

UNIV. OF  
TORONTO







# REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*

CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-UNIÈME ANNÉE.

---

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

Septembre-Décembre 1906.

---

PARIS

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1906

86293  
28/3/08

2  
-  
28  
= 92

REVUE  
HISTORIQUE



# DOLÉANCES

RECUEILLIES PAR LES ENQUÊTEURS DE SAINT LOUIS

ET DES DERNIERS CAPÉTIENS DIRECTS.

---

## I.

Le Confesseur de la reine Marguerite, qui a résumé les dépositions des témoins entendus pour la canonisation de Louis IX, donne, d'après ces témoins, comme preuve du singulier amour de la justice dont le roi était travaillé, les enquêtes qu'il fit faire pour recueillir les doléances de ses sujets. « Sachant, dit-il, que les prévôts et les baillis faisaient au peuple de sa terre injures et torts contre justice, il accoutuma d'instituer certains enquêteurs, Frères Mineurs ou Frères Prêcheurs, clercs séculiers ou même chevaliers, pour enquêter chaque année, voire plusieurs fois par an, contre les prévôts, les baillis et les autres officiers du royaume. Ces enquêteurs étaient autorisés à faire rendre aux plaignants ce que les officiers prévaricateurs leur auraient injustement ôté et à destituer les coupables. »

Ce n'était pas là, il est vrai, une nouveauté. Les princes carolingiens avaient eu des *missi*, dont une des attributions fut toujours d'inspecter les fonctionnaires locaux et, au besoin, de les punir. Au XII<sup>e</sup> siècle, les rois anglais envoyèrent régulièrement en tournée (*iter*, « eyre ») des hommes de confiance, membres de leur « cour », pour promener leur justice dans les comtés : lorsque, en 1170, Henri II Plantagenet revint en Angleterre, il fut accueilli par un concert de plaintes contre les excès commis par ses shériffs ; il soumit l'examen de leur gestion à une commission de barons itinérants (*justiciarii*) ; on a conservé les instructions remises à ces commissaires ; elles ressemblent beau-

coup à celles des « enquêteurs » français de l'âge suivant<sup>1</sup>. A la même époque, dans la France capétienne, la « cour du roi » jugeait pareillement nécessaire de surveiller les agents de la couronne qui portaient le titre de prévôts; quelques-uns de ses membres (*officiales*, *baillivi*) allaient tenir des assises périodiques dans les circonscriptions prévôtales, où ils connaissaient, entre autres choses, du contentieux administratif. Il y a la plus grande analogie, à l'origine, entre les tournées des *justiciarii* anglais et les assises périodiques des *baillivi* capétiens. Mais, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, une divergence se produisit. Tandis que, en Angleterre, l'institution conservait son caractère primitif, les représentants ambulants et temporaires de la cour du roi s'installèrent peu à peu, en France, dans les provinces qu'ils avaient à visiter et se transformèrent ainsi en fonctionnaires résidants, superposés aux prévôts. A l'avènement de saint Louis, cette transformation était accomplie; le domaine royal était désormais divisé en « bailliages » (qui comprenaient chacun un certain nombre de prévôtés). De la sorte, ceux qui surveillaient jadis étaient devenus eux-mêmes des personnages à surveiller; mais il n'y avait plus de surveillance organisée.

Vers le temps de l'avènement de Louis IX, la création d'un système d'inspection était donc imposée par les circonstances; il était évidemment nécessaire, en principe, de faire surveiller les fonctionnaires qui résidaient loin de l'œil du maître; cela s'était toujours fait; cela ne pouvait guère ne plus se faire, sous une forme ou sous une autre, alors que la hiérarchie locale ayant été consolidée et couronnée, il eût été encore plus dangereux de renoncer à tout contrôle. Cependant, les admirateurs du bon roi, ses contemporains, n'en sont pas moins justifiés de lui avoir attribué une influence personnelle en cette circonstance. Il est bien certain qu'il ne conçut pas le rôle de ses « enquêteurs » comme l'aurait fait le premier homme d'État venu. Jusque-là, les inspec-

1. Voir l'Enquête des shériffs de 1170 dans les *Select Charters* de W. Stubbs, p. 147 : « Hic est modus inquisitionis. Inquiratur de vicecomitibus et baillivis eorum quid vel quantum acceperint de singulis hundredis et de singulis hominibus, unde terra vel homines gravati sint. Et quid acceperint per judicium et sine judicio scribatur separatim, et de omnibus prisis inquirent causam et testimonium... » — L'histoire de la justice itinérante en Angleterre au temps des Plantagenets a été esquissée par Pollock et Maitland, *The history of English Law*, t. 1.

teurs de l'administration locale avaient été institués autant, ou davantage, dans l'intérêt du gouvernement central que dans l'intérêt des administrés ; par exemple, le premier devoir des *justiciarii* d'Angleterre était de faire rendre gorge aux officiers convaincus d'avoir gardé pour eux des sommes qu'ils auraient dû transmettre au Trésor et de constater les usurpations commises au détriment du domaine ou des droits du roi. Louis IX, timoré, scrupuleux, très préoccupé d'avoir la conscience et les mains nettes, pensa d'abord aux réclamations que les sujets pourraient avoir à présenter contre l'arbitraire de ses officiers, contre ses prédécesseurs, contre lui-même. C'est pour informer sur ces griefs, et y faire droit, qu'il résolut, avant d'entreprendre sa première croisade, d'envoyer dans toute la France royale des enquêteurs, dont les pouvoirs sont définis comme il suit dans une lettre de janvier 1247 : « Pour recevoir par écrit et examiner les plaintes que l'on peut faire valoir contre nous ou nos ancêtres, ainsi que les dires relatifs aux injustices, exactions, etc., dont nos baillis, prévôts, forestiers, sergents et leurs subordonnés se seraient rendus coupables depuis le commencement de notre règne. »

Les premiers « enquêteurs » ont été institués ainsi par Louis IX en 1247 avec des intentions plus pieuses que politiques. Ils furent choisis, en conséquence, pour la plupart, non parmi les hommes qui assistaient d'ordinaire le roi dans l'expédition des affaires publiques, mais parmi les religieux qui jouissaient de sa confiance spéciale au spirituel, Cordeliers et Dominicains.

Lorsque le roi fut revenu de son expédition en Terre Sainte, il crut devoir nommer de nouveaux enquêteurs. « Tous les ans, voire plusieurs fois par an », dit le Confesseur de la reine Marguerite. Les documents qui nous sont parvenus ne permettent pas de contrôler cette affirmation ; mais il est établi que des « enquêteurs » parcoururent en effet le Languedoc de 1254 à 1257, les bailliages de Paris, de Sens et d'Amiens en 1255, ceux de Bourges, de Tours et d'Orléans en 1256, la Picardie et le diocèse de Reims en 1257, le Vermandois et le Languedoc en 1258, le Languedoc en 1262, la Picardie en 1268-1269. Comme en 1247, c'étaient encore très souvent des moines mendiants ; en 1258, le Chapitre général de l'ordre de saint Dominique fit une provision particulière en faveur des « frères qui s'occupent des

affaires du roi pour les restitutions ». Mais, déjà, de nombreux membres de la cour du roi, clercs et laïcs, participaient à ces opérations ; on voit même que les commissions d'enquête étaient ordinairement présidées, désormais, par l'un d'eux. C'est ainsi que Robert de La Houssaie, clerc du roi, présida, de 1255 à 1258, quatre tournées en Picardie et en Champagne. Signe certain que, comme il était inévitable, l'institution, en durant, commençait à perdre le caractère exceptionnel que l'extraordinaire délicatesse du prince lui avait imprimé d'abord. Certes, il s'agissait toujours de réparer, autant que possible, les « torts faits » et les injustices ; les justiciables, du reste, en étaient convaincus ; voici le préambule d'une supplique adressée en 1269 aux enquêteurs qui instrumentaient en Vermandois : « Seigneur enquesteur, especiaument envoie de par noble homme Looys, roys de France, por les torfez amender et fere droit a cheucun, ausinc au povre quant au riche... » Mais on avait reconnu sans doute, à l'usage, qu'il y avait avantage à ne confier de telles missions qu'à des hommes expérimentés, qui ne fussent pas trop disposés à accueillir n'importe quelles plaintes et à faire trop bon marché des considérations financières. Les pouvoirs délivrés en août 1268 à une commission d'enquête, envoyée en Picardie sous la présidence de maître Étienne de Lorris, clerc du roi, diffèrent assez notablement de ceux dont les Dominicains et les Cordeliers avaient été munis vingt et un ans auparavant : « Pour faire à notre place les restitutions qu'ils croiront légitimes après examen, sauf recours à nous dans les cas majeurs, soit de meubles, soit d'immeubles. » Au lendemain de la mort du saint, le temps s'annonçait déjà où des commissions, exclusivement composées de gens de cour, s'occuperaient avec prédilection, sous prétexte de continuer les enquêteurs de Louis IX, des restitutions à faire, non pas par le roi ou ses représentants à son peuple injustement dépouillé, mais par les administrateurs et les administrés au Trésor.

Les « enquêteurs » de Louis IX étaient chargés de « recevoir par écrit » les réclamations de tous ceux qui avaient à en formuler, de les examiner et d'y faire droit. Cela suppose une masse considérable d'écritures à l'occasion de chaque commission d'enquête. En premier lieu, des pétitions originales par centaines ; les commissaires devaient les faire enliasser ou transcrire (*in*

*extenso* ou en abrégé) sur des registres spéciaux. Des témoins devaient être entendus contradictoirement à propos de chaque affaire; il est probable que leurs noms et leurs dépositions étaient recueillis, comme dans les enquêtes judiciaires, sur des rouleaux, ou, tout au moins, résumés à la suite des pétitions correspondantes. Enfin, les commissaires prononçaient des sentences, et il fallait bien qu'ils en fissent rédiger le texte pour que mémoire en fût gardée, dans l'intérêt des parties et aussi des enquêteurs à venir, qui, aux termes des lettres royales, étaient tenus d'opposer la question préalable à toutes les réclamations déjà jugées. Ils devaient donc délivrer des expéditions de leurs sentences et en conserver les minutes. On peut se figurer ainsi combien les scribes attachés aux « enquêteurs » avaient d'ouvrage et ce que les enquêteurs rapportaient nécessairement de paperasses au terme de leurs expéditions.

Il est clair que ces paperasses seraient considérées aujourd'hui comme des documents de premier ordre pour la connaissance des hommes et des choses du XIII<sup>e</sup> siècle, car on est curieux de savoir ce que les sujets de Louis IX, invités à parler en toute liberté, trouvèrent à dire contre le gouvernement royal et ses agents, et comment ils le dirent. Si nous avions la collection des pétitions originales qui furent présentées et des témoignages que les enquêteurs entendirent, nous verrions, semble-t-il, se dérouler devant nous des tableaux précis de la vie de tous les jours, telle qu'elle était dans les villes et les villages de France il y a plus de six cents ans. Mais que sont devenues les archives des « enquêteurs » du XIII<sup>e</sup> siècle?

Nul doute que les commissaires n'eussent l'habitude de déposer au Trésor des chartes de France, c'est-à-dire aux archives royales, tout ce qu'ils rapportaient de leurs tournées en fait de liasses, de registres et de rouleaux. Malheureusement, le Trésor des chartes de France a été dilapidé pendant des siècles. Il se compose maintenant, comme on le sait, de deux séries : 1<sup>o</sup> le Trésor proprement dit; et 2<sup>o</sup> le Supplément du Trésor, où des pièces du Trésor ont été précipitées, à différentes époques, dans un désordre inexprimable, soit parce qu'elles paraissaient sans valeur, soit parce que, les ayant extraites accidentellement ou pour les utiliser, on n'avait pas eu le courage de les remettre à leur place. C'est dans le Supplément du Trésor que sont aujourd'hui presque toutes les épaves qui subsistent des « enquêtes » de

saint Louis. Elles y sont, sûrement, parce que d'anciens archivistes, constatant que, dans les pièces de ce genre, il est question, non de grands événements ou de grands personnages, mais presque exclusivement de très humbles faits divers<sup>1</sup>, n'y attachèrent pas d'importance. Et c'est aussi parce que, pendant longtemps, on n'y attacha pas d'importance, que la plupart de ces documents ont été, au cours des âges, détruits ou dispersés sans scrupules<sup>2</sup>.

M. Léopold Delisle a publié au t. XXIV (1904) des *Historiens de la France*, avec une admirable industrie, ces épaves méprisées. En voici la liste sommaire. On a quelques cahiers ayant appartenu à des registres où les commissaires de 1247-1248 avaient fait transcrire ou résumer les pétitions remises entre leurs mains par les plaignants : en Normandie (p. 1-73); dans le Maine et l'Anjou (p. 73-93); en Touraine, en Poitou et en Saintonge (p. 94-252); dans les diocèses d'Arras, de Boulogne et de Tournai (p. 252-260); dans les bailliages d'Amiens, de Senlis et du Vermandois (p. 731-744); dans les diocèses de Laon et de Reims (p. 269-296); et en Languedoc (Carcassonne, Béziers, Alais, Nîmes, Beaucaire (p. 296-530). Les pétitions originales avaient été transcrites *in extenso*, ou peu s'en faut, dans quelques-uns de ces registres (Laon et Reims, Languedoc) et en abrégé dans les autres<sup>3</sup>. Quelques-uns avaient en outre reçu le résumé des témoignages produits à l'occasion des plaintes

1. Il ne se trouve, dans tout ce qui a été conservé des archives des enquêteurs de Louis IX, qu'un seul cahier de doléances présentant l'ensemble méthodique des griefs d'une communauté importante : Beaucaire (*Hist. de Fr.*, XXIV, p. 477 et suiv.).

2. Détruits ou dispersés. Vers 1823-1824, un registre des enquêteurs de saint Louis (le registre des enquêteurs commissionnés en Picardie en 1247) fut abandonné à des relieurs chargés de cartonner les ouvrages classiques de la maison Delalain, notamment la 3<sup>e</sup> éd. de la *Chrestomathie grecque* de M. J.-Victor Le Clerc. Trois exemplaires de cette *Chrestomathie* qui ont été retrouvés à Poitiers en 1889 ont fourni trois doubles feuillets dudit registre (*Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1889, p. 315); un quatrième exemplaire, découvert en Alsace, en a fourni un autre (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1890, p. 209).

3. Le type ordinaire des résumés est : « Un tel, de tel endroit, se plaint de ce que (*conqueritur quod*) ... »; suivent les points de fait, plus ou moins détaillés, avec, çà et là, des passages extraits textuellement des pétitions originales (*Hist. de Fr.*, XXIV, p. 174, n. 884). Il arrive même que l'énoncé des points de fait soit totalement supprimé; des pages entières sont occupées par des paragraphes de ce genre : « Un tel, de tel endroit, dit, etc. » (*Hist. de*

examinées et mention des sentences; tel est, par exemple, le cas du registre relatif à la Touraine, au Poitou et à la Saintonge<sup>1</sup>. Pour 1247-1248, il ne nous est parvenu qu'un seul fragment de procès-verbal de dépositions, rédigé à part (Dépositions des témoins produits par et contre Gontier, châtelain de Laon, p. 260-269). — Les tournées postérieures à celles-là sont encore moins bien représentées : quelques documents relatifs aux restitutions faites de 1254 à 1262 dans les pays qui avaient été désolés par la guerre contre les Albigeois<sup>2</sup>; fragment d'un procès-verbal des dépositions reçues dans l'enquête faite en 1261 sur l'administration de Mathieu de Beaune, ancien bailli de Vermandois (p. 318<sup>e</sup> et suiv.); rouleau de pétitions originales et registre de sentences rapportés par des enquêteurs qui opérèrent dans les bailliages de Picardie vers 1269 (p. 696-728)<sup>3</sup>. Voilà tout.

*Fr.*, XXIV, p. 168 et suiv.). — Les enquêteurs ne s'astreignaient pas d'ailleurs à faire transcrire ou résumer *toutes* les pétitions qui leur parvenaient; cela est établi par des mentions comme celle-ci : « Multi sunt milites, armigeri et alii qui petunt solidos suos quos meruerunt serviendo domino Ludovico in Anglia... Summa conquerentium magna est et summa pecunie quae petitur magna » (*Hist. de Fr.*, XXIV, 258).

1. Ce registre a servi à noter les divers incidents de procédure : citations, noms des témoins entendus, résumé des arguments, défauts (*non venit, noluit prosequi*), accords (*satisfactum est sine nobis*), sentences (*injunximus quod...*), exécution des sentences (*solutum est*). Il y a des annotations du même genre, mais plus amples, dans le registre de Nîmes (p. 403) : « Nuncii domini regis proceperunt... » (n. 43); « Non condempnavimus eum per unum testem » (n. 121).

2. L'archevêque d'Aix et Gui Foucois, cleric du roi, furent chargés en 1254 de faire des restitutions aux ayants droit des personnes injustement dépouillées dans les sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire; on a quelques chartes expédiées par la chancellerie de ces enquêteurs (p. 530-541). Le registre intitulé par l'éditeur *Exceptiones Carcassonensium querimoniis objectae* (Bibl. nat., lat. 11013) contient l'énoncé de motifs à faire valoir contre les réclamations de diverses personnes de la sénéchaussée de Carcassonne qui prétendaient à des restitutions ou à des indemnités (*Contra petitionem talis, talis dixit quod...*); ce registre, exécuté vers 1258, fut certainement remis à des enquêteurs pour éclairer leur religion (p. 541-617). Ces enquêteurs, qui parcoururent les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne à partir de 1258, prirent un grand nombre de décisions; un sénéchal de Carcassonne fit colliger plus tard des expéditions de leurs sentences et les fit transcrire dans une sorte de cartulaire qui fut longtemps conservé aux archives domaniales de la sénéchaussée et dont il existe une copie parmi les manuscrits latins de la Bibliothèque nationale (p. 618-695).

3. Ce registre de sentences est le plus soigné de tous, plusieurs articles étant clairement divisés en trois parties : *peticio, testes, sententia*. — C'est un registre de sentences, au net, car les affaires y sont rangées d'après les solutions

Avant la publication du t. XXIV des *Historiens de France*, il était pratiquement impossible de se rendre compte des ressources que les débris des archives des enquêteurs de Louis IX offrent pour l'histoire; rien n'est plus aisé maintenant. Mais si les érudits qui s'occupent du XIII<sup>e</sup> siècle ont désormais à leur disposition une source nouvelle, jusqu'à présent inaccessible, de données utiles pour une foule de recherches, il reste difficile d'exposer, d'ensemble, les données qui s'en dégagent, car c'est une poussière de menus faits dont il n'y a pas moyen de se servir, semble-t-il, pour édifier des conclusions générales. Le parti le plus sage, à l'effet de communiquer l'impression que procure une lecture suivie de ces documents, dont la mise au jour a coûté tant de temps et tant de peines, est, je crois, de produire ici des exemples choisis, classés.

Si, de nos jours, un gouvernement timoré provoquait le public à lui faire part des griefs qu'il a contre les fonctionnaires de tout ordre, il y aurait sans doute un abondant déballage de rancunes, particulièrement contre les fonctionnaires les plus modestes, sergents de ville, gardes champêtres et juges de paix. C'est ce qui arriva partout en 1247. Une foule de pauvres diables, hommes et femmes, se souvinrent d'avoir été brutalisés par la police. Parmi les petites gens qui, depuis dix, quinze ans ou davantage, avaient encouru des amendes pour des délits ou des contraventions, beaucoup profitèrent de l'occasion pour expliquer qu'ils s'étaient toujours considérés comme ayant été illégalement et injustement condamnés. Les fournisseurs qui avaient des notes en souffrance chez des officiers du roi s'empressèrent de les présenter : maître Salomon, médecin juif, réclame 10 livres de Melgueil, pour son salaire, au châtelain de Minerve, qu'il a soigné<sup>1</sup> : un apothicaire se plaint que Jean de Fricamps, sénéchal de Car-

qui leur avaient été données, sous des rubriques telles que : *condempnaciones, restitutiones, absoluciones*. Disposition dont il n'y a pas de second exemple dans les autres fragments connus; dans les autres registres connus, les plaintes sont ordinairement classées sous le nom de l'endroit d'où elles proviennent et sous celui du personnage visé (*De domino rege; contra baillivos, etc.*).

Un certain nombre d'affaires, dont l'instruction aurait été trop longue, sont renvoyées par les enquêteurs à la connaissance de fonctionnaires en exercice dans la circonscription. Voir, par exemple, p. 727, n. 231 et suiv.

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 361, n. 8.

cassonne, et son fils n'aient pas encore réglé les épices qu'il leur avait livrées<sup>1</sup>; un certain P. Bardon dit qu'Éudes de Linais, l'ex-viguiier de Béziers, lui a acheté, pour 24 sous de Melgueil, un demi-muid de vin blanc et ne l'a payé qu'en injures<sup>2</sup>; maître Barthélemi, maître d'école à Tours, dit que le sergent Jean Gravier lui doit 8 sous tournois depuis trois ans pour la pension de son fils pendant un an<sup>3</sup>; il appert que Philippe Couraat, châtelain de Tours, était criblé de dettes et qu'il ne payait même pas régulièrement les travaux qu'il commandait pour le roi : c'est ainsi qu'Étienne Potafeu, de la paroisse de Saint-Hilaire, n'avait pas été payé d'une « image » qu'il avait peinte dans la chapelle du roi, au château de Tours<sup>4</sup>. D'autre part, bien des particuliers qui avaient soumissionné des travaux publics ou loué des terres de la couronne et qui, par la suite, avaient eu à se repentir de leurs marchés, ne résistèrent pas à la tentation de solliciter la réparation des dommages qui leur avaient été causés. Bref, tout fut remis en question; on en appela aux commissaires de tout ce qui s'était passé au détriment d'un chacun.

Dans le flot de commérages, ravivés ou suggérés par leur présence, dont les commissions d'enquête furent submergées, il y a des choses qui n'ont aucune espèce d'intérêt, parce qu'elles sont de tous les temps et de tous les pays. On n'a pas besoin de textes pour s'assurer qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, comme aujourd'hui, tout le monde ne payait pas ponctuellement ses dettes, et que, parfois, les gens de police passaient les prévenus à tabac; comme il arriva, par exemple, au personnel administratif de l'Hôtel-Dieu de Chinon en 1245<sup>5</sup>. La plupart des délits et des contraventions pour lesquels les sujets de Louis IX se plaignirent d'avoir été condamnés, quoique innocents, sont encore, de nos jours, des faits fréquents et punis : dégradation des chemins publics et des arbres dans les forêts, déplacement clandestin des bornes-limites, faux poids et fausses mesures<sup>6</sup>, larcins, recels, braconnages, insultes, coups et blessures, attentats à la pudeur. De plus, des centaines de réclamations

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 364, n. 20; cf. p. 112, n. 152.

2. *Ibid.*, p. 364, n. 19.

3. *Ibid.*, p. 231, n. 1607.

4. *Ibid.*, p. 122, n. 250; cf. n. 253.

5. *Ibid.*, p. 182, n. 998.

6. L'aune des drapiers devait être « ferrée » pour être considérée comme exacte : « Cum ipsa mercatrix esset in pannis et ulna sua non esset ferrata... » (*Ibid.*, p. 189, n. 1101).

sont trop brièvement motivées dans les registres des enquêteurs pour qu'il y ait lieu de les retenir. Le fait tout sec qu'un tel s'est plaint en 1247 que tel objet lui ait été extorqué « sans cause », ou *propter multiplicis injuriosas impositiones*, n'apprend, aujourd'hui, rien d'utile à personne. Mais, en revanche, comme on peut s'y attendre, quantité de pétitions convenablement détaillées font entrevoir une société fort différente de celle où nous vivons, dont les usages, plus ou moins singuliers et curieux, méritent d'être notés.

Et d'abord il apparaît que, dans la France royale, au XIII<sup>e</sup> siècle, la police était très minutieusement faite, et même plus restrictive que la nôtre de la liberté individuelle, en dépit de ce que les mœurs avaient encore de plus violent. L'énumération des actes châtiés comme délictueux est, à cet égard, édifiante.

Quoique l'usage de se faire justice à soi-même, par la force, fût encore assez répandu, les officiers royaux luttèrent, du haut en bas de la hiérarchie, avec la dernière énergie pour le déraciner. — Défense de porter les armes, par ordonnance du roi. Le sergent Thierrî Cueur de Lion, de Saint-Michel en Thiérache, a arrêté, sur la route de Rochefort à Laon, un certain Daniel, de Rochefort, sa charrette et ses chevaux, sous prétexte que ledit Daniel portait un couteau pointu, contre les ordonnances<sup>1</sup>. Thierrî de Paissi, sergent des prévôts de Laon, a arrêté le nommé Colard sur la route de Bucilly à Cessières parce qu'il avait une hache à la main; il a dit que c'était un cas pendable; il a confisqué la hache<sup>2</sup>. Deux enfants de Bucylès-Cerny, de quinze ans ou environ, se promenaient un jour près du village avec des arcs; surgit un sergent à cheval, qui voulut leur arracher ces armes; en entendant les enfants crier *hahai!* les gens de Bucy arrivèrent avec des glaives et des bâtons, comme c'est l'usage en pareil cas, et, croyant que le sergent, qu'ils ne connaissaient pas, était un de ceux du sire de Coucy qui commettaient des excès dans le pays, ils le rudoyèrent un peu; cela leur coûta cher et leur aurait coûté davantage sans l'intervention en leur faveur de l'abbé de Saint-Vincent, dont ils dépendent, auprès du bailli royal<sup>3</sup>. Josse de Bonnes, bailli de

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 283, n. 75.

2. *Ibid.*, p. 288, n. 101.

3. *Ibid.*, p. 291, n. 127.

Tours, a fait arrêter des écuyers de Robert de Saint-Antoine, chevalier, parce qu'ils allaient armés, quoiqu'ils n'eussent entrepris aucune chevauchée et ne fissent de mal à personne<sup>1</sup>. Wiars d'Oignies, écuyer, gentilhomme et homme lige couchant et levant sous le seigneur d'Oudenarde, était un jour à Rozoi; on vint lui dire que le chapitre de Rozoi avait emprisonné un de ses cousins; les gens du chapitre lui firent voir, en effet, le prisonnier, et permirent même qu'ils allassent tous deux à la fête; mais, ensuite, ils émirent la prétention de réintégrer le prisonnier dans leur geôle; alors Wiars, qui n'avait ni couteau ni armure, « mit la main » pour les en empêcher; sur la plainte des chanoines et au mépris des droits de juridiction du seigneur d'Oudenarde, le bailli de Laon infligea d'office au coupable 63 l. p. d'amende<sup>2</sup>. — Défense de saisir les biens ou la personne d'un débiteur, quel qu'il soit, sans autorité de justice. Geoffroi d'Azay, accusé à tort, s'il faut l'en croire, d'être entré dans les terres du roi pour prendre des gages sur Mathieu de Saint-Venant, son fidéjusseur, a été sévèrement puni pour ce fait<sup>3</sup>. Les tanneurs de La Flèche ont le droit d'empêcher les étrangers de vendre du cuir au marché de La Flèche; pour avoir confisqué par la force les marchandises d'un homme qui en vendait, suivant leur droit, ils ont été frappés d'une amende considérable<sup>4</sup>. Au temps où Geoffroi de Roncherolles était bailli de Vermandois, plusieurs décisions de ce personnage scandalisèrent les habitants de Compiègne. Un bourgeois de cette ville, Hues li Fruitiers, avait, suivant l'usage et le droit de Compiègne, pris et « mis aus aniaus » (aux fers), chez lui, un de ses débiteurs. Geoffroi lui infligea, pour ce fait, une amende de 20 livres parisis, quoiqu'il fût prêt à jurer qu'aucun commandement contraire, de par le roi, n'était venu à sa connaissance. La même chose arriva à dame Annès Lardée : un « proudhome foreins », un étranger, devait à cette veuve de l'argent, dont il ne s'acquittait pas; elle le fit mener « en son hostel » pour l'y mettre aux fers, comme il est accoutumé à Compiègne; personne prudente, elle avait eu la précaution de demander préalablement à cet individu, en présence du maire, s'il était croisé, s'il aimait mieux faire sa prison chez elle ou dans

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 95, n. 1.

2. *Ibid.*, p. 702, n. 14.

3. *Ibid.*, p. 100, n. 41.

4. *Ibid.*, p. 75, n. 21.

la geôle de la ville, enfin s'il pouvait fournir des garants; le brave homme avait consenti à rester « es aniaux » chez la dame, « par sa bone volenté »; elle n'en fut pas moins admonestée et condamnée par le bailli pour avoir agi « contre la défense du roi »; et, pourtant, elle n'avait jamais entendu dire que cela ne fût pas permis<sup>1</sup>.

Il n'y en avait pas moins, quelquefois, des troubles par suite de rixes ou de représailles particulières. Jehan, prieur de Notre-Dame de Thin, exposa aux enquêteurs comment on avait agi envers ses hommes en pareil cas. Une querelle s'était émue entre Notre-Dame de Thin et les hommes de Thin, d'une part, et le monastère de Signi, d'autre part, au sujet des pâturages du bois de Signi. On s'était enlevé des bestiaux de part et d'autre. Un jour que le cellerier et deux autres frères de Signi avaient amené monseigneur Jocelin, prêtre et doyen de Justines, pour admonester le prieur de Thin au nom du conservateur apostolique, ceux de Thin, voyant que ces personnages étaient escortés de six forestiers armés, s'échauffèrent. On en vint aux mains; un des moines fut battu. L'official de Reims excommunia, pour ce fait, la communauté du village. Puis, le châtelain de Laon, envoyé par le bailli, ajourna les hommes de Thin aux prochaines assises et saisit les pâturages contestés. Là-dessus, un convers de Signi fut tué, nul ne sait par qui. C'est en vain que le prieur, fort inquiet de cet incident, alla faire, quoique malade, une démarche auprès du bailli. Le prévôt de Laon parut bientôt à Thin avec « les communes du roi », qui, d'après le dire du prieur, pillèrent tout pendant trois jours; une garnison de soixante hommes occupa ensuite le village, d'où les habitants s'étaient enfuis, pendant quinze jours. La pétition présentée au nom des hommes de Thin porte que leurs femmes, par crainte des « communes », ont enfanté honteusement et avant terme dans les champs et dans les bois et vu leurs enfants mourir sans baptême, dévorés par les porcs; plusieurs ont dû se relever après trois ou quatre jours « et avoir compaignie a leur mariz contre l'establisement de Sainte Église ». Il a fallu, en outre, payer infiniment : 200 livres parisis au roi, 40 aux garnisaires, 15 aux prévôts, 20 au châtelain, 30 au bailli, 20 au fils du châtelain, quelque chose aux enfants du prévôt, etc.; et le tout sans quittances<sup>2</sup>.

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 699, n. 4, 8.

2. *Ibid.*, p. 273.

Les gardiens de l'ordre public se croyaient tenus de veiller, non seulement à l'ordre proprement dit, mais aux bonnes mœurs, et il semble qu'ils aient eu l'habitude de déployer, dans cette partie de leurs fonctions, un zèle extraordinaire. — Défense de circuler après la tombée ou avant le lever du jour. Voici le clerc Aleaume, âgé de plus de soixante ans, du chœur de Saint-Maxime de Chinon; il dit que, comme il allait à matines, la veille de Pâques 1245, Pierre, sergent du bailli de Tours, l'a saisi au collet, « parce qu'il se promenait la nuit », et l'a jeté pour ce motif dans une prison affreuse, où l'on met les condamnés à mort<sup>1</sup>. Pons Costa, bourgeois de Beaucaire, se promenait après le couvre-feu (*post pulsationem campanae*); deux recors de la cour du viguier le forcèrent à donner des gages; et, comme Évrard Cinas protestait, en disant : « Vous avez tort de traiter ainsi un prudhomme, » les recors ripostèrent qu'ils lui en feraient autant s'ils le trouvaient en pareil cas<sup>2</sup>. — On craignait que les gens qui erraient ainsi à la brune allassent commettre des « adultères », chose défendue, source de profits pour les juridictions pénales, et aussi, subsidiairement, pour leurs agents. Simon, « pauvre juif d'Arles », sortait un soir de la maison de son coreligionnaire Mossé, à Beaucaire, où il avait fait l'école, enveloppé dans une chape de couleur que Mossé lui avait prêtée, une lanterne à la main, lorsqu'il fut appréhendé par des recors de la viguerie; à leur sens, s'il avait une pareille chape, c'est qu'il allait voir des femmes (*quaesitum meretrices*)<sup>3</sup>. Au reste, sergents et recors ne se faisaient pas faute de pénétrer la nuit, au besoin par effraction<sup>4</sup>, dans les maisons où le bruit public leur donnait l'espoir qu'ils pourraient procéder à des constats. Bonjorn, fils de Jean de Marseille, était un jour chez une femme, nommée Raymonde, qui venait de lui laver la tête; la porte était ouverte; il y avait de la lumière, et le fils de Michel Pico, à qui ladite Raymonde venait de semblablement laver la tête, attendait dans la rue, à la porte. Bonjorn s'en allait quand il fut appréhendé par les hommes du viguier; ceux-ci avaient été avertis par les voisins qu'il se commettait dans leur rue « un honteux adultère ». « Nous vous avons pincé, dirent-ils, avec une femme mariée. » Or, la Raymonde n'avait jamais

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 98, n. 23. Cf. p. 185, n. 1025.

2. *Ibid.*, p. 448, n. 11.

3. *Ibid.*, p. 528, n. 268.

4. *Ibid.*, p. 411, n. 25.

eu de mari. Il fallut cependant payer 100 sous raimondins au viguier et 16 à ses hommes, sans jugement<sup>1</sup>. Des aventures comme celle de ce Bonjorn étaient extrêmement communes<sup>2</sup>. On voit même que l'autorité avait, dans les villages de la sénéchaussée de Carcassonne, des correspondants dont l'office était de veiller aux droits du roi (*ad servandum jura domini regis*), et notamment de dénoncer les adultères à qui de droit. Guillaume Audra, de Margon, dit qu'au temps où Guillaume des Ormes était sénéchal de Carcassonne, lui, G. Audra, veillait aux droits du roi à Margon ; or, le bruit courait, dans ce village, qu'une femme, de la juridiction du roi, avait commis un adultère : conformément à son devoir, il dénonça la chose à la cour de Béziers ; mais le viguier de Béziers, P. des Ormes, frère du sénéchal, qui, sans doute, avait déjà eu par ailleurs connaissance du fait, lui infligea une amende pour dénonciation trop tardive<sup>3</sup>. — Les historiettes de ce genre sont particulièrement nombreuses dans les registres des enquêteurs en Languedoc, mais c'était partout la même chose. Tandis qu'Aimeri de Partenai, clerc, et, de son métier, scribe, de la paroisse de Saint-Paul de Poitiers, était outre mer, le prévôt du roi à Poitiers pénétra violemment dans sa maison et emmena sa femme en prison ; pourquoi ? « parce qu'il l'avait vue parler à un clerc et qu'il se figurait que ce clerc était son amant<sup>4</sup> ». Ce prévôt de Poitiers, Jean de Galardon, était très sévère sur ce chapitre : il avait mis à l'amende Isabelle La Brete et en prison Bone de Nieulles, « croisée », parce qu'il pensait de même qu'elles entretenaient des relations avec des clercs<sup>5</sup>. Daniel Corvisart, croisé, de la paroisse de Saint-Maxime de Chinon, est taxé à cinq sous d'amende par le prévôt de Chinon pour avoir été trouvé dans sa boutique, au marché, avec une femme, *quamvis cum illa muliere carnalem non haberet societatem*<sup>6</sup>.

Les écarts de langage, comme les écarts de conduite, valaient des désagréments à quiconque s'en permettait en présence ou au su des officiers royaux. Malheur à ceux qui exprimaient en public des opinions politiques, par exemple aux Méridionaux

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 486, n. 144.

2. *Ibid.*, p. 408 ; p. 415, n. 43 ; p. 420, n. 61 ; p. 441, n. 184 ; etc.

3. *Ibid.*, p. 324, n. 15.

4. *Ibid.*, p. 226, n. 1558.

5. *Ibid.*, p. 227, n. 1564 ; p. 228, n. 1578.

6. *Ibid.*, p. 184, n. 1018. Cf. p. 204, n. 1305 ; p. 245, n. 1800 ; p. 248, n. 1871.

qui disaient du mal des « Français<sup>1</sup> ». Malheur, surtout, à ceux qui s'exprimaient sans retenue sur le compte de l'administration ! Un bourgeois de Nîmes avait opiné que si, au temps du sénéchal Pélerin Latinier et de ses successeurs immédiats, certaines affaires criminelles avaient été correctement instruites et certains vols punis, bien des méfaits du même genre n'auraient pas été commis ; on rapporta qu'il avait dit : « Le sénéchal Pélerin Latinier et les autres sénéchaux protégeaient les voleurs ; » coût : 100 livres de raimondins<sup>2</sup>. Quatre marcs d'argent pour avoir dit : « La cour du roi n'est ni juste ni bonne<sup>3</sup>. » Cinquante sous de Nîmes pour avoir dit : « Maudit soit celui qui a fait faire la nouvelle monnaie<sup>4</sup>. » Martin Chasaud, de Volpelières (Gard), causait avec un ami du viguier de Vallabrègues : « Il est un peu sourd, » disait l'ami. « Oh ! répondit Martin, il entend bien quand on dit *tiens* » ; 6 livres de raimondins<sup>5</sup>. Cent sous de raimondins pour avoir propagé le bruit que le sénéchal allait être déplacé<sup>6</sup>. Treize sous pour avoir propagé le bruit que Guillaume Mauran, baile de Roujan, était fils d'un Maure ou d'un Sarrasin baptisé<sup>7</sup>.

On était continuellement exposé à violer quelque règlement nouveau et à provoquer les soupçons, l'intervention des policiers. Les édits sur les monnaies, que nul n'était censé ignorer, étaient, naturellement, l'occasion de vexations et de râfles journalières. Exemple : deux juifs d'Arles, qui, passant par Beaucaire pour aller à Avignon, avaient acheté pour une obole de pain et payé en monnaie raimondine, parce qu'ils ne savaient point que, depuis peu, par édit, l'usage de la monnaie de Nîmes était seul autorisé, réclament aux enquêteurs l'amende qu'ils ont dû verser<sup>8</sup>. Comme le roi avait des droits sur les choses trouvées, il fallait notifier les moindres trouvailles à l'autorité<sup>9</sup>. Durand, de la paroisse de Sainte-Gemme (Mayenne), creusait dans son champ pour extraire une grosse pierre qui l'empêchait de labourer, lorsque le sergent Robert survint, qui l'accusa de s'être appro-

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 370 h.

2. *Ibid.*, p. 412, n. 36.

3. *Ibid.*, p. 145, n. 558.

4. *Ibid.*, p. 428, n. 113.

5. *Ibid.*, p. 473, n. 100.

6. *Ibid.*, p. 458, n. 47.

7. *Ibid.*, p. 345, n. 115.

8. *Ibid.*, p. 508, n. 234. Cf. p. 76, n. 32 ; p. 81, n. 100, etc.

9. *Ibid.*, p. 144, n. 535.

prié un trésor<sup>1</sup>; un homme de Saint-Christophe-du-Luat avait ramassé sur la route un chapeau et l'avait remis au curé, légitime propriétaire, mais il fut frappé d'une amende, car il aurait dû déposer l'objet entre les mains du sergent royal<sup>2</sup>. Gilles Menart, de Savennières (Maine-et-Loire), se plaint d'avoir été rançonné pour avoir vendangé un jour de fête<sup>3</sup>. Pierre Oger, de Nîmes, l'a été pour avoir joué de l'argent aux tables<sup>4</sup>. Un nommé Robin, de Tours, pour n'avoir pas assisté à la pendaison d'un larron<sup>5</sup>. Un paroissien de Saint-Étienne de Poitiers, pour avoir acheté des cerises au marché avant la troisième heure<sup>6</sup>. — Quelques griefs sont particulièrement instructifs. Aimeri Mathon, d'Azay-le-Rideau, a dû payer pour avoir fait déférer à sa femme le jugement traditionnel par l'eau bouillante<sup>7</sup>. Pierre Malet, chevalier, de Saint-Laurent de Langeais, s'étonne que le bailli de Tours se soit permis de lui extorquer 100 sous d'amende pour avoir dépendu un voleur; n'était-ce pas son droit, comme c'est celui de tous les nouveaux chevaliers<sup>8</sup>? Jean Le Çavater, de Saint-Symphorien-du-Pont, de Tours, a été inquiété « parce qu'il n'avait pas de seigneur<sup>9</sup> », et Pierre de Lercé, chevalier, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu régulièrement ce titre, vu que son père n'en avait pas été revêtu, malgré que ledit Pierre fût valoir que sondit père avait tenu sa terre en fief et que sa mère appartenait à une famille chevaleresque<sup>10</sup>. — Enfin, les gens du roi avaient l'œil spécialement ouvert sur les sorciers; or, tout le monde, mais surtout les vieilles

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 88, n. 189.

2. *Ibid.*, p. 89, n. 200.

3. *Ibid.*, p. 81, n. 98.

4. *Ibid.*, p. 404, n. 1.

5. *Ibid.*, p. 138, n. 450.

6. *Ibid.*, p. 228, n. 1584. Cf. p. 199, n. 1205 : Simon Chicorneau, de Cravant (Indre-et-Loire), a été à l'amende de 19 s. pour avoir vendu un pain avant la troisième heure, en 1236, « contre l'ordonnance du roi »; dit pour sa défense et se dit prêt à prouver « quod nesciret dictum edictum fuisse factum quod nullus venderet ante horam terciam ».

7. *Ibid.*, p. 179, n. 962.

8. *Ibid.*, p. 108, n. 119.

9. *Ibid.*, p. 176, n. 910.

10. *Ibid.*, p. 100, n. 42. Cf. p. 108, n. 122, et p. 112, n. 153 : Robert de Saint-Antoine, chevalier, est inquiété pour avoir conféré la chevalerie à un bourgeois du roi, qui avait épousé une de ses cousines. Voir aussi p. 4, n. 19 : Robert de Beaumont, chevalier, a été détenu pendant dix-sept semaines, *occasione quod factus fuit miles sine licencia regis*; les gens du roi l'accusaient

femmes et les épiciers, était exposé, en ce temps-là, à passer pour pratiquer des maléfices. La femme Lejart, de Chinon, dit qu'elle a été mise aux fers à Fontevault par Oudart, châtelain du roi à Sablé, beau-frère du bailli de Tours, parce que ledit Oudart croyait qu'elle avait envoûté sa femme<sup>1</sup>. Renaut l'apothicaire et Erraud l'épicier, de Poitiers, disent qu'ils ont été molestés parce qu'on les soupçonnait de vendre des philtres empoisonnés<sup>2</sup>.

Il paraît bien que les fonctionnaires, même ceux du rang le plus infime, exigeaient de leurs administrés, même des nobles, les marques de la plus respectueuse considération. Ce sont des cas punissables que de refuser l'hospitalité à un *famulus* du bailli<sup>3</sup>, de donner un démenti à un sergent qui vous traite de voleur<sup>4</sup> et de ne pas se présenter tout de suite devant un sénéchal qui vient d'arriver dans le pays<sup>5</sup>. — Un jour que le sergent

d'être bourgeois, *et non de progenie militari*; il dut promettre, par-devant la reine et Barthélemi de Roye, de payer cent livres pour être délivré; il n'a jamais pu obtenir l'enquête qu'il demandait sur son cas.

1. *Ibid.*, p. 97, n. 17.

2. *Ibid.*, p. 114, n. 167-168. — Quant aux excommuniés, si nombreux, en tous lieux, au XIII<sup>e</sup> siècle, les fonctionnaires royaux n'observaient pas toujours, envers eux, la même attitude. On sait assez que l'Église prétendait alors à l'appui du bras séculier contre les excommuniés qui s'obstinaient et que le gouvernement royal, Louis IX lui-même, s'opposa très fermement à cette théorie. Voir, *Ibid.*, p. 537, une pétition de l'évêque de Sées qui est à rapprocher du récit bien connu de Joinville sur ce sujet. — D'ordinaire les officiers, très hostiles à la juridiction ecclésiastique, refusaient nettement de se mêler des excommunications, conformément à la politique qui prévalait en haut lieu, comme Étienne Amaurin, prêtre de Poitiers, qui comparut devant les enquêteurs (*Hist. de Fr.*, XXIV, p. 102, n. 64), l'apprit à ses dépens. Grâce aux instances du sous-chantre de Poitiers, il avait obtenu des lettres des juges du pape pour inviter le sénéchal Geoffroi Païen à contraindre par la saisie de leurs biens plusieurs excommuniés de sa circonscription, rebelles à la juridiction ecclésiastique, sous peine d'excommunication contre le sénéchal lui-même. Geoffroi répondit : « Je ne m'en mêlerai pas. » Amaurin l'excommunia. Mais Geoffroi le fit arrêter pour sa peine, ce que le bon prêtre « n'aurait pas voulu pour 10 livres tournois ». Il traina ensuite son affaire en longueur, ce qui causa encore à Amaurin un préjudice de 10 livres. Enfin il envoya dans la maison paternelle d'Amaurin des garnisaires, au nombre de six, qui dépendèrent largement... — Plusieurs individus se plainquirent au contraire aux enquêteurs que des officiers leur eussent extorqué de l'argent sous prétexte qu'ils restaient excommuniés (*Ibid.*, p. 83, n. 126; p. 147, n. 572; p. 219, n. 1490, etc.).

3. *Hist. de Fr.*, p. 97, n. 16.

4. *Ibid.*, p. 74, n. 15.

5. *Ibid.*, p. 114, n. 176.

Grégoire était venu chez Robert Ferrant, de Saint-Ouen-des-Vallons (Mayenne), celui-ci dit : « Soyez le bienvenu ; restez donc, s'il vous plaît, avec ma femme ; moi, je m'en vas lier mes gerbes. » Alors Grégoire, offensé : « Voilà un rustre qui aime mieux ses gerbes que de rester avec moi, » et il fit seller son cheval et s'en alla<sup>1</sup>. — Le commandeur de la maison de l'Hôpital, à Campagnolles (près Cazouls, Hérault), était à table au réfectoire avec ses frères lorsque l'écuyer de Bernard Mabile, viguier de Béziers, se présenta à la porte. On ouvrit, et il entra. Mais voici Mabile lui-même. « Où sont les frères ? » dit-il. « Au réfectoire, » répond le portier. Alors Mabile se répandit en injures contre les frères parce qu'ils ne s'étaient pas dérangés pour lui faire honneur, et il partit furieux. Les frères furent désolés de n'avoir pas su qu'il était là ; et, pour l'apaiser, ils lui firent offrir un mouton gras et 30 sous de Melgueil, puis un bœuf, mais il ne voulut pas du bœuf ainsi offert et en fit prendre un autre par ses gens, un meilleur, malgré les frères<sup>2</sup>. — Lorsqu'Étienne de Codols était viguier de Nîmes, Raymond Gallon avait un procès par-devant le juge Pierre Roux avec une femme nommée Sperta, et il était inquiet pour ses intérêts, car le juge Pierre allait souvent chez ladite femme et lui parlait en secret ; ne lui donnait-il pas des conseils ? Le jour où l'affaire allait être plaidée, il les trouva encore en conversation particulière, tout les deux, le juge et cette femme. Alors, tout bonnement, en ami : « Non, non, monseigneur Pierre, ce n'est pas bien de parler ainsi avec ma partie. » Mais Pierre Roux, se tournant vers son notaire : « Richard, écrivez que cet individu a injurié le juge du roi ! » puis, s'adressant à son interpellateur confondu, il lui promit de le lui faire payer cher (*que caro compraria*), ce qui ne manqua pas d'arriver<sup>3</sup>. — Hugues Poe, chevalier, de Langeais, étant à des assises que le bailli de Tours tenait à Chinon, au moment où ce personnage allait prononcer un arrêt, lui dit : « Voulez-vous que je me retire ? » Le bailli lui infligea, pour ce fait, 50 sous tournois d'amende : « Vous avez parlé sur le jugement du roi<sup>4</sup> ! » — Bernard Pons, de Caveirac (Gard), a été mis aux ceps par le baile

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 93, n. 251.

2. *Ibid.*, p. 374, n. 66.

3. *Ibid.*, p. 409, n. 17.

4. *Ibid.*, p. 110, n. 140.

et un notaire de la cour de Nîmes, parce qu'il a « ri » devant eux<sup>1</sup>.

Appeler au sénéchal de la décision d'un baile ou au roi de la décision d'un sénéchal était trop souvent considéré par le baile ou le sénéchal intéressé comme une offense personnelle. Les hommes de Roujan, surtaxés par le sénéchal Guillaume des Ormes, déposèrent entre ses mains, par-devant témoins, un appel au roi ; mais ils n'osèrent pas insister parce que cet officier et son frère les firent immédiatement incarcérer, en interdisant aux chevaliers du pays de les aider à soutenir leur appel<sup>2</sup>. Un certain G. Raymond présentait des réclamations au sénéchal Oudart de Villiers : « Allez donc, dit celui-ci impatienté, aux enquêteurs qui sont ici ; je vous rendrai s'ils trouvent que j'ai trop perçu ; » et comme Raymond s'en allait, disant : *Ieu son menaz a grant peccat*, le sénéchal se ravisa : « *Firmes, firmes tot cant aves*, » et il le fit arrêter par le viguier<sup>3</sup>. — Cinquante livres d'amende pour avoir dit : « Je me plaindrai du sénéchal au roi de France<sup>4</sup>. »

Ces mêmes fonctionnaires, si chatouilleux à l'endroit des égards qui leur étaient dus, n'en montraient guère à autrui soit en paroles, soit en actions. — S'il faut en juger par les conversations rapportées aux enquêteurs par des plaignants qui, d'ailleurs, ne s'en étonnent nullement, les bas officiers, sergents, bailes, châtelains, etc., avaient d'ordinaire le verbe haut et gras. Le rédacteur du registre des griefs recueillis à Alais n'a pas cru devoir traduire en latin certaine apostrophe, qui brave l'honnêteté, du baile royal d'Alais à un homme du Mas-Dieu ; il l'a transcrite en provençal<sup>5</sup>. Il n'était pas rare que les humbles supplications des gens fussent accueillies par des grossièretés, des menaces, par exemple : « N'insiste pas, ou je te fais jeter dans la longaigne<sup>6</sup> ; » ou bien : « Va pâître<sup>7</sup>. » Il suffit sans doute de citer ici l'aventure du nommé Durand, de Langlade, près de Sommières (Gard). Pierre d'Auvergne, baile de Langlade, avait tellement vexé cet homme qu'il résolut de quitter le village avec sa famille ; il s'en allait, lorsqu'il rencontra le baile ; interpellé, il

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 429, n. 119.

2. *Ibid.*, p. 369.

3. *Ibid.*, p. 435, n. 158.

4. *Ibid.*, p. 507k.

5. *Ibid.*, p. 399, n. 41.

6. Dans les latrines. *Ibid.*, p. 452, n. 22 ; p. 457j, etc.

7. *Ibid.*, p. 418, n. 50.

lui fit part de son intention. Pierre d'Auvergne s'écria : « Il ne serait pas mauvais de vous emplir la bouche de fumier, à toi et à ton frère, de sorte que vous ne puissiez plus respirer que par en bas. » Durand ne répliqua rien, si ce n'est : « Vous le pouvez, comme baile et seigneur du lieu. » Alors le baile ramassa de la boue et du bran, dont il emplit la bouche dudit Durand, à le faire suffoquer. Cependant le village s'était rassemblé pour regarder cette scène. Par gestes, Durand montrait son triste cas. Le baile dit : « En veux-tu davantage ? » Durand, homme pauvre et simple, s'agenouilla en répétant : « Vous le pouvez, comme baile et seigneur. » Et le baile, avisant le frère du pauvre diable : « Veux-tu que je t'en fasse autant ? » — Les baillis et les sénéchaux eux-mêmes, d'une condition sociale et d'une éducation plus relevées, ne laissaient pas de brusquer aussi solliciteurs et prévenus. Comme dame Garssende, veuve noble, demandait au sénéchal de Carcassonne, Jean d'Escrennes, qu'il lui fît droit au sujet des hautes justices (sang, vol et adultère) qu'elle avait au Poujol avant l'arrivée des croisés et au temps de Simon de Montfort et des autres sénéchaux, dont elle avait été spoliée, le sénéchal lui déclara que, si elle en parlait encore, il la ferait mettre aux ceps (*in tarega*<sup>2</sup>). — Pierre d'Athies, qui fut sénéchal de Beaucaire en 1239, était très roide. Un jour que les amis de Guillaume Gobi s'étaient présentés devant lui pour le supplier en faveur dudit Guillaume, l'un d'eux, « homme qui parlait très bien, commença sa harangue en ces termes pleins d'élégance : « Monseigneur, vous êtes le repré-  
« sentant du roi dans notre pays; le roi a toujours maintenu la  
« justice entre ses sujets... » Pierre l'interrompit vivement :  
« Dépêchez-vous de dire ce que vous voulez; je donnerais bien  
« cent marcs d'argent pour ne plus entendre parler ni du roi ni  
« de la reine<sup>3</sup>. » — Dame Thitburge, veuve de noble homme Bernard Pelet, seigneur d'Alais, eut fort à se plaindre, s'il faut l'en croire, de ce même Pierre d'Athies. Elle était brouillée avec lui, notamment parce qu'elle avait protégé la dame de Rousson contre ses entreprises galantes. Il fit démanteler les murs de clôture de ses villages : Boucoiran, Montaignu, Rousson, Lascours, Aigrefeuille, etc. Il envoya des sergents armés au château fort des Pelet, à Alais, qui en évincèrent brutalement tous les habitants ;

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 433.

2. *Ibid.*, p. 332, n. 52.

3. *Ibid.*, p. 393, n. 21.

le bruit courut qu'il allait le raser. Alors dame Thitburge et son fils, « craignant la légèreté et la cruauté » de Pierre, se rendirent, avec quelques prud'hommes, à Sommières, où il était, afin de le fléchir. En la voyant, il lui dit : « *Mal sias venua* [Soyez la mal venue], » et il l'accabla d'outrages que dame Thitburge promet aux enquêteurs de spécifier plus tard devant eux. Dame Thitburge fut obligée de jurer, en pleurant, qu'elle ferait ses volontés...<sup>1</sup>. — Enfin, nul respect particulier pour le caractère ecclésiastique. Jocelin, chanoine de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, dit que le prévôt Jean de Galardon se faisait un malin plaisir de l'empêcher de s'asseoir avec ses amis dans le cimetière de Saint-Didier; le mardi avant l'Ascension, jour où Notre-Dame-la-Grande a toute juridiction à Poitiers, tandis que les chanoines exerçaient cette juridiction par leur prévôt, Jean a pénétré dans l'église; il a porté des mains violentes sur le plaignant, qui était revêtu de son surplis; il l'a poursuivi, lui et sa troupe, en brandissant des épées et des bâtons...<sup>2</sup>. Un homme de Villemagne (Hérault) avait été arrêté par le viguier de Béziers sous prétexte d'hérésie, tenu en prison pendant un an et soumis à toutes sortes d'extorsions jusqu'à ce que frère Ferrier, inquisiteur, l'interrogeât; mis hors de cause par l'Inquisition, il réclama au viguier ce qui lui avait été pris en s'autorisant d'une lettre écrite, à cet effet, par frère Ferrier : « Je ne te rendrais rien, dit le viguier, pour quatre moines comme celui-là<sup>3</sup>! » — Excommuniés, les fonctionnaires royaux portaient très légèrement le poids de leur excommunication<sup>4</sup>.

En résumé, les enquêtes de 1247 donnent l'impression d'un pays administré de très près, par une hiérarchie qui jouit d'une autorité très étendue : aucun indice, nulle part, de la moindre résistance. Il devait donc se produire des abus, les abus ordinaires qu'engendre la puissance d'en commettre avec impunité : vénalité, arbitraire, concussion. Des milliers de faits de ce genre furent en effet soumis aux délégués de Louis IX. On va voir s'ils sont très graves.

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 390.

2. *Ibid.*, p. 228, n. 1576.

3. *Ibid.*, p. 380, n. 86.

4. Cf. plus haut, p. 17, note 2. Voir aussi *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 295, n. 152. Geoffroi Mauclerc, bailli d'Aunis, excommunié par le curé d'Esnandes, saisit sa maison et lui envoie soixante garnisaires (*Ibid.*, p. 232, n. 1618).

Les accusations de vénalité proprement dite portées contre des juges ou contre des baillis et des sénéchaux à l'occasion de leurs fonctions judiciaires sont assez rares. — G. *Capucii*, juge de la cour royale de Béziers, est accusé d'avoir montré aux plaideurs « un visage terrible et menaçant » pour se faire donner par eux de l'argent ou des biens à vil prix. B. Maistre, de Roujan, n'aurait attendu de ce juge aucune justice s'il n'avait eu la précaution de faire quelques cadeaux à sa femme, nouvellement accouchée, et à lui-même<sup>1</sup>. — Olivier de Langeais, chevalier, accuse le bailli de Tours qui a accepté de lui un marc d'argent, promettant en échange de lui faire promptement justice d'individus qui l'avaient offensé, et qui s'est abstenu de tenir sa promesse<sup>2</sup>. — Robert de Saint-Antoine, chevalier, dit que, comme le bailli Josse de Bonnes prorogeait sans cesse ses affaires, il lui donna 100 sous tournois et 25 sous à son conseiller pour hâter les choses<sup>3</sup>. — Les justiciables se plaignent surtout, à cet égard, des arrestations dont on ne se tire qu'en graissant la patte à ceux dont dépendaient les élargissements. Bernard Peissonier, de Nîmes, raconte qu'il était aux ceps, depuis huit jours, dans la prison de la viguerie, lorsque Jourdain, le scribe de la cour, lui dit : « Pourquoi ne t'arranges-tu pas avec le viguier ? » « Parce que je n'ai rien fait, » répondit Bernard. Alors Jourdain : « Le viguier veut avoir du tien, n'importe comment, parce qu'il a acheté cher la baille. » « Si c'est ainsi, dit Bernard, je donnerais bien 20 sous de Nîmes, mais pas plus ; voyez si ça peut s'arranger. » Libéré, il vint à la cour et promit les 20 sous, qu'il paya par la suite ; et Jourdain reçut la somme, par l'ordre du viguier<sup>4</sup>.

Si, dans les registres de 1247, les plaintes relatives à la justice, tant civile que criminelle et correctionnelle, sont de beaucoup les plus nombreuses, c'est à cause de la manière arbitraire dont elle était administrée, « sans loi et sans jugement », *non secundum jus, sed de proprio arbitrio, omni ordine judicio et omni cognitione judicis praetermissis*. Dans la majorité des cas, pas de formes régulières, point de tarifs établis, rien que le bon plaisir des officiers de police, qui fixaient à vue de nez aux délinquants les « compositions » à payer. Jean Milon, de

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 370 e. Cf. *Ibid.*, p. 366, n. 29, et p. 373, n. 57.

2. *Ibid.*, p. 96, n. 6.

3. *Ibid.*, p. 95 c.

4. *Ibid.*, p. 415, n. 43.

Launoy-sur-Vence (Ardennes), déposa à ce sujet entre les mains des enquêteurs une pétition vraiment typique. Il était fermier, à mi-fruits, d'une pièce de terre sise à Tig, appartenant à Jean Equet, de Launoy. Comme il voulait rentrer chez lui la moitié, qui lui revenait, de la moisson d'avoine, Guibert de Louvignies, sergent des prévôts de Laon, l'arrêta, lui, ses ouvriers et ses chevaux et les mit en prison, parce qu'il avait enfreint la saisine du roi; le territoire de Tig était alors, en effet, saisi pour un méfait imputé à des gens du pays. Relâché sous caution, il comparut devant les prévôts de Laon qui, d'abord, se bornèrent à exiger de lui une composition de 100 sous; mais ils se ravisèrent le lendemain : « Tu donneras davantage, car tu es riche; » ils exigèrent la promesse de leur payer 6 livres 1/2 avant la Saint-Rémi. Jean Milon référa de cette décision au bailli de Vermandois, qui l'annula. Il se croyait quitte; mais, sur ces entrefaites, le bailli, André Lejeune, fut déplacé, et les prévôts réclamèrent aussitôt la somme qu'ils avaient fixée d'abord. Force fut à Jean Milon de se mettre à la recherche du bailli Lejeune, dans sa nouvelle circonscription. Il le suivit à Pontoise, à Gisors, à Compiègne; il le joignit enfin à Montdidier; il obtint de lui des lettres pour son successeur en Vermandois, Simon des Fossés. Mais quoi? Simon des Fossés, après avoir lu ces lettres, s'écria : « Tu as dû graisser la patte à mon prédécesseur pour qu'il m'écrive des choses pareilles. Bon : je te tiens quitte de l'amende due au roi, mais non pas de l'amende due aux prévôts; c'est tant. » Au total, toute cette affaire coûta bien 15 livres au contrevenant. « J'ai rapporté ces choses tout au long, écrit-il au bas de sa pétition, pour que le seigneur roi voie bien que les pauvres ne peuvent pas poursuivre leur droit contre les prévôts<sup>1</sup>. »

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 279, n. 45. — Il va de soi que beaucoup de justiciables virent dans les commissions d'enquête un nouveau degré de juridiction devant lequel ils pouvaient porter derechef les affaires qu'ils avaient perdues, en arguant de procédures irrégulières. — Un grand nombre de personnes se plaignent, par exemple, d'avoir été citées et jugées en dépit des privilèges reconnus aux croisés (*Ibid.*, p. 98, n. 25, 35, 36; p. 74, n. 11; p. 84, n. 144, etc.). — On se plaint amèrement de la manière dont certains baillis entendaient la pratique du duel judiciaire. Robert de Comaré, de Sainte-Colombe (Sarthe), dit que, comme il était accusé d'avoir volé une bourse à un jeune homme, le bailli de Tours lui ordonna de s'armer contre ce jeune homme; il était blessé au pied; n'importe, il fallut échanger des coups, même après qu'un arrangement fût intervenu entre les parties (*Ibid.*, p. 74, n. 14). Le même bailli exigea pareillement que Pierre Michel se mesurât contre Guillaume Pofer jusqu'à

On peut noter ici, en passant, la rudesse des moyens de coercition, quoique les justiciables, habitués à ces mœurs, ne protestent presque jamais contre l'emploi des pires. — Les gens du peuple étaient généralement trop pauvres pour trouver l'argent comptant des amendes qui pleuvaient sur eux; l'usage universel des officiers de police était donc de se garnir les mains en saisissant à leur domicile des objets mobiliers comme « gages », notamment la literie (coussins, coutes-pointes, etc.), les habits, et la coupe d'argent doré qui était alors le principal luxe des familles modestes; c'est ce qu'ils appelaient, en leur latin, *pignorare, radia capere*; les registres des enquêteurs contiennent de longues énumérations d'ustensiles et de défroques ainsi saisis. Ces objets étaient d'ordinaire déposés chez les juifs, qui avançaient dessus, à la cour, le produit des amendes ou bien, après quelque temps, vendus aux enchères publiques<sup>1</sup>. — Les gens un peu plus à leur aise se voyaient envoyer chez eux des garnisaires qui menaient joyeuse vie à leurs dépens<sup>2</sup>, jusqu'à ce qu'ils eussent payé. — Les petits seigneurs voyaient démolir leurs tours et mettre leur mobilier au pillage<sup>3</sup>. — Une pénalité qui paraît avoir été fréquemment infligée à la place de la prison était la résidence forcée en un lieu plus ou moins éloigné du domicile habituel des délinquants (*tenere, intrare hostagia*). C'était

ce que ledit Michel lui eût versé une forte somme pour en être dispensé (*Ibid.*, p. 75, n. 19). Il avait, lui et ses alloués de Chinon, décidé qu'il y avait lieu à duel entre un homme du prieur d'Azay-le-Rideau, jeune et faible, et un sergent nommé Paris; le prieur craignait beaucoup que son homme ne pût dans cette épreuve; il dut payer pour que le duel n'eût pas lieu (*Ibid.*, p. 99, n. 30. Cf. p. 81, n. 103; p. 87, n. 171; p. 97, n. 15; p. 95, n. 4; etc.). — Geoffroi, de Grazay (Mayenne), dit que, étant accusé aux assises du roi à Sacé, tenues par Robert du Verger, d'avoir enfreint une saisie opérée par Jemmet de Loiron au nom du roi, il s'écria : « Je le nie et je m'en défends contre vous et contre tout homme. » Mais Robert déclara par jugement qu'il avait perdu sa cause, parce qu'il n'avait pas nié nominativement contre Jemmet. Il y a de cela neuf ans. Il réclame (*Ibid.*, p. 90, n. 215). — Guillaume, de Chanceaux (Indre-et-Loire), dit que le prévôt de Tours l'a condamné il y a six ans, parce qu'il refusait de payer une poule de redevance, et cependant il ne devait pas la coutume, car la terre où il vit est libre. Le prévôt, convoqué par les enquêteurs, répondit que l'usage est tel : un vilain, vivant sur une terre libre, n'en doit pas moins la prestation des coutumes. Mais il se trouva hors d'état de le prouver. Contraint à restitution (*Ibid.*, p. 156, n. 674).

1. « Preconizatio quam consuetum est fieri de vadiis curie » (*Hist. de Fr.*, XXIV, p. 458 k. Cf. *Ibid.*, p. 157, n. 680).

2. *Cum meretricibus...* (*Ibid.*, p. 401, n. 55).

3. Exemples, *Ibid.*, p. 402, n. 56 et 57.

un moyen commode de se débarrasser des gêneurs. Au témoignage de la dame d'Alais, lorsque le sénéchal de Beaucaire, Pierre d'Athies, jeta les yeux sur la dame de Rousson, il ne trouva rien de mieux que d'envoyer le sire de Rousson *in ostagis*, pendant un mois, à Bellegarde, qui est à un jour de Rousson<sup>1</sup>. On craignait fort ces exils temporaires qui, entre autres inconvénients, avaient celui d'être coûteux<sup>2</sup>. Rompre son ban passait, naturellement, pour une offense assez grave<sup>3</sup>. — Dans les prisons, où l'on pouvait être jeté pour les causes les plus légères, et dont les petits chevaliers de la campagne tâtaient comme les vilains, la torture était d'usage courant, comme procédé d'instruction, de châtement ou de chantage<sup>4</sup>. — Voici enfin, à titre d'exemples, deux pétitions caractéristiques. Un individu de Villevieille (Gard) dit que sa femme fut mise aux ceps par le viguier de Sommières pour n'avoir pas fait savoir que son petit garçon avait trouvé, en gardant ses brebis, une marmite pleine d'enchantements (*fachuris*) ; elle y resta cinq semaines, et elle accoucha là, sans secours, d'un enfant, qui fut dévoré par les chiens<sup>5</sup>. Pierre Reboul, de Saint-Gilles, se plaint de Guillaume Austunc, « Français », viguier de Nîmes, et du viguier de Calvisson : Guillaume l'a arrêté sous l'inculpation (fausse) d'avoir déplacé une borne ; il l'a torturé mortellement jusqu'à ce qu'il ait obtenu des aveux ; il a saisi tous ses biens. Pierre Reboul est resté neuf mois en prison, torturé de temps en temps ; il a été obligé ainsi de cracher 60 livres de raimondins, et, lorsqu'il a été remis en liberté, son patrimoine était réduit à rien<sup>6</sup>.

Les actes de rapine pure et simple sont allégués pour la plupart à la charge des sergents et des prévôts, qui cherchaient évidemment à profiter, pour se faire faire toutes sortes de cadeaux, de la peur qu'ils inspiraient. « On le craignait fort », dit le chapitre de Tours en parlant du châtelain Philippe Coraut, « car il était sergent du roi<sup>7</sup> ». Lambert Cadoc, bailli de Pont-Aude-

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 389 ; cf. p. 401, n. 55.

2. *Ibid.*, p. 496, n. 189.

3. *Ibid.*, p. 412, n. 34 ; p. 460, n. 54, etc.

4. *Ibid.*, p. 229 c ; p. 232, n. 1618 ; p. 468, n. 80 ; p. 497, n. 193 ; etc.

5. *Ibid.*, p. 442, n. 189.

6. *Ibid.*, p. 514, n. 239.

7. *Ibid.*, p. 132. — Il arrivait que des gens, qui n'étaient pas sergents du roi, se faisaient passer pour tels afin d'abuser du prestige attaché à cette fonction ;

mer, est accusé d'avoir fait tort à diverses personnes parce qu'elles n'avaient pas voulu épouser sa nièce<sup>1</sup> ou lui donner un moulin<sup>2</sup>, un autour<sup>3</sup>. Oger le boucher, de Langeais, payait, en 1247, un tribut annuel en nature au prévôt Jean Riaude, pour l'amadouer, « parce que ledit Jean disait que, comme prévôt, il pouvait servir les gens dans sa prévôté ou leur nuire<sup>4</sup> ». Guillaume le cordonnier, de Montsurs (Mayenne), avait été obligé de donner de l'argent, « pour les bottes de son fils », au sergent Thibaut Dupuis, qui l'avait menacé en ces termes : « Donne, ou je saisis tes bestiaux<sup>5</sup>. » Isabelle, veuve de Guillaume Dollé, de La Flèche, rapporte que le prévôt Mocart disait à son mari : « Il faut que tu m'aides à payer le prix de ma prévôté<sup>6</sup>. » De même, Raoul de Saint-Quentin, viguier de Beaucaire : « Mon ami, la viguerie m'a coûté cher ; et je veux avoir du vôtre<sup>7</sup>. » Le maire et la commune de Crépy disent que Robert de Paregni, prévôt de Laon à partir de 1229, les informa un jour qu'il avait payé sa prévôté trop cher et qu'il fallait l'aider ; redoutant d'être inquiétés par lui s'ils refusaient, ils consentirent à lui servir une rente pendant six ans<sup>8</sup>. Les hommes des Roches-Saint-Paul (Indre-et-Loire), qui sont au monastère de Saint-Paul de Cormery, ont payé tous les ans à Léonard de Benais, prévôt de Chinon, une rente de sept livres et d'un muid de froment, *propter vexaciones et injurias et surmisias ritandas*<sup>9</sup>. Il y avait un usage en Languedoc qui s'appelait *dare messem*, faire des cadeaux au baile local à l'époque de la moisson<sup>10</sup>. — Rien n'était plus commun que ces réquisitions clandestines. Elles étaient à peine clandestines. Le viguier et le sous-viguier de Béziers faisaient charroyer

un homme de Baracé est accensé « quod fecerat se faunulum regis et destrosaverat in chemino quosdam homines » (*Ibid.*, p. 77, n. 48 ; cf. p. 79, n. 68).

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 12, n. 72.

2. *Ibid.*, p. 12, n. 71.

3. *Ibid.*, p. 36, n. 278.

4. *Ibid.*, p. 134, n. 389.

5. *Ibid.*, p. 93, n. 247.

6. *Ibid.*, p. 74, n. 9.

7. *Ibid.*, p. 463, n. 61 bis. Cf. p. 241, n. 1762 : « Quid vultis ? » — « Volo de tuo proprio. » — « Et quare, domine ? » — « Eo quod natus es, et quod servias senescallum Pictavensem de dimidia marcha argenti. » Cf. aussi p. 121, n. 231 ; p. 143, n. 512 ; p. 149, n. 601 ; p. 156, n. 666 ; p. 159, n. 702.

8. *Ibid.*, p. 285, n. 79.

9. *Ibid.*, p. 197, n. 1178.

10. *Ibid.*, p. 428j ; cf. p. 430, n. 122.

jusque chez eux, à Béziers, leurs moissons, du bois et de la chaux par les hommes de Colombiers, qui ne leur devaient rien, même les dimanches et les jours de fête; si leurs ordres n'étaient pas exécutés, ils recouraient aussitôt à la méthode ordinaire de contrainte contre les communautés rurales : tendre des chaînes à la porte de l'enceinte du village et défense de sortir jusqu'à ce qu'on eût cédé; « et cependant Colombiers n'est pas au roi, mais à monseigneur G. Raymond, qui le tient en fief du roi; le roi de France n'y a qu'une certaine taille, l'ost et la haute justice<sup>1</sup>. » — Les accusations de ce genre contre les baillis et les sénéchaux ne sont pas fréquentes; mais il y en a. Guiraut de Poulzolles, chevalier et fidèle du roi, représente qu'au temps de la dernière guerre avec le comte de Toulouse, pris par les ennemis du roi, il dut se racheter chèrement. Lorsque monseigneur Imbert de Beaujeu eut reconquis le pays pour le roi, il alla le supplier avec ses amis de lui rembourser, au moins en partie, sa rançon. Imbert manda alors au sénéchal de Carcassonne de livrer audit Guiraut le seigneur de Puissalicon, du parti adverse, qui avait été capturé par les royaux. Mais le sénéchal n'en voulut rien faire avant que Guiraut eût versé 200 sous de Melgueil entre les mains d'Astruguet, son juif<sup>2</sup>. Quant au seigneur de Puissalicon, par la paix faite avec le comte de Toulouse, il fut relâché, plus tard, gratuitement. Guiraut réclame ses 200 sous<sup>3</sup>.

La levée des tailles prêtait à d'innombrables petites fraudes, où les officiers qui s'en mêlaient trouvaient toujours leur profit. Telle était, du moins, la conviction bien assise des contribuables. — Ainsi, la ville de Beaucaire accuse formellement les officiers locaux du roi d'intercepter à leur profit une partie notable des impositions<sup>4</sup>. — C'est l'usage de la cour royale de Béziers, lorsqu'il y a lieu de lever la taille du roi à Roujan et aux environs, d'assigner le jour précis où la perception sera faite. Chose nécessaire, car, ce jour-là, tout le monde est consigné; chaînes tendues dans le village jusqu'à parfait payement, qui doit être effectué à l'heure

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 378. Cf. p. 369 f et p. 304 l : « Conqueruntur [homines de Monteclaro] quod baillivi qui sunt pro domino rege in predicta villa faciunt portare redditus suos ubicumque voluerint... »

2. Ce juif Astruguet, dont il est souvent question, « recepiebat pro domino rege justicias et emendas istius terre » (*Ibid.*, p. 323 i).

3. *Ibid.*, p. 383.

4. *Ibid.*, p. 481.

lité<sup>1</sup>. Or, les bailes ne notifient cette date que très peu de temps avant l'échéance, pour que les contribuables ne soient pas en mesure; si l'on n'y est pas, les voilà qui fondent sur le village, enlevant partout des « gages », emmenant les moutons, les bœufs et les aumailles; et il faut payer ensuite pour dégager tout cela<sup>2</sup>.

— Les hommes des environs de Tours protestent contre la taille levée dans le pays, au nom du roi, pour la réparation des ponts de Tours : d'abord on l'a perçue d'office jusque dans les fiefs tels que celui de Geoffroi de Rouziers, chevalier, qu'il n'est pas permis de taxer sans la permission des seigneurs; et puis, les ponts n'ont pas été réparés; où est passé l'argent<sup>3</sup>? — Jean Pilet et Garin Bernot, de La Flèche, constatent que le sénéchal Geoffroi Païen a fait mettre une taille de 80 livres sur la ville de La Flèche *ad opus regis*; mais il a voulu, en outre, exiger d'eux 50 livres. Il prétendait que le roi avait ordonné d'agir ainsi dans chaque ville avec un des notables. Était-ce vrai<sup>4</sup>? — Les impositions augmentent sans cesse. Les habitants de Bernis se permettent d'en faire respectueusement l'observation aux enquêteurs, en les priant d'y pourvoir, *cum bonus praetor faveat libertati*. Avant que le pays fût venu aux mains du roi, ils étaient exempts de toute collecte, tolte, queste et de tout service; ils en sont maintenant accablés<sup>5</sup>. Si encore les charges étaient réparties d'une manière équitable! Mais les bailes se font personnellement exempter, et ils vendent des passe-droits. Lorsque le viguier de Beaucaire fait crier la défense de faire sortir du blé de la ville, il accorde des permissions spéciales à ceux qui savent les demander<sup>6</sup>. Cependant, on n'est jamais sûr de rien : les fils de Pons de Vezenobre, chevalier, disent que leur père avait donné à Joce, châtelain d'Alais, un haubert et des chausses de fer, à condition d'être exempté de toutes tailles, exactions et services communs pour Vezenobre; Joce a emporté ces choses chez lui, et Pons a continué à payer les tailles communes tout comme le populaire<sup>7</sup>.

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 372, n. 47. Le baile a exigé une amende parce que « assignaverat quod persolverent usatica domini regni ad meridiem, et prolongaverant usque ad nonam ».

2. *Ibid.*, p. 369.

3. *Ibid.*, p. 104, n. 83, et p. 105, n. 93.

4. *Ibid.*, p. 75, n. 18.

5. *Ibid.*, p. 426, 437, etc.

6. *Ibid.*, p. 449.

7. *Ibid.*, p. 395, n. 26.

La prestation du service militaire était aussi prétexte à concussions. En soi, cette servitude était des plus pénibles : revues d'armes, qui étaient une source d'amendes<sup>1</sup>; convocations, qui étaient aussi d'amendes (en cas de non-comparution, même si l'on envoyait quelqu'un à sa place) et d'impositions à titre de rachat. Or, lorsque les habitants d'un village recevaient l'ordre de s'armer pour prêter main-forte au roi, comme il arrivait très souvent, ils se demandaient parfois si le roi avait vraiment besoin de leurs services ou si ce n'était qu'une vexation des autorités locales. C'est de cette dernière façon que les hommes de Caveirac, brouillés avec le baile de Calvisson, interprétèrent, à plusieurs reprises, les convocations qu'il leur transmettait<sup>2</sup>. C'est à l'occasion d'une convocation de ce genre (*cavalcada ficticia*) infligée par le sénéchal Pierre d'Athies aux hommes d'Alais que la dame d'Alais s'était brouillée d'abord avec ce personnage, car elle s'en était plainte au roi, sans résultat du reste<sup>3</sup>. En pareil cas, lorsqu'il s'agissait d'expéditions sans grand danger, — comme celle des « communes » de Laon à Thin-le-Moutier, dont il a été question plus haut, — les gens aimaient mieux servir en personne que de racheter leur devoir militaire à prix d'argent; mais l'administration ne l'entendait pas toujours ainsi : elle aimait mieux l'argent et ne laissait pas le choix. Oudart de Villiers, sénéchal de Beaucaire de 1245 à 1247, ayant convoqué les villages des environs de Béziers à se rendre armés au pont du Vidourle pour en interdire le passage aux Aragonais, ceux de Colombiers, de Tourbes, de Montblanc et d'autres lieux se mirent en devoir d'obtempérer. Mais cela ne fit pas l'affaire du viguier de Béziers. Il dit à ceux de Colombiers de payer 10 livres de Melgueil, à ceux de Tourbes 12 livres et demie, et qu'il les tiendrait quittes. Et comme ils refusaient : « Sacrés paysans (*ô rustici sanguinolenti*), allez-y ou n'y allez pas, mais vous payerez; » il fallut obéir<sup>4</sup>. — Lorsque le roi renonçait à une expédition, la règle était que les tailles qu'il avait perçues pour la faire fussent

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 154, n. 649. Quatorze sous d'amende pour s'être présenté à la revue avec des flèches dépennées.

2. *Ibid.*, p. 428, n. 115. « Cum tempore illo dominus rex exercitu non indigeret. » Le baile fit valoir pour sa défense que la convocation avait été générale dans la viguerie et faite sur l'ordre du sénéchal.

3. *Ibid.*, p. 389, n. 11.

4. *Ibid.*, p. 353, 376.

restituées aux contribuables ; mais elles restaient quelquefois aux percepteurs. C'est ce que Eudes Levicomte, d'Armaillé, fait remarquer : on a levé 4 livres sur sa terre à l'occasion de l'ost de Provence qui a été décommandé ; le bailli Joce les a gardées, malgré l'ordonnance du roi<sup>1</sup>. — Comme pour les tailles, il y a des accommodements avec les officiers qui font passer de temps en temps des revues d'armes et d'habillement ; mais on n'est jamais sûr de rien : Étienne Bérenger, de Carnas, dit que Pons Gaucelm, viguier de Sommières, lui a fait payer l'amende pour s'être rendu sans cuirasse à une convocation ; il lui avait pourtant donné naguère 50 sous raimondins pour être autorisé à se présenter en pourpoint dans ces occasions-là<sup>2</sup>.

Autres sources de bénéfices plus ou moins illicites. Les fonctionnaires avaient certainement l'habitude de mettre, moyennant finances, l'autorité publique dont ils étaient dépositaires au service d'intérêts privés. Ils se chargeaient, par exemple, de faire rentrer des créances, ou, au contraire, de protéger des débiteurs contre leurs créanciers. — Geoffroi Leclerc, de Châtres (Mayenne), avait remis à deux sergents du roi la liste nominative de ses débiteurs, en leur abandonnant la moitié des recettes à titre de commission ; il n'a reçu d'eux qu'une somme insignifiante, il croit bien qu'ils ont gardé davantage<sup>3</sup>. En 1269, les enquêteurs, constatant dans le bailliage d'Amiens une foule de cas semblables, se demandaient encore jusqu'à quel point cette pratique était légitime : « Gilles de Brunnvillers reconnaît que, à l'époque où il était prévôt de Beauvaisis, il a reçu de Jean Martel 8 livres pour qu'il fût payer à Robert de Ver, écuyer, une dette de 50 livres. Consulter le roi pour savoir si cet argent doit être rendu et sur tous les cas semblables<sup>4</sup>. » Il est fort possible que les Juifs se soient ainsi associé, pour ainsi dire, les représentants de l'autorité lorsque Louis IX, par piété, interdit « les usures » ; toujours est-il que quantité de pétitionnaires déclarèrent aux enquêteurs que, contre les ordonnances, on les avait forcés, on les forçait à s'acquitter envers les usuriers juifs<sup>5</sup>. —

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 84, n. 140. Cf. n. 148.

2. *Ibid.*, p. 438, n. 165. Cf. p. 159, n. 702.

3. *Ibid.*, p. 88, n. 193.

4. *Ibid.*, p. 707, n. 8.

5. *Ibid.*, p. 216 et *passim*. — Au reste, il est clair que les fonctionnaires de tout ordre avaient fort à faire pour assurer la sécurité des juifs : il est souvent question de juifs et de juives brutalisés.

L'opération inverse était aussi courante<sup>1</sup>. Elle s'étendait, d'ailleurs, à bien des cas. Non seulement des officiers entreprenaient de procurer des délais aux débiteurs gênés et de les « garantir contre le cours des usures », mais il dépendait d'eux d'accorder le plein bénéfice de la protection royale à quiconque avait des raisons pour souhaiter de s'en couvrir. Odeline, dame de Chavigné, avait donné de la sorte 100 sous au bailli de Tours pour qu'il voulût bien placer sa terre, exposée à la redoutable surveillance de ses suzerains, en la garde et saisine du roi<sup>2</sup>. Pierre Boisson, convers de La Rochelle, avait donné 25 l., alors qu'il était juif, au sergent Étienne Gyroire, pour le défendre contre le prieur de Voers, qu'il avait diffamé<sup>3</sup>. — Quelques fonctionnaires se faisaient même fort d'aider, pour une considération, au gain d'un procès pendant devant une cour seigneuriale. Tel Philippe Couraut, le châtelain de Tours. André Vidal, de Saint-Supplix de Tours, avait demandé et obtenu son appui dans une affaire qu'il avait devant la cour du doyen de Saint-Martin. Cette affaire se trouva réglée, il est vrai, sans que Philippe eût eu à intervenir; il réclama, néanmoins, son dû, et à la fin de l'année André Vidal lui envoya trois muids de vin valant 40 sous. Rien de plus régulier si le châtelain s'en était tenu là, mais, l'année suivante, il réclama encore trois muids, et, la troisième année, de même. Il y avait sept ans que cela durait lorsque les enquêteurs furent saisis de la question par Vidal qui, jusque-là, n'avait rien osé dire. Nous avons, ici, la sentence : le châtelain fut condamné à restituer tout ce qu'il avait reçu, sauf les trois premiers muids<sup>4</sup>.

Le sentiment général était, en somme, qu'un habile homme ne pouvait manquer d'acquérir de l'aisance comme agent du roi. Et cette opinion prévalait du haut en bas de la hiérarchie elle-même. C'est ainsi que le sénéchal Oudart, déjà nommé, persuadé qu'un de ses collaborateurs, récemment décédé, qui avait « tenu beaucoup de bailles pour le roi », avait dû laisser de la fortune, conçut le projet de faire épouser la veuve à l'un de ses parents, son neveu ou son cousin. Mais celle-ci, qui avait fait vœu de rester, « pour honorer Dieu », dans l'état de veuvage, refusa. Alors

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 89, n. 204; p. 399, n. 38.

2. *Ibid.*, p. 85, n. 150.

3. *Ibid.*, p. 143, n. 520.

4. *Ibid.*, p. 116, n. 194.

le sénéchal, furieux, déclara qu'il marierait la fille, sinon la femme, vu que les orphelines sont sous la garde spéciale du roi. La veuve, inquiète, prit le parti que, sans doute, elle avait souvent vu prendre, en cas de difficulté, aux clients de son mari ; elle fit tenir au sénéchal une somme de 20 livres. Ce n'était pas assez. On lui réclama 1,500 sous raimondins, sous prétexte que le défunt Étienne en avait gardé autant pour lui d'une taille levée à Valabrègue au temps du sénéchal Pierre d'Athies. Mais quoi ? elle se souvenait fort bien que, sur l'ordre de son mari, elle avait jadis porté cette somme, elle-même, à l'épouse de Pierre d'Athies, à titre de cadeau des hommes de Valabrègue. Elle demanda une enquête sur ce point, ne l'obtint pas. Oudart la fit expulser de sa maison (dont on cloua les portes, comme d'habitude en pareil cas) et saisit tous ses biens. — Les enquêteurs commissionnés dans la sénéchaussée de Nîmes, qui avaient déjà reçu d'innombrables plaintes contre le défunt Étienne, firent enregistrer à la suite celle de sa veuve<sup>1</sup>.

On n'aurait pas suffisamment l'impression de ce que sont les plaintes recueillies par les enquêteurs de Louis IX si l'on s'en tenait aux relevés qui précèdent ; il faut encore embrasser d'un coup d'œil toutes celles qui furent portées contre tel ou tel fonctionnaire en particulier. Choisissons, à titre d'exemple, le cas de Mathieu de Beaune, qui fut bailli de Vermandois pendant quatre ans, de 1256 à 1260.

Quelques mois après la retraite de Mathieu de Beaune, bailli de Vermandois, son administration fut l'objet d'une enquête approfondie, au cours de laquelle on n'entendit pas moins de 508 témoins. Un registre, conservé dans le Supplément du Trésor des chartes, contient les dépositions reçues (à partir du 264<sup>e</sup> témoin) à Chauny, Noyon, Roie, Montdidier, La Villeneuve-

1. *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 436, n. 161. Cf. le cas analogue de la veuve du sergent Robert de Sainte-Gemme (p. 91, n. 226). Nombreuses plaintes de bas officiers qui prétendent avoir été exploités par leurs supérieurs hiérarchiques (*Ibid.*, p. 365, n. 27 ; p. 701 *g*, etc.). Les bas officiers, à leur tour, ne se faisaient pas scrupule de flouter leurs auxiliaires d'occasion : Pierre de Magnac, de Poitiers, se plaint du prévôt du roi à Poitiers qui, « lorsque les hérétiques furent pris et incarcérés dans cette ville, » avait consenti à surveiller un des prisonniers (sans doute pour le moucharder) : Pierre était resté aux fers pendant un mois avec ledit condamné ; mais il n'avait pas touché l'indemnité promise (*Ibid.*, p. 229, n. 1587).

le-Roi, Pierrefonds, Verberie, Béthisy, Compiègne, Crépy-en-Valois et Senlis. La première moitié du manuscrit, qui a disparu, devait se rapporter aux prévôtés de Laon, Saint-Quentin et Ribemont.

Il est clair, d'après les dépositions conservées, que les anciens administrés de Mathieu de Beaune avaient été invités en termes exprès à révéler tous les cadeaux qu'il avait pu accepter d'eux. Sur ce point, les témoins s'efforcent visiblement de ne rien oublier.

— Lorsque le bailli venait à Chauny, dit Pierre Buire, maire de Chauny, la ville lui envoyait toujours, en présent, deux ou trois « pots de vin » ; on lui offrit aussi, une fois, un cadeau de 40 livres, en secret, mais il refusa. Un jour que le bailli était à Chauny, sa suite se plaignit de n'avoir que des housses de mauvaise qualité ; le maire et les jurés en offrirent de neuves, en soie, deux aux clercs et deux aux écuyers. Mathieu fut-il mis au courant ? C'est ce que le maire ignore. — Jean Baien, chevalier, homme du roi, était présent lorsqu'un cadeau de 40 livres fut offert au bailli de la part de la ville de Noyon ; il ne l'accepta pas. — Jean de Plaissier, chevalier, homme du roi, a offert aussi 40 livres au bailli, qui les a refusées ; alors il a donné 4 livres parisis à ses clercs, 40 sous à chacun. — Maître Jean Liebers, avocat en cour séculière, qui fréquentait les assises tenues par le bailli, a offert plusieurs fois divers cadeaux à Mathieu de la part de ses clients ; il les a toujours refusés, et il lui dit un jour : « Si vous m'aimez, ne me parlez plus de cela. » — Gilles de Lions, péager de Roie, dépose que c'est l'usage des péagers de Roie, qui achètent leur charge, de donner tous les ans 100 sous aux clercs du bailli. — Adam de Chaumainsson, chevalier, homme du roi : « Monseigneur Florent de La Boissière était en guerre mortelle contre des voisins. L'évêque de Noyon, son frère, nous manda, à moi et à quelques amis, de venir les défendre, lui et monseigneur Florent. Nous y allions en armes. Le bailli nous fit arrêter comme nous passions par Roie. Et alors monseigneur Mathieu de Quainel, chevalier, donna un faucon lanier, qui valait bien 20 à 30 sous, au fils dudit bailli. Là-dessus, le bailli, à la prière de son fils, délivra les sept écuyers de monseigneur Mathieu, sans leur faire payer d'amende<sup>1</sup>. » — Il est, à la connaissance de Michel Maton, juré de Roie, ancien prévôt, que

1. Cf. n. 88, 95.

l'abbé de Vermand offrit à Mathieu de Beaune un palefroi de 40 livres, et que celui-ci n'en voulut pas. — Hugues, clerc de Jean, prévôt de Roie, a offert à la femme du bailli, de la part de son maître, de l'étoffe pour faire une cotte, qui valait 20 sous; elle a accepté; un gros marchand de bois, Léger de Villers-Cotterets, a semblablement envoyé de la toile à cette dame. Un sergent de la châtellenie de Pierrefonds a reçu naguère du trésorier de Souci, qui est maintenant prieur de Saint-Médard de Soissons, 40 sous forts à distribuer aux gens de la suite du bailli. — Le prévôt de Crépy était un jour avec le bailli Mathieu dans le jardin du roi, à Paris, avec d'autres baillis et chevaliers; quelques-uns de ceux qui étaient là faisaient voir et comparaient leurs coupes, des coupes de madre. Il parut à monseigneur Mathieu qu'il n'en avait pas d'aussi belle, et il dit à son clerc : « Allez avec le prévôt de Crépy, allez m'acheter une coupe plus belle que toutes celles-ci. » Le prévôt, au sortir du jardin, avisa un bourgeois de Crépy, Jean Silvestre; ils achetèrent ensemble une coupe de madre avec un pied d'argent et un étui pour la mettre, et ils portèrent ces objets à l'hôtel du bailli... — Autre histoire. Henri *de Foro*, juré de Senlis, avait été inquiété, ainsi que d'autres bourgeois de Senlis, par-devant le bailli Mathieu, au sujet des usures. Il se rendit chez le bailli, à Pierrefonds, avec l'intention de lui offrir 25 livres tournois pour s'assurer sa bienveillance. Mathieu n'était pas là. Sa femme refusa la somme. Alors Henri *de Foro* déposa les 25 livres dans un coin, en disant : « Madame, voici où j'ai mis l'argent dont vous n'avez pas voulu; prenez-le; gardez-le pour moi. » Mais la dame : « Mon mari me gronderait, s'il savait cela. » Henri répliqua : « Madame, ne craignez rien; j'ai des affaires avec le bailli, et, s'il vous cherche querelle, je me charge de tout arranger. » Le fait est que les usuriers de Senlis ne furent pas inquiétés davantage. Mais, déclara Henri *de Foro*, c'est parce que l'évêque de Senlis n'insista pas : c'était lui qui avait soulevé toute l'affaire, à l'instigation de l'archevêque de Reims, qui regrettait de le voir se désintéresser des délits d'usure, apanage du for ecclésiastique... L'enquête en était là, lorsque le chapelain de l'ex-bailli Mathieu, qui avait sans doute eu vent de cette déposition d'Henri, se présenta devant l'enquêteur : « Je ne sais, dit-il, si vous avez déjà entendu Henri *de Foro* ni si ledit Henri vous a parlé des 20 livres parisis que monseigneur a reçues de lui; mais je veux que vous le sachiez : monseigneur Mathieu

a encaissé cette somme à titre d'amende, parce que ledit Henri, convoqué à un parlement, n'avait pas comparu au jour fixé; les maîtres de la cour avaient ordonné qu'une amende lui fût infligée pour ce fait. Au reste, la somme en question a été versée à l'actif du roi, comme on peut le vérifier dans les archives » (*in scriptis domini regis*). — Un nommé Viois était en prison, accusé de meurtre. La famille et des amis de cet individu vinrent reconnaître devant Pierre Restous, échevin de Chauny, qu'ils devaient 50 livres parisis à Hurtevin, gardien de la prison. Or, le bailli Mathieu de Beaune qui, jusque-là, s'était montré impitoyable, disant qu'il ferait pendre Viois, fut, dès lors, beaucoup plus facile; il fit mettre l'inculpé en liberté sous caution. La chose parut louche à bien des gens. Un frère de Viois vint déposer qu'Hurtevin avait déclaré que, sur les 50 livres, il y en aurait 40 pour le bailli. Hurtevin nia : les 50 livres étaient pour les frais du séjour de Viois à la prison et pour payer les défenseurs; il a dû donner 50 sous à un avocat de Roie pour un seul jour de travail.

La manière dont Mathieu de Beaune avait rendu la justice n'était pas irréprochable, à l'avis de Renaut de Corbeil, prévôt de Senlis, qui s'empressa de communiquer, à l'enquête, ses observations sur ce point. En effet, c'était autrefois l'habitude, à Senlis, de tenir les assises de six semaines en six semaines, et de notifier, à la fin de chaque session, la date de la prochaine; or, le bailli Mathieu a innové : il a tenu les assises de neuf en neuf, voire de dix en dix semaines; quant à la date de la prochaine session, il ne la notifiait lui-même au prévôt, chargé de la publier, que huit ou dix jours avant. Mais la prévôté de Senlis a vingt lieues de long sur sept de large, et il y avait beaucoup de plaideurs auxquels le prévôt était hors d'état d'adresser des convocations particulières, faute de connaître leurs noms et les affaires pendantes; il s'ensuivait que des gens faisaient défaut, manque d'être avertis, s'exposaient ainsi à des amendes, ou, avertis trop tard, n'avaient pas le temps de préparer suffisamment leurs preuves et leurs arguments. Les inculpés, cités à raison d'un délit, qui font défaut pendant trois quinzaines, sont, d'après la coutume locale, bannis aux premières assises qui suivent ces trois quinzaines, et leurs biens justiciés<sup>1</sup>. Retarder les assises, c'était donc retarder

1. Cf. l'enquête sur l'administration d'un successeur du bailli Mathieu en 1269 (p. 700, n. 9) : Philippe Lardès, de Compiègne, fut un jour blessé au bras,

la justice. C'était désorganiser la justice. — Ce n'est pas tout. Le bailli Mathieu avait l'habitude, en tenant les assises, de faire traîner en longueur les affaires des pauvres et des malheureux, en admettant les contremands des nobles et des riches. Pourquoi? Parce que les intéressés savaient l'en prier, sans doute. Renaut de Corbeil a vu bien des cas où il a admis des contremands et consenti des récréances sans motif légitime, notamment dans des affaires de nouvelle dessaisine, de violence, de force, de lettres scellées, où contremands et récréances sont prohibés. Jamais il ne donnait ses raisons. — Voici d'ailleurs des cas précis où, selon Renaut, le bailli s'est mal conduit. — Les hommes de Froidmont et de Bailleu-sur-Thérain avaient brûlé ou jeté à l'eau des meules de foin appartenant aux moines de Froidmont, qui sont sous la garde du roi, et défoncé leurs prairies; ils avaient poursuivi les moines, les armes à la main, en criant : « A mort! à mort! » Après enquête, ils furent trouvés coupables, et le prévôt voulut les arrêter; mais ils s'enfuirent. L'affaire a été retardée pendant quinze mois par la faute du bailli et n'a pas abouti; le roi n'a pas eu son amende; le crime n'a pas été puni. — Jean de Chantilly, chevalier, était en désaccord avec Ansous, fils de Mgr Jean de Ronquerolles; un soir, au crépuscule, il s'empara par la force d'un homme et de trois chevaux dudit Ansous. Le prévôt lui ordonna de les rendre. Il n'en fit rien pendant douze jours. Alors le prévôt saisit ses biens. Mais le bailli Mathieu, informé, en fit faire récréance sur récréance (*fecit fieri recredenciam de recredencia in recredenciam*), si bien que l'affaire n'a pas abouti; le roi n'a pas eu son amende; le délit n'a pas été puni<sup>1</sup>. — Il y a longtemps que l'enquête au sujet de la destruction violente de certains étaux au marché de Senlis traîne sans aboutir; Henri *de Foro* était compromis dans

« d'arne molue », par un valet de Compiègne, Lorins li Mouniers. Or, Lorins requit au bailli « asseurement » dudit Philippe, lequel fut convoqué. N'ayant pas été touché par la convocation, il ne comparut pas. Alors ses biens et ses créances furent saisis et il fut banni du royaume. Le pétitionnaire remarque que le bailli n'aurait pas dû agir ainsi après une seule défaute, car « il est coustume en la terre le roi, quant uns homs est deffaillans de venir devant joustice, que on le doit ajourner par .iiii. quinzaines au mains » avant de le bannir.

1. Pierre, moine de Chaalis, dit aussi que Mathieu de Beaune faisait traîner en longueur les affaires de Chaalis contre l'abbaye de Compiègne et contre la bouteillière de Senlis, dame de Chantilly, parce qu'il leur était favorable, *pro-rorando de die in diem et de assisiis in assisiis* (p. \*329). C'est une accusation

cette affaire ; les 20 livres que le bailli a reçues d'Henri n'y sont-elles point pour quelque chose ? — Renaut de Corbeil connaît-il des cas où le bailli aurait positivement fait tort à des justiciables ? Il ne s'en souvient pas ; cependant Aubin de La Boissière, chevalier, et son frère ont été incarcérés par ses ordres directs, sans avoir été avertis par le prévôt. Renaut ne va pas jusqu'à dire qu'ils l'aient été à tort, car il a su depuis qu'ils avaient envahi à main armée la terre de Philippe de Rémi, chevalier ; mais il est évidemment froissé que la plainte du sire de Rémi n'ait pas été déposée entre ses mains.

Simon de Rivier se plaint que le bailli Mathieu lui ait extorqué injustement 90 livres parisis dans les circonstances suivantes. Il (Simon) était en désaccord avec Nicolas Saquet, chevalier, au sujet d'un pré sis au-dessous de Ressons (Oise). Nicolas Saquet avait annoncé qu'il ferait faucher ce pré. Simon de Rivier prit les devants, car c'était son pré ; accompagné de gens « qui n'étaient pas précisément armés, mais qui avaient des armes avec eux » (cent hommes et quarante femmes, avec des glaives, des épées, des fourches ferrées, des massues, des arcs et des flèches, des bâtons, des cailloux), il mit dans le pré six faucheurs, qui fauchèrent. Cependant, frère Robert, templier, était allé chercher le prévôt de Pierrefonds pour protéger ledit Simon, qui est tencier du Temple, contre toute violence. Le prévôt, voyant ce qui se passait, dit : « Je vous arrête tous ; allez à la prison du roi, à Pierrefonds ; car vous êtes venus ici en armes contre les défenses du roi. » Simon répliqua : « Laissez-les ; c'est moi qui les ai amenés ; je réponds pour eux. » Voilà pourquoi Simon, après avoir été en prison, a payé la somme qu'il réclame. Il la réclame, car cette amende lui a été infligée arbitrairement ; c'est en vain qu'il a demandé à plusieurs reprises qu'elle fût taxée, en assise, par les pairs et les chevaliers de la châtellenie de Pierrefonds, si vraiment il en devait une, ce qu'il ne pensait pas, puisque c'était son pré. — Le bailli réplique, pour sa défense : « Oui, Simon a payé 90 livres, 80 d'amende au roi, dont j'ai compté à Paris : voir les archives de ma comptabilité, et 10 pour le prévôt qui l'a pris en flagrant délit. Le roi avait fait défense d' « aller en

fréquemment dirigée contre les justiciers du roi par les clients des enquêteurs de 1247 qu'ils savaient jouer de leur droit d'assignation pour favoriser certains plaideurs et en fatiguer d'autres (*Hist. de Fr.*, XXIV, p. 197, n. 1176 ; p. 405, n. 4 ; etc.).

« armes ». Au reste, il y avait alors une trêve conclue entre Simon de Rivier et Nicolas Saquet, et c'est au mépris de cette trêve (*abstinentia*) que Simon s'est conduit comme il l'a fait<sup>1</sup>. » Sur le grief d'arbitraire, le bailli laisse la parole à d'autres témoins, qui le justifient pleinement : « Simon, dit le prieur de Pierrefonds, pair de la châtellenie, demandait que son amende fût taxée par les pairs et les chevaliers en assise. Le bailli ne s'y opposa pas, au contraire; ce sont les pairs qui ont refusé de juger, faisant valoir qu'il n'y avait pas de précédents, qu'il s'agissait d'une infraction aux ordres du roi, et qu'ils ne savaient pas ce que le roi voulait avoir de ceux qui ne lui obéissaient pas. Leur avis unanime fut que c'était à la cour royale de juger et de taxer ladite amende. »

Les enquêteurs ne recueillirent point contre Mathieu de Beaune d'imputations plus graves que celles-là; mais ils en recueillirent beaucoup de plus légères, car il n'en est point de si insignifiantes que, suivant l'usage du temps, ils n'aient jugé à propos de faire consigner par écrit. Mathieu Germain, drapier, dit qu'il vendait au bailli ses marchandises au prix coûtant, sans rien recevoir pour son travail; un bourgeois de Verberie dit que, dans le procès entre les hommes de Verberie et l'abbé de Compiègne, le bailli s'est montré trop favorable à l'abbé de Compiègne; Pierre Ganne prétend que le bailli l'a menacé de le faire jeter dans la fosse aux larrons s'il disait quelque chose de défavorable contre lui; le chapelain de la chapelle du roi à Choisy-au-Bac dit que la maison et la chapelle du roi à Choisy étaient en si mauvais état au temps de Mathieu de Beaune qu'il dut les faire réparer à ses frais. Le chapelain de la chapelle du roi à Compiègne est inquiet de la manière dont le bailli Mathieu a laissé tomber en désuétude les droits du roi : il a des cousius, à Compiègne, qui sont de telle condition que, lorsqu'ils ou elles se marient, ils ou elles doivent au roi une denierée de cire à la Saint-Rémi, tous les ans; or, depuis quatre ans, ils ne s'acquittent plus de cette redevance; comme le bon chapelain en faisait charitablement l'observation au bailli, pour lui rafraîchir la mémoire, celui-ci lui a répondu que ces gens étaient en pourparlers pour racheter ladite obliga-

1. Simon de Rivier chicane sur ce point. Il n'y avait pas de trêve proprement dite. Le mari de sa sœur lui avait dit seulement qu'il avait accepté, en son nom, le maintien du *statu quo* jusqu'au lundi suivant après la messe; et les faits se sont passés ce lundi-là, après la messe chantée.

tion; mais ils n'ont rien racheté et ils continuent à ne pas payer. Cette affaire est très sérieuse, au sentiment du chapelain, car cette denierée de cire est considérée à Compiègne comme un signe que ceux qui la doivent sont aussi sujets aux droits de formariage et de mainmorte, et plusieurs sont bien riches... — D'autre part, plusieurs témoins déclarèrent, comme Pierre de Hangest, maire de Montdidier, et Philippe d'Ambleni, prévôt de Chauny, qu'ils n'avaient jamais vu, pour leur part, de meilleur bailli en Vermandois<sup>1</sup>.

1. Comparer les imputations dirigées, quelques années plus tard, contre l'administration de Geoffroi de Roncherolles, un des successeurs de Mathieu de Beaune en Vermandois (*Hist. de Fr.*, XXIV, p. 698 et suiv.). Il n'est guère accusé que de négligence et d'arbitraire par des plaideurs malheureux. Exemples : Thibaut de Feigneux se dit « deseritez sans reson » de la mairie de Feigneux, dont il avait hérité de son père, qui l'avait héritée du sien, et ainsi de suite depuis le temps de la comtesse Alienor de Vermandois. Thibaut, à la mort de son père, exposa la chose au bailli, en s'écriant : « Merci, gentiux bailglis, enquezez se ce est voirs que je requier par devant vous, comme cil qui suis près et appareilglis d'atendre l'enqueste dou païs ou de prouver par bons témoignages loiaus qu'il est ainsinc quant je di. » Mais le bailli, conseillé par des gens qui n'aimaient pas Thibaut, refusa de l'écouter et le traîna d'assise en assise, de sorte qu'il y dépensa son petit avoir. Thibaut ne put avoir de lui ni droit, ni loi, ni enquête. Mais « mesires li rois n'a cure ne volenté ni courage de riens tolr a nul homme qui soit, puisqu'il i sache sa droiture en quelcunqe menniere que ele i puist estre ». Le pétitionnaire supplie les enquêteurs de lui faire droit en rémission de leurs âmes.

Garnier, « de derrière le moustier de Vailli », a épousé Marie, veuve de Jehan de Crespi en Laonnais, bourgeois de Vailli, dont elle a eu des enfants. Ce Jehan était venu de Crespi, « comme bourgeois le roi et de commune », à Vailli, où il avait été reçu par le maire et les jurés. Il demeura treize ans ou plus à Vailli; puis il s'en alla à Soissons, où il resta longtemps fixé. Alors Pierre Engelars, bailli de Vermandois, à qui l'on avait dit que ledit Jehan était « hors le roi de cors », le traduisit à ce sujet par-devant lui, à Laon. Enquête faite et la vérité sue, il dit à Jehan, en pleine assise : « Jehan, vous estes delivres, que je ai trouvé par enqueste que vous estes bourgeois le roi, et devant et après, sans redevance d'onmage de cors. » Le bailli Mathieu de Beaune, successeur du bailli Engelars, ne réclama pas non plus l'hommage de corps. Mais Geoffroi de Roncherolles est venu qui, à la suggestion des ennemis de Jehan, l'a tant grevé d'ajournements, par prison et autrement, qu'il lui extorqua 300 livres parisis, sans jugement. Garnier réclame cet argent pour la veuve et les enfants du défunt.

Jehan de Guise avait eu une querelle avec le fils d'un bourgeois de Compiègne, Estienne Larde, dans les champs, entre le bois et la ville; il l'avait frappé, mais « sans sanc, sans plaie et sans main garnie ». Estienne n'avait pas jugé à propos d'introduire une plainte. Cependant, le maire de Compiègne fit enfermer Jehan dans la prison municipale, au beffroi, et ensuite, à la requête du bailli, le livra à celui-ci, qui le fit transférer dans la geôle du roi. Soixante livres d'amende ont été exigées. Jehan ne voulait pas payer, car le bailli ne

Que faut-il conclure de tout cela? C'est au lecteur de conclure, car il en sait, maintenant, aussi long que l'on en peut savoir. — Il semble, n'est-il pas vrai? que les enquêteurs de saint Louis ne reçurent point de bien terribles confidences; on se dit que si tous les baillis royaux ne furent pas, au XIII<sup>e</sup> siècle, plus coupables que ce Mathieu de Beaune, dont il parut nécessaire de soumettre l'administration à une enquête spéciale, ce n'étaient ni des tyrans ni de malhonnêtes gens; quant aux agents inférieurs, ils ressemblaient sans doute aux *stanovoï* et aux *ispravniks* ruraux, grossiers, chapardeurs et redoutés des pauvres, dont, au XIX<sup>e</sup> siècle, trois générations de romanciers russes ont tracé des portraits concordants. Il est, du reste, peu probable que le hasard ait fait disparaître toutes les accusations sérieuses, en ne laissant subsister que les anodines. Il l'est encore moins que les justiciables n'aient pas osé tout dire, car ils parlèrent très librement. Les enquêtes des enquêteurs de saint Louis sont donc, somme toute, à l'honneur d'officiers, évidemment investis d'une autorité très étendue, qui n'ont pas prêté davantage à la médisance.

Encore un mot. Conformément aux intentions de Louis IX, une très notable proportion des doléances présentées aux enquêteurs sont dirigées contre le gouvernement (« le roi ») en général, et non contre ses agents, en tant qu'individus. C'est ainsi que, en 1247, des centaines de pétitionnaires se dirent victimes des récentes guerres de la couronne contre le roi d'Angleterre, contre le comte de Toulouse, contre le comte de la Marche, contre le comte de Bretagne, contre le seigneur de Lunel, soit qu'ils eussent été injustement inquiétés ou dépouillés, eux-mêmes ou leurs ancêtres, sous prétexte d'adhésion ou de fidélité aux ennemis du roi<sup>1</sup>; soit que, fidèles au roi, ils eussent été exposés à des réquisitions arbitraires, sans payement<sup>2</sup>, ou que, enrôlés sous sa bannière, ils n'eussent pas reçu

peut lever amende de 60 livres « se il n'i a sanc ne main garnie »; il faisait valoir que le bailli ne pouvait être à la fois demandeur, accusateur et juge; il demandait à être jugé « selonc les us et les costumes de Compiegne et de chasterie et des chevaliers qui en sont ». Mais il n'y eut pas de jugement. Le bailli leva les 60 livres d'autorité, « par la raison de la proie de la vile que il fist prendre ». La « proie » prise, le maire dit à Jehan qu'il n'y avait rien à faire: on ne saurait « estriver ne plaidier encontre le bailliu qui est ou lieu dou roi ». Jehan réclame la somme qui lui a été extorquée.

1. Voir surtout les *Querimoniae* de la Normandie (récemment annexée par Philippe-Auguste) et du Languedoc (Albigeois). Cf. p. 82, 83, 149 et *passim*.

2. Voir p. 254 et suiv. et *passim*. Il s'agit surtout de réquisitions d'objets mobi-

le montant de la solde promise<sup>1</sup>. Mais le départ des responsabilités était difficile à faire lorsqu'il s'agissait de la violation des privilèges traditionnels et de « ces nouveautés détestables qui s'introduisent tous les jours ». Impositions et convocations au mépris des anciennes immunités, restrictions, empiètements et exigences de toutes sortes, tout cela était-il imputable au « roi », ou à ses officiers? On aimait à croire, naturellement, que le roi n'y était pour rien et à tout attribuer à des excès de zèle subalterne. La plupart des protestations soulevées par des atteintes à des droits ou à des privilèges figurent donc dans la comptabilité des enquêteurs, comme on l'a vu plus haut, au passif des fonctionnaires. Elles y figurent, à moins que la conduite de ceux-ci n'eût été expressément approuvée d'en haut<sup>2</sup>, même dans les cas où ils ne pouvaient pas être soupçonnés d'avoir été mus par leur intérêt personnel, par exemple lorsque des amendes, indument infligées par eux, avaient été tout entières encaissées par le Trésor<sup>3</sup>. Et cela s'explique assez.

Ch.-V. LANGLOIS.

(*Sera continué.*)

liers et à l'occasion des charrois. — Exemples : Jean *de Burgis*, nourricier de la reine Blanche et bénéficiaire du roi dans le pays de Béziers, se plaint qu'on lui ait réquisitionné un roncín pour le service de monseigneur Jean de Beaumont, commandant en chef des troupes royales contre les rebelles en 1240, à 12 sous de loyer par jour, « suivant la coutume du roi », et de n'avoir rien reçu (*Hist. de Fr.*, XXIV, p. 366, n. 32). Roger Garouth, de Morainville, se plaint d'avoir loué trop cher la prévôté du roi à Brionne (Eure) parce que le roi Philippe-Auguste, lorsqu'il alla combattre en Flandre, réquisitionna presque toutes les charrettes du pays, à cause de quoi le marché de Brionne fut beaucoup moins fréquenté qu'il n'avait coutume de l'être (*Ibid.*, p. 40, n. 300).

1. Cf. plus haut, note 3 de la p. 6.

2. Voir *Hist. de Fr.*, XXIV, p. 112, n. 150 : « Hoc ad regem pertinet, quia de mandato regis fecit baillivus et inter explecta regis fuit. » Cf. *Ibid.*, p. 108, n. 122, et p. 121, n. 239.

3. Autre exemple : les viguiers du roi de France à Béziers ont pris à une orpheline le petit champ qu'elle tient de l'église Saint-Aphrodise pour y installer des fourches patibulaires, « contre Dieu et contre raison », quoiqu'il y eût ailleurs, d'ancienneté, un autre emplacement destiné à cet usage; il s'ensuit qu'elle ne tire plus de son champ le revenu accoutumé, car les ouvriers agricoles n'y veulent plus travailler, à cause de la puanteur des cadavres, et, dans la belle saison, la foule qui assiste aux exécutions piétine les récoltes alentour (*Ibid.*, p. 363, n. 14). C'est au roi que l'orpheline demande une indemnité; mais elle n'incrimine, bien entendu, que l'indiscrétion des viguiers.

# LE CONVENTIONNEL GOUJON

(Suite <sup>1</sup>.)

---

## CHAPITRE IX.

### TRIPPSTADT ET TRÈVES.

*Goujon ministre par intérim. — Il remplace Hérault-Séchelles à la Convention. — Sa mission aux armées du Rhin et de la Moselle. — Arrivée à Metz. Hentz. Situation des armées. Le plan de Carnot. — Marche en avant et combat du 15 messidor. La panique de Schweigenheim. — Reprise de l'offensive. La victoire de Trippstadt. — Tournée en Alsace. Le Haut-Rhin en juillet 1794. Garnerin à Colmar. La commission révolutionnaire. — Le scandale d'Hirsingen et l'arrêté du 4 thermidor contre les prêtres. — Renforts de Vendée, Bourbotte. Le coup de main sur Trèves. — Incendie de Kusel. Rappel de Hentz. — Prise de Trèves. Le mobilier des émigrés et le milliard du Palatinat. Nouveau plan d'action. Retour de Goujon à Paris.*

Pendant plus d'un mois, Goujon se trouva éloigné des affaires et demeura dans une retraite complète. Le 16 germinal, le Comité de Salut Public l'en tirait brusquement pour l'appeler au ministère. Un décret du 12 germinal venait de supprimer les anciens départements ministériels pour les remplacer par douze commissions exécutives, composées chacune de deux membres et d'un adjoint. Mais l'organisation nouvelle devait demander un certain temps, et, en attendant, il fallait remplir la place de Paré et de Deforgues, ministres de l'Intérieur et des Affaires

1. Voir *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 1; t. XCI, p. 21, 253.

étrangères, mis l'un et l'autre en état d'arrestation. Le Comité de Salut Public désigna Goujon pour exercer l'*intérim* des deux départements, et la Convention rendit un décret conforme<sup>1</sup>. Au ministère, Goujon n'eut que le temps de signer quelques pièces, de recueillir parmi son personnel un don patriotique de 2,348 livres 3 sous et 3 deniers<sup>2</sup> et de donner audience à quelques ministres étrangers. Il reçut notamment le représentant de la République de Gênes, Bartolommeo Boccardi, et il l'entretint des affaires d'Italie assez longuement, avec un air de compétence que Boccardi trouva surprenant chez ce ministre improvisé<sup>3</sup>. Au bout de trois jours, ses fonctions cessèrent, et le Comité de Salut Public le remplaça par Herman<sup>4</sup>. Goujon venait en effet d'entrer à la Convention, et le mandat de député était incompatible avec le ministère.

Le 16 germinal, Hérault-Séchelles avait été condamné à mort avec Danton et exécuté le jour même. Il laissait vacant un siège de représentant à la Convention pour le département de Seine-et-Oise. Des cinq suppléants nommés aux élections de septembre 1792, un seul demeurait disponible, c'était le dernier, Goujon. Des quatre autres, Grouvelle, Lagrange, Richaud et Vénard, le premier était ministre de la République à Copenhague, le second, presque sexagénaire et tout récemment remarié, voulut rester dans la retraite, les deux derniers avaient déjà remplacé Gorsas et Kersaint. Goujon fut donc appelé pour succéder à Hérault. Le 26 germinal, sur le rapport du Comité des décrets, attestant qu'il avait toujours « brûlé du plus pur patriotisme », son admission était prononcée par la Convention<sup>5</sup>.

Goujon s'installa dès lors à Paris, avec sa femme, sa mère, Tissot, Sophie et les « petits ». Ils allèrent demeurer au faubourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, n° 167, juste en face de l'ancien hôtel Molé, siège de la Commission d'agriculture et des arts, dont Tissot était membre adjoint. Isolés dans Paris, n'y connaissant à peu près personne, ils vivaient en famille et sortaient

1. *Procès-verbal de la Convention*, 16 germinal an II, p. 14.

2. Dont 3 sous et 3 deniers en numéraire, le reste en assignats (*Procès-verbal de la Convention*, 20 germinal, p. 117).

3. Boccardi au Sénat de Gênes, 9 avril 1794 (Colucci, *la Repubblica di Genova et la Rivoluzione francese*, t. I, p. 34).

4. *Moniteur*, réimpr., t. XX, p. 168.

5. *Procès-verbal de la Convention*, 26 germinal, p. 238.

rarement, pour ménager la santé de Lise, qui allait être mère. Goujon se rendait chaque jour à l'Assemblée, mais n'y prenait jamais la parole. Le soir, Tissot allait aux Jacobins écouter Robespierre, et son beau-frère l'y accompagnait quelquefois. Cette vie paisible et heureuse dura deux mois seulement. Au commencement de messidor, il fallut se séparer. Goujon venait d'être désigné par la Convention pour se rendre aux armées du Rhin et de la Moselle<sup>1</sup>. Il partit, non sans regret, le 5 messidor, emmenant comme secrétaire Tissot, qui avait obtenu un congé de la Commission d'agriculture. Deux jours plus tard, ils étaient à Metz, et, dès en arrivant, Goujon écrivait à sa femme<sup>2</sup> :

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

An II, 7 messidor.

..... Ma bien-aimée, ménage-toi aussi, pour moi qui t'aime tendrement et pour le fruit de notre union que tu portes dans ton sein. C'est pour la patrie que je me suis éloigné un moment de toi ; il n'est qu'elle qui pouvait obtenir de moi ce sacrifice. Conserve aussi, chère bien-aimée, nourris dans ton cœur ce sentiment qui porte à se dévouer pour elle ; sois mère et épouse républicaine ; nous nous chérirons plus tendrement, nous nous reverrons plus joyeux alors que j'aurai pu lui être utile. Adieu, ma bien-aimée ; je m'en vais visiter l'arsenal ; crois que je t'aime tendrement, que je t'aimerai jusqu'à mon dernier soupir. Embrasse pour moi maman, ma sœur, les petits. Je vous recommande les uns aux autres. Aimez-vous tous comme je vous aime ; rendez-vous réciproquement contents et heureux. Moi, je revolerai vers toi, ma bien-aimée, dès qu'il sera possible.....

G.

A Landau, quartier général de l'armée du Rhin, Goujon se rencontra avec son collègue Hentz. Nicolas Hentz était Lorrain, né à Sierck en 1750. Homme de loi, juge de paix, puis conventionnel, il avait dû s'improviser homme de guerre. Depuis dix-

1. Nous ignorons la date précise. Le décret qui nomme Goujon ne figure ni au *Procès-verbal*, ni au *Moniteur*, ni dans le *Recueil* de M. Aulard. Dans son *Compte-rendu à la Convention*, imprimé en vertu du décret du 3 nivôse an III (Bibl. nat., Le<sup>39</sup> 171), Goujon dit expressément : « Je suis parti de Paris le 5 messidor. » Il ne donne pas la date du décret et de l'arrêté du Comité de Salut Public qui l'envoyaient aux armées.

2. D'après Jarrin, *Alexandre Goujon*, p. 23.

huit mois, il était commissaire aux armées. On l'avait vu successivement à l'armée du Centre, dans les Ardennes, à la frontière du Nord, en Vendée, enfin sur la Moselle et le Rhin<sup>1</sup>. Vivant sans cesse parmi les soldats, il avait pris quelque chose de leurs manières et de leur langage. Comme beaucoup de ceux qui avaient fait la guerre en Vendée, il était devenu soupçonneux et volontiers implacable. Mais il était plein de bravoure, d'énergie et d'autorité. Goujon, beaucoup plus jeune et sans expérience de la guerre, se laissa, dans les premiers jours tout au moins, aisément conduire par lui.

Les deux représentants s'entendirent avec leur collègue Rougemont<sup>2</sup> pour surveiller les opérations combinées des deux armées du Rhin et de la Moselle. Au début de la campagne de 1794, l'armée de la Moselle, affaiblie de 50,000 hommes, qui formèrent un peu plus tard l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, avait été réduite à trois divisions, échelonnées de Longwy à Kaiserslautern, sous les ordres du général en chef Moreaux<sup>3</sup>. A la même époque, l'armée du Rhin, commandée par Michaud<sup>4</sup>, qui

1. Après le 9 thermidor, dénoncé par Merlin de Thionville pour avoir fait brûler un village du Palatinat, où il avait cru trouver une fabrique de faux assignats, il fut décrété d'arrestation le 5 avril 1795. Amnistié le 4 brumaire an IV, il devint directeur de l'enregistrement dans le Nord, sous le Directoire, puis se retira à Beauvais, où il vécut assez misérablement jusqu'en 1816. Proscrit alors comme régicide, il passa aux États-Unis et y mourut vers 1820, dans une petite île du lac Erié (Chassin, *Vendée patriote*, t. III, p. 174; *Grande Encyclopédie*, art. de Ét. Charavay).

2. Député du Mont-Terrible. Il avait été envoyé à l'armée du Rhin, pour y surveiller l'embrigadement, en ventôse an II.

3. Moreaux (René), né à Rocroy le 14 mars 1758, engagé au régiment d'Auxois-infanterie le 1<sup>er</sup> mars 1776, envoyé en congé le 14 novembre 1779, était devenu entrepreneur de travaux publics à Rocroy. Commandant de la garde nationale de cette ville le 21 septembre 1789, il avait été nommé commandant en second du 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires des Ardennes le 20 septembre 1791, général de brigade le 15 mai 1793 et général de division le 30 juillet suivant. Commandant du corps des Vosges le 6 septembre 1793, il avait été promu général en chef provisoire de l'armée de la Moselle le 25 juin 1794. Il mourut à Thionville le 22 pluviôse an III.

4. Michaud (Claude-Ignace-François), né à la Chaux-Neuve (Doubs) le 28 oct. 1751, fils du greffier de cette ville, volontaire au 5<sup>e</sup> chasseurs à cheval le 10 septembre 1780, congédié le 22 novembre 1783, devint capitaine au 2<sup>e</sup> bataillon des volontaires du Doubs le 9 octobre 1791, lieutenant-colonel le 29 décembre et général de brigade à l'armée du Rhin le 19 mai 1793. Divisionnaire le 25 septembre suivant, il reçut le commandement en chef de l'armée du Rhin le 19 nivôse an II, passa au commandement par intérim de l'armée d'Angleterre

avait succédé à Pichegru, était formée à quatre divisions et placée sur un front beaucoup plus restreint, de Neuhofen, sur le Rhin, à Neustadt, au pied de la Haardt. Deux faibles brigades, commandées par Siscé et Laboissière, et établies à Frankenstein et à Saint-Lambrecht, assuraient la jonction des deux armées. Elles occupaient les gorges escarpées qui, des hauteurs de la Haardt, descendent dans la plaine du Rhin vers Neustadt, Edenkoben et Landau. L'intervalle entre Blieskastel et Neustadt était le point faible de la ligne française. Aussi, les Prussiens du feld-maréchal Möllendorf et les Autrichiens du prince Hohenlohe-Kirchberg avaient-ils essayé dès le mois de mai d'enfoncer ce faible rempart, et de pousser hardiment entre Landau et Deux-Ponts jusqu'à la frontière de Lorraine<sup>1</sup>. Le 3 et le 4 prairial, après une vigoureuse résistance, les troupes françaises avaient dû reculer vers la Sarre et la Queich, et les deux armées du Rhin et de la Moselle avaient transporté leur ligne de communication plus au sud, de Blieskastel à Landau, par Hornbach, Pirmasens et Annweiler<sup>2</sup>. C'est à ce moment que le Comité de Salut Public, mécontent de cet insuccès et désireux de le réparer, envoya Hentz comme représentant aux armées de la Moselle et du Rhin. Il indiquait, en lui donnant ce titre, l'intention de lier d'une manière constante les opérations des deux armées, conformément au plan tracé par Carnot dans son rapport du 11 pluviôse<sup>3</sup>. Hentz, à peine arrivé, destitua le chef d'état-major de Michaud, Bourcier, ainsi que les généraux Férino et Delmas, et nomma général de brigade l'adjutant général Gouvion Saint-Cyr, dont il fit quelques jours plus tard un général de division<sup>4</sup>.

le 16 messidor an VII et à celui de l'armée de Hollande le 27 fructidor an XIII (14 septembre 1805). Gouverneur des villes hanséatiques en novembre 1806, inspecteur général d'infanterie le 14 avril 1813, retraité le 24 décembre 1814; il mourut à Luzancy (Seine-et-Marne) le 19 septembre 1835.

1. Gouvion Saint-Cyr, *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle*, Paris, 1829, 4 vol. in-8°, t. II, chap. 1.

2. Le général Michaud à la Convention, 4 prairial an II; le général Ambert au général Moreaux, 4 prairial (*Moniteur*, réimpr., t. XX, p. 609).

3. Gouvion Saint-Cyr, *op. cit.*, t. II, p. 435. Le même titre avait déjà été donné à J.-B. Lacoste et Baudot.

4. Gouvion Saint-Cyr (Laurent), né à Toul le 13 avril 1764. Volontaire le 1<sup>er</sup> septembre 1792 dans le 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs de Paris, capitaine le 1<sup>er</sup> novembre 1792, adjudant général-chef de bataillon à l'armée du Rhin le 11 septembre 1793, chef de brigade le 21 nivôse an II; nommé général de bri-

Il préleva sur l'armée du Rhin un contingent de huit bataillons pour renforcer la droite de l'armée de la Moselle et établir solidement sa liaison avec l'aile gauche de l'armée du Rhin. En échange, le général Michaud devait recevoir quelques jours plus tard dix bataillons venant de l'armée des Alpes. Moreaux put faire occuper par des forces sérieuses la route des Deux-Ponts à Landau par Blieskastel, Hornbach, Pirmasens et Annweiler. Il s'agissait maintenant de reprendre l'offensive, de déloger les Prussiens de la Haardt et de repousser en même temps les Autrichiens dans la plaine du Rhin jusqu'à Mannheim en les contraignant à repasser le fleuve. Hentz et Rougemont tinrent un conseil de guerre à Landau le 2 messidor (20 juin)<sup>1</sup>. Michaud et les généraux de division de l'armée du Rhin<sup>2</sup> y assistaient, ainsi que Moreaux et l'un de ses divisionnaires, Ambert<sup>3</sup>. Hentz, chez lequel avait lieu le conseil, avait eu soin, pour stimuler le zèle des timides, de laisser ouvertes les fenêtres de son salon, qui donnaient sur la grande place de Landau et par où l'on apercevait la guillotine dressée en permanence<sup>4</sup>. On décida de reprendre l'offensive sur toute la ligne. Mais l'attaque ne devait être prononcée et poussée à fond que sur la droite, dans la plaine entre le Rhin et les gorges de la Haardt, où commandait Desaix, face à face avec les Autrichiens de Hohenlohe-Kirchberg. On espérait aller jusqu'à Spire et envelopper les Prussiens, qui s'étaient retranchés sur les hauteurs en avant de Kaiserslautern, autour de Trippstadt. L'attaque fut ordonnée pour le 15 messidor (2 juillet). Elle était en pleine préparation quand Goujon arriva, le 9, à Landau. Il parcourut d'abord, avec son collègue Hentz, les can-

gade le 22 prairial an II et général de division (définitivement) le 16 fructidor suivant, il fit les campagnes de l'Empire, reçut le bâton de maréchal le 27 août 1812, fut ministre de la Guerre du 9 juillet au 28 septembre 1815, ministre de la Marine et marquis le 23 juin 1817. De nouveau ministre de la Guerre du 12 septembre 1817 au 19 octobre 1819, il mourut à Hyères le 17 mars 1830.

1. Gouvion Saint-Cyr (*op. cit.*, t. II, p. 49) dit par erreur que ce conseil eut lieu le 17 juin (30 prairial). Hentz écrit à Carnot le 3 messidor (21 juin) : « Il a été fait hier un conseil de tous les généraux divisionnaires, » etc. (Anlard, *Recueil*, t. XIV, p. 442).

2. Desaix, Saint-Cyr et Vachot. La 4<sup>e</sup> division n'avait pas de commandant. C'était la division dite « des Gorges », formée à trois brigades, sous les ordres des généraux Desgranges, Siscé et Sibaud.

3. Les deux autres étaient Taponier et Reneauld.

4. Gouvion Saint-Cyr, *op. cit.*, t. II, p. 49.

tonnements des deux armées. Le soir du 14 messidor, il était à Pirmasens, à l'aile droite de l'armée de la Moselle, avec le général Ambert. Hentz s'était porté de Landau vers Germersheim, auprès des divisions Desaix et Vachot<sup>1</sup>.

Le 15, de grand matin, le mouvement commença partout. La cavalerie française, massée tout entière à l'aile droite, en plaine, surprit dans Schweigenheim l'avant-garde autrichienne, qui s'enfuit, abandonnant ses canons. Malheureusement, cette cavalerie était formée de recrues peu exercées, montées sur des chevaux encore mal habitués au feu. Il suffit d'une charge exécutée de flanc par un escadron de hussards autrichiens et appuyée d'un seul coup de canon pour provoquer une débandade générale, qui gagna rapidement toutes les troupes engagées. Un moment, le champ de bataille resta vide, entre deux cavaleries fuyant en sens contraire. Desaix ramena ses troupes dans les positions qu'elles occupaient la veille et n'y fut pas attaqué.

Au centre, Saint-Cyr s'était avancé vers le Nord, sur la route de Landau à Neustadt. Une partie de son infanterie suivait la crête des Vosges et conservait la liaison avec la division des Gorges, qui prit le contact en avant d'Annweiler avec les Prussiens. En apprenant la retraite de Desaix, ces deux divisions durent s'arrêter et se replier elles-mêmes, ainsi qu'il avait été convenu au conseil de guerre. Elles le firent lentement, en si bon ordre que la cavalerie prussienne des colonels Blücher et de Golz ne put les entamer et perdit beaucoup de monde<sup>2</sup>.

Enfin, à gauche, le général Ambert, à qui Moreaux, malade, avait dû laisser le commandement, employa la journée du 15 à pousser devant lui les Prussiens jusqu'à la hauteur de Trippstadt. Le lendemain matin, il prononça son offensive. La division Taponier, auprès de laquelle se trouvait Goujon, attaqua les hauteurs de Johannskreuz et de Trippstadt, défendues par les généraux Kleist et Courbière. Ambert comptait que la nouvelle d'un succès décisif de Desaix à l'aile droite arriverait bientôt et forcerait les Prussiens à la retraite. Courbière, cependant, avait reçu des renforts, et la colonne Taponier ne put le déloger de Trippstadt. Néanmoins, les Français, au témoignage d'un officier prussien,

1. Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 56 et suiv. Hentz au Comité de Salut Public, Landau, 15 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XIV, p. 703).

2. Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 58.

« surent si bien profiter de ce terrain de chicane que, quoiqu'ils eussent échoué dans leurs attaques, ils ne furent pas forcés de se retirer<sup>1</sup> ». Vers dix heures du matin, Ambert, ayant appris la panique de la vallée de Schweigenheim et le mouvement rétrograde qui s'en était suivi, se retira sur Pirmasens. Les Prussiens le poursuivirent d'assez près, et il dut se retourner plusieurs fois pour leur faire tête<sup>2</sup>. Goujon chevauchait à l'arrière-garde, avec Ambert et Taponier. La retraite se fit en bon ordre; pourtant, il fallut quelquefois abandonner des blessés qu'on n'avait pas le temps de ramasser. Goujon en vit tomber un, il sauta à terre aussitôt, releva l'homme et l'installa sur son cheval. Puis il continua le chemin à pied, malgré les représentations de tout le monde<sup>3</sup>.

Dans la soirée du 16, toute l'armée française avait repris ses cantonnements, Goujon était retourné près de Hentz, à Landau<sup>4</sup>. Le lendemain matin, il écrivait à sa femme<sup>5</sup> :

Le 17 messidor, l'an II<sup>e</sup> de la République  
française, une et indivisible.

..... La droite de l'armée du Rhin n'a pas réussi, par suite d'une sorte de terreur panique qui a pris la cavalerie au milieu du camp ennemi, et déjà maîtresse de leur retranchement, de leur canon, etc. L'armée a été obligée de faire sa retraite et de reprendre sa première position ce jour-là, sans autre avantage ni perte.....

Le premier soin des représentants, de retour au quartier général, fut de rétablir la discipline, un instant compromise dans la débâcle de Schweigenheim. Hentz et Goujon annoncèrent au Comité de Salut Public qu'ils allaient « livrer au glaive de la loi »

1. Relation d'un officier prussien publiée par le *Magasin des Événements militaires* et reproduite par Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 357.

2. Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 61.

3. Appel déjà cité de *Nicole Ricard, veuve Goujon, aux représentants du peuple*. Tissot, auteur de la brochure, ajoute : « Les généraux Aubert (*sic*) et autres ont été témoins de ce fait; ils voulaient en parler au retour et le mander à la Convention. Goujon ne le voulut pas et n'en a jamais parlé. »

4. Goujon et Hentz au Comité de Salut Public, Landau, 16 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XIV, p. 727).

5. D'après Jarrin, *op. cit.*, p. 23.

les fuyards du 15 messidor<sup>1</sup>. Le surlendemain, 18, ils prenaient l'arrêté suivant<sup>2</sup> :

Landau, 18 messidor an II.

Les représentants du peuple en mission près les armées du Rhin et de la Moselle.

Arrêtent ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. — Ceux qui au moment du combat auraient crié *sauve qui peut* ou *nous sommes tournés* ; les hommes lâches qui, par leur faits, auraient causé une déroute, ceux qui pilleraient à l'instant d'une bataille, dans une marche ou sous les armes en présence de l'ennemi ; ceux qui répandraient des mauvaises nouvelles sur les derrières de l'armée et sèmeraient la terreur, seront jugés par une commission militaire choisie par l'état-major, conformément à la loi du 16 juin 1793 (v. st.), pour les prévenus d'espionnage et les émigrés pris les armes à la main.

Art. 2. — L'état-major qui négligerait de former la commission militaire sera poursuivi suivant la rigueur des lois.

Art. 3. — Toutes les condamnations prononcées par la commission militaire seront exécutées en présence de l'ennemi.

Art. 4. — L'arrêté du 24 prairial est rapporté, et la commission militaire actuellement existante auprès du quartier général cessera toutes fonctions.

HENTZ.      GOUJON.

« Cette mesure, disait Goujon en envoyant au Comité la copie de l'arrêté, nous a paru nécessaire pour mettre la discipline en vigueur et pour rendre nuls les moyens de terreur dont l'ennemi que nous avons en tête paraît vouloir user envers nous<sup>3</sup>. » La commission militaire, composée de cinq juges à la nomination de l'état-major, ne pouvait prononcer que l'acquiescement ou la peine de mort<sup>4</sup>. La suite des événements montra qu'elle avait rempli l'objet que les représentants s'étaient proposé en l'organisant.

Dès ce moment, ils s'occupaient de reprendre l'offensive et de réparer leur échec. Le 19 messidor, ils réunirent un nouveau

1. Goujon et Hentz au Comité de Salut Public, Landau, 16 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XIV, p. 727).

2. Arch. nat., AFII 245, plaquette 2096.

3. Goujon et Hentz au Comité de Salut Public, Landau, 21 messidor an II (Arch. nat., AFII 245, plaquette 2096).

4. Lois du 9 octobre 1792 et du 16 juin 1793, art. 1<sup>er</sup>.

Conseil de guerre à Landau. Desaix fut le premier à reconnaître que le plan adopté pour la première attaque était mauvais et qu'il importait d'en changer. Selon toute vraisemblance, les Autrichiens, s'attendant à une nouvelle attaque vers Edenkoben et Spire, auraient renforcé leurs positions et ne pourraient en être chassés. Il fallait donc attaquer plus à gauche, sur les hauteurs, en donnant le principal effort sur Johannskreuz, Trippstadt et Annweiler, où les Prussiens étaient retranchés. Saint-Cyr, qui, avec l'appui de Hentz, avait déjà proposé cette marche au précédent Conseil, fut chargé de rédiger l'ordre général, que Moreaux et Michaud approuvèrent<sup>1</sup>. L'action devait commencer le 10 messidor seulement (12 juillet), pour donner le temps à l'armée de la Moselle de se concentrer sur le front d'attaque. « Nous ne voulons point laisser de repos à l'ennemi, écrivait Goujon au Comité, et nous disposons pour une nouvelle affaire. Le 24, à une heure du matin, nous lui ferons une fausse attaque sur la droite, où nous savons qu'il a porté toutes ses forces. Le 25, nous lui ferons, à l'improviste, une autre attaque vigoureuse sur la gauche, et nous tâcherons de profiter d'une manière décisive de sa surprise et de sa faiblesse sur ce point pour le battre sur tous. Toute l'armée est dans les meilleures dispositions; les cavaliers, qui ont eu le malheur de se laisser saisir d'une terreur panique à la dernière affaire, s'arrachaient les cheveux de désespoir et brûlent de réparer leur faute. Tout est prévu et disposé; les succès de l'armée du Nord électrisent tous les cœurs, et nous espérons bien ne pas manquer la victoire cette fois<sup>2</sup>. » Et comme, de l'avis général, « il n'y avait point d'ensemble dans les opérations des deux armées, parce qu'elles n'avaient point de centre d'action<sup>3</sup> », les représentants placèrent provisoirement sous les ordres de Michaud, général en chef de l'armée du Rhin, les divisions Ambert et Taponier, cantonnées à Blieskastel, Hornbach et Pirmasens, et qui appartenaient à l'armée de la Moselle<sup>4</sup>. Hentz

1. Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 63.

2. Goujon et Hentz au Comité de Salut Public, Landau, 21 messidor (Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*; original de la main de Goujon). Cf. Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 44.

3. Id., *Ibid.*

4. Arrêté de Goujon et Hentz, Landau, 19 messidor an II (Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*). M. Aulard (*Recueil*, t. XV, p. 45, note) dit par erreur que cet arrêté nommait le général Courtot chef d'état-major de l'armée du Rhin.

resta au quartier général de l'armée du Rhin avec Michaud; Goujon retourna près de Moreaux et d'Ambert à l'armée de la Moselle. Il allait se trouver cette fois sur le principal théâtre de l'action.

Malgré l'infériorité numérique des Français<sup>1</sup>, leurs chances de succès paraissaient être très sérieuses. « Nous avons, dit Gouvion Saint-Cyr<sup>2</sup>, l'avantage d'avoir nos flancs bien appuyés, l'un au Rhin, l'autre à l'étang de Scheidenburger, et de paralyser la bonne cavalerie des Allemands, ce qui était les priver déjà de leur principale force... Les troupes prussiennes ne combattent jamais mieux que quand elles sont ensemble, bien alignées et se joignant pour ainsi dire coude à coude; ici, il leur fallait combattre désunis et le plus souvent isolés, dans un ordre qui a l'apparence du désordre, auquel l'Allemand est si peu accoutumé. par l'instruction minutieuse et machinale qu'on lui donne, que, dès qu'il s'y trouve, il est battu avant d'être attaqué. » On laissa en arrière la plus grande partie de l'artillerie, qui n'aurait été qu'un embarras dans les chemins de montagne, et, pour alléger les fantassins, on leur fit déposer leurs sacs sur les voitures, qui restèrent au cantonnement sous la garde des écloués<sup>3</sup>. Le 24 messidor (12 juillet), tout était prêt pour l'attaque. Les généraux proposèrent de différer deux jours encore, pour attendre l'arrivée des dix bataillons de l'armée des Alpes. Hentz et Goujon refusèrent et donnèrent l'ordre d'engager les avant-gardes assez à fond pour inquiéter l'ennemi et l'obliger à se découvrir<sup>4</sup>. Le 25, à la pointe du jour, le mouvement en avant commença sur toute la ligne.

Trois divisions prussiennes occupaient les hauteurs de la Haardt, en avant de Kaiserslautern : celle de Courbière, appartenant au corps de Kalkreuth, à Trippstadt; celle de Kleist, à Johannskreuz, Saukopf et Sandkopf; celle de Hohenlohe-Ingelfingen, au Blödersberg et au Schänzlel. Ambert et Taponier étaient opposés à Courbière, la division des Gorges à Kleist et

1. Ils n'avaient guère que 50,000 hommes à opposer aux 80,000 Austro-Prussiens.

2. *Op. cit.*, t. II, p. 67-68.

3. Hentz et Goujon au Comité de Salut Public, Spire, 27 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 209; Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 68).

4. Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 70-71. Saint-Cyr à Michaud, Nussdorf, 24 messidor (*Ibid.*, p. 445).

Saint-Cyr à Hohenlohe. Sur la droite, dans la plaine, Desaix et Vachot devaient surveiller et inquiéter les Autrichiens. Goujon, avec le général Moreaux, s'était porté à l'avant-garde de la division Taponier, Hentz marchait en tête de la division des Gorges. Rougemont était avec Saint-Cyr et Du Roy avec Desaix<sup>1</sup>.

L'attaque réussit sur tous les points. « Les tirailleurs français, dit un officier prussien qui était au Schänzel<sup>2</sup>, traversèrent une multitude de ravins pour arriver par des chemins que jamais aucune troupe n'avait suivis. Ils passèrent à travers des bois fourrés jusqu'au pied des abatis des positions de Trippstadt, du Johannskreuz et du Sand... En s'appuyant contre les arbres abattus, ils engageaient leurs adversaires à se dégarnir de leur feu, et, pendant que l'on rechargeait, ils gagnaient du terrain en courant vers d'autres arbres. » Le soir du 25 messidor, les Prussiens tenaient encore à Trippstadt et au Schänzel; mais, dans la nuit, craignant d'être tournés, ils battirent en retraite, abandonnant leurs canons. Goujon prit possession de Trippstadt avec la division de Taponier et la brigade Sibaud, extrême gauche de l'armée du Rhin, et s'empressa d'annoncer la victoire au Comité de Salut Public<sup>3</sup> :

Trippstadt, 26 messidor an II.

Citoyens collègues,

La victoire vient aussi de se déclarer pour nous dans cette armée. L'armée de la Moselle est maintenant à Trippstadt. L'ennemi s'y était entouré de redoutes, d'abatis, de canons. Il était soutenu par une nombreuse cavalerie. Tout a cédé au pas de charge et aux baïonnettes. Nos tirailleurs, chargés par la cavalerie, se sont réunis au cri de : *Vive la République* et, formés en bataillons carrés, ils l'ont chassé cinq fois de suite. Les Prussiens avaient fait jurer à leurs esclaves de défendre leurs redoutes jusqu'à la mort. Les redoutes ont été enlevées, les canons pris et les canonniers hachés sur leurs pièces. La nuit a suspendu l'action; l'ennemi en a profité pour faire sa retraite. Il a perdu huit pièces de position, dont deux obusiers; il nous laisse avec cela des boulets, des obus et un magasin de fer et quelque quantité de fourrage. Il a eu un de ses généraux tué, un blessé et a perdu beaucoup de monde.

1. Hentz et Goujon au Comité de Salut Public, Spire, 27 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 209).

2. Relation déjà citée et réimprimée par Gouvion Saint-Cyr, t. II, p. 357.

3. Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 176. 26 messidor.

Mon collègue Hentz, qui est à l'armée du Rhin, m'annonce qu'elle a de semblables succès. Cette armée a déjà pris six pièces de canon et un général et tué beaucoup d'hommes. Les traits d'intrépidité et d'héroïsme républicains ont été tellement multipliés que je ne puis en particulariser aucun. Je vous adresserai les rapports des généraux dès que je les aurai.

GOUJON.

Pendant ce temps, la division des Gorges et celle de Saint-Cyr forçaient Hohenlohe-Ingelfingen à se replier sur Edesheim, Edenkoben, puis Neustadt, dans la direction de Spire. Les Autrichiens, de leur côté, vigoureusement poussés par Desaix et voyant la retraite rapide de Hohenlohe, reculèrent eux-mêmes au delà de Spire, que Desaix occupa le 27 messidor. Le général en chef de l'armée du Rhin, Michaud, était resté à Annweiler, au centre des opérations. Le 26 au soir, très tard, il vit arriver le général Moreaux et Goujon, qui lui annoncèrent les succès de l'armée de la Moselle<sup>1</sup>. Michaud fit alors prononcer le mouvement général, et toute l'armée s'avança le 27, le 28 et le 29 sur Kaiserslautern, Dürkheim et Spire, poussant devant elle les Prussiens, qui ne s'arrêtèrent qu'à la Nahe et au Mont-Terrible, et les Autrichiens, qui se réfugièrent sous le canon de Mannheim. Le 27, dans la journée, Goujon rejoignit Hentz à Spire, et tous deux s'empressèrent d'annoncer en détail au Comité la victoire définitive des troupes républicaines<sup>2</sup> :

Au quartier général, 27 messidor an II.

Citoyens collègues, les armées du Rhin et de la Moselle réunies sont triomphantes. Elles sont aux prises avec l'ennemi depuis trois jours. Hier, elles l'ont fait fuir devant elles comme un vil troupeau sur un espace de plus de vingt lieues. Nous sommes maîtres des gorges et des revers des Vosges depuis Landstuhl jusqu'à Neustadt. Nous occupons Spire, Kirrweiler, nous allons récolter le Palatinat; nous avons pris à l'ennemi sur les différents points dix-huit pièces d'artillerie, tant canons qu'obusiers. Nous lui avons tué au moins douze cents hommes et blessé plus du double de ce nombre, sans

1. Michaud à Saint-Cyr, Annweiler, 27 thermidor, 2 heures 1/2 du matin (Gouvion Saint-Cyr, *op. cit.*, t. II, p. 459).

2. Hentz et Goujon au Comité de Salut Public, quartier général, 27 messidor an II (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 207). La lettre est dans le *Moniteur* (réimpr., t. XXI, p. 255). L'original du *post-scriptum* est de la main de Goujon.

perdre beaucoup de monde.... Ainsi, depuis les bords du Rhin jusqu'à Landstuhl, on s'est battu avec héroïsme et avec le succès dû à la bravoure républicaine. Les Prussiens surtout ont rabattu de leur morgue à Trippstadt et au Platzberg. On les a battus à plate couture, et on leur a fait en outre prisonniers un colonel-major, un capitaine et un lieutenant. On n'a pas fait beaucoup de prisonniers, mais il nous est arrivé beaucoup de déserteurs, et entre autres une compagnie entière de grenadiers. Notre infanterie s'est conduite partout avec une bravoure au-dessus de tout éloge....

*P.-S.* — Il est bon de vous peindre la stupidité de nos ennemis. Le colonel pris nous a dit que c'est lui qui a fortifié le Platzberg, et il s'est plaint de ce que les républicains l'avaient emporté de la manière dont on s'y est pris. Il prétendait que ce n'est pas ainsi qu'on aurait dû s'y prendre. Ces Messieurs sont étonnés de notre intrépidité. Cela les déconcerte et les étonne. Ils ne croyaient pas qu'il fût possible de vaincre sans leur tactique et leur méthode.

Le 30 messidor, Barère, aux applaudissements unanimes de la Convention, vint annoncer à la tribune la victoire de Trippstadt en même temps que d'autres succès remportés aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Il lut la lettre de Goujon et de Hentz du 27. Aux derniers mots, racontant la colère de ce colonel prussien qu'on avait osé battre en violant les usages, les éclats de rire se mêlèrent aux acclamations, et l'assemblée, d'une commune voix, décréta que les quatre armées n'avaient cessé de bien mériter de la patrie<sup>1</sup>.

Cependant, les représentants mettaient à profit les quelques loisirs que leur avait donnés la victoire pour s'occuper de ce que Goujon appelait « les objets de police intérieure ». Ils en étaient vivement sollicités par l'agent que le Conseil exécutif provisoire avait envoyé dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et du Mont-Terrible, le citoyen Jean-Baptiste-Olivier Garnerin<sup>2</sup>. Garnerin n'avait encore que vingt-sept ans, et c'est plus tard seulement qu'il devait acquérir, comme aéronaute, la notoriété qui resta depuis lors attachée à son nom. Ce n'était ni un sot ni un ignorant. Il avait fait de bonnes études et était l'un des meilleurs élèves du célèbre physicien Charles. Des bureaux de la

1. *Moniteur*, réimpr., t. XXI, p. 250 et 257.

2. Il ne faut pas le confondre avec son frère, André-Jacques, l'inventeur du parachute. Olivier ne fit que perfectionner cet appareil et en généraliser l'usage. Il mourut en 1849 à Paris. Sa fille, Élisabeth, née en 1791, fit aussi de nombreuses ascensions en ballon.

ferme générale, où il était employé en 1789, il passa dans ceux de la Convention. Sa déposition à charge, dans le procès de Marie-Antoinette, le mit en lumière, et le Conseil exécutif l'envoya en mission dans les départements du Rhin<sup>1</sup>. Il avait installé son quartier général à Colmar, d'où il rayonnait vers Strasbourg et Besançon, et s'était mis en correspondance constante avec les représentants Lacoste et Baudot d'abord, puis Fousseidoire, enfin Hentz et Goujon<sup>2</sup>. Les deux départements alsaciens, celui du Haut-Rhin surtout, comptaient parmi les plus rebelles aux lois révolutionnaires. Tous les efforts tentés pour y établir le maximum et y faire circuler les assignats avaient échoué. Dans les districts de Colmar et d'Altkirch, on vendait toujours à deux prix, selon que l'acheteur payait en assignats ou en numéraire ; on faisait partout le commerce du papier-monnaie, qui se négociait ouvertement à la baisse de l'autre côté du Rhin, à Bâle et dans tout le pays badois. Pour surveiller utilement les marchés, où les transactions se faisaient le plus souvent en allemand ou en alsacien, il fallait être du pays, et les magistrats ou fonctionnaires qui y étaient nés fermaient les yeux aisément sur la fraude. C'est en vain que Hérault-Séchelles avait renouvelé les autorités, que Lacoste et Baudot avaient formé une commission militaire, composée de cinq Lorrains et d'un Strasbourgeois, que Fousseidoire avait changé le personnel du tribunal révolutionnaire. Garnerin ne voyait au mal qu'un seul remède : destituer en bloc toutes les autorités du Haut et du Bas-Rhin pour les remplacer par des patriotes étrangers à l'Alsace, de préférence des militaires, « pour relever et créer l'énergie républicaine dans les âmes allemandes des administrations à régénérer ». Le 21 messidor, il vint à Landau trouver les représentants pour leur exposer son plan. Hentz était assez décidé à le suivre. Il avait déjà fait une tournée dans le Haut-Rhin et en était revenu décidé à recourir aux mesures extrêmes. Goujon fit des objections et demanda qu'on attendit la venue de Saint-Just, dont l'arrivée prochaine était annoncée<sup>3</sup>. Garnerin n'obtint qu'une mesure transitoire, la création d'une nouvelle commission révolution-

1. Le Comité de Salut Public confirma ses pouvoirs et lui donna de nouvelles instructions le 5 floréal an II (Arch. nat., AF<sup>n</sup> 136, plaquette 1056).

2. Véron-Réville, *Histoire de la Révolution dans le Haut-Rhin*, Colmar, 1865, in-8°, p. 220 et suiv.

3. Garnerin au Comité de Salut Public. Strasbourg, 24 messidor (Arch. nat., AF<sup>n</sup> 136, plaquette 1056).

naire, analogue à celle qui avait fonctionné sous Hérault-Séchelles. Dans les considérants de l'arrêté, que signèrent Hentz et Goujon, on reconnaît les idées et le style de l'agent du Comité de Salut Public<sup>1</sup>.

Landau, 24 messidor an II.

Les représentants du peuple envoyés près les armées du Rhin et de la Moselle,

Instruits que l'esprit de contre-révolution domine dans les départements du Haut et Bas-Rhin et dans la partie allemande de ceux des Vosges et du Mont-Terrible; que les assignats y sont dépréciés au point que 400 livres n'en valent que 45 en numéraire; qu'on y vend hautement à deux prix; que l'armée de la République y est traitée avec aussi peu d'égards que si elle était une armée ennemie; que plusieurs habitants, particulièrement ceux des campagnes, préfèrent donner leurs fruits et leurs légumes à des bestiaux, ou les laisser dépérir, à les vendre aux défenseurs de la patrie pour des assignats; que cet état de choses a son principe dans l'ignorance où les riches et les égoïstes, qui, jusqu'ici, se sont emparés de la Révolution, ont laissé le peuple; dans la lâcheté et la faiblesse des fonctionnaires publics, que l'on a inutilement renouvelés et qu'il faut prendre hors du pays; dans la protection ouverte donnée aux conspirateurs, aux agioteurs, aux fanatiques et surtout à cette classe d'hommes parasites qui n'ont jamais cultivé la terre et qui n'exercent d'autre profession que d'être les vils instruments des riches qui, du pays ennemi, voisin de la France, trafiquent le numéraire et la contre-révolution<sup>2</sup>;

Et voulant suppléer à la nullité complète des autorités constituées relativement aux mesures révolutionnaires;

Arrêtent ce qui suit comme mesure de salut public :

Art. 4<sup>er</sup>. — Il sera fait dans les départements dépendants de l'armée du Rhin une recherche exacte de tous les conspirateurs, des contre-révolutionnaires et des gens suspects, et notamment de ceux qui, par quelque moyen que ce soit, déprécient les assignats, qui vendent à deux prix, dont l'un en numéraire et l'autre en assignats.

1. Arch. nat., AFII 135, plaquette 1044. Analysé dans Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 370.

2. Il s'agit ici des Juifs. Garnerin, qui comprend si mal et déteste si fort les Alsaciens, avait cependant adopté, sans en avoir les mêmes motifs, la haine violente de quelques-uns d'entre eux contre les Juifs. Les représentants n'ont pas voulu les désigner expressément, sans doute pour éviter le reproche de fanatisme.

qui font le commerce d'argent, qui gardent les denrées de première nécessité dont ils font habituellement commerce, qui ne les vendent qu'à un prix excessif en assignats; de ceux qui séduisent le peuple par fanatisme et le poussent à la révolte et au mécontentement contre la République.

Art. 2. — Tous les prévenus des délits ci-dessus seront sur-le-champ mis en arrestation; le procès-verbal qui constatera leurs délits sera dans le jour envoyé aux représentants du peuple près l'armée du Rhin et au Comité de sûreté générale. Les représentants du peuple enverront les contre-révolutionnaires au tribunal révolutionnaire et feront mettre les autres en arrestation comme gens suspects.

Art. 3. — Pour l'exécution des dispositions ci-dessus, il sera établi une commission composée de trois membres. Ces trois membres sont les citoyens :

Chasseloup, adjudant général à l'armée de Moselle;

Mayran, officier municipal de Belfort;

James, ci-devant employé dans les transports et convois militaires.

Art. 4. — Cette commission sera ambulante. Elle dressera les procès-verbaux soit sur les lieux mêmes, soit ailleurs, sur des rapports de témoins; elle est autorisée à requérir la force publique pour la mise en arrestation des prévenus.

Art. 5. — La commission n'exercera pas ses fonctions dans la commune de Strasbourg, où le zèle et le patriotisme de la plupart des fonctionnaires publics sont satisfaisants. Elle leur dénoncera les délits qui pourront être à sa connaissance, et les autorités constituées prendront les mesures nécessitées par lesdites dénonciations en conséquence du présent arrêté. Elles en rendront compte aux représentants du peuple.

Art. 6. — La commission n'existera que jusqu'à ce que les autorités constituées aient été renouvelées dans les départements ci-dessus mentionnés ou que le gouvernement révolutionnaire y ait la vigueur nécessaire.

Art. 7. — Le présent arrêté sera traduit en allemand, imprimé dans les deux langues et envoyé aux départements du Haut et du Bas-Rhin, du Mont-Terrible et des Vosges, où il sera publié et affiché dans toutes les communes.

HENTZ.      GOUJON.

Garnerin rapporta triomphalement cet arrêté à Colmar. Sa publication produisit peut-être sur les contre-révolutionnaires

l'effet de terreur qu'on en attendait; mais à l'égard des patriotes et des républicains, elle eut un résultat auquel ni Garnerin ni les représentants endoctrinés par lui ne paraissent s'être attendus. Le reproche qu'ils faisaient aux populations des départements du Rhin d'avoir accueilli l'armée française comme une armée ennemie était aussi injuste qu'injurieux pour le patriotisme toujours ardent et dévoué des Alsaciens. Il piqua au vif les membres de la Société populaire de Colmar, qui rédigèrent une protestation indignée à l'adresse du Comité de Salut Public. Garnerin était présent à la séance; il prit des notes, et, en rentrant chez lui, s'empressa d'écrire aux représentants pour dénoncer les coupables, « hommes d'autant plus dangereux, disait-il, qu'ils ont des moyens qu'ils emploient à modérantiser<sup>1</sup> ». Hentz et Goujon n'avaient dans les allégations de Garnerin qu'une confiance médiocre. Ils décidèrent d'aller se rendre compte de tout par eux-mêmes et partirent de Landau le 30 messidor<sup>2</sup>. Leur tournée dura quatre jours. Ils poussèrent jusqu'à Porentruy et revinrent à Strasbourg le 4 thermidor. Ils avaient constaté partout le discrédit des assignats. Pour y remédier, l'administration du département du Haut-Rhin demandait l'interdiction absolue des échanges en argent et même la confiscation du numéraire<sup>3</sup>. Goujon et Hentz n'osèrent pas aller jusque-là. Ils se contentèrent de remettre en vigueur un arrêté de Baudot et Fousiedoire du 6 ventôse, approuvé le 22 prairial par le Comité de Salut Public, et qui prescrivait l'échange obligatoire, dans le département du Haut-Rhin, de cinq millions en assignats contre pareille somme en numéraire. Le 4 thermidor, ils en firent autant pour le département du Bas-Rhin<sup>4</sup>. Ils comptaient renouveler plusieurs fois cette mesure<sup>5</sup>, qu'il fut du reste radicalement impossible d'exécuter<sup>6</sup>. Garnerin lui-même ne voulut pas s'en charger<sup>7</sup>.

1. Arch. nat., AF<sup>II</sup> 136, plaquette 1056 (brouillons et notes de Garnerin); Véron-Réville, *op. cit.*, p. 229.

2. Hentz et Goujon au Comité de Salut Public, 30 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 275).

3. Les administrateurs du Haut-Rhin au Comité de Salut Public, 6 messidor (Arch. nat., AF<sup>II</sup> 136, plaquette 1054).

4. Arch. nat., AF<sup>II</sup> 135, plaquette 1044.

5. Goujon et Hentz au Comité de Salut Public, Strasbourg, 4 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 370).

6. *Compte-rendu de Hentz à la Convention sur les dépenses de sa mission*. Paris, Impr. nat., an III (Bibl. nat., Le<sup>39</sup> 171).

7. Garnerin au Comité de Salut Public, Colmar, 6 thermidor an II (Arch. nat., AF<sup>II</sup> 136, plaquette 1056).

Les deux représentants avaient aussi constaté dans leur voyage, avec autant d'indignation et peut-être plus d'étonnement, la puissance invincible du clergé dans la Haute-Alsace. Presque partout, les prêtres émigrés ou déportés revenaient dans leurs anciennes paroisses, y célébraient les offices et prêchaient contre la Révolution. A la première alerte, ils se cachaient dans la campagne ou repassaient le Rhin. « La superstition est telle, écrivaient Goujon et Hentz au Comité, que les messes se disent hautement, que les prêtres se promènent insolemment et en costume, qu'ils chôment et font chômer, non seulement les dimanches, mais encore toutes les fêtes des anciens calendriers et font perdre un tiers du temps de l'année au peuple, qui néglige ses terres et ses récoltes<sup>1</sup>. » La présence même des plus redoutés conventionnels n'intimidait pas le clergé alsacien. Le 3 thermidor, à Hirsingen, près d'Altkirch, avait lieu le pèlerinage annuel de Saint-Honoré. A cette occasion, plusieurs curés réfractaires reparurent dans le village, que les représentants avaient traversé la veille, et l'un d'eux prononça, pendant les vêpres, un sermon violent contre le gouvernement révolutionnaire et la Convention. Le soir, après un bon dîner chez le curé du lieu, on se rendit en foule à la *Kilbe*, où les jeunes gens dansaient sur la place, on chanta quelques refrains d'émigrés, comme il en courait partout en Alsace, et l'on finit par aller abattre un arbre de la liberté que les patriotes avaient planté le matin même<sup>2</sup>.

En apprenant ces détails, Hentz et Goujon furent saisis d'une violente colère : elle se manifeste avec évidence dans les considérants de l'arrêté qu'ils prirent aussitôt rentrés à Strasbourg<sup>3</sup>.

*Au nom du peuple français.*

Strasbourg, le 4 thermidor an II.

Les représentants du peuple envoyés près les armées du Rhin et de la Moselle,

Instruits par leurs propres yeux de l'état déplorable où se trouve l'esprit public dans les départements des Haut et Bas-Rhin et du

1. Hentz et Goujon au Comité de Salut Public, Strasbourg, 4 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 369).

2. Véron-Réville, *op. cit.*, p. 221-222. Arch. de la Haute-Alsace à Colmar, L 114 et 115.

3. M. Aulard (*Recueil*, t. XV, p. 370) dit par erreur que cet arrêté manque aux Archives nationales. Il est dans AF<sup>II</sup> 135, plaquette 1044.

Mont-Terrible; que là, et notamment dans ces deux derniers départements, les prêtres exercent un empire révoltant, tiennent les citoyens dans une oisiveté scandaleuse pendant plusieurs jours des décades, sous prétexte du culte religieux, tandis que la terre demande des bras, tandis qu'une riche moisson reste sur le sol et qu'on voit se prolonger une disette qui aurait déjà dû finir et dont les défenseurs de la patrie souffrent encore, qu'ils profitent de cette oisiveté qu'ils commandent pour prêcher la révolte, corrompre les mœurs et exciter le désordre;

Que l'ignorance et la superstition sont telles dans ce département que le peuple est toujours sous le despotisme et méconnaît la Révolution, que ceux qui se sont emparés de sa confiance se gardent bien de lui faire connaître et aimer;

Que l'impudence des prêtres est portée à un si haut point que, dans une commune du district d'Altkirch, plusieurs d'entre eux ont provoqué un rassemblement de superstitieux à l'occasion d'un pèlerinage, qu'ils ont péroré le peuple pendant l'exercice de leur culte de manière à le porter à la révolte contre le gouvernement; qu'ensuite ils se sont livrés à des orgies qui se sont prolongées en avant dans la nuit, pendant que des hommes trompés par eux dansaient aux sons des chansons contre-révolutionnaires et allaient avec eux briser l'arbre de la liberté, avec des imprécations contre le gouvernement républicain;

Qu'il est prouvé par une foule de renseignements que les prêtres conspirent contre la patrie;

Qu'à Rouffach on a saisi les pièces et les ramifications de leurs complots criminels, que leurs vils asservissements devant les riches du pays dont ils sont les esclaves, à cause de l'argent qu'ils en reçoivent, les portent à favoriser la sortie du numéraire, à colporter la correspondance qui subsiste entre les émigrés et les aristocrates de l'intérieur sur une frontière où les malveillants abondent;

Qu'ils séduisent les femmes et corrompent les mœurs; qu'ils machinent en secret la contre-révolution, qu'ils ont tous dans le cœur, même quand ils parlent de leur attachement aux lois, langage équivoque dans leur bouche;

Que les résultats de leurs manœuvres dans ces deux départements est une ignorance totale des lois de la liberté, le mépris de la monnaie républicaine porté à un tel degré que les propriétaires, dans quelques endroits, préfèrent laisser périr les produits de la terre à en faire l'échange contre cette monnaie et que les défenseurs de la patrie ne peuvent obtenir les denrées nécessaires à leur subsistance s'ils ne peuvent les payer avec le vil métal des monarchies;

Que l'exportation des grains, sans cesse en activité, est déjà préparée avec tant de soin qu'un cultivateur de la commune de Dammarie a bien eu l'audace, au milieu de ses riches moissons, d'annoncer, en présence des représentants du peuple, que la récolte de cette année, quelque abondante qu'elle parût, n'équivaudrait pas à celle de l'année dernière, et que les gerbes sans nombre que l'on transportait ne donnaient point de grains ;

[Qu'il règne] un dédain profond pour les signes de la liberté, remplacés presque partout par des signes de ralliement de prêtres conspirateurs, tandis que la hache est au pied de l'arbre sacré, planté par les patriotes ;

Qu'un autre résultat non moins funeste de ces prédications audacieuses et fanatiques est un relâchement de l'esprit public, une habitude de tous les désordres et un avilissement tel que les patriotes qui s'en plaignent osent à peine élever la voix pour les arrêter, que les administrateurs qui les voient s'ébranlent à peine pour y porter remède, de sorte qu'il est prouvé que les prêtres conspirateurs ne cessent de trahir la patrie en correspondant avec ses ennemis rassemblés sur l'autre côté de la frontière, qu'ils appellent la guerre et la mort sur les contrées qui les reçoivent, qu'ils veulent dévaster les moissons qui les nourrissent, égorger ceux qui les souffrent, conduire les ennemis de la liberté dans ses champs producteurs et livrer au fer destructeur, à la guerre civile, à la mort ces mêmes communes qui les accueillent aujourd'hui ; les autorités constituées, frappées d'une honteuse inertie, se contentant de blâmer froidement ces désordres et n'osant ou ne voulant appesantir la hache vengeresse des lois sur le méchant qui conspire contre la sûreté du peuple ;

Arrêtent ce qui suit, comme mesure de salut public :

Art. 1<sup>er</sup>. — La maison où se sont rassemblés les prêtres qui ont arraché ou fait arracher l'arbre de la liberté dans la commune de Hirsingen sera rasée sur-le-champ. L'église de cette commune sera fermée ; tous les objets du culte en seront enlevés ; elle sera désormais employée à des objets d'utilité publique ; son clocher sera détruit, son nom aboli. L'administration du Haut-Rhin proposera dans le plus bref délai aux représentants du peuple sa réunion provisoire à une autre commune. Les prêtres qui se sont portés à de tels excès seront traduits au tribunal révolutionnaire ; les maires et officiers municipaux qui les ont soufferts seront arrêtés et détenus comme suspects.

Art. 2. — Tous les prêtres des trois départements ci-dessus désignés seront sur-le-champ mis en arrestation et conduits à la citadelle de Besançon, où ils seront enfermés et traités comme suspects.

Art. 3. — Le nommé Bruyard, cultivateur de la commune de Dammarie, qui, en présence des représentants du peuple soussignés, a cherché à répandre l'inquiétude sur la récolte de cette année, sera mis en état d'arrestation comme suspect.

Dièche, général de division, commandant à Strasbourg, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera imprimé, affiché et publié dans les deux langues, dans toutes les communes des trois départements ci-dessus désignés.

GOUJON. HENTZ.

Le même jour, quelques moments après avoir signé cet arrêté de terreur, Goujon écrivait à sa femme sur le ton de la plus vive et de la plus délicate tendresse. Contraste singulier, fréquent chez les révolutionnaires les plus implacables, et qui montre bien à quel point la fièvre du danger et l'ardeur de la lutte pouvait exaspérer les passions et les haines dans l'âme la moins cruelle et la plus « sensible » qui fût.

Le général Dièche exécuta strictement la mission dont il était chargé. Il fit raser la maison curiale d'Hirsingen, employant à cette besogne les « muscadins d'Altkirch et des environs », démolit le clocher et fit remettre en place l'arbre de la liberté, avec toute la pompe d'une cérémonie expiatoire<sup>1</sup>. Deux cent cinquante prêtres catholiques, huit pasteurs luthériens et six rabbins israélites furent arrêtés et transférés sous escorte à la citadelle de Besançon. Le général Charles Hesse, ci-devant prince souverain du Saint-Empire et commandant de la forteresse, les fit traiter avec beaucoup de rigueur.

Dans le même temps, la Commission révolutionnaire s'organisait. Mayran, Chasseloup et James arrivèrent à Colmar au début de thermidor. Leur premier soin dut être de réprimer les révoltants excès de quelques fanatiques du parti révolutionnaire avancé. Un officier de santé de Colmar avait obtenu, sous prétexte d'études anatomiques, qu'on lui abandonnât le corps d'un guillotiné, sur lequel il avait prélevé de quoi se faire faire une culotte en « peau d'aristocrate ». Par un arrêté du 5 thermidor, dont les considérants flétrirent en termes indignés cet « acte d'infamie », la Commission ordonna l'emprisonnement du cou-

1. Véron-Réville, *op. cit.*, p. 223. Hentz, Goujon et Bourbotte au Comité de Salut Public, Thionville, 16 thermidor an II (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 666).

pable et de ses deux complices, un chamoiseur et un tailleur. Ils restèrent détenus jusqu'à l'amnistie du 4 brumaire an IV<sup>1</sup>. Le 7 thermidor, les trois commissaires partirent pour le Sundgau ; ils visitèrent Bernwiller, Cernay, Thann, Hirsingen, Altkirch, Guebwiller, etc. De nombreuses arrestations furent ordonnées. A Hirsingen, ils destituèrent et firent arrêter le juge de paix Høgy, qui avait mis trop peu d'énergie à punir l'attentat du 3 thermidor. Le 20, ils rentrèrent à Colmar et firent emprisonner encore deux habitants notables, Dubois l'aîné et Chauffour le jeune, qui avaient refusé les fonctions de jurés du tribunal révolutionnaire. Mais le lendemain 21, le département signifiait à la Commission un arrêté du Comité de Salut Public en date du 15, qui la déclarait supprimée et cassait toutes les décisions qu'elle avait prises depuis son installation<sup>2</sup>. Dès le 18 thermidor, Fousiedoire était renvoyé en Alsace avec pleins pouvoirs du Comité. La mission de Hentz et Goujon se trouvait désormais restreinte à la surveillance et à la direction des armées<sup>3</sup>.

De Strasbourg, les deux représentants s'étaient rendus à Kaiserslautern pour préparer un nouveau plan d'opérations. Il leur restait, avant la fin de la campagne, à exécuter un point très précis des instructions du Comité de Salut Public. « Il faut voir, leur écrivait Carnot dès le 23 messidor<sup>4</sup>, si, en réunissant tout ce qui peut être disponible des deux armées du Rhin et de la Moselle, on pourrait faire un coup de main sur Trèves. Vous allez recevoir un renfort de 150,000 hommes, venant de l'armée de l'Ouest, conduits par Bourbotte... Trèves doit être remplie d'approvisionnements de tout genre ; elle le sera encore plus après la moisson, qui sera faite lors de l'arrivée des 150,000 hommes... Ramenez des subsistances, des armes, des effets propres à la consommation de nos armées ; arrachez aux ennemis toutes leurs

1. Arch. de la Haute-Alsace, L 116, et Véron-Réville, *op. cit.*, p. 229.

2. Véron-Réville, *op. cit.*, p. 231. L'arrêté du Comité de Salut Public, daté du 15 thermidor à la minute, qui est de la main de Collot d'Herbois, ne figure qu'à la date du 16 dans le registre du Comité (Arch. nat., AFu<sup>n</sup> 59) et dans le *Recueil* de M. Aulard (t. XV, p. 631).

3. Arrêté du Comité de Salut Public du 18 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 667).

4. Le Comité de Salut Public aux représentants aux armées de la Moselle et du Rhin, 23 messidor an II (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 85). La minute est de la main de Carnot.

ressources, tous les moyens d'exister. C'est un grand malheur que la nécessité de ravager, mais encore vaut-il mieux porter la destruction ailleurs que de la souffrir en son propre territoire. » Et, le 25 messidor, il revenait à la charge<sup>1</sup> : « Peut-être l'ennemi compte-t-il sur les magasins de Trèves pour sa subsistance. Il ne serait pas maladroit de les lui souffler avant qu'il arrive. Voyez donc si un coup de main pourrait vous rendre maîtres de cette place, et dans ce cas tentez-le avec toute la rapidité et tout le secret possibles, et faites passer sur-le-champ tous les magasins sur vos derrières. » De Spire, le 27 messidor, Hentz répondit : « Moreaux n'a que de 25 à 30,000 hommes. C'est égal, avec ce que conduit Bourbotte, nous saboulerons l'ennemi<sup>2</sup>. » Et en effet Goujon et lui s'y disposèrent. A Kaiserslautern, le 6 thermidor, les généraux en chef et les représentants tinrent un conseil de guerre. On décida de rassembler 40,000 hommes d'infanterie sur la Sarre et la Moselle. La moitié marcherait sur Trèves en deux colonnes. L'autre moitié ferait flanc-garde sur la gauche contre toute attaque venant de Luxembourg. L'armée du Rhin, pendant ce temps, menacerait la tête du pont de Mannheim<sup>3</sup>. Goujon se rendit à Landau pour chercher des renforts qu'il devait conduire à Thionville. Hentz partit pour Metz, allant au-devant de Bourbotte. Il voulait en même temps organiser un mouvement dans Luxembourg, pour immobiliser la garnison<sup>4</sup>. En arrivant à Pirmasens le lendemain, il reçut du général Moreaux l'avis que le bourg de Kusel, dans l'électorat de Trèves, contenait une fabrique de faux assignats. Kusel, ajoutait le général, n'était occupé que par quelques patrouilles ennemies; il ne pouvait du reste servir à rien, qu'à gêner les opérations. Hentz n'avait pas à craindre cette fois les hésitations de son collègue<sup>5</sup>; il résolut de faire un exemple et donna l'ordre au général Reneauld d'incendier Kusel après avoir enlevé les bestiaux et les

1. Le même aux mêmes, 25 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 142).

2. Hentz au Comité de Salut Public, Spire, 27 messidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 206).

3. Hentz et Goujon au Comité de Salut Public, 6 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 413).

4. Hentz et Goujon au Comité de Salut Public, 6 thermidor (Aulard, *Ibid.*).

5. Goujon était à Landau, où il signa, le 9 thermidor, un arrêté pour presser la rentrée des grains et farines réquisitionnés en Alsace (Arch. nat., AF<sup>n</sup>245, plaquette 2096).

vivres et fait sortir les habitants<sup>1</sup>. Le lendemain soir, il ne restait rien de cette malheureuse bourgade<sup>2</sup>.

Goujon ne fut de retour à Thionville que le 15 thermidor. Hentz et Bourbotte venaient d'y arriver avec les 16,000 hommes de l'armée de l'Ouest, sous les ordres des généraux Vincent et Collaud. Ils communiquèrent à leur collègue une lettre du Comité de Salut Public et une proclamation annonçant la « conspiration du tyran Robespierre » et l'« heureuse révolution du 9 thermidor ». Ces deux documents furent mis à l'ordre de l'armée, et les trois représentants répondirent au Comité, par la plume de Goujon<sup>3</sup> : « Que tous les traîtres tombent ! Que tous les tyrans soient anéantis ! C'est, n'en doutez pas, le vœu unanime de tous ceux qui versent ici leur sang pour la patrie. Ce sang ne coule pas pour quelques conspirateurs, mais pour la liberté, pour l'égalité, pour la République indestructible. Pèrissent quiconque voudra usurper la puissance qui n'appartient qu'au peuple ! Pèrissent quiconque voudra s'élever au-dessus du niveau de l'égalité ! C'est ainsi que nous votons avec vous ; c'est ainsi que voteront les armées triomphantes. Tant de héros morts pour la patrie n'auront pas cet affront, que la terre qu'ils ont affranchie par leur courage retombe sous la verge d'un maître. »

1. Hentz au Comité de Salut Public, Pirmasens, 7 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 432). Arrêté du même jour (en allemand et en français), aux Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*. Les habitants écrivirent à la Convention et prouvèrent que les faux assignats qu'on avait trouvés entre les mains de leurs compatriotes prisonniers à Metz venaient, non d'une fabrique clandestine, mais des vivandiers de l'armée française, qui les vendaient pour authentiques. Le 16 germinal an III, Merlin de Thionville dénonça Hentz pour l'incendie de Kusel et obtint le décret d'arrestation contre lui (Arch. hist. de la Guerre. *Ibid.*, 27 thermidor an II ; *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 151-155).

2. Rapport du général Reneauld, 8 thermidor (Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*).

3. Hentz, Bourbotte et Goujon au Comité de Salut Public, Thionville, 13 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 575).

Bourbotte (Pierre), né le 5 juin 1763 à Levault (Yonne), administrateur du département et député de l'Yonne à la Convention. Envoyé en 1793 en Vendée, il avait eu un cheval tué sous lui à Saumur. Il recueillit un enfant vendéen sur le champ de bataille de Savenay, l'adopta et lui donna le prénom de Scévola. Le 12 prairial an II (Aulard, *Recueil*, t. XIV, p. 44), Carnot l'avait désigné pour conduire les renforts à l'armée du Rhin. Nous le retrouverons au 1<sup>er</sup> prairial an III.

Dès le lendemain, sans souci de la réaction qui devait fatalement suivre la chute de Robespierre et qui n'épargnerait aucun d'eux, Goujon, Hentz et Bourbotte prirent leurs dispositions pour marcher à l'ennemi. Un Conseil de guerre s'assembla pour régler les ordres de mouvement<sup>1</sup>. Quatre jours furent employés à vérifier et renouveler l'armement, à encadrer et à pourvoir d'artillerie les troupes qu'avait amenées Bourbotte. On forma cinq divisions, réparties en trois colonnes. Celle de l'Est, aux ordres de Reneauld, devait suivre la rive droite de la Sarre. Celle du Centre (division Desbureaux) s'avancerait entre Sarre et Moselle. Enfin à l'ouest le général Ambert, avec les trois divisions Collaud, Vincent et Taponier, marcherait à gauche de la Moselle, couvert à quelque distance dans la direction de Luxembourg par une brigade détachée en flanc-garde. Le mouvement commença dans la nuit du 17 au 18 thermidor<sup>2</sup>. Au dernier moment, sur un avis alarmant du général Michaud<sup>3</sup>, on eut peur que l'ennemi, averti de l'entreprise contre Trèves, n'en profitât pour tomber en force sur le corps de Desaix, qui demeurait affaibli et isolé en avant de Spire. Goujon fut expédié en toute hâte pour s'assurer qu'il n'en était rien<sup>4</sup>.

Le 19, l'armée était parvenue sans obstacle à Sarrelouis. Hentz et Bourbotte faisaient enlever les récoltes au fur et à mesure qu'on avançait<sup>5</sup>. Le 20, les troupes républicaines rencontrèrent quelque résistance de la part de l'ennemi. Ambert dut forcer le

1. Hentz, Bourbotte et Goujon au Comité de Salut Public, Thionville, 13 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 574).

2. Rapport de Moreaux au Comité de Salut Public, Trèves, 30 thermidor. Ordre de marche du 17 thermidor. Moreaux au Comité de Salut Public, Thionville, 17 thermidor (Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle; Relation du général Ambert*, imprimée par Gouviou Saint-Cyr, *Mém. cit.*, t. II, p. 367 et suiv.).

3. Michaud avait reçu de Bacher, secrétaire de l'ambassade française à Bâle et chef d'un service de renseignements très bien organisé, l'avis que les Autrichiens s'apprétaient à passer le Rhin entre Seltz et Lauterbourg. Il en avertit les représentants par une lettre du 16 thermidor, en les invitant à venir eux-mêmes à son quartier général de Neustadt (Michaud au Comité de Salut Public, 16 thermidor. Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*).

4. Hentz, Goujon et Bourbotte au Comité de Salut Public, Thionville, 17 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 666).

5. Hentz au Comité de Salut Public, Sarrelibre (Sarrelouis), 20 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 752).

passage de la Sauer, grossie par les pluies, et Reneauld fit enlever à la baïonnette la hauteur fortifiée de Pellingen. Au centre, l'ennemi se retira sur Consaarbrück, sans attendre l'attaque de Desbureaux. Le 21, l'armée française enlevait les ponts de la Moselle, et, à 3 heures de l'après-midi, Bourbotte et Moreaux entraient dans Trèves, avec des têtes de colonne de la division Taponier. Ils constatèrent sans regret que « les émigrés, les prêtres, les moines, les religieuses et tous les gros messieurs » avaient filé sur Coblenz. Les échevins et le bourgmestre en grand costume vinrent protester « qu'ils étaient bien aises de voir les Français » et leur offrir les clefs de la ville, que les représentants envoyèrent au Comité de Salut Public. Bourbotte fit occuper les magasins à blé, dresser inventaire de toutes choses, et médita les bases d'une contribution militaire : « Je pense, écrivit-il au Comité, que trois à quatre millions en numéraire, dans un pays riche et abondant, pourront dans quarante-huit heures être payés à la République facilement. C'est agir modérément sans doute<sup>1</sup>. » Il fermait sa lettre quand Goujon arriva de l'armée du Rhin<sup>2</sup>. Tout était tranquille devant Mannheim. L'ennemi ne savait rien et n'avait pas bougé de ses cantonnements.

Au même moment, Hentz, resté en arrière à Sierck, recevait du Comité de Salut Public l'avis de son rappel. Le lendemain même, il partait pour Paris<sup>3</sup>.

Bourbotte et Goujon, demeurés seuls à Trèves, s'occupèrent d'administrer provisoirement le pays conquis et d'en inventorier les richesses. « Nous avons trouvé, écrivait Goujon au Comité, trente pièces de canon de bronze très jolies, des magasins considérables de grains de toute espèce et des fourrages en quantité, 24,000 cartouches, deux milliers de poudre, et toutes les armes dont presque chaque habitant était fourni. Plusieurs émigrés vont ajouter à ces présents faits à la République par les braves soldats de Monsieur François l'héritage de leur nouveau mobilier dans cette contrée... A voir Trèves, on dirait que le trône du despotisme sacerdotal y a été fixé, par la multiplicité des couvents et

1. Bourbotte au Comité de Salut Public, Trèves, 21 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 776).

2. *Ibid.*, en *post-scriptum*.

3. Hentz au Comité de Salut Public, Sierck, 21 thermidor (Aulard, *Recueil*, t. XV, p. 776).

des églises de toute espèce qui y existent. Ces saintes habitations, fondées sur les principes de la charité, ne se refuseront pas sans doute à partager avec la République une partie de leurs abondantes provisions, et nous ne serions pas étonnés d'apprendre au premier instant l'émigration de tous les saints de constitution argentine qui peuvent encore exister dans chacun de ces établissements... La République pourra, suivant un premier aperçu, tirer de l'Électorat, tant en argent qu'en denrées, à peu près un milliard<sup>1</sup>. »

Tout ce qui appartenait à l'Électeur et à ceux qui l'avaient suivi dans sa fuite fut déclaré propriété française et confisqué. La perception des impôts et de l'arriéré dut continuer au profit de la République. Pour éviter les pilleries, les troupes bivouaquèrent sur les hauteurs qui entouraient Trèves; on ne permit l'entrée de la ville qu'aux détachements de police indispensables<sup>2</sup>. Le 2 fructidor, un ordre général transmit aux troupes les félicitations du Comité de Salut Public et le décret de la Convention que les armées du Rhin et de la Moselle avaient, une fois de plus, bien mérité de la patrie. En récompense de leur courage, les « braves guerriers » reçurent double ration de riz, et le soir, après cette bombance, on chanta dans les bivouacs « les airs chéris des républicains<sup>3</sup> ».

Les représentants ne s'attardèrent pas au spectacle de ces réjouissances toutes spartiates. Le 2 au soir, ils quittaient Trèves avec le général Moreaux, se rendant à Bitche, où ils avaient convoqué Michaud pour arrêter un nouveau plan d'action. Le Conseil eut lieu le 4 fructidor. On décida de concentrer autour de Neustadt un corps de 60,000 hommes, pris par moitié dans les deux armées. Ce corps avancerait en deux colonnes de Frankenthal sur Sobernheim et Kreuznach, en balayant tout le pays entre le Rhin et Nahe. De là, l'on pousserait au besoin jusqu'à Mayence. A l'extrême gauche, 12,000 hommes resteraient au blocus de

1. Goujon et Bourbotte au Comité de Salut Public, Trèves, 25 thermidor. Minute de la main de Goujon, qui avait d'abord écrit *deux* milliards (Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*).

2. Arrêtés de Goujon et Bourbotte, Trèves, 24, 26 et 27 thermidor (Arch. hist. de la Guerre, *Ibid.*).

3. Ordre général du 2 fructidor, Trèves (Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*).

Luxembourg ; 12,000 garderaient Trèves ; 12,000 autres sur la droite occuperaient les défenseurs de Mannheim. Michaud comptait même essayer d'enlever par surprise la tête du pont de cette ville<sup>1</sup>. Le point faible était l'aile gauche. La garnison prussienne de Luxembourg était de 15,000 hommes. On n'avait pu, faute de cavalerie, réaliser qu'un blocus imparfait. Si l'ennemi recevait des renforts de ce côté, l'aile gauche de l'armée de la Moselle pouvait être aisément débordée et prise à revers. On décida donc d'avertir le général Jourdan, qui commandait l'armée de Sambre-et-Meuse récemment formée, et d'attendre l'avis de ses dispositions pour commencer l'attaque générale<sup>2</sup>. Pour veiller aux préparatifs, les représentants se séparèrent. Bourbotte partit pour Trèves. Goujon, accompagné de Michaud, se mit en route pour Neustadt. En s'arrêtant, le 6 fructidor, à Landau, pour s'entendre avec son collègue Rougemont, il fut rejoint par un courrier du Comité de Salut Public qui lui remit son ordre de rappel. Il ne prit que le temps d'aller toucher des fonds chez le payeur et se mit en route le soir même avec Tissot. Le 10 fructidor, il était à Paris et rendait compte, au bureau des mandats de la Convention, de la dépense qu'il avait faite : 2,231 livres 15 sols depuis le 5 messidor, plus 4,216 livres pour frais de poste et 300 livres versées à Hentz<sup>3</sup>. Tel était le « luxe asiatique » de ces missions de l'an II, dont on parla plus tard, avec des indignations de commande, à la tribune de la Convention<sup>4</sup>.

R. GUYOT et F. THÉNARD.

(*Sera continué.*)

1. Michaud au Comité de Salut Public, Neustadt, 7 fructidor. Plan d'opérations, Bitche, 4 fructidor (Arch. hist. de la Guerre, *Armées du Rhin et de la Moselle*).

2. Bourbotte au Comité de Salut Public, Trèves, 10 fructidor (Arch. hist. de la Guerre, *Ibid.*).

3. Compte-rendu de Goujon à la Convention, déjà cité.

4. A propos de la correspondance de Lemaitre. Cf. *Moniteur*, réimpr., t. XXVI, p. 240.

## MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

### LES LETTRES D'ACHILLE MURAT.

---

Achille Murat, fils aîné du roi de Naples (1804-1847), vécut après 1815 interné en Autriche, avec sa mère Caroline, devenue la comtesse de Lipona. En 1822, les puissances européennes l'autorisèrent à passer en Amérique, moyennant l'engagement pris par lui de ne jamais revenir en Europe; il ne se crut nullement lié par une promesse qui n'avait pas été libre, et, en 1823, on le vit débarquer à Liverpool, manifestant l'intention d'aller seconder les libéraux espagnols et portugais<sup>1</sup>. Leur défaite le fit retourner en Amérique, où il gagna sa vie comme avocat, fonda en Floride une plantation appelée par lui Lipona et finit par épouser une parente de Washington. Lafayette, lors de son voyage triomphal aux États-Unis en 1824-1825, fit la connaissance du jeune Murat et le reçut fort bien. A la nouvelle de la révolution de 1830, Achille Murat vint encore une fois en Angleterre. Quelques auteurs ont déjà raconté qu'il essaya pendant ce voyage d'organiser une légion étrangère au service de la Belgique devenue indépendante<sup>2</sup>. Mais un document nouveau nous renseigne d'une façon bien plus complète sur ce second séjour en Europe. Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale vient d'acquérir un volume du copie de lettres d'Achille Murat, se rapportant aux années 1830 à 1835. Ces lettres nous font connaître les projets politiques formés en 1831 par le neveu de Napoléon et quelques-uns des personnages avec lesquels il fut en relations; il y a là un épisode curieux, totalement ignoré jusqu'ici, de l'histoire du bonapartisme. Je vais analyser ce recueil, en citant *in extenso* quelques-uns des passages les plus importants<sup>3</sup>.

1. Wertheimer, *Die Verbannten des ersten Kaiserreichs*, 1897, p. 159. Dans ses lettres, Achille Murat parle plusieurs fois de ce fait et de la protestation remise par lui à Thibeaudau, avant son départ pour les États-Unis, contre l'engagement qu'on lui imposait (à Mosbourg, 21 juillet 1831, et *passim*).

2. Wertheimer, p. 171; Georges Bertin, *Joseph Bonaparte en Amérique*, 1893, p. 382.

3. Ces lettres (fonds français, nouvelles acquisitions, 20912) vont d'octobre

## I.

Ce voyage avait à la fois des raisons financières et des raisons politiques. La famille du roi Joachim réclamait depuis 1815 à la France (de même qu'au roi des Deux-Siciles) des sommes considérables. Napoléon, en 1808, avait pris au nouveau souverain ses propriétés de Paris, moyennant une pension annuelle de 500,000 francs, assignée sur le million de rentes que l'empereur s'était réservé personnellement à Naples en 1806. Ce million fut confisqué par les Bourbons de Sicile en 1815; Caroline Murat demandait à la France la restitution de ses domaines, puisque l'indemnité annuelle promise en échange n'était plus payée. Louis XVIII et Charles X avaient fait la sourde oreille, malgré l'appui donné par Metternich aux revendications de la comtesse de Lipona; son fils pensa que le nouveau gouvernement, qui exaltait Napoléon, qui avait parmi ses adhérents de fidèles serviteurs de l'Empire, lui donnerait plus volontiers satisfaction. Quelques amis de sa famille à Paris, surtout M. de Mercey et le comte de Mosbourg, devaient appuyer ses demandes<sup>1</sup>.

Le but politique du voyage était plus important. Achille Murat, persuadé comme tant d'autres que la révolution de juillet allait être le signal du bouleversement général en Europe, croyait avoir un grand rôle à jouer à Naples ou dans la Péninsule tout entière; quel rôle au juste, il n'en savait rien encore, mais il voulait travailler à la réalisation de l'idéal proposé par son père aux Italiens en 1815, c'est-à-dire à l'unité italienne. C'était donc un prétendant éventuel au trône des Deux-Siciles ou d'Italie qui arrivait en Europe; mais ce prétendant, qui vivait aux États-Unis depuis huit ans, qui était officiellement citoyen américain, partageait l'admiration de Lafayette pour le régime électif, pour la liberté illimitée de la grande république. De là un curieux mélange d'aspirations contradictoires. Enfin Murat, né en France, prenait un grand intérêt aux affaires de son pays d'origine, d'autant plus qu'il le considérait comme l'instrument indispensable de la guerre destinée à chasser les Autrichiens de la Péninsule. Voilà qui explique ses variations et les multiples projets formés par lui pendant les deux années de son séjour en Europe.

1830 à novembre 1835. La plupart sont en français, d'autres en anglais ou en italien. Plus de la moitié de ces copies sont de la main d'Achille Murat, qui a également écrit le titre avec sa signature. Il y a une table alphabétique des destinataires de ces lettres. Comme elles se succèdent dans l'ordre chronologique, je me borne à indiquer les dates et non les pages.

1. Wertheimer, p. 157 et suiv. D'après une lettre d'Achille Murat à sa mère (27 mai 1834), les propriétés en question étaient l'Élysée, les Écuries d'Artois et un château à Neuilly.

Achille Murat parvient à Londres avec sa femme le 14 février 1831, après trente jours passés en mer, et trouve aussitôt bon accueil chez sa cousine Christine, fille de Lucien Bonaparte, mariée en secondes noces à Lord Dudley Stuart. Elle et son mari le reçoivent « comme un frère » ; il voit chez elle « la première société de Londres », des ministres, des ambassadeurs, le prince d'Orange<sup>1</sup>. Aussitôt il s'occupe de ses demandes financières, cherche à obtenir l'autorisation d'aller à Paris pour les faire valoir et tâche de réunir des renseignements sur la capitulation signée à Naples en 1815 ; enfin, supposant que le trésor français ne sera pas en état de lui payer dix millions, il admet la possibilité de recevoir comme compensation des terres en Algérie, « si on les donnait à bas prix et qu'il y eût chance de spéculer<sup>2</sup>. »

En même temps il se met au courant de la politique. Les affaires de France ne l'intéressent pas encore directement : avant son départ d'Amérique, il avait conseillé à sa famille de soutenir Louis-Philippe et désapprouvé la protestation de Joseph contre l'avènement de la branche d'Orléans ; arrivé à Londres, c'est l'Italie qui le passionne. « Vous savez », écrit-il à Mosbourg (22 février 1831), « que, quoique né en France et ayant toujours gardé l'attachement naturel pour ma terre natale, politiquement je suis Italien. Vous savez aussi bien que moi les obligations morales que j'ai contractées envers le parti libéral de ce pays, obligations qui m'ont été léguées par mon père et forment, pour ainsi dire, avec son nom son seul héritage. » Un soulèvement vient d'éclater en Romagne ; les deux fils de Louis Bonaparte, l'ancien roi de Hollande, y ont pris part ; le marquis Pepoli, marié à Letizia, sœur d'Achille Murat, est membre du gouvernement insurrectionnel. Murat écrit une longue lettre en italien à son beau-frère, le 26 février 1831 : il veut travailler pour la cause italienne et pour la liberté, dont l'Amérique lui a donné le goût ; « si donc les patriotes italiens veulent accomplir la réunion de l'Italie sous un gouvernement aussi républicain que possible, ils peuvent compter sur moi ». Ses ambitions personnelles n'existent pas : si l'Autriche veut donner à l'Italie comme souverain le duc de Reichstadt, ou même si le jeune roi de Naples se met à la tête du mouvement révolutionnaire, il ne les combattra point. Craignant enfin d'être une pomme de discorde, Murat prie Pepoli de lui dire franchement si les Italiens désirent sa présence et comment ils l'accueilleront.

1. Lettre du 19 février 1831 à son frère Lucien Murat, qui était resté aux États-Unis.

2. A sa mère, 23 mars 1831. Ailleurs il parle de faire avec ces terres « une grande spéculation à la Beaumarchais » (à Mercey, 30 avril 1831).

Cependant, quelques bonapartistes lui proposent déjà de se mêler à la politique française, de travailler pour Napoléon II; parmi eux se trouve le comte Cornaro, ancien aide de camp d'Eugène Beauharnais. Murat lui répond, le 4<sup>er</sup> mars : « Ayant cessé d'être Français depuis près de vingt-deux ans (je parle *politiquement*), je ne crois pas que j'aie le droit de me mêler des affaires intérieures de ce pays. Ensuite, je ne vois pas très clairement que, si mon cousin devenait empereur des Français, la cause de la liberté y gagnât beaucoup... Si l'on pouvait conquérir Napoléon II, à la bonne heure. Mais s'il doit être obtenu par un traité avec l'Autriche, je dirais : *Timeo Danaos donaque ferentes*, et je regarderais cela comme la fin de tout espoir de liberté pour l'Italie. »

Murat écrit aussi le 6 mars au chef de la famille, au comte de Survilliers (Joseph Bonaparte), resté en Amérique, pour lui transmettre les renseignements, quelque peu suspects, qui arrivent de Paris. « Il y a en France certainement un parti en faveur de mon cousin. Il y en a même plusieurs. D'abord une petite bande d'enthousiastes qui le veulent à tout prix, sans conditions, et qui regardent son élévation à l'Empire comme le but de toute révolution. Ceux-ci sont très peu nombreux et tout aussi imprudents que le faubourg Saint-Germain l'était sous l'empereur. Quelques personnes sont à leur tête. Il y a ensuite un fort parti qui avait d'abord choisi le duc d'Orléans ou du moins acquiescé à son éléction, et qui maintenant, après l'avoir essayé, voyant sa conduite indécise, son attachement aux autres souverains et aux autres (*sic*), désireraient le renverser et mettraient volontiers mon cousin à sa place, pourvu qu'ils fussent assurés qu'il donnerait les garanties libérales qu'on demande et que le roi semble vouloir refuser, et qu'il s'appuyât sur la révolution de juillet et non sur un droit héréditaire, sur l'élection de 1815 ou sur des traités. Ceux-ci voudraient l'élire et faire un pacte avec lui. Ils peuvent éventuellement devenir les plus forts en France, si le roi continue à ne pas vouloir faire la guerre. Car alors *le parti de la guerre*, qui est le plus fort en France, se réunirait à eux. Même le parti républicain s'y réunirait pour le moment dans la vue de faire les conditions les plus démocratiques. Il n'est pas impossible cependant qu'au renversement de ce gouvernement le parti républicain se réunissant au parti de la guerre ne l'emporte. » Et Murat de conclure par cette audacieuse affirmation que Louis-Philippe, « ayant quinze jours », sera renversé ou déclarera la guerre à l'Autriche.

Le jeune homme se passionne donc pour tous les bruits de conflit ou de révolution qui arrivent quotidiennement à Londres. Aussi reçoit-il fort mal les conseils de prudence que sa mère lui envoie de

Trieste<sup>1</sup>. Il lui rappelle qu'elle est sous la main de l'Autriche, mais que, lui, il est libre. Une partie du corps diplomatique à Londres a essayé de le faire renvoyer, mais il a un passeport de la secrétairerie d'État de Washington, et le président de la République l'a recommandé officiellement aux ministres plénipotentiaires des États-Unis. « Je suis sorti du droit exceptionnel et rentré dans le droit commun. Je suis parfaitement libre et indépendant de tous les gouvernements de la terre, excepté du mien, avec lequel je suis au mieux... »

Ainsi, jusqu'à la fin de mars 1834, Achille Murat n'a pensé qu'à ses demandes financières ou aux choses d'Italie. S'il se plaint de la monarchie de juillet, c'est parce qu'elle ne commence pas la guerre générale attendue par la Péninsule. Pour défendre ses intérêts privés, il a envoyé à Paris son ami Paul de Malherbe, qui avait passé un an avec lui en Amérique. Mais à Paris celui-ci voit des bonapartistes qui lui parlent d'une entente conclue avec les républicains et demandent qu'Achille Murat, le seul membre de la famille jeune, prêt à l'action et libre de ses mouvements, se mette à la tête des deux partis alliés. De qui venaient ces propositions? Quels personnages importants étaient engagés dans l'affaire? Quels républicains avait-on consultés? Les lettres nous apportent peu de renseignements précis là-dessus, et la suite montra que les promesses faites à Malherbe ne reposaient pas sur un fondement bien solide. Une alliance entre bonapartistes et républicains n'avait d'ailleurs à cette époque rien de choquant : les deux partis avaient combattu ensemble contre la Restauration; tous les deux reprochaient au gouvernement de juillet de ne pas être assez démocrate au dedans ni assez belliqueux au dehors; tous les deux unissaient dans une admiration commune les victoires de la République et de l'Empire.

Paul de Malherbe transmit ces propositions à Murat, qui lui répondit le 31 mars : « J'ai attentivement considéré l'offre qui m'est faite et j'ai résolu de l'accepter. » Seulement, les personnes qui en ont pris l'initiative doivent faire une double promesse : « D'abord que, si elles concluent de traiter avec moi, elles cessent toute négociation avec d'autres membres de ma famille, s'il y en avait de commencées. Ensuite qu'en cas de réussite je ne sois pas éliminé par quelque pouvoir que ce soit, avant d'avoir accompli l'objet proposé. Car si, après avoir engagé mon honneur et compromis ma réputation dans une affaire de ce genre, je pouvais m'attendre à voir un autre s'emparer du pouvoir et défaire en un clin d'œil ce que j'aurais fait, je ne m'en mêlerais certainement pas. Il faut que je sois assuré que je serai soutenu dans l'opposition que je présenterais à celui des deux partis

1. A la comtesse de Lipona, 16 et 23 mars 1831.

qui voudrait empiéter sur l'autre, car je crois que ce n'est que par leur accord mutuel que quelque chose d'utile peut être effectué. » Malherbe lui avait envoyé en même temps le projet de constitution préparé par ses interlocuteurs, sur le modèle de celle de 1794. Murat joint à sa réponse une note qui propose quelques modifications inspirées par les idées américaines : tous les officiers municipaux et départementaux seront élus (sauf les juges) par le peuple des régions qu'ils administrent ; on ne subventionnera plus aucun culte, mais on conservera des pensions viagères à une partie des prêtres actuels ; le cumul des emplois sera interdit. Quant aux Chambres, celle des députés serait élue par les citoyens payant un modeste cens de dix francs de contributions directes, sans aucun cens d'éligibilité, et renouvelée intégralement tous les deux ans ; l'autre assemblée pourrait être élue par les « conseils de préfectures », c'est-à-dire les conseils généraux, et renouvelée par tiers.

Bientôt Murat écrit au comte de Surveilliers pour le mettre au courant de ses projets : « Les républicains et les bonapartistes se sont réunis en un comité mixte et ont arrêté entre eux les bases d'une alliance entre les deux partis, fondée sur des concessions et des garanties mutuelles. Ils sont convenus que Napoléon II serait proclamé *empereur de la République française*, qu'un prince de sa famille serait nommé régent jusqu'à ce qu'il eût accepté sa nomination et vint prendre les rênes du gouvernement. » Et l'écrivain d'exposer les principes de la constitution adoptée. Il a accepté la régence éventuelle, dans l'intérêt de son cousin, tout en reconnaissant que le parti républicain est actuellement le plus fort<sup>1</sup>. — Murat écrit aussi à quelques bonapartistes de Paris, à Delisle, qui semble avoir été l'un des promoteurs de l'offre faite au neveu de l'empereur, et à Lennox, un ardent impérialiste mêlé à toutes les tentatives en faveur du duc de Reichstadt<sup>2</sup>.

Les républicains surtout le préoccupent ; on lui avait promis leur concours effectif, et aucun d'eux ne donnait signe de vie. Pour les étrangers, pour l'Europe, le parti républicain se personnifiait dans Lafayette ; Murat, profitant de ses anciennes relations avec le vieux général, lui envoie la note suivante, rédigée de façon à ne pas donner l'éveil au gouvernement<sup>3</sup> : « Le général doit être instruit des propositions qui sont faites au colonel. Il est important de savoir de

1. 11 avril 1831.

2. 28 avril.

3. 2 mai. Ces lettres montrent combien on avait peu de confiance dans la poste française. Murat indique sans cesse à tous ses correspondants les moyens de lui écrire par une voie sûre ou par telle personne qui fait le voyage de Londres.

lui si elles ont son assentiment. Ces propositions ont été acceptées par le colonel dans la ferme persuasion qu'elles venaient d'une réunion de bonapartistes et de républicains et qu'elles tendaient à rétrécir l'union des deux partis. Mais si le colonel avait été trompé là-dessus, il ne se regarderait pas comme engagé. Les vues du colonel sont entièrement républicaines, et ce n'est qu'autant qu'il aurait l'entier assentiment et l'appui sincère du parti républicain qu'il servirait le parti bonapartiste de la manière convenue. Si les républicains avaient d'autres vues, le colonel, loin de s'y opposer, les joindrait au contraire de grand cœur. Mais, dans ce cas, il désire en être franchement informé d'avance (autant que la prudence le permet), afin d'éviter de s'engager trop avant avec l'autre parti. Le colonel demande une réponse catégorique à cette question : les propositions dont on vient de faire part au général ont-elles l'assentiment du parti républicain ?... »

Ce parti ne possédait à Paris qu'un journal important, *la Tribune*, puisque le *National*, avec Armand Carrel, n'avait pas encore adhéré définitivement à la République. Une autre feuille, *la Révolution*, fondée par des républicains, avait passé malgré eux à l'impérialisme<sup>1</sup> ; elle se mourait, faute de lecteurs, au lieu que *la Tribune* était vivante et populaire. Joseph Bonaparte suivait avec attention ce journal, qu'il avait secouru de ses deniers ; Murat le lisait également et cherchait à entrer en relations avec ses rédacteurs<sup>2</sup>. Il la trouvait bien rédigée, bien inspirée, sauf dans ses attaques répétées contre l'Angleterre ; et même un article de lui, sur la réforme électorale en Angleterre, parut dans le numéro du 16 mai<sup>3</sup>. D'autre part, il écrivait au rédacteur en chef, Auguste Fabre, à cette même date du 16 mai, une longue lettre qui a les allures d'un manifeste. Il faut des explications claires, lui dit-il ; la France a besoin de liberté ; en principe, la République serait le meilleur des gouvernements ; mais « l'Europe entière se réunira contre elle ; elle n'inspirera de confiance ni au dehors ni au dedans ». La monarchie républicaine qu'on avait promise en 1830 a échoué par la faute de Louis-Philippe. Reste à essayer « une union de la République et de l'Empire ». Il faudrait commencer, après la chute du régime actuel, par établir les institu-

1. Raspail (*Lettres sur les prisons de Paris*, II, 36<sup>e</sup> lettre) raconte comment le jeune Anthony Thouret, fondateur de *la Révolution*, fut la dupe des bonapartistes.

2. Les lettres de Joseph le montrent désireux de lire régulièrement *la Tribune* et *la Révolution* (Bertin, *passim*). Achille Murat écrit à son ami Moro (1<sup>er</sup> juillet) que *la Révolution* doit être abandonnée : mieux vaut soutenir *la Tribune*, qui « a già ricevuti soccorsi da Giuseppe ».

3. A Malherbe, 9 et 20 mai.

tions républicaines, c'est-à-dire électives et libérales, sur des bases solides; après quoi le nouvel empereur, en arrivant à Paris, « ne pourrait plus défaire ce qui aurait été fait ». La France jouirait ainsi d'un gouvernement libre. « Ce que j'appelle un gouvernement libre est celui où il n'y a pas de passeports, pas de police, où le secret des lettres est inviolable, où l'expression de la pensée est libre, où la liberté individuelle est sacrée, où les trois pouvoirs sont bien distincts, définis et indépendants les uns des autres, où l'opinion publique mène tout, où le gouvernement est construit de manière à recevoir et à obéir à son moindre souffle, se trouvant tout-puissant pour la suivre et sans force pour lui résister. » C'est ce qui existe en Amérique; citoyen des États-Unis, Murat ne fera jamais rien contre la liberté : « L'opinion publique de Philadelphie et de Charleston m'est trop précieuse pour que je fasse jamais rien pour la perdre. »

Ainsi, Murat s'efforçait de gagner les républicains, non sans être surpris de leur silence<sup>1</sup>. En même temps, il continuait à correspondre activement avec Malherbe, Lennox, Delisle, Cornaro. Sur leur conseil il écrivit au duc de Reichstadt, le 6 juin, la lettre suivante, conforme au brouillon rédigé par Delisle :

« Mon cher cousin, — Je vous envoie un homme dans lequel vous pouvez mettre toute votre confiance. La liberté de votre patrie est menacée d'une destruction totale par une troisième restauration de la branche aînée des Bourbons. Elle est si imminente, d'après ce que l'on m'écrit de Paris, que je serai probablement forcé de me mettre à la tête d'un mouvement qui aura pour but de vous proclamer empereur de la République française. Cette lettre servira à vous prouver que je n'agirai dans tout ceci que comme votre représentant; car vous êtes le chef de la famille, et moi, étant le seul qui se trouve libre et en état d'agir, je considère comme un devoir sacré de payer au fils la dette de reconnaissance que je dois au père. Je désire ardemment que vous veuillez bien m'autoriser par écrit à vous représenter comme votre lieutenant vis-à-vis de cette nation française qui, vous considérant comme la seule garantie qu'elle puisse avoir d'une sage liberté, vous désire, et va par un acte de souveraineté vous appeler sur un trône tant illustré par votre père dont elle espère

1. C'est vers ce moment que Lafayette écrivait, le 22 juin 1831 : « Beaucoup de républicains, furieux contre Louis-Philippe, renouvellent la fable du cheval et de l'homme et croient qu'en se laissant monter sur le corps par le bonapartisme ils s'en débarrasseront ensuite, ce qui est une grande erreur. » Il y a là peut-être une allusion aux projets de Murat (*Mémoires, correspondance et manuscrits du général Lafayette*, 1838, t. V, p. 592).

que vous vous montrerez en tout digne. Comptez sur le dévouement sans bornes de votre affectionné cousin<sup>1</sup>. »

Les émigrés, les proscrits ont une mentalité spéciale qui leur fait accepter sans discussion les bruits les plus étranges, et surtout qui leur fait croire chaque jour que la révolution attendue va éclater le lendemain. Achille Murat n'est pas exempt de cette infirmité. Il annonce gravement que Louis-Philippe a loué sous un faux nom une grande maison près de Londres, parce que son abdication est prochaine<sup>2</sup>. Le 28 juin il écrit à Delisle la stupéfiante lettre que voici : « Je crois être très bien informé que la duchesse de Berry est partie pour l'Espagne ou pour la Vendée, et que le roi est d'accord avec elle. La correspondance a eu lieu entre la sœur du roi et la duchesse par l'entremise de M<sup>me</sup> de Gontau (*sic*) et du collecteur du port de Brighton. Ces événements, dès qu'ils seront connus à Paris, y créeront sans doute une très forte sensation, et si une révolution n'éclate pas alors, elle n'éclatera jamais. »

Quand on veut préparer une révolution, il faut de l'argent. Murat en sent continuellement le besoin; pour subventionner des journaux<sup>3</sup>, pour répandre des portraits de lui, des brochures destinées à le faire connaître<sup>4</sup>, on lui demande des fonds. Et puis apparaissent les intrigants désireux de pêcher en eau trouble; le général Dubourg, le fameux personnage qui avait occupé l'Hôtel-de-Ville en juillet 1830, écrit des lettres pleines de promesses, mais qui renferment surtout des demandes de subsides<sup>5</sup>. Murat n'est pas riche; beaucoup de ses lettres, surtout sa correspondance avec sa mère, le montrent toujours assailli par des difficultés financières dans sa vie privée; à plus forte raison ne peut-il faire les fonds de la grande entreprise. C'est pendant trois mois sa préoccupation continuelle; il s'adresse à Menneval, qui a la disposition de fonds appartenant à Joseph, mais le fidèle secrétaire se dérobe<sup>6</sup>; il écrit à Joseph de revenir d'Amérique et d'employer sa fortune à soutenir la cause<sup>7</sup>; mais Joseph est loin, hésitant, et la révolution peut survenir d'un jour à l'autre. Le voilà donc méditant un emprunt, cherchant des capitalistes auda-

1. Rien ne prouve que cette lettre soit arrivée à son adresse. Murat en écrivit au duc de Reichstadt deux autres (6 juillet 1831, 12 juin 1832), contenant de simples formules d'amitié, sans doute avec l'espoir que le gouvernement autrichien les laisserait passer.

2. A Malherbe, 20 mai 1831.

3. A Moro, 8 juillet.

4. A Moro, 11 juillet.

5. Voir les réponses de Murat à Dubourg (25 et 27 juin, 4 juillet), et sa lettre à Moro (19 juillet).

6. A Menneval, 1<sup>er</sup> avril; au comte de Survilliers, 11 avril.

7. 28 mai.

cieux. « On dit, écrit-il à Malherbe le 42 mai, que M. Ouvrard est le seul spéculateur à Paris qui joue à la baisse. 3 ou 400,000 francs ne seraient rien pour un homme comme lui s'il voyait un moyen de faire baisser les fonds contre le désir de tous les autres agioteurs. » Or, une révolution amène toujours la baisse; Ouvrard consentirait donc peut-être à prêter de l'argent. Murat serait disposé à laisser engager sa signature, « pourvu, ajoute-t-il, que je ne fusse responsable qu'en cas de succès. Il faudrait naturellement que la personne joue quitte ou double. » — Ce projet n'a pas de suite, et Murat cherche à faire un emprunt à Londres. D'abord, c'est une somme de 500,000 francs qui lui est promise, mais la ratification n'arrive pas<sup>1</sup>. Bientôt s'ouvrent des perspectives plus brillantes. « On s'offre, écrit-il le 3 juillet, à me prêter ici de dix à douze millions de francs sur le crédit du gouvernement qui, en France, succéderait à l'ordre actuel, si l'on était sûr qu'il y eût vraiment des chances de succès de notre côté et que je représentasse le parti du nouveau gouvernement. Afin d'en être assuré, tout ce que l'on demande, c'est que je sois autorisé à traiter un emprunt de la sorte par quelques-unes des sommités de l'Empire et de la révolution de juillet. L'on désire surtout de voir les noms du duc de Bassano et du duc de Rovigo, et ceux de Lamarque, Mauguin et Dubourg. Autant d'autres noms que possible devraient y être ajoutés et rendraient la chose plus sûre. Surtout des pairs titrés de l'ancien régime, quelque peu d'influence que les porteurs aient en France, des noms historiques, décorés des titres de la nouvelle noblesse, fascineront les banquiers anglais, accoutumés à traiter avec leur aristocratie. Ce n'est pas du tout une garantie personnelle que l'on demande à ces messieurs. C'est seulement une autorisation pour moi de traiter au nom du parti d'un emprunt sur le crédit du gouvernement futur. » Ces personnages pourraient signer une lettre collective, ou bien chacun adresserait à Murat une lettre individuelle pour lui conseiller de faire l'emprunt, « disant en même temps qu'en cas de succès il serait certainement reconnu et payé par le nouveau gouvernement<sup>2</sup>. »

Tout en continuant avec ardeur ces négociations, Murat cherchait à revenir à la charge auprès des républicains. S'étant assuré que Godefroy Cavaignac était son ancien camarade d'études à Naples<sup>3</sup>, il lui écrit une longue lettre le 7 juillet. « Il n'y a que quelques jours,

1. A Lennox, 6 juin ; à Dubourg, 27 juin ; à Delisle, 3 juillet.

2. A Delisle, 3 juillet. Mêmes explications dans une lettre à Dubourg, 4 juillet.

3. A Lennox, 6 juin. L'ancien conventionnel Cavaignac avait longtemps rempli des fonctions auprès de Murat et vécu à Naples avec sa famille.

dit-il, que j'ai acquis la certitude que l'homme qui figure à présent dans les premiers rangs du parti républicain et qui a déjà soutenu un procès pour la cause de la liberté est l'ancien ami qui m'aidait à faire la chasse au père Laudon (?) ou à escalader les murs du Vomero. » Il s'agit donc de s'expliquer franchement. Murat se doit avant tout à l'Italie. « Je suis le seul qui, si les circonstances y aident, puisse la réunir et la rendre libre. Je suis le seul devant qui les petites jalousies des autres chefs se tairont, le seul qui inspirera une confiance entière au peuple et qui serait soutenu par la population tout entière du royaume de Naples. Je sens l'importance et la sublimité de ce rôle, et j'ai la vanité de me croire capable de le remplir. C'est mon ambition, c'est à cela que je compte dévouer ma vie. » Mais, pour cela, il faut l'appui de la France. « La liberté de l'Italie, dans mon opinion, ne peut s'obtenir sans le secours d'une armée française. La liberté de la France est la clef des libertés du monde, c'est donc à cela qu'il faut penser d'abord. » Mais ce pays ne peut pas encore fonder la république. « La république pure et simple, à mon avis, n'est possible en France qu'après que le peuple aura été accoutumé pendant quelques années au suffrage universel et à élire les magistrats municipaux et départementaux, jusqu'aux préfets inclusivement... La république peut être obtenue de fait sous le règne de mon cousin en ne donnant au pouvoir exécutif que la même quantité de pouvoir qu'il a aux États-Unis. » Et Murat d'exposer les offres qu'on lui a faites et les mesures qu'il prendrait pendant sa régence temporaire afin d'établir « les institutions républicaines sur de telles bases que les portes de l'enfer ne puissent prévaloir contre elles<sup>1</sup>. »

Achille Murat déclarait à ses amis qu'il n'agirait qu'après un grand mouvement populaire survenu à Paris. Cette émeute victorieuse tant de fois attendue, il crut enfin qu'elle aurait lieu le 14 juillet 1831. On savait que les républicains parisiens voulaient célébrer cet anniversaire en plantant un arbre de la liberté sur la place de la Bastille, et divers groupes se tenaient prêts pour cette occasion. Mais tous les journaux opposants déconseillaient la mani-

1. La réponse de Cavaignac dut être fort amicale au point de vue personnel et peu encourageante au point de vue politique, si l'on en juge par la nouvelle lettre que lui écrivit Murat le 21 novembre 1831. Avec les carlistes, Murat ne voulait pas de rapports; ce furent eux qui lui firent des avances. Il écrit à Joseph le 23 août : « Les ultras raisonnables sont pour nous; voyant l'impossibilité de rétablir les Bourbons, ils nous préférèrent au roi actuel et à la république. J'ai eu des ouvertures de ce côté-là qui vous étonneraient bien. »

festation; le gouvernement de Casimir Périer se tenait sur ses gardes et avait fait arrêter Lennox au mois de juin comme il fit arrêter Dubourg en juillet. Il n'y eut le 14 que des échauffourées où la police et la garde nationale, excédées par ces troubles continuels, malmenèrent fort les manifestants. A cette nouvelle, Murat perd sa confiance : « J'ai été tout à fait désappointé, » dit-il<sup>1</sup>. Les chances d'emprunt diminuent avec les chances de révolution<sup>2</sup>. Enfin il écrit à Delisle le 25 juillet : « Le parti que je croyais uni, organisé, prêt à agir, ne manquant que de fonds et d'un chef, ce parti que j'avais consenti à servir en cette qualité s'est montré tout autre que je m'y attendais. Les conversations que j'ai eues ici avec les personnes qui me sont venues voir m'ont appris qu'elles comptaient sur moi pour les aider dans un coup de tête isolé qui ne mènerait à rien, ou du moins ne mènerait pas à ce que je désire et que nous étions convenus d'établir... Je désire me retirer de cette affaire... Le temps des émeutes est passé... On se fatigue de tout à Paris, elles commencent à devenir un moyen usé. » C'est la clôture d'une tentative qui n'avait jamais eu la moindre chance de succès.

## II.

Achille Murat n'était plus le seul membre de la famille installé à Londres pour surveiller la politique française. Son cousin Louis, le futur Napoléon III, après une fugue inutile en Romagne, était arrivé à Londres avec la reine Hortense en mai 1834. Ils avaient passé par la France, et, profitant de l'indulgence de Louis-Philippe, Hortense avait eu même une entrevue avec le roi des Français, tandis que son fils allait aussitôt conférer avec plusieurs républicains<sup>3</sup>. Dès qu'ils sont à Londres, Murat entre en relations avec eux; son cousin ne lui inspire pas grande estime. C'est, écrit-il, « un jeune homme de cœur et très bien disposé, mais, entre nous, il m'a l'air d'être terriblement déficient du côté du jugement. Il a été joué par sa famille dans toute cette affaire de Romagne, où il a montré beaucoup de bonnes intentions, et voilà tout<sup>4</sup>. » Bientôt son opinion devient plus favorable : « Mon cousin est très bien disposé, dit-il, et j'ai eu une

1. A Moro, 19 juillet.

2. A Delisle, 21 juillet.

3. Duc d'Aumale, *Lettre sur l'histoire de France*, 1861, p. 13. Hortense cacha ces incidents à Murat, qui les apprit plus tard (au comte de Survilliers, 4 octobre 1831).

4. A Malherbe, 16 mai.

conversation très satisfaisante avec lui<sup>1</sup>. » Aussi, comme on se demande à Londres qui prendra la couronne de Belgique si Léopold de Saxe-Cobourg la refuse, Murat voit dans Louis un candidat possible, d'autant plus que son père était très aimé en Hollande, et parle de cette idée à son cousin : « Il m'a dit qu'il y consentirait et s'y rendrait immédiatement. Il est très bien disposé, peu instruit et tout à fait guidé par sa mère, qui est vraiment charmante, mais tout à fait du juste milieu. Elle se garde bien pourtant de heurter de front les propensités martiales de son fils<sup>2</sup>. » Bientôt Murat trouve chez ses parents trop de dissimulation, trop peu de confiance. « Ma conduite envers lui, écrit-il le 44 juillet, a été franche et amicale. La sienne envers moi ne l'a pas été moins, mais j'ai cru m'apercevoir de quelques petites cachoteries, ce dont je me soucie fort peu... J'ai beaucoup d'amitié pour lui, et je crois qu'elle est réciproque, mais il est trop jeune et trop sous l'influence de sa mère pour que ses conseils puissent être d'aucune utilité pour moi<sup>3</sup>. » Quelques jours plus tard, il écrit à sa mère à propos d'Hortense : « Nous continuons à être en très grande politesse, mais peu de confiance s'est établie entre nous. Elle est trop fine pour mon goût et moi trop franc pour le sien. Elle tient son fils comme un enfant au maillot, ce qui fait moquer de lui<sup>4</sup>. »

Cette défiance n'empêchait pas Achille Murat de se laisser vite prendre à tout projet quelque peu séduisant. Nous l'avons vu renoncer le 25 juillet à sa première tentative; très découragé pendant quelques semaines, il est parti pour Bruxelles avec un but que nous retrouverons tout à l'heure. Revenu à Londres, il apprend que de nouvelles espérances s'offrent aux Bonaparte; il se ranime aussitôt et se montre plein d'ardeur<sup>5</sup>, comme le prouve cette lettre du 6 septembre à Louis Bonaparte : « Ce n'est qu'à mon retour de Bruxelles que j'ai vu M. Morice. Ce qu'il m'a dit m'a étonné, mais m'a été extrêmement agréable, et maintenant nous travaillons avec quelque chance de succès. Vous pouvez être assuré de la pleine confiance que j'ai en vous et en vos intentions, et vous pouvez compter entièrement sur moi... Il est nécessaire d'envoyer un homme à mon oncle Joseph aussitôt que possible. Il faudrait qu'il fût porteur d'une lettre

1. A Malherbe, 31 mai.

2. A Malherbe, 2 juin.

3. A Delisle.

4. 23 juillet. Une lettre antérieure à Louis Bonaparte (11 juillet) repousse énergiquement un projet d'entente avec les carlistes qui paraît approuvé par Hortense.

5. A Moro, 5 septembre; à Malherbe, 6 septembre.

de ma tante, car, en matière d'argent, mon oncle ne croira qu'elle. » Murat offre d'envoyer en Amérique son ami Paul de Malherbe<sup>1</sup>.

Bientôt il écrit à Joseph Bonaparte pour le presser de venir en Europe : « A mon retour à Londres, dit-il, je trouvai un agent de M. M. qui m'était envoyé pour me prévenir qu'il avait eu une entrevue avec ma tante Hortense et son fils lors de leur passage à Paris et qu'il était décidé à agir pour le parti de mon cousin. » Il s'agirait pour tous les membres libres de la famille, Louis Bonaparte, le prince de Leuchtenberg, Achille Murat, d'aller se réunir en Suisse afin de marcher d'accord<sup>2</sup>. Il n'est plus question de ce projet dans les lettres suivantes de Murat, ce qui prouve que l'affaire est abandonnée. De quoi s'agissait-il? Rien ne permet de répondre. On peut se demander seulement si ces espérances n'avaient pas quelque rapport avec le complot bonapartiste que la police découvrit en novembre 1834 et qui paraissait avoir de nombreuses ramifications dans l'est<sup>3</sup>.

Tout en poursuivant ces vains projets, Murat s'occupait de bien d'autres choses. Aussitôt après l'émeute manquée du 14 juillet, ne comptant plus sur une révolution pour revenir en France, il essaya d'une pétition adressée à la Chambre des députés; cette pétition, datée du 20 juillet, insistait sur son titre de citoyen américain, mais elle contenait aussi une apologie des Bonaparte et une critique amère du juste milieu; envoyée à Lafayette, puis modifiée sur ses conseils, finalement elle fut retirée avant qu'on l'eût déposée<sup>4</sup>. D'autre part, il négociait et correspondait avec plusieurs exilés italiens, non sans porter sur eux des jugements sévères : Dasda est un intrigant<sup>5</sup>, Lavoquino un brouillon<sup>6</sup>, Mirandoli cherche à le jouer au profit de Louis<sup>7</sup>; Murat fait exception pour son fidèle confident

1. Ces rapports affectueux avec Malherbe furent suivis d'une rupture complète, comme le prouve un billet très sec adressé à celui-ci le 2 mai 1835.

2. Au comte de Survilliers, 4 octobre.

3. Gisquet, préfet de police, parle dans ses Mémoires de ce complot (I. 349) : il raconte que Lennox demeura cinq mois en prison, puis fut relâché faute de preuves. Du reste, les intrigues continuèrent, et Murat écrivait à sa mère le 29 janvier 1832 : « Louis et surtout sa mère nous font beaucoup de tort, à ce que l'on me mande de Paris. Elle fait semblant de ne pas y toucher, et cependant elle intrigue beaucoup, et, à son âge, elle ne sait pas encore se conduire de manière à ne pas compromettre ceux avec qui elle correspond ni faire harmoniser la conduite de son fils avec la sienne. »

4. A Lafayette, 22 juillet, 9 août, 22 août; à Lamarque, 24 juillet.

5. A Delisle, 7 juin 1831.

6. A Moro, 11 juillet.

7. A Delisle, 14 juillet. Ce Mirandoli fut poursuivi avec un Polonais, Zaba, pour complot bonapartiste; le jury de la Seine les acquitta le 26 avril 1832.

Moro et lui conte les tribulations causées par « nostri turbulentissimi compatriotti esiliati <sup>1</sup> ». Enfin Murat devenait écrivain et composait un livre apologétique sur le régime des États-Unis, probablement avec l'espérance de prouver ainsi aux républicains d'Europe la sincérité de ses promesses <sup>2</sup>.

Après l'échec de ses vues sur Paris, Achille Murat était parti pour Bruxelles, avec le désir de contempler un peuple en révolution et de prendre du service dans l'armée belge. Il arrive à Bruxelles au milieu d'août 1831, et tout d'abord il est charmé d'assister à l'animation joyeuse de la nouvelle capitale. « Un bataillon des gardes civiques défile en ce moment sous ma fenêtre au son de la *Marseillaise*. Au théâtre, on ne chante que des couplets sur l'empereur, qui sont applaudis à tout rompre. Pas un homme qui ne rentre chez lui en chantant quelque chanson patriotique. On ne voit que des cocardes et des drapeaux tricolores <sup>3</sup>. » Il retourne à Londres pour chercher sa femme, d'autant plus que la vie est moins chère qu'en Angleterre. Le roi Léopold lui accorde une audience et le reçoit d'une façon très aimable; Murat espère aussitôt être nommé colonel d'un régiment de lanciers <sup>4</sup>. Mais comme le gouvernement belge craint de déplaire à Louis-Philippe, il sollicite seulement l'autorisation d'organiser une légion étrangère au service de la Belgique. On la lui accorde. Le nouveau colonel part pour Ath au commencement d'octobre, et il y passe deux mois plongé dans son travail, multipliant les lettres au ministre de la Guerre, demandant des armes, des munitions, des casernements convenables; des officiers de tous pays, compromis dans les révolutions antérieures, s'offrent à servir sous lui, par exemple le général espagnol Quiroga, dont il veut faire son lieutenant-colonel. Mais bientôt Murat s'aperçoit qu'on ne lui envoie pas de soldats, que ses demandes au ministre demeurent sans réponse; il apprend que les gouvernements d'Autriche et de Prusse ont agi contre lui à Bruxelles <sup>5</sup> et se fait mettre en congé pour retourner à Londres à la fin de 1831.

Quelques mois se passent, pendant lesquels Murat termine son livre sur les États-Unis <sup>6</sup>. Mais voici du nouveau; l'agitation a recom-

1. 8 juillet. Moro fut, avec Malherbe, le confident de tous les projets de Murat.

2. Voir les lettres d'avril 1832.

3. A la comtesse de Lipona, 24 août 1831.

4. A la comtesse de Lipona, 18 septembre 1831.

5. A la même, 29 janvier 1832.

6. *Esquisse morale et politique des États-Unis de l'Amérique du Nord*, par Achille Murat, citoyen des États-Unis, colonel honoraire dans l'armée belge, ci-devant prince royal des Deux-Siciles. Paris, 1832, in-12.

mencé en Italie; Casimir Périer vient de faire occuper Ancône, à la grande joie des révolutionnaires qui, une fois de plus, croient la guerre prochaine entre la France et l'Autriche. Murat quitte Londres et veut se rendre dans le voisinage de l'Italie, à Malte ou à Corfou, « pour attendre et être prêt<sup>1</sup> ». Il arrive à Porto et trouve là don Pedro, avec l'armée libérale, bloqué par les troupes de don Miguel; c'est une guerre civile curieuse, un peu comique, où les deux partis combattent lentement, paisiblement, sans se faire de mal. « On fait le coup de fusil entre le déjeuner et le diner, comme autre part on va faire un tour de promenade, et l'économie de la vie n'en est pas dérangée davantage<sup>2</sup>. »

Pourquoi Murat ne continua-t-il pas son voyage vers la Méditerranée? Nous n'en savons rien; mais au mois d'octobre il est de retour à Londres. On peut supposer que ce fut la nouvelle de l'arrivée du comte de Survilliers en Angleterre qui décida ce changement. Joseph Bonaparte n'était pas seulement pour lui le chef de la famille, le frère aîné de l'empereur, c'était le protecteur des Murat en Amérique, c'était l'homme assez riche pour soutenir de ses fonds la cause napoléonienne; enfin, c'était le plus démocrate des Bonaparte, le plus disposé à sympathiser avec les idées libérales et républicaines de son neveu<sup>3</sup>. Ce dernier, revenu à Londres, s'effaça donc devant le comte de Survilliers; comme on lui écrivait de Paris pour le mettre au courant de la politique, il répondit par une longue lettre afin d'abdiquer désormais toute prétention. « C'est en Joseph, dit-il, que Napoléon avait mis toute sa confiance. » Les dernières instructions qu'il envoya de Sainte-Hélène à Joseph, à qui il confiait son fils, étaient de donner à la France autant de liberté qu'il lui avait donné d'égalité. D'ailleurs, Joseph a pris en Amérique le goût de la liberté. « Il y a reçu, pour ainsi dire, une nouvelle éducation, s'y est

1. Au comte de Survilliers, 11 avril 1832. Dans cette même lettre, il fait encore une fois le tableau du parti bonapartiste français divisé en trois groupes : les soldats et le peuple veulent un Napoléon, par amour pour l'Empereur; les grands du parti, avec lesquels marchent Jérôme et Lucien, veulent une « restauration » de l'Empire, ce sont des légitimistes à leur façon, et les carlistes seraient prêts à les soutenir; enfin les jeunes démocrates veulent un empire entouré d'institutions républicaines et comptent beaucoup sur le fils d'Hortense.

2. A Mosbourg, 20 août 1832. Cf. la lettre à Wallez, 26 août.

3. « Mes oncles et mes cousins (excepté Joseph) se sont lâchement vendus à l'ennemi, sont *honorés* de la protection de l'Autriche, ou princes romains, ou touchent des pensions de la Russie, barbotent enfin dans la fange aristocratique de l'Europe, où ils ne seront jamais que des intrus. » A Mosbourg, 20 août 1832.

retrempé dans la démocratie et y a perdu (s'il en avait jamais été souillé) toute trace du mélange aristocratique qui était entré dans les doctrines de l'Empire à la suite des habitants du faubourg Saint-Germain. » C'est donc à lui de chercher la meilleure manière de faire triompher la cause : « Il n'y a qu'une nouvelle élection qui puisse rétablir l'Empire<sup>1</sup>. »

Murat est donc à Londres, toujours besogneux, sollicitant de l'argent de sa mère; il voit Joseph presque tous les jours. Mais bientôt Lucien Bonaparte arrive en Angleterre, prend beaucoup d'ascendant sur son frère et le détourne des idées chères à Murat. Celui-ci, qui a déjà renvoyé sa femme aux États-Unis, se décide à quitter Londres le 1<sup>er</sup> juin 1833. Rentré en Amérique, après une traversée de cinquante jours, il écrit à sa mère pour lui expliquer son départ et son désaccord avec Lucien. « C'est certainement un homme de talents très supérieurs, *sed ingenio malo pravoque*, comme dit Salluste. Quoique les formes de la politesse n'aient jamais été interrompues entre nous, cependant nous étions, politiquement, entièrement brouillés. Les principes d'intrigue et de déception sont entièrement le contraire des miens, et je suis sûr que la ligne de conduite qu'il voulait adopter finissait de dissiper le peu d'espoir qui restait à la famille de mon grand-oncle de revoir la France. Dans ces conjonctures, et d'après la manière dont mon oncle Joseph suivait les avis de son frère, il devint important pour moi de me retirer de ses conseils et de faire connaître au parti la cause de ma retraite. Cela fut fait tant verbalement que par écrit, tant auprès de mes oncles, auxquels je n'ai pas mâché mon opinion, qu'auprès des organes du parti républicain qui se trouvaient à Londres... Mon livre qui, j'imagine, vous a déjà été remis, restera comme un monument de mes principes<sup>2</sup>. Lorsqu'une chance se présentera de les faire triompher, on peut compter sur moi. Jusque-là je n'ai plus rien à faire en Europe. Croyez ce que je vous dis, ce n'est pas gai, mais c'est vrai; si mes oncles rentrent en France en suivant les avis de Lucien, ce ne sera que pour y porter leur tête sur l'échafaud, et je frémis en ajoutant que peut-être ils l'auront mérité<sup>3</sup>. »

1. A Duverger, 18 octobre 1832.

2. C'est le livre déjà cité, ou l'autre paru en 1833, *Exposition des principes du gouvernement républicain, tel qu'il a été perfectionné en Amérique*.

3. 5 septembre 1833. Les Mémoires du roi Jérôme (VII, 468) rapportent que Bastide, Cavaignac et Guinaud vinrent à Londres vers 1832 pour conclure une entente des républicains avec Joseph, mais qu'on ne put se mettre d'accord. Si le fait est exact, il a peut-être quelques rapports avec ce que Murat écrit ici.

## III.

Toute la dernière partie du recueil d'Achille Murat, qui comprend deux cents pages environ, contient les lettres écrites par lui aux États-Unis. La plupart se rapportent à sa vie américaine, à ses affaires, et donnent de curieux détails sur l'existence de l'ancien prince royal de Naples, tour à tour élu juge, candidat aux élections politiques, directeur d'une banque, inspecteur de l'École militaire de West-Point, et surtout occupé à surveiller ses cultures, son moulin, ou bien à négocier un achat de nègres. Ces lettres nous renseignent également sur les incidents de la vie politique aux États-Unis, sur la crise financière causée par la lutte du président Jackson contre la Banque, ou sur les débuts de la campagne abolitionniste, qui exaspère Murat en sa qualité de planteur du Sud<sup>1</sup>. Je laisse tout cela de côté pour m'attacher seulement à la correspondance avec l'Europe. Au début, il est content de revoir l'Amérique, de retrouver sa femme, son frère Lucien, qu'il aime beaucoup, et de renoncer aux intrigues européennes. « Je ne pourrais vous exprimer, dit-il à sa mère, le plaisir que j'ai eu à revoir ma femme et à me retirer en paix au milieu de mes amis et de mes bois<sup>2</sup>. » Il est content de son livre et des lettres d'approbation qu'on lui a écrites à ce propos<sup>3</sup>.

1. « Depuis quelques mois, les fanatiques anglais ont établi des branches dans les états du nord, où des énergumènes, afin de nous envoyer au ciel, tâchent de nous faire égorger par nos nègres. Ces sociétés, soudoyées par l'or anglais, tâchent, sous le prétexte d'abolir l'esclavage, de séparer les états du sud de ceux du nord, et je commence à croire qu'ils y réussiront. Ils commencent par envoyer des prêcheurs baptistes et méthodistes prêcher la révolte à nos nègres et distribuer des pamphlets incendiaires et de l'argent parmi eux. Ceux qui ont été pris ont été pendus, et c'est ce qui arrivera aux autres. Nous n'avons aucune crainte quant à nos esclaves, parce qu'ils se trouvent bien et ne sentent pas le joug. Ils ne se plaignent pas et regardent leur état comme une conséquence naturelle de leur couleur. Mais lorsqu'un blanc vient leur dire *au nom de Dieu* qu'il faut égorger leur maître et brûler sa maison, qu'il n'y a pas de salut pour leur âme à moins qu'ils ne fassent un effort pour sortir de l'état de dégradation dans lequel ils sont, on ne peut plus répondre de rien. » Le nord hésitera devant la rupture, parce que le sud lui fait valoir ses capitaux. « Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger pour nos propriétés. Mais, cependant, l'irritation se met dans les esprits, les récriminations entre le nord et le sud se multiplient, leurs intérêts se séparent, et je ne serais pas étonné de voir dans quelques années une dissolution de l'Union s'opérer. » A la comtesse de Lipona, 30 octobre 1835.

2. 5 septembre 1833.

3. Voir, par exemple, la lettre du 19 janvier 1834 à l'ancien roi de Hollande, le comte de Saint-Leu, qui lui a de son côté envoyé ses propres écrits. — Plus

Enfin sa famille d'Europe ne lui a pas laissé de regrets : « Nous devons nous éloigner autant que possible de la famille de maman..., écrit-il à son frère, ce sont les personnes qui ont le plus d'antipathie pour nous<sup>1</sup>. » Mais bientôt apparaît la nostalgie de l'Europe, le désir de retrouver la vie élégante, la société lettrée dont il a joui pendant deux ans. Un instant, on lui fait croire que la loi de bannissement contre les Bonaparte va être rapportée sur le désir de Louis-Philippe, et déjà il donne rendez-vous à sa mère à Paris<sup>2</sup>; mais cet espoir s'évanouit bientôt. Fatigué de lutter contre la pauvreté, il songe à transiger avec le gouvernement français, à renoncer à ses réclamations moyennant une somme versée, fût-elle très modeste; un avocat très habile qui part pour l'Europe, le colonel White, doit s'entendre à ce sujet avec Mosbourg et Mercey; mais la négociation n'aboutit pas<sup>3</sup>. Aussi Murat éprouve-t-il parfois un découragement complet; il écrit à sa mère, à sa sœur, des missives éplorées<sup>4</sup>. Mais son énergie reprend le dessus, et ses dernières lettres nous le montrent pensant toujours à l'Europe, et cependant conquis par l'activité américaine et content de vivre en pleine lutte.

Ainsi, le 20 novembre 1833, une longue lettre à la comtesse de Lipona lui exprime d'abord des sentiments d'affection mêlés de regrets : « Que je désirerais me trouver dans votre salon de Villa-Reggio, vous tricotant (j'imagine, ou avez-vous oublié cette branche des beaux-arts?), Macdonald dessinant, d'Hautmesnil regardant sa femme, celle-ci faisant semblant de regarder sa musique, etc... Je sens tous les jours davantage le besoin de vous revoir. » Mais ensuite il énumère ses occupations avec une fierté joyeuse : « Mes terres ont quatre miles de long sur une largeur qui varie d'un demi-mile à deux miles. J'ai quatre-vingt-dix-sept nègres, six ouvriers blancs, ma femme, en tout cent dix personnes à nourrir, trente chevaux ou mules. J'ai acheté cinquante et un bœufs maigres que j'engraisse après que le maïs en a été enlevé. J'en ai fait cette année 6,000 boisseaux. Je tue un bœuf tous les dimanches pour nourrir ma famille *noire* et *blanche* (comme on dit ici). Mes clôtures ont cinq miles de long, et il faut les visiter de temps en temps pour voir si elles sont en bon état. Mon moulin est en pleine opération, mais il

tard, il sera heureux d'annoncer à sa mère que ses ouvrages sont traduits en allemand avec grand succès (13 septembre 1834).

1. 4 décembre 1833.

2. 7 février 1834.

3. Beaucoup des lettres d'avril et de mai 1834 se rapportent à cette question.

4. 29 juin 1834.

n'est pourtant pas encore fini. Je fais cent mille briques, la moitié pour ma maison, l'autre pour vendre et me repayer. Je défriche cent soixante acres de terre. Je cueille mon coton, qui n'a pas aussi bien tourné que je l'espérais, mais j'en aurai cependant à peu près cent balles, qui vaudront de l. 7 à 8,000. » Et puis il est président d'une compagnie formée pour percer un canal, président d'une société qui veut acheter des terres au Texas, membre du comité de vigilance et de correspondance du comté contre les abolitionnistes. Le tableau d'une vie ainsi remplie devait parfois étonner la sœur de Napoléon.

Le même mélange de regrets mal dissimulés et de joie de vivre apparait dans la dernière lettre du recueil, adressée le 28 novembre 1835 à la marquise Letizia Pepoli. Certes il aimerait lui rendre visite en Italie : « Quand la reverrai-je, cette patrie adorée, libre, grande, forte, unie, ayant chassé les étrangers qui maintenant en souillent le sol, et cessé d'être le rendez-vous de tous les oisifs, de toutes les aristocraties de ses tyrans qui n'y sont que trop bien reçus ? » Mais, pour le moment, l'Amérique l'occupe et l'intéresse. « Tu cherches le repos, désires te retirer des affaires; moi, c'est tout le contraire. Ce n'est que dans leur tourbillon que je suis heureux. Il faut une pâture à mon activité. J'ai tellement été dégoûté de *nos amis* pendant mon séjour en Europe que je ne me mêle plus de politique. Il y a trop peu d'honnêteté parmi eux. » Et il décrit avec enthousiasme l'activité prodigieuse de la Nouvelle-Orléans et les magnifiques affaires qui s'offrent à lui.

Tel qu'il apparait dans ses lettres, Achille Murat est à la fois un Bonaparte et un Américain. Le Bonaparte aspire à un grand rôle politique, peut-être à une couronne; l'Américain glorifie la liberté, la république, et refuse de reprendre son titre de prince. Le Bonaparte cherche avant tout le pouvoir, l'Américain veut de l'argent. Ces lettres nous font connaître aussi le parti bonapartiste, remuant, prêt à l'action, toujours partagé entre une droite et une gauche, entre les légitimistes et les révolutionnaires du napoléonisme. Murat se range parmi les seconds, et voici comment il envisage l'avenir de la France : une révolution parisienne chassera les d'Orléans, puis, peut-être après une courte période de république, une élection populaire, un plébiscite rétablira l'Empire, et cet Empire fera la guerre aux Autrichiens pour les chasser d'Italie. Le fils du roi Joachim ne se doutait pas que le jeune homme tant dédaigné par lui, le fils de la reine Hortense, ferait de ces rêves des réalités.

Georges WEILL.

# BULLETIN HISTORIQUE

---

## FRANCE.

### NÉCROLOGIE.

#### ALBERT SOREL.

Albert Sorel était le dernier des grands historiens généralisateurs, narrateurs, peintres et psychologues du XIX<sup>e</sup> siècle. Il était de la lignée d'Augustin Thierry, Thiers, Mignet, Michelet, Guizot, Tocqueville, Renan, Taine, Fustel de Coulanges, talents et génies très divers sans doute, semblables pourtant en ceci que l'histoire n'était pas pour eux seulement une analyse de faits et de textes, mais une reconstitution de la vie et des idées, et des forces générales qui dirigent les événements. Albert Sorel est mort en pleine maturité; il n'avait pas encore soixante-quatre ans; et pourtant il est mort chargé d'œuvres et de gloire. L'an dernier, ses élèves de l'École des sciences politiques organisaient une séance commémorative en l'honneur de l'achèvement de son grand ouvrage sur l'Europe et la Révolution. Cette année, l'Institut lui décernait le prix Osiris de 400,000 francs. Il est mort au lendemain des fêtes du troisième centenaire de la naissance de Corneille, où, Normand amoureux de toutes les gloires de sa province, Sorel célébra en termes magnifiques le plus illustre des fils de la Normandie. Ceux qui l'ont aimé déplorent sa disparition si rapide et si prématurée; mais, telle qu'elle est, sa vie fut complète et belle, et il y a quelque consolation pour ceux qui ont admiré ce puissant travailleur, cette riche organisation, à penser qu'après avoir achevé sa grande œuvre, il est tombé sans avoir connu un jour de défaillance et de diminution intellectuelles.

Les circonstances et les goûts de Sorel s'accordèrent pour lui faire une vie paisible, retirée presque, dont la plus grande part fut donnée au travail du lettré et de l'historien. Fils d'un riche industriel de Honfleur, qui aurait aimé le voir entrer dans sa maison, A. Sorel avait d'abord cultivé les sciences en même temps que les lettres; mais la vocation littéraire n'avait pas tardé à se manifester chez lui

d'une manière irrésistible. Dès 1860, alors qu'il n'avait que dix-huit ans, il publiait, sous les pseudonymes de Lorenzo et de A. de Lassay, de nombreuses pièces de vers dans le *Journal de Honfleur* et surtout dans l'*Écho honfleurais*. C'étaient des vers d'amour, des descriptions de nature, un hommage à Rossini (car Sorel était musicien en même temps que poète), des vers philosophiques en l'honneur de Lucrèce et de Voltaire :

Heureux... celui qui nous retrace  
 Les soleils vagabonds s'attirant dans l'espace;  
 La terrestre planète errante dans le ciel,  
 Grains de sable sans nom du rivage éternel;  
 Et toi, roi du bon sens, admirable Voltaire,  
 Qui des vieilles erreurs osas purger la terre,  
 Des superstitions n'épargnas jamais rien,  
 Et te ris des vains bruits de l'Achéron chrétien.

Mais, presque en même temps, la vocation historique de Sorel se manifestait par de remarquables articles publiés en 1863 dans l'*Écho honfleurais* (du 17 au 31 octobre), où il exposait ses idées sur l'histoire des villes de France, sur l'importance de bonnes monographies des villes pour éclairer l'histoire générale de la société française, et où il traçait tout un plan d'une histoire de Honfleur. On peut déjà y discerner les tendances qui resteront les siennes jusqu'au bout. Il veut rechercher dans le passé l'explication et les origines du présent; donner à ses recherches une forte base d'érudition par la réunion et la critique des documents originaux; enfin, procéder dans son exposition par une série de tableaux qui donneront une idée complète de la vie sociale de la ville aux époques principales, en reliant ces tableaux par le récit des faits qui expliquent les transformations survenues d'une époque à l'autre. L'histoire telle que la conçoit A. Sorel est à la fois descriptive et explicative, et il se préoccupe de faire ressortir par un examen approfondi et critique les faits dominants, les côtés généraux de l'histoire. On le voit dans la conclusion de ses articles se préoccuper de l'étude de la Révolution, de ses rapports avec l'ancien régime et avec les gouvernements qui lui ont succédé, se demander si ce grand mouvement était nécessaire et a produit les résultats qu'on devait en attendre.

Sorel obtint de son père l'autorisation, après avoir terminé ses études à Rollin, de rester à Paris pour y faire son droit, et, sur les conseils de M. Guizot, il se décida à entrer dans la carrière diplomatique. Il fut attaché, en 1866, au ministère des Affaires étran-

gères, où il ne tarda pas à se faire remarquer de ses chefs par la lucidité et la solidité de son esprit, par la facilité et la ténacité de sa mémoire, par sa prodigieuse capacité de travail. Il faisait marcher de front ses occupations ministérielles, des recherches d'histoire diplomatique dont le premier résultat fut l'excellent petit livre sur *le Traité de Paris du 20 novembre 1815*, paru en 1872, et des occupations littéraires et artistiques. Amateur passionné de musique comme de poésie, il composait des mélodies et faisait des vers; et il s'essayait, non sans talent, dans le roman; il écrivait la *Grande Falaise* et le *Docteur Égra*, qui parurent en 1872 et 1873, mais dataient, je crois, de 1868 et 1869: La guerre de 1870 eut une influence décisive sur la destinée de Sorel. M. de Chaudordy, qui avait été chargé par la délégation de Tours de la gestion de nos affaires diplomatiques, prit Sorel, je ne dirai pas pour secrétaire, mais pour collaborateur intime, si bien qu'il est impossible aujourd'hui de distinguer dans l'œuvre de M. de Chaudordy, si intelligent et si habile, ce qui lui appartient en propre de ce qui appartient à son jeune auxiliaire. Ou plutôt il est facile, pour ceux qui ont connu M. de Chaudordy et Sorel, et qui ont lu les œuvres de l'un et de l'autre, de reconnaître la part considérable que prit Sorel à la tâche commune. M. de Chaudordy était un esprit très actif, très ouvert, très ingénieux, mais il n'avait pas toujours la mesure et la sûreté dans le jugement. Il n'avait pas un esprit critique assez exercé pour discerner avec sûreté le vrai du faux dans l'amas de nouvelles qui arrivaient chaque jour à Tours. C'était une besogne difficile et délicate que de défendre constamment la France, sa dignité et ses droits devant le monde civilisé et de ne lancer contre son adversaire implacable aucune accusation non justifiée. Si M. de Chaudordy y réussit avec un incroyable bonheur et une habileté constante, c'est qu'il eut pour le guider et l'avertir une sagesse plus avisée et plus avertie que la sienne. L'énergie, dans ce labeur ingrat, appartient sans doute à Chaudordy, mais la prudence, la constante mise au point juste appartient à Sorel. Des souvenirs de cette belle campagne diplomatique et des documents qui passèrent entre ses mains, Sorel tira une œuvre admirable, *l'Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, qui parut en deux volumes en 1875, œuvre toute frémissante encore des émotions de l'année terrible, et où le patriotisme n'a jamais altéré la sûreté de jugement du critique et la sérénité de l'historien. Sorel, avec un tact qui ne se dément jamais, ne se met pas un instant en scène; il ne laisse même pas entrevoir que la plume qui écrivit tant d'admirables dépêches, étonnement des chancelleries et cordial de nos cœurs, était le plus sou-

vent la sienne. Son œuvre se présente comme un exposé et une justification de la politique de M. de Chaudordy en même temps que comme une histoire diplomatique complète et profonde de la guerre depuis ses préliminaires jusqu'à l'exécution du traité de paix. Mais la minutieuse connaissance de tous les dessous de cette histoire, la rigueur avec laquelle toute la trame des événements est déduite, l'accent de conviction passionnée qui perce dans tout le récit suffisent à trahir, malgré la réserve et la modestie de l'auteur, le *Quorum pars magna fui*.

Sorel semblait destiné, après le rôle aussi remarquable que discret joué par lui en 1870-1871, à une brillante carrière diplomatique. Il y renonça volontairement et par les motifs les plus honorables. Il s'était fiancé avant la guerre avec une jeune fille qu'il avait connue en Saxe en 1865, quand il était allé y étudier l'allemand, et qu'il avait revue à Paris, où elle était venue perfectionner son admirable talent musical. La guerre finie, Sorel, avec cette fidélité de cœur qui était le fond de sa nature, fit honneur à ses engagements, malgré l'opposition très naturelle que rencontrait à cette date son mariage avec une allemande protestante; mais cette union contribua à le détourner de la carrière des ambassades et de la politique active. Elle ne me paraît pas, du reste, avoir été le seul motif qui lui ait fait préférer la vie de l'homme d'étude à celle de l'homme d'action. Quand il se déroba aux fonctions de directeur politique aux Affaires étrangères, que Gambetta désirait lui faire accepter, ce ne fut pas son mariage qui fut cause de son refus, mais la clairvoyance avec laquelle il se jugeait lui-même comme il jugeait les autres. Il savait qu'une qualité de l'homme politique lui manquait : l'esprit de décision, aussi nécessaire pour conseiller que pour agir. Il avait une peur excessive des responsabilités<sup>1</sup>, et voyait avec trop d'acuité la complexité et les difficultés des questions. Aussi se contenta-t-il de la vie du professeur, du savant et de l'écrivain. Mais il avait, pendant les

1. Cette méfiance de lui-même ne l'empêchait pas d'avoir une grande fermeté quand un devoir précis et surtout un devoir d'amitié se présentait à lui. Je puis en citer un exemple personnel dont je lui suis resté profondément reconnaissant. En novembre 1897, le cercle Saint-Simon avait décidé de fêter M. Hanotaux et moi, tous deux élus récemment à l'Institut. Je n'avais accepté ce banquet qu'à la condition que M. Hanotaux y fût présent et qu'ainsi on ne parût pas faire une manifestation à l'occasion de ma déclaration du 5 novembre en faveur de l'innocence de Dreyfus. La veille du banquet, M. Hanotaux écrivit qu'il ne pourrait venir, pour cause de santé. J'offris à Sorel, qui devait présider le banquet, de le remettre à une date ultérieure. Il s'y refusa, déclarant que ce serait une lâcheté de paraître m'abandonner dans un moment où j'étais l'objet d'attaques indignes.

années passées dans la pratique des affaires diplomatiques auprès de M. de Chaudordy, puis auprès de M. Decazes, acquis une expérience de la politique et des hommes qui devait ajouter beaucoup à la finesse et à la fermeté de son jugement d'historien. Jouissant d'une large aisance, grâce à sa fortune personnelle et aux fonctions de secrétaire général de la présidence du Sénat, fonctions délicates qu'il remplissait avec une conscience et un tact irréprochables, mais qui lui laissaient de longs loisirs, ne participant aux agitations de la vie publique que dans ce poste d'observateur et se tenant à l'écart des distractions de la vie mondaine, A. Sorel fit marcher de front, avec une régularité méthodique et une tranquillité sereine, son activité professorale, ses recherches dans les archives, son labeur de lettré. Il fut un admirable professeur et un admirable historien. Il avait été appelé par Boutmy à enseigner l'histoire diplomatique à l'École des sciences politiques dès sa création en 1872, et il y acquit d'emblée une autorité qui fit de lui, à côté du directeur, le représentant le plus éminent, et comme la seconde âme de l'École. Il contribua plus qu'aucun autre à lui assurer la réputation qui attirait chez elle les étudiants des deux mondes. Le professorat fut utile à Sorel. Il contribua à développer encore chez lui les qualités de lucidité et de belle ordonnance qui lui étaient naturelles, mais sans le faire tomber dans le défaut de beaucoup de professeurs, dont les livres ne sont que des cours rédigés. De ses aspirations de fin lettré et de romancier, Sorel avait gardé une préoccupation constante de l'art. Le diplomate, l'érudit, le professeur se mirent au service de l'écrivain et lui apportèrent le concours de leur expérience des hommes et de leur science, mais le moraliste, le psychologue, l'artiste qui étaient en Sorel ne se permettaient pas de rien livrer au public qui n'eût été longuement médité, composé, et revêtu d'une forme aussi parfaite que possible. Rien n'est plus instructif pour qui veut comprendre la manière de travailler de Sorel que de comparer les articles qu'il a donnés à la *Revue historique* sur le *Traité de Bâle* avec les chapitres de son grand ouvrage qui se rapportent au même sujet. On voit combien étaient solides les substructions de son histoire, quelle était sa conscience de chercheur; mais aussi qu'il ne confondait pas le travail de l'érudit avec l'œuvre d'art qu'il avait préparée.

De 1873 à sa mort, Albert Sorel a été vraiment l'homme d'une seule œuvre : *l'Europe et la Révolution française*<sup>1</sup>. Elle a été la pensée de sa vie; il y a concentré tout son effort d'artiste et de savant,

1. Nous avons consacré à Albert Sorel de nombreux articles dans notre *Revue* : XXI, 378; XXVIII, 352; XXXIII, 359; XXXV, 330; XLIII, 393; XLIV, 135; LV, 373; LXIII, 136; LXIX, 120; LXXVIII, 134; LXXXIX, 123. Nous y

sa philosophie de l'histoire, ses préoccupations de patriote. Tandis que Taine cherchait dans ses *Origines de la France contemporaine* à expliquer les raisons pour lesquelles, à son avis, la France a été impuissante à se refaire un organisme politique harmonique après la ruine de l'ancien régime, et la représentait comme dévoyée et sans boussole, en proie tantôt à une anarchie spontanée, tantôt à un despotisme aussi révolutionnaire et antinational que cette anarchie, Sorel appliquait à l'histoire générale de la Révolution et à ses relations avec l'Europe pendant les périodes républicaine et impériale la vue géniale de Tocqueville, d'après laquelle les causes de tous les phénomènes de l'époque révolutionnaire se trouvent dans l'ancien régime même, et l'histoire de France continue à se dérouler avec une incroyable logique au milieu même des convulsions qui se sont succédé de 1789 à 1815. Bien que Sorel ne soit pas fataliste et reconnaisse que l'action des individus modifie, accélère ou ralentit la marche des événements, il croit fermement à la logique de l'histoire et à l'irrésistible puissance des poussées collectives et héréditaires. Les révolutionnaires, à l'extérieur comme à l'intérieur, ont hérité des aspirations unitaires et conquérantes et des procédés tyranniques de Louis XIV. Ils ont rencontré au dehors les mêmes résistances auxquelles Louis XIV s'était brisé; ils ont pu croire un instant qu'ils en triompheraient grâce aux discordes des États continentaux; mais la puissance de l'Angleterre, prodigieusement accrue pendant le xviii<sup>e</sup> siècle et pour qui l'extension de la France jusqu'aux bouches du Rhin et de l'Escaut était une menace pour sa domination maritime, fournit aux adversaires de la France un point d'appui formidable. Napoléon se crut capable, par son génie militaire et les bouleversements territoriaux auxquels il se livra avec une chimérique audace, de briser la puissance britannique et de réunir l'Europe contre elle. Il ne fit que créer dans toute l'Europe la révolte des nationalités contre la France; il fut le fervent propagateur de cet esprit de nationalité, et provoqua la coalition universelle des nations européennes formée pour enlever à la France les conquêtes de la Révolution. Prise dans sa plus grande généralité, cette idée est juste; et, dans la partie de son livre qui traite de la Révolution, A. Sorel l'a exposée avec un sentiment très fin du détail, des nuances, des fluctuations de l'histoire. Il a fait ressortir, avec un véritable génie d'analyse, comment les révolutionnaires, provoqués par l'Europe et partis en

renvoyons nos lecteurs. Ils y trouveront en détail les motifs de notre admiration pour son talent d'historien. Nous y avons exposé les idées directrices de Sorel et indiqué ce qui, dans ses vues sur l'histoire de l'Europe, nous paraît nouveau et solide.

guerre contre elle avec la volonté d'y répandre les idées de liberté politique et d'indépendance nationale, se sont trouvés fatalement contraints au rôle de conquérants et amenés à la politique de revendication des frontières nationales, d'un côté par les nécessités de la guerre et de la diplomatie, de l'autre par un instinct atavique presque inconscient. Dans la seconde partie de son ouvrage, surtout dans les trois derniers volumes consacrés à Napoléon, A. Sorel, à notre avis, n'a pas suffisamment tenu compte des côtés chimériques de l'esprit de Napoléon, de ses irrésistibles instincts belliqueux. Il l'a trop montré toujours poussé à la guerre malgré lui et a paru trop disposé à admettre que les moyens employés par Napoléon pour protéger les rives du Rhin, la transformation de la moitié de l'Europe en départements français et en États tributaires était un procédé raisonnable et quasi-nécessaire. Il a trop mis tous les torts dans les ruptures de traités du côté des adversaires de Napoléon. Rien ne nous dit qu'en 1802, en 1806, même en 1809, avec plus de modération et une diplomatie plus souple, Napoléon n'eût pas pu donner un autre cours aux événements. Je veux bien admettre que l'Angleterre était irréductible dans son opposition à l'établissement des Français en Belgique; mais Napoléon a été plus irréductible encore dans sa volonté à être le seul maître en Europe. Peu s'en faut qu'A. Sorel n'ait accepté comme vrai le Napoléon pacifique et bon enfant d'Arthur Lévy. Primitivement, l'ouvrage de Sorel ne devait comporter que cinq volumes, l'introduction historique du premier volume donnant tous les antécédents de la question, les trois volumes suivants la lutte de la France révolutionnaire contre l'Europe, et un cinquième volume fournissant la conclusion, où Sorel aurait montré que Napoléon avait subi la fatalité de la situation créée par les traités de Bâle. Mais, avec un très honorable scrupule, il trouva qu'en réduisant à un seul volume l'exposé de la série d'événements formidables survenus de 1793 à 1815, il aurait l'air d'escamoter les difficultés et les objections. Bien qu'il n'eût pas pu approfondir cette période comme il avait fait celle de 1789 à 1793, et sachant qu'il risquait, — comme cela est arrivé en effet, — de se faire accuser sur certains points de préparation superficielle ou incomplète, il a consacré tout un volume au Directoire et trois volumes à Napoléon. Il y eut encore une circonstance qui influa fâcheusement sur cette seconde partie de l'œuvre de Sorel. Soit qu'il n'ait pu se soustraire à l'attrait prestigieux qu'exerce la figure de Napoléon sur tous ceux qui l'approchent, soit que les événements des dix dernières années, où Sorel ne sut pas s'élever à une vue supérieure du grand drame auquel la France était en proie, et, par timidité ou par raison d'État, parut

marcher d'accord avec ceux qui défendaient une cause qu'il savait injuste<sup>1</sup>, eussent fait naître des tendances étroitement conservatrices et nationales chez un homme qui, jusque-là, avait l'esprit ouvert à tous les souffles de l'esprit moderne, il semble parfois que l'on n'ait plus affaire au même homme. Le style a moins de grandeur, de simplicité; la rhétorique y a plus de place et les idées y ont moins de largeur, moins d'ouverture sur l'avenir. Cela est surtout visible dans sa conclusion, qui, tout éloquente qu'elle est, n'est pas à la hauteur d'une œuvre aussi vaste et d'une aussi large portée. Dans cette conclusion, la Révolution disparaît derrière Napoléon, qui pourtant, d'après Sorel même, n'en est que le produit et le représentant; on y trouve un accent déclamatoire qui se ressent de l'heure où ces pages ont été écrites. Mais ces faiblesses n'empêchent pas l'*Europe et la Révolution française* d'être un des plus beaux livres d'histoire qui aient été écrits, tellement supérieur à Sybel et à Taine, à toutes les histoires de la Révolution française, qu'une comparaison même est impossible. Il contient des récits d'une grande beauté dramatique, des analyses de négociations qui sont des chefs-d'œuvre de pénétration, des portraits merveilleux de vie, de couleur, de vérité psychologique, et en même temps il fournit vraiment l'explication profonde, historique et philosophique à la fois d'une grande partie des événements qui se sont déroulés de 1789 à 1815, c'est-à-dire à l'époque où s'est vraiment formée la France moderne, la France de la Révolution.

Sorel avait un esprit trop vif, trop riche, pour renfermer entièrement son activité dans son grand ouvrage. Il faisait des incursions heureuses dans la littérature et dans l'art, soit qu'il parlât de ses chers Normands, Flaubert, Corneille ou Boudin; soit qu'il consacraît à M<sup>me</sup> de Staël un petit volume qui est une merveille d'esprit et de goût. Mais presque toutes ses études accessoires étaient des études préparatoires ou explicatives se rapportant à son œuvre principale, ou des articles de méthode et de critique où l'on trouve exposés les principes qui ont guidé chez lui l'historien, le philosophe et l'écrivain. Ses quatre volumes de mélanges : *Essais de critique et d'histoire*, *Lectures historiques*, *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, *Études de littérature et d'histoire*, sont d'une incroyable richesse d'idées, de faits, de vues de toute sorte. On y trouvera une série d'articles sur la politique du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle, sur les généraux et les diplomates de l'époque napoléonienne qui éclairent une foule de détails que Sorel ne pouvait aborder dans sa grande histoire. Les *Vues sur*

1. Sorel dit à Gaston Paris et à moi qu'il était d'accord avec nous sur le fond de la question, mais qu'il mettait d'autres poids dans la balance.

*l'histoire* contenues dans les *Nouveaux essais* font comprendre et les grands mérites et les lacunes de la méthode de Sorel. On y trouvera aussi un Metternich étonnamment vivant, un parallèle très curieux de Taine et Sainte-Beuve, où celui-ci est trop sacrifié à Taine. Sorel s'est ravisé dans de récents articles de la *Revue bleue* sur Sainte-Beuve. C'est que Sainte-Beuve a été vraiment un des maîtres de Sorel ; Sorel est comme lui un historien psychologue. Comme philosophe de l'histoire, Sorel se rattache à Montesquieu, Guizot et Tocqueville ; il ne doit presque rien à Taine, que du reste, dans son discours de réception à l'Académie, il a critiqué avec profondeur tout en le louant. — Le livre que Sorel a consacré à Montesquieu est un petit chef-d'œuvre. On ne peut y reprendre qu'une admiration un peu trop exclusive pour ce père des historiens philosophes modernes avec qui Sorel se sentait de profondes affinités.

Sorel a encore publié pendant ses vingt dernières années deux volumes d'histoire qui se rattachent directement à son grand ouvrage et qui sont des œuvres de tout premier ordre, chacun dans son genre. Dans la *Question d'Orient au XVII<sup>e</sup> siècle*, Sorel a montré comment le partage de la Pologne a détruit tout l'équilibre de la politique continentale de la France qui reposait sur l'alliance de la Suède, de la Pologne et de la Turquie, servant de barrière française entre l'Allemagne et la Russie. Toute la politique européenne à l'époque révolutionnaire s'est trouvée bouleversée par la destruction de la Pologne. Sybel l'avait compris, mais maladroitement exposé. Sorel a repris la question avec infiniment plus de mesure, de profondeur et de justesse. L'autre volume : *Bonaparte et Hoche en 1793*, est, à mon avis, le chef-d'œuvre littéraire de Sorel. C'est, ai-je écrit en 1897, une sorte de parallèle à la Plutarque, mais d'un Plutarque qui aurait en lui du Thucydide. Sorel nous montre Bonaparte déjà tout entier lui-même en 1797, avec toutes ses idées sur l'Europe, l'Angleterre, la Méditerranée, la France et sur la politique religieuse ; Hoche, héros révolutionnaire, plein de générosité, de chimères, voué par sa mort prématurée à devenir le symbole d'une République idéale qu'il était incapable de créer et même de concevoir.

La vie et l'œuvre de Sorel ont, comme on le voit, une unité et une grandeur que les ombres qui se mêlent à toutes les choses humaines ne font qu'accentuer en leur donnant plus de relief et un caractère plus personnel. Beaucoup de côtés de cette vie méritent d'être proposés en modèle ; beaucoup de parties de cette œuvre conserveront à jamais une indestructible valeur et seront toujours admirées par les amateurs de vérité et de beauté.

Gabriel Monod.

## RÉVOLUTION ET EMPIRE.

La *Société dunkerquoise pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts* a chargé deux professeurs de l'Université de Lille, MM. A. DE SAINT-LÉGER et Ph. SAGNAC, de donner une édition critique des *Cahiers de la Flandre maritime*<sup>1</sup>, dont quelques-uns avaient déjà été publiés, mais qui sont inédits pour la plupart. Ils n'ont pas groupé leurs textes dans l'ordre alphabétique des localités, mais par divisions administratives (châtellenies, bailliages, territoires). Ce premier volume embrasse les cahiers de la châtellenie de Cassel, de celle de Bailleul, et des territoires de Merville, Warneton et Wervicq-sud. Les procès-verbaux, qui accompagnent, dans les dossiers d'archives, les cahiers eux-mêmes, ont été résumés simplement en ce qui touche les données statistiques précises et les dates qu'ils renferment, étant dressés d'ordinaire d'après un formulaire identique. Une excellente introduction (*la Flandre maritime sous la domination française, 1659-1789*) oriente le lecteur sur l'état politique et social, économique et religieux de ces régions au moment de la Révolution et fournit de nombreux renseignements sur la manière dont furent rédigés les cahiers et sur l'esprit spécifiquement flamand qui s'y manifeste, hostile aux influences étrangères et assez rétif à la centralisation monarchique. Pour gagner un peu de place, les éditeurs se sont bornés à des renvois partout où le texte d'un cahier correspond à celui d'un autre, ce qui se présente assez fréquemment. Ils ont joint des notes introductrices et explicatives à leurs documents; pour le second volume, on nous promet également un glossaire de tous les termes spéciaux (institutions et usages), qui sera fort utile pour ceux qui ne sont pas du terroir.

Ce ne sont pas des textes inédits relatifs à l'époque révolutionnaire, ce n'est pas non plus le récit d'une période précise que nous offre le volume de M. Adrien LASSERRE sur *la Participation collective des femmes à la Révolution française*. Ce sont plutôt des considérations d'ordre sentimental sur *les Antécédents du féminisme actuel*<sup>2</sup>, sur le rôle que jouèrent les représentantes du « sexe faible » en tant « qu'être collectif » dans les journées révolutionnaires, où « elles

1. *Les Cahiers de la Flandre maritime en 1789*, publiés, avec une introduction et des notes, par A. de Saint-Léger et Ph. Sagnac. Paris, A. Picard et fils. 1906, t. I, LXIII-472 p. in-8°.

2. Adrien Lasserre, *la Participation collective des femmes à la Révolution française. Les antécédents du féminisme*. Toulouse, Privat; Paris, F. Alcan, 1906, 349 p. in-8°.

furent souvent au côté des hommes quand elles ne furent pas en avant ». L'enthousiasme assurément sincère, mais un peu trop uniforme, avec lequel l'auteur commente (sans nous apporter d'ailleurs aucun fait bien nouveau) l'activité des femmes d'alors dans les sphères les plus variées et parfois les moins féminines, ne convaincra pas, je le crains, tous ses lecteurs. Lui-même, quelque résolu qu'il soit de les admirer en tout et partout, a peut-être bien fait d'arrêter son livre au 10 août et de ne pas se laisser entraîner au panégyrique des tricoteuses de la guillotine. Assurément, il y eut de nobles figures, illustres et obscures, parmi les femmes de la Révolution; il y en eut, — ce dont l'auteur ne semble pas se douter, — dans tous les camps et dans tous les partis. Mais, précisément quand il s'agit de « l'ingérence collective féminine » dans la crise révolutionnaire, l'observateur de sang-froid ne sera frappé que rarement de sa « grandeur » et de son « utilité »; incapables de raisonner, ignorantes des faits, faciles à suggestionner, entraînées par des crises d'hystérie, soit dévotes, soit sanguinaires, soit masses féminines, quand elles se sont ruées à « l'action », n'ont fait que créer un embarras de plus aux gouvernants d'alors, comme elles le feront pour les gouvernants de demain si les apôtres outranciers du féminisme réussissent à leur obtenir le « vote intégral » du citoyen.

M. Albert MEYNIER nous apporte une solide et intéressante contribution à l'histoire des premières années de la Révolution dans les régions de l'ouest avec sa thèse de doctorat sur *La Révellière-Lepeaux, député à la Constituante et à la Convention*<sup>1</sup>; aussi souhaitons-nous vivement qu'il nous fournisse bientôt un second volume, qui montrera le personnage dans son rôle plus marquant au Directoire. Professeur au lycée d'Angers, l'auteur a surtout exploité les archives et les bibliothèques de cette ville, et nous appellerions volontiers son travail une bonne étude d'histoire locale, si nous ne craignons de sembler diminuer par là la portée de son étude, entreprise visiblement, comme « œuvre de justice et de réhabilitation », pour replacer à son rang, — c'est-à-dire en bonne place, — l'homme politique dont il a entrepris la biographie. Atteindra-t-il entièrement son but? Et là où La Révellière-Lepeaux lui-même a échoué (dans ses *Mémoires*, parus enfin en 1895), M. Meynier sera-t-il plus heureux? Je n'en suis pas sûr; que ce soit « la malice native du paysan vendéen<sup>2</sup> » ou « l'àcre malignité du bossu » qui les aient dictés, le ton

1. Albert Meynier, *Un représentant de la bourgeoisie angevine à l'Assemblée nationale constituante et à la Convention nationale : L.-M. de La Révellière-Lepeaux (1753-1795)*. Paris, A. Picard et fils, 1905, 539 p. in-8°, portr.

2. On pourrait d'ailleurs chicaner M. Meynier sur cette qualification de *paysan* donnée à un personnage dont le père s'appelait lui-même « noble homme ».

de suprême dédain avec lequel le botaniste conférencier d'Angers y parle de tant de ses contemporains, même d'un Carnot et d'un Bonaparte, ne dispose assurément pas à l'indulgence pour lui. Heureusement que l'auteur semble admettre en fin de compte que son héros « est en soi un assez mince personnage » (p. 13), et que l'intérêt de son livre est, à nos yeux, moins dans la biographie proprement dite de La Révellière-Lepeaux que dans le tableau, largement tracé, très détaillé, très vivant, très pondéré, qu'il nous donne du mouvement révolutionnaire dans l'Anjou, depuis les débuts jusqu'en 1793. Comme il le dit lui-même, c'est la bourgeoisie angevine de 1789 qu'il présente aux Angevins de nos jours, et il nous l'a très bien présentée, dépouillant avec discernement des dossiers fort nombreux; c'est un plaisir d'autant plus grand de le suivre qu'il est plus rare de pouvoir étudier cette période de l'histoire de sa province avec un guide qui ne soit pas franchement contre-révolutionnaire.

Combien ardentes sont encore les passions d'antan dans ces régions de l'ouest, on le peut voir dans l'*Histoire de la guerre de Vendée*, de l'abbé Félix DENIAU, publiée sous la direction de dom CHAMARD<sup>1</sup>. C'est une seconde édition, révisée et augmentée, de l'*Histoire de la Vendée* de feu l'abbé Deniau, curé du Voide, parue en 1878 et les années suivantes sous les auspices de Mgr Freppel, évêque d'Angers. Le premier volume s'ouvre par une introduction descriptive, très intéressante, sur le territoire de la Vendée, les mœurs et les usages de ses habitants, etc. Mais, dès que l'on arrive sur le terrain brûlant de la politique, le ton calme de l'historien disparaît, pour laisser la parole au champion de la foi. La guerre vendéenne n'est pour lui que « la lutte de chrétiens contre des impies, d'hommes bons et miséricordieux contre des hommes forcenés et barbares ». La Révolution s'est opérée « sous l'influence combinée du protestantisme, du jansénisme et du philosophisme » (p. 90). « Après avoir volé les biens de l'Église, les révolutionnaires s'attaquaient au sanctuaire même de la conscience... en déclarant libres les âmes enchaînées par des liens immortels au service de Dieu même » (p. 113). C'était « une machination véritablement infernale qui eût infailliblement entraîné la France dans l'hérésie, si le clergé et les vrais fidèles ne lui avaient opposé... une résistance héroïque jusqu'au martyre » (p. 147). On devine, d'après cela, sous quelles couleurs est dépeinte la grande insurrection, plus cléricale en effet que nobiliaire, dans les dix derniers chapitres de ce premier volume, qui raconte les premiers com-

1. *Histoire de la guerre de la Vendée*, par l'abbé Félix Deniau, sous la direction de dom Chamard, ex-prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé, exilé à Chevetogne, en Belgique. T. 1. Angers, Siraudeau, s. d. (1905), xi-783 p. gr. in-8°, illustrations.

bats, de janvier à mai 1793, alors que les quinze chapitres de la première partie embrassaient le tableau des agitations prémonitoires de 1789 à décembre 1792. Nulle part la grande erreur de la Constituante, la promulgation de la Constitution civile du clergé, n'a porté des fruits plus amers et d'une amertume plus persistante, puisque, aujourd'hui encore, on peut raconter sur un ton pareil les exploits des « soldats de Jésus-Christ », déclarer « aussi odieux que possible » (p. 398) le décret de la Convention qui appelait les Français à la défense de la patrie envahie par l'étranger, comparer le refus d'y obéir au serment du Jeu de Paume (p. 403), et la prise d'armes des Chouans à « la scène du jardin des Oliviers » (p. 328). C'est assez dire qu'on ne pourra consulter l'ouvrage de MM. Deniau et Chamard qu'avec une extrême circonspection, encore qu'on y trouve bien des détails curieux et caractéristiques sur les débuts de cette guerre si longue et de plus en plus sauvage, où, des deux côtés, les violences brutales et d'infâmes attentats ont trop souvent fait oublier la valeur militaire et l'énergie morale de ceux qui s'y épuisaient en luttes fratricides.

Si l'on avait dit à S. A. S. le landgrave de Hesse-Rheinfels-Rothenbourg, lieutenant général au service de l'Autriche, que le prince Charles-Constantin, son fils, serait un jour un des plus enragés Jacobins de la République terroriste de France, et qu'il se complairait à s'appeler lui-même « le général Marat », il n'aurait absolument rien compris à une prophétie pareille. M. CHUQUET, en écrivant la biographie de ce jacobin princier<sup>1</sup>, nous a fait voir, une fois de plus, que le vrai peut ne pas être parfois vraisemblable. L'homme en lui-même, hâbleur, intrigant, brouillon, peut-être même lâche, ne méritait guère l'honneur que lui a fait l'historien des *Guerres de la Révolution*. Le « citoyen Hesse », pas plus que S. A. le prince de Hesse, n'a été vraiment un soldat; il pourfendait ses ennemis de sa langue bien plus que de son épée, et Napoléon n'avait certes pas tort de refuser plus tard la moindre marque d'intérêt à ce général de division, qui, en un temps où l'on se battait un peu partout, avait réussi à ne jamais assister à aucune bataille, ni même à voir de près les Autrichiens, les Espagnols ou les Prussiens. Nous n'en devons pas moins remercier vivement M. Chuquet d'avoir consacré son labeur et son talent à un sujet en apparence assez ingrat. Charles de Hesse est un type curieux, tout à la fois de ce cosmopolitisme fort répandu chez nous et au dehors, à la fin du

1. Arthur Chuquet, membre de l'Institut, *Un prince jacobin, Charles de Hesse, ou le général Marat*. Paris, A. Fontemoing, 1906, 423 p. in-8°.

xviii<sup>e</sup> siècle, et de la mentalité spéciale d'une fraction tout au moins de l'aristocratie d'alors, qui, pour des motifs divers (enthousiasme véritable, simple peur ou frénésie d'ambition), poussa jusqu'à l'extrême l'adhésion aux idées révolutionnaires. Le livre de M. Chuquet est en même temps une pénétrante analyse de la décomposition de la vieille armée française, qui se produit entre 1790 et 1793, sous la poussée des influences contradictoires qui la travaillent. On suivra donc avec un véritable intérêt les avatars successifs du prince, jeune capitaine paradant dans les salons sous Louis XV, mestre de camp de Louis XVI, maréchal de camp en 1788; subitement gagné aux idées nouvelles, il stupéfie les contemporains par ses algarades jacobines à Perpignan, Strasbourg, Lyon, Besançon, harcelant les ministres et les assemblées de ses perpétuelles dénonciations contre tant d'officiers généraux qui valaient infiniment mieux que lui, jusqu'au jour fatal où lui-même se voyait arrêté comme suspect. Sa carrière de journaliste, sa fin comme mendiant princier après de dégradantes vicissitudes, ne constituent pas les chapitres les moins intéressants de ce livre si vivant et si bien documenté, qui ne fera point aimer les Jacobins ni les princes qui le deviennent, soit par ambition, soit simplement parce qu'ils sont déséquilibrés.

M. John Viénot a rendu service aux historiens, en même temps qu'il offrait un régal de choix aux amateurs de belles pensées noblement exprimées, par la publication de l'ouvrage posthume de M<sup>me</sup> de Staël sur *les Circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution*<sup>1</sup>. L'ouvrage n'était pas absolument inconnu, puisque déjà M. P. Gautier en avait tiré parti; mais le manuscrit de la Bibliothèque nationale attendait encore un éditeur qui le donnerait en entier. Rédigé en 1799, c'est un essai politique, singulièrement lucide, sur la situation de la France directoriale, sur les vices de la Constitution d'alors, sur les vices plus profonds encore des classes dirigeantes et des masses, qui auraient ruiné la constitution la plus parfaite, parce qu'ils ne comprenaient pas la liberté, n'aimaient pas l'égalité et se refusaient surtout à pratiquer les vertus civiques. M<sup>me</sup> de Staël y constatait, non sans tristesse, que « la République avait devancé les lumières », et que c'était presque une chimère de croire que les couches moyennes réussiraient à la fonder, alors que tout le monde se désintéresse de la chose publique, que l'esprit public n'existe nulle part et que les esprits supérieurs sont jalouxés

1. Baronne de Staël, *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*, ouvrage inédit, publié par John Viénot. Paris, Fischbacher, 1906, c-352 p. in-8°.

par la foule. Mais, avec l'illusion généreuse de son temps, elle essaie de trouver les moyens de remédier à ces maux, et, au moment même où vont s'écroûler ses rêves optimistes, nous l'entendons déclarer que les hommes ne sont pas susceptibles de se reprendre à l'illusion des préjugés détruits. Elle parlait, dans son manuscrit, de Bonaparte comme « le guerrier le plus intrépide et le penseur le plus réfléchi que l'histoire ait encore produit » ; il allait lui montrer, au 18 brumaire, que les hommes d'action n'ont que faire des idéologues et mater cette République qu'elle voulait consolider, en attendant qu'il la fit disparaître. On comprend qu'après cette date fatale, M<sup>me</sup> de Staël n'ait plus songé à publier une œuvre désormais morte et qui lui rappelait la faillite de sa foi politique. Mais la République actuelle peut profiter encore des conseils virils que donnait M<sup>me</sup> de Staël à ses contemporains, et certaines vérités morales et politiques qu'elle proclamait alors avec une conviction si éloquente sont de tous les temps ; M. Viénot a bien fait de nous les remettre sous les yeux ; c'est à nous d'en profiter, puisqu'on n'a pu les entendre à l'heure où elles furent écrites.

M. GUILLAUMIN a réuni dans son livre, intitulé : *les Derniers républicains*<sup>1</sup>, cinq notices sur « quelques généraux, adversaires de Bonaparte, qui n'ont jamais eu ni bustes ni statues, mais auxquels n'en est pas moins due la justice de l'histoire ». Parmi eux, Pichegru occupe, à bon droit, la plus large place sans que, cependant, l'auteur, défenseur convaincu de son innocence, jette aucun jour nouveau ni sur sa vie ni sur sa mort ; à côté de lui figurent Ed.-F. Simon, chef d'état-major de l'armée de l'Ouest sous Bernadotte ; Delmas, l'un des défenseurs de Landau en 1793, rayé des cadres en 1802, rentré au service en 1813, blessé mortellement à Leipzig ; Monnier, lui aussi retraits d'office comme conspirateur en 1802, et qui figurait aux côtés du duc d'Angoulême en 1815 ; Humbert enfin, connu par l'expédition d'Irlande et celle de Saint-Domingue, destitué en 1803, mort à la Nouvelle-Orléans vingt ans plus tard. Les esquisses sans prétention de M. Guillaumin seront lues avec plaisir, alors même qu'on ne partagerait pas toutes les opinions de l'auteur sur la valeur militaire et morale des personnages bien oubliés, pour la plupart, sur lesquels il appelle la sympathie des contemporains<sup>2</sup>.

C'est un but analogue que poursuit M. Jules POTRIER dans sa bio-

1. Guillaumin, *les Derniers républicains*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Victor Havard, 1905, viii-396 p. in-18.

2. P. 191, lire *Mayence* pour *Mayenne*.

graphie de *Lecourbe*<sup>1</sup>, ce brave soldat qui aurait pu tenir dignement sa place dans l'épopée napoléonienne, si le sort ne lui avait été contraire, et si ses relations avec Moreau et le dévouement courageux qu'il lui témoigna, même après sa disgrâce, n'eussent valu au vaillant chef de corps des campagnes d'Allemagne et de Suisse, dès 1804, une mise à la retraite qu'il n'avait point sollicitée. Il eut du moins la satisfaction de pouvoir consacrer la dernière année de sa vie à la défense de la France envahie, et de lui conserver, par des efforts incessants qui hâtèrent sa fin, l'importante citadelle de Belfort. Le récit du biographe est simple, comme la vie même de son héros; on y voudrait parfois un peu plus d'animation, parfois aussi quelques détails supplémentaires<sup>2</sup>.

Le volume de M. Édouard GACHOT sur *les Campagnes de 1799* est de dimensions plus considérables<sup>3</sup>. L'auteur nous y raconte celle de Jourdan en Allemagne et celle de Brune en Hollande, d'après ses recherches poursuivies consciencieusement dans divers dépôts publics et privés et particulièrement aux archives de la Guerre<sup>4</sup>. L'historien militaire tirera profit, sans nul doute, des renseignements multiples réunis par son labeur et qu'il a contrôlés d'ailleurs presque toujours sur le terrain même, avec un soin louable, tant dans les régions montagneuses de l'Allemagne du Sud-Ouest que sur les plages de la mer du Nord<sup>5</sup>. Certaines données de l'histoire politique sont, par contre, sujettes à caution, et l'on se demande où il a pu bien prendre tels détails de son récit, plaçant, par exemple, des corporations d'étudiants dans des villes sans universités, comme Karlsruhe et Francfort, donnant aux princes de Fürstenberg « des droits considérables sur Strasbourg », affirmant que dans le chef-lieu du Bas-Rhin existait, en 1799, « un parti » qui se promettait de le rendre à l'Autriche, etc. Trop de noms de personnes et de localités sont défi-

1. Jules Poirier, *Portraits militaires du premier Empire. Lecourbe (1759-1815)*. Paris, Albin Michel, s. d. (1905), vi-248 p. in-8°.

2. Les noms des localités sont parfois maltraités; lire, par exemple, *Brumath, Leutesheim, Offémont* pour *Brumpt, Lentenheim, Offémet*. — Si Lecourbe a été nommé *grand cordon* de la Légion d'honneur en août 1814, il ne peut avoir été nommé *grand officier* en mars 1815.

3. *La Campagne de 1799. Jourdan en Allemagne et Brune en Hollande*, par Édouard Gachot. Paris, Perrin et C<sup>ie</sup>, 1906, 410 p. in-8°. portr., cartes et plans.

4. Je dois observer cependant que, quand on écrit en note simplement « Papiers de famille » ou « Archives de la Guerre », c'est comme si on ne mettait rien, personne ne pouvant vérifier une citation pareille.

5. Pourtant « les berges escarpées » du Rhin, près de Kehl (p. 48), n'ont jamais existé, les rives y étant plates, souvent inondées derrière les digues.

gurés<sup>1</sup>, et surtout l'auteur ferait bien aussi de renoncer une bonne fois à l'interprétation de certains mots de la langue allemande ou aux citations latines<sup>2</sup>.

C'est à la période du Consulat que se rattache, au moins dans sa première partie, l'ouvrage de M. l'abbé SEVESTRE sur *l'Histoire, le texte et la destinée du Concordat de 1801*<sup>3</sup>. Dans cette seconde édition, l'auteur a notablement grossi le mince volume qu'il avait consacré, il y a quelques années, aux origines ainsi qu'aux mérites de la transaction politico-religieuse signée par Pie VII et Bonaparte. On trouvera dans ce « manuel du Concordat », comme il l'appelle lui-même, une assez grande quantité de matériaux utiles ; mais, comme il a été rédigé avant la séparation définitive de l'Église et de l'État, il appartient déjà tout à fait au passé, et l'auteur montre assez, par le ton des derniers chapitres, combien il en veut au pays de se laisser entraîner vers « le mirage de la liberté<sup>4</sup> ». Tout le récit des luttes de ces dernières années a malheureusement les allures d'un pamphlet bien plus que d'un livre d'histoire, en dépit des éloges flatteurs émanant des militants de l'Église et des régimes déchus, qui remplissent les premières pages du volume.

Dans le quatrième volume de son ouvrage sur *la Société française pendant le Consulat*, M. Gilbert STENGER nous entretient des écrivains et des comédiens<sup>5</sup>. Après tout ce que nous avons déjà dit des précédents volumes, il est inutile de nous y arrêter plus longuement ici. C'est toujours le même genre de récit, amusant et vivant, bourré d'anecdotes, entremêlé de jugements littéraires. On y rencontre tous les auteurs de l'époque, quelques-uns justement célèbres, la plupart

1. Il n'y a pas de localité de *Plombsheim* dans le *Haut-Rhin* ; il y a *Plobsheim* dans le *Bas-Rhin* (p. 33). Lire *Ehrenbreitstein, Merveldt, Goertz, Lerchenhalde, Tannenkirch, Schimmelpennink*, etc., pour *Ehrenbreistein, Mersfeld, Goetz, Lerehenhalde, Fannenkirch, Schimmilpemminck*, etc.

2. Ainsi, p. 3, en parlant des « trônes des landgraves », M. Gachot nous apprend que le mot est composé des mots *landes*, qui signifie pays, et *grau*, qui signifie *gris* ou *vieillard* ! -- P. 164, il fait des *registres paroissiaux* de Rastatt (*Kirchenbüchern*) le mot fantastique *Kirchenbrüchhorn*. Dans le court extrait mortuaire des diplomates français assassinés à Rastatt, fourni par le curé de cette ville, il y a une dizaine de fautes, qui sont le fait ou de l'ecclésiastique lui-même ou de l'historien, son correspondant.

3. *L'histoire, le texte et la destinée du Concordat de 1801*, par l'abbé Sevestre, 2<sup>e</sup> éd. entièrement refondue. Paris, Lethielleux, s. d. (1905), xxii-702 p. in-8°.

4. Je citerai seulement les sorties grossières contre Gambetta, MM. Combes, Anatole France et F. Buisson.

5. Gilbert Stenger, *la Société française pendant le Consulat*, 4<sup>e</sup> série. *Les Écrivains et les Comédiens*. Paris, Perrin et C<sup>ie</sup>, 1905, iii-533 p. in-18.

depuis longtemps oubliés; on y verra un nombre infiniment plus grand encore d'acteurs et d'actrices, tragédiennes et comédiennes, dont les mérites professionnels et plus encore les aventures privées fournissent la matière de nombreux chapitres, que le grand public, désireux avant tout de se distraire, ne manquera pas d'accueillir avec faveur et qui révèlent en tout cas un dépouillement attentif des mémoires et des souvenirs des contemporains, ainsi que l'étude assidue des journaux du temps pour le répertoire d'antan<sup>1</sup>.

M. DE LANZAC DE LABORIE a continué, lui aussi, son travail relatif à *Paris sous Napoléon*<sup>2</sup>. Son second volume est consacré au tableau de l'administration de la capitale (Préfecture de la Seine, Gouvernement militaire, Conseil général, etc.), ainsi qu'à la description des travaux publics entrepris par le gouvernement impérial. Nous assistons aux luttes, tantôt ouvertes, tantôt souterraines, entre le bon Frochet et son collègue de la police, Dubois; nous parcourons avec l'auteur ce Paris, si différent de celui que nous connaissons; il nous montre ses rues sans trottoirs, mal balayées, plus mal éclairées, avec leur mince filet d'eau croupissante qui, les jours d'orage, se change en torrent; ses quartiers excentriques déjà tout à fait province, où le boulevard Montparnasse, par exemple, bordé de maisons de campagne, ne voyait encore ses habitants que durant leur villégiature d'été. On nous montre aussi les vieux palais remaniés, les nouveaux monuments dressés à la gloire impériale, ceux même que Napoléon rêva pour le successeur qui ne régna jamais. C'est un livre très bien documenté; « aux anecdotes amusantes et suspectes », l'auteur, ainsi qu'il le dit lui-même, « a préféré les renseignements sûrs »; cela se voit et se sent à chaque page, et le sérieux de l'écrivain fait naître à bon droit la confiance du lecteur.

M. Joseph WIRTH, qui avait publié l'année dernière la biographie du maréchal Lefèvre, nous donne aujourd'hui celle d'un autre compatriote alsacien, *Mgr Colmar, évêque de Mayence*<sup>3</sup>, écrite avec un sentiment d'admiration tout aussi sincère, mais non pas avec plus d'esprit critique ni toujours avec une connaissance suffisante de l'époque dont il veut nous esquisser le tableau<sup>4</sup>. C'est précisément la

1. On ne voit pas bien ce que vient faire dans ce volume le paragraphe sur Chamfort, qui s'est suicidé en 1794.

2. L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon. Administration. Grands travaux*. Paris, Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1905, II-382 p. in-18.

3. Joseph Wirth, *Monseigneur Colmar, évêque de Mayence (1760-1818)*. Paris, Perrin et C<sup>ie</sup>, 1906, 269 p. in-18, portr.

4. Ainsi, M. Wirth nous raconte (p. 21) qu'Euloge Schneider a fait venir en Alsace « plus de cent Allemands, dont un prince de Hesse », alors que Charles de Hesse était au service de France depuis 1765. — Si M. Wirth avait lu les

partie la plus intéressante pour nous de la vie du jeune abbé, celle de sa courageuse activité missionnaire à Strasbourg, durant la Terreur, qui est le plus brièvement racontée, alors que l'auteur s'étend bien longuement sur l'épiscopat mayençais de Colmar, durant lequel ce dernier, après avoir été grand admirateur de Bonaparte, sut se mettre également au mieux avec son nouveau souverain, le grand-duc de Hesse. Cela s'explique sans doute par le fait que M. Wirth a largement puisé dans la biographie allemande de Mgr Colmar, publiée par le chanoine Sausen, à Mayence, en 1836; le prêtre dévoué, l'administrateur intelligent, le sermonnaire fort goûté de son vivant ont trouvé dans l'auteur un admirateur trop convaincu pour qu'il pût être toujours équitable à l'égard des adversaires de son héros<sup>1</sup>.

Avec les souvenirs du trompette J. CHEVILLET<sup>2</sup>, nous entrons dans cette branche de la littérature militaire, de plus en plus abondante, qui se constitue sous nos yeux, avec les récits autobiographiques plus ou moins succincts des capitaines, sergents, caporaux et simples soldats des armées de la Révolution. Encore qu'on se lasse un peu de cette catégorie de mémoires, forcément assez monotones, les notes du brave trompette au 8<sup>e</sup> chasseurs auraient droit à notre attention au même titre que celles d'un Coignet, d'un Fricasse ou d'un Vaxelaire si nous pouvions être absolument sûrs que ces souvenirs d'un enfant de troupe, engagé à quinze ans, amputé du bras droit à Wagram alors qu'il avait à peine atteint sa vingt-quatrième année, ont été vraiment rédigés au jour le jour<sup>3</sup>. Mais il semble bien que le manuscrit n'ait été terminé, « le tout écrit de sa main gauche », qu'en novembre 1814, et, en ce cas, il est bien difficile de croire que

furibondes brochures anonymes de l'abbé Liebermann contre la Révolution, il ne parlerait pas tant de la profonde charité chrétienne du curé d'Ernolsheim; on voit qu'il ne sait pas non plus ce que valait la « pénitente » de Liebermann, dont il parle p. 107, cette baronne de Reich, louche intrigante, dont les trafics malpropres autorisaient tous les soupçons sur ses correspondants.

1. Un assez grand nombre de noms propres et de noms de lieux sont maltraités; il faut lire, par exemple, *Kammerer*, *Dereser*, *Schwind*, *Holtzmann*, *Mouchy*, *Saint-Émérân*, etc., au lieu de *Hammerer*, *Deresser*, *Schwend*, *Hortzman*, *Mouhy*, *Emerau*, etc.

2. *La Vie militaire, 1800-1810*, par J. Chevillet, trompette au 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, publiée par M. G. Chevillet, avec préface par Henri Houssaye. Paris, Hachette, 1906, xv-331 p. in-18.

3. Il y a contradiction à ce sujet entre ce qui est dit sur le titre, à la p. XXI et à la p. XXII. Une fois le narrateur prétend qu'il a « recueilli » toutes ses lettres; ailleurs, il avoue « qu'il a rédigé sa vie militaire par lettres », et l'on n'a qu'à lire le n<sup>o</sup> 1 pour constater le caractère *factice* de cette correspondance fabriquée (en tant que *lettre*) après coup.

tous les menus détails, parfois amusants dans leur naïveté, souvent caractéristiques pour la mentalité du troupiér d'alors<sup>1</sup>, racontés ici, aient pu se graver suffisamment dans la mémoire du futur garde-champêtre de Pontoise pour être cités de confiance comme témoignages historiques. Écrits d'ailleurs avec une absence complète de prétentions littéraires, sans aucun appel à la postérité, les souvenirs de J. Chevillet seront certainement bien accueillis par le public contemporain, si friand d'impressions personnelles inédites.

L'histoire des régions de l'Europe, qu'on pourrait appeler les annexes du grand Empire napoléonien, a vu paraître plusieurs travaux de grand mérite. Nous nommerons en premier lieu la thèse doctorale de M. Charles SCHMIDT, archiviste aux Archives nationales, sur *le Grand-duché de Berg de 1806 à 1813*<sup>2</sup>. C'est une étude approfondie sur les procédés de l'administration française dans une région particulièrement intéressante de l'Allemagne du Nord-Ouest. Appuyé sur une documentation des plus complètes puisée soit aux dépôts publics de Paris, soit à ceux de Dusseldorf, mené avec un grand sens critique, uniquement préoccupé des faits, le travail de M. Schmidt est intéressant encore par les résultats obtenus. Au point de vue politique sans doute, le territoire, formé de lambeaux divers en faveur du beau-frère de Napoléon, et qui, après la promotion de Murat au trône de Naples, fut en réalité administré par l'empereur lui-même, n'eut jamais d'importance. Mais on est d'autant plus libre d'esprit pour analyser les procédés de civilisation qui furent appliqués par la révolution impériale à l'Allemagne d'avant 1789. Aussi l'étude de M. Schmidt est-elle, avant tout, une étude d'histoire économique; il établit, sans contestation possible, que là, comme ailleurs, Napoléon, malgré des efforts sérieux en sens contraire, a ruiné, en définitive, le commerce et l'industrie du pays par le blocus continental; que, prodiguant l'argent pour ses projets militaires, il n'a jamais rien dépensé pour l'éducation ni l'instruction publiques; qu'il a réveillé, malgré lui, le sentiment national par l'exagération même de sa dictature impériale, et que la centralisation

1. On n'y trouve plus rien des principes républicains; Chevillet, très brave garçon d'ailleurs, « marche pour la gloire » (p. 57) et un peu pour le butin. « L'appât du gain, dit-il naïvement (p. 73), anime le soldat; il se bat pour conquérir, et son alternative est d'être malheureux, pauvre ou riche », et il le prouve en bourrant subrepticement ses poches de « banco-dzelds » (*bankozettel*) autrichiens, au détriment du trésor français (p. 214).

2. Ch. Schmidt, *le Grand-duché de Berg, 1806-1813. Étude sur la domination française en Allemagne sous Napoléon I<sup>er</sup>*. Paris, F. Alcan, 1905, xvi-528 p. in-8°, cartes.

à outrance, dont il fut l'inspirateur, contribua puissamment à créer l'Allemagne moderne<sup>1</sup>.

Avec M. DRIAULT, nous passons de l'Allemagne à la péninsule italienne. On a beaucoup écrit, dans ces derniers temps, sur la politique française en Italie, sous le Directoire, le Consulat et l'Empire : mémoires et correspondances des contemporains, monographies de principautés ou de républiques plus ou moins éphémères, discussions sur l'accord instable, puis sur le désaccord entre le pouvoir temporel et la papauté. L'intérêt du livre de M. Driault, sur *Napoléon en Italie (1800-1812)*<sup>2</sup>, n'est pas précisément dans le récit, forcément assez résumé, des faits qui s'y sont passés depuis le passage du Saint-Bernard par le premier Consul jusqu'à la retraite de Russie, encore que l'auteur ait élargi ou rectifié sur plus d'un point nos connaissances, grâce à une exploitation fructueuse des Archives nationales et de celles des Affaires étrangères. Ce qui, à notre avis, constitue surtout l'originalité de son travail, c'est la tentative faite par M. Driault de montrer comment les destinées de l'Italie ont subi des modifications successives et profondes, à mesure que changeait chez Napoléon lui-même la conception de son empire mondial, et d'avoir suivi le sens profond de ces fluctuations curieuses, sans s'en laisser distraire par des événements adventices et secondaires. Assurément, l'empereur fut (après la Révolution toutefois) le *suscitateur* de l'Italie nouvelle, comme il le fut de l'Allemagne moderne, avec un plus grand élan, résultat naturel d'une sympathie de race et de ses rêves de jeunesse. Mais, au fond, elle ne lui doit pas davantage de reconnaissance, car il n'a réveillé cette Belle au Bois-Dormant que dans un intérêt égoïste; il avait besoin d'elle pour asseoir sur une base historique son immense empire et pour l'assurer à son fils. A ce besoin, il a sacrifié, sans le moindre scrupule, l'indépendance de l'Italie et ses libertés, et c'est un spectacle bien curieux de voir disparaître successivement sous son impérieuse poussée tous les États indépendants, ceux qui subsistaient de vieille date comme ceux qu'il venait de créer lui-même. Grâce au livre de M. Driault, la raison d'être de ces modifications incessantes éclate maintenant à tous les yeux.

Ce que le professeur de Versailles a démontré pour l'Italie tout

1. Il y a çà et là quelques fautes d'impression, en dehors de celles qui sont relevées à la p. 510. Ainsi, p. 15, il faut lire *Horstmar* au lieu de *Hortsmar*; p. 124, *Anholt* au lieu de *Anhalt*; p. 339, *Ziel* au lieu de *Zeil*; p. 350, *Schuttlze-Gaevernitz* au lieu de *Sch.-Goevernitz*, etc. — L'épithète de *poète* ne cadre guère avec le nom de Varnhagen d'Ense (p. 27). — P. 368, on aurait pu nommer M. Magnier de Maisonneuve en toutes lettres.

2. J.-E. Driault, *Napoléon en Italie (1800-1812)*. Paris, F. Alcan, 1906, 1v-687 p. in-8°.

entière, dans une esquisse d'ensemble, donnant une impression plutôt douloureuse, M. Louis MADELIN a entrepris de nous le faire voir de très près et par le menu pour la Ville Éternelle et le territoire pontifical<sup>1</sup>. C'est comme un coin du vaste panorama, détaillé par un habile miniaturiste, qui se trouverait dans une disposition d'esprit plutôt optimiste et gaie. Assurément, ce qu'il nous raconte est assez triste au fond, mais l'auteur se refuse à broyer du noir sur sa palette. On dirait que sa longue et intime fréquentation avec cet imperturbable ironiste qu'était Fouché a émoussé chez lui certaines fibres pathétiques. C'est avec un sourire légèrement moqueur et bientôt lassé qu'il contemple et décrit le spectacle bizarre qu'offre l'administration française dans la cité des papes, s'efforçant de charmer les « descendants de Romulus et de Brutus », après les avoir conquis, et leur restant également odieuse par ses mérites réels, mais inappréciés, et par la suffisance native des « barbares du Nord ». M. Madelin a puisé les éléments de son captivant récit aux meilleures sources, dans les souvenirs et les correspondances intimes des fonctionnaires, civils et militaires, qui furent chargés par Napoléon lui-même de civiliser les sujets loqueteux du Saint-Père, qui avaient pour mission spéciale de le faire adorer par eux et qui, à force de les bousculer dans leurs habitudes, de les froisser dans leurs superstitions, le firent haïr comme un « Néron moderne<sup>2</sup> ». Aussi le livre est-il plein d'observations curieuses et d'anecdotes piquantes qui charmeront le grand public, et, pourtant, l'historien pourra, sans crainte, utiliser ces amusants détails, parce qu'il se rend bien compte que la séduction de la forme ne nuit en rien, dans ce volume, à la solidité du fond. L'auteur s'est finalement trouvé d'accord avec M. Driault pour affirmer la réalité de ce projet d'un « Empire latin » universel, dont le rêve ensoleillé fut recouvert du blanc linceul de la neige de Russie. Si Napoléon, « qui avait Rome dans le sang », n'a jamais vu Rome, où il se faisait pourtant meubler le Quirinal, c'est qu'il « l'a trop et mal aimée » et qu'il ne voulait monter au Capitole qu'après avoir achevé la conquête du monde.

La *Société d'histoire contemporaine* a chargé M. DE GRANDMAISON de mettre au jour la *Correspondance de M. de La Forest, ambassadeur de Napoléon en Espagne*, celui dont l'empereur écrivait, avec

1. Louis Madelin, *la Rome de Napoléon. La domination française à Rome, de 1809 à 1814*. Paris, Plon-Nourrit et C<sup>e</sup>, 727 p. in-8<sup>o</sup>, cartes.

2. Le récit abonde en croquis spirituels, — et véridiques, — sur Norvins. le général Miollis et tous les autres membres de la Consulte; on voit tourbillonner dans cette haute société romaine, digne et galante, un jeune officier, le comte Mastai Feretti, qu'on eût fort étonné en lui annonçant qu'il porterait un jour la tiare et qu'il promulguerait des dogmes nouveaux pour l'univers chrétien,

ou sans intention ironique : « C'est un homme de mérite et qui est propre à tout<sup>1</sup>, » alors qu'il l'envoyait à Madrid au printemps 1808, au milieu de l'imbroglio bizarre qui allait se dénouer si brutalement à Bayonne. Dans le nouveau royaume napoléonien, M. de La Forest n'a joué qu'un rôle en somme assez effacé, encore qu'il comptât, comme il l'écrit lui-même, « concilier tout avec beaucoup de zèle<sup>2</sup> et un peu de sagesse » et que l'éditeur le compare même avec « un proconsul auprès d'un roi d'Asie ». C'étaient les maréchaux et non les diplomates qui régentaient l'Espagne, et si le représentant du maître, jugeant à sa valeur Joseph, cette « incapacité méconnue », le traite avec un « respect glacé », le roi lui rend bien ses antipathies discrètes et plus d'une fois il a sollicité son rappel. On retrouve l'écho de leur mésintelligence dans les mémoires bien connus de Miot de Mérito, le confident du monarque espagnol. Conseiller fort peu écouté, La Forest assiste donc aux luttes incessantes comme à la débâcle finale du régime imposé plutôt qu'il n'y joue un rôle agissant. Mais sa correspondance, tout en voilant discrètement les fautes commises, est curieuse à lire, parce qu'elle fait bien voir combien ces fautes étaient fatales dans la situation sans issue créée par les ambitions impériales. L'ambassadeur n'y mettait aucune passion ; sa carrière l'avait fait passer par trop de vicissitudes pour qu'il en fût encore capable. Successivement fonctionnaire de la royauté absolue et de la Convention nationale, ambassadeur du Directoire et de l'Empire, ministre du gouvernement provisoire de 1814, conseiller d'État et ministre d'État sous Louis XVIII, conseiller privé sous Charles X, pair de France sous Louis-Philippe, ce fils d'un officier de fortune n'est mort qu'en 1846, après avoir figuré dans l'inventaire de tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis la mort de Louis XV, sans en trahir aucun, mais se gardant bien aussi de leur rester fidèle le lendemain de leur chute. On comprend qu'il n'ait pas mis une ardeur excessive à travailler au maintien d'un pouvoir imposé par la force seule à l'Espagne révoltée, mais il n'en jugeait pas moins avec sagacité ce pouvoir intrus qui ne réussissait pas même à garder la force de son côté<sup>3</sup>.

Une autre correspondance diplomatique, que l'on parcourt avec

1. *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne, 1808-1813*, publiée par M. Geoffroy de Grandmaison. T. I (1808-1809). Paris, A. Picard et fils, 1903, XLV-456 p. in-8°.

2. Le zèle du courtisan se montre dans le fait qu'en fuyant de Madrid, après la capitulation de Baylen, il emporte « le portrait de S. M. l'Empereur, qui pourrait être insulté dans mon hôtel » (p. 197), et aussi quand il qualifie la catastrophe de Moscou de « purs inconvénients passagers ».

3. M. de Grandmaison serait peut-être assez embarrassé d'énumérer « la

un intérêt plus prononcé, puisqu'elle est à la fois amusante et plus intime, c'est celle du comte DE JAUCOURT, ministre intérimaire des Affaires étrangères pendant le séjour de M. de Talleyrand, titulaire officiel, au Congrès de Vienne<sup>1</sup>. A vrai dire, elle est intéressante surtout parce que ce n'est pas un échange de lettres officielles, mais une série de causeries et d'épanchements confidentiels sur les hommes et les choses du jour qu'un ami fidèle et, — ce qui ne gâte rien, — très spirituel envoie, de septembre 1814 au printemps de 1815, à l'homme d'État désireux de rester au courant des intrigues de la cour, du ministère et des partis. Il y a là toute une série de petits croquis fort amusants d'amis, de collègues ou d'adversaires; on y voit figurer Montmorency et Soult, Ferrand et Beugnot, Chateaubriand et Montesquiou. Mais les esprits plus sérieux auront surtout l'occasion d'étudier dans cette correspondance l'incompatibilité d'humeur profonde entre les royalistes frottés de libéralisme comme Jaucourt et les revenants de l'exil qui s'agitent autour des Bourbons. On y verra aussi comment, dès le 11 mars 1815, Jaucourt signale à M. de Talleyrand l'affolement des gens de cour et le sauve-qui-peut qui se prépare; bien qu'il affirme, par un reste de superstition monarchique, « qu'on ne fera pas peur » au roi, il n'a point, au fond, la moindre illusion sur ce qui se prépare; il ne croit pas que « Buonaparte » puisse être traité comme un vulgaire « brigand », ainsi que le demande son illustre correspondant de Vienne<sup>2</sup>, et il préfère prendre, lui aussi, le chemin de Gand. C'est par quelques lettres, écrites de ce nouveau lieu d'exil de la royauté française, que se termine ce recueil si curieux pour l'histoire intime du gouvernement de la première Restauration, et nous devons tous nos remerciements au petit-fils du comte, qui a bien voulu communiquer cette correspondance au public<sup>3</sup>.

Rod. REUSS.

foule des margraves » qui se pressait autour de La Forest, à Ratisbonne, en 1804 (p. xviii). Je ne connais qu'un seul margrave régnant dans le Saint-Empire romain à cette date, celui de Bade. — Lire *Harroby* pour *Harrovsby*.

1. *Correspondance du comte de Jaucourt, ministre intérimaire des Affaires étrangères, avec le prince de Talleyrand pendant le Congrès de Vienne*, publiée par son petit-fils. Paris, Plon-Nourrit et C<sup>o</sup>, 1905, xv-361 p. in-8<sup>o</sup>, portr.

2. Talleyrand lui écrivait à la date du 7 mars : « Il n'est nullement à croire que Buonaparte ait eu le projet de venir dans le midi de la France. Mais, s'il y venait, il ne pourrait être regardé que comme un brigand et traité comme tel » (p. 223).

3. Bien des noms de personnes ont malheureusement été déchiffrés d'une manière incorrecte dans les manuscrits. M. Arthur Chuquet a donné une liste assez longue de rectifications dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (1906, t. I, p. 336). J'y ajouterai encore, p. 167, le nom de *Zaignelins*, qu'il faut lire *Zaignelius*, et, p. 196. *Cuzea*, qu'il faut lire sans doute *Cuzco*.

## BELGIQUE.

(1902-1903.)

*3<sup>e</sup> et dernier article<sup>1</sup>.*

BIOGRAPHIES. — L'Académie royale de Belgique continue régulièrement la publication de la *Biographie nationale*<sup>2</sup>. Nous constatons que l'amélioration déjà signalée<sup>3</sup> s'est maintenue et accentuée; les études originales dominent de plus en plus.

Dans le domaine politique, on remarquera les notices consacrées à Frédéric et Thomas Perrenot (E. GOSSART); Philippe d'Alsace (H. PIRENNE); Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (Id.); Philippe le Bon (Id.); Philippe de Bourgogne, évêque d'Utrecht (H. VAN DER LINDEN); Philippe le Beau, archiduc d'Autriche (A. DE RIDDER); Philippe II, roi d'Espagne (E. GOSSART); Philippe III (A. DE RIDDER); Philippe IV et Philippe V (baron DE BORCHGRAVE); E. Pirmez (E. DISCAILLES); Philippe Pot (A. DE RIDDER); J. Van Praet (E. DISCAILLES); le marquis de Prié (M. HUISMAN); des ecclésiastiques célèbres : Pierre l'Ermite (G. KURTH); Philippe, confesseur de l'empereur Ferdinand III (J. VANNERUS); Pierre de Gand, missionnaire au Mexique (baron DE BORCHGRAVE); Pintaffour, évêque de Tournai (C.-A. DE SCHREVEL); saint Poppon, réformateur monastique (A. CAUCHIE); de Pradt, archevêque de Malines (E. DUCHESNE); Humbert de Precipiano, archevêque de Malines (A.-C. DE SCHREVEL); Quynckerus, évêque de Bruges (Id.); des savants : Pighius, philologue (A. RÖRSCH); A. Pinchart, archiviste et archéologue (H. HYMANS); Plancius, cosmographe (F. VAN ORTROY); Christophe Plantin (M. ROOSES); J. Plateau, physicien et mathématicien (C. BERGMANS); Poelman, latiniste (M. ROOSES); Edm. Poulet, historien (V. BRANTS); Puteanus, historien et philologue (A. RÖRSCH); Ad. Quetelet, mathématicien, astronome, statisticien (E. E. WAXWEILER); des artistes : les trois peintres Pourbus (H. HYMANS); les Quellin, sculpteurs (H. HYMANS, M. ROOSES et E. MARCHAL); des hommes de guerre : les Pynnock (H. VAN DER LINDEN); de Piza (A. JORDENS); Prisse (E. GOBLET-D'ALVIELLA); des littérateurs : O. Pirmez (M. WILMOTTE); des explo-

1. Voy. *Rev. hist.*, t. XCI, p. 126, 346.

2. Bruxelles, Bruylant, 1902-1903, in-8°, t. XVII, 800 p.; t. XVIII, 1904-1905, 528 p.

3. Voy. *Rev. hist.*, t. LXI, p. 442; t. LXV, p. 156; t. LXXI, p. 137; LXXX, p. 374.

rateurs : Pruysenaere de la Woestyne (V. CHAUVIN); des financiers : les Prolé (M. HUISMAN), etc.

Il n'existait pas d'ouvrage scientifique en langue française sur saint Boniface (680-755). M. G. KURTH<sup>1</sup>, un spécialiste en matière d'histoire mérovingienne, a retracé d'une manière attachante la carrière de l'apôtre de la Germanie. Les parties les plus neuves sont les chapitres qui traitent de la réforme de l'église franque et de la fondation de l'abbaye de Fulda, ainsi qu'un riche appendice de bibliographie critique.

Il n'était pas facile de débrouiller les fils de la politique égoïste et dissimulée de Godefroid le Barbu, chef de la puissante dynastie d'Ardenne. M. E. DUPRÉEL<sup>2</sup> y est cependant parvenu, et a rectifié en plus d'un point la biographie de ce personnage mal connu. Il fonde généralement son récit sur une bonne documentation; quelquefois, cependant, il se laisse entraîner un peu loin dans la voie des conjectures, en vue de suppléer à l'insuffisance des textes.

M. J. CLOSON<sup>3</sup> a retracé avec beaucoup d'érudition le règne agité d'Alexandre I<sup>er</sup> de Juliers, qui s'empara de force de la dignité épiscopale de Liège, et ne put la conserver.

On trouvera dans l'œuvre de M. G. VAN HOOREBEKE<sup>4</sup> des données nouvelles sur le fameux chambellan-barbier de Louis XI.

Une dissertation très substantielle, du baron DE CHESTRET DE HANEFFE<sup>5</sup>, démontre péremptoirement la fausseté de la légende qui donne à Guillaume de La Marck le surnom de sanglier des Ardennes.

M. V. BRANTS avait exposé<sup>6</sup>, en 1894, d'après les papiers du Vatican, les origines de la nonciature du Saint-Siège à Bruxelles et de la légation des Pays-Bas à Rome, sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, et, à cette occasion, il avait fait connaître les détails de la mission de J. Richardot, premier ambassadeur des Pays-Bas auprès du Pape. En 1902, il a étudié la carrière épiscopale du même personnage<sup>7</sup>.

1. *Saint Boniface*. Paris, Lecoffre, 1902, in-12, 197 p.

2. *Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie, marquis de Toscane*. Bruxelles, Misch et Tron, 1904, in-8°, 159 p.

3. *Alexandre I<sup>er</sup> de Juliers, évêque de Liège*. Liège, Cormaux, 1903, in-8°, 70 p. (tiré à part du *Bull. de la Soc. d'art et d'hist. du diocèse de Liège*, t. XIII).

4. *Biographie du fameux Olivier le Dain, reprise en sous-œuvre*. Gand, Van der Schelden, 1904, in-8°, 118 p.

5. *Guillaume de La Marck n'est pas le sanglier d'Ardenne*. Bruxelles, Hayez, 1905 (tiré à part du *Bull. de la Classe des lettres de l'Acad. royale de Belgique*, 1905).

6. *Voy. Rev. hist.*, t. LXVI, p. 137.

7. *Jean Richardot, archevêque de Cambrai*. Louvain, Peeters, 1902, in-8°,

Le duc de Bournonville fut très activement mêlé aux incidents politiques dont la cour des archiducs Albert et Isabelle fut le théâtre. La comtesse M. DE VILLERMONT<sup>1</sup> a écrit la biographie du personnage, et présenté en même temps un tableau très pittoresque de la vie sociale à Bruxelles pendant les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle.

M. N. DE PAUW<sup>2</sup> a entrepris de rectifier, d'après les archives familiales et les documents du *Record office* de Londres, la légende qui s'est formée au sujet des démêlés de Liévin Bauwens, maire de Gand sous l'empire et importateur sur le continent de la fameuse machine à filer le coton, dite *Mull Jenny*. L'auteur a le tort de ne pas préciser suffisamment l'indication de ses sources, et sa démonstration n'est pas toujours probante.

Nous signalerons aussi deux biographies du roi Léopold II. Le baron DESCAMPS<sup>3</sup> résume d'une manière intéressante l'activité déployée par le monarque dans les affaires économiques et coloniales, alors qu'il était l'héritier du trône et siégeait au Sénat. MM. GARSOU et OLSCHLEWSKI<sup>4</sup> exposent la carrière royale depuis l'avènement au trône en un mémorial bien fourni de la dynastie dans ses rapports avec le pays. Le chapitre concernant le mouvement intellectuel et économique pourrait être utilement développé.

M. Paul HYMANS, qui avait déjà fait paraître plusieurs études fragmentaires<sup>5</sup> sur Frère-Orban, a publié le premier volume d'une biographie complète du célèbre homme d'État<sup>6</sup>. On le voit depuis ses débuts à Liège jusqu'au moment où, à la suite des orages soulevés par le projet de loi sur la charité, le ministère de Decker se retire, et Frère-Orban rentre au pouvoir dans le cabinet Rogier (1857). Bien que la physionomie du héros reste toujours au premier plan, nous voyons se dérouler l'histoire parlementaire de la Belgique et, dans

46 p. (tiré à part des *Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XIII).

1. *Grands seigneurs d'autrefois : le duc et la duchesse de Bournonville et la cour de Bruxelles*. Bruxelles, de Meester, 1904, in-8°, 428 p.

2. *Liévin Bauwens. Son expédition en Angleterre et son procès à Londres, 1798-1799*. Gand, A. Hoste, 1903, in-8°, 61 p.

3. *Le Duc de Brabant au Sénat de Belgique*. Bruxelles, Hayez, 1903, in-8°, 42 p. (tiré à part du *Bull. de la Classe des lettres de l'Acad. royale de Belgique*, 1903).

4. *Léopold II, roi des Belges. Sa vie et son règne, 1865-1905*. Bruxelles, Vander Linden, 1905, in-8°, 200 p.

5. *Voy. Rev. hist.*, t. LXXI, p. 139. — *Voy. aussi : Un chapitre d'histoire parlementaire de Belgique. Frère-Orban ; le plan économique et financier de 1848 ; les réformes fiscales ; l'impôt sur les successions*. Bruxelles, Lamertin, 1903, in-8°, 53 p. (tiré à part de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. IX).

6. *Frère-Orban*. T. I : 1812-1857. Bruxelles, Lebègue, 1905, in-8°, 570 p.

une certaine mesure, l'histoire politique de l'Europe. A noter surtout l'étude magistrale de la crise de 1848, et l'exposé hautement suggestif de l'action exercée par Frère-Orban dans le domaine économique. Sans doute l'auteur, qui joue lui-même un rôle éminent dans la politique belge, n'a pu faire complètement abstraction de ses préférences, et atteindre une objectivité parfaite, en retraçant la carrière de celui dont il fut l'ami et dont il est resté l'admirateur et le disciple; ce n'eût pas été humain. D'ailleurs, dans cette première partie, il rappelle les actes les moins discutés du grand financier, et il parle d'un homme dont les adversaires les plus résolus n'ont jamais contesté la valeur transcendante ni l'intégrité absolue. On doit rendre à M. Hymans un hommage mérité; il a été véridique, et, comme il le déclare dans sa préface avec une légitime fierté, il n'a déformé ni les faits ni les physionomies. Son livre est remarquablement écrit et tiendra une belle place dans notre littérature historique.

Presqu'en même temps paraissait la première partie d'une étude biographique sur l'un des adversaires les plus distingués de la politique de Frère-Orban. *Debater* de premier ordre, à la parole nette et précise, homme de modération et de sens pratique, Jules Malou a joué, d'abord dans l'administration, puis dans les Chambres belges, un rôle considérable. Le baron DE TRANNOY<sup>1</sup> a pu consulter ses papiers de famille et y a trouvé quantité de détails inédits qui permettront d'apprécier en connaissance de cause le chef de parti et l'homme d'État. Cette biographie nous dévoile bien des choses intéressantes sur l'histoire intime de la droite parlementaire, et fait apparaître en pleine lumière l'influence exercée par l'épiscopat sur la marche du parti conservateur, de 1840 à 1870.

Le baron Lambermont ne fut jamais mêlé à nos luttes intérieures, mais il rendit à son pays des services signalés sur le double terrain économique et diplomatique. Son ancien secrétaire, le comte A. DE ROMANO<sup>2</sup>, a révélé l'action discrète et active à la fois de son chef.

Nous citerons aussi la biographie du duc d'Ursel, homme d'État distingué, très occupé d'œuvres sociales<sup>3</sup>.

On connaît le rôle important joué par le grand ministre Thorbecke (1796-1872) dans la politique néerlandaise. M. Paul FREDERICQ<sup>4</sup> a fait

1. *Jules Malou, 1810-1870*. Bruxelles, Dewit, 1905, in-8°, xv-592 p.

2. *Le Baron Lambermont. Sa vie et son œuvre*. Bruxelles, Schepens, 1905, in-8°, 246 p.

3. *Une vie bien remplie. Le duc d'Ursel*. Bruxelles, Lesigne, 1904, in-8°, 87 p.

4. *Thorbecke avant 1830 (Thorbecke voor 1830)*. La Haye, Nijhoff, 1905, in-8°, 136 p. (tiré à part du *Vlaamsche Gids*, t. 1).

connaître la carrière professorale de Thorbecke à Gand avant 1830. Lui aussi a pu étudier les archives privées de l'homme d'État; il en a tiré des révélations passablement piquantes.

Nous avons parlé plus haut de l'activité historique du chanoine J. Daris. Elle a été retracée en détail par Mgr MONCHAMP<sup>1</sup>; une bonne bibliographie fait suite à l'étude biographique.

Le chanoine A.-C. DESCHREVEL<sup>2</sup>, dont nous avons cité plus d'une fois les utiles contributions à l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle, a réuni une grande quantité de renseignements, la plupart très neufs, sur les hommes qui ont marqué dans l'histoire de la Flandre à cette même époque. De bonnes tables permettent de se retrouver facilement dans ce répertoire si bien fourni.

La biographie néerlandaise éditée sous les auspices de l'Académie royale flamande<sup>3</sup> n'a guère de valeur scientifique, et les erreurs de détail y abondent.

L'Académie royale de Belgique a conservé la pieuse tradition de retracer dans son *Annuaire*<sup>4</sup> les mérites de ses membres disparus. Or, nous le constatons au début de cet article, la mort a fauché impitoyablement, depuis quelques années, dans le monde des arts, des sciences et des lettres.

L'annuaire précité nous fournit des études complètes sur la vie et les œuvres de naturalistes comme le baron E. de Selys-Longchamps<sup>5</sup>; de géologues comme Ch. de la Vallée-Poussin<sup>6</sup>; de peintres comme E.-G. Guffens<sup>7</sup>, J.-F. Portaels<sup>8</sup>, A.-J. Bourlard<sup>9</sup>; des architectes comme F. Laureys<sup>10</sup> et A. Balat<sup>11</sup>; des musiciens comme les frères Joseph<sup>12</sup> et Auguste Dupont<sup>13</sup> et P. Benoit<sup>14</sup>; des littérateurs comme

1. *Le Chanoine Daris*. Liège, Cormaux, 1905, in-8°, 23 p. (tiré à part de *Leodium*, t. IV).

2. *Les Gloires de la Flandre maritime et de la Flandre gallicante au XVI<sup>e</sup> siècle*. Lille, Ducolombier, 1904, in-8°, 362 p.

3. *La Vie et les ouvrages des écrivains néerlandais du Sud (Leven en werken der Zuidnederlandsche schrijvers)*, 2<sup>e</sup> livr. Gand, 1904, in-8°, 87 p.

4. *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. Bruxelles, Hayez, 1902, in-12, 284 p.; 1903, 308 p.; 1904, 202 p.; 1905, 382 p.

5. Par J. Plateau, 1902, 144 p.

6. Par C. Malaise, 1904, 28 p.

7. Par le chev. Marchal, 1902, 88 p.

8. Par L. Solvay, 1903, 30 p.

9. Par le chev. Marchal, 1903, 30 p.

10. Par H. Maquet, 1903, 60 p.

11. Par G. Bordiau, 1903, 20 p.

12. Par G. Huberti, 1902, 17 p.

13. Par E. Mathieu, 1905, 16 p.

14. Par J. Blockx, 1904, 66 p.

J. Vuylsteke<sup>1</sup> et D. Sleecx<sup>2</sup>; des historiens comme P. Genard<sup>3</sup> et A. Henne<sup>4</sup>; des juriconsultes comme F. Laurent<sup>5</sup>; des polygraphes comme J. Delbœuf<sup>6</sup>.

La *Revue bibliographique belge* continue la publication de ses notices biographiques<sup>7</sup>, consacrées, sauf de rares exceptions, aux savants et aux écrivains de l'école catholique. Elles prennent parfois, à un degré trop prononcé, le ton du panégyrique, mais elles sont écrites avec élégance et enrichies d'un appendice bibliographique très soigné.

GÉNÉALOGIE. HÉRALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE. — L'*Annuaire de la noblesse belge*<sup>8</sup>, dont la publication avait été interrompue depuis

1. Par J. Vercoillie, 1905, 42 p.

2. Par Paul Fredericq, 1903, 151 p. — Supplément en 1904, 10 p.

3. Par Max Rooses, 1902, 12 p.

4. Par Ch. Duvivier, 1903, 18 p.

5. Par J. Lameere, 1905, 164 p.

6. Par A. Gilkinet, 1905, 102 p.

7. En voici la liste : 1902 : *E. de Groote* (né en 1861), voyageur et homme politique. — *A. Nyssens* (1855 † 1901), juriconsulte, économiste et homme politique. — *J. de Tilly* (né en 1837), général et mathématicien. — *H. Pirenne* (né en 1862), historien. — *V.-J. Van Tricht* (1842 † 1897), naturaliste et publiciste. — *H. Francotte* (né en 1856), historien et homme politique. — *F. Loise* (1825 † 1904), littérateur. — *C. Ledresseur* (1842 † 1902). — *Ch. De Coster* (1827 † 1829), littérateur. — *E. Collard* (né en 1852), pédagogue. — *L. Courouble* (né en 1861), littérateur. — *Guido Gezelle* (1830 † 1899), littérateur flamand. — *Th.-J. Bouquillon* (1810 † 1902), théologien. — *M<sup>lle</sup> E. Belpaire*, femme de lettres. — *N.-E. Breithof* (1840 † 1902), géomètre et professeur. — *Ch. de La Vallée-Poussin* (1827 † 1903), géologue. — *M<sup>lle</sup> M. Rambour* (1858 † 1901), femme de lettres. — *A. Goffin* (né en 1863), homme de lettres. — *G.-C. Rutten* (né en 1875), sociologue. — *J. de Soignie* (né en 1826), publiciste. — *M. Warlomont* (1860 † 1889), littérateur. — *S. Daens* (1838 † 1903), littérateur. — *A. Van Hassell* (1806 † 1874), littérateur. — *J. Van Droogenbroeck* (1835 † 1902), poète flamand. — *E.-J. Reusens* (1831 † 1903), archéologue. — *G. Lecointe* (né en 1869), mathématicien et voyageur. — *P.-P.-M. Alberdingk-Thym* (1827 † 1903), historien et publiciste néerlandais. — *E. Martens* (1831 † 1903), hotaniste. — *A. Quinet* (né en 1848), médecin et naturaliste. — *J. de Coppin de Grinchamps* (né en 1847), homme de lettres. — *Oclave Pirmez* (1832 † 1883), homme de lettres. — *A. Van Weddingen* (1841 † 1890), philosophe, théologien et littérateur. — *H. Sermon* (1834 † 1904), littérateur flamand. — *F. Séverin* (né en 1867), homme de lettres. — *J. Bols* (né en 1842), homme de lettres. — *H. Van Doorslaer* (1854 † 1904), homme de lettres. — *L. de San* (1832 † 1904), philosophe et théologien. — *A. Snieters* (1825 † 1904), littérateur flamand. — *G. Verspeyen* (né en 1837), journaliste. — *H. Claeys* (né en 1838), littérateur flamand. — *D. Claes* (né en 1836), littérateur flamand. — *F.-N. Schouppe* (1823 † 1904), théologien. — *J.-Th. de Raadt* (1855 † 1905), archéologue et hérauldiste. — *A. Joos* (né en 1855), pédagogue. — *G. Segers* (né en 1848), littérateur flamand. — *A.-M.-J. Janssens* (né en 1841), littérateur flamand.

8. Bruxelles, Monnom, 1903, in-18, 246 p.

quelques années, a reparu en 1903. Indépendamment des notices généalogiques<sup>1</sup>, on y trouvera des détails typiques sur les falsifications pratiquées du temps de l'ancien régime, en matière héraldique, avec la complicité des rois d'armes.

Le comte DE RENESSE<sup>2</sup> a mené à bonne fin avec une patience infatigable son œuvre laborieuse, la plus considérable qui ait vu le jour dans le domaine héraldique belge.

Le chevalier G. DE BORMAN<sup>3</sup> a établi, par d'intéressantes recherches généalogiques, que notre famille royale se rattache par les liens du sang à toutes les familles qui ont régné en Belgique depuis Charlemagne.

Le dictionnaire sigillographique de M. J.-Th. DE RAADT<sup>4</sup> est une œuvre de longue haleine et d'une érudition abondante; l'auteur venait d'y mettre la dernière main lorsque la mort l'a enlevé. L'introduction est une véritable encyclopédie de la sphragistique.

M. Ed. PONCELET<sup>5</sup> a mis au service de l'histoire du Hainaut tout ce que l'étude des sceaux communaux peut lui apporter de secours.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART. — Parmi les travaux les plus considérables de cette rubrique se placent le livre de M. Max. ROOSES<sup>6</sup> sur Rubens, où la biographie et les œuvres du grand peintre anversois sont traitées avec une compétence indiscutable, et celui de M. J. HELBIG<sup>7</sup> sur la peinture liégeoise. Nous devons citer aussi l'étude de M. H. HYMANS<sup>8</sup> sur les monuments gantois et tournai-

1. Notamment des familles Baudier, de Gerlache, de Middelbourg, de Pauw, de Posson, etc. — On peut citer un autre recueil du même genre, digne de confiance : Van Epen, *Jaarboek van den Nederlandschen Adel*. Bruxelles, Van Epen, 1901-1905, in-18, 280, 359, 267 et 205 p.

2. *Dictionnaire des figures héraldiques*. Bruxelles, Schepens, 1903, in-8°, 7 vol., 940, 708, 738, 768, 736, 731 et 350 p. — *Voy. Rev. hist.*, t. LXV, p. 388; t. LXXII, p. 366.

3. *Les Origines belges de notre dynastie*. Bruxelles, Weissebruch, 1905, in-8°, 56 p.

4. *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants. Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, France*. Bruxelles, Schepens, 1898-1903, 4 vol. in-8°, 524, 536, 512, 600 p. — *Voy. Rev. hist.*, t. LXXII, p. 366.

5. *Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne. Sceaux communaux conservés aux archives de Mons*. Mons, Dequesne, 1904, in-8°, 112 p. (tiré à part des *Annales du Cercle archéol. de Mons*, t. XXXIII).

6. *Rubens, sa vie et ses œuvres (Rubens, zijn leven en zijne werken)*. Anvers, librairie néerlandaise, 1902-1903, 2 vol. in-4°, 256 et 668 p. Il en existe une traduction française par L. Van Keymeulen.

7. *La Peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*. Liège, Poncellet, 1903, in-4°, 509 p.

8. *Gand et Tournai*. Paris, Laurens, 1902, in-8°, 160 p.

siens, ainsi que les essais de MM. C. LEMONNIER<sup>4</sup> et FIERENS-GEVAERT<sup>2</sup>.

L'ingénieuse dissertation de M. G. KURTH<sup>3</sup> a fait complètement justice de la légende qui attribue les célèbres fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège à Lambert Patras. M. Kurth démontre que ce personnage a été inventé de toutes pièces par Jean d'Outre-meuse; il établit ensuite que le véritable auteur de cette œuvre d'art est l'orfèvre Renier de Huy. Ses conclusions ont été contestées par MM. L. BÉTRUNE<sup>4</sup> et le baron F. DEL MARMOL<sup>5</sup>, dont les brochures attestent une ignorance stupéfiante de la méthode et de la critique.

M. J.-E. DEMARTEAU<sup>6</sup> présente, sous forme de voyage archéologique, une étude détaillée sur les traces que l'occupation romaine a laissées dans nos régions ardennaises. Son livre, d'une lecture assez pénible, est édité avec luxe et illustré de bonnes photogravures.

TOPONYMIE. — Le livre du chanoine ROLAND<sup>7</sup> renouvelle la matière. Les spécialistes le considèrent comme supérieur au célèbre travail de Grandgagnage.

NUMISMATIQUE. — Le « gros de Flandre » a été, durant le moyen âge, une des monnaies les plus en usage, non seulement dans nos provinces, mais en Allemagne et dans tout le nord de l'Europe. Grâce à une étude minutieuse des chartes de la duchesse Jeanne et des archives délaissées par les receveurs généraux, M. G. CUMONT<sup>8</sup> est parvenu à ramener à cette unité monétaire les vingt-cinq espèces d'or qui avaient cours dans le Brabant à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xv<sup>e</sup>. On lui a reproché de n'avoir pas élucidé suffisamment le problème des bizarreries apparentes du change.

1. *Constantin Meunier, sculpteur et peintre*. Paris, Laurens, 1904, in-4°, 140 p.

2. *Nouveaux essais sur l'art contemporain*. Paris, Alcan, 1903, in-8°, 214 p. — *Van Dyck*. Paris, Laurens, 1904, in-8°, 126 p. — *Jordaens*. Paris, Laurens, 1905, in-8°. — *La Renaissance septentrionale et les premiers maîtres des Flandres*. Bruxelles, Van Oest, 1905, in-8°, 200 p.

3. *Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège et le prétendu Lambert Patras*. Bruxelles, Hayez, 1903, in-8°, 34 p. (tiré à part du *Bull. de la Classe des lettres de l'Acad. royale de Belgique*, 1903).

4. *Les Fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège*. Liège, Vaillant, 1904, in-8°, 16 p.

5. *Quel est le véritable auteur de la célèbre cuve baptismale de Saint-Barthélemy de Liège?* Liège, Vaillant, 1904, in-8°, 10 p.

6. *L'Ardenne belgo-romaine. Étude d'art et d'archéologie*. Liège, Gothier, 1904, in-8°, 245 p. (tiré à part du *Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. XXXIV).

7. *Toponymie namuroise*, t. I. Namur, Wesmael, 1899-1903, in-8°, 654 p.

8. *Étude sur le cours des monnaies en Brabant pendant le règne de la duchesse Jeanne*. Bruxelles, Vromant, 1902, in-8°, 71 p.

M. J. SIMONIS<sup>1</sup> a donné un complément à ses études numismatiques notées dans notre précédent bulletin<sup>2</sup>. Il s'occupe, avec les mêmes qualités de patience et d'érudition, de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, détermine le rôle d'Anvers dans l'histoire de la médaille, revient sur le séjour des artistes italiens, et spécialement de Leone Leoni à la cour des Pays-Bas, et, enfin, nous donne deux monographies complètes, l'une de Jacques Jonghelinck, l'autre d'Étienne de Hollande.

M. D.-A. VAN BASTELAER<sup>3</sup> a fait la description sommaire de toutes les pièces métalliques frappées dans l'arrondissement de Charleroi et de toutes celles qui ont été dédiées à des personnes de la région, ou qui rappellent un fait de l'histoire locale.

ÉPIGRAPHIE. — M. J.-P. WALTZING<sup>4</sup> a entrepris un travail étendu sur Arlon à l'époque romaine. Son plan comporte la description et la reproduction des textes épigraphiques, puis une étude d'ensemble sur leur paléographie, leur langue et leur rédaction. Les trois livraisons parues relèvent soixante-treize inscriptions, qui font chacune l'objet d'une intéressante dissertation critique; de bonnes reproductions photographiques rehaussent la valeur du texte.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — M. C. LIÉGEAIS<sup>5</sup> s'est efforcé de déterminer l'origine de la légende de Gilles de Chin, et de la suivre dans ses transformations successives, en procédant à un examen critique des nombreux documents littéraires relatifs à son sujet, qui s'échelonnent depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque moderne. Il a pu, de la sorte, reconstituer partiellement la biographie du héros.

M. A. BAYOT<sup>6</sup> a entrepris un travail du même genre sur la légende du seigneur bigame de Trazegnies, localisation de la légende du mari aux deux femmes qui remonte à la littérature sanscrite. Il a fait preuve de beaucoup de sagacité et de prudence, et aboutit à des conclusions très ingénieuses.

1. *L'Art du médailleur en Belgique. Nouvelles contributions à l'étude de son histoire*. Jemeppe, chez l'auteur, 1904, in-4°, 230 p. et 27 pl.

2. *Voy. Rev. hist.*, t. LXXXI, p. 135.

3. *Histoire métallique de Charleroi. Description des médailles et jetons frappés à propos des faits et des événements relatifs aux diverses communes de l'arrondissement*. Charleroi, Henri, 1902, in-8°, 452 p.

4. « *Orolaunum vicus. » Arlon à l'époque romaine. Ses inscriptions, ses monuments et son histoire*. 1<sup>re</sup> partie : *Inscriptions*. Louvain, Peeters, 1904, in-8°, 180 p. (tiré à part du *Musée belge*, t. VIII et IX).

5. *Gilles de Chin. L'histoire et la légende*. Louvain, Peeters, 1903, in-8°, xxiv-169 p. (11<sup>e</sup> fasc. du *Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'hist. et de philol. de l'Université de Louvain*).

6. *Le roman de Gillion de Trazegnies*. Louvain, Peeters, 1903, in-8°, xxi-203 p. (*Ibid.*, 12<sup>e</sup> fasc.).

M. M. DE WULF<sup>1</sup> a tiré de l'oubli l'intéressante physionomie du lezbignon Godefroid de Fontaines, qui occupa une chaire de théologie à l'Université de Paris vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et dont les volumineux travaux étaient demeurés à l'état de manuscrit<sup>2</sup>.

On s'est beaucoup occupé depuis quelque temps en Belgique d'Antoine de La Salle, le charmant romancier du XV<sup>e</sup> siècle, commensal de René d'Anjou. M. J. NÈVE<sup>3</sup> a étudié de près les aventures de l'écrivain et a recueilli beaucoup de renseignements nouveaux sur ses voyages en Italie, en France et dans les Pays-Bas. Il discute aussi le bien fondé de l'attribution à A. de La Salle des *Cent Nouvelles nouvelles* et des *Quinze joies du mariage*; il se prononce pour la négative<sup>4</sup>.

M. O. GROJEAN<sup>5</sup> a soutenu la thèse contraire, et M. E. GOSSART<sup>6</sup> a donné une seconde édition rectifiée et complétée de l'excellente dissertation qu'il avait fait paraître sur le même sujet en 1870. Il s'est spécialement attaché au *Réconfort à Catherine de Neufville* et au traité de morale encore inédit, connu sous le nom de *La Salle*.

Le mouvement littéraire en langue française n'eut rien de bien remarquable pendant les quinze années de notre régime hollandais. M. F. MASOIN<sup>7</sup> n'a pas reculé devant la tâche ingrate d'expliquer les raisons de la déplorable indifférence, à l'égard des productions de l'esprit, qui caractérise cette période. Dans un livre abondamment documenté, écrit avec une élégante simplicité, il détermine nettement les causes qui ont entravé le développement de la littérature nationale.

MM. COOPMAN et SCHARPÉ<sup>8</sup> ont continué leur histoire de la littérature flamande à l'époque contemporaine<sup>9</sup>.

1. *Un théologien-philosophe du XIII<sup>e</sup> siècle. Étude sur la vie, les œuvres et l'influence de Godefroid de Fontaines*. Bruxelles, Hayez, 1904, in-8°, 128 p. (*Mém. couronnés de l'Acad. royale de Belgique*, nouv. sér., t. 1).

2. M. de Wulf a commencé, avec la collaboration de M. A. Peltzer, la publication des œuvres de l'écrivain précité : *les Quatre premiers quodlibets de Godefroid de Fontaines*. Louvain, Institut supérieur de philosophie, 1904, in-4°, 364 p.

3. *Antoine de La Salle. Sa vie et ses ouvrages, d'après des documents inédits*. Bruxelles, Falck, 1903, in-8°, 289 p.

4. *Voy. Rev. hist.*, t. LXXXV, p. 95-96.

5. *Antoine de La Salle*. Gand, Van der Haeghen, in-8°, 34 p. (tiré à part de la *Revue de l'Instruction publique*, t. XLVII).

6. *Antoine de La Salle. Sa vie et ses œuvres*. Bruxelles, Lamertin, 1902, in-8°, 46 p.

7. *Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830*. Bruxelles, Lebègue, 1902, in-8°, 326 p. (*Mém. couronnés de l'Acad. royale de Belgique*, t. LXII).

8. *Geschiedenis der vlaamsche letterkunde, van het jaar 1830 tot heden*, livr. 1-10. Anvers, librairie néerlandaise, 1900-1904, in-8°, 320 p.

9. *Voy. Rev. hist.*, t. LXXXI, p. 359.

M. F. VAN DUYSE<sup>1</sup> a publié un travail considérable sur l'ancienne chanson flamande.

Le père de l'écrivain<sup>2</sup> avait laissé un manuscrit inédit<sup>3</sup> sur l'histoire des chambres de rhétorique. On l'a publié en 1902, sans lui donner les compléments nécessaires. Il s'occupe de l'influence littéraire des rhétoriciens et, en dépit des promesses de son titre, n'examine que d'une manière assez superficielle leur action politique et religieuse.

HISTOIRE PROVINCIALE ET LOCALE. — Anvers. M. J.-E. JANSSENS<sup>4</sup> a retracé l'histoire de la ville de Turnhout et de sa « Franchise ».

Flandre. Au cours de ces dernières années, M. P. CLAEYS<sup>5</sup> a fourni de nouvelles et utiles contributions à l'histoire locale de Gand. Le *Mémorial*<sup>6</sup> nous apporte une foule de renseignements nouveaux sur les années 1792 à 1830. L'étude<sup>7</sup> sur les monuments gantois est une intéressante description historique et archéologique.

M. D. DESTANBERG<sup>8</sup> a, en quelque sorte, continué le *Mémorial* de M. Claeys jusqu'en 1840. On trouve dans son recueil beaucoup de traits curieux relatifs à l'histoire sociale.

La monographie très étendue de M. A. MERGHELYNCK<sup>9</sup> contient la description du magnifique domaine de Wulveringham (Flandre occidentale), la biographie de ses propriétaires successifs, complétée par

1. *Het oude nederlandsche lied. Wereldlijke en geestelijke liederen uit vroegeren tijd*. Anvers, librairie néerlandaise, 1902, in-8°, 704 p. — Cf. Paul Fredericq, *Nos chansons populaires de l'époque antérieure aux troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle (Onze histor. volksliederen van voor de godsdienstige beroerten der XVI<sup>e</sup> eeuw)*. Gand, Vuylsteke, 1894, in-8°, 129 p. — *Voy. Rev. hist.*, t. LXV, p. 385.

2. Prudens Van Duyse, poète flamand (1804-1859).

3. *Les Chambres de rhétorique dans les Pays-Bas. Leur influence dans le domaine littéraire, moral et politique (De rederijkkamers in Nederland. Hun invloed op letterkundig, politiek en zedelijk gebied)*. Gand, Siffer, 1902, in-8°, 312 p.

4. *Turnhout dans le passé et dans le présent (Turnhout in het verleden en het heden)*. Turnhout, Splichael, 1904-1905, in-8°, 3 vol. 380, 252 et 173 p.

5. *Voy. Rev. hist.*, t. XXIX, p. 240; t. XXXIII, p. 461; t. XXXIV, p. 165; t. XXXVI, p. 453; t. XLII, p. 238; t. XLVIII, p. 442; t. LI, p. 443; t. LV, p. 234; t. LVII, p. 457; t. LXV, p. 373 et 396.

6. *Mémorial de la ville de Gand, 1792-1830*. Gand, Vuylsteke, 1901, in-8°, 565 p.

7. *Les Monuments de la ville de Gand*. Gand, Vuylsteke, 1901, in-12, 469 p.

8. *Gand depuis 1831. Événements principaux (Gent sedert 1831. Voornaamste gebeurtenissen)*, t. I. Gand, Vuylsteke, 1903, in-8°, 284 p.

9. *Une page d'histoire de la féodalité au pays de Furnes. Le fief-manoir dit le château de Beauvoorde à Wulveringham, 1408-1900*. Bruges, Houdmont, 1901, 2 vol. in-4°, 458 et 454 p.

de nombreux fragments généalogiques, et une chronique des événements dont le château fut le théâtre de 1390 à 1900. L'auteur, qui a utilisé une masse énorme de documents, n'est pas toujours parvenu à les dominer, et il est parfois assez diffus. De bonnes tables permettent toutefois de se retrouver facilement dans ce dédale.

*Hainaut.* Le livre consacré par M. J. DEWERT<sup>1</sup> à la ville d'Ath est un bon travail de vulgarisation.

M. F. DESMONS<sup>2</sup> raconte avec une grande abondance de détails le siège de Tournai de 1667, et expose minutieusement l'état de la ville avant la conquête française, ainsi que la nouvelle organisation du Magistrat. Ce mémoire a été préparé par de longues et consciencieuses recherches aux archives de Tournai et de Paris<sup>3</sup>.

Le même érudit<sup>4</sup> a écrit, avec une double compétence d'historiographe et de médecin, une étude très fouillée sur la peste qui emporta un sixième de la population de Tournai en 1668.

Enfin, il a tracé une esquisse intéressante de l'histoire de Tournai sous le régime de la Barrière<sup>5</sup>.

*Liège.* M. Th. GOBERT a mené à bonne fin le grand ouvrage<sup>6</sup> dont nous avons signalé les fascicules au fur et à mesure de leur publication<sup>7</sup>. Sous son titre modeste, c'est une vaste histoire de Liège, digne des Bénédictins par l'abondance et la scrupuleuse exactitude de l'érudition.

Rodolphe de Habsbourg intervint à maintes reprises dans la politique liégeoise, à l'époque des princes-évêques Henri de Gueldre, Jean d'Enghien et Jean de Flandre. Son influence s'exerça en faveur des chanoines contre les évêques et contre les autorités communales. Mgr E. SCHOOLMEESTERS<sup>8</sup> a bien mis en lumière cette action peu connue de la chancellerie impériale au xiii<sup>e</sup> siècle.

1. *Histoire de la ville d'Ath*. Renaix, Leherle, 1903, in-8°, 215 p.

2. *Études historiques, économiques et religieuses sur Tournai pendant le règne de Louis XIV. La conquête en 1667*. Tournai, Casterman, 1905, in-8°, 275 p. (tiré à part des *Annales de la Soc. hist. de Tournai*, t. IX).

3. Archives du ministère de la Guerre et du ministère des Affaires étrangères.

4. *La Peste de 1668 à Tournai*. Tournai, Casterman, 1904, 68 p. (tiré à part des *Annales de la Soc. hist. de Tournai*, t. VIII).

5. *Notes sur les vexations commises à Tournai par les garnisons de la Barrière, 1713-1782*. Tournai, Casterman, 1903, 47 p. (*Ibid.*, t. VII).

6. *Histoire et souvenirs. Les rues de Liège*. Liège, Demarteau, 1882-1902, 4 vol. in-4°, 633, 641, 638, 270 p.

7. *Voy. Rev. hist.*, t. XXXII, p. 234; t. XXXIV, p. 169; t. LXV, p. 397; t. LXXII, p. 377; t. LXXXI, p. 351.

8. *Rudolphe de Habsbourg et la principauté de Liège*. Liège, de Thier, 1903, in-8°, 44 p. (tiré à part du *Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. XXXIII).

La monographie d'Anthisnes<sup>1</sup>, par le baron DE CHESTRET DE HANEFFE, est un modèle du genre. A noter particulièrement les pages que l'auteur consacre aux guerres de Louis XIV et à leurs funestes conséquences pour les Pays-Bas.

On doit à M. J. CEYSSENS<sup>2</sup> de bonnes contributions à l'histoire du comté de Dalhem.

M. J.-Th. DE RAADT<sup>3</sup> a eu la patience de recueillir les surnoms plus ou moins injurieux et pittoresques qu'avait fait naître dans l'ancien régime la malignité particulariste des localités belges. Il en a recherché l'origine et, à cette occasion, il a tiré de l'oubli maint fait curieux.

## II. — HISTOIRE ÉTRANGÈRE.

ANTIQUITÉ. — M. H. VANDERLINDEN<sup>4</sup> a rédigé pour ses élèves<sup>5</sup> un bon manuel d'histoire de l'antiquité, comprenant aussi en quelques pages la première partie de l'époque médiévale.

Le livre de M. A. CAPART<sup>6</sup> sur l'histoire de l'art primitif dans la vallée du Nil a été fort loué par les critiques les plus compétents<sup>7</sup>.

Le comte E. GOBLET-D'ALVIELLA<sup>8</sup> a exposé d'après les monuments anciens et les travaux modernes la liturgie de l'initiation d'Éleusis. Il s'est occupé également des origines du christianisme<sup>9</sup> en prenant pour guide les derniers résultats de l'exégèse.

1. *Anthisnes. Une seigneurie ecclésiastique sous l'ancien régime*. Liège, de Thier, 1903, in-8°, 114 p. (*Ibid.*, t. XXXIII).

2. *L'Ancien pays de Dalhem*. Liège, Cormaux, 1904, in-8°, 72 p. (tiré à part de *Leodium*, t. V-VI).

3. *Les Sobriquets des communes belges. Blason populaire*. Bruxelles, Baune, 1904, in-8°, 580 p.

4. *Histoire de l'antiquité poursuivie jusqu'aux croisades* (*Geschiedenis van de oudste tijden tot aan de Kruistochten*). Louvain, A. Fonteyn, 1902, in-8°, 164 p.; 2<sup>e</sup> éd., 1904, in-8°, 178 p. — Le même a fait paraître en 1905 : *Histoire de la fin du moyen âge et des temps modernes* (*Geschiedenis van de latere middeleeuwen en van de nieuwe tijden*). Gand, Van Goethem, in-8°, 192 p.

5. Lorsqu'il a publié ce manuel, M. H. Van der Linden était professeur à l'Athénée royal d'Anvers. Il enseigne aujourd'hui à l'Université de Liège.

6. *Les Débuts de l'art en Égypte*. Bruxelles, Vromant, 1904, in-8°, 316 p.

7. Voy. notamment l'article de Maspero dans la *Revue critique d'hist. et de litt.*, t. LXVIII, p. 319.

8. *Une initiation aux mystères d'Éleusis dans les premiers siècles de notre ère*. Bruxelles, Hayez, 1902, in-8°, 34 p. (tiré à part du *Bull. de la Classe des lettres de l'Acad. royale de Belgique*, 1902).

9. *Les Origines du christianisme d'après l'exégèse contemporaine*. Bruxelles, Moreau, 1904, in-8°, 46 p.

M. F. СМОУТ<sup>1</sup> a fait paraître une deuxième édition des conclusions de ses études sur Mithra. M. Salomon Reinach estime que c'est « le plus beau travail sur un chapitre de mythologie antique qui ait jamais été écrit<sup>2</sup> ».

Nous devons rappeler aussi les nombreux mémoires relatifs à l'histoire de l'antiquité parus dans le *Musée belge*<sup>3</sup>.

MOYEN AGE. — M. L. LECLÈRE<sup>4</sup> a résumé l'histoire du moyen âge en un bon livre d'enseignement; il y met spécialement en lumière le caractère essentiellement chrétien de la civilisation médiévale.

M. G. KURTH a fait paraître la cinquième édition de ses *Origines de la civilisation moderne*<sup>5</sup>.

M. V. CHAUVIN<sup>6</sup> a imaginé une conjecture nouvelle et ingénieuse pour expliquer l'usage, très controversé, du jet des pierres au pèlerinage de la Mecque; ce serait un acte symbolique ayant pour but d'empêcher les habitants de confisquer les terrains vagues sis autour du temple.

ÉPOQUE MODERNE. — Un petit volume très concis de M. H. PERGAMENI<sup>7</sup> expose avec beaucoup de clarté les idées qui dominèrent le

1. *Les Mystères de Mithra*. Paris, Fontemoing, 1902, in-8°, xvii-189 p. — *Voy. Rev. hist.*, t. LXVI, p. 143; t. LXXI, p. 221; t. LXXII, p. 382; t. LXXXI, p. 354. — A noter du même auteur trois intéressantes communications à la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique: *la Date où vivait l'astrologue Julien de Laodicée* (*Bulletin*, 1903, p. 554-574). — *Le Gouvernement de Cappadoce sous les Flaviens* (*Ibid.*, 1905, p. 197-227). — *La Destruction de Nicopolis en 499 ap. J.-C.* (*Ibid.*, 1905, p. 557-585).

2. *Revue critique d'hist. et de litt.* (1902), t. LIV, p. 264.

3. En voici les plus importants: J.-P. Waltzing, *les Inscriptions de la Belgique romaine* (t. VI et VII). — H. Francotte, *De la condition des étrangers dans les cités grecques. Proxènes, évergètes, métèques, isolètes et étrangers résidents* (t. VI et VII). — *Id.*, *Loi et décret dans le droit public des Grecs* (t. VIII). — A. Bloch, *le « Praefectus fabrum »* (t. VII et IX). — P. Graindor, *Inscriptions de Ceos* (t. VI, VII et VIII). — *Id.*, *les Mines anciennes en Grèce* (t. VII). — N. Hohlwein, *la Papyrologie grecque* (t. VI, VII, VIII et IX). — *Id.*, *la Police des villages égyptiens à l'époque romaine* (t. IX). — A. Stappers, *les Milices locales de l'empire romain. Leur histoire et leur organisation d'Auguste à Dioclétien* (t. VII et IX). — S. Kayser, *l'Inscription du temple d'Asclepios à Épidaure* (t. VI, VII et VIII). — H. Demoulin, *Fouilles et inscriptions de Tenos* (t. VII et IX). — *Id.*, *Inscriptions de Tenos* (*Revue de l'Instruction publique*, t. XLV).

4. *Histoire du moyen âge*. Bruxelles, Lebègue, 1903, in-18, viii-342 p.

5. Bruxelles, Schepens, 1903, 2 vol. in-8°, 326 et 353 p. — *Voy. Rev. hist.*, t. LXVI, p. 136.

6. *Le Jet des pierres au pèlerinage de La Mecque*. Anvers, de Backer, 1902, in-8°, 28 p. (tiré à part des *Annales de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, t. LIII).

7. *Histoire moderne. Sommaire du cours d'histoire politique moderne donné à l'Université de Bruxelles*. Bruxelles, Lebègue, 1902, in-12, 300 p.

monde depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution française, dans l'ordre politique, économique, religieux et artistique. Une bibliographie bien choisie complète cette œuvre méthodique, où l'on désire-rait toutefois plus de sérénité.

M. A. CAUCHIE<sup>1</sup> a utilisé la correspondance de Bargellini, noncée en France de 1668 à 1674, pour retracer la lutte entre Gallicans et Romains, dont la Sorbonne fut le théâtre à cette époque; il établit que la querelle n'a pas été apaisée complètement de 1666 à 1675.

M. C. TERLINDEN<sup>2</sup> a trouvé dans les archives du Vatican, dans celles de la famille Rospigliosi et au dépôt du ministère des Affaires étrangères à Paris les éléments d'une importante contribution à l'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle. Une série considérable de documents, pour la plupart inédits, lui a permis de retracer consciencieusement les péripéties de la guerre faite à la République de Venise, durant un quart de siècle, par les Turcs, afin de lui enlever Candie, point stratégique nécessaire à la domination ottomane dans l'Archipel. L'Islam triompha, grâce à l'indifférence des princes catholiques.

PÉRIODE CONTEMPORAINE. — M. N. PIETKIN<sup>3</sup> a décrit d'une manière très vivante la guerre à outrance faite à la langue française et au dialecte wallon par le gouvernement dans la région wallonne de la monarchie prussienne, qui confine à la Belgique, et qui compte près de 40,000 habitants.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE. — Le gouvernement belge fait faire par des spécialistes des enquêtes industrielles tant à l'étranger que dans notre pays. Le rapport de MM. E. DUBOIS et A. JULIN<sup>4</sup> sur l'usage des moteurs électriques par les ouvriers travaillant à domicile contient beaucoup d'indications très utiles au point de vue de l'histoire économique.

M. G. VAN OVERBERGH<sup>5</sup> s'est attaché à préciser la nature du maté-

1. *Le Gallicanisme en Sorbonne*. Louvain, Peeters, 1902-1903, in-8°, 50 p. (tiré à part de la *Revue d'hist. ecclés.*, t. III et IV). — Nous devons signaler aussi un article très intéressant du même historien sur un épisode de notre histoire diplomatique à l'époque de Joseph II : *L'Extension de la juridiction du nonce de Bruxelles aux duchés de Limbourg et de Luxembourg* (*Bull. de la Comm. royale d'hist.*, t. LXXII, p. 1-17).

2. *Le Pape Clément IX et la guerre de Candie, 1667-1669*. Louvain, Peeters, 1904, in-8°, 354 p.

3. *La Germanisation de la Wallonie prussienne*. Bruxelles, Schepens, 1904, in-8°, 120 p.

4. *Les Moteurs électriques dans les industries à domicile. L'industrie horlogère suisse. Le tissage de la soie à Lyon. L'industrie de la rubanerie à Saint-Étienne*. Bruxelles, Lebègue, 1904, in-8°, 292 p.

5. *Le Matérialisme historique de K. Marx*. Bruxelles, Schepens, 1903, in-8°,

rialisme historique de K. Marx; il a, dans ce but, soumis à un examen approfondi les ouvrages du fougueux socialiste allemand.

L'Académie royale de Belgique a couronné un travail considérable et très consciencieux de MM. C. et R. PETY DE THOZÉE<sup>1</sup>. Il présente une notice succincte des systèmes de colonisation dans l'antiquité et au moyen âge, puis il entre dans l'examen détaillé de la politique coloniale pratiquée par les principaux pays de l'Europe durant l'époque moderne et contemporaine. Vient enfin une théorie de l'émigration, l'étude approfondie des causes qui la font naître, des avantages qu'elle présente et du rôle que doit assumer l'État en cette matière.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Le volumineux traité de M. H. PERGAMENI<sup>2</sup> est un manuel très complet et très bien ordonné à l'usage des étudiants. Les parties les plus originales sont les chapitres consacrés à la Renaissance et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une bibliographie développée est jointe à cet utile répertoire.

M. A. COUNSON a fait un travail étendu sur *Malherbe et ses sources*<sup>3</sup>.

M. J. GARSOU<sup>4</sup>, dans un livre bien documenté, a décrit les variations politiques de Victor Hugo.

Le centenaire de Sainte-Beuve a fait éclore plusieurs écrits de circonstance<sup>5</sup>.

M. E. GILBERT<sup>6</sup> a réuni en volume des études de critique littéraire qui avaient été favorablement accueillies.

M. H. BISCHOFF<sup>7</sup> a étudié l'activité littéraire, sacerdotale et politique du célèbre curé badois Hansjakob, le poète de la vie rustique, le nouvelliste de la Forêt-Noire. Il s'est occupé aussi d'un autre littérateur allemand, Richard Bredenbrücker<sup>8</sup>, le peintre des mœurs du Tyrol.

123 p. (tiré à part des *Annales de sociologie*, t. 1). — Cf. un autre auteur belge : de Greef, *le Matérialisme historique*. Paris, Giard, 1902, in-8°, 42 p.

1. *Théories de la colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle et rôle de l'État dans le développement des colonies*. Bruxelles, Hayez, 1902, in-4°, 843 p. (*Mém. couronnés de l'Acad. royale de Belgique*, coll. in-4°, t. LX, 1902).

2. *Histoire générale de la littérature française*. Bruxelles, Lebègue, 1903, in-8°, xiv-748 p.

3. Liège, Vaillant, 1904, 239 p.

4. *L'Évolution démocratique de Victor Hugo, 1848-1851*. Bruxelles, Stevens, 1905, in-8°, 231 p.

5. Parmi les plus intéressantes, citons : M. Wilmoite, *la Dernière pensée de Sainte-Beuve* (*Revue de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XLIII). — G. Lanson, *Sainte-Beuve* (*Ibid.*). — C. de Thier, *Sainte-Beuve à Liège* (*Ibid.*). — O. Grojean, *Sainte-Beuve à Liège*. Bruxelles, Misch et Thron, 1905, in-8°, 66 p.

6. *France et Belgique*. Paris, Plon, 1895, in-18, 405 p.

7. *Heinrich Hansjakob*. Cassel, Weiss, 1904, in-18, 139 p.

8. *Richard Bredenbrücker der sudtirolische Dorfdichter*. Stuttgart, Bonz, 1903, in-18, 88 p.

M. V. CHAUVIN a publié le résultat de ses recherches sur la *Légende égyptienne de Bonaparte*<sup>1</sup>.

GÉOGRAPHIE. VOYAGES. — Dans ce domaine également, la production a été abondante. Nous mentionnerons le poignant journal de bord de M. DE GERLACHE<sup>2</sup> et les relations si attachantes de ses compagnons<sup>3</sup>, modestement héroïques comme leur chef.

M. Jules LECLERCQ<sup>4</sup>, l'infatigable voyageur, a donné de sa croisière au Spitzberg une narration colorée et savoureuse complétée par des notes sur l'histoire peu connue de cette région.

C'est aussi le journal, — écrit d'une plume alerte, — de ses voyages à Ceylan, à Java, au Siam, dans l'Indo-Chine, en Chine, au Japon, en Sibérie, etc., que M. J. HALKIN<sup>5</sup> a livré à la publicité. On y trouvera beaucoup d'indications précises d'ordre ethnographique et économique. L'auteur annonce un livre prochain qui sera, dit-il, de caractère plus exclusivement scientifique<sup>6</sup>.

La correspondance du baron LAHURE<sup>7</sup> contient beaucoup de détails peu ou mal connus sur les débuts de l'œuvre africaine du roi Léopold II.

BIBLIOGRAPHIE. — M. V. CHAUVIN<sup>8</sup> a poursuivi régulièrement la publication de sa bibliographie arabe, deux fois couronnée par l'Institut de France.

VARIA<sup>9</sup>. — Le commandant E. MILLARD<sup>10</sup> expose, dans un livre d'ailleurs intéressant et bien écrit, ce qu'il considère comme la loi essentielle de l'histoire. La vie des peuples se divise en cinq phases

1. Mons, Dequesne, 1903, in-8°, 85 p. (tiré à part des *Mém. de la Soc. des arts et des sciences du Hainaut*, 6<sup>e</sup> sér., t. IV).

2. *Quinze mois dans l'Antarctique*. Bruxelles, Lebègue, 1902, in-8°, vi-292 p.

3. G. Lecointe, *Au pays des manchots. Récit de voyage de la Belgica*. Bruxelles, Schepens, 1904, in-8°, 368 p.

4. *Une croisière au Spitzberg sur un yacht polaire*. Paris, Plon, 1904, in-18, iv-290 p.

5. *En Extrême-Orient. Récits et notes de voyage, 1900-1901*. Bruxelles, Schepens, 1903, in-8°, 446 p.

6. M. Halkin a établi à l'Université de Liège un séminaire de géographie. Ses élèves ont publié plusieurs petites dissertations intéressantes.

7. *Sur la route du Congo. Lettres d'Afrique*. Bruxelles, Lamberty, 1904, in-8°, 136 p.

8. T. VI à IX. Liège, Vaillant, 1902-1905, in-8°, 204, 192, 217, 225 p. — *Vol. Rev. hist.*, t. LXVI, p. 144; t. LXXIII, p. 383.

9. Nous devons citer ici les articles extrêmement utiles de MM. A. de Ridder et H. Van Houtte, qui signalent régulièrement dans les *Archives belges* et la *Revue générale* les ouvrages, parus à l'étranger, qui présentent quelque intérêt pour l'histoire de Belgique.

10. *Une loi historique*. Bruxelles, Lamertin, 1903-1904, 2 vol. in-8°, 215 et 348 p.

successives : 1° une phase de formation où le progrès est continu, malgré des crises éventuelles; 2° une phase d'activité ou d'agrandissement, marquée par une plus grande vitalité plutôt physique que morale et aboutissant parfois à un premier moment d'éclat; 3° une phase de faiblesse, révélant les germes de la décadence future; 4° une phase de grand éclat, dont l'activité masque une décadence prochaine; 5° une phase de dissolution.

Enthousiaste de la loi de Brück<sup>1</sup>, qui signale la coïncidence entre le déplacement d'une région de plus grande activité magnétique et la marche de la civilisation à travers la Perse, l'Arabie, la Palestine, la Grèce, l'Italie et la France, le commandant Millard croit pouvoir déterminer mathématiquement la durée de ces phases, et les estime à une moyenne de 250 ans. Ce système rigide est peu conforme à la réalité des choses : nous sommes documentés d'une manière très insuffisante sur certaines périodes, et d'ailleurs l'application des méthodes mathématiques à l'histoire nous laisse sceptique, l'histoire ayant ses méthodes propres. Suivant son idée jusqu'au bout, l'auteur en arrive à prophétiser : il déclare l'entrée en scène d'hommes extraordinaires comme un Napoléon impossible en France avant l'aurore du XIX<sup>e</sup> siècle. Ici nous tombons dans le domaine de la fantaisie pure.

Eugène HUBERT.

---

1. Major du génie belge († 1870), auteur de *L'Humanité, son développement et sa durée*. Bruxelles, 1866, 2 vol. in-8°, ci-1246 p.

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

D<sup>r</sup> Heinrich BREWER. *Die Unterscheidung der Klagen nach attischem Recht und die Echtheit der Gesetze in §§ 47 und 113 der Demosthenischen Midiane*. Vienne, Carl Gerold's Sohn, 1904. In-8°, 444 pages. (Extrait des *Wiener Studien*, t. XXII, p. 250-306 ; t. XXIII, p. 26-86.)

Dans son excellent travail sur les textes de lois et documents insérés dans les plaidoyers des orateurs attiques, Drerup avait reconnu l'authenticité des textes de lois insérés dans la Midienne de Démosthène aux §§ 8, 10, 94, mais il avait rejeté, selon l'opinion courante, les textes de lois des §§ 47 et 113, sur l'injure (Hybris) et la corruption. M. Brewer s'est proposé de prouver l'authenticité de ces deux derniers textes et il y a parfaitement réussi, à notre avis, en écrivant une des meilleures dissertations qui aient paru depuis longtemps sur le droit pénal et la procédure attiques.

D'après la théorie universellement admise jusqu'ici, le droit attique ne connaît que des actions publiques (*graphai*) ou privées (*dikai*), selon qu'il y a eu violation d'un intérêt public ou d'un intérêt privé ; par conséquent, il ne peut être question de *graphai* privées (*graphai idiai*), et la loi sur l'injure du § 47 qui renferme cette expression est apocryphe. M. Brewer démontre d'abord que cette théorie est fautive ; dans le droit attique comme dans le droit moderne, il faut tenir compte aussi de la qualité de l'accusateur, qui peut être un simple particulier ou un représentant de l'autorité publique ; la *dikè* est le procès civil par excellence ; la *graphè* est le procès criminel, mais elle peut être privée (*idia*) quand elle est intentée par un particulier, ou publique (*dèmosia*) quand elle est soutenue au nom de l'État. M. Brewer étudie particulièrement les deux formes les plus connues et les plus importantes de la *graphè dèmosia*, à savoir : l'*eisaggèlie* et la *probolè*. Le chapitre sur l'*eisaggèlie* aboutit à des conclusions très neuves et très justes : le mot *eisaggèlie* désigne d'abord la dénonciation officielle à l'autorité administrative compétente pour qu'elle engage une procédure pénale contre un délinquant, puis par extension cette procédure pénale elle-même ; l'action est soutenue par l'autorité publique ; l'auteur de la dénonciation n'a aucune responsabilité, aucun des devoirs qui incombent à l'auteur d'une simple *graphè*. M. Brewer améliore également la théorie classique de la *probolè* : elle exige une lésion de l'intérêt public, elle autorise l'accusateur à intenter une plainte au nom et sur le mandat exprès du peuple ; c'est en cela qu'elle diffère des autres *graphai*.

M. Brewer démontre ensuite l'authenticité de la loi du § 113 sur la

corruption. On la considérait jusqu'ici comme apocryphe parce que, comportant comme peines l'atimie et la confiscation des biens, elle paraissait en contradiction avec la loi citée par Andocide (*De Myster*, 73-74) qui excluait la confiscation. M. Brewer montre parfaitement que le texte d'Andocide ne s'applique qu'aux délinquants frappés de l'atimie en fait, sans avoir encore subi de condamnation judiciaire. Le texte de Lysias, qui donne aussi comme peines pour la corruption l'atimie et la confiscation, confirme le texte de Démosthène. Les formules archaïques que renferme ce dernier, la brièveté et la généralité de sa rédaction sont de nouvelles preuves de son ancienneté et de son authenticité. C'était probablement un morceau du code de Dracon. Il ne faut pas s'étonner, avec Drerup, qu'il ait frappé aussi de l'atimie la corruption exercée au détriment d'un particulier, puisque Dracon ne distinguait pas entre le vol de bien privé et le vol de bien public et que dans le droit attique il y a toujours eu un lien étroit entre le vol et la corruption. M. Brewer est moins affirmatif sur l'autre texte de la loi, sur la corruption qu'il y a dans un discours attribué à Démosthène; il incline cependant, avec raison, à le considérer comme authentique et à y voir une seconde loi sur la corruption, établie probablement vers 330 av. J.-C., moins dure que l'autre, avec la procédure ordinaire de la simple *graphè*.

Ch. LÉCRIVAIN.

---

Fritz VIGENER. **Bezeichnungen zum Volk und Land der Deutschen vom 10 bis zum 13 Jahrhundert.** Heidelberg, C. Winter, 1904. In-8°, VIII-272 pages.

M. F. Vigenier a tenté de déterminer quelles avaient été les expressions employées en Occident du x<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle pour désigner les « Allemands<sup>1</sup> » et leur pays. Son travail représente le dépouillement des grandes collections de textes et spécialement des *Monumenta Germaniae*. C'est dire qu'il paraît être à peu près complet en ce qui concerne les textes narratifs. Pour les textes diplomatiques, beaucoup plus dispersés, le dépouillement eût été bien plus compliqué et bien moins productif, le formulaire des chartes, comme on le sait, ne comportant que rarement des indications ethniques. En revanche, il me semble que M. Vigenier eût peut-être trouvé à prendre quelque chose dans les textes littéraires. L'auteur examine successivement les termes employés pour désigner le peuple allemand, le pays allemand, l'empire allemand. Les résultats de ses relevés, qui paraissent faits avec beaucoup de soin, sont méthodiquement groupés, les diverses formes successivement passées en revue selon les temps et les lieux où elles ont été en usage, soit

1. J'emploie ce terme comme équivalent de « Deutsch », c'est-à-dire avec l'acception qu'il a aujourd'hui en français.

dans les pays germaniques, soit chez les nations étrangères. Cette énumération un peu aride conduit cependant à des conclusions d'un caractère assez général. Le vocable *Teutonici* se rencontre pour la première fois en Italie, mais *Teutonicus* = *Theodiscus* est également usité dans le royaume de Germanie, et M. Vigener s'élève contre l'opinion de Schultheiss, qui considère ce terme comme une importation italienne. *Teutonicus* est employé de même en France, où *Alemanni* le remplace au XII<sup>e</sup> siècle. A la même époque, ce dernier terme pénètre en Italie, mais ne parvint jamais à y faire oublier celui de *Teutonici*. Au contraire, pour désigner le pays, le nom *Teutonia*, *teutonica terra*, en usage au XI<sup>e</sup> siècle, subsiste lorsqu'il s'agit de l'Empire, du *regnum Teutonicum*, mais cède au XIII<sup>e</sup> siècle, en France et en Italie, la première place à *Alemannia*<sup>1</sup>.

René POUPARDIN.

---

Abbé A. PÉTEL. **La Commanderie de Payns et ses dépendances à Savières, à Saint-Mesmin, à Messon et au Pavillon.** Paris, H. Champion, 1903.

L'étude de M. l'abbé Pétel n'est qu'une contribution à l'histoire de la commanderie de Payns. Seules, les archives du département de l'Aube ont été consultées. L'auteur connaissait cependant, par l'ouvrage de M. Mannier sur les commanderies du grand prieuré de France, l'existence, aux Archives nationales, de documents concernant son sujet. Mais il n'a pas songé à tirer parti des ressources que la Bibliothèque nationale pouvait lui offrir. Le manuscrit 469 de la Collection Clairambault, en particulier, lui aurait fourni des données nombreuses sur l'état de la commanderie de 1307 à 1309, et sur la façon dont les Templiers entendaient l'exploitation rurale au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

De là, des affirmations erronées. Ainsi, M. l'abbé Pétel prétend (p. 1) que nous ne savons rien sur les commanderies de l'ordre du Temple de 1118 à 1143 ; or, dès 1132, d'après M. Mannier, nous rencontrons des Templiers à Ypres ; il y en a aussi au Mont-de-Soissons en 1133, à Puisieux-sous-Laon et à Arras en 1140. De même, l'auteur (p. 27) rattache à la maison de Payns les possessions des Templiers à Errey-Messon ; il ne nous semble pas que cette attribution soit juste : en effet, les comptes contenus dans le manuscrit de Clairambault, qui nous renseignent très exactement sur les possessions et les revenus de la commanderie, ne mentionnent point, parmi les annexes de Payns, la maison d'Errey, qui devait être plutôt une dépendance de la commanderie de Troyes. Par contre, ces comptes permettent d'affirmer que, déjà en 1307, les Templiers étaient propriétaires de la Borde de Payns, percevaient des cens à Payns et des dîmes au Pavillon, alors que, suivant

1. Ajoutons que M. Vigener a terminé son travail par une liste alphabétique des termes étudiés et par un utile index des auteurs cités.

M. l'abbé Pétel (p. 52), ce sont là des possessions et des revenus acquis seulement au temps des Hospitaliers.

Il règne, dans cet ouvrage, un ton de polémique; exemple, entre autres (p. 54) : « Cette page d'histoire locale... leur [aux habitants de Payns et de Savières] montrera combien la terre était déjà morcelée (au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle); ils reconnaîtront de véritables propriétaires dans ceux qu'on leur représente comme des serfs attachés à la glèbe et ils prêteront une oreille moins complaisante aux déclamations mensongères des politiciens, qui vont sans cesse répétant que c'est la Révolution qui a donné la terre aux paysans. »

R. COUQUEBERG.

G. SALVEMINI. *Studi storici*. Florence, Bernardo Seeber, 1901. In-8°, 468 pages.

Sous ce titre, M. Salvemini a réuni quatre études différentes.

La première, qui est peut-être la plus nouvelle, est la monographie « d'une commune rurale au xiv<sup>e</sup> siècle ». Soumis vers l'an 1000 à l'abbaye de Saint-Sauveur du Mont-Amiata et dans la seconde moitié du xii<sup>e</sup> siècle à la famille féodale des Tignosi, le village de Tintinnano fut acheté à ses seigneurs, en 1250, par la république de Sienne, qui la céda à son tour, en 1274, à la riche famille des Salimbeni; finalement, il revint en 1419, et pour toujours, sous la domination de Sienne. Il obtint sa première charte communale des Tignosi en 1207 et, en étudiant ce document, M. Salvemini a pu nous donner une idée de la condition juridique et sociale des habitants de Tintinnano au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle. Après avoir cherché les raisons qui l'avaient fait accorder, il l'analyse et le commente. « Cette charte, dit-il, nous présente le cas d'une commune rurale jouissant d'une demi-liberté, administrée concurremment par ses seigneurs féodaux et ses habitants avec une notable prédominance des premiers. » Si cette transformation politique eut d'heureux résultats pour la population de Tintinnano, il n'en fut pas de même pour les seigneurs; elle les conduisit si rapidement à la ruine qu'un siècle plus tard ils durent accepter l'aumône des bourgeois de Sienne et finirent par leur vendre leurs droits sur cette commune. Les paysans perdirent au change; le joug des citadins pesa sur eux beaucoup plus lourdement que la domination féodale. En étudiant des cas analogues, M. Salvemini est arrivé à se convaincre que ce ne fut pas un malheur particulier aux gens de Tintinnano, mais qu'il en fut à peu près de même dans toutes les campagnes de l'Italie. Le statut siennois de 1262 plaça les habitants de Tintinnano dans une situation beaucoup moins avantageuse que la charte de liberté de 1207. Enfin, dans la révision qu'ils firent subir aux statuts, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, les Salimbeni enlevèrent aux habitants de cette commune rurale les

derniers restes de cette demi-liberté que les Tignosi lui avaient accordée un siècle auparavant.

Dans son second article, M. Salvemini étudie les luttes qui mirent aux prises l'Église et l'État dans un certain nombre de communes italiennes au *xiii<sup>e</sup>* siècle. Quoique profondément catholiques, les citoyens de ces républiques municipales travaillèrent avec constance, souvent même avec une violence qui nous étonne, à soustraire leur gouvernement aux influences cléricales. Non contents d'avoir forcé leurs évêques à renoncer à leur puissance temporelle dans la cité, ils empiétèrent de plus en plus sur la juridiction ecclésiastique, limitant les cas où elle devait s'exercer et les personnes qui pouvaient la réclamer. Ils portèrent de graves atteintes à l'immunité fiscale des clercs, les obligeant peu à peu à contribuer aux charges de la cité. Parfois même ils usurpèrent sur le domaine spirituel, lorsque par exemple ils déclarèrent nulles les sentences d'excommunication et d'interdit et forcèrent des prêtres à administrer les sacrements malgré les défenses des évêques. M. Salvemini étudie les péripéties de ces luttes violentes à Fano, Acqui, Plaisance, Modène, Parme et Florence. Il conclut en montrant l'intérêt d'une étude sur les rapports de l'Église et de l'État dans les communes du *xiii<sup>e</sup>* siècle.

Le troisième de ces articles est consacré au problème si souvent posé et jamais résolu d'une manière satisfaisante de la suppression de l'ordre des Templiers. Cet ordre militaire était-il vraiment tombé dans les hérésies, les abus et l'immoralité qui lui furent reprochés par Clément V au concile de Vienne et par Philippe le Bel dans ses procédures ; ou bien fut-il victime d'atroces calomnies inventées par l'avidité sans scrupules du roi de France et acceptées par la lâcheté du pape ? Avant de répondre à ces questions, M. Salvemini fait la critique des principaux ouvrages qui ont été déjà publiés sur ce sujet, ceux de Loiseleur et de Prutz sur la culpabilité de l'ordre, de Lea et de Gmelin sur son innocence. Lui-même se décide pour cette dernière opinion, s'appuyant sur la similitude démontrée par M. Langlois entre les procédés qui furent employés contre les Templiers et ceux dont usa Philippe le Bel contre ses ennemis politiques, Guichard, évêque de Troyes, et Boniface VIII. Cet argument extérieur à la question ne nous semble guère concluant et il ne donne pas beaucoup d'originalité à l'étude un peu banale de M. Salvemini.

Enfin, le quatrième article expose et examine les théories politiques de Bartolo de Sassoferato.

Jean GUIRAUD.

Emilio MARENGO. *Genova e Tunisi, 1388-1515*. Gênes, 1904. In-8°, 342 pages. (Atti della Società ligure di Storia patria, vol. XXXII.)

Francesco PODESTÀ. *Il colle di S. Andrea in Genova e le regioni circostanti*. Gênes, 1904. In-8°, 283 pages. (Atti della Società ligure di Storia patria, vol. XXXIII.)

Ces deux volumes se présentent avec des qualités à peu près semblables : consciencieusement, leurs auteurs ont mis en œuvre les documents qu'ils avaient sous la main, faisant un répertoire beaucoup plus qu'une œuvre d'histoire ou d'archéologie.

Pour raconter les relations politiques et économiques que, de 1388 à 1515, Gênes entretint avec le puissant royaume de Tunis, M. Marengo a dépouillé la série des documents conservés sur ce sujet aux archives de Gênes et, après nous en avoir donné le résumé dans son travail, il les a publiés en appendice. Ils sont intéressants, car ils nous montrent le prix que la république ligure attachait à ses relations avec les pays barbaresques, surtout lorsque la prise de Constantinople, en 1453, lui eut fermé la plupart de ses marchés d'Orient et que les progrès des Espagnols en Maroc eurent limité son expansion commerciale dans le bassin occidental de la Méditerranée. Ces documents mettent aussi en lumière la figure originale et intelligente du roi de Tunis Othman, qui, au cours du xv<sup>e</sup> siècle, essaya d'arrêter, par le contact avec les peuples chrétiens, la décadence irrémédiable de son empire. Enfin, le travail de M. Marengo nous apporte de nouveaux renseignements sur les exportations de blé de Tunisie et sur la pêche du corail que les Génois inaugurèrent sur le littoral de La Calle.

M. Podestà a pris prétexte des travaux d'édilité qui ont été faits, ces dernières années, à Gênes pour étudier au point de vue archéologique un des quartiers de cette ville, la colline de Saint-André. Pour comprendre l'importance historique de ce quartier, il suffira de se rappeler que ce fut là que se réfugièrent les archevêques de Milan, lorsque la domination lombarde les força à transporter à Gênes leur résidence. Par un minutieux dépouillement des chroniques et des documents d'archives, M. Podestà est arrivé à faire une étude topographique précise, recherchant à travers les siècles, parfois sous des noms différents, les rues, les palais, les églises, les tours, les places et même les maisons de ce quartier. On pourrait même reprocher à ce travail de trop rester dans les minuties, au milieu desquelles le lecteur se perd un peu avec l'auteur. Un détail nous inclinerait à croire, — peut-être à tort, — que M. Podestà est moins au courant de l'histoire générale que de l'histoire locale; pourquoi, après les travaux de MM. Mommsen et Duchesne, continue-t-il à désigner sous le nom d'Anastase le Bibliothécaire le *Liber pontificalis*?

Jean GUIRAUD.

Alfred DOREN. **Studien aus der Florentiner Wirtschaftsgeschichte.** Bd I : *Die Florentiner Wollentuchindustrie vom XIV. bis zum XVI. Jahrhundert.* Stuttgart, Cotta, 1904. In-8°, XXII-583 pages.

— **Deutsche Handwerker und Handwerkerbruderschaften im mittelalterlichen Italien.** Berlin, Prager, 1903. In-8°, iv-460 pages.

Je ne me souviens pas d'avoir lu un livre qui mérite plus pleinement que le volume consacré par M. Doren à l'*Arte della lana* à Florence<sup>1</sup> le nom d'histoire sociale. Écrit par un véritable amoureux de la cité de l'Arno, appuyé sur d'abondantes recherches dans l'*Archivio di stato*, il passe en revue toutes les parties de ce riche sujet. Rue par rue, maison par maison, il recherche les origines de la draperie florentine. Il en expose les procédés techniques<sup>2</sup>, car la technique commande la division du travail, et la division du travail, à son tour, commande les habitudes économiques et la hiérarchie sociale. Il étudie la matière première, le commerce de cette matière et du produit, l'organisation intérieure de l'industrie et les conditions du travail, le rôle de l'*Arte* en tant que communauté industrielle; un dernier chapitre résume l'évolution économique et sociale de la draperie, les luttes entre les classes, les périodes de prospérité, les symptômes de décadence.

Pour que son travail fût vraiment complet, il eût fallu, peut-être, que son étude de la technique florentine fût poussée encore plus à fond et avec plus de précision; on lui a reproché<sup>3</sup>, avec raison, d'avoir attaché plus d'importance à la condition sociale de chaque catégorie d'ouvriers qu'à son rôle dans la production. Il aurait été également désirable, pour mesurer la place occupée par la draperie florentine dans le monde médiéval, de faire des recherches dans les divers pays avec lesquels l'*Arte della lana* s'est trouvée en rapport. Mais une pareille entreprise dépasserait les forces humaines.

S'il manque peu de chose à la monographie de M. D., on y relève, en revanche, d'assez nombreuses inutilités. La suppression de quelques dissertations d'une philosophie un peu abstraite et d'une langue trop dense allégerait déjà ce gros volume. D'autre part, entraîné par son sujet, M. D. se laisse aller à traiter à fond, — et comme s'il les étudiait pour elles-mêmes, — des questions qui ne sont ici qu'accessoires, par

1. Voy. la copieuse et précise analyse donnée par M. G. Espinas dans le *Moyen Age*, 1902, p. 333-458.

2. La technologie tient trop souvent une place insuffisante dans les études d'histoire sociale. C'est, par exemple, le principal défaut du travail, si considérable à d'autres égards, de M. Levasseur.

3. M. Espinas, *art. cit.*, p. 454. C'est surtout en ce qui concerne la teinture que ce reproche nous paraît mérité.

exemple le déplacement des courants commerciaux à la fin du xve siècle et la grandeur naissante de l'Angleterre. Pour intéressants que soient ces hors-d'œuvre, ce sont des hors-d'œuvre.

M. D. s'est donné, dit-il, pour tâche de rechercher les origines du capitalisme moderne ouest-européen dans son premier stade de développement. Il ne pouvait, géographiquement, choisir un meilleur champ d'observation que Florence. De même qu'elle a été, avec une avance notable sur le reste de l'Europe, l'initiatrice de la renaissance artistique, de même elle a trouvé la première les formes de production de l'avenir. Les portes de Ghirlandajo et la prospérité de l'*Arte della lana* sont des phénomènes connexes.

Dans Florence, le choix de la draperie s'imposait. C'est, pour Florence, l'industrie capitale; c'est sur la laine et le drap qu'est bâtie la grandeur de la cité : l'agneau est, presque au même titre que le lys rouge, le symbole de la République. D'autre part, en tous pays, la draperie est, de toutes les industries médiévales, la première en date qui ait créé des formes de production plus compliquées et substitué à l'ouvroir de l'artisan l'atelier, la manufacture. Elle exige, sous forme de métiers, de provision de matière, de stock de produits, etc., un capital industriel; elle nécessite, par la multiplicité de ses opérations successives, une savante division du travail; elle a besoin que gravite autour d'elle toute une série d'industries annexes, filature, apprêt, teinture, foulonnage, etc. Elle inaugure des pratiques commerciales toutes nouvelles, en désaccord absolu avec les règles canoniques sur le *justum pretium*<sup>1</sup>; elle modifie gravement le caractère des relations entre le capital et le travail. Elle est donc, dans le monde du moyen âge, l'industrie révolutionnaire par excellence.

L'*Arte della lana* n'apparaît pas avant le xive siècle. La rudesse des laines indigènes ne permettait pas la création d'une industrie drapière en Toscane. La célèbre *Arte di Calimala* se contentait de combiner avec le commerce des draps aux foires de Champagne certaines opérations industrielles secondaires, telles que l'apprêt et la teinture, soit des draps bruts étrangers, soit des produits bruts du tissage domestique. M. D. estime qu'on a fortement exagéré le rôle des *Humiliati* comme introducteurs à Florence du tissage industriel. Ce rôle revient surtout au commerce, qui mit à la disposition des entrepreneurs des matières de choix, les laines anglaises et françaises, les laines de *garbo* (Maroc ou Algarve?). Ainsi naît une communauté rivale de *Calimala*.

Une fois constituée, cette industrie est caractérisée par une hiérarchie sociale extrêmement compliquée : ouvriers d'ateliers, ouvriers à domicile (ville et campagne), ouvriers spéciaux dans des ateliers ou boutiques (teinturiers, apprêteurs). Au sommet l'entrepreneur, déjà complètement dégagé du travail manuel, et le plus souvent représenté

1. Voy. à l'appendice le *Trattato dei Baratti*. Les ventes à terme (p. 174-177) apparaissent comme la forme primitive du crédit.

non par un individu, mais par une société; au bas de l'échelle de simples manœuvres, échardeurs et peigneurs. Mais que de degrés intermédiaires!

Voici le petit teinturier capitaliste, qui est dans la dépendance du drapier, mais dont la situation est celle d'un petit bourgeois (p. 453) : « Il ne se tient plus lui-même à la cuve, il fait travailler pour lui une troupe de dix compagnons ou davantage, il fait fructifier ses capitaux dans une ou plusieurs entreprises, il importe lui-même ses matières tinctoriales ou il s'associe dans ce but avec des marchands et des industriels; enfin, il fait des économies, il les place en papiers d'État, il acquiert des immeubles en ville ou aux champs, et l'été, loin du bruit et des chaleurs de la capitale, il va vivre comme un *signore* sur son petit bien. »

Plus bas, le tisserand et la tisserande (car ce travail exige la collaboration familiale) urbains réalisent le type du travailleur prolétaire à domicile (p. 260). La matière première et le plus souvent l'instrument de travail leur sont fournis par le capitaliste : « Le travailleur ne vend plus son produit, mais, en fait, seulement sa force de travail. » Il en est de même des femmes employées à la filature rurale, par où se maintient la domination de la ville sur la campagne.

Ces travailleurs (et à plus forte raison ceux des cadres inférieurs) forment (p. 397) un « prolétariat industriel ». La réglementation du travail est remise complètement à l'arbitraire unique des maîtres. La législation civile interdit aux ouvriers la coalition. Une « conception matérielle utilitaire de la religion » assimile au péché (p. 252) tout effort vers un salaire rémunérateur. L'existence d'une « armée de réserve industrielle<sup>1</sup>, grossie de bonne heure par l'afflux des travailleurs étrangers (Flamands, Hollandais, Italiens du nord), maintient les salaires à des taux de famine. C'est en partie sur ces bas salaires qu'est fondée l'extraordinaire prospérité de l'*Arte*. Les souffrances des humbles sont la rançon des progrès de la technique et du développement du commerce florentin.

En dehors du rôle des maîtres, il est intéressant d'étudier le rôle de la communauté en tant que telle. M. D. donne en appendice un très abondant « regeste » des actes de la communauté<sup>2</sup>. Nous y relevons les traces d'une activité collective multiple et variée. La communauté agit comme entrepreneur d'industrie, elle fait exploiter à son compte des laveries, des moulins à foulon, des teintureries; elle agit comme société de capitalistes, commandite des artisans; elle fait des opérations commerciales, achète du pastel, de l'alun, négocie avec des sociétés d'importateurs pour se procurer les produits dont ses membres ont besoin; elle construit des ateliers sur des terrains qu'elle possède; elle fait venir et elle établit à ses frais des ouvriers étrangers, afin d'introduire à

1. P. 278, 360.

2. N° VIIb. Regesten zum Kapitel : *Wirtschaftliche Unternehmungen der Zunft* (p. 528-574). Ce précieux catalogue analyse 203 pièces, de 1317 à 1528.

Florence de nouveaux procédés de fabrication, par exemple les *panni perpignani*. Pour qui parcourt ce regeste, il est évident que l'*Arte* a réalisé des formes de production et d'organisation industrielle très en avance sur les conceptions économiques du moyen âge, en avance peut-être sur celles qui triompheront après le xv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Il est donc exact de dire que la fin du xv<sup>e</sup> et le début du xvi<sup>e</sup> siècle ont, au point de vue économique, une importance égale à celle qu'ils présentent à tous les autres égards (p. 482). Sur ce terrain comme sur les autres, l'évolution de l'humanité civilisée est préfigurée à Florence.

La décadence de cette puissante industrie s'explique par bien des causes. Tout d'abord par l'existence même d'un prolétariat industriel qui, privé de tout moyen légal d'améliorer sa situation, n'a d'autre ressource que l'agitation révolutionnaire. Bien des historiens ont étudié ces mouvements, surtout celui des *ciompi*. Mais ils en ont trop vu le décor pittoresque; ils les ont trop considérés comme des faits isolés, au lieu de les rattacher aux conditions économiques et sociales qui les rendent intelligibles. M. D., on le voit, appartient à cette école d'historiens qui estime que les événements, les « phénomènes » s'expliquent par des « états » durables de civilisation, l'anormal par le normal, l'accidentel par le permanent<sup>2</sup>.

En dehors de ces crises intérieures, l'*Arte* est menacée par la croissance des industries étrangères, et surtout par le déplacement des courants commerciaux qui fait de la Méditerranée, ancienne route des peuples, une petite mer intérieure. En présence de cette décadence, les conceptions des drapiers florentins se rétrécissent. Ils inventent le mercantilisme (p. 413) et certaines de leurs décisions appellent irrésistiblement le nom de Colbert<sup>3</sup> (p. 425).

L'excellent travail de M. D. est le premier volume d'une série d'« études sur l'histoire économique de Florence ». Il contribuera à propager cette idée, formulée par Karl Marx et très répandue en Allemagne, mais encore relativement neuve en France, « qu'une histoire du capitalisme moderne comme époque économique fermée... doit pénétrer bien plus avant dans le moyen âge qu'on ne l'a cru généralement jusqu'à ce jour » (p. 479). Il place (p. 399) « le premier stade du développement du capitalisme... vers la fin du xiii<sup>e</sup> siècle », du moins

1. En ce sens, M. D. dit que les mouvements de résistance des ouvriers étaient des mouvements « réactionnaires »; en cherchant à rétablir un certain équilibre entre le capital et le travail, ils retardaient la concentration industrielle, d'où le progrès ultérieur devait sortir. N'y a-t-il pas dans cette vue un excès de fatalisme historique?

2. En recherchant les origines de cette conception, que Lamprecht a mise à la mode, M. D. dit qu'elle a été exposée « zum erstenmal » par Taiue. C'est oublier Michelet.

3. A ces causes de décadence s'ajoute la Renaissance elle-même : M. D. insiste sur ce fait que la Renaissance est en grande partie une apothéose du « loisir ».

en ce qui concerne le drap; car, pour la soie, cette situation n'apparaîtra qu'aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>.

Ce livre contribuera également à dissiper l'illusion de ce que j'ai appelé ailleurs « l'idylle » corporative. M. D. (p. 42) montre que « l'abîme presque infranchissable entre le capital et le travail » s'ouvrait peut-être plus largement au XIV<sup>e</sup> siècle que de nos jours. Il insiste (p. 483) sur « le caractère de brutale domination des vaincus par les vainqueurs, qui signalait la grande industrie médiévale à son apogée ». Dans des pages singulièrement hardies (p. 474 et suiv.), où il oppose l'Athènes de Périclès et la Florence du XIV<sup>e</sup> siècle, il montre que le christianisme, aux discussions abstraites, trop souvent impuissantes, de l'antiquité sur le droit humain n'a en somme substitué qu'un droit, le droit à l'aumône. Il a prêché non le droit, mais la charité. Il a, pour reprendre les expressions célèbres de Michelet, établi le règne de la grâce, non celui de la justice<sup>2</sup>.

Un des faits mis en lumière par M. D. dans son livre sur l'*Arte della lana*, c'est le rôle joué dans l'industrie florentine, dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, par les ouvriers allemands et flamands. Ce sont ces immigrants qui expulsent peu à peu les femmes toscanes du métier à tisser. M. D. est parti de là pour étudier, dans son ensemble, l'immigration des ouvriers allemands en Italie au moyen âge. Aux recherches d'archives qu'il a personnellement faites à Florence, il ajoute un dépouillement méthodique des travaux parus sur Rome, Gênes, Milan, Venise, Trévise, Lucques, Pise, Sienne (il ne dit pas si cette immigration a sérieusement pénétré au sud de Rome). Il étudie ce phénomène social à la fois ville par ville et profession par profession. Le rôle des Allemands a été considérable dans l'Italie médiévale. Ils semblent avoir numériquement balancé les autres éléments étrangers réunis. Expéditions militaires, voyages aux universités (surtout Bologne), pèlerinages et jubilés, voyages commerciaux, voyages d'art (du Maître de la mort de Marie à Durer, en passant par Roger van der Weyden) expliquent, dans ce moyen âge qu'on se représente à tort comme immobile, ce perpétuel déplacement d'hommes. Les Allemands introduisent en Italie le style architectural qu'ils ont reçu des Français, l'art de l'imprimerie, certaines espèces de drap. Grâce à leur esprit d'association, ils forment, dans toutes les villes où ils sont en nombre, de puissantes confréries, plus ou moins professionnelles. — De riches appendices confirment, en ce qui concerne Florence, les vues de M. D.

Henri HAUSER.

1. La soie fournira vraisemblablement la matière d'un second volume, dont nous souhaitons la prochaine apparition (le présent compte-rendu a été écrit en 1902).

2. Les appendices contiennent un *Trattato della lana*, des extraits du *Trattato dei Baratti*, les tarifs douaniers, les tarifs de la teinturerie, l'inventaire d'une boutique de teinturier, des statuts de confréries. Enfin un glossaire des termes techniques.

Eug. AUGÉARD, docteur en droit. **Étude sur la traite des noirs avant 1790 au point de vue du commerce nantais**, d'après des documents inédits de la Chambre de commerce de Nantes. Nantes, Dugas, impr.-édit., 1904. In-8°, 499 pages<sup>1</sup>.

Travail évidemment « bâclé » en quelques mois, comme presque toutes les autres thèses de doctorat en droit. Et pourtant sujet un peu plus étroit encore que le sous-titre ne le fait prévoir<sup>2</sup>. Nulle compréhension des exigences de l'érudition contemporaine. Toute une série d'erreurs, dont plusieurs très grosses.

Néanmoins, vu le haut intérêt de la question dont il est un paragraphe, j'insiste un peu sur le livre de M. Augéard.

I. *Sujet*. — La traite et l'esclavage des nègres, pour et dans les colonies européennes du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle, c'est là un des chapitres les plus importants de l'histoire économique, morale et sociale de l'humanité, bien que nos programmes et livres scolaires aient complètement (ou de si peu s'en faut!) négligé ce chapitre.

Pour donner une idée de la traite noire, première partie du susdit chapitre, il suffirait, à la rigueur, de s'en tenir exclusivement à la traite par les Nantais au xviii<sup>e</sup> siècle; Nantes était alors chez nous la première ville négrière, le Liverpool français.

Mais, après avoir donné un médiocre aperçu de la traite elle-même, M. Augéard a restreint encore le sujet. Il étudie seulement les faits économiques<sup>3</sup> relatifs à la traite nantaise au xviii<sup>e</sup> siècle, au point de vue du commerce nantais, en insistant sur le côté législatif. Bien que la partie économique de l'histoire de la traite me paraisse d'un intérêt bien moindre que la partie morale et sociale<sup>4</sup>, je reconnais la légitimité des limites adoptées par M. Augéard. Mais voyons comment dans ces limites il a su accomplir sa tâche.

II. *Bibliographie et archivographie*. — Enchevêtrées l'une dans l'autre. L'auteur n'a utilisé que dix-sept ouvrages<sup>5</sup>, dont plusieurs sont des

1. Dont 9 pour les feuillets de titre, d'errata, de bibliographie et de table. Thèse soutenue à Rennes, janvier 1901.

2. Chronologiquement, en effet, elle ne concerne que le xviii<sup>e</sup> siècle. Et voir ma note suivante.

3. Encore au point de vue économique manque-t-il un tableau des salaires des équipages négriers. Il est vrai que la recherche des éléments de ce tableau est bien longue, — je le sais par expérience, — mais le tableau est nécessaire.

4. Il y a quelques lignes çà et là, sur cette partie morale et sociale, mais la question est à peine effleurée. Voici les divisions principales du livre : I. *Achat et vente de nègres*. II. *Les Trafiquants : compagnies privilégiées et armateurs*. III. *De la grande part que prit le commerce nantais dans la traite des noirs*. IV. *Régime douanier et fiscal auquel était soumis le commerce des nègres*. V. *Concurrence étrangère*.

5. Y compris les cinq que l'auteur a omis de reporter dans sa liste bibliographique.

œuvres de vulgarisation ou vraiment médiocres<sup>1</sup>. Il invoque même M. Tourmagne<sup>2</sup>! Pourquoi pas Jacolliot ou M. Octave Noël? Par contre, il ignore des mines de renseignements tels que le recueil « Code noir » et celui de Moreau de Saint-Méry, — les ouvrages de Chambon, Des-salles, Frossard et Grégoire, — les relations pleines de faits précis, comme celle de Des Marchais et tant d'autres. Il n'indique jamais le lieu d'édition, le format, et, le cas échéant, le nombre de volumes et l'édition préférable<sup>3</sup>. Pas une seule note critique.

Quant aux sources manuscrites, M. Augeard a fait un large usage des archives de la Chambre de commerce de Nantes, mais n'a utilisé que très peu certains autres dépôts d'archives et de manuscrits de cette ville, pas du tout tels d'entre eux, pas du tout ceux de Paris.

L'auteur cite très peu et souvent très mal ses références. Ses 190 pages de texte ne contiennent que soixante-trois renvois, dont trente imprécis, et ceux qui se trouvent çà et là dans le texte manquent souvent aussi de précision.

III. *Les idées.* — Avec une telle méthode de travail, il n'est pas surprenant que M. Augeard ait commis bien des erreurs. Je signalerai seulement les trois plus grosses :

Il croit (p. 189, note) que la situation des nègres esclaves aux Antilles n'était pas plus pénible que celle des nègres libres en Afrique!...

Bien qu'il le dépeigne tel qu'il est, c'est-à-dire comme un hypocrite et hideux esclavage (p. 191-194 et p. 192, note), il admet (p. 191) le servage des coolies!...

En même temps, — après avoir flétri à plusieurs reprises l'esclavage et les négriers, — il cherche à les excuser, même à les justifier, en ces termes (p. 190) : « Si le sol des Antilles était fertile, si les ressources en étaient abondantes, il fallait des bras pour en tirer parti. L'essai des engagés blancs fut désastreux. Devait-on négliger l'exploitation de nos colonies? Les nègres seuls [?] pouvaient mettre en valeur cette terre brûlante, et il eût été bien inutile de demander à ces sauvages de venir de leur gré de l'autre côté de l'Océan<sup>4</sup>. »

M. Augeard apprendra sans doute avec plaisir qu'il se rencontre ici avec Montesquieu : « Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique pour s'en servir à défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher si

1. Comme Meuret, Marivale, Le Beuf, Leroy-Beaulieu.

2. Pseudonyme de M. Villard, ce que n'a pas indiqué M. Augeard.

3. Il ne connaît que l'édition de 1723 de Savary des Bruslons, et, de Raynal, que celle de 1770!

4. Et il ajoute, p. 191 : « S'il est vrai que le travail libre est préférable au travail servile pour une terre située sous un climat tempéré, déjà mise en culture, nous pensons qu'il en est autrement pour des territoires insalubres, où la vie de l'Européen se soutient difficilement. Et [je souligne] *et cela est si vrai* que quand l'esclavage fut aboli on eut recours aux coolies. »

l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves<sup>1</sup>. »

Inconséquences réelles, par irréflexion, ou apparentes, par hésitation à se prononcer? En tous cas, les inconséquences de M. Augéard proviennent en somme d'une hâte beaucoup trop grande dans la recherche des matériaux et dans leur mise en œuvre. C'est d'autant plus regrettable qu'une moitié au moins du livre (p. 61 à 86 et surtout 94 à 101 et 107 à 187) contient beaucoup de faits intéressants, la plupart bien analysés, un certain nombre entièrement inédits, — mais toujours avec des références très insuffisantes en nombre, et souvent en précision<sup>2</sup>.

Je ne voudrais pas terminer sans noter, après M. Augéard (p. 108), un mot qui caractérise admirablement l'état d'âme des négriers :

« Un ami des noirs, qui essayait de convertir à ses idées un riche armateur nantais, s'attira cette réponse : *Donnez-moi la peste en tonneaux, j'en ferai un fret.* »

LÉON VIGNOLS.

**Campagne de l'armée de réserve en 1800. 2<sup>e</sup> partie : Marengo,**  
par le capitaine DE CUGNAC. Chapelot et C<sup>ie</sup>, 4901. (Section historique de l'état-major de l'armée.)

Sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée se poursuivent des publications qui sont généralement, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, des recueils de documents tirés des archives et non des travaux historiques proprement dits.

Le premier volume sur la campagne de 1800 nous avait donné les documents relatifs à la formation de l'armée de réserve, puis ceux relatifs au passage difficile du Grand-Saint-Bernard jusqu'au débouché de l'armée française dans la vallée d'Aoste.

M. le capitaine de Cugnac nous donne dans ce volume les documents

1. *Esprit des lois*, l. xv, chap. v.

2. Il aurait fallu, pour les noms géographiques, rectifier l'orthographe et indiquer la position; c'est élémentaire. Ceci dit pour les citations. A plus forte raison dans le texte de l'auteur on ne devait pas trouver l'île à Vache orthographiée *l'Isle Avasche!* ni Portudal orthographié *Portrendal*, etc. De même, quant aux noms de personnes, écrire Postlethwayt et non *Postelwayth*, etc. P. 124-125, il fallait, partout où c'était nécessaire, rectifier les noms des marchandises chargées sur le négrier et les définir. La liste d'errata est très incomplète. Et elle contient une faute, p. 33, l. 14 : c'est bien « pataques » qu'il faut lire, et non *patagnes!* comme le prétend la liste d'errata. P. 13, l'auteur écrit : « A côté de la question de l'esclavage, il y a celle de la *traite* proprement dite, *c'est-à-dire* du régime commercial auquel était soumis les *trafi-quants*. » J'ai mis en italique pour mieux faire ressortir l'absurdité de cette définition, qui évidemment est un simple lapsus, résultat encore de la fâcheuse hâte de la rédaction; l'auteur sait bien que le régime commercial est seulement un côté de l'histoire de la traite et non le plus important.

relatifs à la 2<sup>e</sup> partie de la campagne de 1800; il raccorde les divers documents par des notes fort judicieuses, mais il déclare lui-même qu'il évite, d'une façon absolue, toute discussion stratégique.

L'historien trouvera dans ce volume, comme dans le précédent, des matériaux précieux pour l'étude de la campagne de 1800. Les lettres et les rapports des généraux de l'armée française sont souvent rapprochés de la relation autrichienne sur les mêmes faits.

L'ouvrage débute par les ordres et rapports concernant la marche de l'armée dans la plaine du Piémont.

Le 25 mai, au matin, le Premier Consul donne l'ordre de prendre l'offensive au sud d'Ivrée. Le lendemain, le général Lannes, commandant l'avant-garde, déloge l'ennemi des hauteurs de Romano, derrière la Chiusella, où il s'était posté pour couvrir la route de Milan.

L'armée possédait six canons en tout, le fort de Bard résistait toujours.

Le 29 mai, les troupes françaises passent la Sésia sans rencontrer de résistance sérieuse; le 31 mai, Murat franchit le Tessin de vive force et chasse les Autrichiens du village de Turbigio.

L'arrivée de l'armée sur le Tessin, celle des autres détachements aux différents points qui leur sont assignés permettent de faire passer la ligne d'opérations par le Simplon et d'éviter ainsi le fort de Bard, qui tient toujours et ne capitulera que le 1<sup>er</sup> juin.

Les renseignements reçus font penser que Mélas ne songe pas à franchir le Pô et qu'il réunit son armée vers Alexandrie.

Le 1<sup>er</sup> juin, les premières fractions achèvent le passage du Tessin et se portent sur la route de Milan. Milan est occupé sans combat et le Premier Consul y entre le 2 juin.

Lannes atteint Pavie; il y trouve de nombreuses bouches à feu, des approvisionnements en grande quantité. Il apprend là que Gènes est bombardé sans relâche, qu'il n'y a pas de temps à perdre si l'on veut délivrer cette place qui ne peut plus tenir longtemps. Les renseignements recueillis par Lannes étaient exacts puisque la place capitulait le 4 juin. Il saisissait en même temps une lettre du prince de Hohenzollern, commandant le blocus de Gènes, qu'il ne put lire et qui ne put être traduite qu'au quartier général. Cette lettre était du 2 juin devant Gènes; elle fait connaître les positions des armées autrichiennes en Italie et montre que, le 25 mai, Mélas ignorait encore les mouvements qui se faisaient en Piémont; M. de Hohenzollern appelait encore l'armée de réserve un parti.

Le 7 juin, Murat franchit le Pô et s'empare de Plaisance. Le lendemain, un courrier intercepté à Plaisance apprend à Bonaparte que Gènes a capitulé.

Le 9 juin, Lannes rencontre à Casteggio un corps autrichien marchant sur Plaisance. Il parvient, après un violent combat, à le déloger et le fait poursuivre au delà de Montebello. Le jour même de la bataille de Montebello, le Premier Consul quitte Milan, après avoir donné des ordres pour la marche de l'armée par les deux rives du Pô.

Le Premier Consul passe le Pô; il croit à une bataille générale pour le 12 juin et prend ses mesures en conséquence. Il fait réunir toute l'artillerie disponible. donne l'ordre qu'on utilise les cinq pièces de canon prises à l'ennemi.

L'arrivée à l'armée du général Desaix, les emplacements et les missions des différentes unités nécessitent un nouveau groupement; le 11 juin, Berthier fait paraître un ordre donnant la nouvelle organisation de l'armée en quatre corps sous les ordres de Lannes, Desaix, Victor et Duchesne, en un corps de réserve et en un corps de cavalerie sous les ordres de Murat.

L'armée est portée sur la Scrvia, dans la conviction que l'ennemi livrera bataille le 12. Mais les Autrichiens évitent le combat et se retirent dans la direction d'Alexandrie. Au quartier général, on craint toujours que Mélas s'échappe par la rive gauche ou par l'Apennin. D'après les récits faits après la campagne, le Premier Consul semble avoir été, les 12 et 13 juin, dans l'incertitude sur la direction prise par l'armée autrichienne.

Le 13 juin, vers midi, le corps de réserve est disloqué. Desaix est envoyé au sud avec la division Boudet pour couper à Mélas la route de Gènes. La division Monnier rejoint le gros de l'armée.

Dans la soirée du 13, la division Gardanne, qui forme l'avant-garde, enlève très facilement le village de Marengo aux Autrichiens. On ne pouvait dès lors croire que les Autrichiens eussent le projet de se battre sur la rive droite de la Bormida, après avoir cédé, presque sans combat, le village de Marengo et s'être retirés sur la rive gauche.

Dans les premières heures du 14 juin, le Premier Consul ne reçoit aucun renseignement sur l'armée autrichienne. En conséquence, vers 9 heures du matin, il envoie la division Lapoype sur la rive gauche du Pô pour couper à l'ennemi la route de Milan; à peu près en même temps, il expédie à Desaix l'ordre de marcher de Rivalta vers le sud pour lui couper la route de Gènes.

Pendant que ces ordres reçoivent leur exécution, les Autrichiens passent la Bormida et attaquent l'armée française. Victor, avec deux divisions, résiste longtemps à Marengo et sur les bords du Fontanone; il est soutenu par Lannes avec une division et la garde à pied des consuls, puis par la division Monnier, restée d'abord en réserve, qui vient prolonger la ligne. Victor, manquant de munitions, est obligé de reculer; son mouvement entraîne la retraite de toute l'armée.

Lapoype et Desaix ont été rappelés sur le champ de bataille; Lapoype ne reçoit l'ordre qu'à 6 heures et demie du soir, à Ponte-Curone, trop tard par conséquent; Desaix arrive à la fin de la journée avec la division Boudet, au moment où la bataille semble perdue. Desaix attaque vigoureusement les Autrichiens tandis que Kellermann les charge de flanc. Desaix est tué, mais l'armée autrichienne recule en désordre jusqu'au pont de la Bormida, sans qu'aucun de ses éléments oppose une résistance sérieuse.

Les forces engagées s'élevaient, pour les Autrichiens, à 30,000 hommes et plus de 100 pièces de canon; pour les Français, à 22,000 hommes pendant l'après-midi et 28,000 hommes quand Desaix rejoint le soir, avec une quinzaine de pièces pendant la plus grande partie de la journée, vingt-trois environ à la fin.

L'auteur donne ensuite les documents pour permettre la discussion des trois points historiques suivants :

1<sup>o</sup> Où était Desaix le matin du 14? A-t-il reçu l'ordre de venir sur le champ de bataille ou a-t-il rallié de sa propre initiative?

2<sup>o</sup> Quelle a été l'importance dans la bataille de la charge de cavalerie du général Kellermann? L'a-t-il exécutée par ordre ou sans ordre?

3<sup>o</sup> La droite française a-t-elle formé pivot à Castel-Cériolo ou a-t-elle battu en retraite avec le reste de l'armée?

De la lecture des documents, rapports et comptes-rendus, il résulte : 1<sup>o</sup> que Desaix, le matin du 14, a franchi la Scrivia avec la division Boudet et se trouve à Rivalta; qu'il a été appelé sur le champ de bataille par un ordre du Premier Consul; 2<sup>o</sup> que la charge de la brigade Kellermann a été heureuse, qu'elle a puissamment aidé l'attaque de la division Boudet et qu'elle a été vraisemblablement faite sur l'initiative de Kellermann; 3<sup>o</sup> que la droite française a battu en retraite avec le reste de l'armée.

L'armée autrichienne, mise en déroute, se retire sur la rive gauche de la Bormida. Mélas réunit un conseil de guerre qui, à l'unanimité, est d'avis de traiter avec le vainqueur afin de conserver l'armée pour la défense de l'Autriche.

Le 15 juin, un armistice est conclu; les négociations engagées aboutissent à une convention militaire.

Le 23 juin, l'armée de réserve est supprimée et réunie à l'armée d'Italie; le général Masséna est désigné pour en prendre le commandement.

Ce qu'il faut le plus admirer dans cette campagne de 1800, c'est le soin et l'art avec lesquels elle a été préparée, l'audace avec laquelle elle a été exécutée.

A. D.

---

Auguste MENGE. *Die Schlacht von Aspern am 21 und 22 mai 1809*. Eine Erläuterung der Kriegsführung Napoleons I und des Erzherzogs Carl von Oesterreich. Berlin, Stilcke, 1904. In-8°, 295 pages.

Après la campagne dite des cinq jours, par laquelle avait débuté la guerre contre l'Autriche en 1809 et qui s'était terminée devant Ratisbonne, Napoléon avait poursuivi les Autrichiens jusqu'à Vienne, sans leur permettre de se rallier. Il voulut ensuite franchir le Danube pour terminer la guerre par une bataille décisive. Ayant entrepris l'opéra-

tion si difficile de franchir un fleuve, en présence de l'ennemi, il avait été interrompu par une crue subite du fleuve et dans ces deux journées d'Aspern il avait soutenu le combat par des prodiges d'énergie.

M. Auguste Menge nous donne, dans son ouvrage, le détail des opérations et des dispositions prises à chaque moment des deux journées par les généraux en chef. Il termine l'étude de chaque journée par une critique où il met en parallèle les procédés employés par Napoléon I<sup>er</sup> et par l'archiduc Charles; il cite, en outre, les opinions émises par les écrivains militaires ainsi que la relation autrichienne.

L'archiduc, le matin de la première journée, aurait dû ne pas oublier la première règle de l'art militaire : « Si tu veux livrer une bataille, rassemble toutes tes forces, n'en laisse aucune en dehors. » Les dispositions d'attaque des Autrichiens furent défectueuses; la plus lourde faute, dit l'auteur, est que l'archiduc ne garda même pas le 1/10 de ses forces en réserve. L'archiduc, le matin du 21, n'avait pas voulu livrer une bataille offensive vers le Danube; il se préparait à une bataille défensive sur la position du Bisamberg. Les circonstances l'ont amené à la bataille offensive, mais sa conception de la valeur de la montagne ne lui permit pas de s'en détacher. L'attaque fut désordonnée, sans cohésion. L'auteur reproche à l'archiduc de n'avoir rien fait pour gêner le passage du fleuve, d'avoir laissé à l'Empereur le terrain nécessaire pour se déployer. L'archiduc appréciait très haut l'armée française, très bas sa propre armée, dit M. Menge, et il ajoute qu'en réalité une armée ne vaut que par le chef qui l'emploie. Ce jugement est trop absolu, il est certain qu'un chef habile saura tirer parti même d'éléments médiocres, mais il arrive souvent que la valeur tactique des soldats et des officiers répare les erreurs du commandement.

L'auteur examine ensuite les dispositions prises par l'Empereur dans cette même journée et il trouve qu'elles répondaient à la situation. Il cite, pour la critiquer, la conclusion que donne la relation autrichienne à la première journée : « Pour la première fois, Napoléon, à la fin de cette première journée, subissait un échec en Allemagne. » Or, répond M. Menge, la victoire existe quand l'ennemi abandonne tout au moins le champ de bataille, et ce minimum n'a pas été atteint, puisque Napoléon est resté sur ses positions. L'observation de M. Menge serait juste s'il était parlé d'une victoire; en réalité, Napoléon a subi un échec puisqu'il n'a pas atteint son but : le franchissement du fleuve.

Le soir du 21, l'archiduc Charles laisse les troupes dans les positions qu'elles ont occupées à la fin de la bataille et l'auteur l'en critique vertement. Aucun ordre pour l'attaque ne fut donné à l'armée autrichienne au début de la journée: l'archiduc se laisse devancer par l'Empereur. La physionomie de la bataille dans cette seconde journée fut la même que celle de la veille; l'auteur nous donne, comme pour la précédente journée, les dispositions prises à chaque moment par les généraux en chef. L'armée autrichienne avait une grande supériorité numérique, mais l'archiduc n'eut toutes ses troupes sous la main que le soir de la

bataille, tandis que Napoléon les rassembla avant l'engagement. L'archiduc, ajoute l'auteur, commit une lourde faute en laissant les troupes dans les positions qu'elles avaient occupées la veille au lieu de boucher les ouvertures qui s'étaient formées sur la ligne de bataille par suite de son développement et de se constituer une forte réserve. Napoléon, au contraire, diminua le front de son armée pour lui donner une plus grande densité.

Dans le dernier chapitre, l'auteur décrit la retraite des troupes françaises dans l'île de Lobau.

M. Menge apprécie très sévèrement l'archiduc Charles, il cite l'opinion de Clausewitz : « L'archiduc Charles était irrésolu et s'arrêtait toujours à mi-chemin. » Il considère que parmi les hommes de guerre Napoléon fut un des plus grands, mais que sa politique sans frein l'obligeait à chaque bataille à l'« Aut Caesar, aut nihil ».

A. D.

---

Félix RACHFAHL. **Deutschland, König Friedrich-Wilhelm IV und die Berliner Mærzrevolution.** Halle, Max Niemeyer, 1904. 4 vol. in-8°, 349 pages. Prix : 7 marks.

Il est, même en histoire, des sujets qui sont de mode. La révolution de mars à Berlin a été dans ces dernières années l'objet de savants examens, et les ouvrages de M. Blum (*Die deutsche Revolution 1848*) et W. Busch (*Die Berliner Mærztage von 1848*) en avaient donné un excellent récit. M. Rachfahl a repris avec le plus grand soin cette étude, et, par une analyse très poussée, a donné sur plusieurs points des jugements nouveaux et justes.

L'ouvrage de M. R. se divise en deux parties assez distinctes ; dans la première, l'auteur étudie la question allemande de 1840 à 1848, alors que Frédéric-Guillaume IV, nouvellement monté sur le trône de Prusse, doué des meilleures intentions, mais plus disert que pratique, songeait à la restauration de l'Allemagne. Sous l'influence du général de Radowitz, il projette la réforme de la Confédération. Radowitz va à Vienne pour convertir Metternich à ces nouvelles idées. La révolution de 1848 interrompt ces nobles aspirations.

Dans la seconde partie de son volume, M. R. reprend avec le plus grand soin les journées de mars 1848 à Berlin. Nous avons essayé ici même d'en retracer les principaux événements (*Revue historique*, septembre et novembre 1902) et avons adopté sur plusieurs points les opinions de M. R., dont le livre venait de paraître. L'abondance des documents contemporains et des mémoires ou souvenirs rend difficile l'appréciation exacte de ces événements ; il est nécessaire d'interpréter, de concilier ou de choisir parmi des textes contradictoires. M. R. se livre à ce travail de dépouillement avec le plus grand soin et beaucoup de sens critique. Peut-être y apporte-t-il un esprit trop militaire, trop

favorable aux officiers; le rôle de plusieurs, notamment de Pffel, fut peu brillant, et il n'est pas indispensable de parler sans cesse de l'honneur de l'armée, car elle fut profondément humiliée; exilée de Berlin, attaquée à l'Assemblée nationale, elle devait prendre sa revanche et conduire la réaction de novembre 1848.

Enfin, M. R. termine son beau travail par l'étude de la politique allemande de la Prusse sous l'influence des journées de mars; Frédéric-Guillaume IV, parti pour se mettre à la tête de l'Allemagne, rentre fort mécontent à Potsdam et abandonne, pour le moment, tout projet de restauration de l'Allemagne. Ce volume est une très utile contribution à l'histoire contemporaine de l'Allemagne, dont il éclaire vivement certains points restés obscurs.

Paul MATTER.

## II. FRIEDJUNG. *Benedeks nachgelassene Papiere*. Leipzig, Grubel et Sommerlatte, 1904. 4 vol. in-8°, 495 pages.

On étudie surtout la biographie des grands vainqueurs; celle des grands vaincus mérite également examen et présente son intérêt et ses enseignements. Dans l'opinion commune, Benedek personnifie le désastre de Sadowa; ce jugement est sévère, Benedek ne doit pas être seul à supporter la responsabilité de cette catastrophe, et avant la campagne de 1866 il avait vécu toute une existence militaire. Grâce à M. Friedjung, cette carrière est désormais connue. Benedek n'a pas laissé de mémoires, et, son testament le révèle, il a même détruit ce qu'il avait écrit sur la guerre de 1866. Mais ses lettres, dépêches, rapports officiels sont nombreux; M. Friedjung les a ordonnés et commentés pour en composer une très complète biographie.

Sauf pendant une année de gouvernement en Hongrie, la carrière de Benedek a été uniquement consacrée aux armes; il a pris part à presque toutes les campagnes où ont paru les armées autrichiennes, en Galicie (1846), en Italie et Hongrie (1848-49), en Italie (1859), enfin en Bohême (1866). Les documents sur les deux dernières campagnes sont naturellement les plus intéressants, parce que Benedek y a joué un rôle important et même prédominant; il commandait un corps d'armée en 1859 et a assisté à tous les combats en Lombardie; ses lettres sur la bataille de Solferino sont des pièces désormais acquises à l'histoire; M. Friedjung les a fait précéder d'une étude très serrée sur la journée du 24 juin. Enfin les soixante pages sur la guerre de 1866 sont à lire même après tant d'autres travaux. On discute encore sur la conduite des opérations, les fautes et les responsabilités de chacun; en Autriche, surtout, on parle de Benedek avec pitié et dédain. Dans son précédent ouvrage : *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, M. Friedjung avait déjà tenté de réhabiliter Benedek; il avait trouvé d'ailleurs des adversaires, et le général von Schlichting avait consacré

un volume (*Moltke und Benedek*) à l'examen de sa thèse. M. Friedjung la reprend dans un appendice d'une vingtaine de pages avec un soin et une précision qui font honneur à son sens critique, et, à coup sûr, il a écarté bien des exagérations émises contre Benedek. L'avenir dira, peut-être, que la vérité est dans l'opinion intermédiaire. En tous cas, on ne peut qu'être reconnaissant à l'infatigable activité de M. Friedjung de la publication de cet excellent et instructif volume. Il faut signaler les cartes qui accompagnent les commentaires des campagnes en Italie et Bohême.

Paul MATTER.

---

**Sadowa. Étude de stratégie et de tactique générale**, par le général BONNAL. Chapelot et C<sup>ie</sup>, 1901. In-8°, 192 pages, avec 25 cartes et croquis en couleurs.

L'étude très intéressante du général Bonnal a pour but de donner la doctrine du grand état-major prussien de 1866, personnifié par son chef, le général de Moltke. Cette doctrine marque une étape de l'évolution accomplie dans l'art militaire contemporain, art qui s'est alimenté à la source même du grand art napoléonien.

L'ouvrage débute par l'exposé de quelques généralités. La guerre de masses, inaugurée par Napoléon en 1812, fut délaissée et les États de l'Europe revinrent aux armées permanentes, relativement peu nombreuses, mais solidement organisées. La Prusse, seule, fit exception; toutes les forces de la nation devaient concourir à la formation des armées. La guerre de 1866 a été préparée et exécutée par un commandement et des troupes dépourvus de toute expérience de la guerre; cependant, malgré de nombreuses et graves erreurs, l'armée prussienne a vaincu, en se conformant aux principes de la guerre napoléonienne, tombés en désuétude dans les autres armées de l'Europe. Moltke a été l'âme des opérations stratégiques entreprises par les armées prussiennes.

Le général Bonnal examine ensuite la mobilisation et la réunion des forces prussiennes. Le rassemblement se fit par corps d'armée, sur l'emplacement du temps de paix, alors qu'il faut disloquer ces corps pour les transporter sur les véritables zones de concentration des armées. La faute est flagrante, fait remarquer justement le général Bonnal. Le front des zones de concentration occupait une étendue de 450 kilomètres, sur une ligne concave; le centre de cet arc était sur le territoire ennemi et l'on ignorait alors les mouvements des Autrichiens. C'était la disposition en cordon, une colossale erreur stratégique, et telle qu'elle eût amené la perte de l'armée prussienne si celle-ci avait eu devant elle un adversaire actif et manœuvrier. Quand les trois armées prussiennes sont enfin réunies, elles n'offrent plus qu'un front stratégique de 260 kilomètres.

L'armée saxonne s'étant repliée en Bohême, l'armée de l'Elbe fut adjointe à la première armée, et il n'y eut plus en réalité, sur ce théâtre d'opérations, que deux armées.

L'état-major prussien apprit que l'armée autrichienne, en voie de réunion autour d'Olmütz, commençait à se porter en Bohême. Mais Moltke prit le temps de réfléchir avant de se décider; au bout de trois jours, il donne l'ordre aux deux armées d'entrer en Bohême et de prendre leurs mesures pour se réunir dans la direction de Gitschin. Le point de Gitschin, choisi comme point de réunion, n'avait aucune valeur par lui-même. On l'a choisi à cause des distances, dit l'*Histoire officielle prussienne*. Pour le général Bonnal, le chef du grand état-major prussien a commis une erreur en donnant Gitschin comme point de réunion; la deuxième armée, en effet, ne pouvait y être rendue en même temps que la première. C'est Miletin qu'il eût fallu choisir, mais, ajoute-t-il, la solution qui consistait à choisir un point de la Bohême centrale pour la réunion des deux armées était sage. Elle permettait de devancer l'armée autrichienne en Bohême, tout en opérant la concentration des armées.

Cependant, si l'étude des cantonnements autrichiens et du réseau routier était favorable à la réalisation du plan de jonction des armées prussiennes en Bohême, il fallait aussi se préoccuper de l'éventualité du projet que pouvait avoir formé le général Benedeck de réunir son armée dans une position centrale, d'où il lui serait possible d'agir alternativement contre chacune des armées prussiennes, en utilisant les lignes intérieures. Cette éventualité, d'autre part, était peu probable, d'abord parce que l'armée autrichienne eût manqué d'espace pour faire cette manœuvre, ensuite parce que le commandement autrichien, en 1866, avait sur la guerre de masses des idées trop rudimentaires.

Les deux armées prussiennes commencent leur mouvement. Le prince Frédéric-Charles, commandant la première armée, s'attend à une bataille sur Münchengratz. Le dispositif qu'il prend suppose, *a priori*, dit le général Bonnal, que l'ennemi restera immobile et qu'il s'apprête à combattre de pied ferme sur une position défensive. Il n'en fut rien, le général autrichien commandant les deux corps d'avant-garde se replia. Si la première armée prussienne eût été pourvue d'une méthode de guerre lui permettant de passer, en quelques heures, d'un dispositif de marche à un dispositif de combat, les Prussiens, en poursuivant le lendemain l'avantage qu'ils avaient eu la veille avec leur avant-garde, eussent probablement infligé aux Autrichiens un échec grave.

Quant au général autrichien, il se retira tout d'un trait jusqu'à Gitschin, sans chercher à retarder la marche de l'ennemi par des combats d'arrière-garde.

Le général Bonnal relève alors les nombreuses erreurs de doctrine commises par l'armée prussienne dans la période de huit jours qui s'étend du début des opérations jusqu'à l'occupation de Gitschin. Les principales sont :

1° Même après la mise en mouvement de l'armée, le corps de cava-

lerie se tient à une journée de marche en arrière des divisions les moins avancées ;

2° Le contact avec l'ennemi se prend au moment du combat et se perd dès qu'il s'est retiré ;

3° Le prince Frédéric-Charles suppose à l'ennemi des intentions que celui-ci ne réalise pas toujours et il base ses combinaisons uniquement sur la « doctrine des positions » qu'il attribue, non sans raison, aux Autrichiens ;

4° L'idée fausse, d'après laquelle chaque division de corps d'armée doit suivre, chacune, une route séparée, amène une confusion extrême dès qu'il s'agit de manœuvrer.

L'auteur en conclut que le haut commandement prussien de 1866 possédait des idées témoignant non seulement de son inexpérience, mais encore d'une doctrine stratégique très imparfaite. Il ajoute que les succès remportés par l'armée prussienne pendant sa courte campagne de Bohême ne l'aveuglèrent pas sur ses imperfections et qu'elle fut pour elle un enseignement dont elle sut profiter quatre ans plus tard.

Au moment où la première armée atteignit Gitschin, la deuxième armée se trouvait dans une situation critique, par suite du choix qu'on avait fait de ce point comme lieu de réunion. Il fallut faire avancer la première armée.

Le 30 juin, la réunion des armées prussiennes était virtuellement assurée ; Moltke eut dès lors une confiance absolue dans le succès final.

La deuxième armée prussienne n'avait plus qu'à attendre le rapprochement de la première armée pour voir s'ouvrir naturellement les divers passages de l'Elbe supérieur. Le général Bonnal compare cette manœuvre pour s'ouvrir les passages d'un fleuve avec toutes les manœuvres napoléoniennes analogues.

Le général Benedeck, se voyant à la veille d'être pris entre deux feux, avait fait rétrograder son armée pendant la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet sur les hauteurs dominantes entre la Bistritz et l'Elbe.

Le 2 juillet, croyant que l'armée autrichienne se retirait sur la rive gauche de l'Elbe pour y prendre position, Moltke élabore un projet d'opérations que discute le général Bonnal. Ce projet, dans l'un des cas envisagés, était une erreur, car il accorde une importance exagérée au terrain ; dans l'autre cas, il était une faute grave, car il laisse l'ennemi libre de ses actions pendant qu'on manœuvre, au lieu de placer des corps de couverture capables de retenir, tout au moins de contenir l'ennemi pendant le temps nécessaire à l'achèvement des mouvements préparatoires. Ce dernier projet s'inspire des procédés Frédéricien ; c'était renouveler la manœuvre de Kollin et donner l'occasion inespérée à l'armée autrichienne de mettre en déroute les armées prussiennes défilant devant elle.

Heureusement pour les armées prussiennes, les reconnaissances de quelques officiers d'état-major firent connaître dans la soirée du 2 juillet que les masses autrichiennes se tenaient entre la Bistritz et l'Elbe.

L'auteur étudie ensuite les dispositions prises dans les armées pour la bataille du lendemain. Dans les ordres que donne le prince Frédéric-Charles, le 2 juillet au soir, après qu'il eut acquis la conviction que les forces autrichiennes étaient entre la Bistritz et l'Elbe, il se substitue au généralissime; non seulement il donne des ordres à son armée, mais il trace, sous forme de prière, au prince royal le rôle que doit remplir la deuxième armée. Les renseignements sur l'ennemi, quand ils furent apportés au grand quartier général, provoquèrent de la part de Moltke des dispositions fort différentes. L'unité de doctrine, dit avec raison le général Bonnal, est impuissante à faire qu'une situation produise chez tous une réaction identique, mais elle préserve de l'anarchie des idées et constitue un bienfait inestimable. Le prince Frédéric-Charles est une nature ardente, impulsive, d'inspiration fougueuse; Moltke est un homme froid, méthodique, un cérébral dans toute l'acception du terme. Ce dernier entrevoit dès lors but et moyens avec une ampleur et une lucidité admirables.

Le général Bonnal esquisse ensuite à grands traits la bataille de Sadowa et donne ses conclusions sur cette bataille. Un fait, dit-il, domine la situation initiale, c'est la concentration de la division Fransecky au château de Cerckwitz, sur la rive gauche de la Bistritz. Cette imprudence semble avoir été l'origine de la victoire décisive remportée par les armées prussiennes. En réalité, la cause du désastre des Autrichiens apparaît profonde et sans remède. Les combinaisons les plus hautes, dit le général Bonnal, échouent misérablement quand elles ne sont pas secondées par d'excellentes troupes, et, inversement, une faute peut tourner au profit de celui qui l'a commise, si officiers et soldats la rachètent, et au delà, par une valeur exceptionnelle. C'est là qu'il faut rechercher la cause essentielle du succès des armées prussiennes. Généraux, officiers et soldats étaient très supérieurs par le caractère, l'énergie et l'instruction technique à leurs adversaires. Ceux-ci, très braves, mais mal préparés et encore plus mal commandés, ne combattent le plus souvent qu'en blocs, et presque jamais on ne les voit agir promptement, de leur propre initiative, au mieux des circonstances. Il faut dire aussi que le fusil à tir rapide, en usage dans les armées prussiennes, procurait à l'infanterie une supériorité technique écrasante sur les troupes ennemies qui n'en étaient pas pourvues.

La stratégie prussienne de 1866, conclut le général Bonnal, dérive des idées napoléoniennes qui ont présidé à la préparation de la campagne de 1812 contre les Russes. Le but essentiel, pour les Prussiens comme pour Napoléon, a été d'obtenir, le plus tôt possible, une bataille générale devant mettre fin à la guerre. Mais le concept napoléonien s'est transformé en passant dans les cerveaux prussiens et s'y est altéré.

A. D.

---

SIEVERS-HAHN. **Afrika**. Zweite Auflage nach der von Prof. Dr. Wilhelm SIEVERS verfassten ersten Auflage umgearbeitet und erneuert von Prof. Dr. Friedrich HAHN. Mit 173 Abbildungen im Text, 41 Karten, und 24 Tafeln in Farbendruck... Leipzig und Wien, Bibliographisches Institut, 1904. 4 vol. in-8°, 684 pages.

Ce livre est une deuxième édition, mais entièrement remaniée et transformée, d'un ouvrage paru en 1891. La collection Sievers, dont il fait partie, est une géographie en cinq volumes, rédigés par différents auteurs, sous la direction de M. W. Sievers, prof. à l'Université de Giessen. La première édition de l'*Afrique* est de M. Sievers lui-même. Il existe en Allemagne une autre collection géographique demeurée interrompue. Elle est intitulée : *Unser Wissen von der Erde*. Publiée sous la direction du prof. Kirchhoff, de Halle, conçue sur le modèle de la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus, elle ne comprend que six volumes rédigés par différents auteurs. Le premier, qui parut en 1886, est consacré à la géographie générale, les autres aux différentes régions de l'Europe, sauf la Russie. Il est très regrettable qu'elle n'ait pas été continuée, car elle contient des études très justement appréciées, comme celles d'A. Penck sur l'Allemagne ou de Th. Fischer sur les péninsules méditerranéennes. Il est permis de penser que l'interruption de la collection Kirchhoff fut un des motifs qui ont fait entreprendre la collection Sievers. Beaucoup moins ambitieuse, celle-ci a eu le mérite d'être menée rapidement à terme. Le premier volume paraissait en 1891, le dernier en 1895. Je n'ai pas à juger cette entreprise, mais chacun des volumes étant rédigé sur le même plan, ce que je dirai de la 1<sup>re</sup> édition de l'*Afrique* pourra également s'appliquer aux autres. M. Sievers débutait par une histoire des découvertes africaines; venait ensuite une série de chapitres traitant successivement de la géologie, du relief (étudié par grandes régions), du climat, de la végétation, de la faune, de l'ethnographie et enfin de la géographie politique. Ce plan est incontestablement le plus commode; beaucoup de personnes ne demandent pas autre chose à un ouvrage de géographie que de leur fournir un résumé des connaissances acquises sur chaque région du globe par les savants qui les étudient avec des préoccupations diverses. Mais satisfait-il à tous les desiderata? Est-ce bien en une série de chapitres distincts que consiste une étude géographique? N'y a-t-il pas à rechercher et à montrer comment toutes les causes physiques agissent les unes sur les autres pour donner sa caractéristique à un pays, comment elles agissent sur l'homme et les sociétés humaines? Et précisément dans cette Afrique, dont certaines parties sont restées si longtemps isolées du reste du monde, où l'homme a été moins qu'ailleurs transformé par la civilisation, on voit merveilleusement s'exercer cette influence directe de la nature. Elle pèse là de tout son poids sur les

populations de la forêt, de la steppe, du désert; elle explique tel genre de vie, telles occupations dominantes mieux que de prétendues dispositions de races. Juxtaposer une série de chapitres sur le climat, la végétation ou la faune, c'est s'exposer à ne pas montrer suffisamment l'enchaînement de tous ces phénomènes, à ne pas dégager ce qu'il y a certainement de plus intéressant dans une étude géographique. Ce plan a été complètement modifié dans la seconde édition, et c'est pourquoi il était nécessaire de dire d'abord quelques mots de la première.

Un livre sur l'Afrique vieillit vite, à notre époque. Dès 1897, M. Sievers demandait à M. E. Hahn, prof. à l'Université de Königsberg, de rajeunir l'ouvrage qui n'était plus au courant. Il faut reconnaître tout d'abord que M. Hahn s'est acquitté de la façon la plus consciencieuse de cette tâche assez ingrate. L'ouvrage a été augmenté de près d'un tiers. Les illustrations sont également en plus grand nombre; les cartes ont été revues, l'une d'entre elles, la carte physique, a été refaite à plus grande échelle. Mais c'est le changement de plan qui est la plus intéressante des transformations apportées à l'œuvre de M. Sievers. M. Hahn la justifie simplement, dans sa préface, par le goût du public : « On préfère, dit-il, une description des différentes parties de l'Afrique appuyée sur une base scrupuleusement scientifique. » On voudrait le voir aller plus loin et montrer plus clairement les avantages de cette transformation. Mais, radicale en principe, elle est d'une exécution plutôt timide. Après l'histoire des découvertes, qui a été remaniée et complétée, M. Hahn donne très rapidement quelques notions générales sur la constitution géologique, l'orographie, le climat..., etc., et cela était indispensable pour éviter les redites et justifier la division par grandes régions. Celles-ci, au nombre de six, sept en comptant les îles, sont l'objet chacune d'un important chapitre. Successivement l'auteur passe en revue : l'Afrique australe, l'Afrique orientale, le bassin du Congo, l'Afrique du nord-ouest, les régions désertiques, les pays de l'Atlas. Il y aurait peut-être des réserves à faire sur cette division, où l'unité du Soudan n'apparaît pas suffisamment; mais ce qui frappe le plus le lecteur, c'est que dans chaque chapitre les différentes notions demeurent juxtaposées au lieu d'être fondues. Évidemment, la première conception de l'ouvrage pèse encore sur la seconde. M. Hahn, très habilement, découpe dans l'ancienne partie générale ce qui s'applique à chacune de ses divisions. Il faut reconnaître que, s'il eût fait autrement, ce n'est pas une édition nouvelle, mais un livre nouveau qu'il nous eût donné, livre d'ailleurs très difficile à écrire, dans l'état actuel des connaissances, livre de réflexion plus encore que d'information. Mais le changement de plan impliquait un effort, qu'on souhaiterait plus apparent, vers cette conception plus élevée et plus vraiment géographique. Je n'entrerai pas dans l'examen de détail. Malgré les dimensions du volume, chaque région paraîtra un peu sommairement traitée; il est vrai que, dans les limites imposées à l'auteur, il était difficile d'en dire

plus. Le livre est au courant; il résume les travaux parus à la date de sa publication. Il est pour les étudiants de nos Universités un bon manuel, qui a l'avantage de leur offrir des matériaux et des indications, sans les dispenser du travail personnel. L'ouvrage, conformément aux habitudes adoptées pour cette collection, ne contient pas de notes. M. Hahn y a heureusement introduit une bibliographie des principaux travaux relatifs à l'Afrique; mais il ne remonte pas au delà de 1888, ce qu'on regrettera certainement, car si certains ouvrages antérieurs n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique, il est des classiques de la géographie africaine qui gardent toute leur valeur.

L. GALLOIS.

---

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Études historiques.** Mai-juin 1906. — Marc CHASSAIGNE. Essai sur l'ancienne police de Paris : l'approvisionnement (étude sur les moyens employés pour lutter contre la disette au xviii<sup>e</sup> s.). — Albert SCHUERMANS. Itinéraire général de Napoléon I<sup>er</sup>; 1<sup>er</sup> article (chaque date est appuyée d'une référence. On s'arrête ici au 31 mai 1796). = Comptes-rendus : *E. Pionnier*. Le collège de Verdun après le départ des Jésuites et l'École centrale de la Meuse, 1762-1803. Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun, 1789-1795 (deux études excellentes, qui sont des thèses de doctorat passées devant l'Université de Nancy). — *Ch. Cestre*. John Thelwall. A pioneer of democracy and social reform in England during the French Revolution (bon). — Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, d'après ses notes et sa correspondance, 1832-1890 (bon). — *Élie Peyron*. Le cas de Bazaine (contestable). — *Paul Lacombe*. La psychologie des individus et des sociétés chez Taine, historien des littératures (intéressant).

2. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine.** T. VII, 1906, mai. — Ch. SEIGNOBOS. Les procès-verbaux du Gouvernement provisoire et de la Commission du Pouvoir exécutif de 1848 (les procès-verbaux du Gouvernement provisoire ont été utilisés par Garnier-Pagès; comparaison entre les originaux et le texte dérivé). — V.-L. BOURRILLY. Rabelais, sa vie et son œuvre, d'après des travaux récents, 1900-1905; 1<sup>er</sup> art. = Comptes-rendus : *Abbé Joseph Dasse*. Guillaume Tollel, évêque constitutionnel de la Nièvre pendant la Révolution (mal composé, mais met en œuvre beaucoup de documents). = Juin. G. PAGÈS. L'histoire diplomatique du règne de Louis XIV. Sources et état des travaux (utile bibliographie, suivie d'excellents conseils sur la méthode à suivre pour étudier cette histoire d'après ses sources). — V.-L. BOURRILLY. Rabelais, sa vie et son œuvre, d'après des travaux récents, 1900-1905; suite et fin (intéressant). = Comptes-rendus : *Jean-H. Mariéjol*. Henri IV et Louis XIII, 1598-1643 (clair, précis et bien documenté; quelques lacunes). — *F. Belin*. Histoire de l'ancienne Université de Provence, ou Histoire de la fameuse Université d'Aix; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties (bon). — *Fr.-J. Turner*. Correspondence of the french ministers to the United States, 1791-1797 (recueil très utile; la méthode suivie pour la publication de ces textes est contestable et dérouté un peu). — *Durand-Auzias*. L'époque de la Terreur à Roquemaure, Gard (recueil de pièces officielles qui n'apprend rien de bien nouveau). — *Paul Gabent*. Les Illuminés ou Anticoncordataires de l'ancien diocèse de Lombez (intéressant, mais incomplet).

3. — **La Révolution française.** 1906, 14 avril. — A. AULARD. Taine, historien de la Révolution française; II : l'Ancien Régime (base documentaire étroite et fantaisiste, érudition superficielle et tout en trompe-l'œil, généralisations brillantes, mais inspirées plutôt par des goûts littéraires que par l'étude des faits dans leur développement historique; « il n'y a, dans ce roman philosophique, rien qui ressemble à de l'histoire. C'est aussi inutile que séduisant »). — Cl. PERROUD. Histoire d'un professeur pendant la Révolution (Nicolas-René Paulin, professeur de mathématiques à l'École de Sorèze au temps de la Révolution; il fut le père du général baron Paulin. Marbot fut un de ses élèves à cette époque). — G. BUFFY. Le général Moulin (notes biographiques sur ce général, qui était un des cinq directeurs lors du coup d'État du 18 brumaire). — Sixième circulaire du ministre de l'Instruction publique sur l'Histoire économique de la Révolution. = 14 mai. A. AULARD. Taine, historien de la Révolution française; III : l'Assemblée constituante. — G. BUFFY. Le général Moulin; notes biographiques; fin (après le rôle très honorable qu'il tint en brumaire, Moulin consentit à entrer au service du Premier Consul et de l'Empereur; il sollicita l'honneur d'être admis au Sénat. Il mourut à Pierrefitte, le 12 mars 1810). — Notes oratoires de Robespierre, avec facsimilé hors texte. = 14 juin. LÉON CAHEN. La Société des Amis des Noirs et Condorcet (publie plusieurs documents, entre autres le texte des statuts de la Société). — Étienne DEJEAN. Une statistique de la Seine-Inférieure au début du siècle dernier sous l'administration de Beugnot (cette statistique, à laquelle il fut travaillé pendant trois ans, est demeurée inachevée et inédite. On a dit qu'il en reste si peu que rien; l'erreur est forte, car les archives de la Seine-Inférieure conservent de volumineux dossiers d'enquête et deux rédactions de la statistique). — G. HERMANN. Note sur deux condamnés de prairial : Peyssard et Brutus Magnier. — H. HAUSER. Un refus de serment au roi, Châtillon-sur-Seine, 14 juillet 1791. — Notes de lectures (1° persistance du culte à Voutenay, Yonne, pendant toute la Révolution; 2° la descendance de Danton; 3° Napoléon et le capitaine Pourée). = 14 juillet. H. LABROUE. Le *Memorandum* inédit du conventionnel Pinet (c'est l'apologie qu'en 1824 Pinet a écrite de sa conduite comme membre de la Convention nationale, en réponse aux « accusations injustes, infâmes et calomnieuses » émises contre lui dans *Victoires et conquêtes*). — Marcellin PELLET. Le général Humbert, 1767-1823. — Étienne DEJEAN. Une statistique de la Seine-Inférieure sous l'administration de Beugnot; suite : les Résultats de la statistique. — J. TALAYRACH D'ECKARDT. Notice historique sur la collection Ustéri-Oëlsner. — J. TCHERNOF. La proscription française à Genève, d'après les registres inédits du Conseil d'État du canton de Genève, 1849-1858. — A. BLOSSIER. L'approvisionnement de Paris et la municipalité de Honfleur, 1789-1790.

4. — **Bulletin critique.** 1906, 15 mai. — A. Hettner. Das europäische Russland (étude rapide et peu originale dont le but est de déga-

ger le caractère ou le tempérament des Russes à la lumière des conditions géographiques). = 25 mai. *Léon Lallemant*. Histoire de la Charité; t. III : le Moyen âge (abonde en détails curieux et précis). — *H. Winckler*. Die Gesetze Hammurabis in Umschrift u. Uebersetzung (bon; l'auteur ajoute en appendice des fragments de lois dont les originaux sont au Brit. Mus. et qui sont peut-être antérieurs au code même d'Hammourabi). — *Ursmer Berlière*. Analecta Vaticano-Belgica; I : Suppliques de Clément VI, 1342-1352 (important). = 5 juin. *P. J. Healy*. The Valerian persecution (résumé bref et substantiel des résultats acquis). — *G. Colin*. Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C. (important). — *Abbé Le Sueur*. Le clergé picard et la Révolution (utile recueil de faits présentés d'ailleurs sans ordre, sans style, sans esprit critique). = 15 juin. *Albert Dieterich*. Mutter Erde (remarquable chapitre d'histoire religieuse). — *Maurice Croiset*. Aristophane et les partis à Athènes (excellent). — *V. Glachant*. Benjamin Constant sous l'œil du guet (excellent; Mare Des Granges rectifie la date de plusieurs lettres). — *J.-E. Gautier et G. Lampre*. Fouilles de Moussian (rapport sur les fouilles opérées dans les tells antiques de la plaine de Moussian, au pied du Pouchté-Kouh, à trois journées au nord-ouest de Suse). = 25 juin. *V. Scheil*. Textes élamites-sémitiques, 3<sup>e</sup> série, accompagnée de vingt-quatre planches hors texte. — *H. de Tourville*. Histoire de la formation particulariste. L'origine des grands peuples actuels (paradoxal et suggestif). — *Désiré Lacroix*. Guerre des Vendéens, 1792-1800 (compilation assez médiocre).

**5. — Polybiblion.** 1906, avril. — Comptes-rendus : *Sylvain Blot*. Napoléon III. Histoire de son règne (résumé exact, banal, incolore). — *L.-A. Gaffre et A. Desjardins*. Inquisition et Inquisitions (oppose à l'Inquisition romaine les inquisitions protestantes d'Allemagne, de France, de Genève. Le mal de l'un guérira-t-il le mal de l'autre?). — *Abbé Paul Calendini*. Le couvent des filles de N.-D. de La Flèche, 1622-1905. = Mai. *Louis ROBERT*. Hagiographie et biographie ecclésiastiques. = Comptes-rendus : *Ch. Bréard*. L'abbaye de N.-D. de Grestain, de l'ordre de Saint-Benoît, à l'ancien diocèse de Lisieux (bon). = Juin. *H. Gaidoz*. Récentes publications de philologie celtique. = Comptes-rendus : *Abbé J. Dasse*. Guillaume Tollet, évêque constitutionnel de la Nièvre (consciencieux). — *Jos. Wirth*. Mgr Colmar, évêque de Mayence, 1760-1818 (apologie touchante, mais sans critique). — *Louis Serbat*. Les assemblées du clergé de France, 1561-1615 (excellent). — *Abbé Le Sueur*. Le clergé picard pendant la Révolution (fait un peu vite, mais attrayant, impartial et assez exact).

**6. — Revue critique d'histoire et de littérature.** 1906, 7 mai. — *J. F. Blumhardt*. Catalogue of the library of the India office; vol. IV, part. 4 : Bengali, oriya and assamese books. — *K. Marti*. Die Religion des Alten Testaments (montre bien l'évolution de la science et du culte yahvéistes à ses différentes étapes). — *H. Dibelius*. Die Lade Jahves (bonne étude sur l'arche d'alliance; conclusions surtout négatives). —

W. *Erbt*. Die Hebræer (beaucoup d'érudition, d'hypothèses gratuites et de paradoxes). — W. H. *Stevenson*. Asser's life of King Alfred (excellente édition qui, pour la première fois, donne de la chronique d'Asser un texte non interpolé). — H. Ch. *Lea*. A history of the Inquisition of Spain; vol. I (excellent; longue analyse du livre par S. Reinach). — C. de *Freycinet*. La question d'Égypte (fort intéressant et aussi par endroits très discutable; l'auteur plaide un peu *pro domo*; il ne montre qu'une des faces de la question, sur laquelle il est insuffisamment informé). — A. *Lang*. The secret of the Totem (vives contradictions par S. Reinach). = 14 mai. W. *Judeich*. Topographie von Athen; t. III (très consciencieux). — H. M. *Chadwick*. Studies on anglo-saxon institutions (beaucoup d'érudition; conclusions surtout négatives). — Ph. *Lauer*. Annales de Flodoard (très bonne édition). — L.-G. *Pélissier*. Les correspondants du duc de Noailles, 1699-1724. — C. *Dabroux*. Le collège des Jésuites de Charleville, 1612-1762 (bon). — V. *Glachant*. Benjamin Constant sous l'œil du guet (beaucoup de documents dont quelques-uns fort précieux). — James *Guillaume*. L'Internationale; documents et souvenirs, 1864-1878 (livre très attachant, très touffu, inachevé). = 21 mai. O. *Schrader*. Sprachvergleichung und Urgeschichte; 3<sup>e</sup> édit. (utile). — G. *Grupp*. Kultur der alten Kelten und Germanen (insuffisant). — C. *Pierleoni*. Xenophontis Respublica Lacedæmoniorum (très bonne étude sur les manuscrits). — Aloys *Schulte*. Kaiser Maximilian I als Kandidat für den päpstlichen Stuhl 1511 (excellente étude critique sur les sources). — H. *Hauser*. Ouvriers du temps passé; 2<sup>e</sup> éd. (bon; mais au lieu d'une édition « remaniée », l'auteur nous doit une édition « refondue »). — H. *Thirion*. Madame de Prie, 1698-1727 (intéressant et en partie nouveau, moins cependant que l'auteur ne parait le croire). — P. *Eliade*. Histoire de l'esprit public en Roumanie au XIX<sup>e</sup> s. (trop long, mais intéressant et neuf). = 28 mai. Ant. *Rabbath*. Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient depuis le XVI<sup>e</sup> s. (recueil qui est appelé à rendre de grands services). — F. *Baumgarten*, F. *Poland* et R. *Wagner*. Die hellenische Kultur (excellent manuel). — F. *Stæhelin*. Der Eintritt der Germanen in die Geschichte (les Galates mentionnés dans l'inscription d'Olbia sont des Bastarnes). — C. de *Boor*. Excerpta de Insidiis (première édition complète). — G. *Imbert*. La vita fiorentina nel seicento, secondo memorie sincrone, 1644-1670 (excellent). — Baron de *Bildt*. Christine de Suède et le conclave de Clément X, 1669-1670 (très intéressant). — L. *Bullin-gaire*. Le club des Jacobins de Metz (bon, mais incomplet). — L. de *Lanzac de Laborie*. Paris sous Napoléon. Administration, grands travaux (excellent). — H. *Reincke*. Der alte Reichstag und der neue Bundesrat (contestable, et comment peut-on rapprocher deux institutions aussi dissemblables que l'ancien Reichstag et le Bundesrat actuel?). — F. *Rocquain*. Notes et fragments d'histoire (très intéressant). — P. *Dehérain*. Études sur l'Afrique (études très intéressantes sur Emin pacha, le commerce de Siout avec le Darfour, la colonie italienne d'Érythrée,

le Congo belge et les Boers). = 4 juin. *P.-C. Beccari*. Rerum æthiopicarum scriptores occidentales inediti; tomi III. — *E. S. Roberts* et *E. A. Gardner*. An introduction to greek epigraphy; part II : The inscriptions of Attica (excellent manuel). — *Th. Gomperz*. Les penseurs de la Grèce; histoire de la philosophie antique; t. II. — *A. Holländer*. Wilhelm von Oranien und die Stadt Strassburg in 1568-1569 (bon). — *A. Baudot*. Études historiques sur la pharmacie en Bourgogne avant 1803 (bon). — *A. Martinien*. Guerre de 1870-1871. État nominatif, par affaires et par corps, des officiers tués ou blessés dans la deuxième partie de la campagne, du 15 septembre 1870 au 12 février 1871. = 11 juin. *K. Lehmann*. Die Angriffe der drei Barkiden auf Italien (une étude sur le passage des Alpes par Annibal est fort contestable; deux autres sur la bataille du Métaure et sur la campagne de Magon dans l'Italie septentrionale sont moins hypothétiques). — *Eug. Bacha*. Le génie de Tacite; la création des Annales (l'auteur prétend que l'œuvre de Tacite est un pur roman, l'œuvre d'un « poète qui avait l'hystérie du mensonge »). — *L. Schmidt*. Geschichte der germanischen Stämme bis zum Ende der Völkerwanderung (ch. II, comprenant l'histoire des Ostrogoths; ch. IV, comprenant celle des Wisigoths. Important). — *H. Kretschmayr*. Geschichte von Venedig (excellent). — *W. Hunt*. The political history of England; vol. X : 1760-1801 (excellent). — *Général marquis Armand d'Hautpoul*. Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, publiés par le comte *Fleury*. — Mémoires du général marquis *Alphonse d'Hautpoul*, pair de France, 1789-1865, publiés par *Estienne Hennet de Goutel* (les mémoires des deux frères se complètent assez heureusement). — *Abbé Marin*. Algérie, Sahara, Soudan; vie, travaux, voyages de Mgr Hacquard, des Pères blancs, d'après sa correspondance (très intéressant). — *Moustapha Kamel Pacha*. Égyptiens et Anglais (recueil de discours prononcés par un ennemi déclaré de l'Angleterre et de son rôle en Égypte; intéressant d'ailleurs). = 18 juin. *Appiani* Historia romana ex recensione *L. Mendelssohni*; editio altera correctior, curante *P. Viereck* (bon). — *Weingartens*. Zeittafeln und Ueberblicke zur Kirchengeschichte; 6<sup>e</sup> éd., revue par *C.-Fr. Arnold* (très utile). — La chronique de *Dino Compagni*, trad. p. *M. Weiss* (cette traduction rendra des services). — *G. Mollat*. Lettres communes de Jean XXII, 1316-1344; 5<sup>e</sup> fasc. — *J. Grossmann*. Ist der Familienname unseres Kaiserhauses Zollern oder Hohenzollern? (Zollern est la forme la plus ancienne). — *Robert du Corail*. Amable Soubrany de Macholles, sa jeunesse, 1752-1789 (publie huit lettres intéressantes pour la biographie du futur conventionnel). — *Rod. Reuss*. Les églises protestantes d'Alsace pendant la Révolution, 1789-1792 (excellent). = 25 juin. *Th. Mommsen*. Gesammelte Schriften; t. II : Juristische Schriften. — *Colonel L. Margueron*. Campagne de Russie; 2<sup>e</sup> partie : Marche de la Grande Armée à travers l'Allemagne et sa réunion sur le Niémen, du 1<sup>er</sup> février au 24 juin 1812; t. IV. = 2 juill. *W. Altman*. Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit (bon, avec une illustration fort soignée).

— *A. Cappelli*. Cronologia e calendario perpetuo (bon manuel de chronologie postérieure à l'ère chrétienne). — *R. Chandon de Briailles* et *H. Bertal*. Les sources de l'histoire d'Épernay; 1<sup>re</sup> série : Archives municipales d'Épernay (bon). — *G. Mondaini*. Le origini degli Stati Uniti d'America (utile manuel; mais la bibliographie est tout à fait insuffisante). = 9 juill. *R. Kunze*. Die Germanen in der antiken Literatur (recueil de textes pour les classes). — Les études sur Rabelais depuis 1903 (longue et intéressante revue critique par Jacques Boulenger). — *Fr. Funck-Brentano*. Les lettres de cachet à Paris; étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille, 1659-1789 (excellent; chaque nom de cette liste est accompagné de notes biographiques). = 16 juill. *Ph. Champault*. Phéniciens et Grecs en Italie d'après l'Odyssée; étude géographique, historique et sociale, par une méthode nouvelle (la méthode n'est point nouvelle; l'idée fondamentale du livre, qui est d'identifier Schérie avec Ischia et l'île de Calypso avec Gibraltar, est plus ingénieuse que persuasive). — *Alf. Franklin*. Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIII<sup>e</sup> siècle (très intéressant). — *Paul Audebert*. L'officier de fortune sous l'ancienne monarchie (d'après la correspondance du chevalier de Fontette et du chevalier de Pujol). — *J. Meuret*. Le chapitre de Notre-Dame de Paris en 1790 (intéressant et solide). — *André Lebey*. Les trois coups d'État de Louis-Napoléon Bonaparte (en réalité, c'est une biographie de Napoléon III avant l'Empire que commence ici l'auteur, biographie intéressante, qui fait connaître quelques documents nouveaux, mais pas assez approfondie ni puisée aux vraies sources).

**7. — Revue des Études anciennes.** T. VIII, 1906, juill.-sept. — *É. Michon*. Bas-reliefs votifs d'Asie Mineure. — *G. Bloch*. Observations sur le procès des Scipions; III : l'Accusation contre Lucius; IV : la Jurisdiction, l'amende et l'infamie. — *R. Pichon*. L'origine du recueil des *Panegyrici latini* (rien n'autorise l'attribution des panégyriques II-IX au seul Eumène; tout au contraire nous invite à y voir les œuvres d'auteurs différents; ce groupe nous donne, non pas les œuvres d'un seul rhéteur, mais des échantillons de toute la rhétorique gallo-romaine). — *C. Jullian*. Notes gallo-romaines; XXXI : Survivances géographiques (traces laissées par le peuple ligure dans l'onomastique. « Il n'y aurait pas d'in vraisemblance à ce que, dix ou quinze siècles avant l'ère chrétienne, l'Occident et le centre de l'Europe aient formé, sous le nom de Ligures, un vaste empire, une double unité, linguistique et politique »). — *Id.* La chute du ciel sur les Gaulois. — *Id.* Chronique gallo-romaine.

**8. — Revue de l'histoire des religions.** T. LIII, n<sup>o</sup> 2, Mars-avril 1906. — *Ed. Montet*. Un rituel d'abjuration des Musulmans dans l'Église grecque (texte grec du XIII<sup>e</sup> s., avec une traduction en français et un commentaire). — *L. Massebieau* et *Émile Bréhier*. Chronologie de la vie et des œuvres de Philon; suite. — *G. Foucart*. Une tombe d'Amarna (d'après le 15<sup>e</sup> mémoire de l'*Arch. Survey of Egypt*). =

Comptes-rendus : *Rai Bahadur Lala Baij Nath*. Hinduism, ancient and modern, as taught in original sources and illustrated in practical life (intéressant, mais superficiel). — *R. L. Ottley*. The religion of Israel, a historical sketch (l'auteur se propose de concilier la foi dans la révélation avec les résultats de la critique moderne, et il procède d'une manière vraiment historique). — *Pierre Paris*. Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive (excellent). — *A. Lang*. The secret of the Totem (A. van Gennep n'accepte pas la théorie de Lang sur l'origine des systèmes totémiques). = Mai-juin. *L. MASSEBIEAU* et *É. BRÉHIER*. Essai sur la chronologie de la vie et des œuvres de Philon; fin. — *Eugène MONSEUR*. La proscription religieuse de l'usage récent (étudie et explique les coutumes suivantes : 1° enlever son chapeau; 2° le *saq* de deuil; 3° enlever ses chaussures; 4° l'abstention de chaises; 5° la malpropreté rituelle; 6° l'abstention de lit; 7° le moribond retiré de son lit; 8° le nouveau-né déposé sur le sol; 9° les pains sans levain). — *Jean CAPART*. Bulletin critique des religions de l'Égypte, 1905. = Comptes-rendus : *J. Ernst*. Papst Stephan I und der Ketzeraufstreit (étude remarquable sur l'Église au temps de saint Cyprien). — *L. de Kerval*. L'évolution et le développement du merveilleux dans les légendes de saint Antoine de Padoue (très intéressant). — *J. G. Frazer*. Lectures on the early history of the kingship (ouvrage d'un puissant intérêt).

**9. — Bulletin de littérature ecclésiastique.** 1906, avril. — *Louis SALTET*. Le schisme d'Antioche au IV<sup>e</sup> siècle (discute les deux thèses pour le doctorat ès lettres présentées à l'Université de Paris par *F. Cavallera*. Dans la première, l'auteur propose d'attribuer à *Eustathe* une homélie, retrouvée par lui : *In Lazarum, Mariam et Martham*; or, cette homélie ne peut avoir eu *Eustathe* pour auteur. C'est un des textes apocryphes qui ont été composés au V<sup>e</sup> siècle pour appuyer la théologie de Chalcédoine. La seconde thèse, sur le schisme d'Antioche au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle, est une excellente contribution à l'histoire ecclésiastique). — *Saint Jean Damascène*, source de *saint Thomas* (discussion d'une thèse sur ce sujet présentée par l'abbé *Duffo* pour le doctorat en théologie à Toulouse). = Juin. *P. BATIFFOL*. Évolutionisme et histoire (à propos d'un article du *P. Laberthonnière* sur le livre de *M. Rivière*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, février 1906. Il ne s'agit d'ailleurs ici que de l'histoire des dogmes; or, « une pareille histoire n'implique pas l'évolutionisme, que d'aucuns voudraient y impliquer »).

**10. — Mélanges d'archéologie et d'histoire.** (École française de Rome.) 1906, janvier-avril. — *Mgr J. WILPERT*. Le nimbe carré. A propos d'une momie peinte du musée égyptien au Vatican). — *A. DUFOURCQ*. Le passionnaire occidental au VII<sup>e</sup> s. (le passionnaire dont on faisait usage à Rome au VII<sup>e</sup> s. a été retrouvé; il se compose de deux volumes : le Cod. Augiensis XXXII de la bibliothèque de Carlsruhe et le Cod. Monacensis 3810. Publie le texte de ce dernier. Comparaison avec le Palatinus 846 et le Vindobonensis 357). — *L. HALPHEN*. Note sur les

consuls et les ducs de Rome. du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. — L. CELIER. Sur quelques opuscules du camerlingue François de Conzié. — P. BOURDREUX. Notes sur le texte de Xénophon. — G. BOURGIN. L'église de Saint-Louis des Français en 1810-1811. — P. BOURDON. Le concordat de François I<sup>er</sup> et l'indult de Charles-Quint; leur conflit en Artois, 1518-1531. — P. FEDELE. Ager Velisci? (on a beaucoup disserté sur l'emplacement de cet « ager » et sur le sens du mot « Velisci » dans une charte de 982; bien à tort, car le mot, en réalité, ne s'y trouve pas. Réimprime cet acte d'après une copie authentique du XI<sup>e</sup> s.).

**11. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.** 1906, mars-avril. — Jean ACHER. Notes sur le droit savant au moyen âge (I : Description du manuscrit H. H. 1, 11, 1227 de la bibl. de Parme. II : Traité des hommages de Jean de Blano; texte de ce traité, d'après le ms. de Parme. Il a été écrit au XIII<sup>e</sup> s., sans doute en France, mais certainement par des Français. Il offre cette particularité qu'il traite de l'hommage sans se préoccuper autrement du fief). — Félix AUBERT. Le parlement de Paris au XVI<sup>e</sup> s.; fin (le Parlement et la politique). — Paul COLLINET. Trois notes sur le Grand Coutumier de France (1<sup>o</sup> le nom de l'auteur du Grand Coutumier, Jacques d'Ableiges, était connu des compilateurs du XV<sup>e</sup> s.; 2<sup>o</sup> l'imitation du droit romano-canonique dans le livre III du Grand Coutumier; l'influence du Grand Coutumier sur les coutumes rédigées au XV<sup>e</sup> s.). = Comptes-rendus : L. WAhRMUND. Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes im Mittelalter; Heft 1 : Die *Summa libellorum* des Bernardus Dorna (Dorna fut ami et probablement collègue d'Azo à Bologne; il écrivit sa *Summa* de 1213 à 1217). — Compte-rendu des fascicules 13 à 29 des *Kirchenrechtliche Abhandlungen* publiées sous la direction de Stutz. — Albert WERMINGHOFF. Geschichte der Kirchenverfassung Deutschlands im Mittelalter (bonne étude sur les rapports de l'Église avec les pouvoirs séculiers de l'Allemagne). — Fr. SCHAUB. Der Kampf gegen den Zinswucher ungerichten Preis und unlautern Handel im Mittelalter, von Karl dem Grossen bis Papst Alexander III (étude très intéressante sur le juste prix et les mesures de protection destinées à le faire valoir, surtout à l'époque carolingienne, sur le commerce et l'intérêt de l'argent engagé dans les entreprises commerciales, surtout au XII<sup>e</sup> s.). = Mai-juin. C. TRAPENARD. Aliénations et usurpations de communaux dans le canton de Champs, Cantal, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. — F. BASSIEUX. Théorie des libertés gallicanes du Parlement de Paris au XVII<sup>e</sup> s. (copieuse analyse des *Remontrances*). — Armand d'HERBOMEZ. Les constitutions de Tournay sous Philippe de Valois; 1<sup>er</sup> art. — E. MEYNIAL. Le *Codi* et les fors de Béarn (rapproche la rédaction du Code provençal des « Lois de l'empereur » publiées par J. Brissaud et P. Rogé; constate que ces deux œuvres suivent à peu près le même plan; la plupart des passages des « Lois de l'empereur » sont semblables aux passages correspondant du *Codi*, parfois même en sont une traduction très exacte. D'autre part, ces deux textes ont une ressemblance évidente

quant au fond avec la Somme de Rogerius : tous trois ont mis à contribution les seuls quatre premiers livres du Code de Justinien). — Comptes-rendus : *Ed. de Hinojosa*. El régimen señorial y la question agraria en Cataluña durante la edad media (important; mais l'auteur a tort d'introduire la passion du libéralisme dans des études d'érudition. Publie beaucoup de textes intéressants). — *J. Mackinnon*. A history of modern liberty (intéressant). — *H. Brunner*. Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte; 2<sup>e</sup> éd. (remarquable). — *Gino Arias*. Il sistema della costituzione economica e sociale italiana nell' età dei comuni (bon. avec une importante bibliographie).

**12. — Revue générale du droit, en France et à l'étranger.** 1906, mars-avril. — Jean ACHER. Le droit civil et l'histoire du droit; suite en mai-juin (conflit entre la doctrine et la jurisprudence). — G. PLATON. Le droit public égyptien sous la domination grecque et sous la domination romaine (à propos des *Griech. Ostraka* publiés par U. Wilcken); suite en mai-juin. = Mai-juin. Raoul DE LA GRASSERIE. Analyse, synthèse et critique des divers régimes matrimoniaux en législation comparée; suite.

**13. — Revue celtique.** 1906, avril. — SEYMOUR DE RUCCI. La marine de Marseille en l'an 217 av. J.-C. (d'après un papyrus grec publié dans *Hermes*, 1906, p. 103, et contenant quatre colonnes de Sosylos, historien grec qui fut le professeur de grec d'Hannibal. Texte et traduction). — FR.-P. GAROFALO. Taurini et Taurisci (ces noms sont celtiques). — H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Les Taurini et les Taurisci (les Taurisci étaient gaulois et les Taurini ligures).

**14. — Revue des Études rabelaisiennes.** 4<sup>e</sup> année, 1906, fasc. 1. — Charles OULMONT. Gratian du Pont, sieur de Drusac, et les femmes. — D<sup>r</sup> DE SANTI. Rabelais et J.-C. Scaliger; 2<sup>e</sup> art. (hostilité de Scaliger à l'égard de Rabelais; ils étaient en désaccord sur la médecine et puis sur beaucoup d'autres choses encore). — Émile PICOT. Rabelais à Lyon en août 1540. = Fasc. 2. V.-L. BOURRILLY. Deux points obscurs dans la vie de Rabelais : Rabelais en août 1537; Rabelais et le sieur de La Fosse, 1540 (en 1540, Rabelais paraît avoir été mêlé aux négociations plus ou moins louches du sieur de La Fosse, Barnabé de Voré, en Allemagne, en particulier avec le landgrave de Hesse). — Charles OULMONT. Gratian du Pont, sieur de Drusac, et les femmes; suite et fin. — LOUIS DE GRANDMAISON. Un frère de Rabelais (Jamet Rabelais, mentionné dans un contrat du 20 juillet 1518). — Étienne CLOUZOT. Marrons (note sur les guides alpins qui, au XVI<sup>e</sup> s., conduisaient les voyageurs et portaient leurs bagages à travers les Alpes, par exemple sur le chemin de Lyon à Turin). — Abel LEFRANC. Jamet Brayer (ce nom du pilote principal qui dirigeait la flotte de Pantagruel appartient à une personne ayant réellement existé; c'était un marchand tourangeau; une de ses parentes, Marie Gaudete, épousa Jamet, le frère de Rabelais).

**15. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée.**

1906, avril. — La campagne de 1794 à l'armée du Nord; fin (capitulation de Landrecies). — La campagne de 1797 sur le Rhin (chap. v : les Forces en présence; chap. vi : les Opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse; victoire de Hoche à Neuwied). — La guerre de 1870-1871. L'armée de Châlons; 3<sup>e</sup> partie : Nouart-Beaumont; chap. vii : Bataille de Beaumont; suite en mai. = Mai. Les opérations militaires sur la Sambre en 1794; chap. i et ii. — La campagne de 1797 sur le Rhin (chap. vii : les Opérations de l'armée de Rhin-et-Moselle). = Juin. Les opérations militaires sur la Sambre en 1794; chap. iii-v. — La campagne de 1800 en Allemagne; chap. viii-x (opérations de l'aile droite française du 5 au 10 floréal et passage du Rhin par cette aile; opérations de l'aile gauche, du centre et de la réserve, le 11 floréal). — La guerre de 1870-1871. L'armée de Châlons; 3<sup>e</sup> partie : Nouart-Beaumont (les Français sont définitivement repoussés au delà de la Meuse, abandonnant le faubourg de Mouzon sur la rive droite).

**16. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus.** 1905, 5 avril. — JON SVENSSON. Les sagas islandaises. — Adhémar d'ALÈS. Une soutenance en Sorbonne (thèse de Ferdinand Cavallera sur une homélie de saint Eustathe d'Antioche découverte par lui et publiée pour la première fois, et sur le schisme d'Antioche). — J.-A. REIMSBACH. Un miracle de saint Janvier (l'auteur *a vu* le miracle s'accomplir le 26 sept. 1905, et c'est bien un miracle, puisqu'aucune explication scientifique du phénomène ne peut être donnée). = 20 avril. Jean NOURY. Versailles, 1870-1880. Souvenirs et récits; suite (quelques anecdotes sur Thiers, sur la tentative de restauration de 1873, sur le prince Pierre Bonaparte). = 5 mai. Louis CHAINE. L'évolution de l'art marial pendant les xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> s.; suite le 20 mai et le 5 juin. — Adhémar d'ALÈS. Le souvenir de saint Hippolyte (étude sur la personne et l'œuvre d'Hippolyte d'après la tradition littéraire, la tradition hagiographique et les *Philosophumena*). — Henri CHÉROT. Le fondateur des Pères du Saint-Esprit : Claude-François Poullart des Places, 1679-1703. = 20 mai. Alexandre BROU. Histoire du Japon (à propos des ouvrages récents de Nagoaka et de Steichen). = 5 juin. Eugène GRISSELLE. Deux lettres autographes de la V. Mère Marie de l'Incarnation et de la Mère Marie de Saint-Joseph, ursulines de Québec, 1641 (montre combien l'édition de la première de ces lettres, donnée en 1681, diffère de l'original).

**17. — La Revue de Paris.** 1906, 1<sup>er</sup> mars. — André MATER. L'Église, les laïques et la paroisse; fin le 15 mars (résumé du droit canonique en ces matières). — Eug. WELVERT. La fin de Merlin de Thionville (il essaya d'organiser dans l'Aisne la résistance contre l'invasion en 1814, réussit à échapper à la proscription qui frappa les régicides en 1816, se retira à Paris en 1824 et mourut à Marly-le-Roi en 1833). = 15 mars. G. FERRERO. Antoine et Cléopâtre (la bataille d'Actium n'a pas été une action sérieuse; Cléopâtre avait su décider Antoine à laisser l'Occident et la Grèce à Octave, espérant qu'on la

laisserait tranquille en Égypte avec Antoine pour époux. C'est l'intrigue qui fut victorieuse, non les armes). = 1<sup>er</sup> avril. Louis MATRUCHOT. Les fouilles d'Alésia (ce que fut Alise, ce qu'elle est devenue, ce que des fouilles bien dirigées nous promettent). = 15 avril. Romain ROLLAND. Michel-Angé. = 1<sup>er</sup> mai. Comte DE CIRCOURT. Souvenirs du parlement de Francfort (détails intéressants sur certains personnages qui y jouèrent un rôle). = 15 mai. Gustave REYNIER. Les origines de la légende de don Juan. — Edmond ALBE. La fin d'Hugues Gérard (maintient, contre Langlois, que Gérard s'était rendu coupable d'un crime, qu'il n'y a pas la moindre preuve que le pape ou son entourage ait inventé les faits justement reprochés à l'évêque de Cahors). = 1<sup>er</sup> juin. G. FERRERO. Néron (Néron était un demi-fou et un véritable criminel; encore ne tient-on pas assez compte de l'âge auquel il fut élu, du milieu où il a régné; il ne méritait pas de passer dans l'histoire comme l'Antéchrist). — Jean GROS. La « Petite Église » de Toulouse (d'après une liasse de lettres et papiers saisis par la police en 1811; le véritable chef de la « Petite Église » du Midi pendant vingt ans fut l'abbé Lucrès, qui mourut le 6 janvier 1823, âgé de quatre-vingt-huit ans). = 1<sup>er</sup> juillet. Comte DE NEIPPERG. Aperçu militaire sur la bataille de Marengo (Neipperg était alors major dans l'armée sous les ordres de Mélas; sa relation contient certains détails qui contredisent les récits les plus autorisés de la bataille. Important). — U.-V. CHATELAIN. Les fêtes de Vaux (d'après une relation contemporaine qui était restée inconnue). = 15 juillet. Emile DARD. Hérault de Sécheltes avant la Révolution (sa visite à Buffon en 1785; ses rapports avec Antoine de Lassalle; ses rapports avec la municipalité d'Épône en 1789; son émigration et son retour à Paris à la fin de 1790).

**18. — Société nationale des Antiquaires de France.** Séance du 30 mai 1906. — M. le baron DE BAYE entretient la Société des couronnes de mariage usitées en Transcaucasie et rappelle les couronnes des princes byzantins. — M. A. BLANCHET fait une communication sur l'utilité des trésors monétaires au point de vue du classement chronologique des vases et des bijoux de l'époque romaine en Gaule. — M. PALLU DE LESSERT termine la lecture du mémoire de M. le Dr Brulard sur les fouilles exécutées au Magny-Lambert. = 13 juin. M. ARNAULDET fait une nouvelle communication sur les tapisseries du château de Blois qui proviennent de Naples et de Milan. — M. DE MÉLY présente une balance romaine trouvée en 1866 à Lisieux. — M. SELLIER informe la Société de la découverte d'une stèle romaine à trois personnages à la base du mur d'enceinte de la cité, sur le chantier du Métropolitain. = 20 juin. M. SELLIER signale de nouvelles découvertes de pierres sculptées dans le soubassement du mur antique du chantier du quai aux Fleurs. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE communique le texte des inscriptions funéraires trouvées au même endroit et explique le sens de plusieurs bas-reliefs professionnels représentant des pêcheurs, des marchands et un chariot à quatre roues chargé d'un coffret où un person-

nage verse le contenu d'une corbeille. — M. BORDEAUX signale un menhir entre Fosses et Survilliers (Seine-et-Oise) et en demande le classement. = 27 juin. M. HÉRON DE VILLESFOSSE signale l'importance de l'inscription romaine trouvée avant-hier dans le chantier du quai aux Fleurs. Elle fait connaître le nom d'un exarchus, grade militaire du IV<sup>e</sup> siècle, ce qui fixe la date de la construction de la muraille. — M. le comte DE NETTANCOUR signale les monuments romains et seljoucides qui se trouvent sur le trajet du chemin de fer de Bagdad et présente les photographies d'inscriptions hittites trouvées dans les environs d'Angora. = 4 juillet. M. VERNET présente des agrandissements des photographies de stèles et de débris antiques découverts dans les fouilles de la cité. — M. le D<sup>r</sup> CAPITAN offre à la Société un compte-rendu de l'exploration souterraine qui a abouti à l'identification des restes de l'amiral Paul Jones.

**19. — Annales de Bretagne.** Tome XXI, n<sup>o</sup> 4 (novembre 1905). — Henri SÉE. Les classes rurales en Bretagne, du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution (I. La condition personnelle des paysans. II. L'organisation de la propriété foncière). — L. DUBREUIL. Le district de Redon, du 1<sup>er</sup> juillet 1790 au 8 ventôse an IV; suite : ch. IV : la Chouannerie. = N<sup>o</sup> 2 (janvier 1906). J. LETACONNOUX. Le régime de la corvée en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. — E. TANGUY. L'émigration dans l'Ille-et-Vilaine et la vente des biens nationaux de deuxième origine (simple résumé). — F. LE LAY. La fête du 14 juillet 1790 à Pontivy. — Henri SÉE. Les classes rurales en Bretagne, du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution (II. L'administration seigneuriale. III. Le régime seigneurial). — Léon DUBREUIL. Le district de Redon, du 1<sup>er</sup> juillet 1790 au 18 ventôse an IV; ch. VII : le Gouvernement révolutionnaire. = N<sup>o</sup> 3 (avril 1906). Abbé CAMPION. S. Servatius, évêque de Tongres, patron de Saint-Servan; 2<sup>e</sup> article (il est probable qu'avant le VII<sup>e</sup> siècle le cimetière d'Alet a porté le nom de Servatius et que la colonie bretonne venue plus tard a traduit ce nom par Serwan). — Paul DELARUE. Cahier de la ville d'Antrain, 5 avril 1789 (texte de ce document). — Henri SÉE. Les classes rurales en Bretagne, du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution (ch. II. Les rentes seigneuriales. Ch. III. Les redevances personnelles. Ch. IV. Les corvées, les droits de gîte et de guet. Ch. V. Les droits de mutation; rachat, lods et ventes. Ch. VI. La justice seigneuriale). = A part : Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé; suite.

**20. — Annales du Midi.** 1906, avril. — J. CALMETTE. La famille de saint Guilhelm (petit-fils de Charles Martel par sa mère Alda, Guilhelm, le fondateur de Gellone, eut dix enfants de deux mariages; une de ses filles, Rolinde, épousa le célèbre Wala; un de ses fils, Bernard de Septimanie, eut pour femme Dhuoda, dont le *Manuel* est une des sources les plus sûres pour cette étude généalogique. Un cousin germain de Bernard, Eudes, comte d'Orléans, était sans doute frère de Guillaume de Blois, qui eut pour fils Eudes de Troyes et Robert le Fort, « en sorte que l'origine de la dynastie capétienne elle-même se

confondrait avec celle du cousin germain de Bernard de Septimanie ». Quant à ce dernier, il a été « pris, condamné et exécuté entre le 5 avril et le 19 mai 844 ». — Id. Gancelme, marquis de Gothie sous Louis le Pieux (Gancelme était fils de saint Guilhem et frère de Bernard de Septimanie; il fut marquis de Gothie en 829-830, après son frère Bernard qui venait d'être appelé à la cour pour y exercer les fonctions de chambrier; il mourut en 934). — V. DE BARTHOLOMÆIS. La tenson de Taurel et de Falconet (cette tenson se rapporte à une guerre de Crémone qui ne peut se placer qu'entre le 17 octobre 1213 et le 15 novembre 1214. Essai d'éclaircir les allusions historiques contenues dans cette obscure poésie). — A. VIDAL. Les comptes consulaires de Montagnac, Hérault; fin. = Compte-rendu : *Dr. Francus*. Notes et documents historiques sur les huguenots du Vivarais; tomes II-IV (beaucoup de documents présentés avec peu de critique). = Juillet. A. DAUZAT. Claude Barbarat. Un paysan d'Auvergne pendant la Révolution (d'après des papiers de famille inédits). — John GERIG. Lettre de Guillaume Catel à Peirese (répond à des questions sur certains points d'histoire; en post-scriptum, Catel annonce que, « sur son rapport », a été condamné par les deux chambres du parlement de Toulouse et brûlé un « insigne athée, philosophe et médecin, fils de Naples;... son nom estoet Pompée Lucilio ». Il s'agit de Vanini, que Catel, alors conseiller au parlement, poursuivit avec une grande âpreté). = Comptes-rendus : A. Richard. Histoire des comtes de Poitou, 778-1204 (article à consulter de P. Boissonnade). — J. Fourgous. L'arbitrage dans le droit français aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (bon). — Ch. Samaran et G. Mollat. La fiscalité pontificale en France au XIV<sup>e</sup> siècle; période d'Avignon et du grand schisme d'Occident (très intéressant et bien fait). — Abbé C. Nicolas. Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles; tome II. — J. Sahuc. Saint-Pons-de-Thomières (énumère les consciencieux travaux consacrés à Saint-Pons par M. Sahuc).

**21. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.** 1905, juin. — Dr Roux. Les origines de la ville de Riom (peu de chose). = Juillet-août. Émile GILBERT. Le fen grégeois; essai historique sur sa composition. = Novembre. Joseph BONNETON. Le connétable de Bourbon, duc de Bourbonnais et d'Auvergne (simple résumé, sans valeur documentaire). = 1906. Janvier-février. Marcellin BOUDET. Saint Robert de Turlande, fondateur de La Chaise-Dieu; ses origines et sa famille, d'après les cartulaires (saint Robert n'appartient pas, comme on l'a dit, à la famille des comtes d'Aurillac, mais tout simplement à celle des Turlande); suite en mars-avril.

**22. — Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest.** 2<sup>e</sup> série, tome X, 1906, 3<sup>e</sup> trimestre. — Rôle des dépenses nécessitées par les réparations faites aux châteaux de Poitiers, de Lusignan et de Niort sous la direction de Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou, 26 septembre 1475. = 4<sup>e</sup> trimestre. Gabriel MARTIN. L'abbaye d'Airvault et la Commission des réguliers (publie une pétition des

habitants d'Airvault demandant, en 1768, le maintien de cette abbaye, que la Commission menaçait de supprimer. Dix-huit maisons seulement sur quarante-sept dépendant de l'abbaye furent maintenues).

**23. — Mémoires de la Société éduenne.** Nouv. sér., t. XXXIII (Autun, Dejussieu). — II. DE CHAIGNON. Recherches sur les gisements ou carrières d'où ont été extraits les matériaux constituant le petit appareil de revêtement dans les constructions romaines d'Autun. — Eugène FYOT. La châteltenie de Glenne; suite et fin. — J.-G. BULLIOT. La Tour du Bost (le château et les seigneurs de la Tour du Bost); fin. — A. DE CHARMASSE. Jacques-Gabriel Bulliot (fin de cette biographie si intéressante pour l'histoire de l'archéologie française). — Paul MONTARLOT. Les députés de Saône-et-Loire aux assemblées de la Révolution, 1789-1799; 3<sup>e</sup> partie : Convention nationale (Gelin, Masuyer, Carra). — A. DE CHARMASSE. Note sur l'inventaire des livres liturgiques donnés à l'église collégiale de Notre-Dame d'Autun par Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne. — Joseph DÉCHELETTE. La nécropole gauloise de Diou.

**24. — Revue d'Alsace.** 1906, mars-avril. — Mgr CHÈVRE. Deux prévôts de Saint-Martin de Colmar, évêques suffragants de Bâle (biographie de Jean-Chr. Haus, évêque de Domitopolis, 1705-1725, et de Jean-Baptiste Haus, évêque de Messala, 1729-1745). — A.-M.-P. INGOLD. Le mariage de Louis XV à Strasbourg (d'après des notes prises par Riccius, alors attaché au secrétariat de l'évêché de Strasbourg); fin en mai-juin. — Dr L. EHRHARD. Correspondance entre le duc d'Aiguillon et le prince-coadjuteur Louis de Rohan; suite (juin et juillet 1772). — Jules SCHWARTZ. Correspondance de Malouet avec Mounier, de Strasbourg (du 19 septembre 1820 au 14 mars 1821); suite en mai-juin (du 24 mars au 27 avril 1821). = Mai-juin. Ch. HOFFMANN. Les élections aux États généraux. Colmar-Bellort; suite : chap. VI : Assemblées secondaires de Colmar-Sélestadt et de Belfort-Huningue; rédaction des cahiers et élections). — A. D'OCHSENFELD. Benjamin Constant en Alsace (à propos du livre de Victor Glachant : *Benjamin Constant sous l'œil du guet*. Quelques corrections apportées à cet ouvrage). — Souvenirs de 1816. Journal d'un habitant de Cernay : M. de Latouche; suite.

**25. — Revue de l'Agenais.** 1906, janvier-février. — Ph. LAUZUN. Le château de Prades; partie archéologique. — C. CHAUX. Une branche des Xaintrailles; suite (le chevalier de Xaintrailles, qui fut un serviteur dévoué de la famille des Condé; mort en 1713. Avait-il le droit de porter le nom de Xaintrailles? Oui). — J. BEAUNE. Deux sénéchaux d'Agenais; suite (le sénéchal François Poton de Raffin d'après les archives de Raffin; il mourut en 1571). = Mars-avril. Comte DE DIENNE et J. DUBOIS. Rôle d'une compagnie d'hommes d'armes et d'archers en Agenais, 1580. — Ph. LAUZUN. Florian et ses bandes de partisans en 1814 et 1815 (histoire d'un chef de partisans qui essaya de lutter contre l'invasion anglaise en 1814). — J. DUBOIS. Le château de Prades (histoire d'un petit fief qui se consti-

tua dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle). — Lettres de Bory Saint-Vincent; suite. = Bibliographie : *Broussard*. Les anciennes justices d'Agen. Le tribunal d'appel et la cour d'Agen (personnel, an VIII-1905). — P. Meller. Armorial du Bordelais : sénéchaussées de Bordeaux, Bazas et Libourne. = Juin-juillet. J.-G.-J. BROCONNAT. La Roumie; étude archéologique et historique. — Comte de DIENNE et J. DUBOIS. Rôle d'une compagnie d'hommes d'armes et d'archers en Agenais, 1580. — Ph. LAUZUN. Florian et ses bandes de partisans en 1814 et 1815; suite.

**26. — Revue de Gascogne.** 1906, mars. — C. TAUZIN. Les débuts de la guerre de Cent ans en Gascogne, 1327-1340; suite (utile surtout pour la géographie féodale. Beaucoup de faits puisés aux sources les plus sûres). — P. DIEUZAIDE. Une dépendance de Roncevaux : la commanderie de Samatan; suite et fin (liste des commandeurs depuis 1257 jusqu'en 1726; l'église de Saint-Michel fut démolie en 1743). — A. DEGERT. L'ancien diocèse d'Aire; suite (après Bernard de Bats, on place à tort Guillaume de Corneillan; Bernard mourut le 14 janvier 1326; son successeur fut Annesanche de Toujouse, qui périt assassiné l'année suivante, 25 août 1327. Les assassins, excommuniés en déc. 1330, furent couverts par des lettres royales de grâce). = Avril. A. CLERGEAC. Les nominations épiscopales en Gascogne au xiii<sup>e</sup> et au xiv<sup>e</sup> siècle; fin. — Cyprien LAPLAGNE-BARRIS. Saint-Yors (notes sur la famille noble qui posséda cette maison forte; l'église, sous le vocable de Saint-Georges, est une annexe de la paroisse de Bazian). — A. DEGERT. L'ancien diocèse d'Aire; suite (biographie des évêques Garsie du Fau, 1327-1349, et Dauphin de Marquefave, 1349-1354). = Mai. E. DE LARY DE LATOUR. Comptes des funérailles d'un gentilhomme gascon au xvii<sup>e</sup> siècle (Charles de Lary, mort en 1621). — A. DEGERT. L'ancien diocèse d'Aire; suite (Bernard, 1354-1361; Jean de Montaut, 1361-1386; Robert Waldeby, obédience de Rome, 1386-1390; Maurice Usk, 1390-1393; Garsie-Arnaud de Navailles, obédience d'Avignon, 1385-1397; Bernard de Brun, 1397-1418; Arnaud-Guillaume de Lescun, obédience de Rome, 1392-1418). = Juin. J. DUFFOUR. Les pensions ecclésiastiques sous la Révolution dans le Gers. — V. Forx. L'Amérique découverte par les Basques (publie un « Mémoire touchant la découverte de l'île de Terre-Neuve, fourni par les négocians de Saint-Jean-de-Luz et de Siboure à M. de Plantilion, syndic général du pais de Labourt, en mars 1710 »; il y est question de la pêche à la baleine et à la morue qui conduisit très souvent, comme on sait, les Basques à Terre-Neuve; mais le Mémoire ne fournit pas une seule date). — A. DEGERT. L'ancien diocèse d'Aire; suite (Roger de Castelbon, 1418-1440; Pierre de Gachefret, 1440-1445; Louis d'Albret, 1445-1460). = Juillet-août. C. TAUZIN. Les débuts de la guerre de Cent ans en Gascogne, 1327-1340; fin (à consulter pour les faits de l'histoire locale). — A. CLERGEAC. Les abbayes de Gascogne, du xiii<sup>e</sup> siècle au Grand Schisme d'Occident; 1<sup>er</sup> art. — J. DUFFOUR. Les pensions ecclésiastiques

tiques sous la Révolution dans le Gers ; fin. — A. DEGERT. L'ancien diocèse d'Aire (suite des évêques : Tristan d'Aure, 1460-1475 ; Pierre de Foix, 1475-1484 ; Mathieu de Nargassie, 1484-1485 ; Bernard d'Abbadie, 1486-1512, nommé par le Saint-Siège, tandis que Pierre de Foix, élu par le chapitre, reprenait son siège, 1485-1488 ; Antoine du Monastey ou d'Alpinae, 1512-1516, élu par le chapitre ; Arnaud-Guillaume d'Aydie, premier évêque nommé sous le régime du Concordat). = Bibliographie : P. Meller. Armorial du Bordelais (des erreurs, et, comme l'auteur n'indique pas ses sources avec précision, il ne fournit pas le moyen de les corriger. Cet ouvrage ne pourra donc être consulté qu'avec les plus grandes précautions). — Eug. de Uriarte. Catalogo razonado de obras anonimas y seudonimas de autores de la Compania de Jesus pertenecientes a la antigua asistencia española, 1540-1773 ; t. II. — Fr. Aznar y Navarra. Forum Turonii (bonne édition du *Fuero de Teruel*, si important pour l'histoire politique et sociale de l'Aragon, 1176).

**27. — Revue de Saintonge et d'Aunis.** Tome XXV, 2<sup>e</sup> livraison, 1<sup>er</sup> mars 1906. — Aventure d'un émigré sauvé par l'intrépide intervention de ses amis. — Relation du passage de Napoléon I<sup>er</sup> à Saintes (lettre adressée par B. de Laval, ingénieur de la marine, au sénateur Lemercier, de Saintes, 9 août 1808). — E. GUÉRIN. Quatre mariages saintais dotés par l'État en 1810 (notes relatives à quatre des six mille mariages qui devaient accompagner celui de l'Empereur ; ces mariages unirent d'anciens militaires à des filles de leur pays, qui recevaient en outre une petite dot). — Abbé LEMONNIER. Le clergé de la Charente-Inférieure pendant la Révolution ; suite. — Ch. DANGIBEAUD. Saintes ancienne ; suite. = 1<sup>er</sup> mai. P. LEMONNIER. La propriété foncière du clergé et la vente des biens ecclésiastiques dans la Charente-Inférieure. Arrondissements de Saintes et de Marennes (en 1789, la propriété foncière du clergé était de 1,36 % dans l'arrondissement de Saintes et de 1,68 % dans celui de Marennes ; celle du clergé régulier d'ailleurs plus considérable que celle des séculiers. Les gros acquéreurs furent : à La Rochelle, les négociants ; à Rochefort, les fournisseurs de la marine ; à Saintes, les hommes politiques et les fonctionnaires des administrations départementales ; à Marennes, des propriétaires. La masse des acquéreurs se composa de bourgeois et de petits propriétaires). = 1<sup>er</sup> juillet. E. MAUFRAS. Passage de Napoléon I<sup>er</sup> à Pons ; extrait des registres des délibérations municipales. — Ch. DANGIBEAUD. Saintes ancienne ; fin.

**28. — Revue des Pyrénées.** — Cette revue trimestrielle, qui est publiée maintenant sous les auspices du Conseil de l'Université de Toulouse, réserve une place notable à la littérature et à la civilisation de la France méridionale et de l'Espagne, mais elle s'est donné et se propose de garder un caractère très général. Elle s'adresse au grand public, auquel elle prétend plaire, en l'instruisant. = Tome XXIII, 1<sup>er</sup> trimestre 1906. Ch. PETIT-DUTAILLIS. Les rapports de l'Église et

de l'État en France à la fin du moyen âge (le Grand Schisme et la Pragmatique sanction). — Joseph CALMETTE. Un incident franco-espagnol en 1484 (raconte les conséquences d'un acte de piraterie, d'après le récit des faits donné dans les lettres de marque qui furent délivrées à la victime). = 2<sup>e</sup> trimestre. J. GROS. Les Juifs de Toulouse pendant la Révolution et l'Empire. — E. LAMOUELE. Un épisode des menées royalistes en l'an IV dans le canton de Cintegabelle, Haute-Garonne (reprend et précise, à l'aide de documents nouveaux, l'épisode de l'agent royaliste Goty-Roquebrune). — J. CALMETTE. Un syndicat des scribes de la chancellerie aragonaise sous Ferdinand le Catholique (publie un texte de 1491, tiré du registre 3819 de la *Cancellaria* aux archives royales de Barcelone).

29. — **Revue historique et archéologique du Maine.** T. LIX, 2<sup>e</sup> livr. — Abbé J. VAVASSEUR. Champaisant religieux et féodal; fin dans la 3<sup>e</sup> livr. — Dr Paul DELAUNAY. Patrice Vauguion et ses Mémoires (fin du texte de ces Mémoires, 1708-1743. En fait, ces Mémoires sont de simples notes, et ces notes n'intéressent guère que l'histoire médicale du Mans). — Robert LATOUCHE. Documents inédits sur la Mayenne; suite (deux textes de 1270 et de 1395). = 3<sup>e</sup> livr. Dom P. RENAUDIN. Le traité de l'indult du parlement de Paris, de Claude Regnaudin, procureur général au Grand Conseil, 1632-1675, et la nomination aux bénéfices ecclésiastiques. — Baron de LA BOULLERIE. Un ami de Henri IV : Guillaume Fouquet, marquis de La Varenne; fin (cette étude vient de paraître à part à la librairie Fleury et Danguin, à Mamers).

30. — **Travaux de l'Académie nationale de Reims.** Vol. CXVII. Années 1904-1905, tome I (Reims, Michaud, 1906). — Abbé HAUDEGGER. Rapport annuel du Bureau d'ethnographie américaine par J. W. POWEL (simple annonce). — Dr DE BOVIS. Caractères de Scythes et caractères de Slaves (ces caractères sont tellement ressemblants qu'on ne peut s'empêcher de conclure à l'identité des deux races). — Ib. Ovide en exil. La frontière scythique de l'empire au temps d'Ovide. — A. DUVAL. L'affaire des Cours-Brûlées, an IV de la République (récit d'une affaire célèbre, d'après les pièces du procès qui conduisit à l'échafaud cinq des coupables). — H. JADART. La maison des musiciens et l'Académie de Reims au mois d'avril 1905. = Tome II. Ce volume est tout entier consacré à un travail de M. Paul HILDENFINGER sur la léproserie de Reims, du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle (ouvrage composé à l'aide de nombreuses pièces d'archives; documents inédits publiés en appendice).

31. — **Analecta Bollandiana.** 1906, nos 1 et 2. — P. PEETERS. La légende de Sainnaia (petit sanctuaire situé près de Damas). — A. DELEHAYE. Sanctus Silvanus (relève les personnages de ce nom célèbres dans les fastes ecclésiastiques). — A. PONCELET. Le testament de S. Willibrord (transcription de ce document d'après le *Liber aureus Epternacensis*, conservé à la bibliothèque de Gotha, et intéressants

commentaires. L'éditeur ne se prononce pas sur l'authenticité du texte). — Comptes-rendus : *Rampolla del Tindaro*. Santa Melania giuniore, senatrice Romana, documenti contemporanei e note (monographie riche et complète). — *J. B. Bury*. The life of S. Patrick and his place in history (ne laisse rien à désirer au double point de vue de la documentation et de la critique). — *Healy*. The Life and Writings of St. Patrice, with appendice (œuvre d'édification plutôt que de science). — *Mortier*. Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs ; tome II (va de 1263 à 1323 ; étude minutieuse où la critique est parfois en défaut). — *G. Perouse*. Le cardinal Louis Aleman, président du concile de Bâle, et la fin du Grand Schisme (étude très fouillée, érudition sévère). — *G. Ficker*. Das ausgehende Mittelalter und sein Verhältniss zur Reformation (violent et injuste).

**32. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.** 1906, n° 1. — *L. VAN DER ESSEN*. Études d'hagiographie médiévale (recherches critiques sur les biographies de saints mérovingiens de la Belgique : saint Bertuin de Malonne ; saint Mommelin, évêque de Noyon-Tournai ; saint Monon de Nassogne). — *G.-C.-A. JUTEN*. L'ordre de Saint-Guillaume aux Pays-Bas (notice sur cet ordre peu connu). — *L. WILLAERT*. Le testament de dame Marie Lowell (fondatrice du couvent des Thérésiennes anglaises d'Anvers). — *G. GOOSSENS*. Mémoire concernant le protestantisme dans le duché de Limbourg au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle (mémoire adressé au nonce de Bruxelles par les États de Limbourg pour qu'il fit des démarches auprès du gouvernement en vue de l'extirpation de l'hérésie). — *Ch. TERLINDEN*. Mémoire présenté à S. M. le roi des Pays-Bas par le ministre de la Justice, le 18 décembre 1816, à l'effet de justifier sa proposition relativement aux charges portées contre l'évêque de Gand (procès du prince Maurice de Broglie). — *H. DUBRULLE*. Les bénéficiaires des diocèses d'Arras, Cambrai, Théroouanne et Tournai sous le pontificat d'Eugène IV (d'après les documents des archives de l'État à Rome).

**33. — Annales de la Société d'émulation de Bruges.** 1906, n° 2. — *H. NELIS*. Deux chartes de Charles le Bon pour l'abbaye de Saint-Bavon (elles sont datées de 1122 et concernent l'avouerie du monastère. Discussion sur l'authenticité de la signature). — *C. CALLEWAERT*. L'église Notre-Dame et la chapelle castrale des châtelains au Bourg de Bruges. — *H. KERVYN DE LETTENHOVE*. L'exposition des primitifs à Bruges en 1902 (histoire bien curieuse de l'organisation de cette exposition remarquable).

**34. — Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.** 1906, n° 1. — *A. DE BEHAULT DE DORNON*. La commune de Mons a-t-elle été acquise au prix du sang de ses bourgeois ? (travail sans valeur). — *F. DONNET*. Quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux-Nèthes (détails

sur le préfet d'Herbouville et M. A. Bourdon de Watry, ordonnateur de la marine).

**35. — Archives belges.** Nos 4-5-6. — Comptes-rendus : *D. U. Berlière*. *Analecta Vaticano-Belgica*. Suppliques de Clément VI, 1342-1352 (comme édition de documents, cet ouvrage est parfait). — *G. Espinas* et *H. Pirenne*. Recueils de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre (instrument de travail d'une valeur inappréciable pour tous ceux qui étudient les phénomènes économiques et sociaux). — *G. Doutrepont*. Inventaire de la « librairie » de Philippe le Bon (édition de l'inventaire de 1420 conservé à la Bibliothèque nationale de Paris; l'éditeur y a joint d'excellentes notes). — *L. La Haye*. Cartulaire de la commune de Dinant; t. VI (159 actes datés de 1666 à 1700, plusieurs de ces documents ont trait à la prise et à la reprise de Dinant par la France). — *J. Schmidlin*. *Geschichte der deutschen Nationalkirche in Rom S. Maria dell' Animo* (intéressants détails d'ordre religieux et social sur cette importante fondation germanique).

**36. — Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.** 1906, n° 1. — *J. LAENEN*. Biographie de G. E. van Even (archéologue et archiviste belge, 1821 + 1905). — *J. VAN DEN GHEYN*. Notice sur J.-Th. de Raad (héraldiste et sigillographe, 1855 + 1905). — *J.-B. STOCKMANS*. Le « Correctie Boek » de la ville de Lierre, 1401-1481 (relève les 580 condamnations prononcées pendant cette période par la loi de Lierre; à noter 6 pèlerinages à Chypre, 47 à Rome, 31 à Saint-Jacques de Compostelle, 27 à Rocamadour, etc.). — *J. VAN DEN GHEYN*. L'art et le livre (le livre a eu sur les œuvres artistiques une influence beaucoup plus étendue que celle qu'on lui attribue d'ordinaire).

**37. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique.** 1906, n° 1. — *L. VAN DER KINDERE*. Clusulas, Clusulas dans les diplômes carolingiens (se rallie à l'avis de Schäfer qui voit dans Clusulas le Mont-Cenis). — *L. VERRIEST*. Les devises des chartes-parties des greffes scabinaux de Tournai (conteste les renseignements fournis par A. Giry sur les caractères extérieurs des actes notariés de Tournai). — N° 2. *DE BROUWERS*. Le mobilier d'Éverard IV de La Mark, grand mayeur de Liège, 1492-1531 (inventaire intéressant pour l'histoire de la vie privée à la fin du moyen âge).

**38. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.** T. XXXV, 2<sup>e</sup> livr. — *E. POLAIN*. Le drapeau liégeois (établit qu'il n'y a pas eu, avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autre étendard liégeois que le gonfanon de Saint-Lambert). — *G. KURTH*. Les origines de la commune de Liège (le droit urbain et l'autonomie communale de Liège sont antérieurs à l'an 1208). — *L. RENARD*. *Henri Schuermans*. Notice biographique (magistrat, archéologue et épigraphiste distingué, + 1905).

**39. — Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique.** 1906, n° 1. — *E. DISCAILLES*. La question de la successibilité au trône de Belgique en

1834 (cette question fut agitée après la mort du premier fils né du mariage de Léopold I<sup>er</sup> avec Louise-Marie d'Orléans). = *Compte-rendu* : P. Hymans. Frère Orban (très remarquable biographie de l'homme d'État belge, 1812-1857). = N<sup>o</sup> 2. V. BRANTS. Les formes nouvelles du contrat de travail en Allemagne. = *Compte-rendu* : M. de Smet de Naeyer. Mémoires du patricien gantois Marc van Vaernewyck sur les troubles religieux en Flandre (récit important d'un témoin). = N<sup>o</sup> 3. L. VAN DER KINDERE. Liberté et propriété en Flandre du I<sup>er</sup> au XII<sup>e</sup> siècle (discute les théories de Waitz, Lamprecht, Pirenne, etc.). = N<sup>o</sup> 4. L. VAN DER KINDERE. La notion juridique de la commune. = *Comptes-rendus* : E. Hubert. Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht (1648-1713). — La question religieuse et les relations diplomatiques (beaucoup de choses neuves; travail fait d'après les documents des archives).

**40. — Bulletin du Cercle archéologique de Malines.** T. XV. — J. LAENEN. Les Lombards à Malines, 1295-1457 (ces usuriers, si malmenés au XIV<sup>e</sup> siècle, sont favorisés au XV<sup>e</sup>; ce revirement s'explique par les nécessités du commerce et les besoins constants d'argent des princes et des communes). — G. VAN DOORSLAER. Épisodes de la vie médicale d'antan (querelles entre médecins au XV<sup>e</sup> siècle, d'après les archives scabinales de Malines). — KEMPENEER. Les aliénations de Malines au XIV<sup>e</sup> siècle (étude sur la situation politique de la seigneurie, 1300-1357). — G. VAN CASTER. L'hôtel de ville de Malines; son histoire et sa restauration (étude archéologique très complète). — P. VERHEYDEN. Les relieurs et les libraires de Malines du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. — E. OUYERLEAUX. Le plan de Malines et de ses environs dressé par Jacques de Deventer.

**41. — Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.** T. XIV. — L. HALKIN. Correspondance de J.-F. Schannat avec G. de Crassier et dom E. Martène (72 lettres d'un grand intérêt pour l'histoire de l'érudition au XVIII<sup>e</sup> s.). — J. CEYSSENS. Étude historique sur l'origine des paroisses (expose les règles canoniques observées avant la Révolution en matière de division des anciens groupements paroissiaux. L'auteur remonte à la période carolingienne et poursuit ses recherches jusqu'aux temps modernes en s'occupant plus spécialement du comté de Dalhem). — G. KURTH. La paroisse Saint-Jean-Baptiste à Liège (depuis 1237, jusqu'à la fin de l'ancien régime, les paroissiens de cette église furent les électeurs de leur curé; G. K. explique les origines de cette particularité). — J. BRASSINNE. Les paroisses de l'ancien concile de Saint-Remacle à Liège (la ressemblance parfaite, souvent constatée, entre la paroisse primitive et la circonscription civile trouve son explication dans la survivance d'un ancien domaine). = T. XV. E. SCHOOLMEESTERS. Les Regestes de Robert de Thourotte, prince-évêque de Liège (1239-1246). — P. LOOMANS. Les prêtres insermentés

de Maestricht en 1797 (relevé complet). — G. MONCHAMP. Le problème des premiers évêques de l'église de Tongres.

**42. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.** 1905, n° 7. — V. FRIS. Analyse de chroniques bourguignonnes (les chroniques analysées sont : I : Joannis Germani, episcopi Catalaunensis, Liber de Virtutibus Philippi Burgundiae; II : Joannis Jouffroy oratio ad Pium papam II<sup>m</sup> de Philippo, duce Burgundiae; III : Die wonderlijke oorloghen van Keizer Maximilian [les Guerres merveilleuses de l'empereur Maximilien]. M. F. établit que Germain et Jouffroy, comme d'ailleurs la plupart des historiographes bourguignons, connaissent bien la cour et l'armée, mais ignorent complètement l'organisation des villes flamandes. Il estime que la valeur de la chronique flamande a été surfaite). — P. CLAEYS. Les associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix à Gand au XVIII<sup>e</sup> s. — V. FRIS. La charte de Grammont attribuée à l'année 1068 (étude critique).

**43. — Bulletin des Archives d'Anvers.** T. XXIII, 3<sup>e</sup> livr. — La Furie espagnole (nombreux documents des archives communales de l'an 1576, publiés sans méthode).

**44. — Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai.** 1905, n° 6. — J. FERRANT. Un diplôme du roi Philippe I<sup>er</sup> de France pour le chapitre d'Harlebeke (acte de 1063 retrouvé récemment et qui est déposé aux archives de la cure d'Harlebeke). = 1906, n° 1. Baron J. BÉTHUNE. Les anciennes façades de Courtrai (richement illustré). — Th. SEVENS. La révolution de 1830 à Courtrai [Kortrijk in de omwenteling von 1830] (détails intéressants pour l'histoire locale).

**45. — Leodium.** 1905, n° 11. — G. MONCHAMP. Le chanoine Daris (biographie et bibliographie de l'historien ecclésiastique liégeois, 1821-1905). = N° 12. E. SCHOOLMEESTERS. Les *Regesta* de Radulphe de Zaehringen (complète la publication du même auteur, datant de 1884). — J. CEYSSENS. Les noms de quelques chemins du pays de Dalhem (bonne étude toponymique). — E. SCHOOLMEESTERS. L'ordre des Trinitaires dans le diocèse de Liège (détails inédits et intéressants). = 1906, n° 1. Th. GOBERT. Le collège des Oratoriens de Visé (détails inédits sur cette célèbre maison d'éducation du XVIII<sup>e</sup> s.). — E. SCHOOLMEESTERS. A propos des Trinitaires (documents complémentaires relatifs aux religieux de la Merci dans les Pays-Bas). = N° 2. J. THISQUEN. La bourgeoisie de Limbourg (il existe des echevins dans la ville de Limbourg dès 1212. Énumération des droits compris dans la bourgeoisie). — L. HALKIN. Deux lettres inédites de Jean-Ignace Roderique à Mathias-Guillaume de Louvrex (détails curieux sur les ardentes polémiques que Roderique eut à soutenir contre Martène et contre Hartzheim. On y voit Louvrex donner son entier assentiment à la thèse combattue par le défenseur attitré des droits de Stavelot). = N° 3. J. CEYSSENS. Conflits de frontières et de juridictions au pays de Dalhem-Visé (détails intéressants pour l'histoire territoriale des pays d'outre-Meuse du xv<sup>e</sup>

au xvii<sup>e</sup> s.). — A. DE RIJCKEL. La commanderie de Haneffe (acte de 1369 relatif à ce domaine, qui, après avoir appartenu aux Templiers, passa aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem). = N<sup>o</sup> 5. G. MONCHAMP. Le culte de saint Georges à Gruitrode et à Maastricht (commentaires sur une dissertation de Papebroch). — J. CEYSSENS. Les usages et règlements à Visé en 1435 (détails sur les règlements communaux de cette petite ville liégeoise). — Baron J. DE CHESTRET DE HANEFFE. L'ancienne commanderie de Haneffe (notice sur les biens de cette commanderie de l'ordre du Temple, qui passèrent, en 1312, par la suppression des Templiers aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem). = N<sup>o</sup> 6. D. GUILLEAUME. La paroisse et le village de Sart-Sainte-Walburge (d'après les documents des archives). = N<sup>o</sup> 7. Dom U. BERLIÈRE. Le culte de Sainte-Julienne-de-Cornillon au xvii<sup>e</sup> siècle (ce culte provoqua au xvii<sup>e</sup> siècle de violentes controverses. Dom U. Berlière a retrouvé des pièces intéressantes sur ce point dans le fond de la nonciature de Cologne au Vatican).

**46. — Le Musée belge.** 1906, n<sup>o</sup> 1. — H. FRANCOU. Le Conseil et l'assemblée générale chez les Achéens (double conclusion : identité de composition de la synodos et de la synclétos; existence d'un Conseil, c'est-à-dire d'une assemblée représentative tout à fait distincte de la synodos, qui est une assemblée générale). — Th. LEFORT. Notes sur le culte d'Asklepios (nature de l'incubation dans ce culte). — N. HOHLWEIN. L'administration des villages égyptiens à l'époque gréco-romaine. — P. GRANDOR. Décrets de Ténos en l'honneur du médecin Apollonios de Milet. = Comptes-rendus : H. Delehaye. Les légendes hagiographiques (se tient à égale distance de l'excès de crédulité et de l'excès de critique). — Ch. Bihot. Le Maroc (étude d'histoire économique pleine d'intérêt). — F. Krantz. Le canal de Panama (passe en revue les divers traités auxquels le projet de canal a donné lieu et dégage toute l'importance économique et politique de la future voie maritime). — H. Fierens-Gevaert. La Renaissance septentrionale et les premiers maîtres des Flandres (les origines; le xiv<sup>e</sup> s.; les Van Eyck). — H. Dumolard. Le Japon économique et social (presque tout est à blâmer dans ce pays). — König. Luxemburg unter der französischen Herrschaft, 1795-1814 (histoire du département des Forêts pendant le régime français; quelques détails intéressants, mais la place accordée à l'histoire générale est excessive). — J. Ernst. Die Ketzertaufangelegenheit in der altchristlichen Kirche nach Cyprian (I : Des sentiments de la primitive Église sur la valeur du baptême conféré par les schismatiques; II : Des sentiments de la primitive Église sur le baptême conféré par les hérétiques). — E. Gossart. Espagnols et Flamands au xvii<sup>e</sup> s. (œuvre d'un penseur qui a sérieusement étudié les documents diplomatiques). — F. Lot. Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du x<sup>e</sup> s. (étude de haute valeur). = N<sup>o</sup> 5. Comptes-rendus : K. Hanquet. La chronique de Saint-Hubert (excellente édition). — A. Cauchie et Maere. Recueil des instructions aux nonces de Flandre, 1596-1635

(documents inédits et importants pour l'histoire du règne des archiducs Albert et Isabelle). — *G. Des Marez*. Les luttes sociales à Bruxelles au moyen âge (utile contribution à l'histoire économique du xv<sup>e</sup> siècle). — *L. Jacob*. Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens, 1038-1125 (exposé clair et substantiel. Beaucoup de fautes d'impression). — *A. Dubrulle*. Cambrai à la fin du moyen âge (œuvre consciencieuse et solide, mais trop touffue). = N<sup>o</sup> 6. *M. Hartmann*. Geschichte der Handwerkerverbände der Stadt Hildesheim im Mittelalter (travail intéressant sur la vie corporative au moyen âge).

47. — **Le Muséon**. 1905, nos 3-4. — *L. DE LA VALLÉE-POUSSIN*. Pro Minayeff; I : les Deux premiers conciles (apprécie les controverses de Minayeff et Oldenberg). — *A. Roussel*. Les idées religieuses et sociales de Mahabharata. = Comptes-rendus : *A. Rabbath*. Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient (beaucoup de pièces intéressantes datées du xvi<sup>e</sup> ou xviii<sup>e</sup> s. : firmans, notes de chancellerie, instructions aux nonces, correspondances, etc.). — *T. J. de Boer*. The history of Philosophy in Islam (divisions nettes, exposition large et sûre). — *D. Leclercq*. L'Espagne chrétienne (histoire de la période visigothique). — *P. Decharme*. La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque (bon).

48. — **Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg**. T. XII. — *H. DYSERINCK*. Le siège de Maastricht par le duc de Parme en 1579 (journal détaillé du 8 mars au 29 juin 1579). — *L. DE CRASSIER*. Histoire du bailliage des Vieux-Jones et des douze commanderies qui en dépendaient (étude bien documentée, surtout au point de vue généalogique et héraldique; contribution importante à l'histoire de l'Ordre teutonique). — *J.-S. VAN VEEN*. Contributions à l'histoire de la Réforme dans le haut quartier de Gueldre, et spécialement à Ruremonde et Venlo, 1543-1568 (d'après les archives d'Arnhem). — *E. VAN WINTERSHOVEN*. Biographie de P. P. Alberdingk-Thym (historien et philologue, † 1904).

49. — **Revue belge de numismatique**. 1906, n<sup>o</sup> 1. — *L. FÖRRER*. Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques. — *B. DE JONGHE*. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, a-t-il frappé monnaie? († 1475; établit l'affirmative). — *E. VAN DEN BROECK*. Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au xvii<sup>e</sup> s. (1620-1698). — *P. BORDEAUX*. Médailles franco-belges de 1814 et de 1814; 1<sup>re</sup> partie : Médailles frappées à l'occasion de la naissance du Roi de Rome. — *Ch. GILLEMAN*. Un portrait de Théodore Van Berekel (célèbre graveur belge, 1739 † 1808). — *B. DE JONGHE*. Biographie de E.-D.-J. Dutilh (numismate et conservateur du musée d'Alexandrie, † 1805). = Comptes rendus : *Engel et Serrure*. Traité de numismatique du moyen âge; III (très important). — *E. Pariset*. La médaille énigmatique (pièce très curieuse du xv<sup>e</sup> s. trouvée à Lyon en 1650).

50. — **Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous**. 1906,

n° 1. — A. CLÉMENT. Conrad d'Urach, légat en France et en Allemagne (détails sur le rôle important joué par les Cisterciens au XIII<sup>e</sup> s.). — Dom U. BERLIÈRE. Un projet de restauration bénédictine en 1815 (d'après la correspondance du cardinal-évêque d'Ostie, † 1830; montre les essais tentés de divers côtés pour faire revivre l'ordre bénédictin). = Comptes-rendus : J.-B. Martin. Conciles et bullaire du diocèse de Lyon, des origines à la réunion du Lyonnais à la France (documentation très complète). — R. Reichenberger. Nuntiaturberichte aus Deutschland; t. II (importante contribution à l'histoire politique et religieuse de la fin du XVI<sup>e</sup> s.). — A.-M. KOENIGER. Burchard I von Worms und die deutsche Kirche seiner Zeit 1000-1025 (repose sur l'étude attentive des textes contemporains). — J.-P. DENTEL. Die politische und kirchliche Tätigkeit des Monsignor Josef Garampi in Deutschland, 1761-1762 (beau-coup de détails inédits sur le congrès d'Augsbourg et sur la vie intérieure de la fameuse abbaye cistercienne de Salem en Bavière). — G. Goyau. L'Allemagne religieuse. Le catholicisme, 1800-1848 (connaissance approfondie des sources et critique très perspicace). — G. Boulmont. Nos anciens ermites de la Belgique et du nord de la France (œuvre d'édification, sans grande valeur historique). = N° 2. P.-A. PALMIERI. Un document inédit sur la rebaptisation des latins (curieuse contribution à la biographie du moine grec Auxentios qui soutenait au XVIII<sup>e</sup> siècle l'invalidité du baptême des latins). — D.-H. QUENTIN. Elpidius, évêque de Huesca, et les souscriptions du deuxième concile de Tolède. — Dom U. BERLIÈRE. Les coutumiers monastiques (à propos des *Consuetudines monasticae* publiées par D.-B. Albers). — D.-T. NÈVE. Le concile de Trente (d'après la collection des actes conciliaires publiée par la *Görres-Gesellschaft*). = Comptes-rendus : G. Grupp. Kultur der alten Kelten und Germanen mit einem Rückblick auf die Urgeschichte (synthèse habilement construite). — A. Harnack. Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten (la deuxième édition est singulièrement améliorée). — D.-H. Leclercq. Les martyrs; IV : Juifs, Sarrasins, Iconoclastes (ouvrage intéressant et plein d'érudition, mais où la cohésion fait défaut). — F. Cavallera. Le schisme d'Antioche (étude très méthodique et très approfondie). — E. Lesne. La hiérarchie épiscopale, provinces, métropolitains, primats en Gaule et en Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar, 748-882 (très consciencieux et très neuf). — S. Cramer et F. Pijper. Bibliotheca reformatoria Neerlandica. Écrits néerlandais du temps de la réforme (édition très soignée). — J. Martin. Gustave Vasa et la réforme en Suède (élucide des problèmes intéressants et jusqu'ici peu étudiés).

51. — **Revue bibliographique belge.** 1905, n° 1. — G. LAHOUSSE. Biographie de L. de San (philosophe et théologien belge, † 1904). = Compte-rendu : C. Baille. Le cardinal de Rohan-Chabot (1788-1835; archevêque de Besançon. Bien documenté, mais contient des longueurs). = N° 2. G. CAEYMAEX. Biographie d'Auguste Snieders (1825-1904; lit-

terateur flamand). = Comptes-rendus : *Martinet*. Léopold I<sup>er</sup> et l'intervention française en 1831 (beaucoup de détails neufs, mais l'auteur a le tort de ne pas citer ses sources). — *E. Poswick*. Les comtes de Lanoy-Clervaux, princes de Rheina-Wolbeek (excellente histoire généalogique). = N° 3. R. BERTAUT. Biographie du comte Verspeyen (publiciste catholique). = Comptes-rendus : *De Villermont*. Les Rupelmonde à Versailles (original et bien écrit). — *H. Sage*. Don Philippe de Bourbon, duc de Parme, et Louise-Élisabeth de France (bonne documentation). = N° 4. J. CAEYMAEX. Étude bio-bibliographique sur H. Claeys (littérateur flamand, né en 1838). = Compte-rendu : *C. de Coynart*. Les malheurs d'une grande dame sous Louis XV (détails neufs sur la comtesse de Montboissier). = N° 5. C. CAEYMAEX. Étude sur la vie et les œuvres de D. Claes (littérateur flamand, né en 1836). = Compte-rendu : *P. Grenier*. L'empire byzantin (bonne étude sur les institutions). = N° 6. R. BERTAUT. La vie de F.-X. Schouppe (théologien belge, 1825 ÷ 1905). = Compte-rendu : *Olschlewsky et Garsou*. Léopold II, roi des Belges; sa vie et son règne (intéressant). = N° 7. R. BERTAUT. Biographie de J.-Th. de Raadt (savant héraldiste belge, 1855 ÷ 1905). = Compte-rendu : *Gossart*. L'auberge des princes en exil (bonne contribution à l'histoire du xvii<sup>e</sup> s.). = N° 8. C. CAEYMAEX. Biographie de A. Joos (pédagogue et littérateur flamand, né en 1855). = N° 9. C. CAEYMAEX. La vie et les œuvres de G. Segers (littérateur flamand, né en 1848). = N° 10. C. CAEYMAEX. Biographie de A.-J.-M. Janssens (poète flamand, né en 1841). = Compte-rendu : *A. de Robiano*. Le baron Lambermont. Sa vie et son œuvre (bien documenté). = N° 11. R. BERTAUT. Étude sur A. Hardy (poète belge de langue française, né en 1868). = Compte-rendu : *G. Monchamp*. L'évêque Van Bommel et la Révolution belge (d'après des documents inédits). = 1906, n° 1. R. BERTAUT. Biographie de H. Carton de Wiart (littérateur et homme politique, né en 1869). = Comptes-rendus : *E. Gossart*. L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection. Espagnols et Flamands au xvii<sup>e</sup> s. (montre que ces troubles eurent des causes autant politiques que religieuses). — *G. Chaudoir*. A travers l'Afrique équatoriale (aperçus originaux, notamment sur la colonisation belge au Congo). = N° 2. C. CAEYMAEX. Biographie du cardinal Goossens, archevêque de Malines (1827 ÷ 1905). = Comptes-rendus : *V. Chauvin*. Bibliographie arabe (excellente). — *J. Coopman et Brocckaert*. Bibliographie du mouvement flamand [Bibliographie van den vlaamsche taalstrijd]; II : 1845-1852 (complet et objectif). — *J. Capart*. Recueil de monuments égyptiens (important et bien exécuté).

52. — *Revue de Belgique*. 1905, n° 11. — J. LHOENEUX. Un projet d'alliance hollando-belge (donne les rétroactes de la question). — A. DE BOIS. Du rôle de la police à Bruxelles sous le régime autrichien (d'après les documents des archives). = N° 12. M. WILMOTTE. Le socialisme de la chaire en Belgique (étude intéressante sur Bordas-Demoulin, le maître de F. Huet, qui forma plus tard Émile

de Laveleye). = Compte-rendu : *P. Hymans*. Frère-Orban (remarquable).

**53. — Revue de bibliographie et de bibliothéconomie (Tijdschrift voor Boek en Bibliotheekwezen).** 1905, n° 4. — A. TIBERGHEN. La Bibliothèque royale à Bruxelles (exposé technique plein d'intérêt). — J. VAN HUFFEL. Les bibliothèques publiques en Amérique, en Angleterre et en Allemagne (comparaisons instructives). — C.-P. BURGER. Un éditeur catholique : Haarlem au xvii<sup>e</sup> s. (il s'agit de Nicolas Braau; détails curieux sur l'histoire religieuse de la république des Provinces-Unies). = N° 5. G. DE CRÜWELL. William Caxton (biographie du célèbre imprimeur du xv<sup>e</sup> s.).

**54. — Revue de l'Instruction publique en Belgique.** 1905, 5<sup>e</sup> livr. — Alph. WILLEMS. Les Athéniennes au théâtre (établit que les femmes n'assistaient pas aux représentations du théâtre de Bacchus). — A. HANSAY. Une crise industrielle dans la draperie hasseltoise au xvi<sup>e</sup> s. (confirme, pour une partie du pays de Liège, les conclusions auxquelles M. Pirenne est arrivé pour la Flandre : la crise religieuse du xvi<sup>e</sup> s. dépend, dans une certaine mesure, de la crise industrielle). = Comptes-rendus : *C. Diehl*. Études byzantines (ce livre est vraiment un raccourci de la science byzantine elle-même, dont il fait sentir la diversité et l'attrait). — *M. Roger*. L'enseignement des lettres classiques, d'Ausone à Alcuin. Introduction à l'histoire des écoles carolingiennes (repose sur un examen attentif des sources et sur une critique sévère des documents). — *H. Dubrulle*. Cambrai à la fin du moyen âge (d'après des documents d'archives pour la plupart inédits). — *A. Martinet*. Léopold I<sup>er</sup> et l'intervention française (intéressant; les sources ne sont pas citées avec assez de précision). — *Colenbrander*. La Révolution belge (en hollandais. A utilisé les papiers de Van Maanen. Esquisse très intéressante de l'histoire des deux Pays-Bas dans les siècles antérieurs). = 6<sup>e</sup> livr. P. GRAINDOR. L'Athènes au pilier (discute l'interprétation de Lechat). — E. BOISACQ. La trière antique et la guerre navale. = Comptes-rendus : *H. Lechat*. Pythagoras de Rhégion (ouvrage important). — *L. Van der Kindere*. La première phase de l'évolution constitutionnelle des communes flamandes. — La politique communale de Philippe d'Alsace et ses conséquences (théorie très ingénieuse; l'auteur exagère le caractère anticommunal de la politique de Philippe d'Alsace). — *G. Hanotaux*. Histoire de la France contemporaine; t. II (livre de premier ordre). — *J. Cuvelier*. Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît-lez-Liège (contient peu de documents d'intérêt général, mais fournit d'excellents matériaux pour l'histoire économique). — *K. Kretschmer*. Historische Geographie von Mitteleuropa (c'est le meilleur ouvrage sur la matière). — *Muller, Feith et Fruin*. Méthode de classification et de description des archives [Handleiding voor het ordenen en beschrijving von archieven] (c'est le meilleur manuel que l'on possède maintenant en ce genre). — *Bernard Monod*. L'Église et l'État au xii<sup>e</sup> s. L'élection épiscopale de Beauvais de 1100 à

1404. Étienne de Garlande et Galon (étude pénétrante et substantielle). = 1906, nos 2-3. F. CUMONT. Rome et l'Orient (conférence faite en 1905 au Collège de France). — J. DENUCÉ. Une visite aux archives de Lisbonne et de Séville. = Comptes-rendus : *G. Colin*. Le culte d'Apollon Pythien à Athènes (d'après les inscriptions de Delphes). — *L. Lallemand*. Histoire de la charité; t. III : le Moyen âge (beaucoup de faits; ne dégage pas suffisamment les idées générales). — *G. Colin*. Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C. (se tient à égale distance des idées de Mommsen et de celles de V. Duruy relatives à la politique des Romains à l'égard des Grecs). — *O. Cartellieri*. Peter von Aragon und die Sizilianische Vesper (ouvrage de grande valeur; embellit un peu la physiologie de son héros). — *G. de Grandmaison*. Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne, 1808-1813 (publication très soignée). — *G. Kurth*. Notger de Liège et la civilisation au x<sup>e</sup> siècle (beaucoup de vues neuves et ingénieuses). — *E. Dupréel*. Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie et marquis de Toscane (excellent). — *S. Pierron*. Histoire de la forêt de Soigne (intéressant, mais contient des erreurs de méthode). — *H.-T. Catenbrander*. La Révolution belge [De Belgische omwenteling] (établit que tout a conspiré depuis le xvi<sup>e</sup> siècle pour détacher les Belges des Hollandais).

55. — **Revue de l'Université de Bruxelles.** 1905-1906, nos 4-5. — F. CATTIER. Les impositions au Congo (d'après les rapports de la commission d'enquête). — G. DES MAREZ. Les luttes sociales à Bruxelles au moyen âge (remarquable vue d'ensemble). = Compte-rendu : *P. Hymans*. Frère-Orban (synthèse méthodique et lumineuse de la vie politique belge au xix<sup>e</sup> s.). = N<sup>o</sup> 6. II. ROLIN. A propos de la question coloniale (controverse avec F. Cattier). — J. TILLIER. La transportation en Russie (détails intéressant la condition des transportés). = Comptes-rendus : *A. Prins*. De l'esprit du gouvernement démocratique (belle étude sur les erreurs de l'école collectiviste). — *S. Reinach*. Cultes, mythes et religions (résume un nombre considérable de découvertes modernes, et y ajoute des vues originales). — *P. de Pelsmacker*. Le courtage à Ypres aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> s. (d'après des documents inédits des archives).

56. — **Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain.** 1905, n<sup>o</sup> 4. — M. VAES. La papauté et l'Église franque à l'époque de Grégoire le Grand; suite et fin. — L. WILLAERT. Négociations politico-religieuses entre l'Angleterre et les Pays-Bas catholiques (étudie les controverses théologiques de l'époque, notamment celles de Jacques I<sup>er</sup> avec Ferdinand de Boisschot et avec Bellarmin). = Comptes-rendus : *Audollent*. Carthage romaine, 146 av. J.-C.-698 ap. J.-C. (livre de haute valeur). — *J.-P. Rushe*. Second Thebaid : being a popular account of the ancient monasteries of Ireland (travail de vulgarisation. L'auteur s'est laissé influencer par les préjugés de l'ordre des Carmes, auquel il appartient). — *J. Slecht*. Andrea Zamometic und der Basler Konzilversuch vom Jahr 1482 (vaut surtout comme source d'informations et recueil de docu-

ments). — *J. Schnitzler*. Quellen und Forschungen zur Geschichte Savonarola's (très méthodique). — *Imbart de La Tour*. Les origines de la Réforme (pastiche des *Origines de la Révolution* de Taine. Nombreuses erreurs de détail sur l'histoire religieuse. Beau tableau d'ensemble de la monarchie française à l'époque de François I<sup>er</sup>). — *A. Cauchie*. Bulletin sur les derniers ouvrages concernant le concile de Trente. — *Serraut*. L'abbé de Rancé et Bossuet (rectifications intéressantes). = 1906, n<sup>o</sup> 1. F.-X. FUNKE. La question de l'Agapè. Un dernier mot (étudie la valeur du témoignage de Tertullien en faveur de l'existence, dans l'antiquité chrétienne, du repas de charité). — A. D'ALÈS. Limen ecclesiae (note sur l'ancienne pénitence publique). — *J. ZEILLER*. Le chorévêque EUGRAPHUS. Notes sur le choréépiscopat en Occident au v<sup>e</sup> s. (les chorévêques sont des coadjuteurs de l'évêque, qui leur délègue ses pouvoirs dans une région du diocèse éloignée de la ville où il a sa résidence; l'auteur relève un cas particulier en Dalmatie). — *P. FOURNIER*. Étude sur les fausses décrétales (première partie d'une étude qui portera sur le but, la date, la patrie des fausses décrétales et l'attitude du Saint-Siège. Le but poursuivi par leur auteur est d'assurer l'indépendance des chefs de la société spirituelle à l'égard du pouvoir séculier). — *P. RICHARD*. Origines des nonciatures permanentes. La représentation pontificale au xv<sup>e</sup> s., 1450-1513 (à partir de Sixte IV et d'Innocent VIII, on distingue entre les missions extraordinaires, à pouvoirs limités, et les missions en résidence). = Comptes-rendus : *F.-S. Renz*. Geschichte des Messopfer-Begriffs (soutient que : ou bien la messe n'est pas un sacrifice proprement dit, ou bien le concept de sacrifice commun à tous les théologiens postérieurs au concile de Trente est inexact). — *K. Holl*. Amphilocheus von Ikonium in seinem Verhältniss zu den grossen Kappadociern (biographie et étude littéraire et théologique de premier ordre). — *J. Leitpoldt*. Schenute von Atripe und die Entstehung des nationalägyptischen Christentums (dissertation très importante pour l'histoire du monachisme et de l'église copte). — *S. Schiewilz*. Das morgenländische Mönchtum; I : Das Ascetentum der drei ersten christlichen Jahrhunderte und das ägyptische Mönchtum im vierten Jahrhundert (synthèse intéressante des résultats acquis en matière d'histoire du monachisme oriental). — *P. Schlager*. Beiträge zur Geschichte der Kölner Franziskaner-Ordensprovinz im Mittelalter (va du xiii<sup>e</sup> s. à 1517; bien documenté). — *P. Flade*. Das römische Inquisitionsverfahren in Deutschland bis zu den Hexenprozessen (bibliographie insuffisante et références peu exactes; beaucoup de faits; tombe parfois dans la déclamation). — *J.-M. Vidal*. Un inquisiteur jugé par ses victimes : Jean Galand et les Carcassonnais, 1285-1286 (intéressant, mais insuffisamment objectif). — *K. Rieder*. Der Gottesfreund vom Oberland. Eine Erfindung des Strassburger Johanniterbruders Nicolaus von Löwen (excellente contribution à l'étude de la mystique au moyen âge). — *F. Geier*. Die Durchführung der kirchlichen Reformen Joseph's II im vorderösterreichischen Breisgau (clair et complet; conteste que le Joséphisme soit fils du Febronianisme). — *Th. Grande-*

*rath*. Geschichte des vatikanischen Konzils (ouvrage capital). — *E. Timpe*. Die kirchenpolitischen Ansichten und Bestrebungen des Kardinals Bellarmin (retrace d'une manière complète les polémiques ardentes du Saint-Siège avec les pouvoirs civils au xvii<sup>e</sup> s. et au début du xviii<sup>e</sup>). — *P.-X. Seppelt*. Der Kampf der Bettelorden an der Universität Paris in der Mitte des xiii<sup>en</sup> Jahrhunderts (ne donne que les préliminaires de la lutte. L'auteur étudie surtout de très près l'Université de Paris). — *G. Schmidt*. Der historische Wert der vierzehn alten Biographien des Papstes Urbain, 1362-1370 (étude critique de haute valeur). — *E.-F. von der Goltz*. Der Dienst der Frau in der christlichen Kirche (histoire des œuvres de charité féminine dans l'Église évangélique d'Allemagne). — *Frere et Hart*. The Church of our Fathers (particulièrement intéressante pour l'histoire du mobilier ecclésiastique). — *G. E. Phillips*. The extinction of the ancient hierarchy, an account of the death of archbishop Heath, bishops Tunstal, Bonner and companions (histoire peu connue des évêques catholiques, réfractaires aux ordonnances schismatiques d'Élisabeth). — *F. de Bas*. Repertorium voor de Nederlandsche Krijgsgeschiedenis (rendra de grands services aux historiens). — *F.-J.-F. Kraemer*. Je maintiendrai (histoire de la dynastie d'Orange-Nassau; surtout remarquable par l'illustration).

**57. — Revue historique de l'ancien duché de Brabant (Bijdragen tot de Geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant).** 1905, n° 6. — *U. BERLIÈRE*. La succession bénéficiaire de Nicolas Van der Borch, 1348 (il s'agit d'une prébende de Tournai; intéressant par l'exposé des expédients auxquels on avait recours pour évincer les étrangers). — *L. PHILIPPEN*. Le béguinage de Sainte-Catherine à Diest (curieuse organisation du travail dans cette communauté au xiv<sup>e</sup> s.). = N° 8. *GOETSCHALCKX*. Stabroeck en 1614 et 1615 (montre comment on peut reconstituer l'histoire d'une localité au moyen des comptes communaux). = N° 11. *F. DE RIDDER*. Le chapitre de Saint-Germain à Tirlemont (beaucoup de détails inédits sur ce chapitre, depuis sa fondation, au xv<sup>e</sup> s., jusqu'à sa suppression, en 1797). = N° 12. *P.-J. GOETSCHALCKX*. L'abbaye de Saint-Michel à Anvers (met au jour une série de chartes du xii<sup>e</sup> s. relatives à cette célèbre abbaye).

**58. — Revue générale.** 1906, n° 3. — *V. DU BLEU*. Les médecins et la société française avant et après 1789 (détails curieux pour l'histoire des mœurs). — *J. LECLERC*. Le Maroc (détails intéressants sur l'éthnographie et les institutions politiques). = Comptes-rendus : *J. Lemoine*. Sous Louis le Bien-Aimé (correspondance de Mopinot de Chapotte, officier français pendant la guerre de Sept ans, et une femme inconnue, de vertu douteuse. Intéressant au point de vue militaire). — *M.-J. Chevillet*. Ma vie militaire (utile pour l'étude psychologique des armées napoléoniennes). — *Jaucourt*. Correspondance avec le prince de Talleyrand pendant le Congrès de Vienne (d'une réelle valeur documentaire pour les incidents journaliers de la politique intérieure).

---

59. — **Hermes**. Bd. XLI, 1906, Heft 1. — A. SCHULTEN. Le cadastre dans l'antiquité (commente le fragment, nouvellement découvert, du cadastre d'Orange, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1904, p. 497 et suiv. Les fragments plus anciens appartenaient à une description cadastrale des fonds de terre ruraux; le nouveau se rapporte à des fonds de terre urbains; l'un et l'autre ont sans doute pour origine le recensement de la Gaule narbonnaise ordonné par Auguste en 27 av. J.-C. Il est probable que les cartes des terres cultivées, *formae*, remontent au recueil des cartes cadastrales ordonnées par Auguste, recueil qui fut exécuté par Balbus, si souvent mentionné par les anciens agrimensores; dans les *formae* qui nous sont parvenues des agrimensores, nous pouvons donc voir des reproductions réduites des cartes cadastrales d'Auguste). — C. CICHORIUS. La vie de Valerius Soranus (né à Sora, vers 140-130, il vécut dans l'entourage de l'orateur Crassus et de Varron. Après que le droit de cité eut été accordé aux latins, il entra dans la carrière administrative et fut un zélé partisan de Marius. Il fut tribun du peuple en 82, dut fuir devant Sylla, fut pris en Sicile et envoyé au supplice par Pompée, alors propréteur dans cette île). — A. WILHELM. Notes d'épigraphie. — U. WILCKEN. Un fragment de Sosylos dans la collection des papyrus de Wurzbourg (composé de quarante petits morceaux; écrit au temps des Ptolémées, vers l'année 100. Sur le verso, ce titre tracé par le propriétaire du rouleau : Σωσύλου τῶν περὶ Ἀννίβου πράξεων δ. Cet intéressant document nous fait connaître un épisode inconnu de la bataille navale d'Artemision en 480 av. J.-C., qui remonte sans doute à Scylax. L'histoire est intercalée dans le récit d'un combat naval où les Romains, soutenus par les Massaliotes, vainquirent les Carthaginois, sans doute la bataille livrée à l'embouchure de l'Èbre en 217. Jusqu'ici, nous ne connaissons pas une ligne des sept livres de Sosylos, le compagnon et le professeur de grec d'Annibal. Ce fragment est, d'une façon générale, le premier qui nous donne le texte primitif d'une source directe relative au grand général carthaginois). — H. DESSAU. Tite-Live et Auguste (le récit de Tite-Live, IV, 49, sur la manière dont Auguste interpréta l'inscription de la cuirasse consacrée par Cossus a pour but de justifier la conduite du gouvernement à l'égard de M. Licinius Crassus qu'Auguste et le Sénat n'autorisèrent pas en 27 av. J.-C. à déposer les armes du chef des Bastarnes, Deldo, comme dépouilles opimes, lors de son triomphe, dans le temple de Jupiter férétrien; on prétendit que son commandement n'avait pas été indépendant). — Th. THALHEIM. Le serment des arbitres à Athènes (*διαλλακταὶ* et *διατηρηταὶ*). — Heft 2. J. GEFFCKEN. Le Christ tourné en dérision par les soldats (critique les interprétations de Reich, de Wendland et de Vollmer). — M. BANG. La carrière militaire de l'empereur Maximien. — Th. THALHEIM. La loi d'eisangélie à Athènes (a été promulguée, non pas en 350, comme le veulent Swoboda et Lipsius, mais en 411).

60. — **Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte**. Bd. XVIII, 1905, Heft 2. — W. NAUDÉ. Pour servir

à l'histoire des employés subalternes en Prusse. — H. PRUTZ. Gottfried d'Iéna considéré comme envoyé du Brandebourg auprès de la diète impériale, 1679-1687 (utilise la correspondance du diplomate français, Verjus de Crécy, qui était alors à Ratisbonne. Gottfried d'Iéna était de ces hommes d'état brandebourgeois qui sentaient la nécessité d'affranchir le Brandebourg de l'Autriche et qui voulaient y travailler soit en relâchant, soit en resserrant les liens que lui imposait son union avec l'Empire. En ce point, il était d'accord avec l'idée fondamentale de la politique du Grand Électeur; mais il alla dans son amitié pour la France plus loin que ne le souhaitait l'Électeur; aussi, quand celui-ci s'aperçut après 1679 que l'alliance avec la France le mettait dans une impasse, Gottfried d'Iéna fut-il sacrifié pour ménager un rapprochement avec la cour de Vienne). — Ed. SPRANGER. Un mémoire d'Altenstein en 1807 (réorganisation de l'État prussien; projet qui servit de base au programme de Hardenberg) et ses rapports avec la philosophie (particulièrement avec celle de Fichte). — C. VON BARDELEBEN. L'organisation militaire dans la marche de Brandebourg au temps de l'Électeur Joachim I<sup>er</sup>, 1499-1533 (le service féodal et le service payé; la préparation à la guerre; l'armement et la conduite des armées). — G. SOMMERFELDT. La politique austro-prussienne en 1807 jusqu'au moment où Stutterheim fut délégué à Tilsit (les recherches d'A. Beer reposent sur les matériaux des archives d'État à Vienne; il faut les corriger et les compléter au moyen des dépêches envoyées par l'ambassadeur de Prusse à Vienne, le comte Charles-Frédéric de Finkenstein, qui sont aux archives secrètes de Berlin). — A. SERAPHIM. De l'accueil fait aux frères bohêmes en Prusse (ils furent invités à s'établir en Prusse, dès 1531, par le duc Albrecht, mais c'est seulement à partir de 1549 qu'ils vinrent s'y fixer).

61. — *Jahrbuch für die Geschichte des Herzogtums Oldenburg*. Bd. XIII, 1905. — D. KOHL. Le commerce d'Oldenburg avec l'Islande au xv<sup>e</sup> siècle (d'après les actes des archives d'état d'Oldenburg. En 1580 fut fondée à Oldenburg une Société islandaise pour le commerce; cependant, en 1601, tous les privilèges accordés aux marchands étrangers dans les ports islandais furent supprimés par le roi Christian IV de Norvège, ce qui mit fin aux rapports commerciaux entre l'Allemagne et l'Islande). — L. SCHAUBURG. La situation économique des comtés d'Oldenburg et de Delmenhorst sous les comtes Jean VI et Antoine Gunther (au temps de la guerre de Trente ans). — Bd. XIV, 1905. G. RÜCKING. La piraterie au xv<sup>e</sup> siècle (d'après les documents des archives centrales du grand-duché).

62. — *Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins*. Heft 48, 1905. — O. GUENTHER. Deux ordonnances de police inédites de la Vieille-Prusse (l'une de Dantzig; l'autre de Dirschau, intéressantes pour l'histoire administrative et sociale de ces villes au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle). — FREYTAG. La Réforme dans la starostie de Schlochau (le mouvement évangélique avait jeté ses premières racines à Konitz et à

Friedland ; c'est après le mariage du staroste Stanislas Liatalski avec Georgia, sœur du duc Philippe de Poméranie en 1563, à la fin du xvi<sup>e</sup> s., que la bourgeoisie presque entière, une grande partie de la population rurale et surtout de la noblesse furent acquises à la nouvelle foi ; mais, après la mort du staroste Liatalski en 1598, la contre-réforme commença de regagner le terrain perdu). — A. LEVINSON. Choses de la Pologne prussienne, tirées de la Biblioteca Borghese aux archives du Vatican ; II : la Lutte de l'évêque d'Ermland, Simon Rudnicki, au sujet de la paroisse de Saint-Nicolas à Elbing, d'après des documents provenant de Rome et de Dantzig (intéressant épisode du temps de la contre-réforme. En appendice est publiée la correspondance du nonce Francesco Dotallevi avec le cardinal Borghèse, 1616-1618). — M. PERLBACH. Hermann de Salza et l'Ordre teutonique devant le tribunal de la critique polonaise (dans un livre publié en 1904 sur l'Ordre teutonique et Conrad de Masovie, l'historien polonais Wojciech de Ketrzynski s'était efforcé de prouver que le grand maître Hermann de Salza avait consenti à jouer publiquement le rôle d'un mercenaire à la solde du duc Conrad de Masovie, pour mieux pouvoir combattre ses desseins en secret et dans son intérêt personnel. Naturellement, cette thèse suppose que les actes relatifs à l'appel de l'Ordre teutonique en Prusse sont faux ou qu'on les a faussement interprétés. C'est contre l'abus d'une pareille méthode, qui n'a d'historique que le nom, que proteste l'auteur de cet article).

**63. — Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung.** Bd. XXXIV, 1904. — E. RITTERLING. Le camp romain de Hofheim sur le Taunus. Rapport sur les fouilles (les témoignages historiques et les découvertes archéologiques sont d'accord pour placer en 40 ou 41 après J.-C. l'établissement du premier camp de Hofheim ; il a dû être détruit sous Claude ou dans les premières années de Néron ; les fortifications plus récentes appartiennent au temps de Vespasien ; elles cessèrent d'être utilisées lorsque le camp en pierre fut élevé en 82, pendant la guerre des Cattes). — W. STIEDA. Fabriques de faïence et de porcelaine dans les pays de Hesse et de Nassau au xviii<sup>e</sup> siècle. — C.-L. THOMAS. Les enceintes circulaires dans le pays des sources de la Bieber, dans le Spessart (description et plan de ces quatre enceintes en pierre). — Correspondance du duc Frédéric-Auguste de Nassau avec Schæffer pendant la campagne de 1806-1807 contre la Prusse, publiée par R. KOLB (pièces provenant des archives de l'État à Wiesbaden et d'archives privées. C'est quatre bataillons d'infanterie et un escadron de chasseurs à cheval que Nassau dut mettre sur pied contre la Prusse en sa qualité de membre de la Ligue du Rhin. Plus de cent lettres, pour la plupart fort intéressantes, donnent une excellente idée de l'organisation de la brigade et de la part qu'elle prit à la campagne). — A. KORB. Contributions à l'histoire du village protestant de Königstein dans le Taunus (publie quelques documents du temps de la Réforme).

**64. — Archiv des historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg.** Bd. XLVII, 1905. — Autobiographie du conseiller d'État Christian-Jean-Baptiste de Wagner, 1754-1833 (cette autobiographie fut écrite en 1818; elle a de l'importance historique à cause de l'influence exercée par l'auteur, en qualité de chancelier des deux derniers princes-évêques de Wurzbourg, Franz-Ludwig d'Erthal et Georg-Karl de Fechenbach, puis en qualité de conseiller d'État, d'abord du grand-duché de Wurzbourg, puis du royaume de Bavière, 124 p.). — K. EHRENBERG. Le plus ancien Livre des fiefs du monastère de Saint-Étienne de Wurzbourg en 1326 (publié pour la première fois d'après l'original conservé aux archives du cercle de Wurzbourg, avec une table des noms propres). — J. KITTEL. Le monastère de cisterciennes de Himmelthal (fondé en 1232 par Louis II de Rieneck et sa femme, Adélaïde, comtesse de Henneberg, il dura jusqu'en 1569. De 1595 à 1773, il fut une résidence des Jésuites. Catalogue de toutes les chartes connues qui se rapportent au monastère). — Paul GLÜCK. Le Diarium d'Ewald Creutzmacher sur la diète d'Augsbourg, 1547-1548. Contribution à l'histoire du prince-évêque de Wurzbourg Melchior Zobel (composé par le secrétaire de l'évêque, ce journal de la vie de son maître pendant la diète touche à peine aux grandes questions politiques et religieuses; il contient des anecdotes sur la vie de tous les jours, les fêtes, les invitations, les crimes, les nouvelles en circulation).

**65. — Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. Jahrbuch des Düsseldorfer Geschichtsvereins.** Bd. XIX, 1905. — E. BAUMGARTEN. La lutte du comte palatin Philippe-Guillaume avec les États de Juliers et de Berg en 1669-1672; suite. — Ch. SCHMIDT. L'industrie dans le grand-duché de Berg en 1810 (traduction de l'article paru dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1903-1904; on réimprime aussi le mémoire de Beugnot). — Th. LEVIN. Contributions à l'histoire des tentatives d'art dans la maison de Palatinat-Neubourg; 1<sup>re</sup> partie (d'après les documents conservés dans les archives secrètes de l'État bavarois, 117 p., avec 5 pl.). — REDLICH. Correspondance de la margravine Sibille de Brandebourg, duchesse de Juliers-Berg, avec son père, l'Électeur Albert-Achille, concernant le mariage de sa sœur Dorotheë avec le duc de Clèves en 1484 (l'Électeur de Brandebourg repoussa le projet).

**66. — Bremisches Jahrbuch.** Bd. XXI, 1906. — G. SELLO. *Vindiciae Rulandi Bremensis* (maintient son opinion que les statues dites de Roland qui ont été érigées dans certaines villes du nord de l'Allemagne sont des symboles des privilèges impériaux; ce sont des images du roi dans ses fonctions de haut justicier, avec l'épée dans sa main, et par conséquent des signes de sa suprématie judiciaire. Le premier Roland à Brême fut érigé sans doute par l'archevêque Adaldag, pour commémorer la concession de privilèges faite à la ville par Otton 1<sup>er</sup> le 10 août 965. Avec 9 planches d'illustrations). — W. VON BIPPEN. L'archiviste Hermann Post (c'est le premier archiviste de Brême, 1693-

1762; sa vie et ses travaux). — W.-O. FOCKE. Histoire de la médecine à Brême (intéressant pour l'histoire de la civilisation au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle).

**67. — Freiburger Diöcezan-Archiv.** Neue Folge. Bd. VI (XXXIII), 1905. — Chr. RODER. Le monastère bénédictin de Saint-Georges dans la Forêt-Noire, surtout dans ses rapports avec la ville de Villingen (fondé en 1084; à la suite de la Réforme, le monastère fut supprimé en 1535; il alla se reconstituer à Villingen sous des abbés catholiques, tandis qu'à Saint-Georges on trouve à partir de 1566 des abbés protestants. Le couvent catholique fut rétabli en 1630 à la suite de l'édit de restitution. A la paix de Westphalie, l'abbaye de Saint-Georges fut finalement perdue pour l'ordre bénédictin; celui-ci persista à Villingen jusqu'à la suppression du monastère en 1806). — PRAILES. L'introduction de la Réforme à Hardheim.

**68. — Neues Archiv für Sächsische Geschichte und Altertumskunde.** Bd. XXVI, 1905. — ERMISCH. Le roi Georges de Saxe (mort le 15 octobre 1904). — O. CLEMEN. Paul Bachmann, abbé d'Altzelle (né entre 1465 et 1468, mort vers 1538; auteur de nombreux travaux de polémique contre Luther. Bibliographie minutieuse de ses œuvres). — G. BAUCH. Le conseiller saxon et humaniste Henri de Büнау, seigneur de Teuchern (né vers 1460, mort en 1506). — O. FÜRSEN. La gabelle dans la Saxe électorale (histoire des droits sur le sel; les bureaux du sel et le système des licences; la politique du sel à l'égard de la noblesse, des villes de l'intérieur et de l'étranger; importance de l'administration de la gabelle dans la Saxe électorale). — Joh. ZIEKURSCH. Pour servir à l'histoire d'Auguste le Fort. 1<sup>o</sup> La Politique polonaise des Wettiniens au xviii<sup>e</sup> siècle (Haake avait prétendu qu'Auguste le Fort et son ministre Brühl n'avaient été dirigés dans leurs entreprises que par des intérêts exclusivement dynastiques. C'est une erreur: le gouvernement saxon se proposait de faire de la Saxe une grande puissance capable d'influer sur les destinées de l'Europe orientale; ce sont là la prodigalité, les débauches d'Auguste, la guerre si légèrement déclarée à Charles XII qui ont compromis ce plan, et c'est par là que cette politique a tourné au détriment de la Saxe. Quand Brühl voulut continuer les plans d'Auguste pour une plus grande Saxe, ses intentions ne furent pas seulement dynastiques, mais aussi politiques et économiques. Ce violent effort pour la grandeur politique de la Saxe et pour son développement économique échoua, parce que le pays n'était pas assez fort et que les talents diplomatiques de Brühl étaient insuffisants). — O.-E. SCHMIDT. Le caractère d'Auguste le Fort (ceci encore est une critique de Haake qui annonce une biographie d'Auguste en deux volumes, où il précisera son point de vue). — L. BOENHOFF. La mort de l'évêque Arn de Wurzbourg (ce n'est pas en martyr, mais à la tête d'un détachement de l'armée des Francs de l'Est qu'il périt, le 13 juillet 892, dans un combat contre les Slaves, sans doute sur le « Sandberg », près de Wiederau, non loin de Chemnitz). — G. SCHLAUCH. Le

tribunal echevinal de Dohna (l'auteur a retrouvé les textes de trente-trois jugements prononcés par ce tribunal entre la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et le 9 octobre 1568. Jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, c'était un tribunal féodal; au xvi<sup>e</sup> siècle, il paraît avoir fusionné avec le tribunal échevinal de Leipzig; en tout cas, sa compétence s'était fort étendue. La plupart des jugements sont des sentences arbitrales). — G. WAGNER. Le registre municipal de Geithain, 1381-1481. — E. KROKER. Catherine de Bora; son lieu de naissance, ses années de jeunesse (elle naquit en 1499 à Lippendorf, près de Leipzig). — S. ISSLEIB. La jeunesse de Maurice de Saxe, 1521-1541 (ses fiançailles avec Agnès, fille du landgrave Philippe de Hesse; ses luttes avec ses parents). — G. WOLF. L'arrestation de Henri de Brunswick, octobre 1545 (montre, contre Brandenburg, que l'attitude du duc Maurice dans toute cette affaire procédait d'un plan parfaitement arrêté; en tout cas, on ne saurait s'appuyer sur la campagne de Brunswick pour prétendre que la politique de l'albertinien Maurice jusqu'à la capitulation de Jean-Frédéric à Wittenberg en 1547 manqua de maturité).

**69. — Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holsteinische Geschichte.** Bd. XXXIV, 1904. — Lettres du comte Otto Joachim Moltke (ministre d'état et président de la chancellerie de Slesvig-Holstein-Lauenbourg) au chancelier Cay Lorenz Brockdorff en 1830. — SEITZ. Le siège et la prise de Breitenburg (publie une lettre écrite le 21 septembre 1627, deux jours par conséquent après la chute de la forteresse, par un agent de l'administration, Heinrich Magens). — Bd. XXXV, 1905. G. HILLE. Flensburg et la justice du port (le « jus portus et maris in sinu Flensburgensi » remonte aux privilèges accordés à la ville par le duc Waldemar en 1284; le fondement de la juridiction du port se trouve dans une charte de Christian I<sup>er</sup> du 8 mai 1480. Actes du xviii<sup>e</sup> siècle et du commencement du xix<sup>e</sup>). — DETLEFSEN. Le « Friesisches Recht » d'Elmsborn (une circonscription de la paroisse porte ce nom dans deux actes, l'un de 1368, l'autre de 1362-1381. Les habitants de cette circonscription étaient sans doute des Frisons du Nord, émigrés peu après 1347). — Souvenirs de Paul Fercksen, marin et explorateur du Groenland, publiés par Friedrich PAULSEN (xviii<sup>e</sup> s.). — W. VON WEBER-ROSENKRANTZ. Liste des chevaliers et de leurs valets tués à Hemmingstedt, 17 février 1500. — H. REUTER. La « Bede » ordinaire du comté de Holstein, jusqu'au milieu du xiv<sup>e</sup> s. (histoire de cette contribution, 62 p.). — Pour servir à l'histoire des années 1839-1847 (lettres adressées à et par le baron de Løwenstern, ambassadeur de Danemark à Vienne). — DETLEFSEN. Une charte inédite du monastère d'Uetersen en 1319.

**70. — Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen.** Bd. XX, 1905. Heft 1. — A. WARSCHAUER. Histoire de la ville de Pakosch sur la Netze. — J. CARO. Andreas Fricius Modrevius; ses années d'études et de voyages (Modrevius est un grand homme d'état polonais du xvi<sup>e</sup> siècle. Ses études à Wittenberg; ses

rapports d'amitié avec Mélanchthon. Ses idées de réforme politique et religieuse étaient fortement en avance sur celles de ses contemporains). = Heft 2. A. WARSCHAUER. Les comptes municipaux de Posen, surtout au XVI<sup>e</sup> s. — R. PRÜMERS. Le vol d'hosties à Posen, 1399 (il n'est pas prouvé que les Juifs en soient les auteurs).

**71. — Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich.** N. F. III, 1904 (1905). — J. LAMPPEL. La marche orientale des Babenberg et ses « tres comitatus », 137 p.; suite (les « comitatus » et les coutumes du comté. « Beneficia et comitatus »). — M. KROISSMAYR. Histoire de la seigneurie de Walpersdorf (mentionnée pour la première fois dans les chartes en 1120; l'auteur suit les seigneurs venant de diverses maisons seigneuriales jusqu'aux temps modernes, avec une brève biographie de chacun d'eux, 98 p.). — Baron O. DE MITTS. Coutumiers municipaux de la Basse-Autriche au XIII<sup>e</sup> siècle (Aschbach est aussi au nombre des communautés qui, dans le courant de l'année 1277 ou aussitôt après, obtinrent du roi Rodolphe la confirmation de leurs privilèges. De même aussi Wiener-Neustadt. Vers 1300, il existait déjà une compilation où les documents relatifs au droit municipal de cette dernière ville étaient rangés dans le même ordre qu'on retrouve encore dans les mss. juridiques du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle. En appendice sont publiées deux chartes inédites d'Aschbach et de Wiener-Neustadt).

**72. — Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften in Wien.** Philosophisch-historische Klasse. Bd. CXLIX, Heft 2, 1904. — W. MEYER-LÜBKE. Études sur les noms propres romans; I : les Noms de personne d'origine germanique en ancien portugais (montre l'importance que l'élément germanique, ou plus proprement wisigothique, a eue dans la civilisation portugaise au moyen âge. Les noms ibères et basques sont peu nombreux; les noms arabes se rencontrent un peu plus fréquemment; bien plus grand est le nombre des noms d'origine chrétienne, mais celui des noms d'origine germanique l'emporte sur les trois autres éléments réunis). = Heft 4. M. STEINSCHNEIDER. Les traductions européennes de l'arabe jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle; I : Écrits de traducteurs connus (bibliographie par ordre alphabétique). = Heft 5. C. WESSELY. Un indice pour dater le Philogelos (ce recueil d'anecdotes a été composé aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; sans invoquer d'autres raisons, en effet, il faut remarquer que les sommes d'argent sont données en myriades de drachmes, manière de compter qui n'a été employée qu'aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.). = Bd. CL, Heft 2, 1904. A.-E. SCHÖNBACH. Gutolf de Heiligenkreuz; recherches et textes (ce moine cistercien vivait en Autriche dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle; professeur, poète, jurisconsulte et prédicateur, il a représenté l'idéal de la culture classique et d'un humanisme universel. Outre de nombreux renseignements sur la vie monastique, les historiens liront avec intérêt un petit *Tractatus de ordine judiciario* composé par Gutolf vers 1300 et publié ici pour la première fois).

**73. — Carinthia. Mitteilungen des Geschichtsvereins für Kaernten.** Jahrg. XCV, 1905, Heft 1. — A. VON JAKSCH. Contributions à l'histoire de la ville de Friesach : 1° Introduction de l'Ordre teutonique (par l'archevêque Eberhard II avant 1213 ou en cette année); 2° Monastère et église des Dominicains (fondés en 1217); 3° le Couvent des Cisterciennes (fondé au xii<sup>e</sup> siècle, il dura jusqu'en 1603); 4° la Ville de Friesach au pouvoir du roi Ottocar de Bohême (dans la lutte pour le siège archiépiscopal de Salzbourg, 1263-1265). = Heft 2. M. WUTTE. Le passé de Friesach (d'après des mss. des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> s.). — A. VON JAKSCH. Le voyage de l'évêque de Bamberg, Georges III, en Carinthie, du 5 août au 28 novembre 1521 (d'après le procès-verbal rédigé par Jérôme Kammermeister, qui faisait les fonctions de chancelier).

**74. — Századok (les Siècles),** 1906, janvier. — I. KISS. L'élection de François II Rákóczi comme prince de Transylvanie; suite en février, mars, avril (les premières victoires de Rákóczi sur les armées autrichiennes eurent comme conséquence le réveil de l'esprit national en Transylvanie où, depuis la mort d'Apafi, Léopold I<sup>er</sup> avait pris possession de la principauté. Rákóczi fut élu unanimement prince de Transylvanie en 1707, et c'est Laurent Pekri qui a joué le rôle le plus important dans cette circonstance. Détails sur les négociations). — A. ALDÁSY. L'élection du bourgmestre de Bude en 1705 (retrace, d'après des documents inédits, la lutte électorale entre Sauttermeister et Bösiunger). — U. KÁLLAY. Recherches sur l'époque de Ladislas IV; suite en février (1° la Date de naissance de ce roi de la maison arpadienne est fin octobre 1262; le lieu de naissance le château de Patak; 2° le Prince Ladislas et sa mère étaient captifs en Pologne et non pas dans le comitat de Turóc, dans la seconde moitié de l'année 1264; 3° le Mariage de Ladislas eut lieu en 1270; il fut couronné le 1<sup>er</sup> septembre 1272, sans prêter serment. Détails sur les négociations diplomatiques entre Ladislas IV et Rodolphe de Habsbourg). = Comptes-rendus : S. Gergely. Correspondance de Michel Teleki; t. I (éloge). — K. Vadnay. Souvenirs littéraires (la société *Kisfaludy* a rendu service aux lettrés en publiant ces études). — L. Huttkay. Les lettres de Turquie de Clément Mikes (rien de nouveau). — F. Thurzó. Histoire de l'école réformée de Nagybánya, 1517-1755 (faible). — F. Balogh. Histoire des églises protestantes de Hongrie (à l'usage des classes; réussi). — V.-L. Bourrilly. Guillaume du Bellay, seigneur de Langey (relève les passages concernant l'ambassade de Jean Zápolya à François I<sup>er</sup>). — V.-L. Bourrilly et P. de Farsiere. Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay (quelques lettres intéressent l'histoire de Hongrie). = Fevr. L. Knorr. Les Tekelites anglais (le chef du mouvement national Thököly a trouvé de fervents adeptes sous Charles II parmi les whigs. Les torys leur ont donné le sobriquet « Tekelites » que nous trouvons, pour la première fois, dans l'*Observer* de sir Roger l'Estrange, du 23 octobre 1682. Le mot se trouve aussi chez Dryden, *Œuvres*, éd. Walter Scott, t. X, p. 388, et chez Caleb Calle). = Comptes-rendus : J. Szendrey.

Histoire de la ville de Miskolcz, 1000-1800 (bon). — *D. Prónay*. Monumenta historica evangelicorum in Hungaria (ces documents, tirés des archives de la famille Prónay et mis sous presse par Stromp, sont très importants). — *D. Schäfer*. Die Ungarnschlacht von 955 (manqué). La bataille a eu lieu au nord d'Augsbourg, à l'ouest de la rivière Lech). — *O. Dittrich*. Die Grenzen der Geschichte (intéressant). — Manuel des familles nobles hongroises (édité par la Société héraldique et généalogique; utile). — *A. Aldásy*. Les chartes à armoiries du musée national hongrois, 1200-1868 (donne la description de 631 chartes; important). — Répertoire historique slave. = Mars. S. TAKÁTS. Histoire de la langue (critique détaillée du nouveau Dictionnaire des chartes, rédigé par Jules Zolnai d'après les documents laissés par Étienne Szamota). — *J. Stessel*. Contributions à la géographie historique du comitat Sopron. = Comptes-rendus : *E. Horn*. François Rákoczi II (pour le grand public. Critiques de détail). — *B. Alexander* et *M. Lenhossék*. La vie de l'homme (deuxième volume d'une grande collection de l'*Athenaeum* intitulée : *Bibliothèque de la civilisation*; éloge). — *L. Klíma*. Eutrope (bonne traduction). — *E. Berner*. Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, t. XXVI (la Hongrie est bien représentée). = Avril. *M. SUFFLAY*. Le « sigillum citationis » à la lumière des sources slaves (les historiens hongrois n'ont pas encore suffisamment étudié l'influence des coutumes juridiques des Slaves sur l'organisation judiciaire des Magyars. La citation par le sceau est évidemment d'origine slave). — *P. Sörös*. Jean Telegdi (le diplomate hongrois du roi Mathias Corvin, que les sources appellent Joannes Leontius, est un Telegdi, né vers 1430; c'était un ami de Váradi; il fut emprisonné par Mathias et délivré après la mort du roi). = Comptes-rendus : *I. Lukinich*. Les fragments de l'histoire de Menander Protector (bonne traduction avec des notes). — *J. Illés*. Le droit du contrat sous les Arpád; l'ordre de succession sous les Arpád (bons). — *L. Thallóczy* et *A. Hodinka*. Codex diplomaticus partium regno Hungariae adnexarum; t. I : 1490-1527 (important. Voy. *Rev. hist.*, juillet-août 1904). — *J. Horváth*. La vie économique des villes saxonnes de Transylvanie (utile). — *G. Schlumberger*. L'épopée byzantine; t. II et III (intéressant; critiques de détail). — Annuaire de la Société historique et archéologique du comitat de Hunyad; t. XI-XIV (de riches matériaux). = Mai. *F. BAUMGARTEN*. Les relations de l'abbaye de Saint-Gilles avec la Hongrie (étudie, au point de vue diplomatique, les bulles et les chartes conservées en partie à Saint-Gilles, près de Nîmes, en partie à la Bibliothèque nationale de Paris et qui se rapportent à la fondation de l'abbaye de Somogyvár par saint Ladislas (1091). Les novices de cette abbaye furent, pendant des siècles, des Français. Les documents publiés par Ménard, Baluze, Coquelines et Goiffon sont ici réunis et corrigés). — *A. ERDÉLYI*. La principauté d'Akos Barscay (rivalité de Georges II Rákoczi et de Barscay, 1657-1661; ce dernier devient prince de Transylvanie, avec l'appui des Turcs; situation financière et militaire de la principauté). =

Comptes-rendus : *J. Melich*. Les mots slaves en hongrois (deux volumes qui témoignent de recherches approfondies; ils jettent un jour nouveau sur l'ancienne civilisation hongroise et prouvent que les premiers missionnaires qui ont converti les Magyars au christianisme n'étaient ni les Allemands ni les Italiens, mais les Slovènes qui habitaient le pays lors de la conquête magyare). — *K. Szily*. Œuvres du comte Étienne Széchenyi; t. II (excellente édition). — *F. Vetter*. Deutsche Texte des Mittelalters; t. VI (contient la légende de la princesse Élisabeth de Hongrie, fille du roi André III, le dernier prince de la maison arpadienne. Après la mort de son père, elle s'est retirée au couvent de Tösz, où elle mourut en 1338). — *N. Jorga*. Storia del soggiorno di Carlo XII in Turchia, scritta dal suo primo interprete Alessandro Amira (Charles XII, en quittant la Turquie, a traversé la Hongrie pour se rendre à Stralsund; l'édition, d'après le manuscrit de Vienne, sera la bienvenue, mais pourquoi écrire « Muncaciú » pour « Munkács » dans un ouvrage publié en italien?). — *I. Kont*. Poètes lyriques hongrois (quatre leçons faites à la Sorbonne sur Tompa, Gyulai, Szász et Lévay). — Nécrologie : le baron Béla Radvánszky, 1849-1906 (il a fondé, en 1883, la Société héraldique et généalogique. On lui doit : « La vie familiale et domestique hongroise aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. »; 3 vol. « La cour du prince Gabriel Bethlen. » Une édition du poète Jean Rimay. Il a préparé, pour l'impression, les chartes et documents de la famille Héederváry et ceux de la famille Radvánszky).

75. — **Budapesti Szemle**. 1906, janvier. — *A. Berzeviczy*. Voyage en Italie (esquisses pleines de finesse sur les monuments d'art de Bologne, des villes des lagunes, de Pesaro et d'Urbino). — *J. Kautz*. Le parlementarisme; suite en février (étude juridique). — *P. Király*. Le forum romain (d'après l'ouvrage de Thédenat). = Comptes-rendus : *G. Voïnovich*. Le baron Joseph Eötvös (réussi). — *A. Hübnér*. Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire (ouvrage empreint d'un esprit réactionnaire). = Février. *P. Vay*. Journal de Corée; suite en mars et avril (impressions de voyage). — *L. Szeberényi*. L'enseignement primaire supérieur dans les pays scandinaves (l'idée de cet enseignement est due au pasteur Grundtvig; appréciation de son œuvre). = Comptes-rendus : *K. Szily*. Œuvres du comte Étienne Széchenyi; t. II (édition digne du grand homme d'État). — *M. Rész*. La politique nationale hongroise (de bonnes idées). — *A. Springer*. Handbuch der Kunstgeschichte; t. II-IV (éloge). = Mars. *V. Fvákóni*. Marie, fille d'Étienne V, reine de Naples, 1271-1323 (c'est la seule princesse de la maison arpadienne dont les traits soient conservés dans une œuvre de sculpture; la seule dont la vie peut être retracée d'après des documents d'archives. Elle était la sœur du roi Ladislas IV, la femme de Charles d'Anjou, la mère de Charles Martel. Étude puisée à des sources inédites). — *H. Marczali*. Projets de constitution de 1790 (fait connaître quelques documents inédits d'une époque très fertile en pamphlets politiques. La plupart de ces pam-

phlets, déjà connus par les ouvrages de Concha et de Ballagi, furent écrits après la mort de Joseph II, sous l'influence des idées répandues par la Révolution française. L'esprit libéral qui s'y manifeste fut étouffé par le gouvernement de François II, et l'œuvre de l'émancipation nationale a dû être reprise en 1825). — M. BERKOVICS. Chateaubriand et M<sup>me</sup> de Staël (d'après la correspondance publiée dernièrement). = Compte-rendu : *L. Pastor*. Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona durch Deutschland, die Niederlande, Frankreich und Oberitalien, 1517-1518 (Luigi d'Aragona était le neveu de la reine Beatrice, femme de Mathias Corvin). = Avril. L. KROPF. La Révolution hongroise et le *Times* (le *Times* était toujours hostile à Kossuth. Les quatre correspondants qui ont informé le grand journal ont dénaturé les faits; ils étaient, plus ou moins, aux gages de l'Autriche). = Compte-rendu : *A. Berzeviczy*. La peinture et la sculpture du Cinquecento (leçons faites à l'Université populaire de Budapest. Intéressant). = Mai. J. NÉMETH. La diplomatie moderne (sur Bülow, Delcassé, Lansdowne et Hay). — D. HATTYUFFY. La protection des antiquités trouvées en Hongrie (les règlements en vigueur sont surannés; il faut une réforme radicale). = Comptes-rendus : *B. Tillmann*. L'article III de la loi de 1848 a-t-il institué un gouvernement parlementaire? (le livre pour lequel le comte Jules Andrassy a écrit une préface est une polémique contre Concha et Kautz). — *B. Balogh*. Dai Nippon; t. I : Impressions de voyage (Balogh a voulu rechercher les races parentes des Hongrois, mais la guerre russo-japonaise l'en a empêché. Il a donc étudié les langues du Japon et de la Corée, mais sa préparation scientifique est insuffisante). — Hungary (cette revue anglaise, qu'Eugène Golony a rédigé à Budapest, est appelée à rendre de grands services en Angleterre, où plusieurs journaux reproduisent les principaux articles).

**76. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.** 1905, octobre. — *M. Gumowski*. Monnaies polonaises des x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles trouvées en Pologne (étude critique sur les monnaies trouvées en Pologne depuis une vingtaine d'années et se rapportant à l'histoire des x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles). — *Thadée Grabowski*. Une page de l'histoire de la littérature calviniste en Pologne, 1550-1650; 1<sup>re</sup> partie (œuvres de Laski, disciple d'Érasme, de Lismanin, qui fut l'âme du cercle calviniste de Cracovie, des poètes Trzycieski et Rej, etc.). = Novembre. *Michel Rostworowski*. Les budgets du royaume de Pologne au point de vue constitutionnel, 1816-1830. = Décembre. *O. Balszer*. Histoire constitutionnelle de la Pologne (depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours). = 1906, mars. *Th. Sinko*. Studia Nazianzenica; I : De collationis apud Gregorium Nazianzenum usu et de terrae et maris contentione quadam Pseudo-Gregoriana. — *Stan. Krzyzanowski*. Contribution à l'histoire de la littérature politique du xv<sup>e</sup> siècle (traite en particulier d'une dissertation de maître Stanislas « de Scarbimiria » contre les hérésiarques Wycliffe et Jean Huss). — *Fr. Papée*. Les registres matriciels de la couronne de Pologne conservés aux archives

centrales de Varsovie et leur importance pour l'histoire du x<sup>v</sup>e siècle. — *J. Czubek*. La littérature politique du premier interrègne en Pologne, 1572.

**77. — Rivista storica italiana.** Vol. V, fasc. 1, 1906, janv.-mars. — *C. Villone*. Casa di Savoia, il Piemonte e Chivasso; vol. I (banal et superficiel). — *E. Silvestri*. L'Istria (bon ouvrage de vulgarisation, bien illustré). — *E. Rodocanachi*. Le capitole romain, antique et moderne (excellent). — *A. Profumo*. Le fonti e i tempi dell' incendio neroniano (érudition copieuse, surabondante même, qui agite beaucoup de problèmes sans en résoudre aucun). — *G. Pasciucce*. Elagabalo (prétentieux, incomplet, sans valeur). — *W. Carlyle*. A history of medioeval political theory in the West (bon et instructif). — I monasteri di Subiaco (recueil de trois mémoires sur l'histoire, l'architecture, les fresques, la bibliothèque et les archives de ces monastères). — *K. Hampe*. Urbain IV und Manfred, 1261-1264 (remarquable). — *P. Pellegrini et F. Scandone*. Pro Roccasecca, patria di S. Tommaso d'Aquino (saint Thomas n'est pas né à Aquino; les gens de Belcastro qui l'ont revendiqué pour un de leurs enfants n'ont pu produire que des documents faux. Pour Roccasecca, au contraire, on trace très exactement l'ascendance du saint depuis le ix<sup>e</sup> siècle). — *Giov. Soranzo*. La guerra tra Venezia e la S. Sede per il dominio di Ferrara, 1307-1313 (bon). — *G. Degli Azzì Vitelleschi*. Le relazioni tra la Repubblica di Firenze e l'Umbria nel secolo xiv (bon). — *Gius. Pardi*. Leonello d'Este, marchese di Ferrara (bon). — *A. Tormene*. Il bailaggio a Costantinopoli di Girolamo Lippomano e la sua tragica fine (travail bien conduit, très érudit et intéressant). — *P. Fea*. Tre anni di guerra e l'assedio di Torino del 1706 (bon). — *Gino Macchioro*. Teorie e riforme economiche finanziarie ed amministrative nella Lombardia del secolo 18<sup>o</sup> (insuffisant). — *C.-Fr.-Z. Molino*. Codice diplomatico dei Cappuccini liguri, 1530-1900 (bon). — *Ch. Auriant*. La France, l'Angleterre et Naples, de 1803 à 1806 (ouvrage préparé avec soin, au moyen d'abondants documents dont l'auteur sait tirer un bon parti). — *A. Bonnefons*. Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, 1768-1814 (insuffisant). — *D. Zanichelli*. Cavour (bon). — *Mazzatinti*. Lettere di Giuseppe Mazzini ad Aurelio Saffi ed alla famiglia Craufurd, 1750-1872.

**78. — Boletín de la Real Academia de la Historia.** T. XLV. Juill.-déc. 1904. — *Informes* : *A. Rodríguez Villa*. L'empereur Charles-Quint et sa cour (1522-1539); suite. — *B. Oliver*. Les collèges royaux et l'Université pontificale et royale de Tortosa (compte-rendu d'un ouvrage de M. F. Pastor y Lluís). — *Marquis de Laurencin*. Un proces de Lope de Rueda. Nouveaux éléments pour sa biographie par D. Narciso Alonso Cortés (compte-rendu). — *A la cour du Mikado*. Esquisses japonaises par D. Fr. de Reynoso (compte-rendu). — *M. Gómez Moreno*. Sur l'archéologie primitive dans la région du

Duero (enceintes fortifiées, animaux sculptés, inscriptions, stèles). — M. ROSO DE LUNA. L'écriture ogmique en Estrémadure; suite. — F. FITA. Nouvelle œuvre historique relative à Valladolid (compte-rendu critique de l'*Episcopologio Vallisoletano* du Dr D. Manuel de Castro Alonso). — Marquis DE LAURENCIN. Le château du marquis de Mos à Sotomayor (compte-rendu d'une étude historique de la marquise de Ayerbe, avec documents inédits d'archives publiques et d'archives du duc de la Roca). — E. JUSUÉ. Le cartulaire du monastère de Santo Toribio de Liebana (quatre chartes inédites des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, extraites de ce cartulaire). — N. HERGUETA. L'inquisition de Logroño. Nouveaux documents historiques. — J. CATALINA GARCÍA. Explorations archéologiques au *Cerro del Bú* (exposé des fouilles de M. Castaños. Réserves sur l'importance et la signification des découvertes faites). — Marquis DE MONSALUD. Épigraphie romaine et visigothique de l'Estrémadure (cinq inscriptions). — F. FITA. Nouvelles inscriptions romaines de Ibahernando. — Ad. HERRERA. Éphémérides du Ferrol. Contribution à l'histoire du Ferrol et de ses environs par D. Leandro de Saralegui y Medina (compte-rendu élogieux). — F. FERNÁNDEZ DE BÉTHENCOURT. Le régionalisme dans les îles Canaries (compte-rendu d'un livre de D. Manuel de Ossuna y Van den Heed. Indications intéressantes sur le régime à demi autonome des Canaries). — M. ROSO DE LUNA. Sur les *Citánias* (enceintes fortifiées) d'Estrémadure (réponse et rectifications à l'article de M. Gómez Moreno indiqué ci-dessus). — F. FITA. Historiens et histoires de Medina del Campo (à propos d'une Histoire de Medina del Campo par D. Ildefonso Rodríguez y Fernández. Nombreuses notes bibliographiques additionnelles). = *Documents officiels* : C. FERNÁNDEZ DURO. Compte-rendu académique, 1903-1904. — Marquis DE HOYOS. Les Juifs espagnols dans l'empire autrichien et dans les Balkans (discours de réception inédit du marquis de Hoyos. Indications intéressantes et quelques documents. Notice nécrologique sur le marquis de Hoyos par D. A. Sánchez Moguel). — E. DE HINOJOSA. Théodore Mommsen (discours nécrologique). = *Variedades* : F. FITA. Bulle inédite d'Adrien IV (du 20 avril 1159, en faveur de l'abbaye Sainte-Marie de Valladolid). — Histoire de Valladolid : bref inédit d'Alexandre III (3 avril 1162). — Dr Manuel DE CASTRO. Rectification de dates (relative à son *Episcopologio vallisoletano*). — F. FITA. L'inquisition à Logroño et un judaïsant brûlé en 1719 (extraits d'un ouvrage de D. Fr. J. Gómez sur Logroño). — Inscription romaine de Lebeña (province de Santander). — E. JUSUÉ. Consécration de l'église San Salvador de Viveda. Inscription inédite du IX<sup>e</sup> siècle (25 mai 878. Difficulté d'identification relative à l'évêque cité, Obeco). = T. XLVI, janvier-juin 1905. *Informes* : A. RODRÍGUEZ VILLA. L'empereur Charles-Quint et sa cour (1522-1539); suite. — M. GÓMEZ MORENO. D'Iliberri à Grenade (discussion relative à l'identification de l'ancienne Iliberri, Medina Elbira, qui serait devenue Grenade). — J. SUÁREZ INCLÁN. Napoléon I<sup>er</sup> et Napoléon III, par D. José Bañares y Magán (compte-rendu critique). —

F. FITA. Explorations archéologiques à Iponuba (près de Baena ; pétition pour obtenir de l'État une subvention pour des fouilles). — J. GÓMEZ DE ARTECHE. La marine au blocus de l'île de Léon, 1810-1812, par F. Obanos Alcalá del Olmo (compte-rendu élogieux). — F. FERNÁNDEZ DE BÉTHENCOURT. Le palais ducal de Gandía, monographie historique-descriptive par les PP. F. Cervós et J. M. Solá (appréciation très favorable). — C. FERNÁNDEZ DURO. Reproduction de cartes nautiques vénitienes inédites, du xv<sup>e</sup> siècle, comprenant la péninsule ibérique (dans l'*Archivo dos Açores*, continué après la mort de son fondateur, le Dr Ernesto do Canto, par des membres de la Société géographique de Madrid). — F. FITA. Le château et la métairie de Montalt (personnages illustres de ce nom, à la limite des diocèses de Barcelone et de Gérone. Pedro Montalt, écrivain de l'ordre des Augustins). — C. FERNÁNDEZ DURO. Géographie physique et sphérique des provinces du Paraguay des missions Guaranies, composée par D. Félix de Azara (publication de cet ouvrage inédit datant de 1790, par M. Arechavala, directeur du musée de Montevideo). — M. DE OSSUNA. Boccace. Sources pour la connaissance de l'histoire des îles Canaries au moyen âge (à propos d'un ms. de Florence, contenant une description des îles Fortunées, et peut-être copié de la main de Boccace). — J. CATALINA GARCÍA. La chapelle des Urbinas à Guadalajara (demande que cette chapelle, fondée dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, par le Dr Luis de Lucena, soit exceptée d'une vente annoncée d'immeubles de l'État et remise à la Commission provinciale). — F. FITA. Trois historiens de Medina del Campo. Éclaircissements biographiques et bibliographiques (sur D. Juan López Osorio, D. Domingo de León, du xv<sup>e</sup> siècle). — J. SUÁREZ INCLÁN et M. DANVILA. Compte-rendu du livre de M. Rodriguez Villa intitulé « Ambrosio Spinola » (très favorable). — V. LAMPÉREZ Y ROMEA. Le monastère royal de Fitero en Navarre (monastère cistercien, avec église et cloître de styles roman et gothique superposés. Monographie avec plan, dessins et photographies). — F. FITA. Le jubilé de l'an 1300. Son souvenir monumental en Roussillon (il s'agit d'une épitaphe déjà publiée par M. J.-A. Brutails. Observations sur la métrique rimée de ce temps). — D. Marius FÉROTIN. Note sur l'édition du *Liber comicus, sive lectionarius missæ quo Toletana Ecclesia ante annum MCC utebatur*, publiée par D. Germain Morin, dans la collection des *Anecdota Marsoliana*. — FR. CARRERAS Y CANDI. Les châteaux de Montalt, Ca Creu et Mata dans la Maresma (comté de Barcelone. Documents du xi<sup>e</sup> siècle). — WENTWORTH WEBSTER. Butler Clarke (notice nécrologique). — Adolfo HERRERA. Don Gaspar de Guiroga (à propos d'une médaille donnant le portrait de ce personnage lorsqu'il était cardinal-archevêque de Tolède et inquisiteur général). — Comte DE CEDILLO. La « Porte de l'Ossuaire » à Cordoue. La « Porte de Séville » à Carmona (pour s'opposer à leur destruction). — C. FERNÁNDEZ DURO. *Spain in America*, by Edward Gaylord Bourne (compte-rendu de cet ouvrage qui tend à réhabiliter la domination espagnole en Ame-

rique). — D<sup>r</sup> Nic. FELICIANI. L'Espagne à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (d'après les rares documents subsistants. En somme, très peu de précision possible). — F. FITA. Le chevalier d'Olmedo et l'ordre de Saint-Jacques (documents historiques et généalogiques sur divers membres de la maison de Vivero, extraits des archives de l'ordre de Saint-Jacques). — R. BELTRÁN Y RÓZPIDE. « Essai sur l'Amérique précolombienne » (compte-rendu favorable d'un ouvrage de D. Narciso Sentenach). — Ad. CARRASCO. « Essai d'une collection bibliographico-biographique de notices relatives à la province de Ségovie », par D. Gabriel Vergara y Martín (compte-rendu élogieux). — M. CASTAÑOS Y MONTJANO. Le *Cerro del Bú* et la Commission des monuments de Tolède (fouilles sur l'emplacement d'une sorte de réduit fortifié de l'âge de pierre). — G. J. DE GUILLÉN GARCÍA. Barcelone préhistorique (indications relatives à la découverte d'animaux fossiles et d'objets de l'âge de la pierre polie). — Fr. CODERA. Fragment d'inscription arabe. — F. FITA. Don Rodrigo de Vivero y Velasco, petit-fils du fameux chevalier d'Olmedo et neveu du second vice-roi de la Nouvelle-Espagne (documents généalogiques originaires des archives d'Uclès, actuellement à l'*Archivo histórico nacional*). = *Documents officiels* : C. FERNÁNDEZ DURO. Rapport sur l'Académie pour l'année 1904-1905. — Ordre royal de souscription à vingt-deux exemplaires du *Liber Ordinum* de l'Église d'Espagne de D. Marius Ferotin. = *Variedades* : E. JUSÚE. Documents inédits du cartulaire de Santo Toribio de Liébana (796-828) sous le règne d'Alphonse II. — F. FITA. Nouvelles inscriptions romaines (de Coria et de Gijón). — Mataró dans l'histoire. La ville de Mata à la fin du X<sup>e</sup> siècle et le château de Montalt au début du XI<sup>e</sup> siècle (documents tirés des archives d'Aragon). — Fr. VALVERDE Y PERALES. Antiquités romaines d'Andalousie. Fouilles dans la colline du Minguillar, près Baena. — F. FITA. Nouvelles inscriptions (inscription romaine de Rute. Reliquaire émaillé de San Pedro de Rodas). — C. CABRERO DE ANTA. Mémorial historique de Medina del Campo. Nouveaux renseignements biographiques sur son auteur (D. Juan Antonio de Montalvo). — R. MENÉNDEZ PIDAL. Sur la bibliographie de San Pedro Pascual. — F. FITA. San Pedro Pascual. Incident bibliographique (ouvrages indûment attribués à San Pedro Pascual). — F. FITA. Le mémorial historique de Medina del Campo. Texte inédit et observations bibliographiques et biographiques (œuvre de J. A. de Montalvo). — Études épigraphiques. Inscriptions romaines de Málaga, punique de Villaricos et médiévale de Barcelone. — Marquis DE MONSALUD. Inscriptions d'Estrémadure de l'époque romaine et visigothique. — F. FITA. Don Luis de Velasco y Castilla, vice-roi du Mexique et du Pérou (documents tirés de ses preuves de noblesse pour obtenir l'habit de Saint-Jacques, en 1559). = T. XLVII, juill.-déc. 1905. *Informes* : Correspondance entre D. José de Vargas y Ponce et D. Juan Agustín Ceán Bermúdez, de 1803 à 1805, conservée aux archives de la Direction d'hydrographie et de l'Académie royale de l'histoire (lettres relatives

surtout à leurs recherches historiques sur la vie du navigateur Juan Sebastián del Cano, sur les architectes et les arts en Guipúzcoa; d'un style familier fort plaisant; publiées par le marquis de Seoane). — M. ROSO DE LUNA. Nouvelles inscriptions romaines de la région de Norba (Cáceres). — Hartwig DERENBOURG. Sur le dieu Souwá' dans le Coran et sur une inscription sabéenne récemment découverte (première inscription relative à ce dieu d'Arabie, proscrit par l'islamisme). — Fr. CODERA. Le siège d'Almería en 1309, par M. A. Jiménez Soler (compte-rendu). — M. GÓMEZ MORENO. Architecture tartésienne : la nécropole d'Antequera (étude d'archéologie préhistorique à propos des grottes mégalithiques de Menga, de Viera et du Romeral). — F. FITA. Nouvelles inscriptions romaines et hébraïques. — A. RODRÍGUEZ VILLA. Ferdinand VI et Doña Bárbara de Braganza (1713-1718) par Alfonso Danvila (compte-rendu élogieux de ce bon travail, bien documenté, intéressant pour l'histoire de l'Espagne). — J. CATALINA GARCÍA. Inventaire des médailles possédées par l'Académie royale de l'histoire (catalogue descriptif; 428 numéros). — A. RODRÍGUEZ VILLA. Correspondance de l'infante archiduchesse Doña Isabel Clara Eugenia d'Autriche avec le duc de Lerma. De Flandres, de 1599 à 1607, et lettres postérieures sans dates (correspondance fort importante, avec des détails très intéressants. Quatre-vingts lettres publiées. Sera continuée et vraisemblablement réunie en volume). — E. JUSCÉ. Pierre cantabro-romaine trouvée à Luriezo, province de Santander. — F. FITA. Charte dotale hébraïque du x<sup>e</sup> s. (document curieux, daté de Trijueque, province de Tolède, 1173). — Épigraphie hébraïque et visigothique (examen du *Rapport sur les inscriptions hébraïques de France* de M. Moïse Schwab). — Dr N. FELICIANI. La bataille d'Ibera (discussion de la date donnée par Tite-Live et rectification à l'année 215 av. J.-C.). — Marquis DE MONSALUD. Le château de Loarre (du xi<sup>e</sup> s. Le monument le plus important de l'architecture militaire espagnole. Avis favorable à la déclaration de monument historique). — J. CATALINA GARCÍA. Éléments d'archéologie et de beaux-arts à l'usage des universités et séminaires par le R. P. Francisco Naval (compte-rendu critique). — J. SUÁREZ INCLÁN. Général Vanson : Crimée, Italie, Mexique (compte-rendu). — F. FERNÁNDEZ DE BÉTHENCOURT. Le livre de D. José Wanguemert y Poggio : « L'amiral D. Francisco Diaz Pimentá et son époque » (compte-rendu). — F. FITA. Épigraphie hébraïco-lusitanienne (six inscriptions, dont cinq modernes, recueillies en Portugal par M. Cardozo de Béthencourt et déjà publiées dans *O Archeologo portuguez*). — *Varietates* : F. FITA. Voyage épigraphique (inscriptions trouvées à Requena, Poza de la Sal, San Pedro de Arlanza, au monastère de Rodilla, à Agramunt). — Sept inscriptions hébraïques de Tolède (étude chronologique). — P. URRÁ. Inscription romaine de la Carolina. — M. MACÍAS. Inscription honorifique trouvée à Astorga (à l'empereur M. Aur. Probus). — Notice nécrologique sur M. J. Oppert, par D. C. FERNÁNDEZ DURO.

79. — **The Athenæum.** 1906, 2 juin. — *Martin Haile.* Mary of Modena (bonne biographie). — *E. G. Duff.* Hand lists of english printers, 1501-1566; 3<sup>e</sup> partie. = 9 juin. The Cambridge modern history; t. IX : Napoleon (remarquable; bien que ce volume ne soit pas aussi nouveau que celui qui concerne les États-Unis, aussi fortement enchaîné que celui sur la Révolution, il contient beaucoup de bons morceaux; s'il n'atteint pas à l'idéal que s'était proposé Lord Acton, il ne tombe pas au-dessous de celui qu'a réalisé Ernest Lavisse). — *E. Westermarck.* The origin and development of moral ideas (beaucoup de faits intéressants et bien présentés. = 16 juin. *J. H. Rose.* The development of the european nations, 1870-1900 (intéressant, intelligent, bien écrit). = 23 juin. *Duchess of Argyll.* George Douglas, eighth duke of Argyll, 1823-1900. Autobiography and memoirs (l'autobiographie, qui s'arrête en 1857, est encombrée de détails souvent oiseux, parfois utiles; le reste est raconté surtout d'après la correspondance du duc). — *Richard Davey.* The pageant of London (décrit les cérémonies officielles dont la pompe se déroula dans les rues de Londres; la partie la plus intéressante est celle qui se rapporte aux Tudors). — *P. J. Healy.* The Valerian persecution (bonne étude par un prêtre catholique romain qui est rompu aux méthodes de la critique historique). — *R. Brown.* Notes on the earlier history of Barton on Humber; vol. I. — *W. A. Copinger.* The manors of Suffolk; the hundreds of Babergh and Blackbourn (excellent). — *Hone.* The manor and manorial records (utile). = 30 juin. *H. Noel Williams.* Five fair sisters; an italian episode at the court of Louis XIV (biographie des cinq nièces de Mazarin; intéressant). — *G. O. Macmillan.* George Buchanan (bonne biographie). — *W. E. Crum.* Catalogue of the Coptic manuscripts in the British Museum. = 7 juillet. *E. Kämpfer.* The history of Japan, together with a description of Siam, 1690-1692, traduit par *J. G. Scheuchzer* (excellent). — Calendar of patent rolls, 1232-1247. — Calendar of the Patent rolls. Edward IV, 1348-1350. = 14 juillet. *Fr. H. Skrine.* Fontenoy, and Great Britain's share in the war of the Austrian succession, 1741-1748 (bonne étude d'histoire militaire). — *S. R. Gardiner et C. T. Atkinson.* Letters and papers relating to the first dutch war; vol. III (important). — Où fut écrit l'*Ormulum* (réplique de James Wilson à H. Bradley. L'*Ormulum* n'a pas été écrit à Elsham, au comté de Lincoln, mais plutôt dans le Cumberland, sans doute à Carlisle). = 21 juillet. *Sir Harry Johnston.* Liberia (l'origine de l'État nègre de Libéria, les rapports entre les nègres américains et les indigènes n'ont pas été étudiés à un point de vue assez objectif. Bon recueil de faits et de chiffres pour l'histoire économique). — *G. C. Brodrick.* The history of England, 1801-1837, completed and revised by *J. K. Fotheringham* (c'est le t. XI de la « Political history of England » éditée par Hunt et Poole; beaucoup de soin, de jugement, de talent littéraire). — *Sir Walter Besant.* Mediæval London; vol. I : Historical and social (quelque fantaisie; une érudition qui n'est pas toujours très sûre, mais intéres-

sant et vivant). — *R. Needham et Al. Webster*. Somerset house, past and present (excellent). — *W. Perrett*. The story of king Lear, from Geofrey of Monmouth to Shakespeare (lourd et indigeste, mais instructif). = 28 juillet. *Marie Hay*. A german Pompadour; being the extraordinary history of Wilhelmine von Grævenitz, Landhofmeisterin of Wirtemberg (livre qui, avec toutes les apparences d'un roman historique, est un bon travail d'histoire).

**80.** — **The english historical Review**. Juillet 1906. — Goddard II. ORPEN. Construction de motes et de bretèches en Irlande (suit la trace des forteresses construites en Irlande par les Normands d'après les noms de lieux dans lesquels sont entrés en composition les mots de « mote » et de « bretèche », ce dernier mot étant altéré d'ordinaire sous la forme *Brittas*, qui peut aisément donner le change sur sa signification originaire. L'auteur remarque qu'il y a des portions entières de l'Irlande où l'on ne rencontre pas le mot de *Brittas* et que ces régions correspondent précisément à celles où les Anglo-Normands n'ont fait aucun établissement ancien ni permanent). — John NISBET. Histoire de la forêt de Dean, comté de Gloucester (législation relative à l'histoire et à l'exploitation de cette forêt depuis son établissement avant 1886 jusqu'en 1897). — J. F. CHANCE. La question scandinave en 1718. — W. A. B. COOLIDGE. Charlemagne et le passage des Alpes en 773 (les *Annales Laurissenses*, la *Vita Einhardi*, etc., font franchir les Alpes à Charlemagne par le mont Cenis; la chronique de Novalèse et Adon de Vienne par le mont Genève. Cette dernière affirmation doit être préféree. Adon ajoute d'ailleurs que le mont Genève, « jugum Gibenuicum », était appelé Cenis par les habitants, « quem accolae Cenisium vocant »). — W. H. STEVENSON. Une charte inédite du roi Henri 1er, juin-juillet 1101 (adressée à l'assemblée du comté. Le roi confirme leurs privilèges à condition qu'ils le défendent contre tous, en particulier contre son frère, Robert de Normandie, jusqu'à la Noël). — G. TH. LAPSLEY. Les Flamands dans l'Angleterre orientale sous le règne de Henri II (des « Pipe rolls » ajoutent quelques témoignages précis à ceux qu'a produits Cunningham d'après les chroniqueurs). — William MILLER. Ithaque sous les Francs. — Miss B. H. PUTNAM. Les juges des travailleurs au xiv<sup>e</sup> siècle (indications tirées des documents d'archives sur la compétence des juges chargés de surveiller l'application du statut relatif aux travailleurs depuis 1319 à 1359). — R. G. MARSDEN. Les débuts de la carrière de Sir Martin Frobisher (ce que nous savons de sa vie de 1555 à 1576; il fut deux fois arrêté pour des actes de piraterie maritime; en 1566, il reçut du cardinal de Châtillon une commission pour donner la chasse aux navires français appartenant aux catholiques, ennemis du prince de Condé). = Comptes-rendus : *J. H. Breasted*. Ancient records of Egypt (utile). — *G. F. Hill*. Historical greek coins (excellent). — *Sir Henry S. Maine*. Ancient law; with introduction and notes by *Sir Fred. Pollock* (les notes de Sir Frederick sont importantes). — *K. Lehmann*. Die Angriffe der drei Barkiden auf Italien

(bonne étude sur les invasions conduites en Italie par les trois fils d'An-nibal). — *Stefan Waszynski*. Die Bodenpacht; agrargeschichtliche Papyrusstudien (bon recueil de documents relatifs aux rapports des propriétaires fonciers et des tenanciers dans l'Égypte hellénique). — *Patrick J. Healy*. The Valerian persecution; a study of the relations between Church and State in the third century A. D. (bonne étude critique, qui n'apprend rien de bien nouveau). — *L. M. Hartmann*. Zur Wirtschaftsgeschichte Italiens im frühen Mittelalter (très intéressant; à noter une étude sur l'origine seigneuriale des corps de métier, à propos d'un règlement édicté par Wala, abbé de Bobbio, en 834-836). — *Vitae S. Bonifacii, archiepiscopi Moguntini* (bonnes éditions). — *Guy Le Strange*. The lands of the Eastern Caliphate (bon). — *Ad. Bachmann*. Geschichte Böhmens (ouvrage bien étudié, gâté malheureusement par un parti pris germanique très exclusif). — *E. Maunde Thompson*. Customary of the benedictine monasteries of St Augustine, Canterbury, and St Peter, Westminster (excellent). — *J. Haller*. Papsttum und Kirchenreform; vier Capitel zur Geschichte des ausgehenden Mittelalters (intéressant et bien fait). — *Francesco Nitti*. Epistolario di Coluccio Salutati; vol. IV. — *Comte Henry de Castries*. Les sources inédites de l'histoire du Maroc, de 1530 à 1845 (excellente publication). — *Ernst Marx*. Studien zur Geschichte des Niederländischen Aufstandes (remarquable). — *Mrs. Bryan Stapleton*. A history of the post-Reformation catholic missions in Oxfordshire, with an account of the families connected with them (conscientieux; beaucoup de faits nouveaux). — *Conybeare*. Letters and exercises of the Elizabethan schoolmaster John Conybeare, schoolmaster at Molton, Devon, 1580, and at Swimbridge, 1594 (intéressant, mais trop long et incomplet). — *R. P. Mahaffy*. Calendar of State papers, Ireland (Adventurers), 1642-1659. — *Id.* Calendar of State papers, Ireland, 1647-1660. Addenda, 1625-1660. — *Paul Mantoux*. La révolution industrielle au xviii<sup>e</sup> siècle. Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre (remarquable). — *H. T. Colenbrander*. Gedenstukken der algemeene geschiedenis van Nederland von 1795 tot 1840; 1<sup>re</sup> partie: 1789-1795 (bon chapitre d'introduction).

---

## CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

**France.** — M. Jean-Henri-Antoine DONIOL est mort le 19 juin 1906. Il était né à Riom le 20 avril 1818. Après avoir, avant et après l'Empire, fait partie de l'administration préfectorale, il fut, en 1882, nommé directeur de l'Imprimerie nationale en remplacement de B. Hauréau. On lui doit une *Histoire des classes rurales en France* (1857), reprise en 1900 sous le titre de *Serfs et vilains au moyen âge*; d'utiles éditions des cartulaires de Brioude (1862) et de Sauxillanges (1864), ainsi que des lettres du conventionnel Soubrany (1867), une *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique*, ouvrage plein de correspondances et autres documents diplomatiques (5 vol., 1886-1892), mais assez mal écrit et souvent incorrect (l'Imprimerie nationale dut exécuter un nombre considérable de « cartons » pour en faire disparaître les principales fautes). Très galant homme d'ailleurs et esprit libéral, il a écrit sur le *Gouvernement de M. Thiers, ses négociations pour la paix* (1896), un intéressant volume de documents et de souvenirs.

— L'Académie française a distribué le prix Bordin entre MM. HERRIOT (*Madame Récamier et ses amis*), Philippe GODET (*Madame de Charrière et ses amis*), ROCHEBLAVE (*George Sand et sa fille*) et BARBEAU (*Une ville d'eau anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*). — Sur le prix Marcellin Guérin, une récompense a été attribuée à M. Pompélu ÉLIADE (*Histoire de l'esprit public en Roumanie*) et une autre à M. Jacques BARDOUX (*Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*).

— M. Marcellin BERTHELOT vient de publier un volume intitulé : *Archéologie et histoire des sciences* (in-4<sup>o</sup>, 378 p.). Dans une première partie, il y donne les analyses de métaux et objets divers trouvés dans les fouilles exécutées en Égypte, en Chaldée, en Susiane, ainsi que celles d'objets plus récents de l'époque gallo-romaine. Une seconde partie se rapporte à l'histoire des sciences dans l'Égypte ancienne, et spécialement de l'alchimie dans l'Inde et dans la Chine du moyen âge. À la suite ont été imprimés plusieurs documents originaux, tels que le *Livre des Soixante-dix* de Geber, texte arabe traduit en latin au moyen âge.

— Paul ALLARD, *Dix leçons sur le martyre*. 1 vol. in-12, xxxi-371 p. (Paris, Lecoffre, 1906) — M. P. Allard, le savant historien des persécutions, vient de réunir en un volume les leçons sur le martyre qu'il avait données en 1905 à l'Institut catholique de Paris. Sous une forme

rapide et fort agréable, c'est un véritable manuel de l'histoire du martyre. L'auteur étudie tour à tour l'expansion du christianisme dans l'empire romain et hors de l'empire, la législation persécutive, les causes des persécutions, les conditions sociales des martyrs, leurs épreuves morales, les procès, les supplices, le témoignage des martyrs et les honneurs qu'on leur rendait. Nous ne pouvons ici entrer dans le détail, et, encore moins, discuter tel ou tel point. Nous signalerons seulement l'importance de ce livre, qui est un livre de science et de bonne foi, et qui renouvelle ou précise bien des questions. Abstraction faite de quelques pages, d'ailleurs pleines de mesure et de tact, où se marquent des tendances apologétiques, M. Allard applique à ces sujets délicats une méthode rigoureusement objective; il procède toujours à coups de textes et de faits; il est très exactement informé et multiplie les références. S'il a plaisir à constater que les conclusions de la science historique justifient souvent la tradition, il se garde de triompher trop bruyamment, comme de tirer des textes plus qu'ils ne contiennent. Ce livre sur le martyre, qui se lit avec plaisir, est un modèle de critique loyale, prudente et avisée.

P. M.

— M. Alfred MOREL-FATIO donne une seconde édition de la deuxième série de ses *Études sur l'Espagne* (H. Champion, 1906. In-8°, xvi-429 p.). Cette série (*Grands d'Espagne et petits princes allemands au XVIII<sup>e</sup> siècle*), dont la première édition remonte à 1890, est, si l'on s'en souvient, le très intéressant résumé de la correspondance inédite du comte de Fernau-Nuñez avec le prince Emmanuel de Salm-Salm et la duchesse de Béjar, piquant tableau de la vie que menait alors la Grandesse.

H. HR.

— La librairie Picard met en vente la table du *Manuel des sources de l'histoire de France* d'Auguste MOLINIER; cette table, due à un bibliographe exercé, M. POLAIN, est l'indispensable complément du *Manuel*. — La suite du *Manuel* a commencé de paraître; M. Henri HAUSER a donné le premier fascicule des *Sources pour l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle*, qui comprend les premières guerres d'Italie, Charles VIII et Louis XII, 1494-1515 (Alph. Picard, 1906, xviii-197 p.).

— Nous sommes bien en retard avec feu le R. P. Henri CHÉROT pour le troisième fascicule de son *Iconographie de Bourdaloue* (Paris, V. Retaux, 1903, 49 fol., planches). Dans les deux premiers fascicules, il s'était occupé de ce qu'il appelle « les portraits aux yeux fermés », ramenés tous à un archétype commun, l'esquisse faite par Jouvenet devant le lit de mort de l'éloquent jésuite. Dans ce nouveau cahier, il examine d'abord un portrait de Claude de Bourdaloue, cousin du prédicateur, peint par Largillière, puis un portrait de Bourdaloue lui-même, qui se trouve au musée de Bourges, et un second, fait de son vivant par Élisabeth Chéron, qui est au Louvre. Signalons encore l'appendice, sur une fresque de Valenciennes, où figure également cet illustre confrère de l'auteur.

R.

— Dans leur nouveau costume si pimpant, les *Souvenirs* de LÉONARD, le coiffeur de la reine Marie-Antoinette (Paris, A. Fayard, 1905, in-8°), préfacés par M. Jules Claretie, annotés par MM. Vitrac et Galopin, réédités d'ailleurs avec un vrai luxe de portraits et de dessins plus ou moins historiques, ne manqueront pas de charmer les curieux, alléchés par les anecdotes croustillantes que prodigue l'artiste capillaire. Ils ne se demanderont pas si c'est vraiment lui qui rédigea ces Mémoires, qui sont presque ceux de la maison de France, en rentrant dans son pays après vingt-cinq ans d'exil, et si ce personnage si entiché de ses mérites personnels a réellement joué dans la Révolution le rôle qu'il s'attribue ou qu'on lui attribue dans ces *Souvenirs*. Si notre époque est vraiment aussi désireuse de « vérité vraie » que l'affirme le spirituel académicien, elle devra se garder de la chercher dans des élucubrations pareilles, car, vraiment, ce ne sont pas les « petits cahiers personnels de Clio ». On n'a qu'à lire, par exemple, les prétendues confidences de Marie-Antoinette à la marquise de Langeais pour se convaincre qu'on est en présence d'une de ces fabrications apocryphes, si fréquentes sous la Restauration, et qui spéculaient sur la crédulité des badauds. Mais on passera un quart d'heure agréable à feuilleter l'album élégant qu'est ce petit volume, dont les illustrations sont plus authentiques que le texte. R.

— M. Paul GAFFAREL nous raconte, d'après les documents des archives des Bouches-du-Rhône, le *Blocus de Marseille et des environs, 1807-1814* (Aix, typ. Niel, 1905. In-8°, 96 p.). Son mémoire, tirage à part des *Annales de la Société d'études provençales*, nous donne, peut-être avec un peu trop de détails parfois, la série, quelque peu monotone, des débarquements anglais tentés ou effectués, qui vinrent insulter, entre ces deux dates, à l'impuissance absolue des trop rares défenseurs des côtes françaises sur la Méditerranée. Au fond, en dehors du petit combat de l'île Verte, près de la Ciotat, en juin 1812, rien ne mérite de nous arrêter au point de vue militaire. Mais l'étude de M. Gaffarel est d'un intérêt incontestable en ce qu'elle prouve combien, même au temps de sa plus apparente splendeur, l'empire était incapable d'empêcher ces bravades, ayant également épuisé ses arsenaux et vidé ses casernes pour les guerres lointaines; il ne trouvait plus ainsi ni citoyens de bonne volonté pour combattre, ni canons, ni fusils, ni même quelques centaines de cartouches pour procéder à la défense du sol natal. D'ailleurs, eût-il eu ces armes, qui font défaut partout, le gouvernement n'aurait pas osé les contier sans doute à des populations qu'il savait hostiles, le blocus continental et les représailles anglaises ayant à peu près ruiné le commerce de la Provence. R.

— C'est une excellente idée de raconter l'histoire d'un coin de terre, fût-il le plus obscur, en la documentant sur les sources, comme M. Paul GRANÉ a voulu le faire pour la petite ville de Saint-Céré, dans le Lot (*De l'ancien régime à thermidor. Une commune du Quercy pendant*

*la Révolution*. Paris, H. Champion, 1905. In-18, 195 p.). Seulement, il faudrait avoir, pour faire œuvre impartiale, un esprit critique plus développé, un attachement moins complet aux traditions et aux préjugés de l'ancien régime, qui se trahit tantôt par un style presque apocalyptique et tantôt par des sarcasmes plus ou moins spirituels. Peut-être bien que les notables un peu endormis de cette modeste bourgade de la vicomté de Turenne ont cru assister en effet à la lutte « entre Dieu et Satan » (p. 192); mais le « hideux carnaval » de la Révolution s'est passé, somme toute, de la façon la plus bénigne pour eux; et, comme « les âmes du passé monarchique sont dans la cinquième sphère du paradis », tandis que « les âmes des pères de 1789 sont dans la vallée malheureuse, à côté d'Épialte, le géant orgueilleux » (p. 194), ils ont pu se consoler presque tous de leurs faibles tribulations terrestres par le bonheur des élus. Ce ne sont pas des monographies pareilles, encore que basées sur des « documents rigoureusement exacts » (mais dont beaucoup n'ont aucun rapport avec l'histoire particulière de Saint-Céré et sont empruntés surtout au réquisitoire de Taine), qui feront avancer notre connaissance exacte de l'histoire de la Révolution dans nos provinces, pour laquelle il y reste encore tant à faire. R.

— Nous avons déjà parlé du travail méritoire de M. P. DELARUE sur *le Clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution*, espèce de vaste répertoire de documents inédits, reproduits ou analysés d'après les dépôts publics, archives départementales, municipales et paroissiales. Le second fascicule s'occupe, comme le premier, du district de Dol et est consacré tout entier au chef-lieu de ce district (Rennes, Plihon et Hommay, 1905. In-8°, 316 p.). Lorsque le travail de M. Delarue sera plus avancé, chaque commune bretonne y trouvera les matériaux de son histoire religieuse durant la période révolutionnaire (et même parfois sous l'Empire), réunis sous une forme authentique. Les notices biographiques, les indications statistiques, les données financières que l'auteur joint aux données sur les événements plus spécialement politiques forment un ensemble des plus intéressants pour ceux qui désirent étudier sur le vif et dans ses menus détails le conflit entre le gouvernement constitutionnel, puis révolutionnaire et ses agents et le clergé réfractaire, puis les changements d'attitude, si contradictoires, qui se produisirent après le 9 thermidor et jusqu'au Concordat. On ne peut qu'encourager M. Delarue à continuer, aussi rapidement que possible, sa soigneuse enquête, et il serait bien désirable qu'il trouvât en d'autres provinces d'aussi consciencieux imitateurs. R.

— Il serait bien difficile d'écrire une histoire un peu complète de la Société des Jacobins de Metz, vu que, dès 1796, la municipalité messine avait mis à la disposition de l'arsenal, comme « papiers inutiles », tous les registres et documents provenant de la ci-devant Société populaire. Cela n'a pas empêché M. BULTINGAIRE de tenter au moins l'entreprise (*le Club des Jacobins de Metz*. Paris, Champion, 1906. In-8°, 103 p.).

Le jeune attaché à la bibliothèque de la Sorbonne s'est mis courageusement à glaner les documents relatifs à son sujet dans les autres dossiers des archives municipales et départementales, dans les actes du Comité de Salut public, dans les brochures et feuilles volantes imprimées de l'époque, etc.; il a réuni ainsi un nombre assez considérable de pièces relatives à son sujet, qu'il a consciencieusement étudiées et commentées. Étant donné les conditions forcées de son travail, on ose à peine exprimer le regret que la pénurie des sources ne lui ait pas permis de vivre un peu plus avec les personnages qu'il nous fait connaître, afin de les rendre plus vivants. On ne voit pas assez agir ces meneurs plus ou moins éloquents et farouches, soit à Metz même, soit au dehors. Il aurait trouvé des renseignements supplémentaires sur certains d'entre eux (sur Charles Richard, par exemple, et l'ex-curé Delattre) dans les documents sur la propagande terroriste organisée par le maire Monet à Strasbourg, qui sont consignés dans le *Livre bleu*, publié dans cette dernière ville en 1795.

R.

— Ancien aumônier du lieu de pèlerinage, célèbre aujourd'hui, près d'Angers, où une foule de condamnés des commissions révolutionnaires de cette ville, hommes et femmes, nobles, bourgeois et paysans, ont été fusillés aux jours de la Terreur, M. l'abbé UZUREAU a consacré tout un volume à ressusciter le souvenir de ces malheureux, dont on est en train de faire des saints officiels de l'Église, et qui déjà font des miracles, p. 219-220 (*Histoire du Champ des martyrs*, Avrillé, par Angers, s. d. In-18, 233 p.). Quand on songe que l'auteur a trouvé inscrits cinq membres de sa famille sur la liste des suppliciés de la Haie-des-Bonshommes, on comprend qu'il ne soit pas tendre pour les furieux qui ont cru anéantir à jamais le *royalisme* et le *fanatisme* des Angevins dans le sang; mais il n'en a pas moins une façon un peu trop simpliste de juger la Révolution, et il faut lui rappeler qu'à côté d'innocentes victimes il se trouve, sur son martyrologe, bien des insurgés qui ont combattu, les armes à la main, la République et ont commis de la sorte le crime de lèse-patrie.

— Le même auteur nous envoie la quatrième série des notes et pièces détachées qu'il publie sous le titre d'*Andegaviana* (Angers, Siraudou; Paris, Picard, 1906. In-8°, 511 p.); elle renferme, comme les séries précédentes, dans un pittoresque pêle-mêle, des études plus ou moins étendues ou des documents inédits sur les hommes et les choses de l'Anjou, du x<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle. Mais c'est toujours le xviii<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement la Révolution terroriste, qui fournit le contingent le plus important du volume. Ce ne sont que gentilshommes et chanoines, curés et vicaires, moines et sœurs de charité fusillés ou guillotines; on dirait vraiment que toute la Révolution dans l'Anjou n'a été qu'une longue et féroce boucherie. Cependant, M. Uzureau nous fournit aussi quelques pièces qui prouvent bien que les contre-révolutionnaires ne furent pas uniquement des victimes. Tel (p. 486-488)

l'interrogatoire d'un vieux trappiste, Joseph Prudhomme, qui avoue devant le tribunal révolutionnaire qu'il a tiré tant de coups de fusil sur les patriotes qu'il ne saurait en dire le nombre et qu'il avait le désir « de leur faire le plus de mal que je pourrais ». Tels encore les extraits des mémoires du curé Delacroix, de Bécon, qui fut trésorier de l'armée de Stofflet.

— M. Ad. LANNE vient de publier une seconde édition de son ouvrage *Louis XVII et le secret de la Révolution* (Paris, Dujarric et Cie, s. d. (1905). In-18, 588 p.). La première ligne de son récit, « le dauphin, fils de Louis XVI, n'est pas mort au Temple », en indique le but, et sa conclusion, déjà connue, est que Ch.-Guillaume Nauendorff, mort à Delft en 1845, est ce dauphin, miraculeusement arraché à sa prison, mais pour mener une existence misérable durant plus d'un demi-siècle et pour mourir enfin d'une façon subite, sans avoir pu faire triompher la vérité, obstinément méconnue par les puissants de ce monde. Le livre de M. Lanne est écrit avec une conviction personnelle sincère, à laquelle tout esprit impartial rendra volontiers hommage, et les vicissitudes de l'existence de son héros intéresseront à coup sûr les âmes sensibles, même si les revendications du prétendant ne leur semblaient pas aussi indiscutables qu'à l'auteur. Aussi longtemps qu'il reste sur la négative, on est assez disposé à lui donner raison; aucun document authentique n'oblige en effet l'historien critique à accepter la version courante de la mort du dauphin au Temple, dans l'état actuel de la question; rien non plus ne l'empêche de croire le comte de Provence très capable d'avoir sacrifié son neveu à son désir égoïste de régner. Mais, d'autre part, en suivant le récit de M. Lanne lui-même, on ne peut s'empêcher de constater que son esquisse de la carrière de Louis XVII a des *trous* bien nombreux, que le long intervalle entre la fuite présumée du jeune prince et l'apparition de Nauendorff en Allemagne est infiniment trop peu jalonné de faits probants, trop obscur pour que tout autre qu'un *croquant* accepte dès maintenant l'affirmation d'une identité certaine entre ces deux personnages. Là où l'auteur voit une *certitude*, c'est à peine si, quelque désireux qu'il soit d'être juste, tout en restant prudent, l'historien critique admettra la *possibilité* de la substitution d'un enfant étranger au dauphin prisonnier et la *possibilité* que ce fils de Louis XVI ait survécu plus ou moins longtemps à sa mise en liberté. Quant à la question spéciale des droits de l'horloger de Potsdam à cette filiation royale, il déclarera sans doute la question ouverte, mais, faute de preuves suffisantes, il s'abstiendra de se prononcer.

R.

— Dans un volume intitulé : *De Robespierre à Fouché. Notes de police, documents inédits, papiers secrets, erreurs judiciaires, complots, pamphlets, choses d'Église* (Paris, E. Flammarion. In-18, vii-312 p.), M. Stéphane POL nous entretient d'une foule de questions historiques d'un intérêt assez inégal. Le titre de l'ouvrage, recommandé au public par

M. Jules Claretie, éveillé, par l'énumération alléchante que nous venons de transcrire, des curiosités qui ne sont qu'en partie satisfaites. Signalons dans le recueil de M. Pol des glanes sur Robespierre et Lebas (quelques détails sur leur carrière d'avocat avant leur entrée dans la politique et des considérations sur Robespierre, « névrosé de la politique et de la littérature »), et une note sur les idées de Saint-Just relatives à l'éducation de la jeunesse. Mentionnons encore le chapitre sur le baron de Kolly, cet agent louche dont M. Grasilier nous racontait récemment les aventures, et surtout une étude sur l'abbé Beaunier et la *Petite Église*, dans les Deux-Sèvres et la Vendée, de 1817 à 1818. Il y a là, certainement, quelques détails curieux à noter, mais la plupart de ces intrigues de la police empruntées aux dossiers, soit de Fouché, soit de Decazes, ne présentent vraiment pour l'historien qu'un intérêt assez secondaire.

R.

— M. DE BOISSY D'ANGLAS, sénateur de l'Ardèche, a consacré une brochure à un épisode spécial de l'activité politique de son illustre grand-père, d'après les documents officiels et des papiers de famille (*Boissy d'Anglas et les régicides*. Paris, H. Champion, 1905. In-8°, 58 p., portrait). Cette notice, précédée d'une préface par M. Albert Le Roy, le regretté professeur et député, est un hommage mérité à celui que soixante-douze départements envoyèrent simultanément, en vendémiaire de l'an IV, au nouveau corps législatif, pour récompenser le président de la Convention de son attitude courageuse lors de l'insurrection de prairial. Elle nous relate les efforts prolongés, et le plus souvent couronnés de succès, de Boissy d'Anglas, alors pair de France, pour obtenir du gouvernement de la Restauration le rappel d'un certain nombre de conventionnels ayant voté la mort de Louis XVI et qui avaient été bannis par la Chambre introuvable de 1816 : Rabaut-Pommier, Saint-Prix, Gamon, Gleizal, Bonnesœur, etc. Possesseur de si riches archives de famille, M. de Boissy d'Anglas devrait bien nous donner lui-même cette biographie détaillée de son aïeul, qui manque encore à la littérature historique sur la Révolution.

R.

— M. G. SALVEMINI a résumé en un petit volume de quatre cents pages l'histoire de la Révolution à l'usage du public italien (*la Rivoluzione francese, 1788-1792*. Milano, Pallestrini, 1905. In-18, xv-381 p.). C'est un travail d'une exposition lucide, de tendances modérées, sans notes critiques ni renvois aux sources. Séparant la *Révolution* du *gouvernement révolutionnaire*, l'auteur arrête son récit au 10 août 1792 et à la chute de la royauté, conséquence nécessaire, selon lui, de tout le développement économique et social antérieur de la France, de la résistance des classes privilégiées et de l'imbécillité du monarque (p. 372). Peut-être l'introduction, sur la France d'avant 1789, occupant près du tiers du volume, est-elle un peu trop étendue. La notice bibliographique, placée à la fin de l'ouvrage, n'est pas assez complète, ni surtout assez méthodiquement établie pour être d'une utilité bien grande

aux travailleurs désireux de pousser leurs recherches plus loin sur un point spécial. R.

— Dans son travail sur la *Réforme de l'Université impériale en 1811* (Paris, G. Bellais, 1905. In-8°, 132 p.), M. Charles SCHMIDT, archiviste aux Archives nationales, nous a fourni des renseignements curieux et nouveaux sur les efforts faits par Napoléon, vers la fin de son règne, pour assurer à son Université le monopole de l'enseignement, qu'en fait les établissements ecclésiastiques partageaient longtemps avec elle, grâce au nombre et à l'activité croissante des petits séminaires, plus ou moins détournés de leur but primitif. L'enquête de 1811, les propositions du Conseil de l'Université, les notes occultes adressées au ministre par les administrateurs politiques, tout cela aboutit au décret organique du 15 novembre 1811, qui n'autorisait plus qu'une seule école ecclésiastique par département et fermait toutes les autres, spécialement à la campagne. Mais le mémoire de M. Schmidt nous apprend en même temps que la toute-puissance impériale fut absolument paralysée, sur ce terrain, par la force d'inertie, voire même par la connivence latente de ses propres fonctionnaires, préfets et inspecteurs, qui surent tourner habilement le décret de novembre sur le « blocus universitaire » et s'en vantèrent hautement après la chute de l'Empire. Bientôt d'ailleurs l'abbé de Montesquiou faisait signer à Louis XVIII le décret du 5 octobre 1814, qui sapait par la base l'Université napoléonienne. L'auteur a joint à son intéressant travail un appendice de cinquante pages, renfermant des documents inédits relatifs à son sujet et empruntés aux cartons des Archives nationales. — R.

— Le capitaine (aujourd'hui commandant) LENFANT publie le récit de sa mission au Niger (*le Niger. Voie ouverte à notre empire africain*. Paris, Hachette, 1905, in-8°, avec carte). L'ouvrage est présenté au public par une préface de M. Eugène ÉTIENNE et une introduction du colonel PÉROZ. Il n'était pas besoin au commandant Lenfant de ces autorités. Son livre vaut par lui-même et vaut beaucoup. M. Lenfant a été chargé en 1901 et 1902 par le ministère des Colonies d'étudier la question de la navigabilité du Bas-Niger, ouvert à la navigation internationale par le traité de Berlin, et de chercher par cette voie une route vers nos postes de Say, de Zinder et même du Tchad. Les reconnaissances de Hourst et de Toutée avaient élucidé déjà une part du problème. Il s'agissait spécialement d'étudier si les rapides d'Ourou, de Boussa et de Labézunga apportent un insurmontable obstacle à la navigation. Lenfant a résolu courageusement la difficulté en donnant l'exemple de remonter le fleuve en dépit et presque au milieu des chutes; le sous-titre de son livre résume son expérience. Toutefois, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'accepter sans réserve une solution si optimiste : autre chose est de surmonter les rapides d'un fleuve à la tête d'une mission bien recrutée et bien outillée et d'y faire des transports commerciaux. Les conditions du voyage ne sont pas les

mêmes. Si, grâce à ses précautions, Lenfant n'a perdu au cours de sa navigation qu'une insignifiante part de ses bagages et des vivres qu'il apportait à notre poste de Niame, quelles ne seraient pas les pertes que subirait un transport commercial? Aussi bien Lenfant ne voit-il pas lui-même dans le fleuve une route sûre; il a trop souffert des difficultés du voyage, il décrit trop bien les passes de Boussa et d'Ourou, il nous enseigne trop quels progrès notre influence fera dans les régions nigériennes, le jour où le chemin de fer y accédera, pour que nous ne ressentions pas, avec lui, l'impression que son heureuse tentative est un peu exceptionnelle. Du moins savons-nous maintenant qu'en des cas nécessaires, et grâce aux indications fournies, l'entreprise n'est pas impossible. Elle deviendrait même moins dangereuse si des balises étaient posées et quelques chenaux élargis à coups de dynamite. Les renseignements copieux, géologiques, hydrographiques, climatologiques, économiques que nous a rapportés Lenfant ont à ce titre un prix singulier; ses observations, ses photographies, ses croquis et dessins sont d'un intérêt puissant. Voilà pour le fond. La forme n'est guère moins recommandable. Lenfant nous écrit de son exploration un récit attachant, alerte, vivant et plein de modestie; il oublie souvent dans le journal de son voyage qu'il a été le chef et l'artisan principal de la mission; il s'efface volontiers devant le mérite de ses auxiliaires. C'est un bon livre qu'il nous donne. La maison Hachette l'a luxueusement édité.

LÉON JACOB.

LIVRES NOUVEAUX. — DOCUMENTS. — *Abbé Eugène Chartraire*. Cartulaire du chapitre de Sens. Sens, Duchemin, xxiii-309 p. (Soc. archéol. de Sens. Documents, t. VIII). — *G. Clément-Simon*. Les coutumes de Montaut, Gers, en 1360 et 1471. Impr. nat., 36 p. (Bull. hist. et philol.). — Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar. T. II. Ouvrages français (jusqu'en 1630), portugais, hollandais, anglais, allemands, italiens, espagnols et latins relatifs à Madagascar (1613-1640), par *Alfred et Guillaume Grandidier*. Paris, Comité de Madagascar, 563 p. — *Alfred Leroux*. Dernier choix de documents historiques sur le Limousin. Linoges, Ducourtieux et Gout, viii-402 p. (Soc. des arch. hist. du Limousin). — *Comte René de Laigue*. Livre de comptes de Claude de La Landelle, 1553-1556. Rennes, impr. Simon, x-195 p. — *G. Daupeley*. Documents sur Nogent-le-Rotrou. Trois épisodes du Consulat et de l'Empire. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 75 p. et 2 pl.

HISTOIRE LOCALE. — *Abbé J. Bruneau*. Monographie d'Alligny-en-Morvan. Nièvre, Château-Chinon, impr. Blin, x-345 p. Prix : 4 fr. — *Abbé Clément*. Le village et l'ancien prieuré de Saint-Mammès, Seine-et-Marne. Moret-sur-Loing, impr. Fejard, in-16, iv-145 p. — *Baron A. de Calonne*. Histoire de la ville d'Amiens. T. III. Amiens au xiv<sup>e</sup> siècle. Amiens, Piteux, iii-473 p. — *P. Delarue*. Le clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution. District de Dol, 3<sup>e</sup> partie. Rennes, Plithon et Honnmay, 258 p. Prix : 4 fr.

BIBLIOGRAPHIE. — Catalogue de la bibliothèque du musée Thomas Dobrée. T. I : Manuscrits, par l'abbé *G. Durville*, xvi-704 p. T. II : Imprimés, par *Louis Polain*, xi-615 p. Nantes, impr. Joubin et Beuchet. — Catalogue des autographes du musée Th. Dobrée, par *P. de Liste du Dreuec*. Nantes, Gri-

maud, VI-146-XXVI p. — *A. Granel*. Louis XVI et la famille royale. Catalogue annonçant les titres de 3,000 volumes. Picard, in-16, XIV-348 p. Prix : 5 fr. — *Paul Fesch* et *René Lay*. Bibliographie de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes. Bodin et Welter (en souscription). Prix : 30, 50 et 75 fr.

BIOGRAPHIES. — *Barrière-Flavy*. Le capitaine Jean Le Comte, gouverneur du château et de la ville de Foix, 1584-1600. Foix, Gadrat, 63 p. (Bull. de la Soc. ariégeoise des sciences, t. X). — *A. Gazier*. Une suite à l'histoire de Port-Royal. Jeanne de Boisgnorel et Christophe de Beaumont, 1750-1782. Oudin. Prix : 3 fr. 50.

**Belgique.** — M. J.-V. DELEGOURT, premier président de la Cour d'appel de Bruxelles, juriste et bibliographe distingué, est mort à Bruxelles, le 13 février 1906, âgé de soixante-dix ans. Parmi ses publications les plus importantes, nous noterons : *Essai d'un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle et principalement depuis 1830*. Bruxelles, 1862-65, in-8°; *Introduction générale aux coutumes du Hainaut*. Bruxelles, 1883, in-4°; *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, t. VII, VIII, IX, X, XI. Bruxelles, 1894-1905, 5 vol. in-fol.

— M. Godefroid KURTH, après avoir enseigné pendant près de trente-cinq ans à l'Université de Liège, vient de faire valoir ses droits à l'éméritat.

— M. LÉON VAN DER KINDERE, professeur à l'Université de Bruxelles, vient de prendre sa retraite. Les cours d'histoire ancienne ont été confiés à M. DUPRÉEL; ceux d'histoire du moyen âge et d'histoire contemporaine à M. G. SMETS.

— M. LÉON LA HAYE a été nommé conservateur des archives de l'État à Liège, en remplacement de M. D. VAN DE CASTEELE, admis à la retraite. M. La Haye est remplacé à Namur par M. D.-D. BROUWERS, antérieurement conservateur-adjoint à Liège.

— Le jury chargé de juger le concours quinquennal d'histoire nationale a décerné le prix, d'un suffrage unanime, à M. LÉON VAN DER KINDERE, professeur à l'Université de Bruxelles, pour son ouvrage intitulé : *la Formation territoriale des principautés belges au moyen âge* (voy. *Rev. hist.*, t. LXXI, 132; LXXIII, 383; XCI, 149).

— Dans sa séance du 2 avril 1906, l'Académie royale de Belgique (classe des lettres) a, sur le rapport de MM. Paul Fredericq, E. Discailles et baron Descamps, voté l'impression dans le recueil de ses mémoires d'une étude intitulée : *les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies depuis la paix de Münster jusqu'au traité d'Utrecht (1648-1713)*. La question religieuse et les relations diplomatiques, œuvre de notre collaborateur M. Eugène Hubert, professeur à l'Université de Liège.

— M. Ferd. VAN DER HAEGHEN vient de faire paraître les livr. CLXXII à CLXXV de la *Bibliotheca belgica*. Elles sont consacrées à Érasme (*Colloquia*), à Gaspard Laet, Jean Quintin, J.-F. de Velasco et C. Vranck.

— Publie une première fois, mais d'une manière très défectueuse et incomplètement, par VAN DE PUTTE, dans ses *Annales abbatiae Sancti Petri Blandiniensis*, le *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis* vient d'être réédité par M. Arnold Fayen, dans le *Cartulaire de la ville de Gand*; 2<sup>e</sup> série : *Chartes et documents*, t. I (Gand, 1906, in-8°, XII-341 p. et 2 pl.). L'édition est faite avec le plus grand soin, le manuscrit unique est reproduit avec la plus grande fidélité et rapproché, pour le début, d'un fragment antérieur conservé par un manuscrit du x<sup>e</sup> siècle. Quelques notes et une excellente table alphabétique facilitent l'usage de ce recueil si précieux pour l'histoire de la Flandre depuis l'époque carolingienne.

L. H.

**Allemagne.** — Le 41 juillet est mort à Iéna le Dr Heinrich GELZER, professeur de philologie classique et d'histoire ancienne à l'Université, âgé de cinquante-neuf ans. Il était né à Berlin le 1<sup>er</sup> juillet 1847; son père était l'historien Heinrich Gelzer. En 1874, il fit avec Curtius et Adler un voyage en Grèce et en Asie Mineure et fut nommé professeur extraordinaire à Heidelberg en 1873 et professeur ordinaire à Iéna en 1878. Ses études le ramenèrent en 1899 et en 1902-1903 en Orient, principalement en Macédoine et à Athos. Ses œuvres les plus notables sont : *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie* (2 vol., 1880-1898); *Eusebii canonum epitome ex Dionysii Telmaharensis chronico petita* (éd. C. Siegfried et H. Gelzer, 1884); *Georgii Cyprii descriptio orbis romani* (1890); *Leontios von Neapolis, Leben des hl. Johannes, Erzbischofs von Alexandrien* (1897); *Patrum Nicaenorum nomina* (éd. H. Gelzer, H. Hilgenfeld, O. Cunz, 1898); *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung* (1899); *Ungedruckte und unveröffentliche Texte der Noticiae episcopatum; ein Beitrag zur byzantinischen Kirchen- und Verfassungsgeschichte* (1901); *Pergamon unter den Byzantinern und Osmanen* (1903); *Das Patriarchat von Achrida* (1903). Dans la seconde édition de l'histoire de la littérature byzantine de Krumbacher, Gelzer donna un *Abriss der byzantinischen Kaisergeschichte*. Depuis 1897, il dirigea le grand recueil des *Scriptores sacri et profani*. Mais il se fit un nom qui a dépassé de beaucoup le cercle des érudits en publiant deux ouvrages pleins d'élégantes descriptions sur les choses d'Orient : *Geistliches und Weltliches aus dem türkischen Orient* (1900); *Vom heiligen Berg und aus Makedonien* (1904). Sa mort est une grande perte pour les études d'histoire byzantine.

— Le 15 juillet est mort le Dr Heinrich von NATHUSIUS-NEINSTEDT, bibliothécaire de la ville de Francfort-sur-le-Mein. Il était né le 22 juin 1851 à Neinstedt. En 1888 parut un mémoire de lui intitulé : *Die Deutscheister von 1232*; ses principaux travaux se rapportent à la généalogie de familles nobles d'Allemagne. — Le Dr Albert Voss, directeur de la section préhistorique du *Museum für Völkerkunde*, à Berlin, est mort à l'âge de soixante-neuf ans. — L'historien Julius PRIESACK, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Göttingue, est mort à l'âge de quarante et un ans.

— Le Dr Gerhard FICKER a été nommé professeur ordinaire d'histoire ecclésiastique à Kiel; le Dr Alfred KÖRTE, professeur de philologie classique à l'Université de Giessen; le Dr H. SCHÖNE, professeur ordinaire de philologie classique à Bâle; le Dr F. WIEGAND, professeur ordinaire d'histoire de l'Église à Greifswald; le Dr Max IHM, professeur de philologie classique à Halle; le Dr Richard HEINZE, professeur de philologie classique à Leipzig; le Dr R. WÜNSCH, professeur de philologie classique à Königsberg; le Dr K. HOSIUS, professeur ordinaire de philologie classique à Greifswald.

— Le professeur Adolf HARNACK a été nommé directeur général de la Bibliothèque royale de Berlin; le Dr WINTER, directeur des archives de l'État à Magdebourg; le professeur E. MARX, de Stuttgart, membre ordinaire de la Commission pour l'histoire du Wurtemberg.

— Pendant le dernier exercice, la direction centrale des *Monumenta Germaniae historica* a fait paraître les volumes suivants : série des *Scriptores*, t. XXXII, 1<sup>re</sup> partie, contenant la première moitié de la chronique de Salimbene, publiée par O. HOLDER-EGGER; une nouvelle édition des *Annales Mellenses priores*, par B. DE SIMSON; les *Vitae sancti Bonifatii Maguntini*, éditées par G.-Wilhelm LEVISON; la 5<sup>e</sup> édition de la *Vita Karoli* d'EINHARD; série des *Leges : Constitutiones et Acta publica*, 2<sup>e</sup> partie du t. III, 1292-1298, et 1<sup>re</sup> partie du t. IV, 1298-1310, par J. SCHWALM; série des *Diplomata : Diplômes carolingiens*, t. I, 751-814, par MM. DOPFSCH, LECHNER et TANGL; série des *Antiquitates, Necrologia Germaniae*, t. III, comprenant les diocèses de Brixen, de Freisingen et de Ratisbonne, édité par Fr.-L. BAUMANN.

— A l'occasion du centenaire de la bataille d'Iéna, la librairie Frommann a publié le catalogue d'une exposition qui doit avoir lieu dans le musée municipal de la ville. Ce catalogue indique les plans et images qu'on a réunis, les objets trouvés sur les champs de bataille d'Iéna, d'Auerstedt, de Saalfeld, les ouvrages publiés sur la bataille et sur la campagne de 1806-1807, des cartes, vues et caricatures relatives au temps du « grand outrage », 1806-1813, des portraits et caricatures de Napoléon, quelques documents et reliques des « guerres de la Délivrance », 1813-1815. Ce catalogue, rédigé par le Dr Paul WEBER, est suivi d'un mémoire sur les pertes éprouvées par les habitants d'« Iéna dans les journées d'octobre 1806 » et sur les indemnités que lui attribua le gouvernement français, par le Dr Ernst DEVRIENT (*Die Schlacht bei Jena, 1806. Katalog der hundertjahr-Ausstellung im städtischen Museum zu Jena*, 110 p. Prix : 1 m.).

— Richard SCHWEMER, I : *Die Reaktion und die neue Ära*; II : *Vom Bund zum Reich*. 2 vol. petit in-12, 411 et 125 p. (Leipzig, Teubner, 1905. Prix : chacun 1 m.). — La librairie Teubner, de Leipzig, a entrepris, sous le nom de *Aus Natur und Geisteswelt*, la publication d'une série de petits volumes destinés aux bibliothèques populaires et comprenant toutes matières de sciences et d'arts. M. Schwemer avait déjà

donné dans cette collection un premier volume sur la « Restauration et la Révolution », qui exposait l'histoire du peuple allemand de 1814 à 1848. Les deux fascicules actuels complètent son œuvre : le premier raconte les années de dure réaction qui suivirent la Révolution de 1848, les pensées et les projets du prince de Prusse et de Bismarck, l'avènement de Guillaume et ses velléités libérales; dans le second, M. Schwemer expose à grands traits les démêlés du conflit, la question des duchés, les guerres de 1866 et de 1870-71. C'est un résumé bien composé, clair et ferme, de tendance très officielle, qui aura certainement du succès dans le milieu patriotique de l'Allemagne et sera lu avec utilité en France comme représentant exactement l'opinion d'outre-Rhin.

P. M.

— REGENSBURG, 1870-71, 1<sup>er</sup> fasc., 112 p. (Stuttgart, Franck, in-8°, 1906. Prix : 2 m. 60). — M. Regensburg, déjà connu par divers travaux sur l'histoire contemporaine de l'Allemagne, entreprend une œuvre considérable, le récit détaillé de la guerre de 1870-71. Il considère, et non sans raison, que les divers exposés déjà parus en Allemagne ont un caractère officieux, et il annonce qu'il dira « toute la vérité », en conservant « la stricte objectivité et l'impartialité ». L'ouvrage comprendra environ dix fascicules, chacun comportant les cartes et plans nécessaires. Le premier fascicule comprend la période préliminaire à la guerre et se divise en trois chapitres : I. La Revanche de Sadowa, et ce titre même, au commencement du livre, indique l'esprit dans lequel il est conçu; II. La Bombe espagnole; III. La Dépêche d'Ems. C'est un récit clair, précis, bien construit, des événements qui ont précédé la déclaration de guerre; M. Regensburg connaît toutes les publications allemandes et s'inspire, à juste titre, des deux belles études de MM. Max Lenz et Erich Marcks; peut-être est-il moins au courant des travaux espagnols, où M. Léonardon a puisé de précieuses révélations et où l'on trouve encore d'utiles indications à glaner. M. Regensburg annonce qu'il s'adresse au « grand public »; cette première partie de sa tâche paraît bien remplir son dessein.

P. M.

**Autriche-Hongrie.** — La réunion générale des sociétés d'histoire et d'antiquité de l'Allemagne se tiendra cette année à Vienne du 25 au 28 septembre; dans le même temps et dans la même ville se tiendra la reunion des archivistes allemands.

**Italie.** — Filiberto BASSANI, *Commodo e Marcia*, 1 vol. in-8°, 85 p. (Venezia, tipografia Emiliana, 1905). — Marcia, concubine de l'empereur Commode et protectrice des chrétiens, avait attiré déjà plus d'un historien. Maltraitée parfois, plus souvent admirée, presque benie, elle n'a laissé indifférent aucun des écrivains qui ont parlé d'elle. En M. Filiberto Bassani, elle vient de trouver un cavalier-servant. En fait, nous savons si peu de chose sur ce personnage énigmatique, que l'imagination joue forcément un rôle dans l'idée qu'on s'en forme. Les documents sont vite réunis : quelques textes de *l'Histoire Auguste*,

d'Hérodien, de Dion Cassius, des *Philosophoumena*, une inscription, peut-être quelques monnaies, et c'est tout. On y voit que la favorite, toute-puissante à la cour de Commode, s'intéressait aux chrétiens et, comme elle protégea l'Église naissante, on lui a beaucoup pardonné, même ses trois maris et le meurtre de Commode. Dans le doute, nous devons croire à ses vertus. Il va sans dire que M. B. ne parle pas seulement des vertus de Marcia. Il replace l'héroïne dans son milieu complexe; c'est pour lui une occasion de raconter le règne de Commode et même de Pertinax, les intrigues de cour, les épreuves et les consolations des chrétiens du temps. Le récit ne renferme peut-être rien d'entièrement neuf; mais il est bien composé et se lit avec agrément.

P. M.

— H. THÉDENAT, *Pompéi*, 2 vol. petit in-4°, 161 et 140 p., avec 200 grav. et un plan (Paris, H. Laurens, 1906). — M. l'abbé Thédenat, dont le *Forum* avait été si bien accueilli des archéologues et du public, vient de donner une étude analogue sur *Pompéi*. L'ouvrage fait partie de la collection des *Villes d'art célèbres*. Il comprend deux volumes, richement illustrés. Le premier est consacré à l'histoire et à la vie privée. L'auteur y résume nettement ce que l'on sait sur l'histoire de Pompéi avant, pendant et après la catastrophe. Il décrit le panorama des ruines à vol d'oiseau. Puis il étudie minutieusement la vie privée des Pompéiens : caractères architecturaux, plan et différentes parties des maisons; décoration, mosaïque, peintures et sculptures; mobilier, argenterie, ustensiles et bijoux; voie des tombeaux et villas suburbaines. Le second volume traite de la vie publique : vue d'ensemble des monuments; constructions les plus anciennes, Forum triangulaire et vieux temple grec, remparts et portes; le Forum principal et les monuments qui l'entourent, temples, basilique, marché, curie, arcs de triomphe; les temples de Vénus, de la Fortune Auguste, de Zeus Milichios, d'Isis; les théâtres, la caserne des gladiateurs, la palestine, l'amphithéâtre; les thermes, les cabarets, les boutiques et les rues. L'auteur est au courant des plus récentes découvertes. Ses descriptions, exactes et minutieuses, sont toujours faites *de visu*. On les suit aisément grâce aux 200 gravures et à l'excellent plan, très pratique, qui accompagnent le texte. Rien de plus instructif et de plus attrayant, même de plus neuf après tant d'autres publications, que cette enquête méthodique, sincère et complète sur les ruines de Pompéi.

P. M.

— M. Domenico GHETTI a entrepris une histoire de l'Italie en cinq volumes. Le premier, que nous avons sous les yeux, raconte l'histoire de la péninsule depuis la chute de l'Empire romain d'Occident jusqu'à l'avènement de Grégoire VII. Il nous paraît présenter de graves défauts. C'est tout d'abord une compilation indigeste de faits qu'aucune idée générale, qu'aucune logique ne rattache les uns aux autres; dans ces conditions, nous ne voyons pas pourquoi l'auteur n'a pas transformé son travail en une simple chronologie complétée par des tableaux synchroniques. Il me paraît difficile que le lecteur de cette histoire puisse

se retrouver au milieu des faits arides et compliqués, au milieu desquels l'auteur le laisse se débattre sans le moindre fil d'Ariane. En second lieu, M. Domenico Ghetti se laisse trop dominer par des préoccupations de politique contemporaine. Pourquoi, à propos de la dédicace du Panthéon, par Boniface IV, entonner des hymnes en l'honneur de Victor-Emmanuel, père de la Patrie, et Humbert, « le roi preux et loyal »? Pourquoi faire d'Odoacre le précurseur de l'unité italienne et reprocher à Justinien d'avoir retardé, par l'expédition et les victoires de Narsès, l'avènement de la troisième Rome? Signalons enfin quelques erreurs de détail dans cette œuvre en somme médiocre. J. G.

**Grande-Bretagne.** — L'éloge de l'*Ancient law* de H. Sumner MAINE n'est plus à faire. Dix éditions (la dernière est parue en 1884) en ont été données par l'auteur et, malgré les nombreuses publications qui, depuis une vingtaine d'années, ont enrichi nos connaissances sur les origines du droit, il a peu vieilli. L'ouvrage est devenu classique. Dans la récente édition qu'il vient de faire paraître (John Murray, xxiv-426 p. Prix : 5 sh.), Sir Frederick POLLOCK a conservé le texte établi par l'auteur; mais, à chaque chapitre, il a ajouté des notes plus ou moins détaillées pour éclaircir, mettre au point ou parfois combattre telle théorie ou telle affirmation de Maine. Ces notes sont les suivantes : 1° de l'antiquité du droit romain (contre les théories récentes qui assignent une basse époque à la loi des Douze Tables); 2° la coutume dans Homère (*θεμίς* = *consuetudo*); 3° des formes primitives du droit; la loi écrite et non écrite, les codes anciens; 4° des précédents en droit anglais et de la fiction légale; 5° le droit naturel et le *Jus gentium* (dans les théories du moyen âge, que Maine connaissait mal); 6° de l'équité; 7° le droit naturel au moyen âge et à l'époque moderne; Bracton et les publicistes français; 8° les origines du droit des gens à l'époque moderne (origine médiévale des idées de Grotius); 9° Montesquieu (son originalité et ses défauts), Bentham et la méthode historique; 10° la théorie du patriarcat (et du matriarcat); 11° Statut personnel et contrat; 12° de la succession testamentaire; 13° du droit de primogéniture; 14° capture, occupation et possession; 15° de la communauté de village aux Indes; 16° *Res mancipi*; de l'aliénation dans l'ancien droit; 17° le contrat dans l'ancien droit; 18° procédure archaïque. Ces notes méritent d'attirer l'attention des érudits; ils y trouveront d'utiles indications bibliographiques et des idées personnelles. Si Maine a fondé l'histoire naturelle du droit, Sir Frederick est un de ses meilleurs disciples. Il s'efface d'ailleurs très modestement derrière le maître, dont il a continué l'enseignement à Cambridge pendant vingt années; non seulement les notes sont nettement séparées du texte, mais à l'index même une place spéciale est réservée aux noms de personnes et de choses qui sont mentionnées dans ces notes. B.

**Suisse.** — Dans un volume intitulé : *Kirchliche und soziale Zustände in Bern, unmittelbar nach der Einführung der Reformation, 1528-1536* (Berne, G. Grunau, 1906, in-8°, xiv-288 p.), M. Théodore DE QUIERVAIS

étudie les suites immédiates de l'introduction de la Réforme à Berne : l'organisation de l'église nouvelle, de la juridiction ecclésiastique et de l'école, les modifications apportées à la condition du clergé et aux mœurs populaires. Il montre, par des chiffres précis, les résultats financiers de la suppression des couvents, résultats bien moins favorables au Trésor bernois qu'on ne l'admet généralement. Il consacre aussi deux chapitres à la lutte contre les anabaptistes et contre le régime des pensions étrangères que recevaient les magistrats. Un dernier chapitre, que l'on souhaiterait plus développé, sert de lien à ces études de détail et contient un aperçu général de l'activité du magistrat et des chefs de l'église, durant ces quelques années, pour organiser le régime nouveau sur la base du mandat de réforme du 7 février 1528. De nombreuses pièces justificatives achèvent de faire de ce travail, presque entièrement basé sur des sources inédites, une bonne contribution à une histoire générale de la Réforme bernoise.

— Sous l'active direction de M. Arthur PIAGET, les archives de l'État de Neuchâtel ont inauguré une série d'*Inventaires et documents* par la publication des *Procès-verbaux des Audiences générales, 1816-1830* (Neuchâtel, 1904, 2 vol. in-8°, LXXXVI-476 et 486 p.). C'est sous ce nom, emprunté à l'ancien régime, que la constitution de 1814 a désigné le corps législatif de la principauté. Les représentants élus par les communes y étaient réduits, vis-à-vis des membres nommés par le prince, à l'état de minorité impuissante. M. Piaget raconte, dans une intéressante introduction, le conflit qui s'engagea en 1815 entre le Conseil d'État, aux tendances très aristocratiques, et les Quatre bourgeoisies du pays, qui désiraient avec beaucoup de raison pour le pouvoir législatif une base plus populaire et des compétences plus étendues. Malheureusement la politique étroite et l'opiniâtreté du Conseil finirent par triompher des vues libérales et clairvoyantes du prince de Hardenberg; les Audiences générales subsistèrent sans changement jusqu'à la révolution de 1831. Les procès-verbaux des Audiences (dont les séances n'étaient pas publiques) sont un document de premier ordre pour l'étude du régime politique neuchâtelois à l'époque de la Restauration.

— Le Dictionnaire des artistes suisses, publié, sous la direction du professeur Charles BRUN, par la Société suisse des Arts, rendra de grands services aux historiens. Le tome I, achevé en 1905, contient les lettres A à G. Les notices sont rédigées, soit en allemand, soit en français (*Schweizerisches Künstler-Lexikon*. Frauenfeld, Huber et Cie, gr. in-8°, xvi-648 p.).

— Un article de la paix perpétuelle de 1516 garantissait aux commerçants suisses en France l'exemption de tout nouveau péage. Lorsqu'en 1651 s'ouvrirent les négociations pour le renouvellement de l'alliance entre le roi et les cantons, les marchands suisses se préoccupèrent d'obtenir la reconnaissance d'un privilège qui avait déjà subi maintes atteintes. Mais le manque d'union entre les confédérés et l'am-

bition personnelle des magistrats rendaient alors difficile toute action commune sur le terrain commercial. Au moment où les cantons envoyèrent leurs ambassadeurs à Paris pour ratifier le traité, les marchands suisses se décidèrent à y députer deux des leurs, afin de sauvegarder leurs intérêts particuliers. C'est le rapport de l'un d'eux, le Saint-Gallois Jacques Hochreutiner, sur sa mission à Paris et à Lyon, que M. le Dr H. WARTMANN vient de publier (*Jakob Hochreutiners Gesandtschaftsbericht, 1663 sept. 30-1664 märz.* Saint-Gall, libr. Honegger, 1906, in-8°, 156 p.). Malgré tous leurs efforts, les députés furent loin d'obtenir tous les avantages que réclamaient leurs instructions; parmi les obstacles auxquels ils se heurtèrent, il faut mentionner l'opposition de l'industrie lyonnaise de la soie. Pour la seconde fois, M. Wartmann met à la portée des historiens un document fort instructif pour l'histoire des relations commerciales entre la France et la Suisse (voir *Rev. hist.*, t. LXXXV, p. 448); il en a beaucoup accru la valeur en l'accompagnant d'une introduction, de notes et de pièces inédites tirées des archives saint-galloises.

— Il convient de signaler le beau volume que M. Frédéric BARBEY a consacré à *la Route du Simplon* (Genève, Atar, 1906, in-4°, x-157 p.). Au moment où, par suite de l'ouverture du tunnel, une ère nouvelle s'ouvre pour le Simplon, il valait la peine de retracer l'histoire de la route conçue par Napoléon I<sup>er</sup>, qui voulait rendre l'antique chemin « praticable aux canons », et exécutée de 1800 à 1805 au travers de difficultés alors considérables et au prix d'efforts inouïs. Le récit très attachant que M. Barbey a fait de cette entreprise est à la fois un chapitre de l'histoire des passages alpestres, qui ont exercé dès l'origine une si grande influence sur le développement politique de la Suisse, et une contribution fort instructive à l'histoire de l'administration du premier Empire. L'auteur s'est aidé de documents inédits des archives de Paris et du Valais et des papiers de l'inspecteur des travaux, l'ingénieur Nicolas Céard. Ajoutons que l'illustration de ce volume, due à la maison F. Boissonnas, de Genève, est remarquablement belle.

— N. B. Les trois comptes-rendus d'histoire militaire insérés plus haut, feuille 10, sont dus à la plume du commandant ALFRED DREYFUS.

---

*L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.*

LA

# POLITIQUE ESPAGNOLE

DANS LA GUERRE DE FERRARE

(1482-1484).

---

Parmi les facteurs de la politique italienne au xv<sup>e</sup> siècle, la diplomatie espagnole est certainement un des moins étudiés et un des moins connus. Cette diplomatie a pourtant joué, dans les affaires de la péninsule, un rôle essentiel. L'Espagne, en effet, par ses possessions insulaires, était une puissance italienne. Ce n'est donc pas l'entraînement brusque de l'« Entreprise » et le désir de faire échec à Charles VIII, c'est la tradition politique de la maison d'Aragon qui a déterminé, le jour venu, l'action énergique du premier roi d'Espagne en Italie. Ferdinand le Catholique lui-même a prélué à son entrée en scène décisive dans les affaires italiennes par une série d'interventions diplomatiques. Grâce à l'étude combinée des archives d'Italie et d'Espagne, l'historien est en mesure de suivre d'étape en étape cette politique à longue échéance, dont les effets ont été si importants pour les destinées de l'Italie.

## I.

On sait qu'Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon et des Deux-Siciles, avait laissé sa conquête de Naples à Ferrand, son bâtard, tandis que la Sicile et la Sardaigne étaient mises, avec l'Aragon et ses annexes continentales, dans le lot du frère même d'Alphonse, Jean II.

La politique italienne de Jean II d'Aragon fut déterminée par les obstacles que ce prince eut à surmonter dans ses États patri-

moniaux. S'il conserva peut-être, au fond, quelque arrière-pensée sur Naples, — que le testament de son frère aîné faisait sortir de l'héritage aragonais<sup>1</sup>, — il comprit qu'il avait intérêt à rester l'allié de Ferrand<sup>2</sup>. L'alliance napolitaine fut aussitôt et demeura l'un des principes fondamentaux de la diplomatie aragonaise. Cette alliance caractérise et domine la politique italienne et même la politique générale de Jean II : elle se traduit par l'union étroite et constante des deux représentants de la maison d'Aragon ; mieux encore, par une véritable coalition permanente des deux héritiers d'Alphonse le Magnanime contre leurs ennemis communs, toujours les Angevins et quelquefois la France<sup>3</sup>. Solidaire du roi de Naples, le roi d'Aragon, malgré ses difficultés intérieures, déploie une activité singulière en Italie ; il y multiplie les ambassades, et les registres si heureusement conservés de sa chancellerie<sup>4</sup> fourmillent de lettres destinées aux diverses cours italiennes. Aussi bien les intérêts économiques justifiaient-ils ces aspirations ; le maître de la Sicile et de la Sardaigne comptait d'autant plus à Florence, à Milan, à Gênes ou à Venise que la flotte aragonaise était une des plus belles, sinon la première de la Méditerranée. Au demeurant, Jean II n'entendait jouer en Italie qu'un rôle pacifique. Son ambition n'allait qu'à se faire admettre au nombre des contractants dans les ligues italiennes où entraît son neveu. A travers les combinaisons savantes de la politique italienne, Jean II suit fidèlement les fluctuations de la diplomatie napolitaine, ou plutôt il collabore avec Ferrand à la direction d'une sorte de politique de famille, dont l'inspiration est visiblement d'ordre défensif. A la fin de son règne, le 13 mars 1478, le roi d'Aragon, presque octogénaire, signe avec le Saint-Siège, Naples, Milan, Ferrare, Florence et

1. Il y a lieu de remarquer que Jean II maintint soigneusement, dans le protocole des actes de sa chancellerie, tous les titres dont s'était paré Alphonse le Magnanime.

2. Sur une intrigue destinée à faire monter sur le trône napolitain D. Carlos de Viane, infant d'Aragon, voir D. Giampietro, *Un registro aragonese della Biblioteca nazionale di Parigi*, dans *Arch. stor. per le prov. napolet.*, t. IX, p. 62 et suiv.

3. J'ai eu l'occasion de montrer le jeu et les effets de cette alliance, de 1463 à 1473, dans mon livre sur *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, Toulouse, Privat, 1903. in-8° (*Bibliothèque méridionale*, t. VIII).

4. Archives de la couronne d'Aragon, à Barcelone, *Cancellaria*, n° 3507 et suiv. Cf., du côté napolitain, Trinchera, *Codice Aragonese*, 3 vol. in-8°, Naples, 1866.

Sienna une ligue conclue, selon la formule habituelle, en vue de la paix et de la tranquillité de l'Italie<sup>1</sup>.

Ferdinand le Catholique hérita de cette politique, et, plus puissant que son père, en tira, tout aussitôt, un heureux parti. La première circonstance où Ferdinand intervint en Italie fut la guerre de Ferrare.

## II.

C'est de la fin de l'année 1481 que date le désaccord entre Ferrare et Venise. Il faut en chercher l'origine dans la politique envahissante de la Seigneurie, encouragée par la complicité peu désintéressée de Sixte IV. Rapidement les prétextes de rupture se multiplièrent : l'excommunication du *visdominio* vénitien par l'évêque de Ferrare, l'insolence de la République qui prétendait interdire aux sujets de la maison d'Este l'exploitation du sel, une série de contestations sur la délimitation de la frontière. Venise voulait la guerre et s'appliquait à la rendre inévitable. Enfin, comme les provocations les plus évidentes ne parvenaient pas à lasser la patience d'un adversaire obstinément pacifique<sup>2</sup>, le doge prit sur lui, le 2 mai 1482, de déclarer la guerre au duc de Ferrare<sup>3</sup>.

Hercule d'Este, duc de Ferrare, était le gendre du roi de Naples, lui-même cousin et beau-frère du roi d'Espagne. D'autre part, Venise avait conclu, en janvier 1482, une alliance avec le pape<sup>4</sup>. Dès la mi-avril, en prévision des événements, Ferrand avait mobilisé des troupes. Le 8 mai, l'ambassadeur florentin savait que Sixte IV adressait un appel à Louis XI : il lui offrait de faire valoir ses droits sur Naples à l'encontre de la dynastie aragonaise<sup>5</sup>.

La situation devenait grave et l'affaire mettait aussitôt en jeu les intérêts les plus divers. Quelle allait être l'attitude de l'Espagne? Ferdinand n'avait pas encore réalisé pleinement l'unité espagnole : il n'avait ni recouvré le Roussillon, ni conquis

1. Cipolla, *Storia delle signorie italiane dal 1313 al 1530*, p. 611 et suiv.

2. Le 27 janvier 1482, le duc de Ferrare se plaint au pape des procédés vénitiens; il espère qu'une intervention pourra lui éviter la guerre (Venise, Marcienne, *Col. Podocataro*, Cod. CLXXVI, fol. 115).

3. Sur les incidents, voir Cipolla, *loc. cit.*

4. Pastor, *Gesch. der Päpste*, t. II, p. 509.

5. Buser, *Beziehungen der Mediceer*, p. 502.

Grenade. L'ère des grands efforts en Italie n'avait pas sonné. Mais, s'il n'entraît nullement dans les intentions de Ferdinand d'engager une lutte directe, au delà des Alpes, avec son voisin des Pyrénées, il était pourtant l'allié de Ferrand.

L'alliance hispano-napolitaine restait, comme au temps de Jean II, la condition essentielle de l'influence espagnole en Italie. Fermer la porte à l'intervention française dans la péninsule et rétablir la paix sur la base du *statu quo*, fût-ce par la force : tel devait être et tel fut le programme de Ferdinand le Catholique.

Ferrand n'avait eu garde de laisser ignorer à Ferdinand et à Isabelle l'imminence du conflit<sup>1</sup>. En même temps qu'il armait ses troupes, il avait dépêché aux souverains espagnols un ambassadeur, Lanceloto, avec ordre de décrire la situation. Il devait, en conséquence, inviter le couple royal à manifester au Saint-Siège et à la Seigneurie la solidarité qui existait entre les deux branches de la maison d'Aragon.

Dans leur lettre du 11 juin à Ferrand, Ferdinand et Isabelle déclarent qu'ils ne se sont pas contentés d'écrire dans ce sens à Rome et à Venise; ils ont dépêché, en outre, des instructions à leurs ambassadeurs, Joan Margarit, évêque de Gerona, et micer Barthomeu de Veri, déjà en Italie. Ces diplomates feront d'urgence des représentations énergiques. Cependant, il n'a point paru opportun de donner à de premières représentations un caractère comminatoire.

En effet, la lettre de Ferdinand et Isabelle au pape, en date du 10 juin, se présente comme extrêmement conciliante<sup>2</sup>. Le duc de Ferrare, disent-ils en substance, est l'objet d'une agression de la part des Vénitiens. Le roi de Naples, allié et parent très proche du duc, fait son devoir en prenant fait et cause en sa faveur. Une pareille situation est grosse de complications et de dangers; il appartient donc au chef de l'Église de travailler au rétablissement de la bonne harmonie. Sixte IV n'a-t-il pas naguère proclamé que les puissances chrétiennes doivent scrupuleusement s'abstenir de se déchirer entre elles et réserver leurs coups contre le Turc? D'ailleurs, si Ferrand considère la cause d'Hercule

1. Les détails qui suivent sont tirés de la lettre au roi de Naples, en date du 11 juin. Elle est publiée par le P. Fidel Fita y Colomer, *Los reys d'Arago y la Seu de Girona* (Barcelona, gr. in-8°, 1873), p. 71.

2. Je publie ci-après cet important document, Pièce justificative n° I.

d'Este comme sienne, les rois d'Espagne ne peuvent faire moins que de considérer la cause de Ferrand lui-même comme leur; ils y sont tenus « par le grand amour et la parenté étroite » qui les unissent à lui. Enfin, les souverains espagnols entrevoient que les relations du pape et du roi de Naples ne sont plus aussi cordiales qu'il conviendrait; cette divergence ne saurait s'expliquer que par quelque malentendu, œuvre d'hommes pervers et égoïstes. Ferdinand et Isabelle supplient le Souverain Pontife de déposer toute prévention à l'endroit de Ferrand et de s'appliquer à la tâche pacificatrice qu'imposent les circonstances.

Le 15 juin, Ferdinand et Isabelle adressent à Margarit et à Veri des instructions étendues<sup>1</sup>. Les dissentiments qui ont servi de prétextes aux Vénitiens pour attaquer Hercule étaient de ceux qui se règlent par arbitrage. Le pape était d'autant plus désigné pour prononcer qu'une guerre entre Italiens, à l'heure où le Turc est menaçant, peut être funeste à la chrétienté. Pour ces motifs, l'Espagne demande l'intervention pontificale et invite la Seigneurie à remettre tous ses griefs au jugement du Saint-Siège. Les ambassadeurs devront agir en ce sens, tant à Rome qu'à Venise. Ils devront prier la Seigneurie de rétablir, dès maintenant, les choses en l'état où elles se trouvaient à la veille de la déclaration de guerre. Enfin, ils passeront à Florence, Milan et Ferrare<sup>2</sup>, — c'est-à-dire chez les principaux membres de la ligue de 1478, — afin de resserrer le faisceau des alliances aragonaises. Pour montrer mieux encore la bonne volonté des souverains espagnols, les présentes instructions seront montrées à la cour de Naples.

Ainsi, sur le terrain diplomatique, l'Espagne prenait une attitude aussi expectante que possible. Elle évitait de s'entremettre dans le conflit, se bornant à laisser entrevoir une intervention future, si l'on ne tenait pas compte de ses avis. Conscient du rôle décisif que pouvait jouer le pape, Ferdinand affectait de compter sur lui, et, fort habilement, il exerçait à Rome une pression discrète en vue de la paix. Pour le moment, il ne faisait entendre

1. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3605, fol. 158-160, texte publié par le P. Fita, *op. cit.*, p. 72 et suiv.

2. Margarit avait été muni d'une lettre de créance pour Hercule d'Este au début même de sa mission, en date du 13 mars 1481 (Modena, Arch. di Stato, *principi, Spagna*, orig. 1481, 13 mars, Barcelone). Une nouvelle lettre accréditée Margarit et Veri auprès du duc et accompagnée les instructions analysées ci-dessus (Modena, *Ibid.*, orig. 1482, 15 juin).

aucune menace; il ne mettait même pas sa marine en mouvement<sup>1</sup>, bien que la flotte vénitienne désolât, avec une redoutable persévérance, la côte des Abruzzes<sup>2</sup>.

### III.

Cependant, les représentations amicales des ambassadeurs espagnols restaient sans effet. Venise poussait ses avantages. C'est en vain que Ferrand de Naples attendait la réponse des rois d'Espagne à une seconde lettre, plus pressante que la première et datée du 10 mai<sup>3</sup>. Ferdinand et Isabelle tenaient à se rendre compte de la situation avant de s'engager plus avant. Il fut bientôt évident que Louis XI, vieilli et fort absorbé par son duel avec Maximilien, n'assumerait pas un rôle actif en Italie<sup>4</sup>. La guerre de Ferrare était donc destinée à rester une affaire essentiellement italienne. Le 29 juin, les Vénitiens remportèrent un succès retentissant : ils enlevèrent Ficcarolo, malgré la défense énergique du duc d'Urbino<sup>5</sup>.

Délivrés de la crainte d'un conflit avec la France et vivement impressionnés par les succès vénitiens, les souverains espagnols prennent alors une attitude plus nette.

Le 30 août, ils expédient tout un courrier relatif aux affaires de Ferrare. Ce courrier comprend : 1<sup>o</sup> une lettre au roi Ferrand; 2<sup>o</sup> une lettre au pape; 3<sup>o</sup> des instructions à l'évêque de Barcelone, chargé d'une mission à Rome; 4<sup>o</sup> des instructions à Joan Margarit et Barthomeu de Veri; 5<sup>o</sup> une lettre au doge et une circulaire aux alliés. Chacune de ces pièces s'impose à notre attention.

Au roi de Naples<sup>6</sup>, Ferdinand et Isabelle expriment leur étonnement et leur regret au sujet des nouvelles qui leur arrivent d'Italie. Ils ont été surpris et navrés d'apprendre que le pape

1. En juin, Ferdinand, écrivant à son amiral Villamari, se borne à lui dire qu'il n'ajoute aucune foi à un bruit qui a couru, d'après lequel il aurait pris quatre galères au roi de Naples (Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancelloria*, n° 3698, fol. 2 v°). On voit qu'il y a loin d'une pareille lettre à l'idée d'une coopération navale avec les Napolitains.

2. Barone, dans *Arch. stor. per le prov. napolet.*, t. XIII, p. 749.

3. C'est ce qu'indique la lettre de Ferdinand à Ferrand, en date du 30 août (ci-après, Pièce justificative n° II).

4. Delaborde, *L'Expédition de Charles VIII en Italie*, p. 146.

5. Cipolla, *op. cit.*, p. 613.

6. Pièce justificative n° II.

semble faire décidément cause commune avec l'agresseur, au lieu de s'interposer entre les belligérants et de trancher le différend par un équitable arbitrage. Ferrand, indigné de la conduite de Sixte IV, voudrait que l'Espagne rompît avec ce dernier et même lui retirât son obédience. Une mesure aussi grave ne paraît pas opportune; mais l'évêque de Barcelone recevra l'ordre de dire catégoriquement au pape que, s'il néglige les avis de Leurs Majestés, celles-ci se verront dans la double et pénible obligation de faire sortir de Rome tous leurs sujets et de mettre toutes leurs forces au service du roi de Naples. Cette perspective pourra être plus efficace qu'un retrait d'obédience : elle sera, du moins, plus honorable. Il ne faut pas désespérer encore du chef de l'Église. Au reste, les souverains espagnols sont décidés maintenant à aller jusqu'au bout. Ils n'hésitent pas à mettre leur parent et allié au courant des démarches qu'ils ont résolu de faire. Ils signifieront notamment à la Seigneurie leur volonté en termes tels que toute illusion sera impossible; si elle se refuse aux concessions indispensables, tous ses sujets seront expulsés des possessions continentales et insulaires de la couronne d'Aragon et privés de toute liberté commerciale dans les ports aragonais, tandis que l'Espagne jettera dans la balance tout le poids de ses forces maritimes.

Au pape, dans la lettre qu'ils lui adressent<sup>1</sup> et par l'organe de l'évêque de Barcelone<sup>2</sup>, les rois d'Espagne exposent avec insistance le danger que la guerre actuelle fait courir à la chrétienté. Ils rappellent leurs exhortations de la première heure, et, puisque le duc de Ferrare et le roi de Naples sont disposés à accepter un arbitrage, une solution si naturelle doit raisonnablement prévaloir. Faisant un pas de plus, Ferdinand et Isabelle laissent clairement entendre qu'ils sont résolus à une action directe, si la voix de la raison n'est pas écoutée. Certes, ils seraient désolés d'avoir à prendre les armes; mais ils risquent d'y être obligés, car ils ont une alliance formelle avec le roi Ferrand.

Les instructions adressées à Margarit et à Veri<sup>3</sup> sont particulièrement explicites. Ordre est donné aux deux ambassadeurs de se rendre d'abord à Venise. Ils exprimeront au doge combien les rois d'Espagne ont été désagréablement surpris et péniblement

1. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3608, fol. 17 v°.

2. *Ibid.*, fol. 15 et suiv.

3. Pièce justificative n° III.

impressionnés par l'avortement de leurs espérances. Leur première démarche ayant échoué, ils se résignent à en tenter une seconde. C'est pourquoi ils renouvellent leurs réclamations précédentes : les choses doivent être remises en l'état où elles se trouvaient à la veille de la déclaration de guerre et le différend devra être tranché par voie d'arbitrage. Au demeurant, le sang et les traités obligent les souverains espagnols à secourir Ferrand. Si donc les Vénitiens refusent d'écouter la voix de la raison, les ambassadeurs expédieront aussitôt aux vice-rois de Sicile, de Sardaigne et de Majorque les mandements qui accompagnent les présentes instructions, et en vertu desquels, sans autre avis, les Vénitiens seront immédiatement expulsés des îles appartenant à la couronne. Tout commerce avec les ports aragonais sera, du même coup, interdit aux sujets de la République.

En quittant Venise, les ambassadeurs iront conférer avec les ducs de Milan, de Florence et de Ferrare et, en général, avec tous les adhérents de la ligue.

La lettre adressée au doge<sup>1</sup> et celles qui sont destinées aux membres de la ligue aragonaise<sup>2</sup> ne font que reproduire les mêmes idées; elles définissent en termes sensiblement équivalents l'attitude adoptée par le couple royal d'Espagne.

#### IV.

Cette attitude énergique fut la cause déterminante du revirement de Sixte IV. Ce pape aventureux, mais perspicace, avait senti qu'il ne pouvait plus rien espérer de Louis XI.

L'insistance de l'Espagne lui fit redouter une rupture avec une grande puissance chrétienne, qui était, en même temps, puissance italienne et pouvait mettre singulièrement en péril les intérêts pontificaux, compromettre même la situation économique des États de Saint-Pierre. Déjà l'amiral aragonais, Bernard de Villamari, avait eu ordre de se tenir prêt à agir de concert avec l'amiral napolitain, comte de Trivento<sup>3</sup>. Les souverains espa-

1. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3608, fol. 12.

2. *Ibid.*, fol. 13. Voici, d'après le registre même, la liste des puissances auxquelles la circulaire est adressée : Ferrare, Mantoue, Montferrat, Sienne, Gênes, Milan, Florence, Urbín et Lucques.

3. Archives de la couronne d'Aragon, n° 3608, fol. 31 v°. Ferdinand le Catholique au comte de Trivento : « No dubitan que vos y nostre capita Vilamari

gnols recevaient les meilleures nouvelles de leurs agents à Rome. Ceux-ci laissaient entendre que le Souverain Pontife n'était pas insensible aux sentiments exprimés par Ferdinand et Isabelle; ils faisaient comprendre que tout annonçait un rapprochement entre Rome et Naples. Ravis d'un aussi prompt succès, les souverains espagnols redoublaient d'instances pour accéntuer le revirement, et leur politique tendait visiblement à séparer le Saint-Siège et la Seigneurie<sup>1</sup>.

L'objet de ces efforts fut atteint, grâce au traité du 12 décembre 1482. Aux termes de ce traité était conclue, entre Milan, Ferrare, Naples et le Saint-Siège, une sainte ligue à laquelle Venise et Gênes étaient invitées à adhérer<sup>2</sup>. En réalité, Sixte IV abandonnait Venise et Gênes, — qui s'était tout récemment déclarée pour Venise<sup>3</sup>, — et entrait dans le système des alliances aragonaises. Dans la lettre par laquelle il notifie au doge cette volte-face, le pape ne cache pas à quelle influence décisive il a cédé<sup>4</sup>, et, par le bref du 21 décembre, il remercie chaleureusement de leur intervention son très cher fils et sa très chère fille, Ferdinand et Isabelle, le roi et la reine d'Espagne<sup>5</sup>. Ceux-ci, d'ail-

per lo semblant tendreu studi en damnificarlos, com merescut vos teneu » (la lettre est du mois d'octobre, sans quantième).

1. Même texte : « Tenim grandissimo plaer... que llavors nostres embaxadors sien anats a Roma et hajen explicat nostre embaxada, per lletres desquals sabem com crehien tendriem la pau de Nostre Sant Pare e aqueix serenissimo rey nostre germa en algun apuntament et que nostras lletres hajen tan profitat... Siau certs, requirint lo cas, nons tendram en valerli ab totes nostres forces. »

2. Gênes, Arch. di Stato, *Materie politiche*, 2733.

3. Cipolla, *op. cit.*, p. 613.

4. Archives Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 10, fol. 235, bref du 11 décembre : « Hoc omnia carissimi in Christo filii nostri Ferdinandus et Elizabeth, sapientissimi reges Castelle, considerantes animoque metientes... miserunt ad nos humiliter pro pace supplicationes. » Dans un bref postérieur à Ferdinand, Sixte IV lui dit à ce propos : « His enim rebus omnibus tu nedum suator, sed auctor extitisti » (*Ibid.*, n° 15, fol. 623 ; bref en date du 15 juin 1483).

5. Pièce justificative n° IV. Ce bref est suivi d'un autre en date du 7 janvier (archives Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 15, fol. 605) et d'un troisième, en date du 10 janvier 1483 (Simancas, *Bulas Sueltas*, leg. I, n° 8), où Sixte IV fait appel aux souverains espagnols pour achever l'œuvre de paix. L'adhésion du doge à la ligue est indispensable à la tranquillité de la péninsule; il importe que cette adhésion, demandée par le pape, soit obtenue. Le chef de l'Église, après avoir exposé la démarche officielle qu'il a faite auprès du doge, s'adresse en ces termes au couple royal d'Espagne : « Hortamur etiam Majestates Vestras ut ad eum aut mittant studeantque omni ratione ad pacem eum traducere, suadere ut arma deponat, ab impugnatione rerum alienarum absteineat, nobis-

leurs, en la personne de leurs ambassadeurs, Margarit et Veri, s'étaient portés garants de la paix signée sous leurs auspices. Le lendemain de la signature, Sixte IV inaugurerait solennellement l'église qu'il venait de bâtir et à laquelle il donnait le vocable significatif de *Santa Maria della pace*<sup>1</sup>.

## V.

Le traité du 12 décembre 1482 ne termina point la guerre de Ferrare, il n'en termina que la première phase. Maintenant, c'était au tour du pape d'invoquer l'appui de l'Espagne pour mettre à la raison la Seigneurie récalcitrante<sup>2</sup>. Ferdinand le Catholique s'était vivement félicité du succès remporté par sa diplomatie. Il avait adressé des remerciements non seulement au pape<sup>3</sup>, mais encore au Sacré-Collège<sup>4</sup> et même à la ville de Rome<sup>5</sup>. D'autre part, en même temps qu'il complimentait Ferrand de sa réconciliation avec le Saint-Siège, il lui témoignait, en termes exprès, combien il était résolu à lui demeurer fidèle. En 1483, comme en 1482, l'unité de vue s'annonçait comme parfaite entre les deux cours<sup>6</sup>. Aussi bien, il n'était pas jusqu'à l'exécution du traité qui ne fût minutieusement surveillée par les ambassadeurs espagnols<sup>7</sup>.

cum et cum reliquis Italiae potentatibus hanc optabilem et necessariam pacem complectatur, aliter alia provisione opus esse, cum nemo catholicus princeps pati debeat tantam Italiae perturbationem et discordiam in prejudicium totius christianae religionis. »

1. Pastor, *op. cit.*, t. II, p. 522.

2. Archives Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 15, fol. 605; bref du 7 janvier. Cf. Simancas, *Bulas Sueltas*, leg. I, n° 8; bref du 10 janvier 1483, dont un fragment est cité à la page précédente.

3. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancelleria*, n° 3608, fol. 67, Madrid, 29 janvier 1483.

4. *Ibid.*, même date.

5. *Ibid.*, fol. 68, même date.

6. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancelleria*, n° 3608, fol. 64 v° et 65; lettre de Ferdinand à Ferrand, Madrid, 27 janvier 1483 : « Assi por un breve de Nuestro muy Santo Padre como por cartas del Sacro Colegio de Cardenales y el pueblo romano e de nuestros embaxadores en Corte Romana, havemos visto la conclusion e desseado fin de la paz firmada e concordada, por nuestra intercession e medio de los dichos nuestros embaxadores, entre la prefata Santidad y Vuestra Serenidad... Ya puede comprender Vuestra Serenidad quanta alegria havemos alcançado de tan gloriosa e sancta nueva, por la parte del dolor que nos cubia de tanta division e perdition... »

7. Archives Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 15, fol. 331; bref du 27 septembre

Le conflit entre Venise et le duc de Ferrare, soutenu par le roi de Naples, restait désormais au premier plan des préoccupations italiennes. Contre la Seigneurie, la maison d'Aragon s'efforce de trouver des alliés. Elle songe même au sultan. A ce sujet, Ferdinand le Catholique écrit à Ferrand, le 29 janvier 1483, une lettre bien suggestive<sup>1</sup>. Le Turc, dit-il, a offert son amitié. Si le roi de Naples n'y voit pas d'inconvénient en ce qui le concerne, et puisque, aussi bien, il s'agit de l'intérêt supérieur de la paix, on peut accueillir ces avances. Certes, il ne saurait être question de signer un traité avec l'Infidèle; mais pourquoi ne conviendrait-on pas d'une trêve? Et Ferdinand envoie même à Ferrand ses pouvoirs, afin de conclure, s'il y a lieu, cette trêve de la façon la plus explicite au nom de la maison d'Aragon tout entière<sup>2</sup>. Ainsi, à travers les formules de convention, derrière le voile des mots, l'idée d'une alliance turco-aragonaise se trahit chez le roi catholique d'Espagne, un demi-siècle avant la fameuse et retentissante alliance de François I<sup>er</sup> et de Soliman. Du reste, à l'heure où Ferdinand faisait à son cousin de Naples cette curieuse confiance, le pape, qui s'apprêtait à réunir le congrès de Crémone et se disposait à prêcher la croisade contre les Vénitiens<sup>3</sup>, ne pouvait guère reprocher à ses alliés leurs relations avec l'ennemi de la foi.

Menacée par les Aragonais, Venise pensa tout naturellement à susciter contre eux l'Angevin. Louis XI, malade et vieilli, était décidément hors d'état de tenter une aventure<sup>4</sup>; c'est à René de Lorraine que s'adressa la Seigneurie, et l'ardent héritier de Jean de Calabre accourut à cet appel. A la tête de mille fan-

adressé à Margarit : « Episcopo Gerundense. Venerabilis frater et dilecte fili, salutem, etc. Cum vos, vigore capitulorum pacis Italie, constituti fueritis depositarii civitatum nostrarum Beneventi et Terracine et terre nostre Citerne, prout in ipsis capitulis continetur, tempusque illarum restituendarum jam advenerit, hortamur vos et requirimus ut civitatis nostre Beneventi et arcis illius venerabili fratri episcopo Terracinensi, Terracine gubernatori, nostro Campanie arcis ejusdem dilecto filio Laurentio Justino, castellano, oratori nostro, seu ejus substituto, possessionem liberam et expeditam tradatis et consignatis, seu consignari faciatis, casu primum ipse se ad illas, nostro et Apostolicæ Sedis nomine, recipiendas contulerit. Datum Rome, 27 januarii 1483, anno XII. »

1. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3608, fol. 65 v°.

2. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3608, fol. 68. Ces pouvoirs portent la date du 27.

3. Pastor, *op. cit.*, p. 524.

4. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège* (Paris, 1903, in-8°), p. 189.

tassins et de deux cents hommes d'armes, il parut dès le mois d'avril à Venise, accompagné de l'évêque de Verdun, Guillaume de Haraucourt.

Il fut splendidement accueilli par le doge et prit officiellement, le 16 mai, les fonctions de capitaine général de la Seigneurie<sup>1</sup>. Pour se venger du pape, qui avait passé dans le camp de ses adversaires, le doge fit même partir, le 4 juin, un ambassadeur, Lorédan, chargé de faire, devant Louis XI, l'apologie de la République et le procès de Sixte IV : il s'agissait de préparer la future réunion d'un concile qui se dresserait en face d'un souverain pontife assez audacieux pour faire les affaires de la maison d'Aragon. Mais Lorédan, retardé par les Suisses, arriva à destination après les légats. Des deux côtés on se disputait l'appoint moral de la France<sup>2</sup>. La mort de Louis XI, le 30 août 1483, coupa court aux intrigues de Rome et de Venise; elle provoqua même le retour en France de René. Aux prises avec les difficultés d'une minorité particulièrement pénible, la régence ne pouvait songer à une action efficace au delà des Alpes.

Or, si, de plus en plus, Sixte IV s'était posé en adversaire résolu de Venise, le zèle des souverains espagnols allait, au contraire, s'attiédisant. Les guerres de Grenade étaient devenues la grande affaire de l'Espagne; pour en finir avec les Maures, Ferdinand et Isabelle n'avaient pas trop de toutes leurs forces, et, dans ces conditions, ils répugnaient à toute diversion. Au surplus, la guerre de Ferrare semblait devoir se terminer bientôt. L'isolement des Vénitiens paraissait être la condamnation de leur tentative. Dans le conflit, Ferrand, soutenu par le pape, appuyé sur la ligue aragonaise, ne risquait plus son trône. Quant à la France, elle était hors de cause. La diplomatie semblait donc suffisante pour rétablir la paix en Italie. C'est pourquoi l'Espagne entendait se borner, autant que possible, à des négociations; il serait temps ensuite de doubler l'efficacité des ambassades au moyen d'une démonstration navale, si la persuasion ne produisait pas à temps l'effet attendu.

Ferdinand et Isabelle emploient donc, en 1483, la méthode commode de la temporisation. Sixte IV, en revanche, avait mis aussitôt dans sa lutte contre Venise toute l'impétuosité de son

1. Delaborde, *op. cit.*, p. 148.

2. Delaborde, *op. cit.*, p. 150. Cf., en ce qui concerne les manœuvres pontificales, Combet, *op. cit.*, p. 192.

tempérament. Il n'avait pas craint de lancer, le 23 juin, l'excommunication contre les Vénitiens, et, par là, le conflit ne pouvait manquer de s'aviver singulièrement. Par contraste avec cette fougue, la patience de Ferdinand et Isabelle donnait l'impression d'une insigne faiblesse, Sixte IV ne se contente pas de gourmander Veri, qui, selon lui, n'a séjourné que trop longtemps à Venise<sup>1</sup>; il entreprend de piquer l'amour-propre espagnol à propos de l'accueil fait par le doge à cet ambassadeur. Veri s'est attardé à Venise, faisant preuve d'une condescendance à coup sûr excessive à l'égard d'excommuniés; mal lui en a pris, pourtant, car sa bonne volonté s'est heurtée à un offensant dédain. Leurs Majestés ne sauraient être insensibles à un pareil outrage qui attente si visiblement à leur dignité. Provoquées par l'insolence vénitienne, elles doivent réaliser leurs menaces, armer leur flotte et l'envoyer joindre l'escadre pontificale, afin de réduire l'ennemi commun à implorer la paix. Seule cette réplique sera tout à la fois « digne de leur magnanimité, agréable à la très sainte ligue, enfin très efficace pour la paix et pour le repos de l'Italie<sup>2</sup> ».

Des arguments de cet ordre ne pouvaient rien sur l'esprit essentiellement pratique de Ferdinand. A cette heure, la question italienne n'était nullement, pour lui, au premier plan. La campagne diplomatique en vue de la rétrocession du Roussillon

1. Bref du 23 juin, Pièce justificative n° V. On remarquera que c'est la date même de la bulle d'excommunication, attendu que Raynaldi (1483, n° 17) est corrigé par Cipolla (*op. cit.*, p. 621).

2. Archives Vaticanes, *arm.* XXXIV, n° 15, fol. 729; bref du 11 août 1483 : « Regibus Hispanie. Carissimi, etc. Rediens nuper ad nos dilectus filius Bartholomeus de Verino, orator vester, rettulit nobis ea que vestro nomine Venetiis exposuit et hortationes quibus usus est, ut illi a bello Ferrariensi abstererent et pacem amplecti vellent. Intelleximus pariter quemadmodum Veneti ipsi superbe responderunt vestrasque saluberrimas admonitiones contempti habuerunt, oratore ipso vestro satis indecenter ignominioseque habito et pertractato. Visa nobis res est indigna et que, nostro iudicio, a Majestatibus Vestris ferri equo animo non debeat, quos tanta charitate et prestantia preditos illi reverere et parvi fecere : hortamur ut Serenitates Vestre, ad retinendam illorum teneritatem et effrenatam cupiditatem, ut aliqua navigia in suis regnis armari et instrui facere velint, que postea nostre classi jungant et hoc adiumento classis ipsa firmior et validior in hostes sit illosque cogat, metu et damno rerum suarum, ab injusto nefarioque bello absistere. Erit hoc in primis vestra magnanimitate dignum, sanctissime lige gratissimum et Italie paci et quieti valde accommodatum. Datum Rome, die xj augusti 1483, anno XII°. » Ce bref doit être rapproché du bref adressé à Bartholomeu de Veri, en date du 23 juin, signalé à la note précédente.

et la campagne militaire contre les Maures absorbaient le meilleur de son activité. A Rome, il s'était contenté d'envoyer un ambassadeur bien stylé, Gonzalvo Beteta, qui s'appliquait surtout à gagner du temps<sup>1</sup>. Au lieu de rompre avec Venise, comme l'y invitait le pape, l'Espagne continuait à négocier. Le 13 octobre, Ferdinand signe à Vittoria des lettres de créance pour son secrétaire, D. Francisco de Noya, chargé de se rendre à Venise, Ferrare, Turin, Urbin, Milan, Montferrat et Mantoue<sup>2</sup>. Cependant, l'accueil fait à Balue à la cour de France<sup>3</sup> ayant dissipé tout espoir d'un secours possible du côté des Alpes, Sixte IV ne pouvait compter que sur l'Espagne. C'est autant, sans doute, pour exciter son zèle que pour le récompenser des services rendus, et pour flatter Ferdinand, que le chef de l'Église accorda, sur ces entrefaites, le chapeau de cardinal à Margarit<sup>4</sup>.

## VI.

L'Espagne ne pouvait pourtant négocier perpétuellement à vide et faire entendre continuellement les mêmes menaces sans les appuyer d'aucune mesure effective. Une inertie aussi complète ne pouvait être durable sous peine d'être fatale à l'influence espagnole dans la péninsule. Venise se prévalait justement de l'inaction qui, depuis un an, caractérisait la politique aragonaise. Ferdinand sentit la nécessité de faire un pas en avant. Sollicités par le pape, par Ferrand, par tous les membres de la Sainte-Ligue, les souverains espagnols se décidèrent, vers la fin de 1483, à l'expulsion des sujets vénitiens. Ils notifièrent cette mesure à Ferrand par lettre donnée le 30 décembre à Vittoria, ajoutant qu'ils ouvraient, en même temps, leurs ports de Sicile aux flottes et au commerce des alliés. Quant à coopérer de leur flotte contre les Vénitiens, ils s'excusaient de ne pouvoir le faire, à cause des nécessités de leur guerre de Grenade<sup>5</sup>.

1. Archives Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 16, fol. 21; bref du 15 septembre 1483.

2. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3608, fol. 103.

3. Delaborde, *op. cit.*, p. 77.

4. Margarit annonce sa promotion au cardinalat par lettre du 25 novembre (Fita, *op. cit.*, p. 77). On sait que l'éminent évêque de Gerona avait été précepteur de Ferdinand.

5. Milan, Arch. di Stato, *Potenze estere, Spagna*, 1484. Pièce justificative n° VI.

L'année 1484 inaugurait donc une nouvelle phase. Les rois d'Espagne faisaient acte d'hostilité contre Venise. Ce n'était pas encore l'intervention directe, mais, déjà, c'était la rupture. Les sujets vénitiens étaient chassés du territoire où flottait la bannière aragonaise, le commerce vénitien était interdit dans les ports aragonais, et à ce blocus correspondait l'admission des navires alliés dans les ports siciliens. Cette double mesure était singulièrement grave. La Seigneurie avait pu croire longtemps que les menaces espagnoles, toujours répétées et jamais exécutées, n'étaient que de pure forme. Elles étaient cette fois suivies d'effet.

On put croire un moment que la fermeture des ports espagnols à ses navires et l'extradition de ses nationaux suffiraient pour amener Venise à la paix. Dès la seconde moitié de mars s'aperçoivent des signes de découragement et le doge laisse percer l'intention de remettre tout à l'arbitrage du pape<sup>1</sup>. Ferrand lui-même, le 5 avril, considérait la paix comme imminente et la base en serait la remise par les Vénitiens aux mains du pape de tout ce qu'ils avaient enlevé au duc de Ferrare<sup>2</sup>.

Ces prévisions optimistes furent démenties par les événements. Les Vénitiens furent, sans doute, enhardis par la prise de Gallipoli, survenue le 19 mai<sup>3</sup>. Les négociations, quoi qu'il en soit, furent rompues, et la guerre menaça de reprendre de plus belle.

L'Espagne comprit alors qu'une démonstration militaire était inévitable. On n'était pas arrivé si près de la pacification pour laisser s'éterniser une guerre qui pouvait, à tout instant, bouleverser l'équilibre de l'Italie au grand dommage de l'État de Naples et de l'influence aragonaise. Résolu à en finir avec l'obstination des Vénitiens, Ferdinand agit vite et hardiment. Un renfort fut envoyé de Sicile à l'amiral napolitain, comte de Trivento<sup>4</sup>. Le 20 juin au soir, le capitaine catalan Franci de Pau, avec une escadre, se joignait à la flotte napolitaine en vue de coopérer à la reprise de Gallipoli<sup>5</sup>. Pendant ce temps, une active campagne diplomatique était menée auprès des Génois pour les détacher des Vénitiens et pour les entraîner dans le sys-

1. Simancas, *Bulas Sueltas*, leg. I, n° 9. Pièce justificative n° VIII.

2. Barone, *Notice storiche*, dans *Arch. stor. per le prov. napolet.*, t. XIII, p. 760.

3. *Ibid.*, p. 765.

4. Pipitone, *La Sicilia et la Guerra d'Otranto*, dans *Arch. stor. Siciliano*, nuova serie, t. XII, p. 86.

5. Barone, *loc. cit.*, t. XIV, p. 13.

tème des alliances aragonaises<sup>1</sup>. L'Espagne s'engageait cette fois sérieusement<sup>2</sup>.

Venise n'attendit pas de se trouver seule, à la merci d'une ligue dirigée et soutenue par la puissance espagnole, prête à entrer en lice. Elle profita, pour obtenir des conditions honorables, de la lassitude de ses adversaires et conclut la paix de Bagnolo<sup>3</sup>, le 7 août 1484. Par ce traité, elle adhérait à la Sainte-Ligue et restituait toutes ses conquêtes<sup>4</sup>.

Ainsi, grâce à la souplesse de sa diplomatie, au prix d'un effort militaire minime et aussitôt suivi d'effet, la cour d'Espagne avait pleinement réalisé le programme qu'elle avait formulé dès la première heure, c'est-à-dire le rétablissement rigoureux du *statu quo*. L'influence espagnole sortait donc grandie de la guerre de Ferrare et la première des questions italiennes posée depuis la mort de Jean II avait été pour son successeur l'occasion d'affirmer avec éclat, non seulement la vitalité de l'alliance hispano-napolitaine, mais aussi la prépondérance aragonaise dans la péninsule.

Joseph CALMETTE.

1. Barone, *loc. cit.*, lettre de Ferrand au prince de Salerne, 22 juin.

2. Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3613, fol. 26, et *Ibid.*, fol. 35-36.

3. Pastor, *op. cit.*, t. II, p. 532.

4. Le 6 septembre 1484, ignorant encore la complète pacification de l'Italie, Ferdinand écrit à Ferrand une lettre où il se déclare, plus que jamais, prêt à l'action : « Screvimos a nuestro visorey en Sicilia o a su Ingarteniente dexe sacar trigo y qualquier otra cosa antes a Vuestra Serenidad y a los de la liga, que a Venecianos... Quanto a lo de los ballesteros que nos demandays del reyno de Sicilia para socorer y algun tanto favorecer vuestra armada, nos somos mucho contento mandaros aquellos, y así screvimos al dicho nuestro visorey... Quanto al socorro por la mar, que nos exortays os embiemos, crea Vuestra Serenidad nuestro desseo en favorecer vuestras cosas y estado es tanto que si para nuestra casa propria y stado sguardasse, nos menos voluntarios y promptos nos moveriamos y nos sforçariamos a lo imposible fazer possible. E assi, haviedo de presente conduzido una armada por la mar, para lo que cumple a la prosecucion de la guerra y apuntamento de los Moros de Granada, de los quals con esta continuacion y danyos que por la mar y por tierra a granda prissa les fazemos, specimos en la ajuda de Nuestro Senyor alcansar complida victoria » (Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3612, fol. 35 v° et 36).

## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## I.

*Lettres de Ferdinand et Isabelle à Sixte IV.*

Cordoue, 10 juin 1482.

Beatissime Pater, Ferdinandus et Elisabet, Dei gracia rex et regina Castelle, Legionis, Aragonum, Sicilie, etc., humiles et devoti filius et filia Sanctitatis Vestre, post pedum oscula beatorum, eidem nos humiliter commendamus. Multorum litteris et nunciis et presertim litteris serenissimi regis Ferdinandi, patruelis et fratris nostri carissimi, cognovimus dissentiones nobis molestas et graves inter illustrissimam Dominationem Venetorum et illustrissimum ducem Ferrarie, ejusdem regis generem et filium, affinem autem nostrum carissimum, et ea que per populum ipsum Venetorum cepta sunt in eumdem ducem. Cujus causam rex ipse, sanguinis et federis jure, propriam ducit, prout eum admonet necessitudo et fedus, quod est sibi cum ipso duce, et ita parat enixe et totis viribus suis favere et auxilio esse. Unde qui possunt motus et mala accidere Italie, cujus mores, et quantis viribus et auxiliis utraque pars sit subnixi optime novit Sanctitas Vestra, et que incommoda immineant universe religioni christiane, nisi hoc incendium, priusquam longius serpat, extinguatur, potest eadem Sanctitas Vestra facile judicare, et eo magis quod, sicut non ignorat Sanctitas Vestra, Turchorum rex Christianis infestissimus habet apud Velonam maximas copias, Italiam sine dubio invasuras, si eam viderint se partis viribus conficientem. Et quamvis nobis persuaserimus sapientissimam Sanctitatem Vestram hec mala cernentem, patrem et pastorem omnium, super eis provisuram, ut publice utilitati expedit et utriusque partis commoditati convenit, et eo vehementius quod per talia cepta violatur bulla illa apostolica et sanctissimum decretum quo prudentissime sanxerat jusseratque his temporibus universos principes christianos ab armis discedere, simulque quia pertinet ad Sanctitatem Vestram, ut caput Ecclesie, curare atque efficere ut cessent hec damna que impendent universumque populum christianum pace componere, ibi presertim ubi cernit odia et divisiones fidei christiane majorem calamitatem parituras, tamen, quia cupimus ex animo ita effici et his quas diximus rationibus ac consideratione ejusdem regis permoti, qui merito ducalem causam, ut diximus, propriam curat, et nos dominium suum eque ac nostrum existimamus, ob summum amorem et artcis-

sime sanguinis vincula, quibus mutuo conjungimur, ita ut regem ipsum non secus ac propriam salutem omni favore prosequuturi sumus et omnibus viribus domus nostre adjuturi, propterea Sanctitati Vestre majore quo possumus studio supplicamus, ut pro sanctitate et pietate sua enixe et totis viribus parciū quieti et paci studeat persuadeatque illis ut, armis et simultate depositis, suas differencias, cum sint presertim non admodum graves, Sanctitati Vestre remittant, jure dirimendas, parereque nolentes censuris apostolicis rigide compellat et tandem humane sanguinis effusionem, que ut cernere potest, nisi occurerit, consequutura est in Italia et orbe, vi vel gratis depellat. Ex quibus pariet sibi certissime Sanctitas Vestra apud homines laudem et in celo eternam gloriam, et nos accipiemus loco amplissimi muneris. Insuper exemplis aliquarum litterarum Sanctitatis Vestre ad regem ipsum et litterarum illarum quibus rex ipse respondit ad nos delatis, inspeximus non extare inter Sanctitatem Vestram et illius Serenitatem voluntatem et amorem illum, qui quondam erat, quemque nos esse vellemus et cupimus, pro nostra in Sanctitate Vestra pietate et in illum benevolencia, quod factum esse existimamus iniquissimorum hominum improbitate, qui forte sibi persuaserunt per talem dissensionem rebus suis utilitatem accessuram; fuit profecto nobis molestissimum propter Sanctitatem Vestram, ut diximus, cui omnem observanciam debemus, et regem ipsum, quem miro amore complectimur et alterum nos existimamus, et quia vehementissime cupimus Sanctitatem Vestram et illum quam conjunctissimos esse, quorum unite vires facile poterint Italiam ab omni Infideli et hostili vi tutam prestare, supplicamus majorem in modum Sanctitati Vestre ne sinistris et falsis de rege ipso credat nunciis. Et si quid forte, quod ad alienationem sapiat malivolencium suasionibus in Sanctitatis Vestre animo esset impressum, id ut falsum abjiciat et nobis potius credat, regemque ipsum ut filium devotum diligat, foveat et amplectetur. Ipse etenim Sanctitatem Vestram ut patrem et dominum observabit pietateque et obsequio prosequetur et nos quantum amoris et officii Sanctitatem Vestram in regem ipsum, fratrem nostrum, dominium et domum suam contulerit tantumdem nobis et domui nostri collatum putabimus. Cujus dies felices et longaevos Deus faciat. Cordube, xº junii millesimi CCCC L XXXII.

De Vuestra Sanctitat muy humil e devoto fijo que vuestros santos piés e manos besa, el rey de Castella, de Aragon, etc.

De Vuestra Sanctitat muy omil y devota fija que vuestros santos piés e manos besa, la reyna de Castella y de Aragon, etc.

Sanctissimo ac beatissimo domino nostro Pape.

Et fuit duplicata. L. Gonçalves, secretarius.

(Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3605, fol. 151.)

## II.

*Lettres de Ferdinand et Isabelle au roi de Naples.*

Cordoue, 30 août 1482.

Serenissimo rey, nuestro muy caro e muy amado hermano. Vuestra extensa carta del .x. de mayo recibimos y por aquella vimos largamente todo lo que, fasta en aquella hora, havia sucedido acerca las occurencias e turbaciones de Ytalia y el termino en que stavan y del peligro en que crehiades tener vuestro stado. E sobrello havemos largamente oydo e comunicado con vuestro embaxador de todo lo que occorria. E viniendo a responder a la dicha carta de Vuestra Serenidad, ya cremos a la hora de agora haura recebido el despacho que por la otra bogeta le embiamos acerca los dichos fechos<sup>1</sup>, e nuestro embaxadores hauran ya comunicado nuestras instrucciones al Papa e Venecianos, por losquales, segunt por ellas haveys visto, les declaravamos e davamos bien a conocer el amor y benivolentia que entre nosotros es. Per loqual creemos Su Santidat haura aderido a lo que per vuestras duplicadas cartas le screvimos e por los dichos embaxadores le embiamos a dezir, e los Venecianos, conocido su defecto, e como quiere que, fasta aqui, no hayamos cobrado respuesta de lo que hauran fecho, per que ei tiempo no basta, pero, por mas manifiestar e dar a conocer a los dichos Papa e Venecianos e ahun a todas las potentias de la illustrissima [liga] la gran amor e benivolencia que os tenemos, e como los fechos y estado vuestro tenemos por propios y como propios los entendemos de ayudar e favorecer como el nuestro<sup>2</sup>, de presente tornamos screvir al dicho Santo Padre, narrandole todo que por las otras le hovimos scripto e diziendole como havemos sapido la revolucion de guerra que despues se ha movido entre Vuestra Serenidad y los dichos Venetianos, mavavillandonos perque el fast' aqui ha dado lugar a ello, pues por justicia y sin armas se podian por el muy bien declarar e apaziguar tales diferencias, e ahun havemos deliberado embiar instrucciones al venerable obispo de Barcelona, al qual screvimos e mandamos que, como embaxador nuestro, vaya a Rome e assi al dicho Santo Padre como a cardenales communique aquellas de parte nuestra, por lasquales instrucciones vereys todo lo que le mandamos dezir, ca en el quitar de la obediencia, segun a vuestro embaxador havemos dicho, nos ha parecido de presente no hazerlo, pero mandamos al dicho obispo que, si el dicho Santo Padre no condesciende a lo que por el le

1. Allusion à la lettre du 11 juin, signalée ci-dessus.

2. Cf. ci-dessus la pièce précédente.

embiamos a suplicar, signifique assi a Su Santidat como a todo el Colegio de cardenales, que a nos sera forçado, pues hayamos hecha esa justificacion, no solo mandar a todos nuestros naturales, como en tal caso mandamos, salgan de Roma, mas ahun, por la defension de vuestro stado usaremos en ello de todos los remedios que pudieramos y nuestras fuerzas bastaren, ca bien mirado, por via indirecta seria mas que quitar la obediencia y mas honesto, con todo que cremos por las primeras cartas e instrucciones e con estas se haunra dado algun medio en las dichas diferencias, pero dende no sea cierta Vuestra Serenidat que, no solo quitar de la obediencia, mas ahun en todas otras cosas necessarias y contra qualesquier personas que a vos e a vuestras cosas tendrien mala voluntat o querran danyar vuestro stado, vos favoresceremos e ayudaremos con todas nuestras fuerças.

Ha nos parecido que paral papa, atendido el obispo de Barcelona sta en Roma, a el y no a otro se devia dar cargo d'esta embaxada, porque no pareciesse el que sobre este caso embiamos salliese de vuestro reyno, indirizado e informado por Vuestra Serenidat.

A Venecianos por semeiante srevimos como vereys e embiamos instrucciones al venerable obispo de Gerona e a micer Veri, porque, si por no perder tiempo sera util el uno o el otro o los dos juntos, si os pareciera, vayan a Venecia, se faga como mejor a Vuestra Serenidat parecere. Y por aquellas vera como los mandamos desenganyar, si no fazen lo que les embiamos a dezir, en tal caso ponerlo por obra, assaber es quitarles el comercio e fuera echarlos de todos nuestros reynos e senyorias, y, junto con esto, por mas presteza y ejeccucion del negocio, srevimos a nuestros visoreyes de Sicilia, Sardenya e Mallorques que, havido carta del dicho obispo o de micer Veri, sin mas esperar otra carta ni consulta nuestra, quiten dicho comercio a dichos Venecianos e los echen de todas aquellas illas, y despues tambien les echaremos de todos estos reynos, de manera que conoceran el amor que a vos tenemos ser grandissimo, verissimo e no ficto, como ellos se dexaron dezir.

E set cierto les mandaremos danyar per todas las vias y modos que pudieramos, todas la quales cosas y otras, por las dichas cartas e instrucciones, lasquales por los dichos nuestros embaxadores vos seran comunicadas, mas largamente vereys d'aqui adelante, segunt lo que succchira e a la Serenidat Vuestra e a su stado cumplira, sea cierto nos mostraremos con aquel amor y benivolencia que por el deudo de fraternidat y alianza le devemos y tenemos y le daremos todo aquel favor e ayuda que menester fuera, porque el stado y cosas vuestras reputamos proprias, y como proprias las entøndemos favorecer y ayudar con nuestro stado, como fast' aqui lo havemos dicho e manifestado a todo el mundo. E sea cierto Vuestra Serenidat que, seyendo menester, lo pornemos por obra mejor de lo que dezir podriamos.

E sea, serenissimo rey, muy caro y muy amado hermano, vuestra

proteccion la Santa Trinidad. Datum in Cordova a<sup>1</sup> de agosto del anyo mil CCCCLXXXII.

Yo el rey, yo la reyna.

L. GONZALEZ,  
secretario.

(Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3608, fol. 17 v° et 18.)

### III.

*Instructions des souverains espagnols à leurs ambassadeurs  
Jean Margarit et Barthomeu de Veri.*

Cordoue, 30 août 1482.

El rey y la reyna.

Instrucciones y memorial de las cosas que vos, venerable pare en Christo, magnificos y amados consellers nuestros, el obispo de Gerona y micer Bartholome de Veri, nuestros embaxadores o qualquier de vos haveys de dezir y explicar, assi al illustre duque de Venecia como a otros de Italia, en virtud de las cartas de crehencia que con la presente seran.

Primeramente, ireys a la illustrissima Senyoria de Venecia, y con vuestra prudencia les memorareys longament la primera ida de vos, dicho obispo, y como nuestras rogarias y exortaciones que en nombre nuestro los fezistes no pudieron en ellos tanto que se fiziesse lo que por medio vuestro tam strechamente les pedimos, de loqual, no sin gran causa, quedamos frustrados de la gran sperança que vos significamos tener en ello. L. Gonçales, secretario.

Assi mismo, les direys como, sabiendo que, a causa de ciertos confines que son entr' el duque de Ferrara, nuestro muy caro y amado sobrino, y su illustre communitat, aquella havia movido guerra a aquel, y, por consiguiente, al serenissimo rey, nuestro muy caro y amado hermano, suegro y aliado del dicho illustrissimo duque, y siendonos de parecer que, si drecho alguno pretendian los dichos Venecianos, aquel era de demandar por justicia delante Nuestro muy Santo Padre, que es juez competente de semejantes diferencias, e no proceder assi con obras de fecho, screvimos y tornamos embiar por embaxadores assi a nuestro muy Santo Padre como a la dicha illustrissima Senyoria vos, dicho obispo, y a micer Bartholome de Veri, para que, vistas las muchas justificaciones que por parte del dicho serenissimo rey, nuestro hermano, y por todos los de su illustrissima

1. Le quantième est resté en blanc, mais peut être restitué à coup sûr d'après celui de la lettre du même courrier adressée à la reine de Naples et consignée au même registre, fol. 20 v°.

liga con cartas y propios embaxadores se han fecho a la dicha illustre Senyoria, a aquella de nuestra parte rogassedes e exortassedes que, por respecte del honor de Dios y comun beneficio de la paz de Ytalia y por evitar innumerables danyos y effusion de sangre, que de las guerras suelen proceder, y por recelo del Turco enemigo de la Fè de Christo, y por el contrapeso e actoridad de una tanta liga, quiziessen restituyr a devido stato lo que de fecho havian executado e desistiessen de las armas y estas diferencias puziessen en conocimiento de justicia, que es peticion tan honesta e tan justa quanto a todos es manifesta : pero ni por las dichos razones, ni por amor nuestro, que con tanta affection en esto havemos entendido, han quesido desistir de lo comenzado, que es principio de tantos males y de tan gran fuego como pudeys comprender, majormente stando el enemigo de nuestra Fè en la Velona, vezino de Ytalia, con tal potencia, para que, viendo Ytalia en armas divisa y por tal division sus fuerças debilitadas, torne a entrar en ella. Porque, desseosos de apartar tanto mal e assi bien movidos por el interesse del serenissimo rey nuestro hermano con el qual tenemos tantos y tan strechos deudos, y es entre nos y el tanta unidad, benivolencia y amor, y su stado e cosas reputamos por propios<sup>1</sup>, con nuestras cartas e instrucciones, como sabeys, dimos a vosotros cargo fuessedes a Nuestro muy Santo Padre a le suplicar de nuestra parte le pluguiese que, per entender e proveer con toda diligentia como las dichas diferencias, rigores e novedades, que son entre las dichas partes, cessassen, tomandola en sus manos y poder, para las determinar por justicia, e compelliendo e apremiando a aquellos a que guardassen la paz por Su Santedad puesta e assentada por sus bullas con grandes censuras entre todos los principes y potencias christianas, pues que a Su Santedad, como a principal pastor y universal juez de todos, pertenesca en tales e semejantes cosas proveer e remediar, majormente pues es cierto y notorio el grau danyo e detrimento que de las dichas diferencias, si por armas se hoviessen de proseguir, toda la religion christiana podria y spera recibir, y esso mismo vos mandamos por nuestras cartas e instrucciones dixedes a la dicha illustrissima comunitat, y de nuestra parte muy caramente les rogassedes que, por las razones dichas, quiziessen deponer e cessar todo rigor de armas con el dicho illustrissimo duque de Ferrara, depromiando las cosas que de nuevo eran innovadas por su parte contra aquel en el stado en que stavan antes que las diferencias, que agora nuevamente son nacidas entre ellos y el dicho illustrissimo duque acacciessen, remetiendo la determinacion d'essas dichas questiones y diferentias al dicho Nuestro muy Santo Padre, como cabeza, pastor y juez universal de todos, para que Su Santedad los mandasse ver y determinar por justicia o las cometiesse a dos personas por la una e otra parte esloyderas, lasquales las determinassen, porque por qualquiera d'estas vias nos parecia se administraria la justicia

1. Cf. ci-dessus les deux pièces précédentes.

ygualmente entre las partes e se podría conservar la paz y tranquillidat general de la Ytalia. E porque agora somos certificados que de cada dia crecen las dichas questiones y son ya en armas entre la dita comunidad y el dicho illustrissimo duque, y nomenos contra el dicho serenissimo rey nuestro hermano, que en las cosas del dicho duque tiene por proprias acordamos otra vez embiaros a la dicha illustrissima comunidad, a laqual vos mandamos los dos juntamente o el uno de vosotros vays y de nuestra parte les diredes y manifestareys que, como deude y razon nos obligan, el serenissimo rey, nuestro hermano, amamos como verdadero hermano y es entre nos y el tal conjunctio y deudo que de su stado al nuestro no fazemos diferencia alguna e la prosperidat y adversidat suya reputamos propria, e que por su stado e casa havemos exposar la nuestra e ayudarle con todas nuestras fuerças y defender su casa y stado como propios nuestros, e que no sea ninguno que les baste en fazer entender, como ya os screvimos, que esto sea fiction, y que hayan por falsos y malos los que otra cosa les querran persuadir. E rogareys y exortareysles con la mayor efficacia que podays, poniendoles delante los inconvenientes e malos que arriba havemos dicho e otros muchos que podays ver sian aparejados, desistan de las armas y las obras de fecho restituyan al primer stado e pongan las diferencias o en poder de Nuestro muy Santo Padre o de buenas personas, segun como es dicho, son stados ya requeridos por la parte otra, e no quieran armas en lo que bastan leyes ni sean tan voluntarios a guerras. E pues la otra vez nuestros ruegos y excitaciones no fallaron en ellas lugar, lo que nunca nos poderamos creer, basta agora a una tan honesta e justa demanda, declarando que, si assi no se faze, pues hayamos fecho esta justificacion, no solo mandaremos, como de presente mandamos, a vosotros o qualquier de vos embieys los mandamientos, que con la presente vos embiamos, a nuestros visoreyes de Sicilia, Mallorques y Serdeña, para no solo vedar el comercio y exercitio de la mercaderia, que en nuestros reynos y tierras sus subditos tienen, y mandaremos echar de aquellos a todos sus naturales, mas ahun con todas nuestras fuerças y stado, como dicho ea, favoreceremos y ayudaremos al dicho serenissimo rey y a sus cosas, alqual, por lo que dicho es, no podemos fallecer. L. Gonçales, secretario.

E fecho aquesto, vos partireys luego de Venetia y si vereys que los dichos Venetianos no pusieren per obra lo que dicho es, discorrereys otra vez a Milan, Florença e per todos los otros de la liga, para losquales vos embiamos cartas de creencia en virtud de les quales direys a cada uno, como mejor os pareciere, lo que fecho haureys en Venetia, y particulamente los direys la intencion e volundat nuestra e confortareyslos mucha en la dicha liga e que guarden aquella, como su virtud y los pactos de aquella les oblygan y direys quanto la observatio de la liga nos es gratissima y como, por respecto del dicho serenissimo rey nuestro hermano, por la casa y stado de aquel havemos exposar la nuestra,

segunt que ya por otras havemos scrito y significado nuestra voluntad. L. Gonçales, secretario.

Assi mismo, yreis al illustrissimo duque de Ferrara, nuestro sobrino, e, en virtud de la letra de crehencia, le direys de nuestra parte como, allende de la provisio que en dias passados fezimos, sabidas las diferencias suyas y de Venecianos, de presente havemos mandado que, si no querran desistir de las armas, no solo los quitamos el comercio de la mercaderia que en nuestros reynos y tierras tienen y echarlos de aquellos, mas ahun con todas nuestras fuerças, por respecto del dicho serenissimo rey, nuestro hermano, su suegro y aliado, no le fallemos, antes le ayudaremos con nuestra casa y stado. L. Gonçales, secretario.

Item. queremos que las presentes instrucciones comuniquseys al dicho rey y a la serenissima reyna, nuestra muy cara e muy amada hermana como fija, su muger, en favor e ayuda de lesquales principalmente las havemos fechos y as embiamos. L. Gonçales, secretario.

Item, sereys muy curiosos de quanto fareys dar continuamente avisos<sup>1</sup>, assi a nos como a los dichos serenissimos rey y reyna, nuestros hermanos. L. Gonçales, secretario.

Expeditum in civitate Corduba, die .xxx<sup>o</sup>. mensis augusti a Nativitate Domini M<sup>o</sup> CCCC<sup>o</sup> octogesimo secundo.

Yo el Rey, yo la Reyna.

Domini rex et regina mandarunt michi Ludovico Gonçales protho-notario.

(Archives de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n<sup>o</sup> 3608, fol. 10 et suiv.)

#### IV.

*Bref de Sixte IV à Ferdinand et Isabelle.*

Rome, 21 décembre 1482.

Carissimi in Christo filii nostri, salutem, etc. Venerabilem fratrem Joannem, episcopum Gerundensem, et dilectum filium Bartholomeum de Verino, oratores vestros, ad nos pro Italica pace missos, libentissimo animo vidimus, tum ob singularem benivolenciam qua vos semper sumus prosecuti, tum quod visi sunt nobis viri graves et sapientes et digni quibus tante rei pondus committeretis. Nihil enim studii et diligentie pretermiserunt, quo et mandatis vestris satisfacerent et communi totius Italie tranquillitati consulerent. A quo sane sanctissimo opere non abhorrentes atque alienos nos habuerunt, ut qui nihil magis desideravimus quam Italicam quietem, nihil unquam majori studio

1. Malheureusement, les dépêches reçues sont presque entièrement en déficit aux archives de la couronne d'Aragon.

procuraverimus, et si quid injuriarum lascessiti suscepimus, in clementiorem partem potius declinantes, id totum ex animo nostro remissimus, ut intelligant Majestates vestre, quarum auctoritatem semper plurimi fecimus, earum preces apud nos magnum pondus habuisse, preter id quod a natura insitum nobis semper fuit pacem appetere et pro viribus conservare.

Annuimus itaque pro desiderio et honestissimis vestris non inviti mutuaque pax et concordia cum iis omnibus constituta est, qui ad eam admitti rogaverunt, sperantes reliquos idem facturos, quos benigne ad hoc commune bonum invitare non desinemus, ne perturbationis reliquie supersint neve scintilla ulla relinquatur, per quam Italia adhuc in magnum aliquid exardescat incendium, cum maximo reipublice christiane detrimento.

Reliquum est igitur ut, postquam pium hoc institutum vestrum procurande pacis ab omnibus summa cum gloria commendatum est, veluti a catholicis et religiosissimis regibus profectum, ita etiam omni studio, omni conatu efficiatis ut conditiones pacis ipsi apposite et per partes acceptate in omnibus observentur, quemadmodum et oratores ipsi vestri, nomine vestro, in se receperunt et vos facturos non dubitamus, precipue cum persuadeamus nobis honorem Sedis apostolice vobis fore commendatissimum. Cujus rei non obscura argumenta et antea sepe ostendistis et in futurum quoque semper, ut speramus, ostendetis. Aliter enim nihil aliud esset, quam immortalem laudem vestram, quam in hoc consecuti estis, labefactare, non sine magna honoris nostri et S. Ro. E. diminutione rerumque non modo Italicarum sed etiam totius christiane religionis perturbatione, sicuti pro singulari prudentia vestra facile considerare potestis. Datum Rome die .xxj. decembris 1482, anno XII<sup>o</sup>.

(Archives Vaticanes, *arm.* XXXIX, *brevi*, n<sup>o</sup> 15, p. 291.)

## V.

*Bref de Sixte IV à l'ambassadeur espagnol Barthomeu de Veri.*

Rome, 23 juin 1483.

Verino, oratori regis Hispanie. Dilecte fili, salutem, etc. Putabamus te jampridem debuisse a legatione tua Venetiarum absolutum esse et illinc discessisse. Verum, cum ex copia literarum tuarum ad dilectum filium nobilem virum Alfonsum, ducem Calabrie, cognoverimus et adhuc Venetiis supersedere, et de causa, ut asserit, quod licet commissionem tibi a carissimis in Christo filiis nostris rege et regina Castelle datam executus sis, propter aliquas tamen litteras dicti regis et regine habitas a venerabili fratre episcopo Gerundensi illic Venetiis superse-

dendum duxeris, non potuimus non moleste ferre quod scribis. Nam, cum tua illic mora prefatis regi et regine ulterius grata esse non possit, rebus vero Sanctissime Lige nostre detrimentum afferat, hortamur et requirimus ut, si commissionem tibi datam executus sis, ut fecisse scribis, immediate illinc velis discedere nec ulterius illic morari. Quod si forte commissionem ipsam nondum executus es, velis sine dilatione illam exequi et immediate discedere, quia alias nobis et Sanctissime Lige rem molestam efficeres, nec dubitamus quin vehementissime displaceret prefatis regi et regine, qui te Venetias precipue miserunt ut benivolam et unanimum Majestatum Suarum intentionem cum Sanctissimam Ligam nostram super rebus Ferrariensibus ostenderes Venetis et declarares, prout instructione tua plene illis ostendere potuisti. Datum Rome, die .xxij. junii 1483, anno XII.

(Archives Vaticanes, *arm.* XXXIX, *brevi*, n° 15, fol. 636.)

## VI.

### *Lettre de Ferdinand au roi de Naples.*

Vittoria, 30 décembre 1483.

Serenissimo rey nuestro muy caro e muy amado hermano. Si el despacho d'este correo a tardado tanto, crea Vuestra Seremidad lo ha causado occupationes de negocios, assi por lo de França como por lo de Navarra<sup>1</sup>, y tambien por lo expedir con el complimento que era menester y aquella satisfaria, y asi, vistas todas las cartas que por vuestro embaxador nos son stadas mostradas, havemos comprendido las cosas de alla en el punto en que stan, lo que mucho nos ha placido, porque, segun la potencia que vos y los de la liga teneys, assi por mar como por tierra, y los grandes danyos que Venetianos reciben de cada dia, no dudamos alcanceys de aquellos complida victoria.

Y viniendo a lo que el dicho vuestro embaxador de vuestra parte nos ha dicho sobr' el quitar el comercio de Venetianos, no solamente por observacion de las bullas de Nuestro muy Santo Padre contra aquellos atorgadas, mas alun por amor y respecto vuestro, a quien en ninguna manera podemos faltar mas que a nos mismo, porque vuestro

1. Allusion, d'une part, aux négociations avec Anne de Beaujeu à propos du Roussillon et aux Cortès de Tarragona (J. Calmette, *la Fin de la domination française en Roussillon au XV<sup>e</sup> siècle*, extrait du XLIII<sup>e</sup> Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, p. 8 et suiv.), et, d'autre part, aux luttes des influences en Navarre à propos du mariage de la reine Catherine (Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, p. 52).

stado reputamos nuestro, segun por muchas cartas a Vuestra Serenidad havemos significado, nos ha placido no solo con voz de publico pregon desterrar y fuera hechar de todos nuestros reynos, assi de Castilla como de Aragon, Valentia y Catalunya y de todas las islas a los Venetianos, que en aquellos se fallaren, paraque dentro de cinquenta dias salgan de todos los dichos nuestros reynos, mas ahun los havemos mandado quitar el comercio y trasto de la mercaderia que con nuestros subditos en los dichos nuestros reynos tenian, e noresmenos havemos ya publicado y mandado publicar la dicha bulla, mandando que, si dentro el tiempo por nos a ellos prefigido no se hauran ydo, procian contra las personas y bienes de aquellos, juxta serie e tenor de la dicha bula, segun vuestro embaxador ha visto y os puede facer per carta larga relacion. E asimismo scrivemos a nuestro visorey en el reyno de Sicilia, mandado faga lo susodicho et que toda hora e quando vuestra armada o otra qualquiere de la dicha liga ira a aquel reyno, las recepte y acoja y los dé todo aquel consejo, favor y ayuda que necessaria huviera, nomenos que si la dicha armada o armadas fuesen nuestras proprias y allende d'esso los dexe commerciar, contracta y negociar con nuestros subditos, y que permita e dé lugar que Vuestra Serenidad e qualesquier de la dicha vuestra illustrissima liga puede sacar del dicho nuestro reyno por tiempo de hun anyo todo aquellos trigos que necessario huvieredes e Venetianos acostumbravan sacar, pagando los derechos reales.

Pero, como Vuestra Serenidad puede considerar el danyo que a nuestros subditos y rentas reales redundara de la dicha expulsion y prohibition de comercio de Venetianos es grande y principalmente en el reyno de Sicilia y parecenos cosa muy razonable que, para que no recibamos tanto danyo en nuestras rentas, que Vuestra Serenidad deve tener forma con los de la dicha liga qu'el mismo tracto que Venetianos tenian en Sicilia, assi de la treta del trigo como de todas las otras mercaderias, tengan aquellos, e donde no pudiessen far el mismo trato, por ser cosa a ellos no tan necessaria como era a los dichos Venecianos, nos parea se deve tener manera como el danyo que nos a esta causa recebriemos sea por todos los de la liga refecho, segun mas largo a vuestro embaxador d'esto y de toda nuestra voluntat havemos ablado, el qual vos scrivira, sey creydo como de nos lo sucessemos.

Noresmenos, nos parece justa cosa que, pues nos declaramos e por obra mostramos a Venetianos las causa vuestra tomar por propria, haciendo verdad lo que por tantas les havemos scripto y por nuestras embaxadores embiado a dezir, nos no podiamos faltar a vos y a vuestra liga, que, si caso era in ningun tiempo ellos forçados o en qualquiere manera venian a la paz o en alguna otra concordia, que no se deve concluyr sin que nos y todos nuestros reynos en ella no entremos, y ahun que esto seamos ciertos, por ser cosa tan justa, lo fariades sin

nos recordarlo, pero ahun, a major abundamento, acordamos por esto significarlo.

Quanto al embiar algunas fustas de armada, segun vuestro embaxador nos ha dicho, seriamos muy contentos si la empresa de Granada no tuviessemos entre manos, porque, para aquella, no solo es menester servirnos de las naves e fustas de nuestros reynos, mas ahun nos sera forçado ayudarnos de otras partes, y set cierto que, no havierendolas menester para la dicha empresa, nos pluguiera embiar alla, en vuestra ayuda e favor, todas las fustas que fueran menester, segun que de todo esto vuestro embaxador vos podra scrivir mas largo, al qual nos referimos.

E sea, serenissimo rey, nuestro muy caro e muy amado hermano, la Santa Trinidat vuestra continua guarda. Datum a Bitoria, a .xxx. de diciembre del mil CCCC LXXXIII<sup>1</sup>.

Yo el Rey.

F. L. GONZALEZ,  
secretario.

(Milan, Arch. di Stato, *Potenze estere, Spagna, copie.*)

## VII.

*Bref de Sixte IV aux souverains espagnols.*

Rome, 23 mars 1484.

Carissimi in Christo filii nostri, salutem et apostolicam benedictionem. His proximis diebus, cum potentatus lige ad bellum maxime intenti essent et nihil compositionis expectaretur juxta ea que tentata fuerant cum oratoribus potentatum ipsorum per oratores vestros, supervenerunt de improvise littere ducis Venetiarum ad dilectum filium nostrum G., Cardinalem Ulixbonensem, et deinde ad nos, quibus scribit velle se in manibus nostris et judicio nostro libere remittere sedationem presentium controversiarum, cognitionem locorum in presenti bello hinc inde acquisitorum et restitutionem Roberti Sanseverinatis et Guidonis de Rubeis, petiitque ut ad ea exequendum Cardinalem ipsum mitteremus, in quo plurimum confidunt, propterea quod Cardinalis ipse, una cum venerabili fratre archiepiscopo Antibarensi hujusmodi compositionem sponte sua jamdudum tractare inceperat, licet huc usque parva aut nulla spes esset illius successura; nam si spes aliqua fuisset, libentius voluissemus illam per Majestates Vestras quam per alias tractari, propter singularem nostram in vos benivolentiam et confidentiam. Quare, cum ex insperato res se obtulerit, visum

1. La date etant conçue dans le style de la Nativité, il faut interpreter 1483.

est nobis et venerabilibus fratribus nostris S. Ro. E. cardinalibus eam amplecti et non pretermittere tantam occasionem conficiende pacis, quam nos semper desideravimus, maxime cum Veneti ipsi libere, ut diximus, omnia in pectore nostro remittere velle scribant. Non enim honestum nobis fuisset, si tantam liberalitatem et reverenciam fuissimus aspernati, precipue ubi speramus secuturum esse tantum comoditatis et boni totius Italie et per consequens totius reipublice christiane. Itaque legatum ipsum creavimus qui statim versus partes illas profisciscetur, recepturus nomine nostro in manibus suis omnia loca in presenti bello capta, juxta eorum oblationes, et alia facere curabit que expedire videbuntur, huic sanctissimo operi ad optatum effectum deducendo. Quid sequetur, faciemus ut Majestates Vestras intelligant, quas de hujusmodi progressibus pro mutua nostra benivolentia certiores reddere voluimus. Datum Rome apud Sanctum Petrum, sub anulo piscatoris, die .xxiij. martii MCCCCLXXXIII, pontificatus nostri anno tertiodecimo.

(Simancas, *Archivo general*, Estado, *Bulas Sueltas*, leg. I, n° 9.)

---

# LE CONVENTIONNEL GOUJON

(Suite <sup>1</sup>.)

---

## CHAPITRE X.

LA RÉACTION. — GERMINAL.

*Les thermidoriens. Premières luttes avec la Montagne. Goujon et Le Cointre. Imprudences. — La Convention et les Jacobins. Goujon et les Montagnards au club. Fermeture. — L'affaire du théâtre Feydeau. Goujon et Marat. — Rentrée des Girondins. — Les Montagnards accusés de préparer l'insurrection. — La famine de l'an III. Le 12 germinal. — Les représailles. Scrupules des Montagnards. — Goujon, Tissot et la réaction. Pres-sentiments. Projets de retraite et de suicide.*

Goujon reprit sa place dans la Convention le 11 fructidor. Comme beaucoup de représentants en mission qui avaient adhéré de loin aux événements du 9 thermidor, il avait pu croire sincèrement à la conspiration que l'on attribuait à Robespierre et à ses « complices ». Revenu à Paris, il lui fallut ouvrir les yeux à l'évidence. La « révolution » de thermidor, faite contre Robespierre et la minorité de l'ancien Comité de Salut public, tournait maintenant à la réaction contre tous ceux qui avaient participé au gouvernement révolutionnaire de l'an II. Le 12 fructidor, Le Cointre (de Versailles), malgré l'avis de Tallien et de Legendre, auxquels il avait fait part de son projet, vint apporter à la tribune vingt-six chefs d'accusation, appuyés, disait-il, de preuves incontestables, contre les membres des anciens comités : Barère, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, du Comité de Salut public ;

1. Voir *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 1 ; t. XCI, p. 21, 253 ; t. XCH, p. 42.

David, Vadier, Amar et Voulland, du Comité de Sûreté générale. Il n'osait mettre en cause Carnot ni Prieur, dont les services étaient trop connus et trop nécessaires encore. Les Montagnards devaient naturellement protester avec énergie. Ils eurent la sagesse, ce jour-là, de laisser parler ceux d'entre eux qui, en répondant à Le Cointre, n'étaient pas suspects de plaider leur propre cause. Goujon était de ceux-là. Il n'avait jamais fait partie des comités, n'avait paru à la Convention qu'après le procès des dantonistes et l'avait quittée presque aussitôt pour aller aux frontières. Il est peu probable que son intervention fût concertée avec ses collègues de la Montagne, puisqu'il n'était rentré que de la veille. Elle n'en fut ni moins opportune ni moins décisive. Il parut à la tribune « avec toutes les apparences d'un profond chagrin<sup>1</sup> » :

Avant d'entendre, dit-il<sup>2</sup>, la lecture des pièces dont on parle, il faut que la Convention déclare si elle adopte ou rejette ce mode de procès qu'on veut faire ici. Mon cœur est suffoqué quand je vois avec quelle froide tranquillité on vient jeter au milieu de nous des semences de divisions, quand je vois avec quel calme flegmatique on propose la perte de la patrie. Je ne sais point ce qui s'est passé ici. J'étais aux armées, d'où j'ai annoncé l'un des premiers mon adhésion à tout ce qui a été fait par la Convention, parce que je la regarde comme le centre unique auquel tout doit se rapporter; mais je crois que c'est à un homme inconnu dans la Révolution de se lever ici, parce que, s'il tombe, au moins il tombe seul, et que sa perte n'occasionne point de déchirement dans la République. Je vais donc parler franchement. Hier, un membre<sup>3</sup> vint ici, avec un discours préparé, vous dire qu'il ne fallait plus de terreur, comme si nous ne gémissions pas des excès où nous avons été entraînés (*applaudissements*). Cette motion ne pouvait tendre qu'à l'aviilissement de la Convention. Je n'incolpe point les intentions; mais je dis que l'action avait cette tendance; je dis que c'était détruire le gouvernement républicain! (*murmures*). Si je n'étais éloigné de toutes personnalités, je dirais que j'ai remarqué dans ce discours, où l'on blâme le système de la terreur, qu'à l'aide de grandes phrases on a voulu la répandre sur la Convention par ces mots de *robepierriser*, par ces

1. Cf. Thiers (*Histoire de la Révolution*, t. VI, p. 279), qui fait de Goujon un député de l'Ain.

2. *Moniteur*, réimpr., t. XXI, p. 621-622.

3. Tallien.

expressions vagues de *scélérats complices de Robespierre*, qu'on n'a pas nommés. Je le dis avec audace, parce que je suis tranquille; ce n'est pas là la conduite que doit tenir un représentant du peuple.

Hier, vous avez passé à l'ordre du jour sur cette motion, et, aujourd'hui, l'on vient vous apporter des pièces contre des hommes qui ont bien servi la Révolution. Ils peuvent être coupables, je n'entre pas dans cette question (*murmures*); mais si j'avais eu des pièces qui fissent charge contre des membres investis de la confiance de la Convention, je ne les aurais apportées ici que les larmes aux yeux et le cœur navré de douleur. Que je vois au contraire un spectacle bien différent! Avec quel sang-froid on vient plonger le poignard dans le sein d'hommes recommandables à la patrie par les services qu'ils lui ont rendus. Remarquez, citoyens, que la plupart des reproches qu'on leur fait portent sur la Convention elle-même. Oui, c'est la Convention qu'on accuse, c'est au peuple français qu'on fait le procès, puisqu'il a souffert de la tyrannie de l'infâme Robespierre. Jean de Bry nous le disait tout à l'heure, ce sont les aristocrates qui font tout cela...

*Quelques voix* : Et les voleurs!

*Goujon* : Ils ont cherché au milieu de vous une main qui pût tenir le poignard qu'ils dirigent contre la liberté du peuple; que cet homme soit crédule, ignorant ou trompé, qu'importe? C'est à vous à l'arrêter, c'est à vous à empêcher le déchirement qui pourrait s'opérer... Quelle confiance pouvons-nous avoir dans les agents des scélérats que nous avons renversés? Quelle confiance mérite Fouquier-Tinville, cet homme qui a intérêt de plonger le fer dans le sein des membres de la Convention afin de se sauver? Je demande que la discussion cesse à l'instant...

C'était la meilleure solution. Elle ferait taire les réacteurs sans exciter leurs rancunes. Mais les députés mis en cause voulaient une justification éclatante. Billaud-Varenne, Cambon, Duhem, vinrent la réclamer avec violence. Ils répondirent aux accusations de Le Cointre en traitant de voleurs les anciens dantonistes. Vadier, un pistolet à la main, criait qu'il ne survivrait pas à la calomnie. Dans le désordre et le tapage, Thuriot, qui présidait, finit par faire voter l'ordre du jour, qui rejetait « avec la plus profonde indignation » la dénonciation de Le Cointre.

Les Montagnards n'eurent pas la sagesse de s'en tenir là, et ils firent rouvrir la discussion dans la séance du lendemain. Goujon

et Thuriot essayèrent vainement de l'empêcher<sup>1</sup>. Les accusés de la veille forcèrent Le Cointre à produire les pièces dont il avait parlé. Il n'en avait pas, ou si peu que rien. A chaque grief nouveau qu'il énuméra, les Montagnards criaient : « Les pièces, les pièces ! » Après une séance longue et orageuse, on passa au vote, et la Convention déclara « fausse et calomnieuse » l'accusation présentée par Le Cointre.

Les vainqueurs n'abusèrent pas de leur succès. Billaud et Collot donnèrent même leur démission du Comité de Salut public. Lindet, chargé d'un grand rapport sur la situation intérieure de la République, proposa toute une série de mesures « réparatrices » destinées à effacer le souvenir de la Terreur : la Montagne y donna ses suffrages avec empressement. Le transfert en grande pompe des cendres de Marat au Panthéon, le cinquième jour complémentaire, parut avoir scellé pour longtemps la réconciliation.

Mais la séance du 13 fructidor avait excité des rancunes qui ne pouvaient être si promptes à se calmer. Au renouvellement mensuel du 15, Bourdon (de l'Oise) et Clausel, thermidoriens « de droite », étaient entrés au Comité de Sûreté générale. Certains Montagnards, comme Duhem et Crassous, se sentirent menacés. Ils cherchèrent un appui au dehors et commencèrent à retourner aux Jacobins, à peu près délaissés par les conventionnels depuis le 9 thermidor. Ils y dénoncèrent la partialité de la police pour les jeunes gens, lecteurs assidus du journal de Fréron *l'Orateur du peuple*, qui, tous les décadis dans les sections, et chaque jour au Palais-Royal, insultaient et frappaient les républicains aux cris de : *A bas les Jacobins ! Vive la Convention !* La société protesta plusieurs fois, rédigea même une circulaire aux sociétés affiliées pour se défendre des accusations qu'on répandait contre elle. Les thermidoriens en profitèrent pour faire adopter des mesures contre les Jacobins. Le 13 vendémiaire an III, Bourdon (de l'Oise) vint déclarer que la faiblesse du gouvernement tenait à « l'exercice impur du droit de pétition<sup>2</sup> », à l'abus des sociétés populaires et de « ce qu'il y avait de démocratique dans la constitution ». Un décret interdisant aux membres de la Convention de faire partie d'aucune société fut voté d'abord, puis rapporté dans la même séance. Dubois-Crancé, après une

1. *Moniteur*, réimpr., t. XXI, p. 629.

2. *Moniteur*, réimpr., t. XXII, p. 154 et suiv.

charge à fond contre les Jacobins, obtint l'épuration du club et le renvoi aux comités pour proposer les moyens « de le rendre utile à la chose publique ». Le rapport fut fait le 25 vendémiaire, et Merlin (de Thionville) enleva le vote du décret qui interdisait entre les sociétés populaires toute fédération ou correspondance en nom collectif. Les Montagnards n'avaient pas osé parler bien vivement contre la loi, et le soir, aux Jacobins, Lejeune leur en fit reproche. Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Goujon, vinrent justifier leur attitude : par la modération, on avait pu faire amender la loi et limiter aux adresses collectives l'interdiction de correspondre. Goujon exhorta vivement les Jacobins à s'incliner devant ce décret en attendant de pouvoir le changer :

Je le répète, citoyens, nous devons soumission à la loi; mais il faut que les sociétés populaires se souviennent que les aristocrates veulent l'emporter, que la lice est ouverte entre le crime et la vertu et qu'elles ont à déjouer les manœuvres de ces hommes, qui veulent qu'un million de fainéants règnent sur vingt-quatre millions de citoyens laborieux et utiles à la République !

Les thermidoriens cachaient à peine leur intention de supprimer tout à fait les Jacobins et d'ôter par là même à leurs adversaires l'appui de l'opinion populaire de Paris et des départements. Les Montagnards le sentaient bien. Pendant la quinzaine qui suivit le 25 vendémiaire, ils vinrent à la société plus assidûment que jamais, s'efforçant de donner aux délibérations un caractère de régularité et de calme qui pût désarmer les méfiances. Goujon allait aux Jacobins presque tous les soirs. Jamais il n'y parla si souvent que pendant ces quelques jours. Ce fut à chaque fois pour mettre les patriotes en garde contre les pièges qu'on leur tendait et les engager à la modération : « On en veut venir, disait-il, à les forcer d'abandonner la cause sacrée de la liberté pour se défendre eux-mêmes... Il est temps de montrer au servile troupeau des satellites que le peuple est bien loin d'adopter pour vérités leurs erreurs, leurs mensonges et leurs calomnies<sup>1</sup>. » Mais ces conseils ne devaient pas être suivis. Des paroles imprudentes furent prononcées. Le 13 brumaire, Billaud-Varenne, à la fin d'un discours sur le procès de Carrier, s'emporta jusqu'à

1. Aulard, *la Société des Jacobins*, t. VI, p. 594.

2. 9 brumaire an III (Aulard, *op. cit.*, t. VI, p. 620).

dire : « Le lion n'est pas mort quand il sommeille, et à son réveil il extermine tous ses ennemis. La tranchée est ouverte et les patriotes vont se réveiller<sup>1</sup>. » Le surlendemain, Bentabole et Clausel dénonçaient à la tribune de la Convention ces « propositions de révolte ». Tallien, pour la première fois, accusa la Montagne de « diriger les mains du peuple contre la Convention ». Six jours plus tard, les comités, prenant prétexte d'un violent conflit qui s'était produit entre jacobins et muscadins devant le local de la société, interdirent les séances et se firent apporter les clefs de la salle.

La fermeture des Jacobins enlevait aux Montagnards tout moyen d'action hors de Paris et même hors de la Convention. La lutte n'en continua pas moins dans l'assemblée, et les Montagnards y mirent une ardeur qui se justifiait chez eux, non plus par l'espoir du succès, mais par la violence des attaques de leurs adversaires, — bientôt même par la nécessité de défendre leur propre liberté et jusqu'à leur vie. — Mais leur opposition aux mesures réactionnaires devint tout à fait impuissante après le décret du 18 frimaire, rappelant au sein de la Convention les soixante-quatorze Girondins qui avaient protesté contre le 31 mai. La majorité thermidorienne ainsi renforcée put recommencer, sans obstacle, à faire le procès du régime et des hommes qui, en l'an II, avaient dû triompher à tout prix des terribles dangers de la guerre étrangère, de la guerre civile et de la famine. Le 7 nivôse, la Convention admit contre Billaud-Varenne, Barère et Collot d'Herbois l'accusation de complicité avec Robespierre, qu'elle avait rejetée quatre mois plus tôt « avec indignation ». Carrier et deux de ses agents de Nantes venaient d'être exécutés, et, bien que tout le monde désavouât leurs excès, il parut à beaucoup que c'était le début des représailles contre-révolutionnaires. Déjà, les jeunes muscadins s'attaquaient aux « martyrs » de la Révolution. Le 15 pluviôse, Laignelot vint annoncer à la tribune que les « jeunes gens du café de Chartres », les mêmes qui naguère assaillaient le club des Jacobins, avaient renversé la veille au soir le buste de Marat qui s'élevait dans la salle du théâtre Feydeau. La plupart des Montagnards n'avaient jamais eu que de l'éloignement ou même de l'horreur pour Marat, dont ils ne partageaient nullement les doctrines césariennes. Ils n'en voyaient

1. Aulard, *op. cit.*, p. 633.

pas moins en lui, comme en Lepelletier Saint-Fargeau, une victime de la contre-révolution. Renverser son buste, c'était porter une atteinte nouvelle à la République et à la liberté. Quatre mois plus tôt, tout le monde pensait de même, et personne ne s'était opposé à ce que le corps de Marat vînt prendre dans le Panthéon la place des cendres de Mirabeau. C'est en ce sens que Goujon parla le 15 nivôse pour réproucher la manifestation de la veille. Mais déjà la majorité ne laissait plus la tribune libre à ses adversaires : la voix de l'orateur fut étouffée par les murmures et les interruptions, et les comités firent voter que le corps de l'*Ami du peuple* serait exclu du Panthéon<sup>1</sup>. Le 20 nivôse, on enleva de la salle des séances les bustes de Marat et de Lepelletier et les deux toiles de David qui les représentaient mourants. La Montagne, « morne et silencieuse en voyant enlever ces deux célèbres tableaux, crut voir s'anéantir la Révolution et la République<sup>2</sup> ».

C'est dès ce moment, en effet, que les Montagnards commencèrent à soupçonner l'existence d'un complot royaliste. Ils affectèrent de s'en effrayer. Duhem vint dénoncer, le 8 nivôse, un « écrit monarchique », *le Spectateur français*, et demanda contre l'auteur un décret d'arrestation, qui fut rendu à l'unanimité, au milieu des acclamations. Cela n'empêcha pas la Convention de voter, le 18 ventôse, le rappel des proscrits du 31 mai qui avaient échappé à la guillotine. La Montagne entière s'abstint et Goujon se leva seul à la contre-épreuve<sup>3</sup>. Parmi les réintégrés, il y avait au moins un partisan déclaré de la monarchie, Henry-Larivière, et sa rentrée, le bon accueil que lui firent les thermidorien, furent pour les Montagnards une nouvelle raison de croire à l'intrigue royaliste. Ils commencèrent d'en parler dans le particulier et d'y faire allusion dans les journaux. Les thermidorien protestèrent de leur républicanisme<sup>4</sup> et répondirent en dénonçant les terroristes en général, malgré les protestations de Goujon contre « ces dénominations vagues avec lesquelles on terrassait la raison et la vertu<sup>5</sup> ». Dès ce moment aussi, le reproche que l'on faisait aux Montagnards de préparer une

1. *Moniteur*, réimpr., t. XXIII, p. 363.

2. Thiers, *Histoire de la Révolution*, t. VII, p. 59.

3. *Moniteur*, réimpr., t. XXIII, p. 647.

4. Par exemple André Dumont et Reubell le 21 ventôse (*Moniteur*, réimpr., t. XXIII, p. 636).

5. *Moniteur*, *ibid.*

« journée » sembla prendre corps dans l'opinion publique et commença d'être formulé publiquement. Le 1<sup>er</sup> germinal, Tallien, répondant à une pétition des sections de Montreuil et des Quinze-Vingts, réclama des mesures énergiques contre « les scélérats qui voudraient encore nous opprimer ». Et, en parlant ainsi, il se tournait vers la gauche de l'assemblée. Les Montagnards répondirent par des gestes de menace, et Goujon, s'il faut en croire le *Moniteur*<sup>1</sup>, montra le poing à Tallien. Dès lors, la rupture était consommée. La gauche et la droite de l'assemblée s'accusaient réciproquement de préparer dans l'ombre, l'une la restauration monarchique, l'autre l'insurrection. Les apparences, il faut le dire, étaient contre les Montagnards. Tandis que les chefs royalistes demeuraient soigneusement masqués et que les manifestations publiques en faveur de la monarchie restaient isolées et puérides, il paraissait évident, au contraire, qu'un mouvement insurrectionnel se préparait dans les faubourgs<sup>2</sup>.

Ce mouvement, pourtant, n'avait aucun caractère politique, et les membres avancés de la Convention n'y étaient pour rien. La querelle des Montagnards et des modérés n'intéressait plus le peuple de Paris. La réaction politique, la proscription des anciens comités, la fermeture des Jacobins, la « dépanthéonisation » de Marat le laissèrent indifférent. Les quelques centaines de bourgeois démocrates réfugiés, après le 21 brumaire, à la société populaire des Quinze-Vingts pouvaient parler du devoir d'insurrection et menacer le gouvernement de la colère du peuple opprimé. Ils discouraient dans le vide. « Après tant de *journées* contradictoires, après tant de sang français versé, après tant d'impeccables héros brusquement signalés comme traîtres, le peuple est devenu sceptique aux systèmes politiques, parce qu'il est devenu sceptique aux hommes<sup>3</sup>. » Même quand la Convention rétablit, dans la constitution de l'an III, le privilège politique, en restaurant le régime censitaire, et rejette les ouvriers parisiens dans la classe inférieure des citoyens passifs, on ne perçoit « rien qui dénote chez les spoliés un mouvement quelconque, je ne dis pas de colère, mais de déplaisir, ou seulement que les ouvriers

1. Réimpr., t. XXIV, p. 30.

2. Voy. les rapports de police de ventôse an III dans Aulard, *Paris sous la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, t. 1, p. 492 et suiv.

3. Aulard, *la Réaction thermidorienne à Paris* (*Revue de Paris*, 15 décembre 1898).

s'aperçoivent qu'on vient de les priver d'un droit<sup>1</sup> ». L'insurrection qui se prépare et qu'on annonce dans l'hiver de l'an III, ce n'est pas l'insurrection montagnarde, « jacobine » et « terroriste », comme le prétendent les modérés, c'est l'insurrection de la faim<sup>2</sup>.

On sait aujourd'hui, par la publication des rapports de police<sup>3</sup>, ce que fut cette famine de 1795. La misère du peuple avait commencé dès thermidor, quand la commune robespierriste établit un maximum des salaires beaucoup trop bas par rapport au prix des denrées<sup>4</sup>. C'est pour cela que les faubourgs ne défendirent pas Robespierre. « Lorsque les municipaux passèrent en charrette pour aller à la guillotine, les ouvriers les huèrent en criant : *F... maximum*!<sup>5</sup> » Pendant plusieurs mois, toutefois, tant que le pain ne manqua pas, il n'y eut point de désordres, et les prédications jacobines, si elles s'étendirent parfois aux faubourgs, n'y rencontrèrent aucun succès. Il n'en fut plus de même lorsque le décret du 4 nivôse an III, en rapportant la loi du maximum, supprima la taxe des denrées. Jusque-là, la situation matérielle était tolérable à Paris; les vivres étaient chers, mais encore accessibles. La suppression du maximum fit renchérir toutes choses au triple. Le bois et le charbon manquèrent, et jamais l'hiver n'avait été plus froid depuis près d'un siècle. Le pain seulement n'augmenta pas, la taxe ayant été maintenue à trois sous la livre; mais on le rationna. La loi du 26 ventôse n'en accordait plus qu'une livre par personne. Il fallait chaque soir, dès avant minuit, faire queue aux boulangeries, qui n'avaient de farine et de bois que pour vingt-quatre heures. Si les arrivages n'étaient pas exacts, le pain manquait. Le 8 germinal, après toute une nuit d'attente, les ménagères ne recevaient qu'une demi-livre de pain. La viande valait six à sept francs la livre, le beurre huit francs, les œufs trois francs la douzaine. Le vin seul était en abondance, et à bas prix, aussi les têtes s'échauffaient vite<sup>6</sup>. Les souf-

1. Aulard, *op. cit.*

2. Cf. Dieudonné, *Préliminaires et causes des journées de prairial an III*, dans la *Révolution française* de novembre et décembre 1902.

3. Aulard, *Paris sous la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, t. 1. Paris, 1898-1903, 5 vol. in-8°.

4. Arrêté du 5 thermidor.

5. Aulard, *art. cit.*, p. 829.

6. Aulard, *Paris sous la réaction*, etc., t. 1, 1<sup>er</sup> au 12 germinal, p. 588 et suiv. (*Gazette française* du 5 germinal).

frances du peuple s'augmentaient davantage encore par le spectacle qu'il avait sous les yeux : le pain des sections était noir, immangeable, et on en manquait souvent ; au contraire, dans toutes les boutiques, au Palais-Royal, dans toutes les rues, on exposait du pain blanc et doré, des brioches, des pâtisseries. L'ouvrier devait se contenter de regarder de loin ces friandises ; dix francs la livre, ce n'était pas pour lui. Les muscadins, par surcroît, semblaient prendre plaisir à exciter la colère des affamés, et, leur montrant de près ce pain d'aristocrate, ils ajoutaient : « N'en a pas qui veut, c'est du pain de député<sup>1</sup> ! » Des gens tombaient morts de faim dans les rues<sup>2</sup>. Les suicides se multipliaient. Les ouvriers n'avaient de ressource que la mort ou l'insurrection. Ils s'insurgèrent le 12 germinal.

Une adresse menaçante, apportée le 11 à la tribune de la Convention par la section des Quinze-Vingts, n'ayant pas été écoutée, les sections du Théâtre-Français<sup>3</sup>, des Lombards, des Marchés<sup>4</sup> et toutes celles des faubourgs Jacques, Antoine et Marcel marchèrent le lendemain, en foule serrée, mais sans armes, vers les Tuileries, forcèrent les portes de la salle des séances et envahirent l'assemblée en criant : *Du pain, du pain!* Cette fois, les députés de la Montagne, sans craindre de paraître justifier les reproches qu'on leur faisait d'organiser l'insurrection, soutinrent les réclamations du peuple. Ils applaudirent bruyamment aux revendications formulées par Van Eck, orateur de la section de la Cité<sup>5</sup>, qui demandait la liberté des patriotes incarcérés<sup>6</sup>. Aux cris : *Du pain, du pain!* sans cesse répétés par la foule, ils répondirent par l'organe de Prieur (de la Marne) : « Le peuple a fait retentir sa voix pour la justice. Il nous demande du pain, il faut lui en donner. » La Convention promit de s'en occuper sur l'heure même, et les insurgés, confiants dans cette promesse solennelle, se retirèrent lentement.

La Montagne n'avait rien fait qui pût démontrer de sa part une entente préalable avec les sections soulevées. C'étaient

1. Prieur (de la Marne) raconte le fait à la Convention le 12 germinal (*Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 115). « A ce récit, dit le journaliste, l'assemblée se souleva d'indignation. »

2. Aulard, *Paris*, etc., t. I, p. 724.

3. Quartiers actuels de l'Odéon et de la Monnaie (en partie).

4. Quartier actuel des Halles.

5. Quartier Notre-Dame.

6. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 114.

deux Montagnards, Gaston et Du Roy, qui, les premiers, avaient osé réclamer l'évacuation de la salle<sup>1</sup>. Ce sont eux encore qui avaient éloigné les femmes installées sur les bancs de l'amphithéâtre; ils y mirent même quelque vivacité, et Choudieu, réclamant sa place avec énergie, s'entendit répondre : « Nous sommes chez nous ici<sup>2</sup> ! »

Quant aux témoignages de sympathie qu'ils avaient donnés à la foule, ils n'allèrent chez aucun d'eux jusqu'aux démonstrations théâtrales du thermidorien Merlin (de Thionville), qui s'était jeté parmi les ouvriers et les embrassait à tour de rôle en les appelant ses frères<sup>3</sup>. Malgré cela, dès que la salle fut vide et qu'on eut pris, tant bien que mal, des mesures pour assurer les arrivages<sup>4</sup>, le ressentiment des thermidoriens, soudainement réveillé par un incident de séance<sup>5</sup>, se traduisit en proscriptions contre les Montagnards. On se souvint d'une phrase prononcée tout à l'heure à la barre par Van Eck et qui semblait les désigner comme complices de l'émeute : « Et toi, Montagne sainte, toi qui as tant combattu pour la République, les hommes du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai te réclament dans ce moment de crise. Tu les trouveras toujours prêts à te soutenir, prêts à verser leur sang pour la République<sup>6</sup>. » Cela parut suffire pour justifier les mesures

1. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 111. « Mes amis, disait Gaston, vous voulez du pain et la liberté des patriotes incarcérés, n'est-ce pas? Eh bien! nous sommes de votre avis; vous l'obtiendrez; mais filez, parce qu'on étouffe! »

2. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 114.

3. *Ibid.*, p. 111.

4. On renvoya au Comité de Salut public, sans l'examiner, une proposition de Goujon dont l'adoption semblait pourtant indispensable. On se rappelle que, lors de l'établissement du *maximum*, la Commission des subsistances, alors présidée par Goujon, avait institué quatorze arrondissements de réquisitions, plus un cinquième réservé spécialement à l'approvisionnement de Paris. En nivôse an III, on supprima cette précaution, bien que le maintien de la taxe du pain obligeât de continuer les réquisitions. Il en résulta que de nombreux districts firent, comme avant brumaire an II, requis de fournir bien plus qu'ils n'avaient, qu'ils ne fournirent rien et que les arrivages manquèrent. Goujon demandait qu'on rétablît pour chaque district et pour Paris un arrondissement spécial d'approvisionnement. Ce fut sa seule intervention dans la séance du 12 germinal (*Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 115).

5. Ysabeau, au nom du Comité de Sécurité générale, vint raconter, en exagérant et dramatisant les faits, l'« assassinat » de son collègue Auguis, qui avait été arrêté place du Panthéon et violemment maltraité par la foule. Quelques moments plus tard, il annonçait le meurtre d'un autre député, Pénisiers, qui n'était même pas blessé (*Ibid.*, p. 118).

6. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 112.

les plus violentes. Billaud-Varenne, Barère, Collot d'Herbois et Vadier furent condamnés par décret, sans jugement, à la déportation. Sur des imputations vagues, pour quelques phrases prononcées dans le bruit et dont personne, à une heure d'intervalle, n'aurait pu garantir le texte, on vota l'arrestation de Châles, Choudieu, Foussedoire, Léonard Bourdon, Ruamps, Duhem et Amar, et on les fit partir pour le château de Ham. Trois jours plus tard, neuf Montagnards encore devaient être arrêtés<sup>1</sup>.

Après cette crise, la guerre est ouverte entre les deux fractions du parti républicain : il faut que l'un ou l'autre succombe. Désormais, dans tout mouvement populaire, même causé par la famine seule, les modérés verront un complot jacobin, une tentative de révolution, un nouveau 31 mai, organisé dans la Convention même par les députés de l'extrême-gauche. Les Montagnards, de leur côté, croiront reconnaître dans tous les actes de la majorité l'exécution d'un plan contre-révolutionnaire tendant à rétablir les privilèges politiques, l'« oligarchie » et finalement la royauté. Ils espèrent bien que le peuple de Paris ne permettra pas à ce « complot » de réussir. Mais ils ont gardé de leur origine bourgeoise, de leur éducation philosophique et de leur pratique de légistes un respect de la loi écrite, un amour de l'ordre et de la discipline, une horreur de la démagogie et de l'insurrection, que l'exercice du pouvoir, au cours de leurs missions ou dans les comités, n'a fait que renforcer davantage. Aussi ne songent-ils pas à organiser eux-mêmes le soulèvement populaire qui pourrait seul les sauver. Aucun même n'acceptera de le favoriser ou de le conduire ; mais personne d'entre eux non plus, quand l'insurrection se produira, ne voudra répondre par des violences aux plaintes de ce peuple affamé, seul capable à leurs yeux d'arrêter la contre-révolution et de maintenir la République.

Cette contradiction de sentiments, qui causera la perte des derniers Montagnards, est particulièrement sensible chez Goujon pendant les quelques jours qui séparent les deux « émeutes de la faim ». A toutes les convictions théoriques, à toutes les raisons de principe qui l'avaient dès longtemps attaché à la cause de l'égalité et au régime démocratique, des sentiments plus vifs et plus personnels venaient maintenant s'ajouter. La suppression

1. Moïse Bayle, Thuriot, Cambon, Granet (de Marseille), Hentz, Maignet, Levasseur (de la Sarthe), Crassous et, enfin, le propre accusateur de Billaud et Barère, Le Cointre (de Versailles).

du maximum n'avait pas atteint seulement en lui le promoteur même de la loi et l'ancien membre de la Commission des subsistances. Elle atteignait aussi le simple citoyen et le père de famille. Goujon venait d'avoir un fils, qu'il appela Philarète, et qu'il élevait selon les préceptes d'*Émile*. Il lui fallait, avec son seul traitement de député, — trente-six livres par jour en assignats<sup>1</sup>, — subvenir aux besoins de six personnes. Il comprenait mieux que jamais, à présent, le ressentiment et la haine des ouvriers contre ces jeunes gens riches et insolents, cravatés de vert comme les chouans<sup>2</sup>, insoumis ou déserteurs pour la plupart, qui venaient insulter, dans les faubourgs même, à la misère du peuple, faisaient la loi dans les théâtres et les promenades et maltraitaient les patriotes aux sons du chant « liberticide » de Gaveaux et Souriguière, *le Réveil du peuple* :

Ab! qu'ils périssent ces infâmes  
Et ces égorgeurs dévorants,  
Qui portent au fond de leurs âmes  
Le crime et l'amour des tyrans!...

Voyez déjà comme ils frémissent!  
Ils n'osent fuir, les scélérats;  
Les traces du sang qu'il vomissent  
Décèleraient bientôt leurs pas.

Où, nous jurons sur votre tombe,  
Par notre pays malheureux,  
De ne faire qu'une hécatombe  
De ces cannibales affreux!

A ces couplets assez plats, malgré leur ton déclamatoire, Goujon en avait substitué d'autres, qui, littérairement, ne valent guère davantage, mais renseignent bien sur ses sentiments à l'égard des « muscadins du café de Chartres » :

Des légions victorieuses,  
Pusillanimes déserteurs

1. Encore l'indemnité n'avait-elle été que de 18 livres jusqu'au décret du 23 nivôse an III, qui en doubla le chiffre. A cette date, le thermomètre tombait à — 15°, et l'on payait le bois de chauffage 40 et 50 livres la voie (Aulard, *Paris*, etc., t. I, p. 383).

2. Les républicains les appelaient « le régiment de Royal-Cravate » (Louvet, art. de la *Sentinelles* du 13 thermidor an III).

Quelles blessures glorieuses  
Reçûtes-vous au champ d'honneur ?

Vous vous cachez loin des frontières,  
Vous avez fui hors des combats.  
Ah ! du moins, respectez les mères  
De vos intrépides soldats !

O des boudoirs bande insolente,  
De débauchés impur amas,  
Troupe avilie et fainéante,  
Tremblez de voir armés nos bras !

Ne rappelez pas de vos pères  
Les trop criminels attentats ;  
Le peuple arrête ses colères :  
Ne l'appellez pas aux combats !<sup>1</sup>

Le ton de cette invective fait pressentir dans quel esprit Goujon, vertueux, honnête et de mœurs simples, n'ayant jamais eu, semble-t-il, fût-ce au début de sa jeunesse, le goût ni même l'appétit du plaisir, devait juger la conduite d'un Tallien ou d'un Barras. Son aversion pour les « impurs » du parti thermidorien se renforça d'un nouveau motif, le jour où les mesures de représailles qui suivirent le 12 germinal viurent frapper jusqu'en sa maison. Le surlendemain de l'émeute, par ordre du Comité de Sécurité générale, Tissot était arrêté et conduit à la maison d'arrêt du Plessis<sup>2</sup>. Un rapport de police l'avait dénoncé comme « l'un des auteurs de l'insurrection du 12 germinal, prévenu d'avoir improuvé ouvertement l'arrestation des représentants Choudieu, Léonard Bourdon, etc., qu'il a prétendu être les meilleurs patriotes de l'assemblée, ajoutant que les Jacobins ne sont pas morts, que leur réveil sera terrible, et tournant en ridicule ceux qui vont en armes à leur section au son du tocsin ou au bruit de la générale<sup>3</sup> ». Tissot avait été jacobin comme Goujon ; il avait bien

1. D'après une copie conservée dans les papiers de Goujon. Elle est de la main de Tissot et contient huit couplets. La musique du *Réveil du peuple* a été reproduite par M. Constant Pierre dans son ouvrage : *Musique des fêtes et cérémonies de la Révolution*. Impr. nat., 1898, in-4°. Sous le second Empire, dans plusieurs églises catholiques de Paris, on chantait des cantiques sur l'air du *Réveil du peuple*.

2. Registre d'érou, 14 germinal (Arch. de la Préfecture de police). Je dois ce renseignement à l'obligeante communication de M. Léonce Grasilier. — R. G.

3. Arch. nat., AF<sup>11</sup>, 298, 14 germinal.

paru quelquefois au club de la section des Quinze-Vingts, où se réunissaient les anciens membres de la Société depuis la fermeture de la salle Saint-Honoré. Il avait même été arrêté pour cela une première fois à la fin de brumaire<sup>1</sup>. Mais, devenu prudent depuis lors, il s'était abstenu de reparaitre dans le faubourg Saint-Antoine. Le 12 germinal, il était à son bureau de la Commission d'agriculture, rue Saint-Dominique. Il put fournir l'attestation de ses collègues. Goujon la fit passer au Comité de Sûreté générale, répondit pour son beau-frère et le fit remettre en liberté<sup>2</sup>. Mais cette menace directe l'affecta beaucoup. Par instants, il semblait prévoir sa fin prochaine et les malheurs de la République. Il eut un moment la pensée de donner sa démission pour se retirer à la campagne, « mûrir et grandir dans le silence ». Il disait à Tissot : « Nous sommes tous trop jeunes ; allons adorer l'écho<sup>3</sup>. » La crainte de paraître abandonner son poste, peut-être aussi le manque de ressources, le firent renoncer à ce projet. Il s'était mis à relire la Bible<sup>4</sup> et parlait souvent de la mort. Tissot et lui s'étaient juré, s'ils devaient succomber, de ne jamais subir la honte du supplice et de se fournir l'un à l'autre les moyens d'y échapper par le suicide, c'est ce qu'ils appelaient le « dernier service de l'amitié ». Plus tard même, Goujon avait résolu de venir à la tribune de la Convention offrir sa vie en sacrifice aux haines des partis, en faisant un dernier appel à la concorde et à la paix. Quelques fragments ont survécu de ce discours qu'il avait commencé d'écrire :

Ennemis de ma patrie, ô vous qui, sous le nom sacré d'humanité et de justice, ne réclamez que le meurtre et la vengeance; ô vous qui êtes altérés du sang innocent, du sang pur des défenseurs du peuple! Venez, je le sens avec joie, le mien est digne d'étancher votre soif impie<sup>5</sup>... Je n'ai de fiel ni de haine contre personne; je ne hais que les mauvaises actions; que les méchants deviennent bons, et je les chérirai comme je chéris tous les hommes... O ma patrie! combien de temps encore seras-tu le jouet des factions et la proie des

1. *Journal de Perlet* du 2 frimaire (Aulard, *Paris*, etc., t. I, p. 259. Il fut remis en liberté le 24 frimaire (Arch. de la Préfecture de police).

2. Arch. nat., F<sup>7</sup> 4411.

3. Tissot, *Histoire complète de la Révolution*, t. V, p. 465.

4. Tissot, *Ibid.*

5. Épigraphe de la *Défense* de Goujon publiée par Tissot à la fin des *Souvenirs de prairial*.

méchants? Combien de temps encore l'orgueil et les passions de tes enfants s'élèveront-ils dans ton sein, toujours prêts à le consumer<sup>1</sup>?

Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet singulier qui rappelait un dessein analogue du Mayençais Adam Lux<sup>2</sup>. La famine avait repris de plus belle après le 12 germinal. A la fin du mois, le pain manqua plusieurs jours de suite. Le 1<sup>er</sup> prairial, une insurrection nouvelle éclatait qui devait entraîner la mort des derniers Montagnards.

## CHAPITRE XI.

### LE 1<sup>er</sup> PRAIRIAL.

*Le 1<sup>er</sup> prairial. Un visiteur suspect. Départ de Goujon pour la Convention. — Les Champs-Élysées. Les Tuileries. La salle des Machines. — La séance. Le plan d'insurrection. Les tribunes envahies. Le général Fox. — Attaque des portes. Les insurgés dans la salle. Violences. Mort de Féraud. Désordre et tapage. Danger d'appel nominal. — Intervention des Montagnards. Rôle de Vernier. Motions de Romme, Duquesnoy, du Roy. — Goujon à la tribune, Bourbotte, Soubrany. La Commission des quatre. — Rôle des comités. Forces militaires. Conduite singulière de Vernier. Legendre et Auguis. Le piège. — Arrivée des troupes. Les vengeances. — Arrestation des huit. Adieux à Lise. — Le départ.*

Chaque matin, Goujon quittait son logis de bonne heure pour se rendre à la Convention. Tissot l'accompagnait quelquefois jusqu'aux Tuileries. Le 1<sup>er</sup> prairial (20 mai), vers huit heures, tous deux allaient sortir, lorsqu'un jeune homme se présenta, qui demandait à parler au citoyen représentant<sup>3</sup>. On l'introduisit : c'était un ami de Tissot, qui l'avait connu dans les réunions poli-

1. Fragment cité par Tissot dans sa *Réponse à Lanjuinais* (*Journal des hommes libres*, 24 nivôse an IV).

2. Il avait voulu se suicider à la tribune en mai 1793 (voy. Chuquet, *Études d'histoire*, 2<sup>e</sup> série. Paris, s. d. (1903), in 8°).

3. Les détails qui suivent sont empruntés à Tissot, *Histoire complète de la Révolution*, éd. de 1835, t. V, p. 459.

tiques, le tenait pour honnête et probe et l'estimait surtout à cause du zèle ardent qu'il affichait pour la cause du peuple. Avec un embarras visible et toutes sortes de précautions, le visiteur annonça qu'une insurrection devait éclater dans les faubourgs le matin même. A l'entendre, le peuple, mourant de faim, irrité de l'insolence des aristocrates, qui chaque jour insultaient à sa misère, allait enfin se réveiller, faire un nouveau 31 mai, bloquer les Tuileries, forcer la Convention et les comités à lui donner du pain, à lui rendre ses armes, à lui garantir ses droits politiques, à mettre en liberté les patriotes persécutés pour s'être dévoués à sa cause. Il ne fallait au peuple que des chefs pour le conduire à la victoire. Qui pourrait jouer ce grand rôle mieux que Goujon, patriote ardent, républicain passionné qui n'avait caché à personne son aversion pour les perfides auteurs de la réaction thermidorienne? mieux que Tissot, persécuté naguère encore par les Tallien et les Legendre? Ils ne laisseraient pas échapper cette dernière occasion de sauver la République; ils se joindraient aux députés fidèles pour renverser, au besoin par la force, la tyrannie des comités.

Goujon et Tissot avaient écouté sans rien dire. L'exaltation factice de ce jeune homme, l'instant singulier choisi par lui pour sa démarche, son trouble devant les questions qu'ils lui posèrent ensuite, tout cela les mit en défiance. Ils refusèrent, en termes très nets, de prendre part à aucune entreprise violente, et congédièrent le visiteur suspect<sup>1</sup>. Goujon demeurait attristé et inquiet. Un moment, il parut hésiter à quitter la maison, comme s'il eût pressenti qu'il n'y rentrerait jamais. Dans un coin de la chambre, Philarète dormait dans son berceau. Avant de sortir, le père s'agenouilla pour l'embrasser. Puis il dit adieu aux siens, plus longuement qu'à l'ordinaire et d'une voix changée. « Ce furent, dit Tissot, des adieux tristes comme ceux qui précèdent la mort, et il partit avec la fermeté d'un homme qui court à son devoir, au risque de tous les dangers qu'il a prévus dans sa pensée. »

Il se rendit aux Tuileries par le chemin qu'il suivait chaque jour, prit la rue de Bourgogne et traversa la Seine au pont de la Révolution, ci-devant Louis XVI<sup>2</sup>. Une chaleur lourde tombait

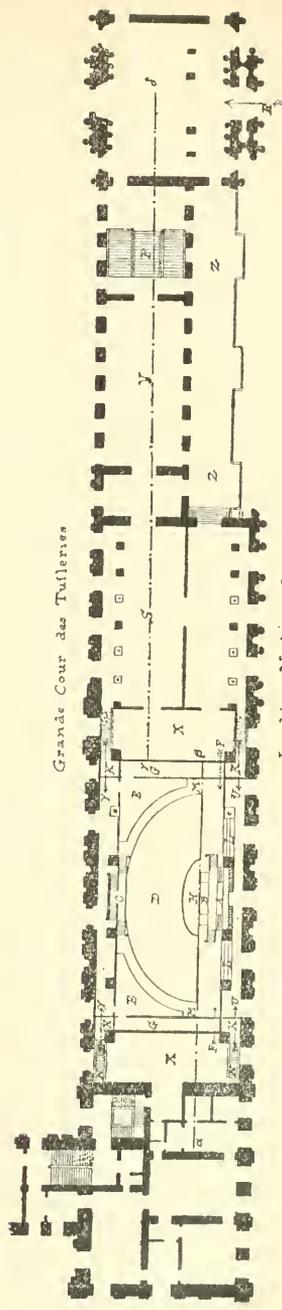
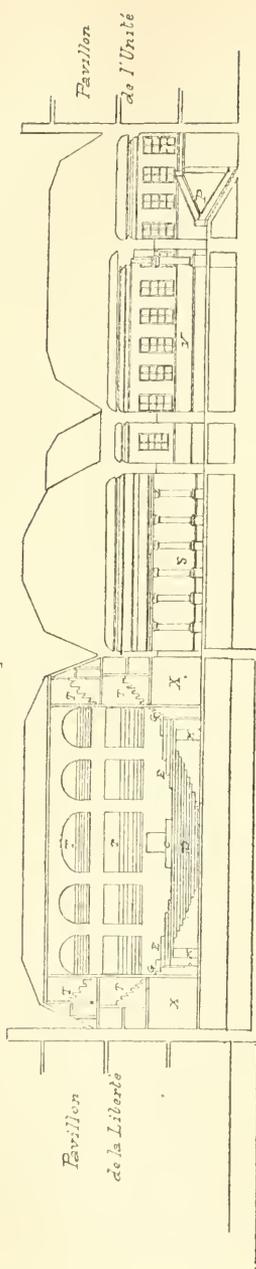
1. Tissot ajoute : « Jamais celui qui nous donna ce conseil n'osa reparaitre devant nous. Il se bannit lui-même de France en se reprochant la mort des députés de prairial. »

2. Devenu le pont de la Concorde par décret de la Convention du 4 brumaire an IV.

**LÉGENDE.**

- A. Bureau du président.
- B. Tribune des orateurs.
- C. Barre de la Convention.
- D. Amphithéâtre des députés.
- EE. Tribunes des députés suppléants.
- FF. Portes de la Salle des séances.
- GG. Tribunes basses du public.
- H. Hémicycle.
- KK. Dégradements de la Salle des séances.
- LL. Tribunes des délégations.
- MM. Couloirs autour de l'amphithéâtre.
- NN. Escaliers conduisant à la Salle.
- P. Grand escalier des Tuileries.
- R. Entrée du pavillon de l'Horloge.
- S. Salon de la Liberté.
- TT. Tribunes du public.
- U. Escaliers conduisant aux tribunes.
- V. Grand vestibule (ancienne chapelle).
- XX. Vestibules ou antichambres de la Convention.
- YY. Portes conduisant à la barre.
- ZZ. Terrasse de la galerie basse.

*Coupe a by d*



Échelle 1/10000

d'un ciel orageux<sup>1</sup>. Goujon descendit sur la berge du fleuve au bas du quai de la Conférence. L'eau fraîche le tenta ; au bout de l'allée des Princes<sup>2</sup>, près des Champs-Élysées, il s'arrêta, quitta ses vêtements et entra dans l'eau. Il était environ onze heures.

Quelques instants plus tard, les tambours de la section des Champs-Élysées parurent sur le Cours-la-Reine<sup>3</sup>. Ils battaient la générale pour ordonner à tous les citoyens de se rendre à leur poste, les représentants au Palais national, les soldats aux casernes, les gardes nationaux au chef-lieu de leur section. Goujon gagna la berge, s'habilla rapidement et marcha vers les Tuileries. Il traversa le jardin, naguère encore transformé en un champ de pommes de terre, maintenant embelli des palmiers du ci-devant Monsieur, apportés du château de Brunoy, et des orangers du premier président Bochart de Saron<sup>4</sup>.

Depuis le 10 mai 1793, la Convention tenait ses séances dans l'ancienne salle des Spectacles et des Machines, entre le pavillon de Marsan et l'entrée principale des Tuileries. La salle, aménagée par l'architecte Gisors, était établie au niveau de l'ancienne chapelle, au-dessus de l'imprimerie et des corps de garde, à mi-hauteur entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Elle était assez incommode et de dimensions restreintes<sup>5</sup>. On lui avait conservé sa forme rectangulaire ; l'amphithéâtre des députés ne touchait pas les murs, et l'on pouvait circuler librement à l'entour. Les conventionnels, assis à l'étroit sur des gradins resserrés et trop bas, sans pupitres pour écrire, pouvaient difficilement se mouvoir et quitter leurs places<sup>6</sup>. Ils voyaient mal la tribune et

1. Rapport de police du 1<sup>er</sup> prairial (Aulard, *Paris*, etc., t. I, p. 732).

2. Aujourd'hui l'avenue d'Antin.

3. On l'appelait alors le Petit-Cours. Les détails qui précèdent sont empruntés, d'une part, à l'interrogatoire de Goujon devant la Commission militaire (Arch. nat., W 548, n° 53), de l'autre, à sa *Défense*, imprimée par Tissot à la fin des *Souvenirs de prairial*.

4. Arch. nat., C 354 (Comité des inspecteurs de la salle).

5. Exactement 126 pieds sur 45 pieds 6 pouces, environ 42 mètres sur 15 rapport des architectes Garrez et Aubert au Comité des inspecteurs de la salle sur les projets présentés par les architectes Vignon et Gisors, 28 octobre 1792 ; Arch. nat., F<sup>15</sup> 1240). On ne peut donc dire avec M. Aulard (*Grande encyclopédie*, t. XII, p. 859, v° *Convention*) que cette salle était « immense ».

6. Les treize rangs de banquettes n'étaient espacés que de 38 pouces (0<sup>m</sup>84) de milieu en milieu, et chacune des 780 places n'avait que 21 pouces (0<sup>m</sup>59) de large (Aubert et Garrez, rapport du 19 octobre 1792 sur le projet Gisors, qui fut exécuté de préférence au projet Vignon ; Arch. nat., C 354, dossier 1850).

tournaient le dos à la barre des pétitionnaires<sup>1</sup>. Il n'y avait qu'une porte d'entrée, à droite, donnant directement sur l'hémicycle. On y arrivait par le grand escalier du pavillon central des Tuileries, en traversant d'abord l'ancienne chapelle, transformée en salle des pas perdus, puis un salon d'attente, dit *salon de la Liberté*, enfin un vestibule plus petit et attenant directement à la salle des Séances. La porte de sortie était à l'extrémité opposée, du côté du nord, et conduisait, par un autre vestibule symétrique du précédent, aux escaliers du pavillon de Marsan, devenu pavillon de la Liberté. C'est de ce côté que la Convention communiquait avec plusieurs de ses comités, et notamment avec le Comité de Sûreté générale, installé à l'ancien hôtel de Brionne, sur la même cour que le pavillon de Marsan. Le Comité de Salut public siégeait au pavillon de l'Égalité (pavillon de Flore), à l'autre extrémité des Tuileries<sup>2</sup>.

Le public arrivait directement par la cour et par le jardin, et au moyen d'escaliers particuliers, dans les tribunes qui lui étaient réservées. Sur chacun des petits côtés de la salle, à droite et à gauche du président, s'étagaient, l'une au-dessous de l'autre, trois grandes tribunes carrées, dont la plus basse surplombait de quelques pieds seulement l'amphithéâtre des députés. Sur les deux grands côtés du rectangle, deux étages de galeries étaient pratiqués entre les gros piliers de maçonnerie qui soutenaient le comble. Là étaient les loges réservées aux ambassadeurs et aux journalistes, avec d'autres tribunes. Les députés suppléants avaient leur place à part, sur deux tribunes triangulaires, dans les angles du bâtiment<sup>3</sup>. La salle, entièrement construite en bois sauf les gros murs, était très sonore. On l'avait ornée « dans un style simple et sévère<sup>4</sup> » : une frise peinte en guirlandes de laurier à l'antique, des tentures en toile unie et, des deux côtés du bureau, des plaques de marbre portant gravées la déclaration des

1. La barre avait d'abord été placée dans l'hémicycle. On y accédait du rez-de-chaussée par une allée qui coupait en deux l'amphithéâtre des députés. Le 29 nivôse an III, Poultier, au nom du Comité des inspecteurs, proposa de supprimer cette allée, de resserrer l'amphithéâtre des députés et de placer la barre au haut de l'amphithéâtre, en arrière du gradin le plus élevé (voy. le plan). Ce projet fut adopté, et l'exécution en était terminée à la fin de floréal (*Moniteur*, réimpr., t. XXIII, p. 231 et 355).

2. D'après l'*Almanach national* de l'an III.

3. Rapport d'Aubert et Garrez, déjà cité, 19 octobre 1792.

4. *Ibid.*

droits de l'homme et la constitution de 1793. Sur chacun des piliers était sculptée en bas-relief l'image d'un « législateur » de l'antiquité classique, les Romains du côté de la cour et les Grecs du côté du jardin<sup>1</sup>. Brutus était le dernier de la série romaine, à la gauche du président, et de là vint l'habitude d'appeler ce côté de l'assemblée le *côté de Brutus*. C'est là que se groupaient d'ordinaire les survivants de la Montagne, et c'est là qu'en entrant dans la Convention, au matin du 1<sup>er</sup> prairial, Goujon vint prendre sa place accoutumée<sup>2</sup>.

La séance s'était ouverte à onze heures, présidée par le girondin Vernier, un des soixante-quatorze proscrits volontaires du 2 juin rappelés après thermidor<sup>3</sup>. Ysabeau<sup>4</sup>, puis Auguis<sup>5</sup> étaient venus dénoncer à la tribune les préparatifs de l'émeute. Elle était,

1. D'après les gravures de Monnet et de Duplessi-Berleaux, conservées au Cabinet des Estampes (V<sup>a</sup> 221 et coll. Hennin, vol. 137, fol. 19). Je dois ces indications à l'extrême obligeance de M. Armand Brette, qui a bien voulu mettre à ma disposition les documents qu'il a réunis pour le second volume (en préparation) de son grand ouvrage : *Histoire des édifices où ont siégé les assemblées parlementaires de la Révolution et de la première République*. Je prie M. Brette d'accepter ici le témoignage de ma reconnaissance. — R. G.

2. Le plan que nous donnons ici pour faciliter l'intelligence des détails qui vont suivre a été reconstitué d'après les descriptions d'Aubert et Garrez dans leurs rapports sur les projets Vignon et Gisors. Les plans originaux ont disparu. Heureusement, Vignon publia en mars 1793 son projet, en même temps qu'une adresse au ministre de l'Intérieur, destinée à montrer les emprunts que Gisors lui avait faits, de sorte qu'il nous a été possible, en tenant compte de ces diverses indications, de rétablir le plan Gisors, avec les modifications adoptées en l'an III (le plan de Vignon est aux Arch. nat., F<sup>13</sup> 1240).

3. Vernier (Théodore), né à Lons-le-Saulnier le 28 juillet 1731, avocat, député aux États généraux par le tiers état du bailliage d'Aval, réélu à la Convention par le département du Jura. Réfugié en Suisse après le 2 juin, rappelé en décembre 1794. Membre du Conseil des Anciens en 1795, sénateur après le 18 brumaire, comte de l'Empire, pair de France sous les deux Restaurations ; mort à Paris le 6 février 1818.

4. Ysabeau (Claude-Alexandre), né à Gien le 14 juillet 1754. Oratorien, curé constitutionnel de Tours, démissionnaire et marié, député d'Indre-et-Loire à la Convention, en mission dans la Gironde en 1793 et 1794, puis à l'armée des Pyrénées-Orientales, membre du Conseil des Anciens jusqu'en l'an VI ; employé par le Directoire, le Consulat et l'Empire dans l'administration des postes, révoqué en 1814 et banni en 1816 comme régicide, il revint à Paris en 1830 et y mourut le 30 mars 1831.

5. Auguis (Pierre-Jean-Baptiste), né en 1752 à Melle (Deux-Sèvres), capitaine de dragons en 1789, président du tribunal de Melle en 1790, député des Deux-Sèvres à la Législative et à la Convention, envoyé en mission à Marseille après thermidor. Réélu aux Anciens, puis aux Cinq-Cents, membre du Corps législatif sous le Consulat et l'Empire, mort à Melle le 17 février 1810.

disaient-ils, déjà organisée de longue main par les députés terroristes fugitifs et par ce qui restait encore de Montagnards dans la Convention. Un membre du Comité de Sûreté générale<sup>1</sup> avait donné lecture d'un plan d'insurrection imprimé qui circulait dans Paris depuis la veille, et dans lequel les chefs du mouvement avouaient hautement leurs intentions et formulaient leurs exigences : du pain, la suppression du gouvernement des comités, l'établissement de la constitution démocratique de 1793 et la liberté des patriotes emprisonnés comme terroristes au lendemain de thermidor. Laporte, membre du Comité de Salut public, venait de monter à la tribune au moment où Goujon entra dans la salle. Il annonça que le mouvement populaire menaçait de s'étendre et demanda des pouvoirs extraordinaires pour le réprimer. Il avait rédigé, d'accord avec le Comité<sup>2</sup>, un projet de décret en onze articles, dont il donna lecture et qui fut voté immédiatement. Les sections devaient se réunir en armes dans le délai d'une heure, et la Convention resterait en permanence jusqu'au rétablissement de l'ordre. Les comités rendraient compte d'heure en heure de la situation de Paris. La Commune était déclarée responsable de toute violence contre la représentation nationale. Enfin, s'il y avait des attroupements armés, les vingt premiers individus saisis à la tête de chacun d'eux seraient tenus pour chefs de la révolte et mis, par là même, hors la loi. Aussitôt après le vote, Laporte quitta la salle, emportant le décret pour le faire transcrire, imprimer et afficher partout.

Il venait à peine de sortir, quand une députation de la section de Bonconseil<sup>3</sup> se présenta à la barre et fit lecture d'une longue adresse, où elle appelait l'attention de l'assemblée sur les souf-

1. Ysabeau, d'après le *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 497; Pierret, d'après le *Journal des Débats*, n° 968.

2. Le Comité de Salut public, réorganisé par le décret du 7 fructidor an II (*Moniteur*, réimpr., t. XXI, p. 661), comprenait douze membres. Le 15 germinal an III, Boissy d'Anglas fit porter ce nombre à seize. Au 1<sup>er</sup> prairial, ces seize membres étaient : Aubry, Cambacérés, Defermon, Doucet, Fourcroy, Gillet, Lacombe (du Tarn), Laporte, Merlin (de Douai), Rabaut-Pommier, Reubell, Roux (de la Haute-Marne), Tallien, Treilhard, Sièyès et Vernier. Vernier présidait la Convention, Sièyès et Reubell étaient en mission diplomatique à la Haye.

3. Ci-devant Mauconseil, comprise entre la rue Thêvenot, la rue Franciade (Saint-Denis) et la rue Montorgueil. Elle forme à présent une partie des quartiers des Halles et de Bonne-Nouvelle. Le chef-lieu de la section était rue Saint-Denis, en face de la rue aux Ours.

frances du peuple<sup>1</sup> qui manquait de pain et de charbon. « Nouveaux Tantales, disaient les pétitionnaires, nous expirons à chaque minute de besoin et d'inanition au milieu de l'abondance. » Ils demandaient à l'assemblée, en termes très modérés, de s'intéresser à leur pénible situation. « Nous sommes persuadés, ajoutaient-ils, que vous n'y resterez pas étrangers et que dans peu vous saurez la rendre plus heureuse. »

A cette demande respectueuse, comme aux sommations insolentes du *plan d'insurrection* lu tout à l'heure à la tribune, la Convention ne pouvait répondre que par de nouvelles promesses. Elle renvoya la pétition aux comités de gouvernement et vota, sur la proposition de Mathieu, une proclamation menaçante aux Parisiens, accusant vaguement les « ennemis de la chose publique » d'avoir provoqué la famine en « apportant des entraves à l'action du gouvernement ». Pendant la lecture de la proclamation, Goujon avait quitté la séance pour monter un instant au Comité des inspecteurs de la salle<sup>2</sup>. Au retour, on vint l'avertir qu'une femme l'attendait au bas de l'escalier. Il descendit et reconnut sa mère. Elle était sortie de la maison le matin dès l'aube pour aller aux boulangeries. Quand elle rentra, Goujon venait de partir pour la Convention. La générale battait dans les rues, des groupes armés se formaient partout, et l'on parlait d'une attaque imminente du peuple des faubourgs contre les Tuileries. En hâte, Nicole Goujon s'était rendue au Palais national; malgré les sentinelles, en se réclamant de son fils, elle avait pu passer. Maintenant, elle ne savait plus où aller; la foule encombrait déjà les avenues du jardin, les cours du Palais, les escaliers des tribunes. Jean-Marie conduisit sa mère au Comité des inspecteurs, où elle pouvait rester en sûreté, lui recommanda d'y attendre son retour et rentra dans la salle de la Convention<sup>3</sup>.

La séance était suspendue; les députés avaient ôté leurs chapeaux, qu'ils gardaient pour délibérer, et le président s'était couvert. Un tapage assourdissant retentissait jusque dans les vestibules. Les tribunes publiques avaient été envahies par des femmes du peuple; debout sur les banquettes, elles invectivaient

1. Elle est tout au long dans le *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 499. Nous n'en avons pas retrouvé l'original.

2. Ses bureaux étaient au second étage du pavillon de Marsan, ou de la Liberté.

3. Interrogatoire (Arch. nat., W 547, n° 53) et *Défense* de Goujon.

le président, menaçaient du poing les conventionnels et répétaient sans interruption leur cri de détresse et de colère : « Du pain ! du pain ! » C'est dans la grande tribune du côté gauche, la plus rapprochée des gradins occupés par les députés montagnards, que les cris et le tapage avaient le plus de violence. Peu à peu, le tumulte gagna les tribunes supérieures et les galeries du côté du carrousel. Le président Vernier essayait vainement de ramener le silence. André Dumont<sup>1</sup>, qui avait présidé au 12 germinal, le remplaça au fauteuil. Il montra moins de patience et mit tout de suite aux voix la proposition de faire expulser et arrêter les perturbateurs. La Convention entière se leva pour rendre le décret<sup>2</sup>. Un général de brigade se trouvait à la barre. Dumont l'interpella : « Citoyen, je te nomme commandant provisoire de la force armée et je t'ordonne de l'employer pour faire respecter la Convention. » Il prit le temps de demander son nom au général et d'écrire la minute du décret : « Le citoyen Fox est nommé commandant général de la force armée de Paris<sup>3</sup>. » Pendant que Fox sortait de la salle pour remplir sa mission, le président invitait les femmes à évacuer les tribunes ; elles répondirent par des cris et des injures. Fox apparut alors dans la tribune basse de gauche ; il était suivi de quatre soldats et de deux jeunes gens armés chacun d'un fouet de poste. A coups de crosse et de lanière, ils eurent tôt fait de débarrasser la grande tribune, passèrent de là dans les tribunes voisines et les vidèrent de même. Des applaudissements répétés saluèrent ce premier succès. Mais la Convention n'en avait pas fini avec l'émeute.

1. Dumont (André), né à Oisemont (Somme), le 23 mai 1764. Avocat, administrateur du département en 1790, député de la Somme à la Convention ; en mission dans la Somme, le Pas-de-Calais et l'Oise ; réélu aux Cinq-Cents (1795-1797) ; sous-préfet d'Abbeville sous le Consulat et l'Empire, préfet du Pas-de-Calais aux Cent-Jours ; banni en 1816, rentré en 1830, mort à Abbeville le 19 octobre 1836.

2. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 508.

3. Arch. nat., C341, dossier 1645. Le *Journal de Paris* (n° 504 du 2 prairial) donne le nom de Fox, qui n'est pas dans le *Moniteur*. Le rédacteur du *Journal des Débats* (n° 969, p. 451) avait mal entendu, et il imprima : le général Hoche. La plupart des détails que nous donnons ici sont empruntés au *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 508 et suiv. Son compte-rendu, rédigé par Jourdan et Martainville, qui assistèrent à une grande partie de la séance, est de beaucoup le plus complet, mais il est suspect. Nous ne le reproduisons que lorsqu'il est d'accord avec celui des autres journaux. Nous signalerons à mesure les inexactitudes que l'on peut constater par ailleurs, notamment au moyen des témoignages apportés devant la Commission militaire.

A l'instant où Fox venait de sortir, Auguis reparut à la tribune, annonçant que des colonnes d'insurgés en armes marchaient sur les Tuileries. « On a pris des mesures, ajoutait-il ; déjà plusieurs bataillons, qui sont animés du zèle le plus patriotique, entourent la Convention nationale : ils ont juré de défendre la République et ses représentants. » Quelques instants plus tard, vers une heure et demie, l'entrée de la salle était forcée.

Les insurgés comptaient certainement dans leurs rangs d'anciens combattants du 10 août. Ceux-là se souvenaient de la fusillade meurtrière essuyée par les assaillants dans le vestibule central et le grand escalier des Tuileries, occupés par les Suisses. Ils savaient cette entrée du château facile à défendre et ils la croyaient bien gardée. Aussi n'est-ce pas par ce côté qu'ils attaquèrent la Convention. Leur tête de colonne principale arriva par le Carrousel et l'ancienne cour des Suisses, entra par la porte du pavillon de Marsan, gravit l'escalier de ce pavillon jusqu'au premier étage et pénétra dans la galerie qui touchait à la salle des Séances du côté du nord. C'est le même chemin qu'avaient d'abord suivi les femmes pour monter dans les tribunes, d'où Fox les avait expulsées. La porte qui, de la galerie, conduisait dans la Convention était fermée. Les insurgés l'attaquèrent à coups de crosse et n'eurent pas grand-peine à l'enfoncer : ils étaient dans la place<sup>1</sup>. Par l'autre porte et par l'escalier qui, venant du rez-de-chaussée, aboutissait à la barre, quelques gendarmes étaient accourus<sup>2</sup>. Ils

1. Il y a dans le récit que le *Moniteur* donne de cette scène une confusion qui rend toute la suite inintelligible (réimpr., t. XXIV, p. 503, col. 1) : « La porte de la salle du côté du salon de la Liberté... cède à la violence, éclate et se brise. » Il faut lire : du côté *opposé au salon de la Liberté*, ou encore : du côté *du pavillon de la Liberté*, c'est-à-dire du côté Marsan, à gauche du président. Le même *Moniteur* ajoute, du reste : « Une foule de citoyens armés entre par la barre et par la porte, à *droite* (du président, par conséquent du côté du salon de la Liberté et du vestibule d'entrée); ils courent vers celle qui a été forcée (donc vers la porte de *gauche*), les baïonnettes en avant », etc. Les deux gravures de Monnet et de Duplessi-Berteaux déjà citées (Bibl. nat., Cabinet des Estampes, coll. Hennin, V 137, fol. 19, et Va 221) montrent bien que les insurgés ont pénétré par la porte de gauche, côté Marsan.

2. Il y avait trois corps de garde : celui de la garde nationale, sous le salon de la Liberté, celui des grenadiers de gendarmerie, au rez-de-chaussée du pavillon Marsan, et celui des gendarmes à cheval, au rez-de-chaussée de l'hôtel de Brionne, dans la même cour, au-dessous du Comité de Sécurité générale. Les gendarmes du pavillon Marsan avaient dû, selon toute apparence, au moment de l'arrivée des insurgés, passer de leur corps de garde dans un local adjacent, pratiqué sous la salle, et qui servait de poste aux vétérans préposés à la police du jardin (voy. Arch. nat., F<sup>1</sup> 1240).

se rangèrent autour de l'hémicycle pour protéger les députés qui s'étaient réfugiés au haut des banquettes. Des gardes nationaux, assez nombreux, entrèrent à leur tour et parvinrent à repousser une première fois les insurgés. Bientôt ceux-ci revinrent en force. Auguis, le sabre à la main, suivi de plusieurs officiers et d'un fort groupe de gens armés, les rejeta encore hors de la salle. Des gardes nationaux de la section de la Fontaine de Grenelle arrivèrent pour prêter main-forte. En traversant l'hémicycle, ils recueillirent les félicitations du président. La salle était maintenant évacuée par les insurgés, mais la séance ne pouvait continuer régulièrement : des soldats en armes remplissaient le parquet. A chaque instant, des insurgés saisis dans les couloirs passaient devant la tribune, entraînés par les gendarmes qui les conduisaient au Comité de Sûreté générale. Dans les moments d'accalmie, on rendit cependant deux décrets : l'un confiait au représentant Delmas la direction de la force armée; l'autre chargeait les comités d'éviter tout retard dans l'arrivée des subsistances, en faisant parvenir des nouvelles rassurantes aux départements voisins de Paris<sup>1</sup>.

Bientôt de nouveaux cris se firent entendre dans les vestibules. Cette fois, les insurgés arrivaient par les deux côtés. Ils remplissaient le salon de la Liberté, mais le gros de leur troupe apparut encore à la porte de gauche : beaucoup étaient en uniforme, canonniers et fantassins pêle-mêle, avec leurs tambours qui battaient la charge. D'autres entrèrent par la porte de droite, confondus avec les gardes nationaux des sections fidèles. Des coups de feu partirent; en un moment la mêlée devint générale. Une poussée décisive se produisit aux portes; quelques députés qui s'y étaient rendus, Dubois-Crancé<sup>2</sup> et Féraud<sup>3</sup> entre autres, furent

1. Arch. nat., C341, dossier 1645; *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 503-504. La minute de la nomination de Delmas est de la main de La Porte et signée par lui, Monmayou, M.-J. Chénier, Delecloy, Kervélégan, Guyomar et Bergeing.

2. Dubois-Crancé (Edmond-Louis-Alexis), né à Charleville le 18 octobre 1747. Député aux États généraux par le tiers état du bailliage de Vitry-le-François, représentant du département des Ardennes à la Convention; en mission à l'armée des Alpes, à Lyon et à l'armée de l'Ouest; député aux Cinq-Cents jusqu'en 1798. Inspecteur général de l'armée du Rhin, puis (1799) ministre de la Guerre. Retraité en 1801 comme général de division; mort à Reithel le 29 juin 1814.

3. Féraud (Jean), né à Arreau (Hautes-Pyrénées), le 21 mars 1764. Député des Hautes-Pyrénées à la Convention, envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales,

bousculés et renversés. La foule envahit toute la salle, montant sur les gradins des députés, s'entassant dans le parquet et au pied de la tribune. Il y avait des femmes en grand nombre, des ouvriers en vêtements de travail, d'autres en uniforme de la garde nationale. Beaucoup étaient armés de fusils, de sabres et de piques. Ils avaient écrit à la craie sur leurs chapeaux : *Du pain et la constitution de 1793*. Des cris incessants remplissaient la voûte, parmi le tumulte, la poussière et la fumée des coups de feu. Il était trois heures et demie<sup>1</sup>. Au pied de la tribune, des rixes violentes se produisirent. Un jeune homme, nommé Mally, voulut enlever à l'un des insurgés son chapeau. Menacé par ceux qui l'entouraient, il monta l'escalier de la tribune : un coup de fusil l'abattit aussitôt. Féraud, député des Hautes-Pyrénées, encore tout meurtri des coups qu'il avait reçus, voulut le secourir. A son tour, il gravit l'escalier de la tribune, aidé par un officier, le général Doraison<sup>2</sup>. Aussitôt il est frappé de plusieurs coups et traîné dans un des couloirs, où on l'achève<sup>3</sup>.

Ce fut alors une vraie panique. Les conventionnels, réfugiés au haut de l'amphithéâtre, sautèrent dans le couloir qui en faisait le tour<sup>4</sup>. Les escaliers de dégagement conduisant au rez-de-chaussée et à la galerie basse sur le jardin étaient demeurés libres ; un assez grand nombre de députés sortirent par là<sup>5</sup>.

Les tribunes s'étaient vidées en partie ; la plupart des journa-

puis aux armées de la Moselle et du Rhin, commissaire aux subsistances de Paris. Assassiné le 1<sup>er</sup> prairial an III.

1. Le *Moniteur* précise « trois heures trente-trois minutes » (Réimpr., t. XXIV, p. 504).

2. Déposition de Doraison devant la Commission militaire (Arch. nat., W547, n° 18).

3. Selon le *Moniteur* (réimpr., t. XXIV, p. 501), Féraud a été tué d'un coup de pistolet destiné à Doraison, qui avait bousculé un insurgé ; on l'aurait ensuite traîné par les cheveux dans le couloir. D'après le *Journal de Paris*, il aurait reçu des coups de sabre et de pique et se serait enfui dans le couloir, où il fut tué (n° 243 du 3 prairial, p. 977). Les détails de la scène ne ressortent pas nettement des débats de la Commission militaire. M. Claretie s'arrête à l'hypothèse que Féraud fut tué par une folle nommée Aspasia-Carle Migelli, qui l'avait confondu avec Fréron (*les Derniers Montagnards*, p. 153).

4. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 504. Interrogatoire de Du Roy (Arch. nat., W547, n° 38).

5. *Moniteur. ibid.* D'après le *Journal de Paris*, il ne restait guère qu'une centaine de députés après le meurtre de Féraud (n° 243 du 3 prairial, p. 979). Le représentant Bourbotte put sortir librement avec l'adjudant général Liébaut et rentrer de même (Arch. nat., W547, n° 92, interrogatoire de Bourbotte).

listes avaient senti le besoin de prendre l'air<sup>1</sup>. Seuls, les ministres étrangers conservèrent leur sang-froid ; ils refusèrent l'asile qu'on leur offrait dans les bureaux des comités, et plusieurs d'entre eux restèrent dans leur loge jusqu'au soir<sup>2</sup>.

Le désordre et la confusion durèrent plus de trois heures. Tous les insurgés voulaient parler à la fois. Les tambours roulaient presque sans interruption. Des femmes injuriaient les députés. Trois d'entre elles avaient pris à partie Duquesnoy, qui était fort gros, et lui reprochaient avec violence d'avoir plus de deux onces de pain par jour<sup>3</sup>. Bourbotte avait derrière lui un homme à figure noire, armé d'une pique, qui l'insultait et lui donnait des coups de poing sur la tête<sup>4</sup>.

Les insurgés ne paraissaient pas savoir exactement ce qu'ils voulaient. Les uns cherchaient à frapper le président, d'autres l'entouraient pour le protéger. On entendait de toutes parts, au milieu du tapage, les propositions les plus violentes et les plus contradictoires : « La constitution de 1793 ! A bas le président ! L'appel nominal ! Allez-vous-en tous, nous allons former la Convention nous-mêmes<sup>5</sup> ! » Un homme en habit de canonnier s'était installé à la tribune, entouré de plusieurs gardes nationaux

1. Duquesnoy le fit remarquer à haute voix à ses collègues (*Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 504). Martainville et Jourdan, rédacteurs du même *Moniteur*, en conviennent. Martainville est allé dans la cour auprès des troupes et Jourdan à la porte d'entrée de la salle (Arch. nat., W 547, n<sup>os</sup> 10 et 171).

2. Étaient présents notamment le baron de Staël, ambassadeur de Suède, le comte Carletti, ministre de Toscane, et Boccardi, ministre de Gênes, avec leurs secrétaires de légation. Boccardi avait envoyé à son gouvernement un bulletin détaillé de la séance, qui est malheureusement perdu. Il n'en donne qu'un résumé dans sa dépêche du 22 mai 1795 (Colucci, *la Repubblica di Genova e la Rivoluzione francese*, t. II, p. 462). Venu dès l'ouverture de la séance avec son secrétaire de légation, Mariani, il resta jusque vers quatre heures environ dans sa loge toute proche de la porte qui avait été forcée. Carletti et lui s'en allèrent alors dîner tranquillement, laissant leurs secrétaires. Boccardi revint à sept heures, et, trouvant la tribune diplomatique occupée par le peuple, il s'installa dans une autre. Mais, bientôt « attristé par le spectacle de confusion et de désordre que présentait la salle », il quitta la partie. Mariani ne s'en alla qu'à minuit, après l'entrée des troupes.

3. Interrogatoire de Duquesnoy (Arch. nat., W 547, n<sup>o</sup> 69). Duquesnoy (Ernest-Dominique-François-Joseph), né à Bouvigny-Boyeffle (Pas-de-Calais) en 1748. Ex-moine, cultivateur à Boyeffle, député du Pas-de-Calais à la Législative et à la Convention. En mission à l'armée du Nord en 1792 et 1793 ; il était à Wattignies avec Carnot. On verra quelle fut sa fin.

4. Interrogatoire de Bourbotte (Arch. nat., W 547, n<sup>o</sup> 92).

5. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 705 ; interrogatoire de Du Roy, Goujon, Bourbotte (Arch. nat., W 547, n<sup>os</sup> 38, 53, 92) ; *Défense* de Goujon.

armés, et il faisait lecture du plan d'insurrection dénoncé le matin même, à la même place, par le Comité de Sûreté générale. Des chants, des rires, des cris, des roulements de tambour l'interrompaient à chaque instant, et quand il eut achevé le tumulte recommença de plus belle. Sur les bancs de la Montagne, Romme<sup>1</sup> et du Roy<sup>2</sup> essayaient vainement d'apaiser les groupes qui les entouraient. A ce moment, on vit apparaître, plantée au bout d'une pique, la tête du malheureux Féraud. Celui qui la portait s'arrêta devant le président : Boissy trouva la force de demeurer impassible<sup>3</sup>. Mais, quelques instants plus tard, brisé de fatigue et d'émotion, il abandonnait le fauteuil, qui fut repris par Vernier<sup>4</sup>.

Le jour commençait à baisser; on dut allumer les lustres<sup>5</sup>. Les

1. Romme (Charles-Gilbert), né à Riom le 26 mars 1750. Mathématicien de valeur, député du Puy-de-Dôme à la Législative et à la Convention; envoyé à l'armée des côtes de Cherbourg, où il fut fait prisonnier et détenu comme otage par les fédéralistes, puis dans le département de la Dordogne. Il fut l'un des principaux auteurs du calendrier républicain et de l'établissement des lignes télégraphiques. Il succombera le 29 prairial an III avec ses collègues, condamnés par la Commission militaire.

2. Du Roy (Jean-Michel), né à Bernay le 22 décembre 1753. Avocat, juge au tribunal de Bernay en 1790, suppléant à la Législative, député de l'Eure à la Convention; en mission dans l'Eure et le Calvados, puis à l'armée du Rhin; mort le 29 prairial an III.

3. La légende veut qu'il ait salué la tête de Féraud. Ni le *Moniteur*, qui ne dit rien de l'attitude de Boissy, ni les autres journaux ne parlent de ce salut. Selon le *Journal de Paris* (n° 243, p. 979), la tête aurait été jetée sur le bureau. Les deux dessins déjà mentionnés de Duplessi-Berteaux et de Monnet prétent à Boissy un geste d'horreur et d'effroi.

4. D'après le *Moniteur* (réimpr., t. XXIV, p. 506), Vernier n'aurait repris la présidence qu'à neuf heures. Le *Journal des Débats* (n° 969, p. 452) commet l'erreur inverse, en le faisant monter au fauteuil avant la lecture du plan d'insurrection, c'est-à-dire vers six heures. Il est certain que Boissy présidait encore à six heures trois quarts environ, quand la tête de Féraud fut apportée devant le bureau. D'autre part, Gonjon, dans le *Résumé de ses moyens de défense* (Arch. nat., W 547, n° 67) dit formellement que lorsqu'il prit la parole à dix heures il y avait plus de deux heures qu'il avait vu le président se rendre librement au fauteuil. Vernier était membre du Comité de Salut public. Il s'y était rendu certainement entre le moment où il avait cédé la présidence à Dumont, vers une heure, et celui où il la reprit, car sa signature figure au bas d'un arrêté pris dans l'intervalle pour ordonner l'occupation du télégraphe (Arch. nat., AF II 57, reg. 416). Plusieurs de ses collègues semblent avoir soupçonné cela (voy. notamment les *Moyens de défense* de Soubrany, Arch. nat., W 547, n° 111) et avoir eu la conviction que dans toute sa conduite ultérieure Vernier était d'accord avec les comités.

5. C'est ainsi qu'ils sont appelés dans les comptes du Comité des inspecteurs (Arch. nat., C 351). Il y en avait quinze environ, placés autour du bureau

insurgés comprirent alors qu'ils avaient perdu beaucoup de temps et qu'il fallait profiter de la victoire pour dicter à la Convention, comme au 2 juin, les mesures que réclamait le peuple. Un silence relatif s'établit; plusieurs individus, dont le langage révélait l'habitude de la tribune, élevèrent la voix pour demander la reprise des délibérations. D'autres se joignirent à eux, réclamant l'appel nominal et l'arrestation des députés qui n'étaient pas à leur poste, celle aussi des membres des comités et même leur mise hors la loi. Un inconnu répétait inlassablement, de minute en minute : « L'arrestation des coquins et des lâches ! »

L'appel nominal, s'il avait lieu, pouvait être cause des plus grands malheurs, car il désignerait aux violences certains députés que les insurgés connaissaient seulement par leur nom et qui, jusqu'alors, étaient demeurés inaperçus dans la foule<sup>1</sup>. Les Montagnards le comprirent. Il leur sembla que le seul moyen de sauver la situation et d'éviter de nouveaux massacres était de reprendre la délibération et de paraître accorder, pour gagner du temps, quelques-unes au moins des mesures que réclamaient les insurgés<sup>2</sup>. Quand la Convention redeviendrait libre, il serait toujours temps d'aviser<sup>3</sup>. Vernier parut entrer dans ces vues. Il

et devant la balustrade des tribunes du premier étage. Chacun d'eux se composait d'une sphère métallique, montée sur un trépied à l'antique, et à l'équilibre de laquelle étaient fixés six gros quinquets à l'huile. Ils sont très exactement représentés sur la gravure de Duplessi-Berteaux.

1. On a prétendu que les assassins de Féraud l'avaient confondu avec Fréron (voy. Thiers, *Histoire de la Révolution*, t. VII, p. 212. Cf. Claretie, *les Derniers Montagnards*, p. 153).

2. Un des thermidoriens les plus zélés, Delahaye, déclara même qu'il était loin de s'opposer à l'appel nominal; il le reconnaît dans une lettre au *Moniteur*, datée du 7 prairial, et insérée au numéro du 9 (réimpr., t. XXIV, p. 535). Aussi, le danger passé, s'acharna-t-il contre les Montagnards (il y insiste dans sa lettre) pour faire oublier qu'il était allé plus loin qu'eux dans les concessions aux insurgés.

3. « On fit naître l'idée de faire semblant de se mettre en séance et de délibérer pour calmer les esprits et se tirer du mauvais pas; car nous serions toujours maîtres, disait-on, d'annuler demain ce que nous aurions voulu faire aujourd'hui » (*Mémoires du conventionnel Cassanyès*, publiés par M. P. Vidal dans la *Révolution française*, t. XIV, septembre 1890). Cassanyès (Jacques-Joseph-François), né en 1758, était médecin et agriculteur à Canet (Roussillon) avant 1789. Maire de Canet en 1790 et membre du district en 1791, il fut élu député à la Convention. Envoyé le 19 juillet 1793 à l'armée des Pyrénées-Orientales, il s'y conduisit très bravement. En août 1794, il était à l'armée des Alpes et d'Italie. Député aux Cinq-Cents, non réélu en 1779, il retourna vivre dans son pays natal. Exilé en 1816 comme régicide, réfugié à Vevey, puis en Espagne, il revint en 1830 à Canet, où il mourut en 1843.

donna l'ordre aux huissiers de porter, de sa part, aux députés restés au haut de l'amphithéâtre, l'avis de se grouper sur les gradins inférieurs et dans l'hémicycle. Un huissier, debout sur une banquette, invitait les députés à descendre. Vernier lui-même répéta trois fois cette invitation. Tous obéirent. Quelques-uns, qui faisaient résistance, furent insultés par la foule, menacés, frappés même, et durent céder<sup>1</sup>. Florent Guiot<sup>2</sup> fit évacuer la tribune et le bureau du président par les gens qui s'y étaient installés, invita la foule à faire silence et à se découvrir, les députés à demeurer couverts<sup>3</sup>. Vernier ajouta que chaque représentant voterait en levant son chapeau<sup>4</sup>. Il n'y avait pas de secrétaires; plusieurs voix réclamèrent, pour en remplir les fonctions, des députés qui les avaient déjà exercées. Goujon fut ainsi désigné; il ne bougea pas. A la fin, Laignelot<sup>5</sup> et Thirion<sup>6</sup> prirent place au bureau<sup>7</sup>. Un silence relatif s'établit. Romme demandait la

1. Interrogatoire de Goujon (Arch. nat., W547, n° 53).

2. Florent-Guiot, né à Semur le 27 juillet 1755; avocat, député du tiers état du bailliage d'Auxois aux États généraux, représentant de l'Yonne à la Convention, en mission à l'armée du Nord, puis dans le Pas-de-Calais. Député aux Cinq-Cents et aux Anciens, résident à Coire, puis ministre à la Haye sous le Directoire. Membre du Corps législatif après le 18 brumaire, puis du Conseil des prises. Mort à Avallon le 18 avril 1834.

3. Interrogatoire de Romme (*Ibid.*, n° 23).

4. Interrogatoire de Goujon (*Ibid.*, n° 53, de Du Roy, n° 58; *Défense de Soubrany*, n° 111). Devant la Commission militaire où ils seront traduits, Goujon, Du Roy, Romme, Soubrany seront tous d'accord pour déclarer que la délibération fut ainsi organisée par Vernier et Florent-Guiot (Arch. nat., W547, n° 53, 38, 23, 111. *Défense de Goujon*). Aucun des témoins ne les contredira. Florent-Guiot et Vernier, cités en témoignage par Romme et Du Roy, se garderont bien de comparaitre. Le récit du *Moniteur* (réimpr., t. XXIV, p. 503-504) est tout différent et manifestement inexact. D'après lui, ce sont des hommes du peuple qui ont proposé et établi ce mode de délibération, qui ont fait descendre les députés, débarrasser la tribune, etc. Pas un mot des paroles prononcées par Vernier et Florent-Guiot. Même l'arrivée de Vernier au fauteuil est signalée comme ayant eu lieu seulement à neuf heures du soir, ce qui est certainement faux (voy. ci-dessus p. 282, n. 4).

5. Laignelot (Joseph-François), né à Versailles le 12 juin 1750, auteur dramatique médiocre, député de Paris à la Convention, en mission dans la Charente-Inférieure, en Vendée, en Bretagne. Sous le Directoire, il fut régisseur de l'octroi de Versailles. Quoique régicide, il ne fut pas proscrit en 1816 et mourut à Paris le 23 juillet 1829.

6. Thirion, né à Thionville en 1753, professeur à l'Oratoire, député de la Moselle à la Convention, entra dans l'enseignement sous l'Empire. Exilé en 1816 comme régicide, il s'empoisonna.

7. Goujon et Romme (Arch. nat., W547, n° 23 et 53) disent formellement que le bureau fut constitué avant toute proposition. D'après le compte-rendu du *Moniteur* p. 507, il ne l'aurait été qu'après les motions de Romme,

parole depuis un moment. Il l'obtint, et proposa la mise en liberté des patriotes incarcérés depuis le 9 thermidor. C'était une des mesures réclamées par le *plan d'insurrection*, la moins dangereuse. Du Roy fit cependant ajouter une restriction : ceux qui étaient actuellement l'objet de poursuites judiciaires seraient maintenus sous les verrous. Le texte, ainsi amendé, fut mis aux voix ; les chapeaux se levèrent et Vernier déclara que le décret était rendu. Quelques députés protestèrent. Massieu<sup>1</sup>, qui était debout sur les marches de la tribune, à côté de Romme, essaya plusieurs fois de lui imposer silence pendant qu'il faisait sa proposition : « Laisse donc ! lui disait-il, tout cela ne signifie rien ! tout cela tombe de soi-même ! » Romme répondit seulement par un geste et un signe de tête. « Cela me parut signifier, dit Massieu, que son intention était de gagner du temps, de calmer les têtes effervescentes et de délivrer plus promptement la Convention en évitant de nouveaux malheurs<sup>2</sup>. » Au pied de la tribune, Lanjuinais<sup>3</sup> témoignait tout haut de son indignation. Plusieurs insurgés l'entourèrent avec des gestes de menace. Goujon était tout près de lui ; il s'approcha encore et lui dit à voix basse : « Nous ne devons tous avoir qu'un même but, c'est de sauver la représentation nationale. Ne penses-tu pas que ce serait bien

Du Roy, Goujon et Forestier. Mais le rédacteur de ce compte-rendu, Martainville, avouera devant la Commission militaire qu'il était absent au moment où la délibération commença sur la demande de Vernier (confrontation de Martainville avec Romme, Arch. nat., W547, n° 25).

1. Massieu (Jean-Baptiste), né en 1743. Curé de Sergy en 1789, député du clergé du bailliage de Senlis aux États généraux, évêque de l'Oise en février 1791 ; représentant du département à la Convention, en mission à l'armée des Ardennes ; il abandonna la prêtrise et se maria. Inquiété en août 1795 et arrêté, puis relâché, il devint, sous le Directoire, professeur-adjoint à l'École normale, puis bibliothécaire au ministère de la Guerre, où il resta de 1797 à 1815. Banni en 1816 comme régicide, il alla mourir à Bruxelles en 1818.

2. Déposition de Massieu devant la Commission militaire (Arch. nat., W547, n° 33).

3. Lanjuinais (Jean-Denys), né à Rennes le 12 mars 1753. Avocat et professeur de droit, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes aux États généraux, représentant d'Ille-et-Vilaine à la Convention. Décrété d'arrestation le 2 juin 1793, il s'enfuit et vécut caché en Bretagne jusqu'à son rappel en 1795. Élu par soixante-treize départements au Conseil des Cinq-Cents, il en sortit en 1797 et devint professeur de législation à l'École centrale de Rennes. Sénateur en 1800, il entra à l'Institut et fut fait comte de l'Empire en 1808. Pair de France au retour de l'île d'Elbe, et de nouveau après la seconde Restauration, quoiqu'ayant présidé la Chambre des Cent-Jours, il mourut à Paris le 13 janvier 1827.

mal servir la patrie que de la sacrifier dans ce moment au souci de notre gloire personnelle? Il est évident que notre résistance individuelle est nulle: nous sommes sans force, abandonnés à nous-mêmes; que pouvons-nous faire de mieux pour la République que d'accorder ce qui se peut sans danger, et d'obtenir par ce moyen que la Convention se vide? — A la bonne heure, répondit Lanjuinais, mais pour moi je ne lèverai point mon chapeau. » Et de fait, il resta plus calme, et, sans prendre part aux votes, cessa de protester<sup>1</sup>.

Cependant, les propositions se suivaient avec rapidité. Du Roy fit prononcer l'élargissement des députés arrêtés après le 12 germinal. Sur la demande de Romme, on vota que les boulangers ne feraient ni pâtisserie ni brioches, mais une seule espèce de pain pour tous. Garnier (de Saintes)<sup>2</sup> proposa l'achat immédiat de toutes les farines disponibles; Romme, la permanence des sections, déjà votée le matin, et le renouvellement de leurs comités civils. Les chapeaux se levaient à chaque fois. A tout instant, d'autres demandes étaient faites, dans le bruit qui avait repris peu à peu. Les députés montagnards étaient très entourés; chacun les engageait à proposer de nouvelles mesures. Goujon reçut ainsi des exhortations nombreuses et de toutes sortes. Il s'effrayait surtout de la disette menaçante. Ancien membre de la Commission des subsistances, il savait que Paris vivait au jour le jour. Si la nouvelle des événements de la nuit, parvenue dans la banlieue, empêchait ou retardait les arrivages, le pain manquerait tout à fait; c'était l'insurrection générale et le pillage inévitables dans quelques heures. Aucun pouvoir capable d'assurer l'approvisionnement n'existait plus. Depuis dix heures, on n'avait plus de nouvelles des comités de gouvernement: tous deux siégeaient à quelques pas de la Convention, sur le chemin même qu'avaient suivi les insurgés pour forcer l'entrée de la salle. Sans doute,

1. Interrogatoire de Goujon (Arch. nat., W 547, n° 53). Lanjuinais, appelé en témoignage devant la Commission militaire, fit une déposition écrite pleine de précautions et de réticences où il reconnaît pourtant comme exact le sens général des paroles que Goujon disait lui avoir adressées (Arch. nat., *Ibid.*).

2. Garnier (de Saintes) (Jacques), né à Saintes le 30 mars 1755, avocat, procureur général-syndic de la Charente-Inférieure, député à la Convention, en mission aux armées des côtes de la Rochelle et des côtes de Cherbourg, au Mans, à Bordeaux. Député aux Cinq-Cents jusqu'à l'an VI, président du tribunal criminel de la Rochelle, député à la Chambre des Cents-Jours, banni en 1816, réfugié à Bruxelles puis aux États-Unis, se noya dans l'Ohio en 1820.

leurs membres avaient été dispersés, incarcérés, massacrés peut-être par la populace... Il fallait créer un pouvoir quelconque, essentiellement provisoire, mais légal, pour trouver du pain et rétablir la tranquillité. Tout plein de cette idée, et sans prendre le temps d'y réfléchir davantage, ni de rédiger un projet de décret, Goujon se précipita à la tribune<sup>1</sup> et fit, coup sur coup, trois propositions : rappel, pour compléter la Convention, de tous les députés en mission, sauf ceux qui s'occupaient d'approvisionner Paris ; envoi d'une proclamation aux départements « pour les rallier à la Convention nationale » ; enfin, nomination provisoire, *pour jusqu'au lendemain seulement*, aux lieu et place des comités de gouvernement, d'une commission de quinze ou vingt membres chargés de faire venir des farines tout de suite et d'assurer l'ordre. Les deux premières mesures furent adoptées sans discussion. A l'énoncé de la troisième, de nombreux députés se récrièrent, demandant le renouvellement immédiat des Comités de Salut public et de Sécurité générale. Goujon n'insista pas et s'approcha du bureau pour rédiger ses propositions<sup>2</sup> ; d'autres députés y étaient déjà. L'un d'eux, Sallengros<sup>3</sup>, dit à Goujon qu'il n'approuvait pas l'idée d'une commission provisoire. « J'ai peur, ajouta-t-il, que tu ne nous mènes bien loin avec cette mesure. » Un autre député parla dans le même sens. Goujon connaissait Sallengros ; il le tenait pour honnête et sincère, le savait homme d'expérience et de sang rassis. Son observation le frappa vivement. « Mes amis, répondit-il, si ma proposition vous paraît mauvaise, dites-moi ce que vous croyez être meilleur et pouvoir nous sauver, je le ferai volontiers ; mais il faut tâcher de nous tirer de là<sup>4</sup>. » Et sur-le-champ il quitta la tribune pour aller s'asseoir sur une des banquettes de l'amphithéâtre, cherchant vainement à calmer son émotion et redoutant, comme il le dit

1. C'est sa propre expression (interrogatoire et *Défense* déjà cités). M. Claretie (*op. cit.*, p. 104) écrit : « Goujon, avec le magnétisme du martyr (?) s'écrie, en escaladant la tribune : marchons à la mort ! » Nous ne savons d'où vient ce trait.

2. *Défense* de Goujon et interrogatoire déjà cités.

3. Sallengros (Albert-Boniface-François), né à Maubeuge en 1746, avocat, député du Nord à la Convention. En mission à l'armée du Nord, messenger d'État du Directoire en brumaire an IV, héraut d'armes de Napoléon. Proscrit en 1816 et réfugié à Mons, il devint fou et mourut peu après.

4. *Défense* de Goujon et interrogatoire déjà cités (Arch. nat., W 547, n° 53). Déposition de Sallengros et confrontation, *ibid.*, n°s 13 et 56.

lui-même, « que sa vivacité ne l'eût emporté à quelque chose qui pût être nuisible à la patrie ».

Il était plus d'onze heures. D'autres députés se succédèrent à la tribune. Peyssard<sup>1</sup> demanda la suspension de tous les fonctionnaires qui, ayant été emprisonnés sous Robespierre et remis en place après thermidor, pouvaient maintenant paraître suspects d'exercer des vengeances<sup>2</sup>. Bourbotte lui succéda à la tribune. Trompant un moment l'attention de l'homme qui le frappait sur la tête, il avait pu s'esquiver vers neuf heures. Il mourait de faim; au café Payen, où il se rendit, on ne put lui donner que du vin; il en but trois verres coup sur coup. Puis, ayant ouï dire qu'on faisait l'appel nominal, il rentra dans la salle très surexcité. Derrière lui, les gens s'indignaient bruyamment contre les journalistes, corrupteurs de l'esprit public, et les rendaient responsables de la situation. Bourbotte approuva, et, passant aussitôt, sans bien s'en rendre compte, de la parole aux actes, il éleva la voix pour demander l'arrestation des « folliculaires ». Les chapeaux se levèrent encore. Dans la foule, un homme réclama l'abolition de la peine de mort; avec la même docilité, Bourbotte en fit la proposition, exceptant toutefois, aux applaudissements de la foule, deux catégories de criminels : les émigrés et les falsificateurs d'assignats<sup>3</sup>. Mais, quand il voulut relire cette rédaction et la faire voter, la tribune était occupée par Soubrany<sup>4</sup>.

De tous les députés qui prirent la parole en présence des insurgés, Soubrany seul paraît avoir réellement songé à profiter des circonstances pour arrêter la réaction en renversant du pou-

1. Peyssard (Jean-Pascal-Charles de), né à Peyssard (Dordogne) le 9 septembre 1755. Garde du corps, maire de Périgueux en 1790, député à la Convention, envoyé en mission à l'armée du Nord, puis commissaire près l'École de Mars. Arrêté le 1<sup>er</sup> prairial et condamné à la déportation, puis amnistié le 4 brumaire an IV, il devint administrateur de la Dordogne mais fut destitué par le Directoire. Il mourut à Peyssard le 25 octobre 1808.

2. Le *Moniteur* (réimpr., t. XXIV, p. 507) ne donne pas le nom de l'auteur de cette proposition. Peyssard reconnut l'avoir faite, lors de son interrogatoire devant la Commission militaire (Arch. nat., W 547, n° 115).

3. Interrogatoire de Bourbotte (Arch. nat., W 547). Déposition de l'adjudant général Liebaut (*Ibid.*, n° 99).

4. Soubrany (Pierre-Amable de), né à Riom le 15 septembre 1752; officier au régiment de Royal-dragons, maire de Riom, député du Puy-de-Dôme à la Législative et à la Convention; envoyé aux armées de la Moselle et des Pyrénées-Orientales, condamné à mort le 29 prairial an III. Voy. ses lettres publiées en 1867 par Henri Doniol.

voir les hommes de thermidor. Il n'avait, non plus que les autres, pris aucune part à l'organisation de l'insurrection, qu'il ne soupçonnait pas le matin même<sup>1</sup>. Mais, dans la séance, il comprit le danger de paraître céder aux exigences de la foule sans prendre en même temps des garanties contre la vengeance des comités. Le danger une fois écarté, grâce aux décrets rendus dans cette nuit, quand les insurgés satisfaits se seraient retirés, on verrait reparaître les Tallien, les Legendre, les Clausel, et la proscription des Montagnards recommencerait comme au 12 germinal. Il fallait donc aller jusqu'au bout<sup>2</sup>. Reprenant la proposition que Goujon avait abandonnée tout à l'heure, Soubrany demanda la destitution du Comité de Sûreté générale. Une commission extraordinaire de quatre membres serait nommée pour le remplacer, suspendre les membres actuels et saisir leurs papiers<sup>3</sup>. Les députés approuvèrent en levant leurs chapeaux, et, de la même façon, sans scrutin, ils adoptèrent, *sur la proposition de Vernier*, la désignation faite au bureau, pour composer la Commission des quatre, de Duquesnoy, Du Roy, Bourbotte et Prieur (de la Marne)<sup>4</sup>. Du Roy, Bourbotte et Duquesnoy, sommés par la foule de dire s'ils acceptaient, répondirent oui, ajoutant qu'ils rempliraient leurs fonctions avec courage, au prix même de leur vie. A l'instant même, le Comité de Sûreté générale rentrait en scène. Legendre et Delecloy,

1. Il avait, le matin, invité à dîner pour cinq heures du soir son ami le chef de bataillon Isar (Déposition d'Isar, Arch. nat., W 547, n° 110).

2. Dans son interrogatoire et sa défense manuscrite (W 547, n° 111 et 115), Soubrany ne s'attache qu'à prouver deux choses : 1° qu'il n'était pas complice des organisateurs de l'insurrection ; 2° qu'il avait le droit, comme représentant du peuple, de faire n'importe quelle proposition dans l'assemblée sans pouvoir être inquiété pour cela.

3. Le *Moniteur* (réimpr., t. XXIV, p. 507) attribue à Duquesnoy cette proposition, la plus grave de toutes. Le rapport de Clausel (séance du 8 prairial, *Ibid.*, p. 561) et l'acte d'accusation, rédigés d'après le *Moniteur*, reproduisent cette fausse attribution. Dans son interrogatoire, sa confrontation avec Jourdan, rédacteur du *Moniteur*, et sa *Défense*, Soubrany revendique hautement la responsabilité de ses paroles. On verra comment, lors du procès, Jourdan dut reconnaître et tenta d'excuser son erreur (Arch. nat., W 547, n° 105, 108 et 111).

4. Prieur (Pierre-Louis, dit Prieur de la Marne), né à Sommesous le 1<sup>er</sup> avril 1756. Avocat, député du tiers état du bailliage de Châlons en 1789, représentant de la Marne à la Convention, envoyé à l'armée de Dumouriez, puis à celles des côtes de Cherbourg, du Nord, de l'Ouest. Arrêté le 1<sup>er</sup> prairial an III, il s'enfuit et bénéficia de l'amnistie du 4 brumaire an IV. Il s'établit avocat à Paris, fut banni en 1816 et mourut à Bruxelles le 31 mai 1827.

reparaissant dans la salle, demandèrent la parole en son nom, tandis que Vernier s'esquivait, laissant le fauteuil à Boissy-d'Anglas<sup>1</sup>.

Le Comité de Sûreté générale était en permanence depuis le matin<sup>2</sup>. Averti dès le 30, par les rapports de police<sup>3</sup>, qu'une insurrection était probable pour le lendemain, il n'avait cependant pris aucune mesure militaire sérieuse. La veille, 29 floréal, les carabiniers en garnison à Paris, dont on craignait le mauvais esprit, avaient été dirigés sur Meaux. Deux divisions de gendarmerie à cheval, venant de l'armée du Rhin, les avaient remplacés. Le 30, au matin, elles étaient à la barrière d'Italie. Elles y demeurèrent inactives pendant deux jours. Les comités, à ce qu'il semble, les avaient oubliées et ne pensèrent, dans le premier moment, qu'à faire appel aux sections de Paris. Aux premiers bruits d'émeute, ils ordonnèrent aux commandants de faire battre la générale. Mais l'ordre fut mal transmis. A une heure de l'après-midi, plusieurs sections, notamment celles des Thermes<sup>4</sup> et des Gravilliers<sup>5</sup>, ne l'avaient pas encore reçu<sup>6</sup>. Au contraire, les sections de l'ouest et du centre, les plus attachées au gouvernement, furent averties de bonne heure et rapidement en état d'agir. Plusieurs bataillons, parmi lesquels le bataillon de la Fontaine de Grenelle<sup>7</sup>, étaient déjà aux Tuileries vers une heure et demie<sup>8</sup>. A trois heures et demie, au moment du meurtre de Féraud, des forces considérables, appelées par le tocsin du pavillon de l'Unité, étaient massées autour de la Convention. Les cours et le jardin étaient remplis de gardes nationales et d'artillerie. Les bataillons, n'ayant pas d'ordres, restaient l'arme au pied, regardant passer entre leurs lignes les insurgés, qui

1. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 507.

2. Membres du Comité de Sûreté générale au 1<sup>er</sup> prairial : Auguis, Bergoeing, Cales, Chénier, Courtois, Delecloy, Gauthier, Guyomar, Kervélégan, Mathieu, Monmayou, Pémartin, Perrin (des Vosges), Pierret, Sevestre et Ysabeau.

3. Voy. le rapport de l'inspecteur Leroy aîné du 30 floréal, dans Aulard, *Paris sous la réaction thermidorienne*, I, 727-728.

4. Partie du quartier actuel de la Sorbonne (5<sup>e</sup> arrondissement).

5. Quartier actuel des Arts-et-Métiers et partie du quartier Sainte-Avoye (3<sup>e</sup> arrondissement).

6. Le Comité de Sûreté générale au Comité militaire (Arch. nat., F<sup>7</sup>, 4411<sup>b</sup>), 1<sup>er</sup> prairial, à une heure.

7. Partie des quartiers actuels de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides (7<sup>e</sup> arrondissement).

8. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 502 (paroles d'Auguis) et 503.

pénétraient dans le palais<sup>1</sup>. A huit heures, le rédacteur du *Moniteur*, Martainville<sup>2</sup>, surpris de voir les troupes demeurer inactives tandis que la Convention continuait d'être exposée aux plus grands dangers, alla trouver le colonel Raffet, qui commandait le bataillon de la Butte-des-Moulins<sup>3</sup>, rangé en bataille dans la cour, près du pavillon de Marsan. Il le sollicita vivement d'intervenir. Raffet répondit qu'il n'avait pas d'ordres et qu'il ignorait absolument ce qui se passait dans la salle des séances<sup>4</sup>.

Outre ces troupes de garde nationale, les comités avaient commandé pour quatre heures un détachement de trois cents chasseurs à cheval<sup>5</sup>. Il semble donc que, dès le milieu de l'après-midi, ils disposaient de forces suffisantes pour faire évacuer les Tuileries et délivrer la Convention. Les insurgés ne paraissent pas avoir été très nombreux dans cette première journée<sup>6</sup>, et beaucoup étaient sans armes. Le député Cassanyès, qui circula dans les rues et sur les quais avec ses collègues Montégut et Gaston (de l'Ariège) jusqu'à six heures du soir, ne rencontra qu'une troupe armée entre le faubourg Saint-Antoine et les Tuileries. « Je déclare bien sincèrement, dit-il, que si je m'étais trouvé à la

1. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 504.

2. Martainville (Alphonse-Louis-Dieudonné), né à Cadix en 1776. Cité devant le tribunal révolutionnaire en 1793, à dix-sept ans, il s'en vengea après thermidor, par sa violence contre les républicains. Rédacteur au *Moniteur*, il passa en 1818 au *Drapeau blanc* et au *Conservateur*. Il est l'auteur d'un mélodrame comique, *le Pied de Mouton* (1807), de nombreux pamphlets, de brochures obscènes et d'une *Histoire du théâtre français*, en collaboration avec Étienne. Il est mort à Paris le 27 août 1830.

3. Quartier actuel du Palais-Royal et partie du quartier de la place Vendôme (1<sup>er</sup> arrondissement). — Raffet de Saint-Agnebois (Nicolas), capitaine d'une compagnie de la section de Saint-Roch, devint commandant du bataillon en 1792, fut en concurrence avec Hanriot pour le commandement général après le 2 juin, se fit envoyer aux armées, mais n'en fut pas moins arrêté. Après le 9 thermidor, il reprit le commandement de sa section; le 5 messidor an III, le Comité de Salut public lui confia le commandement temporaire de Paris. Au 13 vendémiaire, il marcha contre la Convention. Sous le Directoire, il resta lié avec les royalistes et fut arrêté après le 18 fructidor. Relâché peu après, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort vers 1825.

4. Déposition de Martainville, Arch. nat., W 507, n° 10.

5. Arrêté du Comité de Salut public, 1<sup>er</sup> prairial an III, de la main d'Aubry, et signé F. Aubry, Tallien, Gillet et Merlin (de Douai) (Arch. nat., A Fi, 50).

6. Les Comités eux-mêmes, après la victoire, diront, dans une proclamation, qu'on avait « essayé d'arracher aux députés des décrets de terreur sous la puissance de *cinq cents* baïonnettes suspendues sur leurs têtes » (*Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 518). Il est douteux que les Comités diminuent le chiffre à dessein.

tête de cinquante hussards ou dragons ou de cent hommes d'infanterie j'aurais mis le désordre dans cette troupe de bandits, que j'aurais forcés à prendre la fuite en moins d'un quart d'heure. Il n'aurait fallu pour cela que de la volonté et l'ordre du gouvernement<sup>1</sup>. »

Cet ordre, le gouvernement attendit plus de huit heures pour le donner. Auparavant, les comités avaient pris des précautions minutieuses et quasi superflues, qui ne permettent guère de croire, de leur part, à un affolement subit qui aurait paralysé leur action. Ils pensèrent à faire occuper le télégraphe et démonter les appareils<sup>2</sup> et à prévenir les commandants des forteresses où étaient détenus les Montagnards, arrêtés depuis le 12 germinal, de ne tenir aucun compte des ordres d'élargissement qu'ils pourraient recevoir<sup>3</sup>. Toute la journée, ils purent communiquer aisément avec la Convention. Dans l'intervalle de ses deux présidences, Vernier put se rendre au Comité de Salut public et mettre sa signature au bas d'un arrêté. Pourtant, les comités ne donnèrent pas signe de vie, ne firent rien pour avertir l'assemblée que le gouvernement existait encore et s'apprêtait à agir. Vers huit heures, Vernier rentra dans la salle et reprit le fauteuil,

1. *Mémoires* de Cassanyès, publiés par extraits par M. P. Vidal (*Révolution française*, t. XIV, septembre 1890).

2. « Le Comité de Salut public ordonne au commandant des grenadiers de la convention nationale d'envoyer quinze hommes et un officier au télégraphe pour empêcher qu'il n'y soit porté aucune atteinte. L'officier s'emparera des clefs et en sera responsable envers le Comité. S'il a besoin de forces, il enverra une ordonnance en prévenir la section de la guerre du Comité de Salut public. Il est autorisé à prendre, sur-le-champ, les mesures nécessaires pour le faire démonter. Paris, le 1<sup>er</sup> prairial an III. F. Aubry, Merlin (de Douai), Tallien, Gillet, Vernier, J.-B. Lacombe (du Tarn) » (*Arch. nat.*, A Fu, 57, pl. 416) (de la main de Tallien). Vernier avait présidé jusqu'à une heure. Il reprit le fauteuil de 8 heures à 11 heures 1/2. L'arrêté dut être pris entre 1 heure 1/2 et 7 heures; à ce moment, le jour baissant, il n'était plus possible de se servir du télégraphe Chappe.

3. « Les Comités de Salut public et de Sécurité générale aux commandants des forts de l'île d'Oléron, Besançon, Sedan, château Saint-Michel, fort de Ham. — Nous te prévenons, citoyen, que la Convention nationale a été violée dans le lieu de ses séances. Un de ses membres a été assassiné dans son sein. Au milieu de ce désordre, la violence a arraché quelques décrets que la Convention libre s'empressera de rapporter. Ainsi, si tu reçois des ordres de mettre en liberté des individus qui sont soumis à ta garde, nous t'enjoignons d'attendre des ordres ultérieurs. Réponse par le courrier que nous te dépêchons. Mommayon, Ysabeau, Tallien, Chénier, Laporte, Mathieu, Bergoëin, Pierret et Perrin. »

sans donner à personne aucune nouvelle, sans dire même qu'il venait du Comité de Salut public. Une demi-heure plus tard, Auguis, du Comité de Sûreté générale, et son collègue Legendre<sup>1</sup> faisaient entrer dans la grande cour et ranger en bataille, depuis le pavillon de l'Unité jusqu'à la grille du Carrousel, le bataillon de la section Lepelletier<sup>2</sup> avec ses canons. Parmi les gardes nationaux de ce bataillon, ils reconnurent un nommé Ignace Eck, qui était arrivé vers deux heures avec les premiers volontaires. Ils lui ordonnèrent d'aller se poster dans la salle de la Convention et de revenir « de moment en moment » leur faire part de ce qui s'y passerait<sup>3</sup>. A neuf heures et demie, Legendre et Auguis introduisaient, sans aucune difficulté, la moitié du bataillon Lepelletier dans le salon de la Liberté. Ils enjoignirent au commandant Lecourt-Villierre de ne pas bouger sans un ordre d'eux et de laisser passer sans aucun obstacle tous les individus qui sortiraient de la salle des séances<sup>4</sup>. Les gardes nationaux de Lecourt-Villierre n'étaient pas au fait des intentions mystérieuses des comités. Par les portes ouvertes, ils entendaient dans l'assemblée les propositions de décrets, les cris et les applaudissements des insurgés. On les avait amenés pour délivrer la Convention; ils ne comprenaient pas qu'on les empêchât d'intervenir tout de suite. Leur commandant reconnaît lui-même qu'il eut grand'peine à contenir leur indignation et qu'il dut passer tout son temps « à les engager par les sentiments du bonheur public d'attendre dans le calme et la tranquillité les ordres nécessaires<sup>5</sup> ». A onze heures seulement, Legendre et Auguis apprirent par leur espion que Romme, Goujon, Du Roy et Soubrany avaient pris la parole et fait rendre plusieurs décrets<sup>6</sup>. La Commission des quatre venait d'être nommée. Réunis au pied du bureau, Prieur, Du Roy, Bourbotte et Duquesnoy s'apprétaient à sortir; les Montagnards étaient suffisamment

1. Legendre (Louis), né à Versailles en 1752. Boucher à Paris en 1789, un des fondateurs du club des Cordeliers et des « vainqueurs » du 10 août, député de Paris à la Convention, en mission à Lyon et dans la Seine-Inférieure, député de la Seine au Conseil des Anciens, mort à Paris en 1797.

2. Aujourd'hui quartier Vivienne et partie du quartier du Mail (2<sup>e</sup> arrondissement). Cette section sera, au 13 vendémiaire an IV, le foyer de l'insurrection royaliste.

3. Déposition de Eck devant la Commission militaire (Arch. nat., W 547, n° 6).

4. Déposition de Lecourt-Villierre (Arch. nat., W 547, n° 17).

5. *Ibid.*

6. Déposition de Eck (Arch. nat., W 547, n° 6).

compromis. D'autre part, les insurgés, fatigués de cette longue séance et se tenant pour satisfaits des mesures prises, commençaient à se retirer<sup>1</sup>. Les comités jugèrent alors que le moment de reparaitre était venu.

Legendre et Delecloy, qui avaient pris la précaution d'aller revêtir leur costume, entrèrent dans la salle et s'approchèrent de la tribune. Des femmes ivres dormaient sur les marches; ils durent enjamber leurs corps<sup>2</sup>. Lorsqu'ils demandèrent la parole au nom des comités du gouvernement, des murmures se firent entendre, et c'est au milieu du bruit que Legendre invita la foule à vider la salle et les conventionnels à demeurer à leur poste. Des huées et des menaces accueillirent ces paroles; mais les députés montagnards gardaient le silence. Legendre et Delecloy se retirèrent. Déjà les troupes étaient aux portes; du côté de Marsan, Raffet, avec le bataillon de la Butte-des-Moulins; du côté de la barre, Auguis, Kervélégan, Chénier, Bergoeing, avec les grenadiers de Lepelletier et les gendarmes. Auguis s'était trop avancé; il fut reconnu par des gens du peuple qui le sommèrent de descendre dans l'hémicycle avec ses collègues; il obéit. A la tribune, Soubrany prononçait encore quelques paroles pour engager la Commission des quatre à prendre sur-le-champ ses fonctions. Kervélégan vint jusqu'à la tribune et dit un mot à l'oreille du président Boissy, puis il regagna la porte. Aussitôt les tambours des sections commencèrent à battre la charge, et les gardes nationaux entrèrent, baïonnette au canon, conduits par Raffet et les membres des comités. Ils atteignirent sans effort le pied de la tribune. Un moment, les insurgés restés dans la salle firent tête, et il y eut une courte lutte. Mais bientôt, par la porte de droite, une partie du bataillon Lepelletier entra à son tour, et ce fut parmi la foule une débandade générale. Les uns s'enfuyaient par les escaliers des tribunes, d'autres sautaient par les fenêtres; la plupart s'échappèrent par le salon de la Liberté, entre les rangs des soldats de Lecourt-Villierre, qui les laissèrent passer tranquillement<sup>3</sup>. Le matin, on avait parlé avec indigna-

1. Confrontation de Jourdan, rédacteur au *Moniteur*, avec Du Roy et Goujon (Arch. nat., W 547, n<sup>o</sup> 40 et 59).

2. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 563 (récit de Legendre à la Convention, 8 prairial).

3. Tout ce récit, d'après les déclarations rétrospectives de Legendre, Delecloy, Rovère, Bourdon (de l'Oise), etc., dans la séance du 8 prairial (*Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 562), et la déposition de Lecourt-Villierre (Arch. nat.,

tion des meneurs de l'émeute et des chefs d'attroupement, on les avait mis hors la loi; à présent, ils étaient oubliés, et on les laissait partir sans inquiétude. Pour le moment, ceux-là n'importaient guère. Il s'agissait pour les comités de ne pas laisser échapper les adversaires politiques qu'un zèle imprudent avait entraînés dans le piège. Les troupes, dès leur entrée, avaient entouré les députés montagnards<sup>1</sup>; à l'instant où elles se retiraient de la salle, après avoir reçu les remerciements et les félicitations de l'assemblée, les dénonciations commencèrent, et ce sont les membres des comités qui s'en chargèrent tout de suite : Defermon<sup>2</sup> d'abord, puis Legendre, Pierret<sup>3</sup>, Thibaudeau<sup>4</sup>. Bourdon (de l'Oise)<sup>5</sup> fut le premier à citer des noms, et, après lui, Delahaye<sup>6</sup>, d'autant plus empressé dans la réaction qu'il avait

W547, n° 7). Quant aux détails que donne le *Moniteur* dans son n° du 6 (réimpr., t. XXIV, p. 510-511), la plupart ont été reconnus faux, notamment les paroles prêtées à Duquesnoy et la scène entre Raffet et Prieur (de la Marne). Raffet lui-même déclare (Arch. nat., W547, n° 16) que Prieur n'a pas crié : « A moi, sans-culottes! », comme l'affirme le *Moniteur* et comme le répètent Thiers et M. Jules Claretie (*les Derniers Montagnards*, p. 167). Le rédacteur du compte-rendu, Jourdan, avoua du reste devant la Commission militaire qu'il n'était pas présent à cette fin de séance et qu'il en avait composé le récit avec des on-dit et des coupures d'autres journaux (Arch. nat., W547, n° 73, confrontation de Jourdan avec Duquesnoy).

1. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 511.

2. Defermon (Jacques), né à Maumusson le 15 novembre 1752. Procureur à Rennes et député du tiers état de la sénéchaussée aux États généraux, président du tribunal criminel en 1792 et député d'Ille-et-Vilaine à la Convention. En mission à Brest, proscrit au 31 mai, rappelé en l'an III, député aux Cinq-Cents, commissaire de la Trésorerie, tribun, conseiller d'État, ministre des Finances, comte de l'Empire. Député d'Ille-et-Vilaine à la Chambre des Cent-Jours, banni en 1816, rentré en 1822, mort à Paris le 15 juillet 1831.

3. Pierret, né à Valentigney (Aube) le 15 mars 1758. Notaire à Bar-sur-Aube, administrateur du département, député à la Convention. En mission dans la Haute-Loire en janvier 1795. Membre du Conseil des Cinq-Cents, juge à Troyes en l'an V. Mort à Brienne-le-Château le 15 février 1825.

4. Thibaudeau (Antoine-Clair), né à Poitiers le 23 mars 1765. Avocat, procureur général-syndic de la Vienne et député à la Convention. En mission à l'armée des côtes de la Rochelle, siégea aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI, préfet et conseiller d'État après brunaire, comte de l'Empire, pair aux Cent-Jours, exilé en 1816, il vécut à Vienne et à Bruxelles. Pensionné par Louis-Philippe, il devint sénateur sous Napoléon III et mourut à Paris le 8 mars 1854.

5. Bourdon (François-Louis), né près de Compiègne, procureur au parlement de Paris en 1789, député de l'Oise à la Convention, envoyé en 1793 à l'armée des côtes de la Rochelle et en l'an III dans l'Eure-et-Loir. Député aux Cinq-Cents et *clichyen* notoire, il fut au 18 fructidor déporté à la Guyane, où il mourut en 1799.

6. Delahaye, né le 16 mars 1761 dans la Seine-Inférieure. Avoué à Caudebec, député de la Seine-Inférieure à la Convention, un des 74 protestataires du

tremblé davantage au moment de la crise; il nomma Goujon, Bourbotte, Albitte et Du Roy. Enfin parut Tallien<sup>1</sup>, qu'on n'avait pas vu de la journée. « La Convention, dit-il, ne peut pas tarder à faire justice des scélérats qui l'ont assassinée. Notre malheureux collègue est là qui demande vengeance. Ce n'est point assez d'arrêter quelques hommes et de prendre d'autres mesures à leur égard. Je demande, au nom des vingt-cinq millions de Français que nous représentons, que l'arrestation soit mise aux voix et qu'on envoie de suite aux comités pour présenter des mesures ultérieures; car il ne faut pas que le soleil se lève et que les scélérats existent encore<sup>2</sup>. » Ce style tragique produisit son effet habituel. Dans le souvenir de la peur qu'elle venait d'avoir, la majorité trouva le courage nécessaire pour se montrer impitoyable une fois le danger passé. En quelques moments, les motions d'accusation se succédèrent, venant de partout à la fois. Du Roy, Duquesnoy, Bourbotte furent décrétés. Prieur (de la Marne) faillit échapper. Bourdon (de l'Oise) et Doulcet<sup>3</sup> le défendirent; mais André Dumont revint à la charge, et le décret passa. Puis ce fut le tour de Romme et de Soubrany. Les proscriptionnaires oublièrent Goujon. Bourdon (de l'Oise) leur rafraîchit la mémoire. « Il ne faut pas oublier Goujon, » s'écria-t-il. Et, comme personne n'avait paru entendre, c'est le président, Legendre, qui releva le propos<sup>4</sup>. Vainement Goujon réclama

2 juin, rappelé le 23 germinal an III. Député de l'Aisne aux Cinq-Cents, il fut un des agents de l'intrigue monarchiste en l'an V et déporté au 18 fructidor. Sous le Consulat et l'Empire, il fut emprisonné deux fois pour menées royalistes et mourut en 1819 à Paris.

1. Tallien (Jean-Lambert), né à Paris le 23 janvier 1767. Clerc d'avoué, prote au *Moniteur*, journaliste, secrétaire de la Commune du 10 août, député à la Convention par le département de Seine-et-Oise, envoyé en Indre-et-Loire, en Vendée, dans la Gironde. On connaît son rôle au 9 thermidor et à Quiberon, sa liaison et son mariage avec Thérésia Cabarrus, femme divorcée du marquis de Fontenay. Député aux Cinq-Cents, il en sortit en l'an VI, alla en Égypte avec Bonaparte, puis à Alicante comme commissaire des relations commerciales. Toléré à Paris après 1816, il mourut misérable le 13 novembre 1820.

2. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 512.

3. Doulcet (Louis-Gustave Le), comte de Pontécoulant, né à Caen le 17 novembre 1764. Officier des gardes du corps, suppléant à la Législative, député à la Convention par le département du Calvados, décrété d'arrestation le 2 juin, fugitif, rappelle en l'an III, député aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI, chargé d'affaires à Darmstadt sous le Consulat, préfet et sénateur sous l'Empire, il entra sous Louis XVIII à la Chambre des pairs et y resta jusqu'en 1848. Il mourut le 3 avril 1853.

4. Boissy lui avait cédé le fauteuil après le premier décret d'accusation contre Bourbotte, Du Roy et Duquesnoy (*Moniteur*, t. XXIV, p. 513).

la parole. On se récria de toutes parts : « Non, non, c'est un assassin ! » Les cris étouffèrent sa voix, et le décret passa dans ce tumulte. Aussitôt, les députés proscrits quittèrent leurs places et montèrent à la barre. Romme, épuisé, anéanti, demeurerait à son banc. Bourdon (de l'Oise), le bras tendu vers lui, prit soin de le désigner aux gendarmes. Romme se leva lourdement et vint rejoindre ses collègues. Ils n'étaient que cinq, on ne trouvait pas Soubrany. Vernier demanda qu'on leur joignît Albitte l'aîné<sup>1</sup>, qui, lui aussi, avait parlé en présence des insurgés. Albitte le jeune<sup>2</sup> défendit son frère, qui n'avait paru à la tribune que pour prêcher l'union et la réconciliation des partis. « Oui, répondit Vernier<sup>3</sup>, mais il l'a fait dans un sens équivoque, imitant en cela les anciens oracles, qui se ménageaient toujours deux issues. » De ce genre d'habileté, Vernier pouvait être bon juge. Albitte fut décrété.

Alors, ce fut à qui dénoncerait et ferait proscrire; des voix anonymes réclamèrent d'autres victimes : Peyssard, Le Carpentier<sup>4</sup>, Pinet<sup>5</sup>, Borie<sup>6</sup>, Fayau<sup>7</sup>. Sans discussion, les décrets passaient, au milieu des applaudissements et des cris de *Vive la*

1. Albitte (Antoine-Louis), né à Dieppe le 30 décembre 1761. Avocat, député de la Seine-Inférieure à la Législative et à la Convention, envoyé à l'armée des Alpes, à Lyon, à Toulon, dans le Mont-Blanc et l'Ain. Arrêté au 1<sup>er</sup> prairial, il s'enfuit, fut annistié au 4 brumaire an IV, devint, sous le Directoire, commissaire près l'administration municipale de Dieppe, et, après le 18 brumaire, sous-inspecteur aux revues. Il fit en cette qualité les campagnes de l'Empire et mourut dans la retraite de Russie le 25 décembre 1812.

2. Albitte (Jean-Louis), député suppléant de la Seine-Inférieure à la Convention, ne fut admis qu'en décembre 1793 et demeura obscur. Il mourut sous la Restauration inspecteur de la loterie à Reims.

3. *Moniteur*, réimpr., t. XXIV, p. 512-513.

4. Le Carpentier (Jean-Baptiste), né à Helleville (Manche) en 1760. Huissier à Valognes, député de la Manche à la Convention. En mission dans la Manche, Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord, il défendit Granville contre les Vendéens. Arrêté au 1<sup>er</sup> prairial et annistié le 4 brumaire an IV, il rentra à Valognes. Exilé en 1816, il passa à Jersey, rentra, fut découvert et enfermé au Mont-Saint-Michel, où il mourut le 27 janvier 1828.

5. Pinet (Jacques), né en 1754 à Nexans (Dordogne). Député de la Dordogne à la Législative et à la Convention, envoyé à l'armée de l'Ouest et dans les Landes. Emprisonné le 1<sup>er</sup> prairial, annistié le 4 brumaire an IV. Proscrit en 1816, rentré en 1830, il mourut en 1844 à Bergerac.

6. Borie (Jean), né à Sarlat. Avocat, administrateur de la Corrèze en 1790, député de ce département à la Législative et à la Convention. En mission à l'armée du Rhin, puis dans la Lozère et le Gard. Arrêté le 1<sup>er</sup> prairial an III, annistié le 4 brumaire suivant; juge à Cognac sous le Consulat, mort en 1805 à Sarlat.

7. Fayau (Joseph-Pierre-Marie), né à Roche-Servièrre (Vendée) le 25 mars 1766.

*Convention!* qui portaient des tribunes, à présent garnies de « bons citoyens ».

Soubrany était sorti de la salle et du palais quelques instants après l'arrivée des troupes. Il fit quelques pas au dehors, entra un moment dans la boutique, encore ouverte, d'un traiteur, pour apaiser sa faim<sup>1</sup>. Dans la rue, un collègue l'arrêta : « Où vas-tu? lui dit-il; tu es décrété d'arrestation, ne le sais-tu pas? » — « Non, répondit Soubrany, mais ma conscience est pure, je ne fuirai pas la justice nationale. » Il continua sa route, rentra dans l'assemblée, et, traversant toute la salle, vint en silence se ranger à la barre, auprès de ses collègues, entourés déjà par les gendarmes.

Tandis que, dans la Convention, jusqu'à près de quatre heures du matin, les décrets de vengeance se succédaient, les huit pros-crits furent conduits au Comité de Sûreté générale. Cinq membres étaient présents<sup>2</sup> dans le bureau. Rabaut, du Comité de Salut public, Varlet, du Comité militaire, et Fréron s'y trouvaient également. Derrière eux se tenait un groupe de soldats : le chef de brigade Margaron, un capitaine de gendarmerie, cinq gardes nationaux et six gendarmes. Fréron rédigea et remit à Margaron l'ordre de transfert des huit députés prisonniers; ils devaient être conduits au château du Taureau, près de Morlaix<sup>3</sup>. On ne leur lut pas l'arrêté; on les avertit seulement que les voitures étaient prêtes et qu'ils allaient partir. Goujon demanda la faveur de faire parvenir quelques mots à sa femme. On n'osa pas le lui refuser. Il s'assit à la table du comité, et, sur le papier à en-tête, où s'établait, en gros caractères, la devise républicaine : *Liberté, Égalité*, il écrivit :

4<sup>er</sup> prairial an III.

Ma chère bien-aimée, je suis arrêté, et, dans ce moment, au Comité de Sûreté générale. Je suis innocent. Si je pouvais périr pour

Avocat, administrateur du département, député de la Vendée à la Convention. En mission en Vendée, blessé à La Châtaigneraie. Arrêté le 1<sup>er</sup> prairial, amnistié le 4 brumaire suivant, il rentra dans son pays natal et y mourut le 28 mars 1799.

1. C'est du moins la raison qu'il donne de son absence dans ses *Moyens de défense* (Arch. nat., W547, n° 111). Suivant Tissot, il était allé jusqu'à l'hôtel de Charost, où il habitait (au 343 de la rue Saint-Honoré, tout près de l'Assemblée); un émigré était caché chez lui et il voulait l'avertir que l'asile n'était plus sûr (*Souvenirs de prairial an III*).

2. Pierre-Louis Mathieu, Pémartin, Guyomar et Courtois.

3. Arch. nat., A Fy, registre du Comité de Sûreté générale, 2 prairial.

ma patrie! Sois calme et paisible. Nous partons, mon amie; on dit que les voitures sont prêtes, je ne sais pour quel endroit. Adieu, embrasse notre enfant; élève-le dans mon souvenir. Ma sœur et mon frère, ne m'oubliez pas. Que vos pensées soient pour la liberté et l'égalité, et pour moi, dont le cœur, vous le savez, est exempt de remords et de crime. Vivez en paix et en union tous ensemble. Ma femme, aie du courage. Ayez-en tous, comme il convient à des républicains. Adieu<sup>1</sup>.

Au point du jour, le convoi sortait de Paris, par la route de Saint-Cloud.

R. GUYOT et F. THÉNARD.

(*Sera continué.*)

1. Cette lettre a été reproduite par Tissot dans les *Souvenirs de prairial*, p. 132, et dans une plaquette imprimée en l'an IV chez Vatar et intitulée : *Lettres de Goujon à sa famille depuis le jour de son arrestation jusqu'à la veille de sa mort* (Bibl. nat., Lb<sup>41</sup> 4406). Nous suivons le texte manuscrit, auquel Tissot avait fait subir quelques changements et quelques coupures pour l'impression.

---

## MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

### COMMENT M. DE BROGLIE ÉCRIVAIT L'HISTOIRE.

---

Les éditeurs des Mémoires de M. de Gontaut-Biron viennent de jouer à M. de Broglie un bien mauvais tour, en publiant le manuscrit original de ces *Souvenirs* que le duc, en sa qualité d'historien ami, avait eu le privilège de consulter, il y a dix ans, avec le droit d'en communiquer les parties essentielles au public dans son livre sur la *Mission de M. Gontaut-Biron à Berlin*<sup>1</sup>.

La comparaison du texte authentique et complet avec l'ouvrage de l'historien devait tenter les critiques qui n'avaient pas eu la même bonne fortune avec l'édition suspecte des *Mémoires* de Talleyrand. On n'a pas oublié la polémique très vive à laquelle a donné lieu cette publication de M. de Broglie : faute de la preuve décisive toujours refusée, la production du manuscrit, la lumière ne put être faite complètement, malgré les efforts de MM. Aulard, Flammermont et les miens, sur les méthodes de l'éditeur.

Ces méthodes, nous les pouvons apprécier aujourd'hui, à voir comment le duc de Broglie a employé les Mémoires de Gontaut-Biron « communiqués par une bienveillante confiance<sup>2</sup> » à lui d'abord, au public dix ans plus tard par les soins de M. Dreux, archiviste-paléographe.

Tout d'abord, pourquoi, dans le résumé de M. de Broglie, des indications si pauvres, presque nulles ou contradictoires sur la nature, la date et l'étendue de la source à laquelle il puisait uniquement? Un titre très exactement traduit : *Mon ambassade à Berlin*, et quelque part un mot à la troisième page sur les *Souvenirs* qui portent ce titre, M. de Broglie a jugé que c'était assez pour contenter notre curiosité. *Intelligenti pauca*.

1. Duc de Broglie, *la Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin*. Paris, Calmann-Lévy, 1896, in-12. — Vicomte de Gontaut-Biron, *Mon ambassade en Allemagne, 1872-1873*. éd. Dreux. Paris, Plon, 1906, in-8°.

2. Broglie, p. 3.

Au moins ne devait-il pas l'égarer. Par *Souvenirs*, on entend un récit composé où l'homme d'état a recueilli et conservé ses impressions sous une forme personnelle, un chapitre d'histoire vécue. Et voilà qu'à la citation d'un entretien entre l'ambassadeur et le maréchal de Moltke, M. de Broglie ajoute : « M. de Gontaut, dans ses *dépêches*, se met rarement en scène<sup>1</sup>. » Ces *Souvenirs*, ce serait donc un recueil de *dépêches* : cette distinction n'avait évidemment aucune importance pour l'éditeur de Talleyrand qui, sous le titre de *Mémoires*, publia des portraits historiques, des notes de M. de Bacourt et toute une série de pièces. Pour l'histoire, elle en a beaucoup. Si, au point de vue littéraire, les *Souvenirs* d'un diplomate, composés assez longtemps après les événements, dans une intention d'apologie ou de critique, présentent encore de l'intérêt, ils ne vaudront jamais, au point de vue historique, la publication de ses *Dépêches*, officielles et surtout confidentielles, impressions du moment même, expressions des faits auxquels il a participé. Ce n'est pas sur l'*autobiographie* de Metternich ou sur les *Souvenirs* de M. de Bismarck qu'on se règlera pour éviter les chances d'erreur.

M. de Broglie n'a pas cherché si loin ; il n'a pas remarqué la composition du manuscrit qu'il employait : commencé vers 1879, achevé en 1880<sup>2</sup>. Quand M. de Gontaut se mit au travail, il avait l'intention, à la fin de son ambassade, dans la retraite, d'écrire un chapitre d'histoire, de son histoire. Il procéda d'abord, à l'aide de notes qu'il avait prises sur l'heure même, parfois de notes recueillies par ses secrétaires, ou de lettres conservées dans ses archives<sup>3</sup>. J'ai eu l'occasion, par exemple, pour l'entrevue des trois empereurs, de comparer ces notes aux récits contenus dans les dépêches qu'il adressait au quai d'Orsay. L'analogie est si frappante qu'elle inspire confiance. Arrivé aux événements de 1873, l'auteur a fait une part plus étendue, presque exclusive aux dépêches qu'il expédiait ou recevait. Son récit se réduit au commentaire des pièces citées intégralement, qui se trouvent déjà publiées en partie dans le recueil des Correspondances de Thiers : *Occupation et libération du territoire*. Et pour la dernière partie de son ambassade, il n'y a plus même, à partir de 1874, ni rédaction, ni classement, si bien que l'éditeur a dû suspendre la publication à cette date. Les *Souvenirs* ne forment donc qu'un fragment, complété par un recueil de pièces à partir de 1873, d'une

1. Broglie, p. 30.

2. Gontaut, p. 414.

3. Gontaut, Avant-Propos, p. VII-VIII : « C'est à mes notes journalières que j'emprunte le récit, à mes notes prises sur l'heure même, » p. 6, 24. A la page 152, une note de La Ferronnays.

œuvre qui n'embrasse que la moitié de la durée de l'ambassade<sup>1</sup>.

On ne s'en douterait guère à lire l'œuvre de M. de Broglie, consacrée à cette ambassade tout entière et soi-disant appuyée sur un manuscrit qui, pour une bonne moitié, n'existait pas. Il est vrai que l'historien, pour compléter, invoque ses propres *Souvenirs* qu'il a l'air d'apporter des documents tirés de ses propres archives<sup>2</sup>. Par malheur, on peut constater que les documents qu'il cite comme venant de lui se retrouvent tous dans les papiers communiqués par la famille Gontaut-Biron. Décidément, c'est une habitude de M. de Broglie, cette façon plutôt sommaire et négligée de citer ou d'éditer les mémoires historiques. Je me rappelle, dans les études sur la Succession d'Autriche, certains renvois à des mémoires de Belle-Isle qu'un lecteur curieux trouverait difficilement à la Bibliothèque nationale. Et voici que la connaissance exacte des *Souvenirs* de M. Gontaut accroît la surprise et justifie les soupçons provoqués par la publication de Talleyrand. Après tout, on dira que c'est une méthode peut-être, et qui n'a pas interdit à l'auteur l'Académie française.

Pour être académicien, faut-il pourtant se donner avec les textes une telle liberté? Le lecteur jugera; il pourra comparer lui-même.

A propos d'une conversation que M. de Gontaut eut avec Bismarck, le 2 mars 1872, pour la délivrance des prisonniers de guerre français, M. de Broglie, voulant expliquer les résistances du chancelier, dit : « Ne venait-on pas d'apprendre que dans deux départements, Aisne et Seine-et-Oise, des paysans, poursuivis pour avoir à la suite d'une rixe tué des soldats allemands, étaient acquittés par le jury? » Ce rappel d'un fait saisissant a paru à l'auteur un bon procédé littéraire<sup>3</sup>. Le malheur est que l'incident datait de plus de trois mois (novembre 1871), qu'il avait donné lieu à une dépêche menaçante de M. de Bismarck du 7 décembre, connue de l'ambassadeur avant son départ pour Berlin; que l'incident était réglé et que l'apaisement avait permis le 29 février l'élargissement déjà de toute une catégorie de prisonniers, la plus nombreuse<sup>4</sup>. Que reste-t-il de la prétendue influence que l'affaire aurait eue sur les propos échangés en mars entre M. de Gontaut et M. de Bismarck? Rien, ou plutôt une erreur; ce n'était pas en Seine-et-Oise, mais en Seine-et-Marne que le jury avait fait cette manifestation. Il était aisé pour M. de Broglie d'éviter ces défauts; il n'avait qu'à lire et à citer exactement.

Mais voici comment il lit : à la suite de son premier entretien avec

1. Gontaut, Avant-Propos, p. 1.

2. Broglie, p. 100.

3. Broglie, p. 16.

4. Gontaut, p. 4, et la note de la p. 5 et enfin p. 50.

le Kronprinz, M. de Gontaut fut présenté à la princesse sa femme. Il a noté la bonne grâce de leurs propos et fait du couple princier des portraits excellents<sup>1</sup>. M. de Broglie a reproduit les propos, ceux que la future impératrice Victoria tint sur les avantages de la paix et qu'elle prononça et répéta « avec une sorte d'énergie douce<sup>2</sup> ». Il a jugé sans doute qu'il pouvait ainsi interpréter le texte du manuscrit : « Heureusement la guerre est terminée. A présent, il faut maintenir la paix. » Ces derniers mots, le prince les prononça avec l'accent d'une conviction étrangère aux préoccupations du vainqueur, si je ne m'abuse, et *une sorte d'énergie douce, et la princesse les répéta*<sup>3</sup>. »

Évidemment, l'auteur n'a pas le respect des textes. Il s'agit d'un entretien de l'ambassadeur, maintenant, avec de Moltke, « celui qui avait mérité plus que Lazare Carnot le nom d'organisateur de la victoire<sup>4</sup> ». Disons, en passant, que cette méchancelé gratuite à l'adresse d'un grand républicain n'est pas de la façon de M. de Gontaut. Ce qu'il a noté, à propos de cet entretien du début de février, c'est « que de Moltke a paru le rechercher lui-même<sup>5</sup> ». M. de Broglie traduit : « Un dernier entretien, cherché par *M. de Gontaut lui-même*<sup>6</sup> », et donne comme matière de la conversation les propos tenus dans un entretien ultérieur du 25 avril. Et comment les donne-t-il? Je cite les deux textes en regard, celui de M. de Broglie d'abord<sup>7</sup> :

« J'ai lu le rapport de M. Chasseloup-Laubat. Il demande le service obligatoire. Croyez-vous, dit le maréchal, qu'il l'obtienne? »

« — Je répondis au maréchal : Je ne sais trop, les avis sont partagés. M. Thiers n'est guère enclin au système du service obligatoire. Mais il existe chez vous, et, successivement, la plupart des grands États d'Europe l'adoptent. On est donc généralement porté en France à l'appliquer. »

« — *Je n'en disconviens pas*, dit le maréchal, *et je n'aperçois pas encore dans quel sens se décidera l'Assemblée*. Mais, en attendant, continua-t-il d'un rire un peu amer et avec quelque animation, M. Thiers s'occupe joliment à refaire *cette* armée. »

Voici le passage des *Souvenirs*<sup>8</sup> :

« J'ai lu le rapport de Chasseloup-Laubat, répondit le maréchal.

1. Gontaut, p. 18 à 21.

2. Broglie, p. 11.

3. Gontaut, p. 19.

4. Broglie, p. 28.

5. Gontaut, p. 71.

6. Broglie, p. 28.

7. Broglie, p. 29.

8. Gontaut, p. 79-80, 25 avril : « *Je copie mes notes.* »

Il demande le service obligatoire. Croyez-vous qu'il soit accordé?

« — Je répondis au maréchal : Je ne sais trop. Entre nous, les avis sont partagés. Ainsi M. Thiers n'est guère enclin au système du service obligatoire, mais il existe chez vous, et, successivement, la plupart des grands États de l'Europe l'adoptent. On est donc généralement en France porté à l'appliquer.

« — Mais ce n'est pas tout à fait plausible. Ce qui se fait dans un pays n'est pas applicable partout ailleurs.

« — Je n'en disconviens pas, je n'aperçois pas encore dans quel sens se décidera l'Assemblée<sup>1</sup>.

« — En attendant, reprit le maréchal, d'un rire un peu amer et avec quelque animation, M. Thiers s'occupe *joliment* de refaire votre armée. »

S'il y a des fautes de français et même un non-sens dans le texte rapporté par M. de Broglie, on voit que le pauvre ambassadeur ne doit pas en être rendu responsable. C'est la liberté que son premier éditeur a prise avec le manuscrit qui a fait tout le mal.

Cette liberté, on la retrouve en plus d'un passage. Si le diplomate fait un portrait très vivant de M. de Bismarck qu'il termine par ces mots : « On dirait en voyant ce colosse qu'on a devant soi un Goth, l'un de ses ancêtres<sup>2</sup>, » l'historien arrange le portrait et le gâte, à mon sens : « Stature colossale qui fait croire, dit M. de Gontaut, qu'on a devant soi un Goth ou un Visigoth<sup>3</sup>. » Pourquoi *un Visigoth*? C'est peut-être un trait d'esprit.

Je trouve ailleurs une addition plus fâcheuse, plus audacieuse encore. Une des épreuves les plus pénibles qu'eut à subir l'ambassadeur au début de sa mission fut sa participation aux galas de la cour et l'obligation de figurer dans le cortège des vainqueurs : « Alors mon cœur commença à se serrer... C'étaient nos vainqueurs que j'avais devant les yeux. J'étais comme la victime devant le bourreau<sup>4</sup>. » M. de Gontaut se consolait un peu, en songeant « qu'il n'était pas seul dans cette cruelle situation, que l'Europe entière, à l'Angleterre près, était aussi bien que la France aux pieds de ses maîtres ». Et puis, il ajoutait : « Je serais un ingrat si je ne reconnaissais les

1. Nous avons dû ici nous-même corriger le texte du manuscrit publié par la famille et M. Dreux, en rétablissant par des alinéas qui manquaient : *mais ce n'est pas; Je n'en disconviens pas*, les propos des deux interlocuteurs confondus dans une seule réplique du duc de Gontaut-Biron, qui n'avait plus de sens.

2. Gontaut, p. 8.

3. Broglie, p. 15.

4. Gontaut, p. 31 et 32.

adoucissements que la Providence m'avait préparés au milieu d'une si rude tâche. Le ménage Radziwill était pour moi plein d'égards, de prévenances, de cœur. Et puis, à la cour même, j'avais rencontré des sympathies que je croyais sincères. »

M. de Broglie commente et ajoute des réflexions mélodramatiques de son cru : « Mon cœur fut saisi d'une telle douleur que je sentis *mes larmes prêtes à couler* et que, pour la première fois de ma vie, *les sons d'une belle musique, au moment où ils retentirent, me furent odieux*. Pour reprendre courage, je détournai mes regards du spectacle que j'avais sous les yeux et j'élevai mon cœur vers ces régions supérieures où règnent la sérénité et la paix sans partage, vers cette cour céleste bien autrement brillante que les plus brillantes de la terre, qui ne connaît ni les triomphes insolents de la force ni les douleurs incurables où se reposent les vaincus, les déshérités, tous ceux qui ont combattu le bon combat de la vie. Cette vue intérieure me consola <sup>1</sup>. » Il n'y a rien de tout cela dans le manuscrit publié par la famille, ni les larmes, ni rien de cette belle élévation intérieure.

Négligences ou additions, dans la première édition, ont défigurés ainsi l'œuvre de M. de Gontaut. Nous avons heureusement la seconde, authentique, pour connaître les entretiens diplomatiques de l'ambassadeur et des ministres étrangers. Le premier entretien que M. de Gontaut eut avec M. de Bismarck pour la délivrance des prisonniers, le 2 mars, est inexactement rapporté par M. de Broglie<sup>2</sup>. Au mois de septembre 1872, M. de Gontaut eut l'occasion d'avoir des conversations décisives pour l'avenir de la politique française avec le chancelier de Russie, l'une le 8 septembre, l'autre le 13 septembre, beaucoup plus importante, parce qu'elle éclaira la France sur la nature et les résultats de l'entrevue<sup>3</sup>. M. de Broglie s'est cru autorisé à les réunir toutes deux et ne s'est point gêné pour attribuer à M. de Gontaut la sauce qui servait de lien<sup>4</sup>. J'ai eu l'occasion moi-même de citer les dépêches décisives du 11 et du 14 septembre conservées au quai d'Orsay qui relatent ces entretiens<sup>5</sup>. Entre leur contenu et le livre de M. Broglie, j'avais noté des différences que je ne retrouve plus en lisant les *Souvenirs* de M. de Gontaut, composés avec le

1. Broglie, p. 12.

2. Broglie, p. 15; Gontaut, p. 52.

3. Gontaut, p. 159, 169 à 171.

4. Broglie, p. 47. La 2<sup>e</sup> partie, à partir de : « Soyez rassuré, » transition ajoutée par M. de Broglie.

5. Émile Bourgeois : *Au seuil de l'alliance* (*Revue du mois*, 10 janvier 1906).

procès-verbal tenu au jour le jour par lui de ces propos mémorables, origine première de l'alliance franco-russe. Ce procès-verbal méritait un autre sort que l'arrangement soi-disant littéraire de M. de Broglie.

Mais il est évident que l'historien du *Secret du Roi* avait sa façon de traiter les textes. Et les dates donc? Il lui faut un texte pour prouver que M. de Gontaut eut de la peine à Berlin d'abord à être renseigné : « Les intérieurs prussiens, écrivait M. de Gontaut *le 25 janvier*, sont très mûrés<sup>1</sup>. » Comme l'ambassadeur était arrivé le 4 janvier, cela s'arrangeait bien. Il n'y a qu'un malheur : c'était *le 15 février* que l'ambassadeur envoyait cette dépêche à Thiers, impatient de recevoir des nouvelles de ses propositions d'évacuation anticipée<sup>2</sup>.

L'une des premières visites que M. de Gontaut reçut, de nature à l'éclairer sur ce sujet, fut celle du banquier berlinois Bleichröder. Elle eut lieu dès *le 18 janvier 1872*<sup>3</sup>. M. de Broglie place cet entretien quelques jours avant les propos tenus, *le 20 février*, à M. de Gontaut par un de ses collègues, ministre d'une grande cour étrangère<sup>4</sup>. (Il faut lire, d'ailleurs : par un *ministre accrédité à Berlin depuis plusieurs années*<sup>5</sup>. Aucun des ambassadeurs des grandes puissances, ni Odo Russell, ni Karolyi, ni de Launay n'étaient dans ce cas. Il s'agissait de M. de Nothomb.) La première visite de Bleichröder n'aurait donc eu lieu que vers *le 15 février*.

Voici maintenant une dépêche de Thiers relative à la question du service obligatoire du 24 avril 1872. M. de Broglie dit le 26 avril<sup>6</sup>.

La différence pour lui est nulle, si nulle que, publiant plus loin une de ses propres dépêches, *du 18 octobre 1873*, il dit : « J'adressai encore *le 25 octobre* une lettre<sup>7</sup>, » et il ajoute : « La réponse de M. de Gontaut m'est malheureusement arrivée trop tard pour me causer autre chose que des regrets<sup>8</sup>. » La tentative de restauration monarchique fut condamnée par la lettre du comte de Chambord du 27 octobre, connue à Paris le 31 octobre 1873. Or, la réponse de M. de Gontaut fut envoyée de Berlin le 25<sup>9</sup>; elle avait donc été reçue par M. de Broglie avant le 31. Cette transposition de dates a fourni à l'historien l'occasion d'une jolie phrase mélancolique.

1. Broglie, p. 24.

2. Gontaut, p. 69.

3. Gontaut, p. 62.

4. Broglie, p. 27.

5. Gontaut, p. 70.

6. Gontaut, p. 109; Broglie, p. 31.

7. Gontaut, p. 404; Broglie, p. 143.

8. Broglie, p. 147.

9. Gontaut, p. 405.

Je m'arrête, sans avoir épuisé la matière de ces critiques, parce que j'en ai d'autres à faire et de plus graves. Ces inexactitudes, ces négligences, cette manière d'employer un manuscrit et de le donner au public montrent avec quel sans façon M. de Broglie considérait et maniait les documents historiques. Encore serait-il excusable, en un certain sens, s'il n'avait que sacrifié l'exactitude à l'agrément, s'il n'avait en plus dénaturé la portée et le sens de ses auteurs pour une fin qui ne se peut absoudre, avec l'intention de les faire servir à des récits tendancieux et manifestement faux et injustes.

L'ambassade de M. de Gontaut, ce n'était pas seulement un chapitre important de notre histoire extérieure au lendemain de la guerre. C'était une page aussi de notre histoire intérieure, de la vie de l'Assemblée nationale, de la présidence de Thiers, où M. de Broglie joua l'un des premiers rôles. Les *Souvenirs* de l'ambassadeur, légitimiste convaincu, rallié par patriotisme au gouvernement de Thiers et de Rémusat, sa correspondance avec des chefs qu'il servit loyalement, en réservant et en avouant ses espérances, ont sur tout fourni à l'auteur des intrigues monarchistes de 1873 l'occasion de présenter sous un jour favorable à lui-même et à ses amis, défavorable à ses adversaires, les hommes et les choses de ce temps. S'il l'eût fait en son nom et sous sa propre responsabilité, la critique eût été avertie. Mais que le nom de M. Gontaut-Biron, parce qu'il avait laissé la réputation d'un parfait honnête homme et d'un bon serviteur de la France, que son prétendu témoignage aient servi de garant et d'autorité à un récit différent du sien par l'esprit, les tendances et dans les termes même, à dessein, voilà ce qui ne se peut admettre. La surprise est pénible de trouver dans l'auteur des Mémoires plus d'impartialité que chez l'historien chargé de les faire connaître, de rencontrer dans l'œuvre de M. de Broglie un procédé d'interprétation ou d'interpolation qui dénature les *Souvenirs* de M. Gontaut-Biron confiés à son talent.

Ce fut avec modestie, avec un sentiment très élevé de sa mission, que M. de Gontaut-Biron accepta de M. Thiers l'ambassade de France en Allemagne au mois de décembre 1871. Nulle hésitation chez lui, quelle que fût sa foi monarchique, à se charger, pour un gouvernement provisoire qui servait son pays, de cette mission patriotique. Très nettement, il se sépara tout de suite de « ses amis de l'extrême droite, de ses amis au collet monté », ainsi qu'il les appelle<sup>1</sup>. Au lieu de citer ses paroles, M. de Broglie analyse son état d'esprit, son peu de sympathie pour la République qu'il n'aurait pas servie s'il

1. Gontaut, p. 2 et 3.

avait pu se douter de la mauvaise foi de M. Thiers, et il conclut : « Ce fut dans cet état d'esprit et non sans beaucoup de répugnance et d'hésitation qu'il se mit en route pour Berlin<sup>1</sup>. » Voilà dès le début l'ambassadeur posé, contrairement à ses propres déclarations, en fonctionnaire amené à servir M. Thiers et la République avec regret, avec défiance.

Si, arrivé à Berlin, tout de suite il s'est trouvé récompensé de son effort patriotique par les facilités que lui procurait l'estime des gouvernements étrangers et de l'Allemagne pour M. Thiers, les passages de sa correspondance relatifs à l'éloge du président sont effacés avec soin dans le récit de M. de Broglie. Pas un mot des éloges très accentués de la femme du prince impérial pour M. Thiers, tout au début<sup>2</sup>, du plaisir de M. de Bismarck que l'Assemblée française ait refusé la démission de M. Thiers, déterminée dans un moment d'impatience par son opposition<sup>3</sup>. Le prince Gortschakoff, rencontrant à Berlin l'ambassadeur de France en septembre 1872, l'abordait ainsi : « Nous vous félicitons sincèrement de la bonne administration de M. Thiers, de l'excellente direction qu'il donne à la politique de votre pays; je vous prie de lui exprimer mon admiration pour sa personne et pour son œuvre. » Et parlant, non plus pour la Russie seulement, mais pour l'Allemagne aussi : « Il faut que vous exécutiez le traité de Francfort. Mais ici on est très satisfait des efforts de M. Thiers pour remplir les engagements de la France<sup>4</sup>. » On conçoit que M. de Gontaut-Biron, occupé surtout à préparer alors l'évacuation du territoire français, ait enregistré ces expressions multiples et répétées de la sympathie des gouvernements étrangers pour le président et pour son œuvre. Ce qu'on ne conçoit pas, c'est le soin évident de M. de Broglie d'en dissimuler jusqu'à la moindre trace.

Il a préféré consacrer une longue page aux difficultés que devait créer au patriotisme de l'ambassadeur la forme républicaine, moins heureux que le duc de Richelieu, qu'avaient favorisé les avantages d'un régime monarchique, très supérieur, paraît-il, au point de vue des relations entre les États<sup>5</sup>. S'il y a quelqu'un pourtant qui aurait dû connaître ces obstacles et s'en plaindre, e'eût été M. de Gontaut-Biron. Il n'en a pas dit un mot, se félicitant au contraire, je l'ai dit, de l'autorité que lui donnait, pour négocier, la République conservatrice de M. Thiers.

1. Broglie, p. 3 à 5.

2. Gontaut, p. 20.

3. Gontaut, p. 28.

4. Gontaut, p. 169, 170.

5. Broglie, p. 18.

Mais, voici qui est plus fort. Il ne s'agit plus de dissimuler ou de contester les services rendus par M. Thiers, le président d'une république détestée, en ne disant pas les hommages que M. de Gontaut lui a rendus. M. de Broglie va s'appliquer à montrer, soi-disant appuyé sur les *Souvenirs* de l'ambassadeur, que la Convention du 29 juin 1872, la première étape libératrice du territoire, a été le prix d'un marché antipatriotique avec l'Allemagne, conclu contre la volonté de l'Assemblée qui servait mieux la patrie, en exigeant du président l'établissement du service obligatoire. Il faut relire, dans son texte, la phrase perfide de l'historien : « On se servirait donc d'une expression très impropre si l'on disait qu'il autorisa M. de Gontaut à promettre, en son nom, qu'il ne souffrirait pas que le service obligatoire fût légalement adopté. S'il y eut un engagement, il l'avait pris d'avance, non envers l'Allemagne, mais envers la France et envers lui-même, dans un intérêt patriotique de défense nationale. Mais il ne fit aucun mystère de sa résolution et assura le gouvernement prussien qu'il se faisait fort de triompher sur toutes les résistances<sup>1</sup>. » Et M. de Broglie conclut que ce fut la résistance patriotique de l'Assemblée qui tint en suspens la négociation, et que la défaite de l'opposition, le 40 juin 1872, devant la volonté de Thiers, suffit à décider de son succès. Ni les témoignages de M. de Gontaut ni les faits ne justifient cette interprétation<sup>2</sup>.

Le récit du diplomate, attentif à tout ce qui pouvait retarder ou heurter sa mission, est tout différent. Il note, avec soin, les délais apportés par M. d'Arnim à des projets que M. de Bismarck voulait faire aboutir, et surtout les influences opposées du parti militaire, très puissant sur l'Empereur<sup>3</sup>. Et ce n'était pas seulement du principe du service obligatoire réclamé par l'Assemblée, c'était de toute la réorganisation de l'armée française, rapidement effectuée par Thiers, c'était de Thiers lui-même que ce parti se plaignait. Contrairement à l'hypothèse de M. de Broglie, le vote de l'Assemblée nationale, qui écarta le service obligatoire, ne fut pas la cause de la décision prise enfin par l'empereur d'Allemagne. Le premier vote eut lieu le 40 juin et, dès le 7 juin, après un conseil tenu par Guillaume I<sup>er</sup> avec ses ministres, M. de Thile annonçait déjà que la résolution du gouvernement allemand était prise<sup>4</sup>. C'est le cas de répéter avec M. de Broglie, mais pour conclure contre lui avec M. de Gontaut :

1. Broglie, p. 33.

2. Broglie, p. 36, 37 : « La généreuse impétuosité de l'Assemblée, » dit-il.

3. Gontaut, p. 95, 105, etc., sur d'Arnim. Voir, d'autre part, les entretiens avec de Moltke, p. 79, 80 et p. 121, 124, 125, etc.

4. Gontaut, p. 127 à 129.

« Le seul rapprochement des deux dates fait voir que l'évacuation du territoire ne fut pas l'effet de cette séance<sup>1</sup>. »

Si l'on y prêta grande attention à Berlin, enfin, le récit de l'ambassadeur nous en donne un motif tout opposé encore au jugement que l'éditeur a prétendu tirer de ses *Souvenirs*. Le télégraphe apporta la nouvelle à Berlin que l'opposition, le 16 juin, avait « inspiré à M. Thiers la malheureuse pensée de mettre une fois de plus à l'Assemblée le marché à la main et d'offrir sa démission. J'ai déjà dit le prix que l'Allemagne attachait au maintien du président au pouvoir. Les incidents de cette séance, et celui-là en particulier, firent un effet déplorable à Berlin<sup>2</sup> ». L'ambassadeur se hâta d'écrire à M. Rémusat que « cette démission pouvait compromettre le succès de notre négociation ». Ainsi, ce n'était pas le principe du service obligatoire que l'Allemagne craignait de voir triompher, c'était l'opposition à la politique et à la personne du président qui avait pris pour le vaincre ce prétexte. La libération anticipée du territoire dépendait de la confiance que les Allemands avaient dans le gouvernement de M. Thiers. Dans cette situation, M. de Gontaut ne jugeait pas que le patriotisme fût du côté des monarchistes. Pourquoi M. de Broglie, alors, s'est-il cru le droit de dénaturer le témoignage d'un monarchiste vraiment patriote, pour se donner, à lui et à ses amis de la droite, le beau rôle?

Vers la fin de 1872, la lutte entre les royalistes et le président s'accrut. L'occasion en fut le célèbre message du 13 novembre, par lequel Thiers proposa à l'Assemblée de fonder la République, conservatrice il est vrai, mais la République. Fidèle à ses souvenirs de combat, M. de Broglie, en contant cette histoire, adressait de vifs reproches au président et ne voulait pas lui pardonner l'initiative qu'il prit de rompre le pacte de Bordeaux. « Je ne comprends pas, aujourd'hui encore, par quel motif M. Thiers jugea convenable d'aller au-devant d'une explication avec le parti monarchique<sup>3</sup>. » Le motif est pourtant bien simple : l'échec de la fusion, depuis le refus du drapeau tricolore par le comte de Chambord, justifiait le message du 13 novembre. Il n'y avait pas un parti monarchique, il y en avait deux qui ne pouvaient se mettre d'accord. Leur impuissance ne devait pas condamner la France plus longtemps à l'absence d'un gouvernement légal. M. de Gontaut-Biron, tout en déplorant l'échec de la fusion et même la perspective prochaine de la République, en honnête homme pourtant, disait au prince Gortschakoff,

1. Broglie, p. 37.

2. Gontaut, p. 130.

3. Broglie, p. 58.

le 15 novembre 1872 : « La fusion n'ayant pas réussi, l'avenir reste à Dieu, mais l'œuvre du présent, c'est la nécessité de ne pas ébranler le seul état de choses praticable en ce moment, de l'entourer de garanties d'ordre, et de rester fermement et invariablement conservateur<sup>1</sup>. » M. de Broglie s'est bien gardé de citer cet aveu : il a préféré rejeter tous les torts sur Thiers.

Ce qu'il s'est gardé de mettre autant en lumière qu'il l'aurait fallu, c'est le rôle décisif que joua en cette occurrence l'ambassadeur de France à Berlin. Après avoir déclaré à M. de Rémusat, en toute franchise, son regret de voir M. Thiers pencher vers la République et les républicains<sup>2</sup>, M. Gontaut-Biron n'hésita pas davantage à faire son devoir de patriote, dès qu'il vit la Commission des Trente se préparer à renverser M. Thiers, l'ouvrier indispensable de la libération encore inachevée. Le 1<sup>er</sup> février 1873, il apprit du chambellan du roi, le comte de Redern, que le gouvernement prussien était disposé à accorder à M. Thiers, mais à lui seul, la fin de l'occupation. « Tout dépend de M. Thiers. L'entente de l'Allemagne avec la France est entre ses mains<sup>3</sup>. » Aussitôt son parti fut pris. Il écrivit à l'un de ses amis de la droite, M. de Cumont, une lettre qui lui fait grand honneur, l'adjurant, lui et les autres membres de son parti, de cesser leurs attaques contre le président. Le 19 février, M. de Broglie et ses amis cédaient et accordaient à Thiers une trêve qui détermina la dernière convention d'évacuation du 15 mars 1873.

M. de Broglie n'a pas pu passer sous silence complètement cet épisode. Mais, d'une part, il s'est bien gardé de révéler la dépêche envoyée par M. de Gontaut après son entretien avec M. de Redern et la portée de cet entretien. Il ne lui convenait pas de faire savoir que seuls l'opposition de la droite et les sentiments monarchiques de l'Assemblée empêchèrent, du mois de novembre 1872 au mois de mars 1873, la libération de la France, que, placés entre la royauté de leurs rêves et les conditions de la Prusse, les monarchistes ont hésité, qu'il fallut enfin, pour les rappeler à leur devoir, la prière d'un homme du devoir. Cette prière, surtout, M. de Broglie ne l'a pas citée tout entière<sup>4</sup> : « N'abandonnez pas le principal pour l'accessoire. D'ailleurs, nous ne sommes que trop certains de la réponse qu'il y a à faire à cette question : que pouvons-nous faire

1. Gontaut, p. 207.

2. Gontaut, lettre du 23 novembre 1872, p. 209.

3. Gontaut, p. 239.

4. Voy. le récit de l'épisode dans Broglie, p. 72 à 76.

d'autre à l'heure présente? Ce sont mes amis que je préviens au nom d'intérêts que je suis plus à même qu'eux de juger<sup>1</sup>. »

Si l'on en croyait M. de Broglie, M. Thiers n'aurait pas été assez reconnaissant envers M. de Gontaut du service qu'il lui rendit ce jour-là, qu'il rendit à la France. Il ne se décourageait pas, dit-il, « de l'accueil maussade que ses avis recevaient de M. Thiers. Je retrouve, ajoute-t-il, dans les *Souvenirs* de M. de Gontaut, la même impression que j'éprouvai lorsque je vis que M. Thiers n'eut plus besoin de nous. Il eut de tout autres motifs de l'éprouver<sup>2</sup> ». Il n'y a absolument rien de ce genre dans les mémoires de M. de Gontaut, récompensé de sa peine par de hautes distinctions, et davantage par les témoignages d'affection et d'estime qu'il recevait du président et de son entourage<sup>3</sup>. « Je ne veux pas laisser partir M. de Kergorlay sans vous remercier encore, écrivait M. de Rémusat le 18 mars 1873, du grand service que vous nous avez rendu. J'ai toujours attaché le plus grand prix aux relations que des circonstances, bien imprévues assurément pour nous deux, m'ont permis d'avoir avec vous. Le prix en est encore augmenté depuis que nous pouvons avoir en commun dans notre vie le souvenir de l'événement auquel nous venons de participer<sup>4</sup>. » « Ce témoignage, concluait M. de Gontaut, m'est très particulièrement précieux. »

Voilà bien la méthode de M. de Broglie. Mécontent de n'avoir pas, le lendemain des concessions déterminées par les reproches de M. de Gontaut, obtenu du président le salaire de sa bonne volonté soi-disant patriotique, portefeuille, ambassade, pas le moindre grain de mil<sup>5</sup>, il a trouvé aisé d'attribuer à Thiers tout un système d'injustices que prouveraient les *Souvenirs* de Gontaut-Biron. Si sa rancune lui conseilla l'attaque victorieuse qu'il mena contre le libérateur du territoire, une fois l'œuvre nationale accomplie, le 24 mai 1873, il préférerait justifier cette ingratitude de son parti par de prétendues ingratitude du président.

C'est, d'ailleurs, dans cette façon d'exposer cette crise décisive que nous allons juger l'emploi, l'abus faits par M. de Broglie des *Souvenirs* de son collègue. Une première contradiction, d'abord, qui inquiète. Au commencement d'avril 1873, M. de Gontaut était venu à Paris : « Il m'avait affectueusement remercié, dit M. de Broglie, quand

1. Gontaut, p. 247 à 251.

2. Broglie, p. 85.

3. Voir notamment dans Gontaut la longue note de la p. 138.

4. Gontaut, p. 315-316.

5. Cette impression se dégage très nettement de la p. 85 de M. de Broglie.

nous nous étions revus à Paris, de l'appui que j'avais été heureux de lui prêter pour écarter toutes les entraves parlementaires apportées à la conclusion du dernier traité<sup>1</sup> ». Nous avons, dans les *Souvenirs*, une lettre de M. de Broglie devenu ministre et écrivant à M. de Gontaut le 25 mai : « Vous savez, maintenant, tout ce qui s'est passé. Vous avez quitté Paris récemment. *J'ai évité de vous voir*, parce que votre situation officielle m'aurait rendu la conversation difficile, comme elle eût été pénible pour vous<sup>2</sup>. » Le complot qui se préparait contre le président avait été caché à ce bon serviteur, qui l'eût blâmé et peut-être, par un patriotisme gênant, une seconde fois empêché.

En citant, moins le début, cette lettre du 27 mai 1873, M. de Broglie a voulu faire croire qu'il alla lui-même au-devant des critiques que sa conduite avait provoquées à l'étranger. « Sans perdre un instant, je voulus interroger M. de Gontaut<sup>3</sup>. » Dès le 27 mai, l'ambassadeur faisait part des regrets et des inquiétudes du gouvernement allemand. Dès le 29, il confirmait : « M. Thiers est très regretté ». M. de Broglie s'est bien gardé de citer ces lettres, pas plus que le blâme très formel inscrit par le diplomate dans ses *Mémoires*<sup>4</sup>. Il glisse adroitement sur l'exigence *inattendue*, par laquelle le gouvernement allemand manifesta sa mauvaise humeur en réclamant de l'ambassadeur de nouvelles lettres de créance, « comme si la France n'avait pas eu le droit de se donner un président à son choix<sup>5</sup> ». Il n'a sans doute point remarqué ce passage attristé de la lettre de M. de Gontaut, du 31 mai, à laquelle il emprunte d'autres passages : « J'ai cruellement souffert de l'humiliation que le chancelier nous imposait<sup>6</sup>. »

Et alors, pour expliquer la mauvaise humeur du chancelier, « le froncement de sourcil du Jupiter olympien qui ne devait pas effrayer des Français résolus à se donner un roi », M. de Broglie a imaginé et semblé prêter à M. de Gontaut-Biron des raisons qui font honneur à son habileté, sinon à sa façon d'interpréter et d'accommoder les textes. Si le chancelier se montra, suivant lui, si mécontent de la chute de Thiers, c'est qu'il y voyait la préface du rétablissement de la monarchie, et, avec cette restauration, le relèvement prochain, immédiat, de la France. Les vrais patriotes, ce n'étaient pas Thiers et ses collabo-

1. Broglie, p. 102.

2. Gontaut, p. 375.

3. Broglie, p. 104.

4. Gontaut, p. 336-339, 352-354.

5. Broglie, p. 110.

6. Gontaut, p. 380.

rateurs, c'étaient les monarchistes de l'Assemblée que le chancelier, pour les perdre, accusait de menées cléricales. « Les républicains de France, même les *plus illustres et les plus récents*, consentent à cet appui qui fait peu d'honneur à leur cause », écrivait-il le 18 octobre 1873 à Berlin<sup>1</sup>.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que l'ambassadeur, mieux renseigné que son chef emporté par ses passions de combat, lui tint alors un tout autre langage. Dès le 15 mai, il avait écrit : « On blâme les exigences de la droite et les embarras qu'elle suscite au président<sup>2</sup>. » Le 27 mai, après l'événement, il précisait : « Les ministres allemands appréhendent, de la part du nouveau ministère, une politique favorable aux intérêts du catholicisme<sup>3</sup> ». « M. de Balan, le 29 mai, me l'a laissé voir. Il faut tenir grand compte, en ce moment, de ces préoccupations. Dans tout ce qui a rapport à l'Italie, nous ne saurions être trop prudents<sup>4</sup>. » Un peu plus loin, le 31 mai, M. de Gontaut insistait : « C'est à dessein que je joins ces deux mots : Allemagne et Italie. Si l'arrivée d'un maréchal de France au pouvoir a donné quelques ombrages et réveillé les craintes de revanche, les sentiments religieux de plusieurs membres de la nouvelle administration ont donné lieu à des bruits d'intervention en Italie et de réveil de *l'esprit clérical*. Quelque peu fondées que soient ces appréhensions, elles ne laissent pas que de hanter bon nombre d'esprits en Allemagne et vous n'ignorez pas toutes les avances faites par ce dernier pays à l'Italie<sup>5</sup>. » Après avoir vu l'Empereur, l'Impératrice, des diplomates étrangers aux eaux de Schlangenbad, M. de Gontaut recueillait, le 31 juillet, partout les mêmes reproches, les mêmes impressions : « Il est certain, disait-il, que les événements du 24 mai ont rapproché les cabinets de Rome et de Berlin<sup>6</sup>. » Il répétait à ses amis « combien ils étaient imprudents en provoquant tant de manifestations religieuses ». « Notre situation en Europe est très délicate<sup>7</sup>. »

Légitimiste et bon chrétien, le vicomte de Gontaut-Biron a même cru devoir s'excuser dans ses *Souvenirs* d'avoir été « *un peu rif à l'endroit des pèlerinages*<sup>8</sup> ». M. de Broglie avait trouvé un meilleur moyen d'atténuer l'importance de ces critiques : il les a toutes supprimées. Il n'a

1. Broglie, p. 127 et surtout p. 141 à 144.

2. Gontaut, p. 334.

3. Gontaut, p. 354.

4. Gontaut, p. 355.

5. Gontaut, p. 381.

6. Gontaut, p. 383 à 385.

7. Gontaut, p. 393-394 et p. 387 (lettre à M. de Broglie du 31 juillet).

8. Gontaut, p. 394, note 1.

cité des dépêches du diplomate que ce qui pouvait faire croire, dans ce péril clérical très nettement redouté de toute l'Europe, à une manœuvre personnelle de M. de Bismarck contre les tentatives de restauration royaliste<sup>1</sup>. Aux prises tous les jours avec les difficultés que les hommes du 24 mai, en renversant Thiers, avaient créées à son pays, obligé de dissiper les soupçons par lesquels une situation excellente s'était changée en une situation délicate, et les sympathies en isolement, M. de Gontaut-Biron pressentait le danger signalé par les républicains d'une politique française, cléricale et ultramontaine. Et il le disait : « Je regarde tous nos amis, écrivait-il le 31 juillet 1873, comme se rendant en quelque sorte les complices d'une excessive imprudence, capable de nous susciter les plus graves embarras<sup>2</sup>. » M. de Broglie lui a fermé la bouche simplement.

Quand on songe que, dans ce livre, il avait reçu mission de parler au nom du diplomate, de produire ses Mémoires, on est surpris, pour ne pas dire plus, de ce défaut de fidélité. Le mal est réparé, et peut-être ne faut-il pas le regretter, puisque la double histoire de l'ambassade de M. Gontaut-Biron nous a fourni les moyens d'établir par une épreuve décisive les procédés et la valeur historiques des récits de M. de Broglie.

Émile BOURGEOIS.

1. Broglie, p. 119 et suiv.

2. Gontaut, p. 394.

---

# BULLETIN HISTORIQUE

---

## FRANCE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DE LA GRÈCE  
DE 1892 A 1902.

(Fin<sup>1</sup>.)

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE, TOPOGRAPHIE. — La réédition du *Guide de Grèce* (Joanne), sous la direction de M. HAUSSOULLIER résumait, en 1894, l'état des connaissances topographiques sur la Grèce<sup>2</sup>. Des explorations de détail ont précisé plusieurs questions intéressantes. M. DE RIDDER a déblayé, dans l'île de Ghâ ou de Gla (lac Copais)<sup>3</sup>, un palais de l'époque mycénienne, où certains procédés de construction et la multitude des chambres et des couloirs reportent la pensée vers les palais crétois récemment mis au jour à Cnossos, Phaestos, Lato, etc. L'enceinte cyclopéenne de l'île a été étudiée par M. Noack, qui a voulu l'identifier avec celle de la ville minyenne d'Arné; mais cette théorie a trouvé en M. de Ridder un contradicteur intransigeant<sup>4</sup>. Les recherches de M. CAMBANIS, conducteur des travaux de l'ancienne Compagnie française de dessèchement du lac Copais, et les observations et relevés de M. Lallier, ingénieur de la même Compagnie, ont singulièrement éclairé l'œuvre gigantesque que les Minyens, ce peuple d'ingénieurs préhistoriques, avaient entreprise pour l'endigement, la canalisation et l'écoulement des eaux du lac<sup>5</sup>. Leurs travaux, conçus avec une remarquable entente du terrain,

1. Voy. *Revue historique*, LXXIX, p. 104-119.

2. Le t. I (*Athènes et les environs*), par Haussoullier, a été réédité en 1896. Le t. II (*Grèce continentale et îles*), par Haussoullier, Fougères, Lechat, Mouchaux, a été complété en 1902 par un *appendice* le mettant au courant des découvertes faites entre 1892 et 1902. Une refonte complète, actuellement en cours de publication, réunira les deux volumes en un seul (*Athènes et les environs*, par G. Fougères, 1906).

3. *Bull. de Corr. hellén.*, 1893, p. 691; 1894, p. 271.

4. *Ibid.*, 1894, p. 446; 1897, p. 149.

5. *Ibid.*, 1892, p. 121; 1893, p. 211 et 322, avec cartes et plans.

devaient se terminer par la construction d'un tunnel destiné à évacuer à travers une chaîne de montagnes les eaux du lac vers la mer : mais les Minyens durent se contenter d'aménager les dégorgeoirs naturels ou *Katarothres*. Le percement de l'émissaire artificiel ne fut repris, d'après Curtius<sup>1</sup>, qu'à l'époque d'Alexandre, par l'ingénieur Cratès ; il ne fut pas achevé.

M. BÉRARD<sup>2</sup> a profité de ces fouilles à Tégée pour reconstituer la topographie de la Tégéatide. Son attention s'est portée sur la question des sources de l'Alphée, déjà controversée chez les Anciens. Il admet que le Garatès ou Saranda-Potamos actuel inclinait autrefois vers l'est et formait l'Alphée supérieur, comme le croyait Pausanias. Une étude nouvelle du problème a conduit M. FOUGÈRES à des conclusions opposées<sup>3</sup>. M. Bérard a pu reconstituer le tracé probable de l'enceinte de Tégée et fixer la répartition des dômes tégéates sur l'ensemble du territoire.

On regrette que les articles fort distingués que M. JAMOT a consacrés à la description de ses fouilles dans le sanctuaire des Muses de l'Hélicon, près de Thespies (1888-1894)<sup>4</sup> ne soient pas accompagnés d'une carte d'ensemble. On en est toujours réduit, pour la topographie de cet intéressant vallon des Muses, au croquis trop approximatif et sommaire de Decharme. M. LEGRAND n'a pas négligé la topographie générale de son champ de fouilles de Trézène (1890-1899), dont il a dressé un plan<sup>5</sup>. L'édifice si curieux par lui découvert, et d'abord pris pour une palestra, serait l'*hestiatorion* ou réfectoire sacré du téménos d'Hippolyte, avec des installations pour les lits de banquets. Des cartes et plans très précis et complets accompagnent la description des fouilles de M. DEMARÇNE sur le site de l'antique Lato, en Crète (1899-1900)<sup>6</sup> ; on y remarque notamment une rue montante, bordée de maisons et de boutiques, qui aboutit à une agora, avec portique, exèdre, sanctuaire, citerne, prytanée.

Mais la plus importante contribution à la topographie des pays grecs est représentée par les fouilles de Délos et par celles de

1. *Sitzungsber. d. akad. Berlin.*, 1892, p. 1181-1193, pl. VIII.

2. *Bull. de Corr. hellén.*, 1892, p. 529 ; 1893, p. 1 et suiv. Les fouilles de Tégée ont été continuées par M. Mendel, qui a déblayé le temple d'Athéna Aléa et retrouvé quelques nouveaux fragments des frontons de Scopas (*Bull. de Corr. hellén.*, 1901, p. 241).

3. *Mantinée*, p. 565, pl. IX.

4. *Bull. de Corr. hellén.*, 1891, p. 381 ; 1894, p. 201 ; 1895, p. 321 ; 1902, p. 129.

5. *Ibid.*, 1892, p. 165 ; 1893, p. 84, 626-627 ; 1897, p. 543 ; 1900, p. 179 ; 1905, p. 269 ; 1906, p. 52. Entre autres découvertes, à signaler une belle statue d'Hermès.

6. *Ibid.*, 1901, p. 282-307 ; 1903, p. 206.

Delphes, qui ont absorbé presque toute l'activité de l'École française d'Athènes de 1892 à 1902. Les ports de Délos ont été étudiés en 1894 par M. ARDAILLON, qui a relevé et délimité le Port-Sacré et les deux ports marchands, avec l'ensemble des quais, docks et magasins qui en constituaient l'outillage<sup>1</sup>. MM. CHAMONARD<sup>2</sup>, COUVE<sup>3</sup> et JOUËRET<sup>4</sup> ont dégagé le théâtre, d'intéressantes maisons et quelques édifices du quartier de l'Agora. Tous ces résultats ont été consignés sur une grande carte de Délos au 1/1000, en 3 feuilles, dressée par MM. Ardaillon et Couvert<sup>5</sup>. Cet excellent travail fournit désormais une base topographique solide à l'œuvre de déblaiement intégral de la ville de Délos commencée par M. Homolle et actuellement poursuivie avec succès par son successeur M. Holleaux, grâce aux subsides du duc de Loubat<sup>6</sup>.

Les fouilles de Delphes sont l'épisode le plus glorieux de ces dix années de l'activité de l'École française. Commencées en 1892, elles ont été terminées en 1904, sous la direction de M. HOMOLLE, avec la collaboration de MM. COLIN, COUVE, BOURGUET, PERDRIZET, FOURNIER, LAURENT, et le concours technique de MM. TOURNAIRE, architecte, CONVERT et REPLAT, ingénieurs. On sait qu'un crédit extraordinaire de 750,000 francs, voté par le Parlement français, a permis l'expropriation totale du village de Kastri et le dégagement intégral du site sacré. Le résultat a dépassé les espérances les plus optimistes, bien que, comme toujours, on ait découvert tout autre chose que ce que l'on cherchait : le temple n'a livré que des débris informes, mais les trésors de Cnide, de Sicyone, d'Athènes, etc., les ex-voto, etc., nous ont restitué des chefs-d'œuvre. La France peut donc se flatter d'avoir rendu à l'admiration des archéologues et des touristes le plus bel ensemble de ruines qui soit en Grèce après l'Acropole d'Athènes : la beauté des matériaux, la variété des constructions, l'originalité vigoureuse du paysage font de Delphes un champ de fouilles sans rival. Les difficultés techniques du déblaiement, résultant de la présence d'un millier de maisons à transporter ailleurs et de la pente du terrain, dépassaient tous les précédents : elles ont été résolues avec autant de méthode que d'ingéniosité. La topographie générale et particulière du sanctuaire ou *hiéron* d'Apollon, et de ses annexes

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1906, p. 428, pl. II, III. Cf. *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1895, p. 28-31.

2. *Bull.*, 1896, p. 256-318. — Dörpfeld, *Ibid.*, p. 562-580.

3. *Ibid.*, 1895, p. 460.

4. *Ibid.*, 1899, p. 56-85.

5. Paris. Fontemoing, 1902 (*Bibl. des Éc. fr. d'Athènes et de Rome*).

6. *Bull. de Corr. hellén.* et *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, depuis 1902.

(sanctuaire d'Athéna Pronaia, Gymnase et Palestre, fontaines Castalie et Kassotis, Stade), a été fixée par M. Homolle dans une série d'articles et de rapports<sup>1</sup>. On doit à M. Tournaire de très beaux plans du *hiéron* (état actuel, plan restauré, restauration en élévation) qui ont été admirés à l'Exposition universelle de 1900; ils sont reproduits en de superbes héliogravures dans l'album des *Fouilles de Delphes*<sup>2</sup>. On comprend, d'après l'élévation restaurée de M. Tournaire, l'impression saisissante qu'a dû produire sur les Gaulois l'apparition subite, au détour du chemin, de ce prodigieux décor d'ex-voto et de monuments entassés sur les terrasses du sanctuaire.

L'exploration de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie Mineure a été sérieusement entravée par l'insécurité de l'empire ottoman depuis les massacres d'Arménie. M. PERDRIZET a parcouru la Macédoine I<sup>re</sup> et a pu retrouver plusieurs emplacements antiques, fixer les frontières entre la Macédoine et la Thrace, délimiter le territoire de la colonie de Philippes<sup>3</sup>. Le voyage de MM. SEURE et LAURENT dans les deux Roumélies a précisé le site de l'emporium de Pizos et de plusieurs stations citées par la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin<sup>4</sup>. La connaissance de l'Anatolie doit beaucoup aux explorations et études de M. RADET, dont l'érudition s'agrémente volontiers d'un style pittoresque et savoureux<sup>5</sup>. M. Perdrizet a retrouvé en Syrie l'emplacement de Triparadisos à Ribla (Rabé) sur la rive droite de

1. *Bull. de Corr. hellén. et Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, depuis 1892. Notamment *Bull. de Corr. hellén.*, 1893, p. 613-619; 1894, p. 174; 1897, p. 256; 1898, p. 564, et 1899, p. 561 (le Stade et le Gymnase). — *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1901, t. I, p. 361 (sanctuaire d'Athéna Pronaia, avec plan).

2. La publication (Paris, Fontemoing) comprend actuellement quatre fascicules de fort belles planches, parus de 1902 à 1905, sans texte. MM. Convert et Replat ont relevé les tombes des nécropoles est et ouest de la ville.

3. *Bull. de Corr. hellén.*, 1894, p. 416; 1895, p. 532; 1897, p. 514; 1898, p. 335; 1899, p. 541; 1900, p. 223.

4. *Ibid.*, 1898, p. 472, 520, 559.

5. *En Phrygie (Nouvelles archives des missions scientifiques, t. VI, 1895)*. — Récit du même voyage, au point de vue moderne, par M. Ouvré, compagnon de M. Radet : *Un mois en Phrygie*. Paris, Plon, 1896. — Autres études de M. Radet : sur les villes de Pisidie (*Rev. arch.*, 1893, t. II, p. 185), sur la campagne d'Attale I<sup>er</sup> contre Achéens (*Rev. univ. du Midi*, 1896, p. 1), sur Antioche de Chrysaoride identifiée avec Mylasa (*Rev. Ét. anciennes*, 1897, p. 409, et 1899). M. Holleaux a vivement contesté les conclusions de M. Radet; il identifie Antioche avec Alabanda (*Rev. univ. du Midi*, 1896, p. 275; 1897, p. 409; *Rev. Ét. gr.*, 1899, p. 345). — En 1893, a paru la traduction française du t. II du livre du comte Lanskoronski : *la Pisidie*. Signalons aussi : Fontrier, *Notes sur la géographie ancienne de l'Ionie : la rivière Mèlès et le mont Maslusia* (*Rev. univ. du Midi*, 1898, p. 368).

l'Oronte syrien<sup>1</sup>, et M. CHAPOT a parcouru la Syrie du Nord (Piérie, Séleucide, Cyrrestique, Euphratésie, Osrhoène, Comagène<sup>2</sup>).

Les fouilles de M. HAUSSOULLIER au Didymeion de Milet, en 1895 et 1896, ont donné une abondante récolte d'inscriptions qui ont notablement éclairé l'histoire de Milet et du temple sous les Séleucides<sup>3</sup>. Le temple lui-même, en partie recouvert de maisons, n'a pu être que partiellement dégagé (escalier d'accès et pronaos) : ses colonnes ioniques, avec leurs bases ornementées et leurs chapiteaux ornés de médaillons d'Apollon insérés dans les volutes, comptent parmi les spécimens les plus intéressants de la décoration hellénistique<sup>4</sup>.

M. ARDAILLOV<sup>5</sup> a étudié dans sa thèse latine les types des ports grecs, en appliquant aux emplacements de villes maritimes les principes posés par Hirschfeld pour l'étude des villes continentales. M. VIDAL DE LA BLACHE a consacré un important mémoire à l'étude des voies commerciales d'après la géographie de Ptolémée<sup>6</sup>.

Pour l'ensemble des travaux de l'École d'Athènes en Grèce et en Orient, de 1892 à 1904, nous renvoyons au chapitre VI du livre si vivant et d'une documentation si précise de Georges Radet<sup>7</sup> : il en a été parlé ici-même en des termes qui ont déjà édifié le lecteur sur les mérites de cet ouvrage, véritable livre d'or de l'archéologie hellénique en France<sup>8</sup>.

ETHNOGRAPHIE; HISTOIRE DES ORIGINES ET DES CIVILISATIONS PRIMITIVES; LA QUESTION MYCÉNIENNE. — La révélation par Sehliemann de la civilisation dite mycénienne posait aux archéologues un double problème : 1° quels sont les éléments constitutifs de cette civilisation et des formes d'art qui la caractérisent? Dans quelle mesure sont-ils indigènes ou exotiques? 2° Quels sont les rapports de cette civilisation avec celle que décrivent les poèmes homériques et avec les débuts de l'art proprement hellénique, c'est-à-dire postérieur à l'invasion dorienne? Les deux livres de MM. PERROT et CUMPIEZ sur la Grèce primitive et la Grèce de l'épopée<sup>9</sup>, tout en retraçant un ample et brillant tableau des civilisations mycénienne et protohellénique et en

1. *Rev. arch.*, 1898, t. I, p. 34.

2. *Bull. de Corr. hellén.*, 1902, p. 161.

3. Haussoullier, *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*. Paris, 1902.

4. Pontremoli et Haussoullier, *Didymes*. Paris, 1904, in-fol. (belles phototypies et héliogravures).

5. *Quomodo Graeci collocaverint portus atque aedificaverint*. Lille, 1898.

6. *Comptes-rendus Acad. inscr.*, 1896, p. 456; 1897, p. 520. Le t. II du Ptolémée de la collection Didot a paru en 1901 avec un très bon atlas.

7. L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes, 1901.

8. Comptes-rendus de M. G. Monod (*Rev. hist.*, 1902).

9. Tomes VI (1894) et VII (1898) de l'*Histoire de l'Art*.

nous offrant un copieux et précieux répertoire de monuments, n'ont pu apporter à ces questions que des réponses incertaines et parfois contradictoires. Dans les origines du style mycénien, M. Perrot, alors réduit à ne raisonner que sur les découvertes de Schliemann et de Tsountas et les monuments de la période achéenne, est disposé à faire la plus large part aux influences orientales, Phrygie, Carie, Lycie, Phénicie, Égypte, surtout à l'Égypte des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> dynasties (environ xv<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Mais, d'autre part, le sentiment de ce qu'il y a de particulier dans le style mycénien l'incline à admettre l'existence, notamment à Mycènes, d'ateliers achéens où l'imitation des modèles orientaux n'était pas un esclavage, mais où elle s'inspirait du goût local et de motifs indigènes. Si l'initiation technique des artistes mycéniens est orientale, l'esprit de la facture paraît autonome, original et précurseur de l'art proprement hellénique. Car, aux yeux de M. Perrot, l'art mycénien se relie étroitement à celui de la période suivante; il l'annonce, il le prépare, et le *mégaron* est le véritable prototype du temple grec. On devine que l'éminent historien n'a pu qu'entrevoir une partie de la vérité, faute d'avoir entre les mains l'élément décisif qui l'eût mis sur la bonne voie. Il a bien reconnu entre le modèle oriental et le produit achéen l'existence d'un agent déformateur qui donne à ce produit son cachet original. Quel pouvait être cet intermédiaire? D'où venait cette marque de fabrique qui n'est ni orientale ni hellénique? Mycènes est trop mal placée pour avoir pu jouer ce rôle de foyer d'art que lui attribue M. Perrot. D'autres ont fait intervenir les Phéniciens, sans se rendre compte que cette intervention était vraiment trop prématurée et bien peu justifiée par ce qu'on sait de l'industrie phénicienne<sup>1</sup>. Il semble bien que les surprenantes trouvailles de MM. Evans et Halbherr à Cnossos et à Phaestos aient enfin révélé la clef du problème, là où certains l'avaient pressentie<sup>2</sup>, c'est-à-dire dans la Crète de Minos et dans les établissements cariens de la mer Égée. La Crète, comme l'histoire de la géographie s'accordent à le prouver, fut le creuset où s'est élaboré cet art égéen, à la fois original et imprégné d'orientalisme, qui, de là, rayonna dans le monde achéen<sup>3</sup>. L'existence même de l'écriture,

1. Helbig, *la Question mycénienne* (extrait des *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, 1896).

2. Foucart, *Mystères d'Éleusis*, p. 11 (1895). — Pottier, *Catalogue des vases antiques*, 1896, p. 127. — S. Reinach, *Rev. arch.*, 1883, t. I, p. 366 (à propos du livre de Milchhöfer, *Anfänge der Kunst*).

3. Sur les fouilles crétoises et la civilisation *minoenne*, voy. Pottier, *Revue de Paris*, févr.-mars 1902. — S. Reinach, *la Crète avant l'histoire* (*Anthropologie*, 1902).

pour cette période reculée, est attestée, quoique cette écriture reste encore indéchiffrable.

Ces conclusions récentes n'ont fait que confirmer, en le précisant, l'accord qui s'était peu à peu établi entre les orientalistes et les hellénistes. C'est le principe même de cet accord que M. S. REINACH a courageusement contesté dans un brillant manifeste, intitulé le *Mirage oriental*<sup>1</sup>. Prenant le contre-pied des opinions classiques, l'auteur nie, ce qui était indiqué après Bergaigne, Halévy et Darmesteter, la haute antiquité de ces livres féériques où notre humanité s'était habituée à chercher ses plus vieux titres de noblesse intellectuelle, le *Véda* et l'*Avesta*. Ailleurs<sup>2</sup>, il avait déjà déplacé le berceau des origines aryennes pour le transporter d'Asie en Europe. L'étain<sup>3</sup> et l'ambre étant de provenance septentrionale, les Égéens auraient, entre 3000 et 2000 av. J.-C., reçu ces produits des peuples du Nord pour les transmettre aux Orientaux, et la civilisation dite mycénienne serait entièrement européenne, non orientale, d'origine. Elle ne se serait orientalisée qu'à la surface, au contact des civilisations de Syrie et d'Égypte; mais, même dans ce mélange, la « part du lion » serait loin de revenir à l'Orient. A la prétendue influence phénicienne, il faut substituer celle de la civilisation du bronze en Hongrie et dans le Nord, si l'on veut s'expliquer l'art mycénien. La Porte des Lions a ses prototypes dans l'Italie du Nord, non en Assyrie. Les Pélasges eux-mêmes seraient originaires d'Europe et ne se seraient orientalisés qu'à la suite d'une migration en Orient.

La conviction de M. Reinach n'a converti ni M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, qui maintient l'origine asiatique des Pélasges<sup>4</sup>, ni M. HELBIG, qui s'enfonce de plus en plus dans les illusions du « Mirage oriental<sup>5</sup> » et d'une *phénicomanie* intransigeante, ni MM. POTTIER<sup>6</sup> et

1. *Anthropologie*, 1893, n° 5 et 6.

2. *L'Origine des Aryens*. Leroux, 1892.

3. Cf. *Un nouveau texte sur l'origine du commerce de l'étain (Anthropologie)*. Casques mycéniens et illyriens (*Ibid.*). Le type de la déesse nue (*Rev. arch.*, 1895, t. I, p. 367), serait aussi venu en Orient par l'Europe.

4. *Les Premiers habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> éd.

5. *La Question mycénienne*. D'après lui, les œuvres mycéniennes seraient des produits de l'industrie phénicienne; l'industrie locale, caractérisée par le style Dipylon, fut éclipsée par cet art exotique et ne reprit le dessus qu'après l'invasion dorienne, qui « interrompit le contact » avec l'art mycénien, c'est-à-dire phénicien. M. Helbig ne fait donc aucune concession à ceux qui sont tentés de considérer, si peu que ce soit, l'art mycénien comme un art indigène, prototype de l'art grec.

6. *L'Orfèvrerie mycénienne* (*Rev. Ét. gr.*, 1894, p. 116) et *Catal. des vases antiques*, p. 203, où est défendue l'hypothèse de l'influence protophénicienne.

BÉRARD, qui prennent décidément ce mirage pour une réalité. Les articles consacrés par M. Bérard à la défense de ses idées, de 1899 à 1902<sup>1</sup>, ont été fondus en une vaste synthèse, sous le titre : *les Phéniciens et l'Odyssee*<sup>2</sup>. C'est un des ouvrages les plus considérables et les plus originaux qui aient paru sur l'histoire des anciennes civilisations méditerranéennes. A côté de théories aventureuses, il contient un grand nombre d'aperçus nouveaux qui éclairent singulièrement la vie primitive des riverains de la Méditerranée. Cette thèse repose sur un postulat, emprunté à l'Odyssee, à Hérodote, à Thucydide, à Strabon et aux Plus-Homériques, à savoir : l'existence, antérieurement à la *thalassocratie* grecque, d'une thalassocratie phénicienne dans la Méditerranée orientale et occidentale, du xv<sup>e</sup> au ix<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les navigateurs de Sidon, de Tyr et de Bérée sillonnent alors toutes les côtes, apportant aux naturels la pourpre, les tissus, les aromates, les armes et bijoux, et rapportant aux manufactures et chantiers de la métropole les minerais précieux, le bois, les esclaves. Cette marine fonctionne suivant les lois particulières de la navigation primitive par étapes et suivant les lois générales du trafic par mer en pays lointain et barbare. Elle chemine de cap en cap, abrège ses détours en coupant les longues presqu'îles par des raccourcis terrestres, se crée des relâches et des abris auprès des aiguades et des cavernes, échelonne le long des routes maritimes ses points d'appui, ses guettes, ses *emporía* ou stations d'échange, installés sur des îlots ou des promontoires, ses camps ou postes militaires le long des voies terrestres, ses marchés avancés à distance des côtes jusqu'aux confins des pays d'exploitation. Elle consigne ses observations dans des livres spéciaux à l'usage des navigateurs, itinéraires, portulans ou instructions nautiques, où les caps, ports, etc., sont dénommés et signalés, ainsi que les distances et les dangers. Enfin, elle colporte ses dieux avec ses marchandises et installe des sanctuaires sémitiques dans ses comptoirs et bazars.

Plusieurs ordres de faits éclairent ces opérations : 1° la *topologie*, étude des sites par rapport aux besoins du commerce maritime ; 2° l'*onomatologie* géographique, étude des noms de lieux où les thalassocraties successives ont laissé le souvenir de leur passage, les plus récentes se bornant à reproduire le radical des dénominations imaginées par leurs prédécesseurs ou à le traduire en leur langue : d'où la théorie des *doublets* (exemple Paxos, du phénicien *Pax*, Table,

1. *Rev. arch.*, 1899, t. I, p. 63 ; 1900, t. I, p. 345. *Rev. hist.*, 1901. *Rev. univ.*, 1902. Nous parlerons plus loin de la thèse sur *l'Origine des cultes arcadiens*.

2. 2 vol. in-8°, A. Colin, 1902-1903 (avec gravures et cartes).

a pour doublet l'épithète hellénique de *Plateia*; Délos, de *Dal*, Caille, a pour doublet *Ortygia*, l'île des Cailles, etc...). Ainsi, la plupart des noms des îles de l'Archipel, inintelligibles en grec, s'expliquent par des étymologies sémitiques ou par des épithètes helléniques, traductions des termes sémitiques; 3<sup>e</sup> l'étude des conditions de la navigation à voiles dans la Méditerranée chez les anciens et les modernes, complétée par l'histoire des thalassoeraties portugaise, vénitienne, française, anglaise, dont les procédés suggèrent maints rapprochements instructifs.

C'est entre le XI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. que la marine proprement grecque commença à supplanter ses concurrents orientaux et à répandre les colonies helléniques jusqu'en Sicile et en Italie, en suivant les voies ouvertes par les Phéniciens. Qu'est-ce alors que l'Odyssee? Un portulan romanesque composé en Ionie entre 900 et 850, sous la forme épique d'un *nostos*, mais sur la trame d'un périple phénicien. L'analyse du poème permet d'y retrouver, sous les enjolivements de la fiction, la précision d'un livre de bord. Les épisodes fabuleux ne sont qu'une transposition merveilleuse de réalités faciles à reconnaître et à localiser. C'est ainsi que M. Bérard se promène étape par étape à la suite d'Ulysse, retrouvant partout les lieux, les êtres ou les phénomènes décrits par le poème, depuis le voyage de Télémaque jusqu'au retour d'Ulysse à Ithaque, en passant par l'Égypte (avec Ménélas), par le pays des Lotophages, du Cyclope, d'Éole, des Lestrygons, de Circé, des Cimmériens, des Sirènes, de Charybde et Scylla, du Soleil, de Calypso, des Phéaciens. Tout est expliqué, identifié, vu directement, photographié, revécu. Homère se révèle ainsi comme une sorte de Joanne épique, et l'Odyssee comme un *guide* méditerranéen prodigieusement exact sous les apparences fantaisistes que le goût du temps imposait à son auteur : celui-ci n'était qu'un seul poète, mettant en vers, à la mode ionienne, toute une documentation d'origine sémitique. Dès lors, pourquoi le voyage d'Ulysse ne deviendrait-il pas aujourd'hui matière à tourisme? Il est maintenant donné à tout le monde d'aller chez Calypso ou chez Polyphème. L'édition moderne du vieux guide méditerranéen, illustrée de vues et de cartes et mise à jour par M. Bérard d'après les dernières données de la science, constitue un *vade-mecum* incontestablement plus savant que l'édition homérique, mais tout aussi pittoresque et merveilleux.

L'attrait de ce livre est extraordinaire. Il captive, surprend, convainc ou fait sourire. L'érudition incroyable, l'ingéniosité prestigieuse de l'auteur se jouent des problèmes les plus compliqués de la philologie, de la mythologie, de la géographie. C'est une corne d'abon-

dance, bourrée de surprises, qu'une main de prestidigitateur dévide aux yeux ébahis du spectateur, qui se demande d'où tout cela sort. Que de jolies trouvailles, les unes amusantes comme des prouesses de virtuose, les autres qu'on s'empresse de mettre en réserve, comme des clefs bien forgées et qui peuvent resservir ! Classons parmi les premières certains tours de passe-passe étymologiques très éblouissants, certaines inductions tirées des voyageurs modernes ou des *Instructions nautiques* de la marine française ; parmi les secondes, des lois géographiques que les historiens de la Grèce primitive ne pourront plus oublier. Comment n'être pas dupe de la verve de l'auteur, puisque lui-même s'y laisse prendre ? Après avoir erré à la suite de ce guide, dont la témérité ne se laisse jamais prendre sans vert, lorsqu'on s'est ressaisi à la réflexion, on ne regrette pas de s'être égaré en aussi spirituelle aventure. Mais peut-être eût-il mieux valu compter avec la circonspection des hellénistes sédentaires, qui se défient de pareilles équipées. Il y en a, des deux côtés du Rhin, qui ne s'accrochent pas au train dont les mène M. Bérard. Cet homme de ressources, fertile en expédients, s'apercevra sans doute qu'il s'est trop identifié avec son héros : il est scabreux, pour un érudit qui tient à gagner la confiance des hellénistes, de trop bien jouer les Ulysses.

La doctrine de M. Bérard rompt avec le traditionnalisme classique ; mais il faut avouer que notre ignorance des origines de l'épopée homérique lui fait la partie belle. Les philologues s'étaient peu à peu habitués à se voiler à eux-mêmes cette ignorance sous les espèces d'une orthodoxie scientifique, compromis de la théorie de Wolf. C'est, pour beaucoup, un siège fait. Dans quelle mesure M. Bérard triomphera-t-il de ces scrupules ou de ces préventions ? Le fond de sa doctrine est-il inacceptable ? Mettons à part ses étymologies phéniciennes : c'est affaire aux orientalistes de les passer au crible ; il y aura là, sans doute, un fort déchet ; mais il en restera pourtant quelques découvertes partielles. Passons aussi sur quelques théories topographiques, par exemple sur l'itinéraire de Télémaque, de Pylos à Sparte, à travers l'Arcadie : c'est une des combinaisons les plus spécieuses dans le livre ; sur le terrain, cela s'arrange moins bien. N'insistons pas non plus sur l'hypothèse du périple phénicien, spécieuse également, mais non absolument nécessaire. Reste la conception d'un poème à fond de réalité, substituée à celle d'une œuvre de pure fiction. Pour la question de l'itinéraire, trame de l'Odyssée, il est surprenant que M. Bérard, si habile à tirer parti de tout, n'ait pas songé à s'autoriser des découvertes des romanistes sur les routes de pèlerinages ou de foires décrites dans les chansons de gestes et les

romans médiévaux. Il aurait pu faire quelques infidélités à Paul Lucas et à sa belle Maltaise pour recourir aux bons offices de Gaston Paris et de Joseph Bédier. Comme, en matière d'épopée médiévale, l'opinion des érudits n'est pas encore asservie à une orthodoxie, cet intermédiaire aurait mieux acheminé les esprits à accepter sa théorie; présentée comme elle l'est, elle a des airs de paradoxe. Quant à la question des réalités en général, elle est d'ordre psychologique. On peut se demander dans quelle mesure l'imagination grecque, essentiellement méridionale, est capable de fantaisie non réaliste et d'invention pure? A-t-on sur ce point autre chose à opposer à M. Bérard que des raisons de sentiment ou de commodité, des idées préconçues, des préjugés esthétiques? La suite de la discussion le prouvera, puisque le livre de M. Bérard a remis à l'ordre du jour toute la question homérique. Ce qu'on ne lui ôtera pas, c'est le mérite, déjà singulier, d'avoir élucidé nombre de problèmes et d'avoir fourni à l'enseignement les éléments d'un commentaire rajeuni, récréatif et bien vivant du vieux poème. M. Bérard a sûrement droit à la reconnaissance des professeurs et des élèves, pour la façon intelligente dont il a revivifié l'*Odyssée*.

Sur la formation de l'*Illiade*, les idées de M. Paul GIRARD sont également neuves et intéressantes<sup>1</sup>. L'*Illiade* actuelle marque le terme d'une longue évolution épique sur un thème primitif, celui de la querelle de deux chefs. L'*Illiade* dérive d'une *Achilléide* amplifiée et déformée, ayant pour sujet la querelle du héros phthiotte avec Agamemnon. Autour de cette dispute, d'autres se sont groupées (Ajax et Ulysse, Ulysse et Thersite), sans compter celles des dieux, celles auxquelles fait allusion l'*Odyssée*, celles qui faisaient le sujet d'autres épopées, comme la *Petite Illiade* (querelle d'Ulysse et de Diomède). M. Girard relève onze de ces querelles épiques; il conclut que ce thème était, dans la poésie primitive, le symbole de la rivalité des clans. Chaque peuplade incarnait sa personnalité collective en celle d'un héros, dont elle faisait son champion national. L'amour-propre de chaque race exaltait à plaisir ces individualités représentatives, s'appliquait à leur donner du relief et du lustre, en imaginant à leur actif mille prouesses et surtout une attitude de bravoure en face des héros concurrents. Ainsi, autant de héros, autant de duels ou querelles, autant de poèmes locaux. Tout cela finit par s'enchêtrer, se combiner, s'agglutiner. Le motif de la dispute s'est compliqué par le récit des conséquences de la dispute; il en résulta des groupements de plus en plus compréhensifs, qui aboutirent à de vastes compositions synthétiques comme l'*Illiade*.

1. *Comment a dû se former l'Illiade* (Rev. des Ét. gr., 1902, p. 230).

ARCHÉOLOGIE MONUMENTALE ET FIGURÉE. — Le VII<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de l'Art*, par MM. PERROT et CHIPIEZ<sup>1</sup>, retrace l'évolution de l'architecture depuis la période mycénienne et celle des arts industriels, notamment les débuts de la céramique hellénique à décor géométrique, caractérisée par les beaux produits de la fabrique du Dipylon à Athènes. La question la plus importante était celle des origines de l'architecture religieuse. De quels éléments s'est formé le type classique du temple grec, ionique et dorique? Que doit-il aux édifices mycéniens? Quels sont les principes de l'ordonnance, de la construction, de la décoration<sup>2</sup>? MM. Perrot et Chipiez retrouvent dans la construction en bois les prototypes de la colonne, du chapiteau et de l'entablement doriques. La délicate question des modules est précisée par un abondant répertoire de diagrammes classés méthodiquement : on y retrouve les principales variantes dans le système des proportions usitées au VI<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle. Les auteurs attribuent une origine et un développement distincts aux deux ordres dorique et ionique. Mais ce dualisme ne semble pas confirmé par des recherches plus récentes. M. LECHAT, dans un joli volume intitulé le *Temple grec*<sup>3</sup>, a mis, lui aussi, en évidence, avec sa finesse d'analyse coutumière, la filiation qui relie au *mégaron* mycénien le plan d'un vieux temple dorique comme l'Héraion d'Olympie; mais il relève dans le temple la présence d'un élément nouveau caractéristique, sa colonnade extérieure, ou *péristasis*, addition qu'il explique par des raisons d'eurythmie architecturale. Mais cette explication, valable sans doute pour l'époque où le type avait atteint son plein épanouissement, ne nous semble pas suffisante si l'on remonte aux origines mêmes de la *péristasis*. Il n'est pas vraisemblable que celle-ci ait été créée d'un seul coup, dans l'imagination d'un constructeur de génie. L'architecture ne fait pas de pareils sauts : il faudrait ici encore reconstituer les étapes d'une évolution plus lente. Il serait plus plausible d'admettre que la *péristasis* s'est constituée par morceaux. Du jour où le *mégaron* mycénien a été affecté au service des dieux, des nécessités nouvelles se produisirent : il fallait, autour de la cella qui contenait l'effigie divine, des abris pour les sacrifiants. Le *mégaron* avait ses portiques extérieurs rangés autour de la cour où logeaient les hôtes et serviteurs. Ce sont ces portiques qu'on eut l'idée d'accoler au

1. *La Grèce de l'épopée, la Grèce archaïque (le Temple)*. Hachette, 1898.

2. Un chapitre est consacré à la reconstitution du palais homérique, d'après l'*Odyssée*. Cf. sur le même sujet : Louis Rouch, *Une demeure royale à l'époque homérique* (*Rev. des Ét. anciennes*, 1899, p. 88).

3. *Le Temple grec*, histoire sommaire de ses origines et de son développement jusqu'au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Leroux, 1902 (cf. *Gazette des beaux-arts*, 1901).

temple, soit sur les deux côtés, soit sur un seul, d'abord sans aucun souci de symétrie, mais en recherchant seulement une installation pratique. Le temple rustique d'Artémis, à Lousoi en Arcadie, nous présente ainsi deux portiques en auvents adossés à ses côtés longs, sans liaison avec les façades; le petit temple d'Athéna, au Sounion, n'a qu'une demi-*péristasis* sur un seul côté. Cette innovation peut être attribuée aux Doriens: elle est la conséquence directe de l'emploi des toits à double versant substitués aux terrasses mycéniennes: les versants du toit, débordant les murs, formaient des auvents latéraux s'appuyant sur des poteaux. Tous ceux que le culte ou la protection du dieu appelaient autour du temple, sacrifiants, suppliants, consultants, etc., trouvaient sous ces galeries ou loggias un abri contre la pluie et le soleil; ils étaient tout près du dieu, sans être chez lui. Ce type de sanctuaire primitif persiste encore dans les églises byzantines de la Grèce du Nord et dans les mosquées rustiques d'Anatolie. C'est seulement plus tard que les architectes s'avisèrent de fondre ces éléments en un ensemble d'une harmonieuse unité: il leur suffit de dessiner les portiques latéraux comme des prolongements des ordonnances des façades. Ainsi se constitua, croyons-nous, la *péristasis* classique ou péristyle continu. Grâce à elle, le temple se présentait de tous les côtés sous un aspect homogène, et la nudité des parois du sécos disparaissait sous l'enveloppe légère d'une colonnade. Mais là, comme toujours, le thème décoratif n'est que la stylisation d'un ancien organisme pratique. — M. Lechat complète et rectifie l'exposé de M. Perrot par un résumé de la théorie de Benndorf sur l'origine des antéfixes et des acrotères, et des vues originales de Noack sur la genèse de l'ordre ionique. Celui-ci, comme le dorique, dérive de la construction en bois: le chapiteau ionique n'est, lui aussi, qu'un couronnement de poteau; somme toute, les deux ordres sont beaucoup plus frères jumeaux qu'on ne croyait.

Des idées analogues ont été exposées avec un appareil sobre, mais singulièrement probant, de démonstration graphique, dans la belle *Histoire de l'architecture* de M. Choisy<sup>1</sup>. Ce livre, d'un érudit et d'un praticien consommé, est peut-être ce qui a été publié de plus original et de plus substantiel dans sa confection sur la formation des types architecturaux et sur les procédés de construction en Grèce.

Il n'entre pas dans le cadre de ce bulletin d'analyser toutes les publications partielles d'archéologie. Le *Courrier de l'art antique* de

1. A. Choisy. *Hist. de l'architecture*, t. I, p. 226 et suiv. Gauthier-Villars, 1899. Compte-rendu par Homolle, dans *Bull. de Corr. hellén.*, 1898, p. 580.

M. Salomon REINACH<sup>1</sup> et le *Bulletin archéologique* de M. LECHAT<sup>2</sup> ne laissent rien à désirer, sous ce rapport, au lecteur français. Le tome II de la *Sculpture grecque* de M. COLLIGNON est venu combler une lacune avec tant d'à-propos qu'il a aussitôt relégué au second plan, même en Allemagne, le livre depuis longtemps classique, et d'ailleurs rajeuni sans succès, d'Overbeck. Mais déjà les découvertes de Cnossos et de Phaestos et celles de Delphes commanderaient la mise au point de quelques chapitres du livre de M. Collignon<sup>3</sup>. — D'autre part, les répertoires et catalogues illustrés se sont multipliés : citons d'abord le *Répertoire de la statuaire* de M. Salomon REINACH, qui contient, outre la réédition de l'ancien Clarac, les croquis de 6,000 statues, le *Répertoire des vases peints*, celui des *Gemmes*, la réédition des *Antiquités du Bosphore cimmérien*, puis les catalogues de nos grandes collections : les deux *Catalogues des vases antiques du Louvre*, par M. E. POTTIER (l'un illustré), tous deux chefs-d'œuvre de description, de méthode et d'analyse ; le *Catalogue des monnaies et camées* de la Bibliothèque nationale, par MM. BABELON et BLANCHET, celui des *Bronzes antiques*<sup>4</sup> ; l'inventaire de la collection Waddington par BABELON ; le *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, par COLLIGNON et COUVE<sup>5</sup>, les catalogues des bronzes de la Société archéologique et de l'Acropole d'Athènes par DE RIDDER, celui des sculptures antiques du Louvre par MICHON, etc. Grâce à ces excellents répertoires, la connaissance méthodique des monuments n'exige plus qu'un peu de bonne volonté de la part des profanes.

La thèse française de M. JOUBIN sur la *Sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*<sup>6</sup> a fort surpris par ses hardiesses paradoxales. Toutes les écoles que les archéologues s'étaient évertués à distinguer et à définir sont fondues en une seule, l'École attique. Attiques, les frontons d'Égine, ceux même d'Olympie ! Par un privilège singulier, l'art grec aurait sinon échappé à la loi des écoles régionales, du moins atteint presque d'emblée l'unité de style.

1. Paraît dans la *Gazette des beaux-arts*.

2. Dans la *Rev. des Ét. gr.* de 1895 à 1901. Continué depuis 1902, par M. de Ridder. Signalons aussi la publication depuis 1901 d'une section des annales des *Universités du Midi* sous le titre de *Revue des Études anciennes*, sous la direction de M. Radet, et la magnifique publication des *Mélanges Piot*.

3. Nous nous bornons à signaler ici le VIII<sup>e</sup> vol. de l'*Histoire de l'Art* de M. Georges Perrot, paru en 1904. Il est consacré à la sculpture archaïque.

4. Leroux, 1895.

5. Fontemoing, 1902-1903, index et atlas.

6. Hachette, 1901.

Même après l'argumentation de M. Joubin, il est permis d'estimer que ce postulat reste à démontrer, tout au moins dans sa généralité<sup>1</sup>. Une patiente analyse des représentations de la danse sur les vases peints et autres monuments figurés a permis à M. EMMANUEL de reconstituer la technique de la danse grecque<sup>2</sup> et d'en montrer les principes, très différents de l'orchestrique moderne. Toutefois, ce sont aussi des *instantanés* de danses actuelles qui ont souvent permis à l'auteur de retrouver le secret des mouvements antiques figurés par les monuments. Cet important ouvrage intéresse également l'étude de la rythmique et de la figuration dans les tragédies et les comédies antiques.

Toute science a ses querelles; c'est un signe de vitalité. Les annales de l'archéologie n'enregistrent jamais dix années de paix consécutives; mais, plus un duel a fait de bruit, plus on a le droit de n'y plus penser<sup>3</sup>.

DRIT PUBLIC ET PRIVÉ; INSTITUTIONS. — On attend toujours un bon manuel français d'institutions grecques pour remplacer la traduction du livre bien vieilli de Schœmann. Mais d'excellentes études partielles préparent les matériaux de cette synthèse.

M. Félix MOREAU<sup>4</sup> a réuni les données des poèmes homériques sur les assemblées politiques et les finances royales. M. GLOTZ<sup>5</sup> a constaté que le nombre des cinquante-deux rameurs choisis par Alkinoos κατὰ ἑῆμερον pour armer le vaisseau chargé de rapatrier Ulysse correspond à la division de Schérie entre treize rois de tribus ou φυλὰς αἰετῶν, dont chacun fournit quatre rameurs, à raison d'un homme par phratrie. Cette organisation expliquerait celle des nauceraries attiques et le nombre des pentécontores composant la flotte primitive d'Athènes. Les fortes études de M. Glotz<sup>6</sup> sur le droit archaïque ont été récemment fondues en trois ouvrages<sup>7</sup> de la plus grande importance, qui

1. Du même auteur, thèse latine de *Sarcophagus Clazomeniis*, où l'on regrette que la place originale de ces monuments dans l'histoire de la sépulture n'ait pas été indiquée.

2. *Essai sur l'orchestrique grecque*, 1895. *De Saltationis disciplina apud Graecos*, 1895.

3. Il nous paraît donc oisieux de reparler de l'incident de la *Tiare*, définitivement clos. Parmi les polémiques les plus brillantes, rappelons celle que M. Jamot a soutenue avec autant de bon sens que de courage contre M. Furtwängler, au sujet de la reconstitution de l'Athèna Lemnia (*Rev. arch.*, 1895, t. II, p. 7. *Mélanges Piol*).

4. *Rev. des Ét. gr.*, 1893, p. 204; 1895, p. 287.

5. *Ibid.*, 1900, p. 137.

6. *Comptes-rendus Acad. inscr.*, dec. 1896.

7. *La Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*. Fontemoing,

éclaircissent d'un jour nouveau les origines du droit grec ; nous devons nous borner à les signaler ici pour y revenir en temps voulu. M. BRÉPHER a abordé un sujet analogue dans sa thèse latine sur l'origine des tribunaux en Grèce<sup>1</sup>. Après la période des vendettas privées, les querelles de meurtre furent déférées à des arbitres et le soin de la vengeance fut remis à la cité, représentée par des jurys aristocratiques. La constitution de véritables tribunaux, comme institution publique pourvue d'une autorité obligatoire, date du VI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'ancien droit familial subsista toujours en Grèce et même à Athènes à côté du droit de la cité, et cela jusqu'à l'époque romaine.

Le beau livre de M. Paul GUIRAUD sur la *Propriété foncière en Grèce*<sup>2</sup> substitue l'analyse très serrée des textes et des faits aux théories *a priori* des juristes qui avaient soutenu l'existence en Grèce d'un collectivisme primitif. Fustel de Coulanges avait donné l'exemple de cette méthode critique en étudiant les institutions de Sparte<sup>3</sup>. Reprenant à son compte les idées de son maître, M. Guiraud considère la religion domestique comme le fondement de la propriété dans l'état patriarcal, non l'occupation ni le travail. Peut-être cette idée générale cache-t-elle quelque malentendu ? Primitivement, les morts étaient ensevelis dans les maisons elles-mêmes, comme le prouvent les découvertes de Staïs à Égine et à Thorikos. Lorsqu'ils furent enterrés plus loin, le tombeau domestique a pu devenir le signe ou le symbole de la propriété familiale, de même que le culte amphictyonique apparaît comme la forme nécessaire de la confédération politique. Mais ce sont surtout des raisons de fait, partage après invasion et occupation d'un territoire qui sont à l'origine de la propriété ; le culte n'est pas cause déterminante de cette répartition ; il n'en est que la forme secondaire, et c'est lui qui légitime, en effet, le droit de la famille à la transmission héréditaire du patrimoine inaliénable. M. Guiraud suit l'évolution de cette propriété familiale et sa transformation en propriété personnelle. Le régime des terres, la législation sur la transmission des biens fonciers, la définition des diverses catégories de domaines (domaine sacré, de l'État, des associations), puis l'étude de l'exploitation, l'histoire économique de

1904. *L'Ordalie dans la Grèce primitive*. Fontemoing, 1904. *Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, Hachette, 1906.

1. *De Graecorum judiciorum origine*. Leroux, 1899.

2. *La Propriété foncière en Grèce jusqu'à l'époque romaine*. Hachette, 1893. Compte-rendu dans la *Rev. hist.* par M. Lécrivain (1895, t. II, p. 385).

3. *Questions historiques*, p. 65-80 ; *Recherches sur quelques problèmes d'histoire* ; *Nouvelles recherches*, p. 85-88. Voy. sur Lycurgue l'opuscule d'Attinger (Compte-rendu dans *Rev. hist.*, 1893, I, p. 359).

l'agriculture, enfin l'examen des théories socialistes en Grèce, tels sont les principaux chapitres d'un livre qui regorge de faits et d'idées. Cet ouvrage fixe, pour un temps, l'état d'une des questions les plus délicates et les plus complexes, accessible seulement aux esprits pénétrants et vigoureux.

Une autre enquête non moins difficile est celle que M. Guiraud a instituée sur la condition de l'industrie en Grèce<sup>1</sup>. Dans la société antique, l'industrie tenait moins de place que l'agriculture; l'organisation du travail industriel présentait plus d'uniformité que celle du travail agricole et n'était pas, au même degré, liée à l'organisation primordiale de la famille et de la cité. Dans la Grèce homérique, l'atelier est à la maison; les ouvriers sont les esclaves domestiques assistés de leurs maîtres qui ne répugnaient nullement à l'œuvre manuelle. A l'époque d'Homère, les métiers libres procuraient des moyens d'existence à de nombreux citoyens, sans qu'aucune déconsidération en résultât pour eux. Le préjugé qui assimilait l'artisan à l'esclave prit naissance dans les états aristocratiques où florissait le servage; les démocraties y échappaient, parce que le travail conduisait à la richesse. M. Guiraud étudie les conditions des ateliers domestiques, des manufactures et des sociétés industrielles, celles du travail à la tâche et à l'entreprise pour le compte des particuliers et des villes et la situation des salariés. En somme, le régime de l'association industrielle n'était en Grèce que l'exception; la forme individualiste prévalait. La condition des esclaves employés à l'industrie était fort dure, malgré les lois protectrices contre l'arbitraire. Des régisseurs, esclaves eux-mêmes ou affranchis, surveillaient les ateliers et chantiers ou géraient les magasins. D'ordinaire, le produit intégral du travail de l'ouvrier servile revenait au maître; mais le chef d'industrie ne pouvant licencier ses esclaves durant la morte-saison et les chômages recourait le plus souvent à des esclaves de location. Le travail libre employait des métèques et quelques citoyens; la majorité des patrons à Athènes étaient étrangers. Quant aux citoyens, la plupart trouvaient dans les dioboles et trioboles de l'assemblée et des tribunaux un subside et un encouragement à la paresse. L'État n'intervenait pas dans la réglementation des salaires, sauf pour certains cas somptuaires. Les grèves étaient inconnues, mais les prolétaires se dédomageaient de leur misère en spoliant les riches.

Il est fort à souhaiter que M. Guiraud veuille bien compléter le

1. *La Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* (Bibl. de la Fac. des lettres de Paris. Alean, 1900).

cycle de ses études économiques par un travail d'ensemble sur le commerce dans l'antiquité.

En même temps que M. Guiraud, M. FRANCOTTE étudiait l'*Industrie dans la Grèce ancienne*<sup>1</sup> avec une science et une conscience qui gagneraient à avoir à leur service une faculté de conception et d'exposition moins trouble. Comparée à la netteté toute attique et à la vigueur dialectique de M. Guiraud, la démarche un peu lourde et l'incertitude de M. Francotte donnent à ses chapitres un air imprécis, inachevé, inorganique, qui laisse rarement au lecteur une impression décisive. L'auteur ne sait pas suffisamment élaguer, trier et classer ses matériaux : textes et jugements forment un écheveau que l'on a peine à débrouiller. Dès le début, il s'empêtre dans la question mycénienne, en s'efforçant de départager MM. Helbig et Salomon Reinach; puis (il sera permis de ne pas l'en féliciter) il opine pour la théorie terrienne de Beloch, se représentant la mer avant le VII<sup>e</sup> siècle « comme une vaste solitude dont les chemins n'étaient parcourus que par de rares explorateurs ». Là donc où Bérard ne voit que thalassocrates audacieux, corsaires et conquistadors, sa vigie ne signale aucune voile à l'horizon. Dans le résumé qui suit de l'histoire de l'industrie, la distinction entre l'activité industrielle et l'activité commerciale n'est pas nette, pas plus que, plus loin, la distinction entre le travail agricole et le travail industriel. Les questions d'archéologie pure se mêlent trop souvent, sans y apporter aucune lumière, aux questions économiques et technologiques : telles les pages sur la céramique. Les industries d'art et de luxe sont confondues avec les industries utilitaires. On rencontre des assertions étranges, comme celle qui déduit, pour Corinthe, une « phase purement agricole » du fait que Phidon aurait prescrit « l'inaliénabilité du lot de terre attribué à chaque famille ». De ce que le législateur régleme le régime de la terre, s'ensuit-il donc que l'industrie ou le commerce n'existent pas? La Belgique n'est-elle pas un pays agricole et industriel? On ne voit pas, en revanche, à quel titre Délos mérite de figurer au premier rang des centres *industriels*. Délos était surtout un sanctuaire et un entrepôt situé au centre de la mer Égée, un emporium, un marché d'esclaves. Ce ne sont pas quelques objets de piété, peut-être de fabrication étrangère, qui pouvaient faire de cet îlot improductif un centre industriel. Les questions d'importation et d'exportation des céréales, des olives, poissons salés, fruits, etc., sont-elles à leur place dans une étude sur

1. 2 vol., Bruxelles, 1900-1901. Les deux auteurs n'ont pu connaître réciproquement leurs ouvrages; leurs rencontres proviennent de l'identité du sujet.

l'industrie? Il y a plus de cohésion et de logique dans les chapitres consacrés aux esclaves et aux métèques, etc. Sur ces points essentiels, M. Francotte tombe d'accord avec M. Guiraud, sauf en ce qui concerne l'absorption de la petite industrie locale par la grande industrie. M. Guiraud a démontré ce que les vues de Büschenschütz et de Blümner sur ce point avaient d'artificiel. M. Francotte a aussi étudié avec soin les conditions des travaux publics d'architecture et de construction navale et la législation politique et administrative du travail. En somme, son livre a des mérites solides d'érudition, mais la méthode et l'exposition laissent beaucoup à désirer.

Le même savant a consacré un mémoire sommaire à la formation des villes, des états, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne<sup>1</sup>. S'il a, avec raison, distingué les diverses espèces de synœcismes et nettement séparé les divisions territoriales des divisions *gentilices* et, après Szanto, mis en relief le caractère particulier de la *sympolite*, il a trop négligé l'influence des amphictyonies sur l'origine des confédérations et omis de définir le régime que les publicistes anciens appelaient *κττὰ νόμους*, en le distinguant du régime *κττὰ ἐθήματα*<sup>2</sup>. M. Francotte a aussi étudié la *Législation athénienne sur les distinctions honorifiques*<sup>3</sup>. Chaque association ou corps politique pouvait décerner des distinctions, non à toutes les catégories de citoyens, mais surtout aux magistrats. Le conseil n'a pas le droit d'accorder la publication des décrets honorifiques du peuple. Il peut, comme tout corps de magistrats, honorer ses propres fonctionnaires et certains magistrats; les couronnes devaient être demandées soit par un tiers soit par l'intéressé; mais les décrets pour couronnes honorifiques n'étaient exécutoires qu'après la reddition de comptes. Tout le débat juridique du *Discours pour la couronne* roule sur cette nécessité préalable de l'Euthyne. Les distinctions proposées par les clérouques doivent être ratifiées à Athènes, sauf celles qui concernent des étrangers. La clérouchie, quoique organisée en cité, n'a pas plus de souveraineté qu'un dème.

La question de l'arbitrage chez les Grecs fait l'objet de la thèse latine de M. BÉRARD<sup>4</sup>. Après une statistique documentée des cas alors

1. *Extrait des Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, 1901. Son mémoire : *l'Organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthène* (*Mém. Acad. roy. de Belgique*, t. XLVII, 1893), a fait l'objet d'un compte-rendu dans la *Rev. hist.*, 1893, p. 353.

2. L'auteur ne paraît pas avoir eu connaissance des articles *κοῖνον* et *κῆμέ*, plus anciens, où nous avons essayé de préciser ces questions, dans le *Dict. des Antiq.* de Daremberg et Saglio.

3. *Musée belge*, t. III, IV. Louvain, 1900.

4. *De arbitrio inter liberas Graecorum civitates*. Thorin, 1894.

connus d'arbitrage<sup>1</sup>, l'auteur étudie la procédure de la désignation de l'arbitre, celle des débats, du jugement, et enfin les sanctions. Son travail annule celui de Sonne sur la même matière.

M. Rodolphe DARESTE, dans sa *Science du droit en Grèce*<sup>2</sup>, a analysé et clarifié les doctrines juridiques de Platon, d'Aristote et de Théophraste, étude plus théorique et philosophique que positive; car, surtout chez Platon, le départ de la réalité et de l'utopie est souvent malaisé.

Le livre important de M. BEAUCHET sur le *Droit privé de la république athénienne*<sup>3</sup> est venu combler une lacune qu'historiens, épigraphistes et philologues déploraient à l'envi. Ce précieux répertoire est destiné à donner à l'étude des orateurs de plaidoyers civils un regain d'activité et d'intérêt<sup>4</sup>.

M. CLERC a complété son beau travail sur les métèques athéniens par une étude comparée sur la condition des étrangers domiciliés dans les différentes cités grecques<sup>5</sup>. M. Georges FOUCART a étudié la condition des affranchis à Athènes dans une thèse latine d'une remarquable précision<sup>6</sup>. L'affranchissement était verbal, à Athènes, sans garantie officielle. La situation d'affranchi y était donc fort précaire; le seul recours pour lui se trouvait dans la loi de Solon, qui suspendait la propriété d'un maître sur un esclave dont un autre citoyen demandait la liberté. Les affranchis partageaient la condition des métèques : ils n'avaient droit ni aux fonctions publiques, ni au mariage avec une Athénienne, ni à la propriété foncière; mais les charges fiscales pesaient sur eux plus lourdement que sur les citoyens. Parfois ils obtenaient *ἰσοπέλεια* et même le droit de cité. En somme, la législation athénienne à leur égard apparaît plus imparfaite et imprévoyante que celle d'autres petites cités grecques.

M. HELBIG<sup>7</sup> a soutenu que les *ἰππεῖς* athéniens étaient non des cavaliers proprement dits, mais des hoplites montés. La cavalerie n'aurait été recrutée qu'après 452, comme A. Martin l'avait déjà

1. M. Holleaux en a retrouvé un cas nouveau dans deux inscriptions de Kleitor, habilement reconstituées par lui (*Rev. Ét. gr.*, 1897, p. 278. Cf. un autre cas, dans *Bull. Corr. hellén.* (Perdrizet), 1900, p. 77).

2. Larose et Forcel, 1893.

3. Chevalier-Marescq, 4 vol., 1897. *Voy. Rev. hist.*, 1898, I, p. 120.

4. Signalons la traduction des plaidoyers d'Isée par MM. Dareste et Haussoullier. Paris, Larose, 1898.

5. *Rev. des Univ. du Midi*, 1898, p. 1, 153, 249. Cf. sur une proposition de Démosthène (?) en faveur des métèques : Wilhelm, *Comptes-rendus Acad. inscr.*, 1900, p. 524.

6. *De libertorum conditione apud Athenienses*, 1896.

7. *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, 1900.

affirmé. Nous ne pouvons que signaler les notes intéressantes de M. Paul FOCART sur la Constitution d'Athènes (d'Aristote<sup>1</sup>) et les deux thèses de M. Médéric DUFOUR sur le même ouvrage et sur la constitution d'Athènes attribuée à Xénophon<sup>2</sup>.

Dans son *Dionysos*<sup>3</sup>, petit livre clair et pratique, mais déjà à refondre, M. NAVARRE a résumé ce que l'on savait alors sur l'organisation du théâtre, particulièrement à Athènes. La thèse latine du même auteur<sup>4</sup> est le développement d'un chapitre de ce livre. La législation athénienne n'interdisait aux femmes d'assister ni aux tragédies ni même aux comédies; seules, les mœurs pouvaient tenir à l'écart des spectacles aristophanesques les Athéniennes soucieuses de leur dignité. M. Navarre attribue à la femme athénienne plus de liberté que la tradition ne lui en concédait jusqu'ici.

M. ISIDORE LÉVY a consacré une série d'intéressantes et minutieuses études à la *Vie municipale en Asie Mineure sous les Antonins*, d'après les inscriptions<sup>5</sup>. Il examine ce qu'étaient alors en Asie l'Ecclesia, la Boulé, la Gérousia et les offices publics; l'épigraphie de ce temps et de ce pays n'est qu'un monument de vanité; toute l'activité des municipalités se dépensait en adulations.

On sait l'importance qu'attribuaient, d'après Strabon, Montesquieu et Washington à la constitution fédérale des Lyciens. La découverte par les Autrichiens, sur le monument d'Opramoas à Rhodiapolis, d'un remarquable dossier épigraphique a permis une étude plus détaillée de ces institutions. Tel est le sujet de la thèse latine de M. FOGÈRES<sup>6</sup>; l'auteur a, depuis, corrigé certaines de ses conclusions relatives à la non identité du lyciarque et de l'archéreur des Augustes<sup>7</sup>. Comme l'a démontré Mommsen<sup>8</sup>, les deux magistratures n'en formaient en réalité qu'une seule.

Les Colonies macédoniennes en Asie<sup>9</sup> font le sujet de la thèse latine de M. RADET. Elles ont toutes pour origine des colonies militaires, reconnaissant pour fondateur un général ou un roi dont elles

1. *Revue de philol.*, 1894, p. 244. Cf. sur Sophocle et l'oligarchie des 400, *ibid.*, 1893, p. 1.

2. *La Constitution d'Athènes et l'œuvre d'Aristote*. Hachette, 1895. *De libello qui Xenophontis fertur Ἀθηναίων πολιτεία*, 1896.

3. Klincksieck, 1895.

4. *Utrum mulieres athenienses scaenicos ludos spectaverint necne*. Toulouse, 1900.

5. *Rev. Ét. gr.*, 1892 et suiv.

6. *De Lyciorum communi*. Fontenoing, 1898.

7. *Mélanges Perrot*, 1903, p. 103.

8. *Jahreshefte des öster. Instit.*, 1900.

9. *De Colonis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*. Thorin, 1892.

portent le nom. Au lieu d'être situées sur la mer, comme la plupart des anciennes colonies grecques, elles sont installées dans l'intérieur, sur les grandes voies stratégiques et commerciales, dans de grandes plaines dont elles deviennent les marchés.

PUBLICATIONS DE TEXTES; ÉPIGRAPHIE; PAPIROLOGIE. — Il nous est impossible de signaler les nombreux articles d'épigraphie parus dans les périodiques français depuis 1892. Mentionnons d'abord les ouvrages d'ensemble, tels que la 2<sup>e</sup> série du *Recueil des inscriptions juridiques grecques*<sup>1</sup>, par MM. DARESTE, HAUSSOULLIER, Théodore REINACH, qui contient la traduction et le commentaire des lois de Dracon sur le meurtre, la loi d'Ilion sur les tyrans, des fondations testamentaires, etc., le *Recueil d'inscriptions grecques* de M. MICHEL<sup>2</sup>, qui est déjà classique, et les *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, publiées sous la direction de M. CAGNAT<sup>3</sup>. M. CHABOT a publié un utile *Index des inscriptions grecques de la Syrie* du recueil de Waddington<sup>4</sup>.

Quant aux publications de détail, le *Bulletin épigraphique* de la *Revue des Études grecques*, par MM. Théodore REINACH et BOURGUET, permet de les suivre. C'est dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* qu'ont été publiées, par M. Homolle et ses collaborateurs, les principales découvertes épigraphiques de Delphes et des autres chantiers de l'École française d'Athènes. En outre, MM. Foucart, Holleaux, Th. Reinach, Seure, Perdrizet, Colin, Bourguet, etc., ont fait paraître ou commenté nombre de textes inédits ou déjà connus.

Quant à la papyrologie, elle est représentée en France par MM. Jouguet et Gaston Lefebvre, connus par leurs découvertes de papyrus à Magdôla.

Deux excellents *Bulletins papyrologiques* tiennent en détail le lecteur français au courant des découvertes et publications de papyrus, l'un par M. JOUGUET dans la *Revue des Études anciennes*, l'autre par M. SEYMOUR DE RICCI dans la *Revue des Études grecques*.

MYTHOLOGIE; HISTOIRE DES RELIGIONS. — Nous passerons surtout en revue les ouvrages traitant des croyances et de la religion dans leurs rapports avec l'histoire et les institutions. Feu M. André LEFÈVRE a donné dans sa *Grèce antique (Entretiens sur les origines et les croyances)* un résumé oratoire d'anciennes théories mythologiques<sup>5</sup>. M. BUCHE-LECLERCQ a complété son beau livre sur la divination par

1. Paris, Leroux, 1898.

2. Paris, Leroux, 1900.

3. Paris, Leroux, 1901-1905.

4. *Rev. arch.*, 1896, t. I, p. 213.

5. Reinwald, 1900.

un ouvrage d'une érudition profonde sur l'*Astrologie grecque*<sup>1</sup>, cet art abstrus qui exerçait une influence réelle sur la politique. M. LEGRAND, après lui, a repris dans sa thèse latine la question de la divination en Grèce au 7<sup>e</sup> et au 14<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les Grecs de cette époque demandaient surtout à la divination une direction de leur conduite<sup>2</sup>.

Les anciennes doctrines de la mythologie symboliste perdent de plus en plus de terrain; l'analyse historique des cultes et des rites, autrement dit des réalités de la religion, tend à se substituer à l'exégèse des mythes; d'autre part, la mythologie comparée a singulièrement étendu son domaine par l'étude du folk-lore et celle des croyances et rites des peuplades sauvages. La traduction par Léon MARILLIER du livre de LANG : *Mythes, cultes et religions*<sup>3</sup>, a fait connaître au public français les éléments des doctrines totémistes. La traduction plus récente du livre de CHANTEPIE DE LA SAUSSAIE<sup>4</sup> marque le progrès de ces doctrines; M. Salomon REINACH a vulgarisé, en les complétant dans de nombreux articles<sup>5</sup>, les théories de Lang et de Frazer, de Robertson Smith et de Jevons. On admet que l'évolution du sentiment religieux chez les Grecs a suivi, à l'origine, le même processus que chez les peuples primitifs : la religion primitive est *animiste*; le *tabou* et le *totem* en sont les deux éléments essentiels. Sur cette théorie s'est greffée celle du caractère sociologique des conceptions religieuses chez les sauvages; M. DURKHEIM et son école se sont particulièrement engagés dans cette voie, qui les a conduits à d'intéressantes conclusions<sup>6</sup>. Il ne s'ensuit pas toutefois que les interprétations symboliques des mythes et rites grecs doivent être imprudemment abandonnées au profit des explications totémiques<sup>7</sup>. Entre la zoolâtrie grecque et le totémisme il y a une différence capitale : le *totem* n'est qu'un symbole social tout à fait arbitraire; aucune con-

1. Leroux, 1899. Signalons aussi la thèse française de M. Fossey sur la *Magie assyrienne* (Leroux, 1902).

2. *Quo animo Graeci praesertim V<sup>o</sup> et IV<sup>o</sup> saeculorum in vita privata, tum in publicis rebus divinationem adhibuerint*. Fontemoing, 1898. Cf. du même : *Questions oraculaires : la Promanteia; Xuthus et Créuse à Delphes* (Rev. des Ét. gr., 1900, p. 281, et 1904, p. 47).

3. Paris, Alcan, 1896.

4. Paris, Leroux, 1904.

5. Aujourd'hui réunis en 2 volumes : *Cultes, mythes et religions*. Leroux, 1906.

6. Classifications primitives. *Année sociologique*, 1901-1902. Cf. Fougères, *la Mythologie classique* (Revue universitaire, 1903, p. 128).

7. Voy. les objections de M. Bouché-Leclercq. *Comptes-rendus Acad. des inscr.*, 1900.

ception naturiste n'en détermine le choix, souvent saugrenu (chenille, lézard, fourmi, dindon, etc.). Il semble, au contraire, que les cultes animaliers en Grèce puissent le plus souvent s'expliquer par des relations réelles entre le dieu animal et le milieu physique de l'habitat ou le genre de vie de la tribu (ourse d'Arlemis arcadienne, loup de Zeus Lykaïos, bouc de Pan, cheval de Poseidon Hippios, chouette d'Athéna, etc.). Quoi qu'il en soit, l'étude générale de certains rites a singulièrement profité à l'intelligence des rites grecs. C'est ainsi que MM. HUBERT et MAUSS ont pu établir une explication à la fois positive et rationnelle du sacrifice<sup>1</sup>, explication dont la portée est considérable pour les rites sacrificiels et piaculaires chez les Grecs.

M. G. PERROT, dans une étude sur la religion de la mort et les rites funéraires en Grèce<sup>2</sup>, surtout à l'époque homérique, a caractérisé le rôle respectif des deux modes de sépulture, l'inhumation et l'incinération, et analysé les idées sur la vie future, dont ils sont l'expression rituelle. M. DE RIDDER a consacré une thèse agréable, mais un peu sommaire, à *l'Idée de la mort en Grèce à l'époque classique*<sup>3</sup>. Cet ouvrage, qui doit beaucoup au *Sentiment religieux en Grèce* de Jules Girard et surtout à la *Psyché* de Rhode, touche à tout l'ensemble des doctrines morales de la Grèce classique, sujet infiniment vaste, complexe, obscur, sur lequel l'auteur nous a donné plutôt une élégante méditation qu'une analyse approfondie et historique. La partie la plus précise et la plus neuve porte sur l'interprétation des monuments funéraires, lécythes et stèles. L'auteur reconstruit, dans les scènes où Ravaisson voulait voir une réunion élyséenne, des épisodes de la vie réelle idéalisée, dont les acteurs sont des vivants et dont l'action se passe sur terre : les morts apparaîtraient ressuscités dans un véritable tableau de famille, exécuté *post mortem* et d'une réalité rétrospective aussi vraie, pourrait-on dire, que la réalité actuelle des tableaux de famille des peintres hollandais, exécutés du vivant même du principal personnage. Il faudrait, au moins, ajouter à cette théorie un correctif : ces tableaux étaient, le plus souvent, exécutés d'avance dans les ateliers des marbriers ; les clients choisissaient dans le stock les sujets convenant le mieux aux circonstances ou à leur goût. Ces scènes n'avaient souvent d'autre personnalité que celle que leur attribuait l'inscription ajoutée après coup ; c'étaient des tableaux de famille bons pour toutes les familles.

1. *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice* (*Année sociologique*, 1897, in-8°). Alcan, 1900.

2. *Rev. des Deux-Mondes*, 1895, p. 96. Reprise dans un chapitre de *l'Hist. de l'Art*, t. VIII, p. 39.

3. Fontemoing, 1897.

Les études de mythologie locale attirent de plus en plus les érudits : c'est là qu'on a le plus de chance d'aboutir à des résultats précis dans un champ d'observation nettement circonscrit. Dans un mémoire académique, d'une érudition émaillée de traits, M. POTTIER<sup>1</sup> a analysé les causes et la nature de l'amitié légendaire d'Hercule, le héros dorien, et de Thésée, le héros attique. La légende de Thésée n'est qu'un pastiche attique de celle d'Hercule. Le vainqueur de la laie de Crommyon est un reflet, presque un doublet, du vainqueur du sanglier d'Érymanthe : « Contamination » ou plagiat, dont les raisons sont d'ordre patriotique et politique. Thésée est la personification même du caractère athénien.

M. Paul FOUCART a soumis les mystères d'Éleusis à une enquête méthodique et positive, dégagée de toute interprétation métaphysique, limitée à l'analyse des réalités et des faits qui ressortent des auteurs, des inscriptions, des monuments. Dans un premier mémoire<sup>2</sup>, l'auteur conclut à l'origine égyptienne du culte éleusinien. Déméter serait l'image d'Isis, comme elle divinité agricole, législatrice, initiatrice de mystères. Le couple égyptien Isis-Osiris se retrouve à Éleusis, où Pluton (Zeus Eubouleus ou Dionysos infernal) siège à côté de Déméter. L'introduction d'un culte égyptien en Attique s'explique par l'assujettissement de l'Archipel aux Pharaons, sous Toutmès III. Cette théorie, conforme à la tradition « égyptomane » dont Hérodote s'est fait l'interprète, s'appuie aussi sur des légendes, comme celle de Danaos, sur la corrélation entre le nom d'Eumolpos et l'épithète égyptienne Makhrôou (justes de voix). Des découvertes d'objets égyptiens dans des tombeaux préhistoriques à Éleusis et à Cnossos confirment l'existence de rapports très anciens entre l'Égypte, la Crète et les côtes de Grèce. De ce point de départ, M. Foucart aboutit à une explication hardie, mais singulièrement nette, des révélations faites aux initiés sur la vie future. Ce n'était ni une doctrine philosophique ni de vagues promesses que l'hierophante leur distribuait, mais des renseignements positifs et pratiques sur la topographie du monde infernal où le mort devait s'orienter afin de parvenir au séjour des bienheureux. Une sorte de guide de l'enfer, avec les formules et incantations destinées à triompher des obstacles, par suite la certitude du salut, abstraction faite de toute idée morale de mérite et de démérite, tel était le bénéfice de l'initiation. C'est dans le *Livre des*

1. *Pourquoi Thésée fut l'ami d'Hercule* (séance annuelle des cinq Académies, 25 oct. 1900).

2. *Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis*. Klincksieck, 1895.

*morts égyptien* et dans les tablettes du rituel funéraire des Orphiques qu'il faut chercher l'équivalent et la justification de la révélation mystérieuse des ἀπεργητα.

Le second mémoire<sup>1</sup> donne moins à la conjecture. Le savant épigraphiste y analyse, avec sa maîtrise incontestée, les textes relatifs aux familles sacerdotales d'Éleusis, aux Eumolpides, aux Kéryces, aux attributions de l'hérophante, du dadouque, etc. Puis il expose et discute tout ce qu'on peut savoir sur le programme des fêtes, la procession des ἱεραί, la destination des parties du sanctuaire.

Ces mémoires, d'une logique et d'une netteté admirables, marquent une date dans l'histoire des cultes d'Éleusis et aussi dans celle de la méthode en matière de mythologie grecque. C'est la première fois qu'une étude vraiment historique et critique fait justice de l'érudition idéologique à laquelle ce sujet semblait condamné par nature. Nous sommes loin des théories de Jules Girard et des néo-orphiques de son école. M. Foucart s'entend à dissiper les nuages et à ramener sur terre, — et même au-dessous, — les esprits égarés dans la chimère. Il a illuminé l'enfer éleusinien. La hardiesse même de ses conclusions n'est que la conséquence de sa rigueur déductive. Ses positions sont fortes, appuyées sur la tradition grecque, dont les découvertes récentes démontrent de plus en plus la validité aux sceptiques, qui s'étaient fait une réputation d'hypercritiques en la contestant. En réalité, il y avait bien plus de témérité dans les doctrines de ses prédécesseurs; seulement, à force d'être répétées sans discussion sérieuse, elles avaient passé à l'état de dogme. La dialectique de M. Foucart surprend, renverse nos idées préconçues. L'insuffisance des documents ne permet peut-être pas d'accepter ses déductions pour définitives; mais on n'a que des présomptions encore plus incertaines à lui opposer : ce n'est pas assez pour prouver qu'il a tort.

Tandis que M. Foucart, d'accord avec la tradition grecque, revendique pour l'Égypte l'honneur d'avoir initié les Pélasges aux mystères d'Isis-Déméter, M. BÉRARD voit de préférence dans les Phéniciens les instructeurs religieux de la Grèce primitive. Ce que Creuzer et Guigniaut, puis MM. Clermont-Ganneau et Gruppe n'avaient affirmé que pour quelques dieux et quelques sanctuaires, l'auteur de l'*Origine des cultes arcadiens*<sup>2</sup> l'a érigé et organisé en système général

1. *Les Grands mystères d'Éleusis. Personnel, cérémonies.* Klincksieck, 1900. Cf. *Inscriptions d'Éleusis* (Rev. Ét. gr., 1893, p. 1 et 122); *les Empereurs initiés aux mystères d'Éleusis* (Rev. de philol., 1893, p. 196, 207). Un troisième mémoire consacré au *Culte de Dionysos en Attique* a paru en 1904.

2. Thorin, 1894.

dans une thèse fortement construite, abondamment documentée, ingénieuse et suggestive. Mais elle repose, comme les *Phéniciens et l'Odyssée*, qui en sont le développement, sur un ou deux postulats : l'existence entre le *xvi<sup>e</sup>* et le *xi<sup>e</sup>* siècle avant J.-C. (ce sont du moins les dates qu'on peut inférer des conclusions ultérieures de l'auteur, car la chronologie fait complètement défaut dans la thèse) d'une religion phénicienne arrêtée en corps de doctrine ; les triades divines en constituaient l'élément essentiel, savoir : un dieu-père, une déesse-mère, un dieu-fils. Chacune de ces personnalités se représentant elle-même sous un triple aspect, la triade se multiplie en enneade, composée d'un triple dieu-père, d'une triple déesse-mère, d'un triple dieu-fils. Dans quelle mesure ce dogme théologique, attesté par Porphyre, par Plotin, par les stèles d'Hadrumète et de Lilybée, peut-il être considéré comme primitif et sémitique ? N'est-il pas, au contraire, un reflet, beaucoup plus récent et savant, de la théodicée égyptienne et du syncrétisme néo-alexandrin ? Là est toute la question<sup>1</sup>. Un autre postulat, c'est la pénétration phénicienne dans le pays où l'on est le moins préparé à la retrouver, au cœur du Péloponnèse, en pleine Arcadie. Les Phéniciens, d'après M. Bérard, auraient traversé l'Arcadie pour rejoindre par la vallée de l'Alphée leurs comptoirs des côtes de Laconie à ceux de l'Élide. Trouvant sur cette route le Mont-Lycée, ils y auraient installé un culte de Baal et transmis aux Pélasges Parrhasiens le rite sémitique des sacrifices humains. Zeus Lykaios<sup>2</sup>, image de Moloch, aurait pris la place d'un dieu indigène du soleil, Pan. M. Bérard reconnaît dans son sanctuaire du Lycée tous les traits d'un sanctuaire phénicien avec tabernacles et piliers portant des aigles. Or, la colonne à l'oiseau vient d'être retrouvée, comme objet du culte, à Gnosso, sans qu'on puisse alléguer pour l'expliquer la moindre influence phénicienne<sup>3</sup>. Nous ne pouvons ici

1. On sait ce qu'il faut penser de la cosmogonie du soi-disant Sanchoniathon. Cet amalgame de falsifications ne devrait pas être invoqué comme une autorité. Ajoutons qu'à Gnosso la déesse à la colombe est portée sur trois colonnes : la colonne est un élément caractéristique du culte crétois. Or, ce sont les Crétois qui ont colonisé le pays d'Ascalon, et eux-mêmes ont subi l'influence égyptienne. Si donc la triade est primitive, ne serait-ce pas plutôt en Crète et en Égypte qu'il faudrait en chercher l'origine ?

2. Un Baal-Louki, d'après M. Philippe Berger (*Rev. des Deux-Mondes*, 1896, p. 386), qui donne plusieurs étymologies sémitiques de noms de divinités grecques. Sur Zeus Lykaios et Pan, nous avons donné une explication différente dans le *Dict. des Antiq.* de Daremberg et Saglio, article *Lykaia*.

3. La Société archéologique vient de déblayer le sanctuaire du Mont Lycée. M. Kounouriotis a retrouvé les colonnes signalées par Pausanias : elles étaient d'ordre dorique, isolées, et non rattachées à un tabernacle.

suivre M. Bérard dans le tableau qu'il retrace de l'évolution de cette théologie exotique en Grèce et de sa transformation en polythéisme hellénique. Le défaut de cette démonstration, rigoureuse comme un théorème, est d'être trop logique et trop simpliste. Nous ne croyons pas à tant d'unité dogmatique dans la génération, souvent spontanée, de cultes cantonaux si fortement déterminés par des suggestions toutes locales. Il nous semble que, dans cette œuvre brillante de prime jeunesse, M. Bérard s'est laissé entraîner par un subjectivisme trop inventif, servi par une merveilleuse faculté de combinaisons. En tout cas, ce livre, riche de faits et d'idées, était un début singulièrement original, où s'accusait déjà toute la virtuosité de l'auteur.

M. PERDRIZET, d'autre part, affirme le caractère pélasgique et purement arcadien des divinités zoocéphales de Phigalie et de Lycosoura<sup>1</sup>. Il estime que la découverte des terres cuites de Lycosoura « porte un coup droit au paradoxe de l'origine phénicienne des cultes arcadiens ». Mais l'entrée en campagne annoncée n'a pas encore suivi cette déclaration de guerre.

La déification d'Alexandre et de ses successeurs a été étudiée par MM. BEURLIER<sup>2</sup>, RADET<sup>3</sup>, MASPERO<sup>4</sup>. Deux cultes eurent une grande vogue dans le monde romain, celui du dieu lunaire phrygien Mên et celui du dieu solaire Mithra. M. PERDRIZET a consacré au premier un important article<sup>5</sup>; M. CUMONT<sup>6</sup> a retracé dans une œuvre, qui est un monument de science, la diffusion du culte de Mithra dans l'empire. Mais nous n'avons pas à insister sur ce mouvement religieux, concurrent du christianisme, et dont la contagion ne gagna pas la Grèce proprement dite.

Il nous faut clore cette revue déjà trop longue, et pourtant si rapide et incomplète, des publications françaises relatives à la Grèce antique entre 1892 et 1902. Cet aperçu aura du moins montré au lecteur l'abondance, la complexité, l'importance des faits, problèmes et idées que soulève l'étude de la civilisation grecque par quelque côté qu'on l'aborde. L'intérêt de ces questions n'est pas encore éteint en France;

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1899, p. 635. Nous avons déjà indiqué des vues analogues sur les cultes animaliers de l'Arcadie, dans notre thèse sur *Mantinée et l'Arcadie orientale*, p. 221 et suiv.

2. Voy. compte-rendu *Rev. hist.*, 1893, III, p. 138.

3. *Rev. univ. du Midi*, 1895, p. 128.

4. *Comment Alexandre devint dieu en Égypte (Annuaire Éc. des Hautes-Études, 1897)*.

5. *Bull. Corr. hellén.*, 1896, p. 55.

6. *Textes et Monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, 2 vol. in-fol., 1896-1899. — *Les Mystères de Mithra*, 1 vol. in-8°. Fontemoing, 1902.

par le rajeunissement constant de ses méthodes et de ses aperçus, on voit que l'hellénisme français ne cesse d'évoluer et de progresser : école de rigueur scientifique et de précision critique, il demande aussi beaucoup à l'initiative de l'esprit.

Gustave FORGÈRES.

#### ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

Le volume de *Lectures historiques*, consacré<sup>1</sup>, dans la collection dirigée par M. Monod, à la période de 1715 à 1815, sera pour les élèves de l'enseignement secondaire et leurs professeurs un appoint tout à fait précieux. Sans que l'auteur se soit astreint à traiter point par point toutes les questions du programme scolaire, il s'est efforcé, en faisant son choix parmi les ouvrages des spécialistes ou les documents de première main, de le suivre de près. On l'approuvera d'avoir réservé dans son recueil une place prépondérante à l'histoire de notre pays, et particulièrement à celle des idées, laissant au second plan l'histoire diplomatique, que des extraits contribuent peu à éclaircir, et l'histoire militaire, sur laquelle par ailleurs les informations suffisantes abondent du moment qu'il est impossible de prétendre entrer dans l'histoire technique.

Si cependant une nouvelle édition de ce recueil voulait s'enrichir de quelques détails pittoresques, le recueil des *Lettres et papiers du chancelier de Nesselrode*<sup>2</sup>, déjà signalé par nous à plusieurs reprises, lui en fournirait à coup sûr. Le tome IV de cette publication ne le cède pas en intérêt aux précédents. Après deux ans passés à Paris comme conseiller à l'ambassade de Russie, M. de Nesselrode rentra à Saint-Petersbourg et s'y maria. Peu de temps après, la guerre ayant éclaté avec la France, il fut désigné avec M. d'Anstedt pour accompagner l'armée et y servir en qualité de rédacteur. C'est la correspondance du comte de Nesselrode et de sa jeune femme durant la campagne de Russie [1812] qui forme la partie la plus importante du nouveau volume récemment édité. M<sup>me</sup> de Nesselrode envoyait à son mari les nouvelles de la capitale; elle en recevait en échange sur la campagne qu'il suivait de près et dont ses messages reflètent les péripéties et les incidents divers. D'autres documents s'ajoutent à cette correspondance conjugale : ce sont surtout les épîtres l'este-

1. H. Salomon, *Lectures historiques. Histoire moderne, 1715-1815*. Paris, Alcan, 1 vol. in-12, m-472 p.

2. *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode*, t. IV, 1812. Paris, Lahure, 1 vol. in-8°, 325 p.

ment troussées de M. d'Anstedt à son collègue et un certain nombre de lettres interceptées par les armées russes, quelques missives de généraux, etc. Enfin, à titre de supplément, M. A. de Nesselrode a ajouté trois morceaux importants jusqu'ici inédits ou présentant des variantes avec les textes connus : 1° une dépêche du comte Roumiantsof au comte de Bassano ; 2° un rapport de M. de Gentz au comte de Nesselrode contenant des observations sur la déclaration du gouvernement anglais du 24 avril 1812 relativement aux décrets de Berlin et de Milan et aux ordres du Conseil britannique ; 3° un rapport du prince Czartoryski à l'empereur Alexandre I<sup>er</sup> contenant des considérations sur le rétablissement de la Pologne. La valeur des documents mis au jour par M. de Nesselrode résulte suffisamment de cette énumération ; elle justifie amplement les dimensions de la publication qu'il a entreprise et dont il faut souhaiter la continuation.

Nous ne pouvons que signaler, sans nous y arrêter, la nouvelle édition de *la Terreur blanche* de M. E. DAUDET<sup>1</sup>. Bien qu'elle soit de vingt-huit ans postérieure à la première, l'auteur n'a pas cru devoir y apporter de remaniements. Tout en faisant quelques réserves de méthode et d'appréciation, le lecteur y retrouvera la curiosité documentaire et l'incontestable talent d'exposition qui caractérisent l'œuvre historique de M. E. Daudet.

Moins pittoresque, le travail de M. MICHON constitue une contribution estimable à l'histoire de la Restauration. La Faculté de droit de l'Université de Paris avait naguère mis au concours pour le prix Rossi la question suivante : *le Régime parlementaire en France sous Louis XVIII et Charles X*. Le prix avait été attribué à un mémoire de M. Michon, qui vient de le reprendre et de le compléter sous la forme d'un gros volume<sup>2</sup>. Toute préoccupation politique n'est, à coup sûr, pas étrangère à l'auteur : visiblement, le régime parlementaire lui paraît la seule garantie possible contre le gouvernement absolu, et il a une tendance, en nous décrivant l'expérience faite de ce régime sous la Restauration, à en tirer une moralité qui s'impose à l'attention des politiques. Mais la méthode de son travail est entièrement objective, et c'est réellement une étude de droit public et d'histoire qu'il nous apporte. Au point de vue des sources, il s'est abondamment servi des ouvrages de seconde main et des documents connus. Cependant, nous lui devons la mise au jour d'un

1. Ernest Daudet, *la Terreur blanche. Épisodes et souvenirs*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Hachette, 1 vol. in-16, xiii-295 p.

2. Louis Michon, *le Gouvernement parlementaire sous la Restauration*. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1905, 1 vol. in-8°, iv-471 p.

certain nombre de pièces inédites puisées aux Affaires étrangères et concernant principalement le début de la deuxième Restauration. Dans la conclusion, M. Michon envisage relativement à l'exercice du régime parlementaire les observations essentielles résultant de la période qu'il a étudiée. Il les groupe sous quatre chefs : l'unité du ministère; la responsabilité politique des ministres; le droit de dissolution; le rôle personnel du roi. — C'est à la méconnaissance, par Charles X, des principes élémentaires et nécessaires du régime parlementaire que fut due la révolution de Juillet.

*Benjamin Constant sous l'œil du guet*<sup>1</sup>, tel est le titre d'allure anecdotique, et d'ailleurs d'une unité quelque peu factice, sous lequel M. Victor GLACHANT a réuni une série de documents inédits et un certain nombre de notes variées relatifs au célèbre écrivain politique. Son but, en effet, n'a pas été, il en avertit modestement le lecteur, de donner une biographie d'ensemble de Constant : « Amateur de vieilles écritures, de liasses jaunies, de papiers d'autrefois, » il a simplement voulu, dit-il, apporter en guise de contribution à son histoire « quelques nouveaux matériaux bruts, éclairés par un commentaire sobre à dessein ». En réalité, M. Glachant a fait davantage. Il n'a pas résisté (et l'histoire lui en est reconnaissante) au plaisir de nous faire profiter de toute son érudition relative à Benjamin Constant, et, s'il n'a pas écrit une biographie de son héros, il lui a, dans tous les cas, fourni plusieurs chapitres, et surtout les éléments de beaucoup de paragraphes ou de notes additionnelles. — Disantant sur le caractère ou les goûts de Constant ou sur tels des épisodes de sa vie, l'auteur, au surplus, nous entraîne fort loin de « l'œil du guet » sous lequel il entend nous le montrer. Mais il est si bon guide que le lecteur ne songe point à lui en vouloir d'être emmené parmi les détours multiples de son érudition. Au point de vue documentaire, toutefois, l'importance essentielle du livre consiste principalement dans deux séries de pièces inédites. La première est la correspondance de Constant avec Fauriel de 1802 à 1812. On l'y voit « sous le ciel de l'exil, aux prises avec Fouché et ses acolytes ». Elle est fort intéressante en raison des faits auxquels elle se rapporte, et davantage pour la connaissance du caractère de Benjamin Constant. La deuxième série de documents est littérairement inférieure à celle-ci, mais peut-être plus curieuse historiquement. Après avoir subi l'espionnage de la police impériale, Benjamin Constant, député libéral et protestant de Strasbourg, connut la défiance de la police

1. Victor Glachant, *Benjamin Constant sous l'œil du guet*. Paris, Plon et Nourrit, 1906, 1 vol. in-8°, xxxix-600 p.

de Charles X. Et M. Glachant nous a donné l'édifiante reproduction de la correspondance officielle des agents du gouvernement, préfets, ministres et gendarmes, à l'occasion des déplacements et des manifestations politiques diverses du député suspect. Autant que les historiens proprement dits, les politiques et les simples curieux trouveront leur compte à cette prose zélée et officielle qui reste d'actualité.

Le volume où M. Lanne a étudié *la Fortune des d'Orléans*<sup>1</sup> a pour épigraphe cette phrase de Suileau : « Il y a des familles où la soif héréditaire de l'or est tellement inextinguible que les accidents les plus tragiques et les plus imprévoyables arrivent toujours et tout justement à propos pour les enrichir. » Et l'auteur, dès sa préface, déclare avoir pour but de démontrer « que la plus grande partie des biens actuellement possédés par cette famille devrait, d'après toutes les règles, être reprise par l'État; que les dérogations grâce auxquelles cette possession s'est établie ont été motivées par un secret d'État qui porte sur une usurpation de l'hérédité salique ». Le lecteur est donc prévenu tout d'abord de l'intention de l'écrivain et averti que le ton de l'ouvrage n'est pas tout à fait celui de l'histoire objective. Il se rappellera cette observation à maintes reprises en parcourant les commentaires par lesquels l'écrivain entend mener sa démonstration. S'il le suit difficilement dans son interprétation sur tous les points, il n'en sera pas moins sensible à l'intérêt général de l'ouvrage, qui est incontestable, et lui saura gré d'avoir publié pour la première fois plusieurs pièces curieuses ou même d'en avoir remis en lumière quelques-unes trop oubliées. Un système de références plus précis concernant les origines de tel morceau cité serait cependant fort désirable.

Les amateurs de l'histoire locale et les apôtres de la décentralisation artistique et littéraire trouveront leur profit dans le petit volume que MM. Roustan et Latreille ont intitulé : *Lyon contre Paris après 1830*<sup>2</sup>. Les années qui suivirent la révolution de Juillet virent se produire un mouvement curieux pour faire de Lyon un centre intellectuel indépendant. MM. Roustan et Latreille se sont constitués les historiens de cette tentative, dont l'échec fut d'ailleurs complet. Faut-il le déplorer? Il ne paraît pas, à parcourir l'ouvrage de MM. Roustan et Latreille, qu'il y ait lieu à des regrets bien pro-

1. Ad. Lanne, *la Fortune des d'Orléans. Origine et accroissement*. Paris, Dujarric, 1905, 1 vol. in-8°, 368 p.

2. M. Roustan et C. Latreille, *Lyon contre Paris après 1830. Le mouvement de décentralisation littéraire et artistique*. Paris, Champion, 1905, 1 vol. in-8°, 72 p.

fonds. Est-ce peut-être que les auteurs ont insuffisamment caractérisé ce qu'il pouvait y avoir de réellement original et provincial dans les tentatives qu'ils signalent? Est-ce qu'ils n'ont pas marqué avec assez de précision les traits distinctifs et les limites chronologiques de la période qu'ils étudient? Le lecteur tend plutôt à croire que le mouvement qu'ils décrivent fut très superficiel et ne mérite guère l'attention d'autres historiens que ceux que hante le souci, d'ailleurs fort légitime, de retirer de l'oubli les faits et les figures qui, indifférents à l'histoire générale, aident pourtant à donner un peu de physionomie et de couleur à la chronique locale d'une cité.

Aux biographies déjà nombreuses de Lamennais, M. l'abbé Charles BOUTARD<sup>1</sup> en ajoute une nouvelle. Il n'a pas eu la prétention de produire des documents originaux ou d'établir une thèse pour ou contre les idées de son héros. Il s'est simplement efforcé d'apporter « un récit exact des faits et un exposé aussi consciencieux que possible des doctrines ». D'ailleurs, il ne se défend pas d'une vive sympathie pour l'homme qui, « par la puissance de son génie, a su prévoir les grandes transformations religieuses, politiques et sociales qui se sont accomplies ou achèvent de s'accomplir sous nos yeux : le triomphe de la démocratie, l'avènement de la République, la chute du pouvoir temporel, la séparation de l'Église et de l'État ». M. l'abbé Boutard a été heureux dans sa tentative. Des lecteurs nombreux, catholiques ou non, liront avec plaisir et profit son livre écrit avec une connaissance étendue du sujet, avec une chaleur de sympathie qui n'exclut pas la liberté de la critique, et en général avec une précision et une franchise de bon aloi. Peut-être sera-t-il plus difficile au biographe de Lamennais de soutenir ces qualités lorsqu'il abordera la deuxième partie de son étude. La première en fait bien augurer.

Les *Mémoires du général marquis Alphonse d'Hautpoul*<sup>2</sup>, publiés par son arrière-petit-fils, embrassent une période considérable. Neveu du général d'Hautpoul tué à Eylau, frère d'Armand d'Hautpoul, gouverneur du comte de Chambord, le marquis d'Hautpoul eut une carrière singulièrement active. Il la commença de bonne heure, à dix-huit ans, dans la campagne de Prusse, où il prit part aux batailles d'Eylau et de Friedland. À l'issue de cette dernière, l'empereur s'approcha de lui, lui toucha la joue et lui demanda s'il avait vu le blanc des yeux aux ennemis. Il eut le droit de répondre sans

1. Abbé Charles Boutard, *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La Renaissance de l'ultramontanisme (1782-1828)*. Paris, Perrin, 1 vol., viii-389 p.

2. *Mémoires du général marquis Alphonse d'Hautpoul, pair de France (1789-1895)*. Paris, Perrin, 1 vol. in-8°, iv-372 p.

se troubler : « Oui, Sire, j'étais assez près pour cela. » Il se distingua ensuite dans les guerres d'Espagne, et les passages de ces *Mémoires* qui s'y rapportent sont parmi les plus colorés. Le laisser aller le plus éhonté s'étalait dans le haut commandement. La maîtresse de Masséna faisait arrêter la marche des troupes pour envoyer chercher sa perruche oubliée. Un officier supérieur s'amuse du balcon d'un évêque à casser à coups de pistolet les pipes des promeneurs dans les rues d'une grande ville espagnole. Cruellement blessé aux Arapiles, M. d'Hautpoul connut les atrocités des prisons portugaises et puis des pontons anglais. Libéré après la paix, il rentra en France, se rallia complètement à la monarchie de Louis XVIII et combattit de toutes ses forces dans la Drôme le mouvement impérialiste qui suivit le retour de l'île d'Elbe. Il dut s'enfuir, non sans péril, en Espagne, et revint après Waterloo. Très apprécié du duc d'Angoulême, il fit une brillante carrière militaire et se distingua en 1823 dans la campagne d'Espagne. Directeur général de l'administration de la guerre, il fut à la hauteur de ces importantes fonctions où la révolution de Juillet le trouva. Il démissionna, se retira dans le midi, mais rentra en 1834 dans la vie politique et militaire. Réconcilié avec la monarchie de Louis-Philippe, il la servit fidèlement, et, comme lieutenant général, fut chargé, en 1844, de l'inspection générale de l'Algérie; il s'y montra très rigoureux pour les abus de l'intendance. L'amitié qu'avait pour lui le duc d'Orléans lui rendit particulièrement sensible la mort de ce prince. Mais elle n'eut point sa brillante carrière. Il était commandant de la 8<sup>e</sup> division militaire à Marseille, grand officier de la Légion d'honneur et pair de France quand survint la Révolution de 1848. M. d'Hautpoul donna sa démission et se retira dans ses terres, à Saint-Papoul. Attaché avant tout au « principe d'ordre », il se rallia rapidement à la cause du prince Louis Bonaparte, fut son grand électeur dans la région de l'Aude, et, nommé député, vint siéger à l'Assemblée législative. Il fut chargé en octobre 1849, par le prince-président, de constituer un ministère qui dura un an, ses différends avec le général Changarnier l'ayant amené alors à démissionner. Les *Mémoires du général d'Hautpoul* s'arrêtent avant cette date. Sa carrière active était d'ailleurs à peu près achevée; à part quelques mois qu'il passa en Algérie comme gouverneur général, elle s'écoula à Paris, où, à son corps défendant, — car il eût préféré un autre emploi, — il eut à remplir les fonctions de grand référendaire du Sénat. Il mourut le 27 juillet 1865. Ses *Mémoires*, rédigés dans la dernière partie de sa vie et destinés à sa famille, seront utilement consultés par l'historien.

M. le lieutenant AZAN servit aux zouaves en Algérie pendant cinq

ans. Il fut plus tard, en 1902, détaché à la section historique de l'état-major de l'armée. Ayant au surplus le goût de l'histoire, il se trouva ainsi doublement attiré vers l'étude des guerres d'Afrique, en connaissant à fond le théâtre et ayant à sa disposition les innombrables cartons qui, au ministère de la Guerre, concernent les affaires d'Algérie. Son projet primitif, qui était d'entreprendre le tableau d'ensemble de ces guerres, fut modifié en raison de l'immensité des matériaux à rassembler et du nombre déjà considérable d'ouvrages traitant telle ou telle partie de ce sujet. Tout en poursuivant le dépouillement général des documents, M. le lieutenant Azan s'est décidé à mettre au jour quelques résultats partiels de son travail et à publier, sous le titre de *Récits d'Afrique*<sup>1</sup>, une série de volumes consacrés à certains épisodes « sensationnels » de la conquête et de la colonisation de l'Algérie. Le premier a pour but de retracer les origines, l'historique et les conséquences et épilogues de la fameuse affaire de Sidi-Brahim, qui fut une des surprises les plus sanglantes de notre histoire coloniale. M. le lieutenant Azan a rassemblé sur la matière les documents les plus variés et fait appel à tous les témoignages qu'il lui était possible de rechercher. Son récit constitue une monographie complète de la question; une monographie trop complète, serait-on tenté de dire: car, vraiment, quatre cents pages de texte et quatre cents de documents inédits, n'y a-t-il pas là quelque surabondance pour ce qui n'est en somme qu'un épisode de la conquête de l'Algérie? Il ne faudrait cependant pas pousser trop loin cette critique; si assurément M. Azan eût pu sans inconvénient élaguer son œuvre d'un bon tiers en supprimant une série de notices biographiques ou géographiques vraiment négligeables et nombre de détails dont même l'importance militaire est insignifiante, son œuvre demeure utile et intéressante. Elle ne nous apporte pas seulement les dernières précisions sur une série d'événements, parfois secondaires, mais où la lumière n'était pas faite; elle a une valeur d'ordre plus général. Précisément par le luxe de détails qu'elle comporte, par la foule de lettres, de témoignages, de redites parfois qu'elle accumule, elle aide à restituer d'une manière extrêmement vivante la physionomie même de la conquête algérienne, l'atmosphère où vécurent et se développa l'armée d'Afrique. L'énorme volume de M. Azan n'est pas long à lire. On le ferme, connaissant mieux non seulement le meurtre du lieutenant-colonel de Montagnac et comment il fut vengé, mais tout ce qui constitue la

1. Paul Azan, *Récits d'Afrique. Sidi-Brahim*. Paris, Lavauzelle, 1 vol. gr. in-8°, 811 p.

mentalité spéciale de l'armée d'Afrique, qui ne fut pas sans influence sur l'évolution générale de notre armée nationale. S'il faut donc souhaiter à M. Azan plus de sobriété dans la suite de ses études, l'historien lui sera reconnaissant de les poursuivre et de fournir ainsi à l'histoire militaire des documents inédits souvent inconnus et présentés avec méthode et agrément.

Le nom de l'amiral du Petit-Thouars est resté populaire dans la marine. La publication de ses papiers ou du moins de ceux de ses papiers qui n'ont pas été jugés trop intimes pour être imprimés, le fera vivement apprécier par beaucoup de lecteurs<sup>1</sup>. Au point de vue historique, leur valeur est sérieuse : ce sont soit des lettres, soit des notes ou des fragments de journal rigoureusement contemporains des événements auxquels ils se rapportent. La valeur morale et la clairvoyante intelligence de leur rédacteur méritent d'y retenir l'attention. L'éditeur les a tout naturellement distribués en quatre livres. Le premier (une campagne d'aspirant au siècle dernier) contient la correspondance envoyée par le jeune officier à sa famille de 1849 à 1854 pendant qu'il naviguait en Extrême-Orient. Le deuxième, beaucoup plus bref, se rapporte à la guerre de Crimée, où l'enseigne du Petit-Thouars fut cruellement blessé. Le troisième relate le séjour qu'il fit au Japon en 1868 comme commandant du *Dupleix*. Le quatrième concerne sa participation au siège de Strasbourg et sa captivité à Rastadt. La valeur de ces quatre recueils est inégale ; les pièces comprises dans le dernier avaient déjà été pour la plupart publiées dans le *Correspondant* et la *Revue maritime* et ne constituent pas une révélation. Celles qui constituent le premier ont plutôt un intérêt pittoresque et psychologique. Les débuts du jeune officier, ses premières navigations, les souffrances physiques et morales qu'il surmonta si vaillamment y tiennent plus de place que des appréciations d'un intérêt scientifique, encore que déjà se discerne en même temps que l'énergie du jeune homme la netteté de son esprit. Le séjour de du Petit-Thouars en Crimée fut trop bref pour que les lettres qu'il en écrivit puissent être d'une grande signification. Mais de beaucoup la partie la plus importante du volume, de même que celle qui, matériellement, est la plus considérable, concerne le séjour du commandant du Petit-Thouars au Japon en l'année 1868, c'est-à-dire précisément au moment où la révolution, qui affranchissait le mikado de l'autorité du taicoun et renouvelait entièrement l'organisation politique du pays, posait d'une manière particulièrement déli-

1. *Le Vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, d'après ses notes et sa correspondance (1832-1890). Librairie Perrin, 1 vol. in-8°, vi-415 p.

cate la question des relations des puissances européennes avec le nouveau gouvernement et par conséquent obligeait à se rendre un compte exact de l'état moral et politique de la nation. La lecture de la correspondance et des notes du commandant du Petit-Thouars est infiniment intéressante. Elles permettent de constater non seulement le zèle et l'activité dont il fit preuve, mais la perspicacité, la sûreté de jugement et le sens politique aiguisé de leur rédacteur. Bien des passages, au lendemain de la guerre russo-japonaise, frappent le lecteur par leur allure quasi-prophétique. Je me contente ici de noter ces quelques lignes écrites le 18 avril 1868 : « Ce qui peree dans toutes ces relations [avec les Européens], c'est le désir des Japonais de s'assimiler tout ce qui touche au métier des armes ; ils feignent de s'amuser comme des enfants de détails insignifiants, et c'est l'ensemble, c'est le fond, c'est le grand ressort qu'ils cherchent à saisir ; c'est pour cela qu'ils viennent à bord, et ce serait jouer un métier de dupe que de se laisser prendre au piège... Apprendre le métier des armes aux Japonais sera leur fournir des verges pour nous fouetter » (p. 481-482). Il n'y a pas là une simple boutade. Dans vingt passages le commandant du Petit-Thouars dénonce les erreurs de la politique européenne au Japon, les qualités redoutables de cette grande nation en puissance. Le lecteur referme son livre avec une haute estime pour celui qui l'a écrit et avec reconnaissance pour ceux qui l'édifièrent.

M. James DE CHAMBRIER<sup>1</sup> continue la publication de ses souvenirs. *De Sébastopol à Solférino*, tel est le titre sous lequel il évoque la période la plus brillante du second Empire. Les faits dont il fut témoin, les personnages qu'il côtoya, les anecdotes qu'il recueillit sont présentés au lecteur, sans beaucoup d'ordre et sans prétention, avec une bonne grâce simple et volontiers attendrie pour les charmes d'un règne qui, parmi tant d'autres séductions, eut pour le conteur celle d'être l'époque de sa jeunesse. Un portrait assez poussé du prince Napoléon, des souvenirs d'un voyage en Sicile au moment de l'expédition de Garibaldi, sont parmi ces aimables bavardages ceux que retiendra le plus volontiers le lecteur.

Dans son nouveau volume : *le Cas de Bazaine*<sup>2</sup>, M. Élie PEYRON poursuit la tentative de réhabilitation qu'il a déjà commencée dans son précédent travail : *Bazaine fut-il un traître?* Il convient de rendre derechef hommage à la documentation solide, à la dialectique

1. James de Chambrier, *De Sébastopol à Solférino*. Paris, Fontemoing, 1906, 1 vol. in-16, 360 p.

2. Élie Peyron, *le Cas de Bazaine*. Paris, Stock, 1905, 1 vol. in-8°, 150 p.

souvent serrée et à la grande convenance de ton de l'écrivain. Il est assuré qu'il ne portera pas la conviction dans l'esprit de tous ses lecteurs. Il ne l'est pas moins que, parmi les faits et les témoignages recueillis par lui, beaucoup tendent à une décharge partielle de l'ex-maréchal qui apparaît plus incapable que traitre et fut à coup sûr le bouc émissaire qui porta la peine des fautes de la plupart de ses subordonnés en même temps que des siennes. Étudiant en particulier la bataille de Gravelotte, M. Élie Peyron n'a pas de peine à démontrer que la thèse soutenue au procès de Trianon au sujet du rôle de Bazaine dans cette guerre est sur des points importants contredite par la section historique de l'état-major, et il ne relève pas avec moins de raison les singulières défaillances de mémoire de certains témoins au procès, frères d'armes de l'accusé<sup>1</sup>.

La campagne de l'armée de l'Est fut le suprême effort de la défense nationale en 1870-1871. Une victoire décisive eût pu remettre en question l'issue de la guerre. La défaite fut « le coup de grâce », d'où le titre du volume où M. le général DE PIÉPAPE<sup>2</sup> s'est fait son historien. Pour se préparer à sa tâche, il a tenu à cœur, nous dit-il, de consulter l'abondante documentation écrite qui existe sur le sujet. Il y a ajouté les témoignages oraux d'un grand nombre de témoins et d'acteurs du drame. Un séjour prolongé dans les deux provinces où il se déroula lui a permis d'en connaître parfaitement le théâtre. Tout cela est fort bien. Des qualités d'expression très réelles et une grande netteté de jugement venant aider le narrateur à utiliser les matériaux ainsi réunis, M. le général de Piépape nous a donné de l'« épilogue de la guerre franco-allemande » un récit où des lecteurs d'ordre divers trouveront leur compte. L'historien ne pourra s'empêcher toutefois de regretter que la méthode employée par l'écrivain ne permette pas de distinguer toujours dans son œuvre les

1. M. Peyron raisonne toujours comme si Bazaine était accusé d'avoir été un traître au sens où ce mot s'applique à ceux qui vendent leur pays à l'ennemi. Bazaine a été traitre à ses devoirs de général commandant une place forte en ce sens que : 1° le 16 et le 18 août, il n'a songé qu'à garder sa position sous Metz quand son devoir était de repousser l'ennemi et de percer ses lignes; 2° pendant le siège, il a négocié avec l'ennemi sans en avoir le droit et n'a songé qu'à conserver son armée au lieu de faire à l'ennemi tout le mal possible. Or, cette conduite de Bazaine a pour seule explication possible la subordination de ses devoirs militaires à des préoccupations politiques. Il croyait que la paix se ferait avant que Metz dût se rendre et qu'il tiendrait alors le sort de la France dans ses mains. La conduite de Bazaine au Mexique éclaire sa conduite à Metz. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

2. Général de Piépape, *le Coup de grâce. Épilogue de la guerre franco-allemande dans l'Est*. Paris, Plon et Nourrit, 1906, 1 vol. in-8°, v-503 p.

parties qui en sont neuves et celles où il a utilisé des écrits antérieurs. Pour ne citer qu'un exemple, on a observé justement que le volume du colonel Secrétan, *l'Armée de l'Est*, a été très copieusement mis à contribution par le général de Piépape, que celui-ci est allé jusqu'à en reproduire, sans indication de sources, de nombreux passages. On ne saurait trop vivement déplorer un tel procédé qui met le lecteur en défiance et le gêne pour rendre hommage aux qualités de l'écrivain et notamment au souci d'impartialité et d'objectivité très louable qui se manifeste chez lui et qui doit être spécialement signalé dans une matière qui soulève des questions politiques et nationales si controversées.

Sous ce titre : *Feuillets d'histoire*, M. Jules POIRIER<sup>1</sup> a réuni une série d'études historiques assez différentes d'époque et de caractère. L'une se rapporte à Bayard; deux à l'époque révolutionnaire; les cinq autres à la guerre de 1870. Les unes sont des récits rédigés au moyen de documents connus et dont la clarté et la bonne ordonnance sont le mérite principal; ils ont parfois un aspect narratif plutôt que strictement historique : tel celui qui se rapporte à la mort héroïque des trois instituteurs de l'Aisne. D'autres reposent sur des documents inédits et constituent à l'histoire une contribution tout à fait appréciable; tel celui qui a pour titre : Procès et exécution de la municipalité de Sedan sous la Terreur. D'une manière générale, ce recueil est intéressant à parcourir, et il est à souhaiter que cette « première série » soit continuée.

M. Louis ANDRIEUX<sup>2</sup> a écrit sur *la Commune à Lyon* un alerte petit volume, qui n'est point sans valeur historique. Selon son aveu, le 4 septembre 1870, il expiait à Lyon, « sur la paille humide des caebots », les vivacités de son opposition à l'Empire. La proclamation de la République le libéra. Moins d'une semaine après, il était procureur de la République à Lyon et devenait le chef ou le collègue des magistrats qui, trois mois plus tôt, avaient requis ou prononcé sa condamnation. C'est en cette qualité qu'il fut mêlé aux événements qui se déroulèrent depuis ce moment jusqu'au 4<sup>er</sup> mai 1871 et dont il nous a donné le récit. Sur l'administration de Challemel-Lacour à Lyon, sur le personnel républicain et révolutionnaire de la ville, sur le rôle de Garibaldi et d'Edmond Valentin, sur les principaux épisodes pittoresques ou dramatiques dont la région fut le théâtre, le lecteur trouvera des témoignages précis d'un témoin oculaire qui, en même

1. Jules Poirier, *Feuillets d'histoire*, 1<sup>re</sup> série. Paris, Revue d'art et d'histoire militaires, 1 vol. in-8°, vi-267 p.

2. Louis Andrieux, *la Commune à Lyon en 1870 et 1871*. Paris, Perrin, 1 vol. in-16, 297 p.

temps, fut souvent un acteur. Les acceptera-t-il toujours comme parole d'Évangile? Le plaisir de conter et une certaine bonne humeur volontiers ironique et narquoise transparaisent si visiblement dans le livre de M. Andrieux que le lecteur le soupçonnera parfois de s'être laissé aller à broder légèrement. Mais l'historien aura le devoir de tenir grand compte de sa déposition, dont la valeur documentaire incontestable se trouve sensiblement accrue par un grand nombre de pièces inédites et souvent curieuses qu'il y a intercalées.

Député en 1871 à l'Assemblée nationale, et gendre de Montalembert, M. DE MEAUX<sup>1</sup> joua un rôle honorable dans le parti de la droite légitimiste modérée, de celle qui, ayant donné son concours à M. Thiers dans la liquidation des événements de l'année terrible, essaya ensuite de rétablir la monarchie, fut profondément déçue par l'entêtement du comte de Chambord à imposer le drapeau blanc, se rallia autour du maréchal de Mac-Mahon, mit son espoir dans le duc de Broglie, dont M. de Meaux fut un des collaborateurs, et succomba définitivement avec le régime du 16 mai en 1878. Dans ses Mémoires, M. de Meaux s'est proposé, dit-il, « de rendre témoignage aux hommes politiques qui furent ses chefs ou ses compagnons d'armes ». « J'étais, ajoute-t-il, l'un d'eux ; mes antécédents ressemblaient aux leurs ; j'ai qualité pour représenter les dispositions qu'ils apportaient à leur entrée dans la vie publique... Ce récit est celui d'un soldat posté durant l'action auprès des généraux. » L'historien aura à tenir doublement compte de sa déposition. Au point de vue du récit des faits, le témoignage d'un homme de haute honorabilité tel que M. le vicomte de Meaux sera maintes fois utile à recueillir. Et, par ailleurs, l'étude des pages où il a décrit les espoirs et les tentatives de la droite monarchique, l'état d'esprit même qui se manifeste au lecteur, chez l'écrivain et chez les hommes dont il est le porte-parole, aident à comprendre la faillite nécessaire de la droite et à mesurer les raisons profondes et regrettables qui, dans la vie parlementaire de la République, l'ont empêchée de jouer le rôle éminemment constitutionnel et souhaitable d'un parti conservateur conscient de ses devoirs en même temps que des nécessités qui s'imposent à un État démocratique.

Une lettre-préface de M. Liard présente au public le petit volume où M. Gaston Rouvier<sup>2</sup> a décrit *l'Enseignement en France au début du XX<sup>e</sup> siècle*. Appelé à Upsal pour y donner dix leçons sur l'enseignement public en France, M. Rouvier eut pour auditoire un public

1. Vicomte de Meaux, *Souvenirs politiques, 1871-1877*. Paris, Plon et Nourrit, 1905, 1 vol. in-8°, iv-419 p.

2. Gaston Rouvier, *l'Enseignement public en France au début du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1 vol. in-8°, xi-129 p.

attentif de professeurs de l'Université, d'étudiants, de maîtres et de maîtresses de l'enseignement primaire. Son cours fut goûté; l'impression lui en fut demandée. L'orateur le revit et le compléta. Il forme la matière d'un volume clair et bien ordonné qui, naturellement, s'attache plutôt à montrer les qualités de notre enseignement qu'à en faire apparaître les lacunes, très suffisant, malgré sa brièveté forcée, pour les étrangers qui s'intéressent à la question et pour les lecteurs français qui désirent s'en faire une idée sommaire et exacte.

M. JACQUESSON<sup>1</sup> consacre une intéressante dissertation au *Nom de famille*. Dans l'intérieur de la famille ancienne, le prénom seul importait; l'Église elle-même, par l'institution du baptême, n'attacha qu'à lui une importance religieuse. Mais le nom patronymique, apparu d'abord sous la forme d'un nom additionnel destiné à mieux préciser l'identité des individus, ne tarda pas à s'imposer, à se transmettre héréditairement et à être enfin consacré par l'autorité même de l'État. Il est devenu de nos jours un élément essentiel de l'ordre social, soumis à des règles plus précises qu'il n'y en eut jamais sous l'ancien régime. M. Jacquesson a étudié avec soin la constitution du nom, la manière dont il s'acquiert, se transmet, se transforme, s'usurpe, se défend, se conserve et se perd. Outre les érudits, les curieux prendront leur plaisir à ces études nettes et précises.

Ce n'est pas, malgré les apparences, un volume de spéculation dogmatique que *la Philosophie de la colonisation* de M. Paul Théodore VUIBERT<sup>2</sup>. Sous ce titre un peu déconcertant, l'auteur s'est borné à réunir un nombre assez considérable d'études parues dans le *Petit Colonial* et dans plusieurs autres journaux spéciaux. Socialiste, patriote et colonial, il s'est proposé de faire œuvre humanitaire et inégalisatrice plus que proprement scientifique. Voyageur et explorateur lui-même, il a écrit au courant de la plume, d'après ses souvenirs, ses lectures, les rapports et les relations de ses amis. A bien des points de vue, la méthode et la documentation de plus d'un chapitre apparaîtront insuffisantes, elles susciteront même parfois quelque étonnement; et la date à laquelle plusieurs d'entre eux ont été rédigés leur enlève une bonne part de leur intérêt. Mais, en apportant quelques réserves conseillées par une prudence nécessaire, le lecteur pourra parcourir avec profit, et sans ennui, les études descriptives et pittoresques où M. Th. Vuibert a examiné avec entrain et chaleur de cœur un grand nombre de nos petites colonies, plusieurs de celles

1. Paul Jacquesson, *Du nom de famille*. Paris, Larose et Champion, 1906, 1 vol. in-8°, 185 p.

2. Paul Théodore Vuibert, *la Philosophie de la colonisation*. Paris, Cornély, 1906, 1 vol. in-8°, xvi-572 p.

que nous avons perdues et diverses questions intéressant la géographie et l'hygiène intertropicales.

M. A. BILLOT<sup>1</sup> fut ambassadeur de France à Rome depuis le mois de mai 1890 jusqu'au mois de février 1898. Ses hautes fonctions soulignent d'avance aux yeux du public l'importance du volume qu'il a consacré aux relations franco-italiennes durant « les années troubles », à savoir depuis le refroidissement amené entre la France et l'Italie par l'établissement de notre protectorat en Tunisie (1884) jusqu'à la conclusion du traité de commerce de 1898 qui marqua un point décisif dans la reprise durable des bonnes relations entre les deux pays. Les deux ministères Crispi furent les moments les plus critiques de cette phase politique où à plusieurs reprises on put craindre un conflit. M. A. Billot, en consacrant deux volumes à l'histoire de cette période, s'est montré soucieux de concilier ses devoirs d'ancien ambassadeur avec ceux que lui conférait son rôle d'historien. Son étude participe en somme de deux genres assez différents, présentant tantôt l'aspect de mémoires, c'est-à-dire ayant la valeur d'une source originale, et affectant le plus souvent l'allure d'un récit assurément bien informé, mais en somme d'un récit de seconde main. A ce dernier point de vue, le travail de M. Billot constitue à coup sûr l'histoire la plus complète qui ait été écrite sur le sujet choisi par lui; on y trouvera les pièces essentielles relatives aux affaires diplomatiques qu'il traite et une méthode d'exposition suffisamment claire et ordonnée. Au point de vue « source », au contraire, le lecteur aura peut-être quelque déception. Avec une rigueur que les diplomates ne lui reprocheront pas, M. Billot s'est interdit toute indiscrétion professionnelle et même s'est appliqué à donner à son exposé un ton souvent quasi-impersonnel. Ne sera-t-il pas permis au lecteur de regretter qu'à défaut des pièces ou même des appréciations subjectives que le narrateur a cru devoir lui taire, il ne trouve pas plus souvent au moins l'impression du contact direct des hommes et des événements, cette notation aiguë, précise et immédiate, qui donne la physionomie à l'histoire et qui, semble-t-il, est conciliable avec la discrétion professionnelle? M. Billot, semble-t-il, en a jugé différemment. C'était son droit, et sans doute a-t-il pensé que c'était son devoir. C'est celui de l'historien de signaler cette réserve en marquant le caractère de la contribution qu'il a apportée à l'histoire diplomatique de notre temps.

M. André TARDIEU<sup>2</sup> s'est rapidement conquis un renom et une influence légitimes parmi les publicistes qui en France s'occupent des

1. A. Billot, *la France et l'Italie. Histoire des années troubles, 1881-1899*. Paris, Plon et Nourrit, 1905, 2 vol. in-8°, 489-464 p.

2. André Tardieu, *Questions diplomatiques de l'année 1904*. Paris, Alcan, 1905, 1 vol. in-16, 319 p.

questions de politique extérieure. Le petit volume qu'il a intitulé *Questions diplomatiques de l'année 1904* n'a pas la prétention de donner l'histoire diplomatique d'une année. C'est, selon l'expression même de l'auteur, sur les plus importants des événements de ce temps, « le témoignage expliqué et commenté des hommes qui y ont été mêlés de façon immédiate ». En d'autres termes, M. André Tardieu, diplomate lui-même et interviewer d'ordre tout à fait supérieur, a apporté, pour aider à constituer l'histoire de notre temps, une série de documents exacts recueillis au moment précis où leur signification était particulièrement topique. Son livre se divise en trois parties : politique française, question d'Orient, question d'Extrême-Orient. Dans les études que comprennent ces trois divisions, le lecteur goûtera les mêmes qualités de connaissance approfondie du sujet, d'exposition précise et élégante et d'objectivité aussi scrupuleuse que méritoire.

M. RONARD<sup>1</sup>, le distingué spécialiste des questions de droit politique franco-nord africain, a étudié dans une substantielle dissertation historique *la Politique de la France à l'égard de la Tripolitaine pendant le XI<sup>e</sup> siècle*. Après avoir constaté que durant toute cette période la diplomatie française s'était donné pour règle de respecter l'intégrité de la Tripolitaine, il regrette que, vers la fin de 1904, le ministère français ait fait entendre au cabinet italien qu'il était disposé à ne pas y gêner son action, à condition que l'Italie laissât libre champ à la France au Maroc. L'auteur estime que cet accord a trouble nos relations avec la Porte ottomane et compromis la sécurité de notre domaine africain sans nous procurer aucune compensation appréciable.

Le volume que M. Jacques BARDOUX<sup>2</sup> a intitulé : *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine* sera lu utilement non seulement par les historiens, mais par tous ceux qui souhaitent connaître avec quelque profondeur le caractère national du peuple qui fut autrefois notre adversaire et à qui nous unit maintenant l'entente cordiale. M. Jacques Bardoux s'est proposé d'examiner comment au XIX<sup>e</sup> siècle a évolué et s'est transformé dans une certaine mesure le caractère anglais. D'une manière plus précise, il s'est demandé comment l'Anglais d'hier qui, « résistant aux conseils de certains hommes d'État, se donna toujours et agit souvent comme un pacifique », est devenu celui d'aujourd'hui, qui « nous apparaît d'ordinaire et agit

1. E. Ronard de Card, *la Politique de la France à l'égard de la Tripolitaine pendant le dernier siècle*. Toulouse, Privat, et Paris, Pedone, 1906.

2. Jacques Bardoux, *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. Les Crises belliqueuses*. Paris, Alcan, 1906, 1 vol. in-8°, v-564 p.

parfois comme un belliqueux ». Ayant tenté de résumer quels sont aujourd'hui les principaux facteurs des crises belliqueuses, M. Jacques Bardoux a recherché de quelle manière ils ont pu se trouver modifiés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Et son travail est devenu en somme une sorte d'histoire critique de l'esprit public en Angleterre et des causes sous l'empire desquelles il s'est modifié. Une connaissance exacte et étendue de l'énorme littérature, particulièrement d'origine anglaise, que suppose une telle étude, n'a pas fait défaut à M. Jacques Bardoux. De longs séjours outre-Manche et de nombreux entretiens avec des hommes politiques et des littérateurs anglais lui ont permis d'ajouter aux documents des impressions plus directes qui ont leur importance particulière quand il s'agit de psychologie aussi bien que d'histoire. Une bienveillance sincère pour les choses anglaises, sans aller jamais jusqu'à l'engouement, lui a permis d'avoir pour son sujet la sympathie intellectuelle qui est nécessaire à l'historien tout aussi bien que le sens critique. M. Bardoux était donc dans les meilleures conditions pour écrire un livre des plus intéressants et des plus suggestifs. Peut-être la lecture en eût-elle été plus saisissante, la démonstration plus topique, s'il en eût resserré davantage l'exposé. A force de nous mener dans les détours d'analyses souvent intéressantes, parfois un peu longues, l'auteur éparpille notre attention et affaiblit l'énergie de sa thèse. Il va sans dire, d'autre part, que nombre d'appréciations appellent la critique et la discussion. Les dernières manifestations où se sont traduites les tendances de la politique intérieure et extérieure actuelle de l'Angleterre ne cadrent peut-être pas absolument avec les appréciations de M. Bardoux. Tel quel, son travail est celui d'un esprit clairvoyant, informé et modéré. Il est digne d'une haute estime et sera lu, relu et annoté par beaucoup de lecteurs.

M. René CLAPARÈDE<sup>1</sup> a été envoyé par le *Journal de Genève* pour étudier sur place la crise qui aboutit à faire de la Norvège un État indépendant. Il adressa à son journal, de Christiania, où il séjourna, une série de lettres et d'articles qu'il vient de réunir en les complétant. Si forcément un tel recueil tient plus du journalisme que de la méthode historique proprement dite, les lecteurs sauront cependant gré à l'auteur d'avoir groupé d'une manière précise et exacte les faits principaux de la crise et aidé par un commentaire intelligent à en comprendre le caractère et les péripéties.

Dans le petit volume où il traite de *l'Unité italienne à travers les*

1. René Claparède, *Un nouvel État européen. La Norvège indépendante*. Genève, Société « Atar », et Paris, Fischbacher, 1906, 1 vol. in-16, 107 p.

*âges*, M. A. DRAGON<sup>1</sup> esquisse la « philosophie de l'histoire de l'Italie » depuis l'an 800 jusqu'à nos jours. L'idée maîtresse de son étude est celle-ci : « Les peuples, de même que les individus, sont soumis à des lois fondées sur les traditions, l'histoire, le tempérament, la situation géographique de chacun...; pour être féconde, l'ensemble de la politique d'une nation devrait donc s'appliquer avant toute chose à représenter les aspirations d'une race. » L'Italie, durant toute son histoire, a été partagée entre l'influence allemande et l'influence française. La nation allemande a été « l'ombre projetée au milieu des lumineuses clartés du ciel latin ». L'influence française était au contraire celle qui l'orientait dans la vraie voie, l'expansion du génie latin. L'auteur conclut en souhaitant que « la race latine redevienne le facteur primordial dans la marche des choses » et fait appel à la rénovation de l'idée latine.

« Le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement est celui où il commence à se réformer. » Le mot de Tocqueville s'est souvent vérifié; il se vérifie quotidiennement pour la Russie, entrée depuis les lois libératrices de 1861 dans la période critique. Tout l'édifice social russe reposait sur deux colonnes : l'autocratie et le servage; quand s'écroula l'une d'elle, l'autre fut ébranlée. C'est ce que M. Georges ALFASSA<sup>2</sup> fait comprendre en montrant de quelle manière s'est peu à peu établi un régime agraire qui est peut-être le nœud vital de la crise constitutionnelle russe. Sans recourir à des documents nouveaux, mais exposant avec méthode et précision des faits puisés à bonne source, M. Georges Alfassa établit de la manière la plus nette de quelle manière le paysan, théoriquement délivré du servage, est devenu la victime d'une situation peut-être pire; comment pour lui la terre, au lieu d'être une source de revenus et de subsistance, est devenue un fardeau écrasant, une charge fiscale, dont le possesseur doit s'acquitter coûte que coûte. Il fait ressortir d'une manière frappante de quel poids sont pour lui les pouvoirs draconiens et abusifs du *mir*, placé lui-même à la merci des autorités administratives et policières, et de quelle nécessité il serait que l'individu pût aisément s'en libérer pour que l'idée de solidarité dont il est issu n'engendrât pas la plus insupportable des sujétions.

Le volume où M. André BARRE<sup>3</sup> étudie la situation de la Bosnie-

1. A. Dragon. *L'Unité italienne à travers les âges*. Paris, Larose et Tenin, 1905, 1 vol. in-12, xi-106 p.

2. Georges Alfassa, *la Crise agraire en Russie*. Paris, Giard et Brière, 1905, 1 vol. in-18, xvi-229 p.

3. André Barre, *la Bosnie-Herzégovine. Administration autrichienne de 1878 à 1903*. Paris, Michaud, 1 vol. in-16, v-305 p.

Herzégovine sous la domination autrichienne est un violent réquisitoire contre celle-ci. L'empereur François-Joseph est qualifié par l'auteur de « bourreau d'un peuple » et de « sultan chrétien » ; à l'en croire, « l'œuvre accompli par l'Autriche dans la Bosnie-Herzégovine n'est qu'un bluff prodigieux sous lequel se dissimule avec art une administration néfaste aussi bien pour les intérêts moraux que pour les intérêts matériels du pays ». Selon M. André Barre, l'Autriche a totalement manqué à la tâche que lui avait confiée l'Europe en 1878. Elle s'est montrée incapable de pacifier et d'organiser le pays. Elle demeurera telle dans l'avenir. L'Europe a le devoir impérieux de réviser l'article 23 du traité de Berlin et de la contraindre d'abandonner une tâche qu'elle n'a ni la force ni la volonté de réaliser. Une passion politique incontestable, une certaine incertitude de méthode et une précipitation qui se marquent jusque dans la forme littéraire et typographique de l'ouvrage font au lecteur un devoir de ne pas accueillir sans réserve les thèses soutenues par l'écrivain. En l'absence presque totale d'ouvrages français traitant sérieusement cette question, on ne lui en sera pas moins reconnaissant d'avoir groupé une série de faits et de documents peu connus et d'en avoir coloré l'assemblage par une connaissance personnelle du pays et des populations.

M. Pompiliu ELIADE<sup>1</sup> s'est voué à la tâche très belle de servir, en matière de littérature et d'histoire, de trait d'union entre la Roumanie, son pays natal, et la France, où il fit brillamment ses études. Après plusieurs autres volumes, celui où il commence *l'Histoire de l'esprit public en Roumanie au XIX<sup>e</sup> siècle* sera accueilli avec reconnaissance. En 1821, une révolution soudaine déroba les Roumains à la domination turque. Depuis 1828, sous la double autorité des Turcs et des Russes, ils tâchèrent de vivre d'une vie intellectuelle occidentale. Entre ces deux dates, ils furent pour ainsi dire livrés à eux-mêmes et firent l'expérience d'une vie nationale. C'est non seulement à proprement parler leur esprit public, mais d'une manière plus étendue tous les traits essentiels de la vie du peuple et du gouvernement roumain de cette époque que M. Eliade s'est efforcé de nous décrire. Son érudition très étendue lui a permis de réunir tous les documents essentiels, et il a tenu à honneur d'en donner la substance à ses lecteurs. Si même il fallait faire à son intéressant travail une critique d'ensemble, ce serait peut-être, au lieu de se contenter de classer sous quelques rubriques générales nettement caractérisées

1. Pompiliu Eliade, *Histoire de l'esprit public en Roumanie au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905, 1 vol. in-18, LXII-402 p.

les faits réunis par lui, d'avoir, en prétendant nous mettre au courant de toutes ses recherches, contribué à fragmenter à l'excès et par là à rendre moins saisissant son exposé. Tel quel, il rendra de grands services. Des deux livres dont il se compose (*Vie politique. Vie intellectuelle et morale*), c'est peut-être le premier qui prête davantage le flanc, par l'excès de fragmentation et quelque chose d'un peu haché dans son allure, à la réserve indiquée plus haut. Le deuxième, qui, en somme, est proprement la description de « l'esprit public » à l'époque assignée par l'écrivain est des plus intéressants. Les impressions de voyage en Europe du logothète Goleacu, la vie des étudiants roumains à Paris pendant la Restauration fournissent à M. Eliade des chapitres aussi amusants qu'instructifs. Il faut souhaiter de le voir poursuivre ultérieurement son travail.

*Chez les ennemis d'Israël*, tel est le titre assez énigmatique, au premier abord, sous lequel M. Antoine DARD<sup>1</sup> a groupé les impressions d'un voyage de quelques semaines dans les régions où l'Ancien Testament place la domination des Amorrhéens et des Philistins. Le lecteur parcourra agréablement son récit auquel des notations d'une sensibilité souvent délicate, des observations de mœurs assez précises et des réminiscences bibliques doublées d'une certaine érudition confèrent un charme réel.

Lord Milner écrivait, il y a quelques années : « Je ne suis pas de ceux qui pensent que tout ce qui s'est fait en Égypte depuis 1882 est dû aux Anglais. Je suis le premier à reconnaître le rôle très important joué dans la renaissance du pays par des indigènes et d'autres Européens. Je ne crois pas que la continuation indéfinie du contrôle anglais sous sa forme actuelle soit essentielle à la prospérité finale de l'Égypte. » Dans un volume intitulé : *l'Émancipation de l'Égypte*<sup>2</sup>, un écrivain anonyme s'est appliqué à fournir un commentaire abondant de cette opinion. Passant en revue l'œuvre de la France et celle de l'Angleterre en Égypte, il s'efforce de démontrer que la question d'Égypte est une question internationale qui ne saurait utilement et pratiquement être résolue par la permanence de l'occupation anglaise, préconisée par l'impérialisme britannique. L'Égypte, selon lui, est un État organique, mûr actuellement pour l'émancipation; sa neutralisation est la seule solution de la question, qu'elle soit étudiée au point de vue européen en général, à celui de la Grande-Bretagne

1. Antoine Dard, *Chez les ennemis d'Israël. Amorrhéens. Philistins*. Paris, Lecoffre, 1906, 1 vol. in-16, 336 p.

2. A. Z., *l'Émancipation de l'Égypte*. Traduit de l'anglais. Paris, Guilmoto, 1 vol. petit in-8° carré, 251 p.

en particulier, ou même au point de vue plus général des intérêts de l'humanité sur le continent africain; il semble à l'écrivain que jusqu'ici la civilisation européenne n'a pas réussi à s'y implanter, à prendre une action sur l'indigène; seule, quelque puissance mahométane, par le pouvoir qu'elle posséderait d'atteindre réellement l'âme indigène, pourrait peut-être lui conférer un commencement de civilisation. L'Égypte affranchie et neutralisée serait susceptible d'être cette puissance.

Le même désir d'indépendance et un sentiment antianglais plus prononcé anime Moustafa KAMEL-PACHA, l'un des propagandistes ardents du mouvement national égyptien. Une vibrante préface de M<sup>me</sup> Adam présente au public le recueil des douze discours principaux prononcés par lui en France ou en Égypte<sup>1</sup>, et où il a fait le procès de la domination britannique. La valeur documentaire de ce recueil est appréciable. Le lecteur y trouvera, dans une forme passionnée et souvent éloquent, la somme des principales critiques adressées à la domination anglaise et celle des revendications qui sont proposées à l'opinion publique égyptienne encore embryonnaire et indécise par un parti dont l'activité semble grandir et mérite d'être signalée.

C'est un volume fort suggestif que celui où M. le marquis DE BARRAL promène ses lecteurs, *De Monroe à Roosevelt*<sup>2</sup>. Le 2 décembre 1823, le président Monroe adressait au Congrès un message dont trois paragraphes, les paragraphes 7, 48 et 49, étaient consacrés aux rapports que les États-Unis entendaient avoir avec l'Europe et à ceux qu'ils concevaient que le vieux monde conservât avec les nations du continent américain. Ces déclarations constituèrent ce qu'il est convenu d'appeler la doctrine de Monroe. Elle avait à l'origine un caractère purement défensif. Dans une série de chapitres d'un très haut intérêt, M. de Barral s'est appliqué à montrer comment, de par l'extension de la puissance américaine et les transformations successives de la mentalité nationale, elle est devenue une véritable arme de combat : « Le président Roosevelt l'invoque encore de temps en temps par un reste d'habitude; mais la façon dont il la conçoit et l'applique en est plutôt la négation que la consécration. Rien ne ressemble mieux à l'esprit du message du 2 décembre 1823 que celui du message du 6 décembre 1904. Rien n'est plus différent de la manière de voir qui régnait aux États-Unis au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle que cet impérialisme qui pousse aujourd'hui la grande

1. Moustafa Kamel-Pacha, *Égyptiens et Anglais*. Paris, Perrin, 1 vol., 330 p.

2. Marquis de Barral-Montferrat, *De Monroe à Roosevelt, 1823-1905*. Paris, Plon et Nourrit, 1 vol. in-18, xv-356 p.

république américaine à revendiquer dans le monde entier les droits de grande puissance » (p. 2). Quelques lecteurs trouveront peut-être que l'exposé de M. de Barral n'est pas exempt de toute anertume, voire de toute malveillance à l'égard de la politique américaine. Un grand nombre de ses conclusions seront contestées, principalement par les publicistes d'outre-Atlantique. Mais il est impossible de ne pas suivre avec un haut intérêt les étapes de la transformation incontestable qui s'est opérée dans la nation américaine à mesure que, accroissant ses forces et sa puissance de rayonnement, elle a dû d'un texte purement défensif à l'origine tirer argument pour une politique mondiale.

Il est trop tôt pour écrire l'histoire de la guerre russo-japonaise; et, pendant bien des années encore, nombre des faits essentiels qui s'y rapportent demeureront dépourvus de certitude ou de précision. Mais il est déjà permis à l'historien de tenter d'en saisir les origines, d'en esquisser les phases, de rechercher quelques-unes des conséquences énormes, presque infinies, dont elle peut être le point de départ pour les relations politiques des nations sur le globe et, qui sait, l'avenir même de l'humanité. C'est à peu près ce qu'a essayé de faire M. CHÉRADAME<sup>1</sup> dans l'essai volumineux où il a envisagé *le Monde et la guerre russo-japonaise*. Une connaissance assez étendue de la littérature internationale relative à la question, jointe à des impressions et à des souvenirs personnels recueillis pendant un séjour de quelque durée en Extrême-Orient, lui a fourni une base documentaire suffisante; le lecteur appréciera le grand effort fait pour classer logiquement les éléments de connaissance accumulés et les faits. Il va sans dire que dans un tout aussi complexe les erreurs et les omissions sont inévitables; de lui-même, le lecteur est tenté d'ajouter des notes rectificatives et complémentaires. Mais, encore une fois, ce n'est pas comme un livre d'histoire qu'il faut considérer le travail de M. Chéradame, c'est comme un essai, dont le premier devoir est moins d'être objectivement complet que suggestif. C'était une entreprise irréalisable que d'écrire un livre d'histoire sur le sujet qu'il a choisi. Il était hardi de lui consacrer un volume de discussion politique; je crois que la majorité de ses lecteurs sauront gré à M. Chéradame de ne pas avoir reculé devant cette hardiesse et de leur avoir donné un travail traité avec assez de connaissance, d'intelligence et de méthode pour susciter franchement la réflexion et la discussion.

1. André Chéradame, *le Monde et la guerre russo-japonaise*. Paris, Plon et Nourrit, 1906, 1 vol. in-8°, vii-561 p.

Le volume que M. PINON<sup>1</sup> a intitulé *Origines et résultats de la guerre russo-japonaise* a une unité moins rigoureuse et un développement moins systématique. Il se compose d'une série d'études politiques parues au cours de ces dernières années; quelques-unes se rapportent directement à la guerre d'Extrême-Orient (la Question d'Extrême-Orient; la Japonisation de la Chine; le Recul de l'Europe; la Paix de Portsmouth), d'autres ont plutôt un caractère de dissertation rétrospective (les Grandes routes de l'Asie), d'autres traitent différentes questions de politique extrême-orientale (les Américains aux Philippines; la Question du Siam; la France dans le Pacifique); et c'est pour montrer leur lien avec les précédents que M. René Pinon a donné ce sous-titre à son ouvrage : *la Lutte pour le Pacifique*. M. René Pinon a montré dans son livre les mêmes qualités de science, de pondération et de clarté d'exposition qui avaient été remarquées dans ses précédents ouvrages. Et il sera à maintes reprises intéressant pour le lecteur de comparer ses jugements à ceux de M. Chéradame.

André LICHTENBERGER.

P.-S. — M. l'abbé Houtin continue avec une imperturbable sérénité en même temps qu'avec une abondance et une précision admirables d'information ses études sur les questions religieuses actuelles. Son livre sur l'*Américanisme* a mis dans sa vraie lumière la condition si particulière de l'Église catholique d'Amérique, qui unit à une fidélité dogmatique absolue envers le Saint-Siège un esprit de grande indépendance dans la conduite intérieure de ses affaires, et un esprit de tolérance qui est une contradiction absolue avec la tradition catholique et les doctrines de Rome. Son nouvel ouvrage sur la *Question biblique au XX<sup>e</sup> siècle* (Nourry), qui fait suite à la *Question biblique au XIX<sup>e</sup> siècle*, est du plus poignant et du plus piquant intérêt. L'affaire Loisy, qui y est admirablement élucidée, en est le centre; mais on y trouvera aussi d'utiles renseignements sur la question biblique chez les protestants et les orthodoxes.

G. M.

1. René Pinon, *la Lutte pour le Pacifique. Origines et résultats de la guerre russo-japonaise*. Paris, Perrin, 1 vol. in-8°, xii-512 p.

## ALLEMAGNE.

## PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DE LA RÉFORME.

Depuis notre dernier compte-rendu (*Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 344-352), l'histoire de la Réforme allemande s'est enrichie d'un nouvel organe : une revue, dirigée par M. Walter FRIEDENSBURG<sup>1</sup>. Le nom de ce savant, auparavant directeur de l'Institut historique prussien à Rome, actuellement directeur des archives d'État à Stettin, garantit la valeur de la nouvelle entreprise, et il a su grouper des collaborateurs de premier ordre. On rencontre déjà dans les premiers cahiers, par exemple, des contributions de MM. TSCHACKERT, KALLOFF, ULMANN. Le but principal de l'« Archiv für Reformationsgeschichte » est la publication de sources jusque-là inaccessibles ou peu connues. Cependant, on y trouve aussi des recherches critiques et des communications d'un intérêt particulier.

Il va sans dire que l'esprit qui a inspiré la création de la revue, dirigée par M. Friedensburg, est opposé à toute tendance polémique. C'est cette tendance qui gâte le dernier ouvrage de feu le Père Henri DENILLE<sup>2</sup>. Le savant dominicain, pendant de longues années employé aux archives du Vatican, avait acquis une grande renommée par son histoire des universités au moyen âge, par ses études relatives à l'histoire de la mystique allemande, à l'histoire des ordres monastiques en France et par beaucoup d'autres travaux. Mais le gros volume, dans lequel il a traité de Luther et du luthéranisme, est plutôt le témoignage d'un dogmatisme belliqueux que d'un esprit scientifique. Sans doute, la connaissance étendue de l'histoire ecclésiastique a permis à M. Denille de corriger beaucoup d'erreurs commises par les éditeurs et les auteurs protestants. De même, il a corrigé beaucoup d'erreurs commises par Luther lui-même. Mais son livre est en général un pamphlet furibond, rappelant quelquefois le style du xv<sup>e</sup> siècle. Selon M. Denille, les motifs qui poussaient Luther à se séparer de l'église romaine n'étaient que des motifs

1. *Archiv für Reformationsgeschichte. Texte und Untersuchungen*. In Verbindung mit dem Verein für Reformationsgeschichte herausgegeben von Walter Friedensburg. Berlin, C. A. Schwetschke und Sohn, 1903 et suiv.

2. *Luther und Lutherthum in der ersten Entwicklung quellenmaessig dargestellt* von P. Heinrich Denille, Band I. Mainz, Kirchheim, 1904. Cf. P. Denille, *An seine Kritiker*, Mainz, Kirchheim, 1904, et *Quellenbelege zu Denilles Luther- und Lutherthum*, 2. Auflage, Band I, Abteilung 2. Mainz, Kirchheim, 1905.

impurs. C'est de cette source corrompue que serait sorti le grand mouvement de la réformation allemande.

Le livre du Père Denifle, comme jadis l'ouvrage de J. Janssen, a eu le plus grand retentissement. Il serait impossible d'énumérer toutes les brochures, articles de journaux et de revues qui s'occupent de le réfuter. Qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur à la notice bibliographique, page 5 de l'essai de M. BENRATH, qui a entrepris de laver la vie monastique de Luther des taches dont le Père Denifle l'a noircie<sup>1</sup>. Il détruit les accusations haineuses qui voudraient nous faire voir en Luther un modèle d'ivrognerie, d'incontinence et de lubricité et oppose à la caricature grossière un tableau exquis du développement psychologique du réformateur.

Peut-être le contrepoison le plus efficace aux affirmations envenimées du Père Denifle sera la récente biographie de Luther, due à la plume de M. HAUSRATH<sup>2</sup>. On voit très bien ce que doit à ses prédécesseurs le célèbre professeur de Heidelberg. On pourrait le chicaner sur tel ou tel point de détail. Cependant, on ne saurait ni méconnaître le cachet original de son livre ni nier la justesse des grandes lignes de son récit. M. Hausrath se garde d'élever le personnage de Luther sur le piédestal d'un saint, et il nous fait sentir clairement que cet homme, comme tant d'autres, « avait les défauts de ses vertus ». Mais il le considère avec raison comme un des plus grands héros modernes de la vie morale et intellectuelle qui inspirait une âme nouvelle à sa nation « et dont les traces restent ineffaçables dans le courant de l'histoire universelle ». M. Hausrath écrit pour le grand public. C'est pour cela qu'il renonce à alourdir son livre par une série continuelle de notes et d'éclaircissements. Le sens artistique qui le distingue ne se dément nulle part dans le groupement des chapitres et dans la vivacité brillante du récit.

Presque chaque année paraissent des travaux qui jettent une nouvelle lumière sur des points particuliers de la vie et de l'ouvrage du plus grand réformateur allemand. Parmi les contributions de ce genre, il faut compter les études relatives au procès fait à Luther à Rome après l'affichage de ses célèbres thèses. M. A. SCHULTE réussit à élucider ce procès par des extraits des « *Acti consistoriali* » conservés aux archives du Vatican<sup>3</sup>. C'est à la même source que

1. *Luther im Kloster, 1505-1525. Zum Verständnis und zur Abwehr.* Von Karl Benrath (Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte). Halle, Niemeyer, 1905.

2. Adolf Hausrath, *Luthers Leben*, Zwei Bände. Berlin, G. Grote, 1904.

3. *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.* Rom, 1903. Il ne faut pas passer sous silence les deux volumes de M. A. Schulte :

M. Paul KALKOFF, grâce à la libéralité de l'administration papale, a pu puiser à pleine main<sup>1</sup>. Son travail très minutieux, mélange singulier de récits, de notices critiques et biographiques, de tables chronologiques, etc., complété par des communications parues dans la « *Zeitschrift für Kirchengeschichte* » de Th. Brieger (1904 et suiv.), ne laisse subsister presque aucun doute et nous permet de suivre toutes les phases de ce drame important de juridiction ecclésiastique du XVI<sup>e</sup> siècle. En regardant derrière les coulisses, nous sommes en état d'apprécier dans son entier le jeu diplomatique des partis qui étaient engagés dans le procès du professeur de Wittenberg. L'intérêt principal du volume de M. Kalkoff se concentre sur l'histoire de la légation de Cajetan et de l'intervention de l'électeur Frédéric de Saxe en faveur de Luther à Augsbourg. Ce prince nous apparaît en vrai homme d'État, profitant de tous les moyens dont il disposait pour protéger son serviteur menacé. Selon l'assertion un peu douteuse de M. Kalkoff (p. 470), ce même prince aurait été le premier qui lia la grande idée de la réforme ecclésiastique « avec l'entrée en scène de Martin Luther ».

On sait combien les « propos de table » de Luther ont servi à ses biographes. Cependant, on a dès longtemps appris qu'il faut en user avec précaution et en bien peser l'authenticité. Parmi les commensaux du réformateur se trouvait Jean Mathesius, Saxon de naissance, mort en 1565 comme pasteur à Joachimsthal, en Bohême, auteur de la première histoire détaillée de la vie et de la doctrine de Luther. Il habita quelque temps, pendant les années 1540-1542, sous le même toit que Luther et se procura un grand nombre de ses propos de table. Le manuscrit original de ce recueil, qui ne contenait pas seulement les notes de Mathesius lui-même, mais aussi les notes d'autres hôtes du réformateur, est perdu. Heureusement on en a retrouvé une copie, conservée à la bibliothèque municipale de Leipzig. M. Ernest KROKER a eu le mérite de reconnaître la valeur de ce manuscrit. C'est à lui qu'on en doit l'édition, ornée d'une introduction très instructive<sup>2</sup>. M. Kroker y expose d'une manière très lucide

*Die Fugger in Rom, 1495-1523* (Zwei Bände. Leipzig, Duncker und Humblot, 1904). Ce livre est indispensable pour la connaissance exacte de l'histoire de la vente des lettres d'indulgence.

1. *Forschungen zu Luthers Römischen Process*, von Paul Kalkoff (Bibliothek des K. Preussischen Historischen Institutes Rom. Band II). Rom, Loescher und Co., 1905.

2. *Luthers Tischreden in der Mathesischen Sammlung*. Aus einer Handschrift der Leipziger Stadtbibliothek herausgegeben von Ernst Kroker, Bibliothekar an der Leipziger Stadtbibliothek. Leipzig, B.-G. Teubner, 1903. — Le volume de M. Kroker forme une partie de la collection des écrits publiés par la Com-

l'histoire de l'origine de la collection de Mathesius, ses rapports avec d'autres collections du même genre, comme celles de Lauterbach, d'Aurifaber, etc. D'ailleurs, il nous fait voir comment Mathesius, en écrivant son histoire de la vie et de la doctrine de Luther, s'est servi plus ou moins de sa collection manuscrite des propos de table et de ses souvenirs personnels. Le commentaire, dont M. Kroker a accompagné les pièces diverses de son volume, est fort utile. P. 421, en mentionnant le juif Josel de Rosheim, il aurait dû encore renvoyer au travail de M. H. Bresslau : « Aus Strassburger Judenakten » (*Zeitschrift für die Geschichte der Juden in Deutschland. Herausgegeben von Professor Ludwig Geiger*, t. V, p. 307 et suiv., 1892). Espérons avec M. Kroker que la publication du manuscrit de Leipzig provoquera une édition critique générale des propos de table de Luther; elle est tout à fait indispensable.

Nous avons fait dans notre dernier bulletin (t. LXXXII, p. 345) l'éloge des « Beiträge zur Reformationsgeschichte » de M. O. CLEMEN. Le troisième et dernier fascicule de cette publication n'en est pas le moins intéressant<sup>1</sup>. Nous y rencontrons souvent le nom de Luther. M. Clemen fixe notre attention sur un écrit, jusqu'alors resté dans l'ombre, du héraut impérial Caspar Sturm, qui accompagnait Luther à la diète de Worms. Il donne des extraits du discours latin de Aloisius Marliani, évêque de Tuy, dirigé contre Luther en 1520 et imprimé à Rome et Leipzig. Il s'occupe après tant d'autres du pamphlet très répandu « Passio Doctoris Martini Lutheri secundum Marcellum », dont l'auteur, selon sa conjecture ingénieuse, serait Hermann von dem Busche, l'ami d'Ulric de Hutten. A côté de ces articles, il y a des communications précieuses relatives à des raretés bibliographiques ou à des personnages demi-oubliés de la période de la Réforme allemande. Mentionnons entre autres un essai intitulé : « Satires dirigées contre Cochlaeus. » On y remarque, par exemple, une imitation heureuse de la manière des « Epistolae obscurorum virorum ». M. Clemen nous fait espérer qu'il continuera ses recherches dans l'« Archiv für Reformationsgeschichte ». En effet, il a déjà commencé de mettre sa plume à la disposition de l'éditeur de ce nouveau recueil.

mission historique du royaume de Saxe. Cette même collection contient entre autres l'excellente publication de la *Politische Korrespondenz des Herzogs und Kurfürsten Moriz von Sachsen*. Herausgegeben von Erich Brandenburg (cf. *Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 342), dont le second volume a été publié en 1903.

1. *Beiträge zur Reformationsgeschichte aus Büchern und Handschriften der Zwickauer Ratsschulbibliothek*, von Lic. Dr. Otto Clemen. Drittes Heft. Berlin, Schwetschke, 1903.

Parmi les réformateurs allemands de second ordre, Andreas Bodenstein, surnommé, d'après son lieu de naissance en Franconie, *Karlstadt*, joua un rôle extraordinaire. Jusque-là, il n'avait pas trouvé un biographe digne de son sujet. Le livre de JAEGER, A. *Bodenstein*, publié en 1856, avait les défauts les plus graves. Ce n'est qu'à présent qu'on peut le remplacer par l'ouvrage très méritoire de M. Hermann BARGE<sup>1</sup>. Les deux volumes qu'il a voués à la mémoire de Karlstadt témoignent des recherches très étendues et d'un point de vue très élevé. M. Barge a su rendre pleine justice au caractère de son héros très souvent méconnu. Il a réussi admirablement à démontrer comment Karlstadt a passé de la doctrine scolastique à la doctrine de la réformation et à lui assigner sa place dans l'histoire du mouvement religieux du xvi<sup>e</sup> siècle. Peut-être exagère-t-il un peu l'originalité des idées de Karlstadt. Peut-être est-il çà et là trop sévère envers Luther. Mais, en tout cas, il a raison de se plaindre que celui-ci se soit servi du pouvoir civil pour combattre ses adversaires et que sa polémique ait nui à la cause commune de la réformation. Un des chapitres les plus difficiles à écrire a été le dixième chapitre du second volume : « La controverse du Saint-Sacrement. » C'est là que l'historien avait à prendre le pas sur le théologien et où il y avait le plus à faire pour rétablir la réputation du pauvre exilé et fugitif. Il est impossible d'énumérer ici toutes les rectifications apportées par M. Barge aux récits antérieurs et les documents dont il a enrichi les annexes de son livre. Ils sont empruntés en grande partie aux archives et aux bibliothèques de Weimar, Zwickau, Strasbourg, Bâle, Zurich. Une pièce du plus haut intérêt est l'édition d'extraits d'un écrit de Karlstadt, dont la perte était vivement regrettée et qui s'est retrouvé en Angleterre (vol. II, p. 533-544). Il s'agit d'un commentaire de l'ouvrage de saint Augustin : « De spiritu et litera. »

On sait que c'est l'ordre des Dominicains qui a fourni le plus fort contingent aux adversaires littéraires de la Réforme allemande. Mais les écrits de la plupart de ces auteurs sont restés ensevelis dans la poussière des bibliothèques. M. le D<sup>r</sup> N. PAULUS, dont les recherches consciencieuses sont bien connues, les a arrachés à l'oubli, et il a ajouté aux extraits qu'il en donne des notices biographiques et historiques<sup>2</sup>. Beaucoup de ces essais ont été publiés pour la première

1. *Andreas Bodenstein von Karlstadt*, von Hermann Barge. Leipzig, Fr. Brandstetter, 1905, 2 vol.

2. *Die deutschen Dominikaner im Kampfe gegen Luther*, von Dr. Nikolaus Paulus (Erläuterungen und Ergänzungen zu Janssens Geschichte des deutschen Volkes. Herausgegeben von L. Pastor, Band IV, Heft 1-2). Freiburg-i.-B., Herder, 1903.

fois dans des revues. En les rassemblant dans un volume enrichi de quelques articles nouveaux, M. Paulus a dû renoncer à la tâche de les grouper autour d'un centre commun. Il a sans doute réussi à rectifier des assertions hostiles ou mal fondées. Mais quelquefois, par contre, en ce qui concerne J. Hochstraten et son animosité contre Reuchlin, son jugement nous paraît trop favorable.

À côté des biographies des réformateurs et de leurs adversaires, il y a beaucoup de monographies relatives à l'introduction, aux progrès ou aux défaites de la Réforme dans tel ou tel territoire de l'Allemagne. M. H. SCHREIBER dépeint la victoire de la Réforme à Lübeck, où elle avait à combattre l'alliance étroite du Conseil municipal et du haut clergé<sup>1</sup>. M. STEINMÜLLER rend compte de l'installation de l'église évangélique dans le Brandebourg, où l'électeur Joachim II, après avoir abandonné le culte catholique, fit élaborer en 1539 un nouveau règlement ecclésiastique<sup>2</sup>. M. Julius NEY nous transporte dans la capitale de l'archevêque et électeur de Trèves, où Caspar Olevianus, inspiré par Calvin et Farel, osa en 1559 prêcher la doctrine évangélique<sup>3</sup>. M. Ney n'a jusqu'ici traité que la première partie de son sujet. La continuation de son ouvrage nous fera voir la ruine de l'essai audacieux d'Olevianus. Ce qui distingue tous ces travaux, c'est l'emploi systématique des témoignages originaux conservés en grande partie dans les archives. C'est ainsi que les auteurs d'aujourd'hui ont été à même de réfuter beaucoup de traditions légendaires.

L'anniversaire de la naissance du landgrave Philippe le Magnanime de Hesse (né le 13 novembre 1504) nous a procuré une petite bibliothèque de publications relatives à ce prince. Mentionnons en première ligne le catalogue des archives politiques du landgrave conservées à Marbourg<sup>4</sup>. C'est une mine précieuse pour la connaissance de tous les faits d'histoire politique et militaire, dans lesquels Philippe de Hesse a été mêlé. Une série de documents saisis ou confisqués jette, par exemple, beaucoup de lumière sur les actes de Thomas Muenzer, d'Ulric de Wurtemberg, de Henri de Brunswick. L'intro-

1. *Die Reformation Lübecks*, von Heinrich Schreiber (Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte, n° 74). Halle, Niemeyer, 1902.

2. *Einführung der Reformation in die Kurmark Brandenburg durch Joachim II*, von Paul Steinmüller (Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte, n° 76). Halle, Niemeyer, 1903.

3. *Die Reformation in Trier 1559 und ihre Unterdrückung*. Erstes Heft. *Der Reformationsversuch*, von Julius Ney (Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte, n° 88-89). Halle, Haupt, 1906.

4. *Politisches Archiv des Landgrafen Philipp des Grossmüthigen von Hessen*. Herausgegeben von F. Küch (Publicationen aus den Preussischen Staats-Archiven, Band LXXVIII). Leipzig, Hirzel, 1904.

duction de M. Kūch nous apprend tout ce qu'il faut savoir sur l'origine de ces matériaux divers, sur leur classification, etc. La société historique du grand-duché de Hesse a publié un volume splendide, orné de beaucoup d'illustrations<sup>1</sup>. Les savants de Darmstadt, Gies-sen, Mayence, dont nous possédons ici l'œuvre collective, ont traité en vingt-cinq articles des sujets différents, sans suivre un ordre strictement chronologique. On y rencontre, par exemple, des communications sur la jeunesse du landgrave, sur son armure, sur ses monnaies et médailles, sur les mesures de son gouvernement vis-a-vis des juifs. De même, il y a des notices intéressantes sur les étudiants de l'Université de Marbourg, qu'il avait fondée, sur son château à Giessen, etc.

Une autre publication collective, due à la Société historique de l'ancien électorat de Hesse, affecte un caractère semblable. Le landgrave Philippe à la diète de Worms, l'introduction de la Réforme pendant son gouvernement, la guerre des paysans dans les territoires de Fulda et de Hersfeld, les transactions des alliés de Smalcalde au camp de Giengen, voilà quelques-uns des sujets traités dans ce volume. Il contient, en dernier lieu, une étude de M. Wenck sur la bigamie du landgrave Philippe, la plus grande tache de sa vie et une des plus tristes dans l'histoire de la Réforme allemande<sup>2</sup>. Ce thème scabreux a occupé récemment M. William Walter Rockwell, un jeune savant, originaire des États-Unis, qui a fait ses études à l'Université de Marbourg et qui a mis à profit en première ligne les documents conservés dans cette ville aux archives d'État<sup>3</sup>. D'ailleurs, il n'a pas négligé de puiser à d'autres sources manuscrites et de s'approprier

1. *Philipp der Grossmütige. Beiträge zur Geschichte seines Lebens und seiner Zeit.* Herausgegeben von dem historischen Verein für das Grossherzogtum Hessen, in Kommissionsverlag der Elwert'schen Universitäts-Buchhandlung, Marburg, 1904.

2. *Festschrift zum Gedächtnis Philipps des Grossmüthigen, Landgrafen von Hessen.* Herausgegeben vom Verein für hessische Geschichte und Landeskunde, Kassel, Kommissionsverlag von G. Dufayel, 1904. Nous nous contenterons de donner les titres des écrits suivants : *Philipp der Grossmüthige als evangelischer Christ*, Festsrede von Fr. Wiegand, Professor der Theologie, Marburg, G. Elwert, 1904. — *Hessisches Reformationsbüchlein für Schule und Haus*, von Fritz Herrmann, Marburg, G. Elwert, 1904. — *Hessenland.* Zeitschrift für hessische Geschichte und Literatur. Festschrift zur vierhundertjährigen Geburtsstagsfeier Philipps des Grossmüthigen, Kassel, 1904. — Egelhaaf, *Landgraf Philipp von Hessen.* — Diehl, *M. Butzers Bedeutung für das kirchliche Leben in Hessen* (Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte, n° 88). Halle, Niemeyer, 1904.

3. *Die Doppelhehe des Landgrafen Philipp von Hessen*, von Lic. William Walter Rockwell, Instructor der Theologie in Andover, Massachusetts. Marburg, N.-G. Elwert, 1904.

toute la vaste littérature imprimée relative à son sujet. Il a étudié dans le plus grand détail toutes les phases de cette affaire scandaleuse. Il a mis à contribution les jugements généraux sur la polygamie, soit dans les traditions de l'Église romaine, soit dans les écrits des réformateurs allemands. En somme, rien n'a été omis par l'auteur de ce livre pour s'armer contre le danger d'un parti pris. Cependant, il nous paraît exagérer sa neutralité jusqu'à un point où elle nuit à la vérité historique. Il affirme, par exemple, sans aucune restriction, que l'union du landgrave Philippe avec Marguerite de La Sale était « un vrai mariage ». Il ne touche guère à la question de savoir si le soi-disant « mariage » n'était pas une condition imposée au landgrave par la mère de Marguerite. Il affaiblit la culpabilité des théologiens de Wittenberg qui donnèrent leur assentiment secret à la bigamie du landgrave. Il ne fait pas assez valoir les considérations qui firent craindre à Luther que Philippe, s'il n'obtenait pas leur assentiment, ne se rangeât du côté de l'empereur Charles V. Enfin, il passe presque sous silence ce fait que le landgrave acheta le pardon de celui-ci par son obéissance dans toutes les questions politiques brûlantes.

L'anniversaire de la naissance de Jean Frédéric, électeur de Saxe (né le 30 juin 1503), n'a pas manqué non plus d'enrichir la littérature historique. M. Georges MEYER, professeur à l'Université de Jena, a entrepris de raviver son souvenir par un travail qui jusqu'ici arrive seulement à l'année 1532<sup>1</sup>. Son récit, fondé en grande partie sur des documents conservés aux archives de Weimar, se divise en trois chapitres : I. Jeunesse, éducation, mariage ; II. Jean Frédéric et la Réforme ; III. L'activité politique de Jean Frédéric jusqu'en 1532. Les pièces imprimées dans l'appendice sont empruntées pour la plupart à la correspondance du jeune Jean Frédéric. Le volume est orné de son portrait, d'après Lucas Cranach. Un autre prince allemand, qui, sans pouvoir être mis sur la même ligne que le landgrave Philippe ou l'électeur Jean Frédéric, a joué un rôle important dans l'histoire de la Réforme, a été le margrave Georges de Brandebourg. M. SCHORNBAUM, qui avait déjà élucidé par ses recherches la politique de son prédécesseur, le margrave Casimir, a esquissé les commencements du gouvernement du margrave Georges, créateur de l'Église évangélique dans les princi-

1. *Johann Friedrich der Grossmütige 1503-1554. Teil I : Johann Friedrich bis zu seinem Regierungsantritt 1503-1532*, von Georg Meyer (Festschrift zum vierhundertjährigen Geburtstag des Kurfürsten. Namens des Vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde herausgegeben von der Thüringisch historischen Kommission). Jena, Fischer, 1903.

pautés d'Anspach et de Bayreith<sup>1</sup>. Le margrave Georges de Brandebourg, quoique très ferme dans sa croyance évangélique, combattit toujours la théorie du droit de résistance des protestants contre des mesures violentes de l'empereur Charles V. La mort lui a épargné de voir la guerre de Smalcalde, précédée par tant de vaines tentatives pour effectuer une réconciliation des deux partis religieux en Allemagne ou de mettre fin à la discorde par un concile. C'est l'histoire de ces tentatives qui a été approfondie par deux écrits de M. ROSENBERG et de M. KORTE<sup>2</sup>. Rien ne peut démontrer aussi clairement que des études spéciales de cette sorte combien les détails de l'histoire de la Réforme allemande ont été précisés depuis la magistrale peinture à fresque, due à Léopold von Ranke. Il ne faudrait, pour en donner des preuves, que relever ce que les deux auteurs ont emprunté à la publication des dépêches des nonces du pape.

Comme à l'ordinaire, nous avons à mentionner quelques travaux qui se rapportent à la période troublée des années 1522-1525, durant laquelle l'Allemagne fut bouleversée par « le soulèvement des chevaliers » et par « la guerre des paysans ». Quant au premier de ces événements, personne n'a autant fait pour l'expliquer que M. Ulmann, le dernier biographe de François de Sickingen. Après lui, M. Robert FELLNER, élève de M. Lenz, en étudiant particulièrement l'histoire de la chevalerie de la Franconie, n'a eu qu'à glaner<sup>3</sup>. Cependant, ses recherches, pour lesquelles il a mis à contribution entre autres les archives de Wurzburg, Wertheim, Meiningen et les Recès des diètes allemandes, lui ont permis d'enrichir le tableau bien connu de quelques nuances nouvelles. Il fait valoir les causes de mécontentement communes à la petite chevalerie franconienne et aux chevaliers allemands. Mais il faut remarquer qu'avec quelques exceptions elle se garda de s'armer pour l'accomplissement des vastes projets politiques de François de Sickingen.

M. Fellner avait à faire mention du nom de Goetz de Berlichingen. Mais le rôle douteux que le héros du drame de Goethe joua pendant

1. *Zur Politik des Markgrafen Georg von Brandenburg vom Beginn seiner selbständigen Regierung bis zum Nürnberger Anstand, 1528-1532*. München, Ackermann, 1906.

2. *Der Kaiser und die Protestanten in den Jahren 1537-1539*, von Walter Rosenberg. — *Die Konzilspolitik Karls V in den Jahren 1538-1545*, von August Korte (Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte, n° 77-85). Halle, Niemeyer, Haupt, 1903-1906.

3. *Die fränkische Ritterschaft von 1495-1524 mit einer Einleitung. Hauptstücklich nach Quellen aus dem Hochstift Würzburg*, von Dr. Robert Fellner (Historische Studien, Veröffentlicht von E. Ebering, Heft L). Berlin, E. Ebering, 1905.

la guerre des paysans ne rentrait pas dans le cadre de son étude. On doit à M. Paul SCHWEIZER une nouvelle biographie du célèbre chevalier, et son mérite consiste à avoir critiqué d'une manière approfondie la tradition admise<sup>1</sup>. M. Schweizer ne se borne pas à contrôler d'une main sûre les mémoires beaucoup trop apologétiques de Goetz de Berlichingen. Il corrige çà et là des auteurs modernes qui ne se sont pas assez gardés contre des sentiments de sympathie peu justifiés. Quant à la participation de Berlichingen à la guerre des paysans, il faut avouer que beaucoup de ses assertions hasardées ne se comprennent que si l'on tient compte qu'il plaidait pour se défendre. Sa conduite, regardée dans son ensemble, n'était point du tout « chevaleresque ». M. Schweizer a fait imprimer dans un appendice quelques documents instructifs, empruntés aux archives de Munich et de Stuttgart, entre autres l'aveu important de Denis Schmid, un des chefs captifs des paysans. Comme cet aveu, sans doute, fut fait sous la pression de la torture, il faut en user avec quelque précaution.

Il y a dans l'aveu de Denis Schmid un passage relatif à la « déclaration des douze articles ». Ce programme général des paysans de l'année 1525 ne lasse pas la patience des historiens et des philologues. Après l'étude de M. Alfred GOETZE, dont nous avons relevé l'importance dans notre dernier bulletin (t. LXXXII, p. 349-350), M. Guillaume STOLZE, connaisseur distingué de l'histoire de la réforme allemande et des mouvements sociaux de cette période, a repris le problème<sup>2</sup>. Je ne puis qu'être flatté d'avoir gagné en lui un défenseur habile de ma thèse de l'année 1868. Cependant, il va plus loin que je ne pourrais le concéder moi-même après tant d'années. Je suis tout à fait de son opinion, confirmée d'ailleurs par l'étude de M. Goetze, que les douze articles ne sont pas un dérivé des articles des paysans de Memmingen, mais que c'est l'inverse qui est vrai. Je les regarde avec lui comme un chef-d'œuvre littéraire privé, né du désir de justifier les demandes générales des paysans sans aucune distinction de région particulière. Je veux bien que Balthazar Hubmaier, le prédicateur de Waldshut, ait conçu l'idée de ce manifeste général et en ait peut-être élaboré l'esquisse première. Je considère comme certain que le contenu essentiel des douze articles a été répandu avant leur rédaction définitive imprimée, et je considère comme vraisemblable qu'il eut des rapports directs entre Walds-

1. *Goetz von Berlichingen*, von Paul Schweizer (Separatabdruck aus den Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung. 5 Ergänzungsband). Innsbruck, Wagner, 1903.

2. *Die zwölf Artikel von 1525 und ihr Verfasser.*, von Wilhelm Stolze (Historische Zeitschrift, Band 91). 1903.

hut et Memmingen. Mais M. Goetze m'a persuadé que Sébastien Lotzer, le pelletier de Memmingen, a pris part à la rédaction définitive de l'imprimé du manifeste célèbre. De même, je ne peux pas m'empêcher de me ranger du côté de M. Goetze sur la question de savoir lequel des exemplaires connus imprimés des douze articles est à considérer comme l'*editio princeps*<sup>1</sup>.

Il y a, comme on sait, de bonnes raisons pour attribuer l'introduction des douze articles à une autre plume que les articles eux-mêmes. Depuis longtemps on a attribué cette introduction à Christophe Schappeler, prédicateur à Memmingen, qui s'enfuit après la défaite des paysans et qui alla mourir dans sa ville natale de Saint-Gall. C'est aussi l'opinion de M. Goetze. En étudiant l'activité littéraire de Schappeler, il a découvert un pamphlet anonyme de 1524, imprimé deux fois, mais assez rare aujourd'hui, dont l'auteur, selon son argumentation pénétrante, serait Schappeler. Il est très instructif de comparer quelques phrases de ce pamphlet avec l'introduction des douze articles, et on doit savoir gré à M. Goetze de l'avoir arraché à la poussière des bibliothèques<sup>2</sup>.

L'histoire de la ville de Wurzburg, pendant la guerre des paysans forme le sujet d'une dissertation de M. SIPPEL<sup>3</sup>. Sa tâche essentielle a été de comparer les deux sources principales qui se rapportent à ces événements : la chronique de Lorenz Fries et la chronique de Martin Cronthal, et d'en dégager des conclusions intéressantes. Les souffrances de la ville après la victoire de l'évêque et de ses alliés

1. *Zur Ueberlieferung der zwölf Artikel*, von Alfred Goetze (Histor. Vierteljahrschrift, Heft 1, 1904). — *Zur Geschichte der zwölf Artikel von 1525*, von Wilhelm Stolze (Histor. Vierteljahrschrift, Heft 1, 1905). — *Die Entstehung der zwölf Artikel der Bauern*, von Alfred Goetze (Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum u. s. w., Heft 3, 1904). — Il y a dans l'étude de M. Stolze un passage que je ne saurais assez louer. C'est son interprétation des communications du chroniqueur de Saint-Gall, Johannes Kessler; M. Stolze y reprend et développe ce que j'en ai dit dans ma dissertation de 1868, p. 136 et suiv., et dans les *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, t. XII, p. 487-491.

2. *Neues von Christoph Schappeler*, von Alfred Goetze (Historische Vierteljahrschrift, Heft 3, 1905). Nous ne voudrions pas passer sous silence deux autres études de M. Goetze imprimées dans les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, t. XXVIII, p. 228 et suiv. : *Dialog von Luther und der Botschaft aus der Hölle*, 1523 (attribué par M. Goetze à Erasmus Alberus) et *Eine Vadianische Flugschrift* (il s'agit d'un pamphlet évangélique anonyme imprimé à Bâle en 1523). Quant à Vadianus, il ne faut pas passer sous silence la continuation de sa correspondance, publiée par MM. Wartmann et Arbenz (Saint-Gall, 1905).

3. *Die Stadt Würzburg im Bauernkriege. Eine Studie zur Geschichte des Bauernkrieges in Franken*. Würzburg, Beckers Universitäts-Buchdruckerei, 1903.

princiers nous apparaissent beaucoup plus dures, d'après le récit de Cronthal, qui lui-même était détenu pendant neuf semaines en prison.

Le mouvement révolutionnaire de l'année 1525 dans le Tyrol se termina par exception par une défaite du gouvernement et par une amélioration relative du sort des paysans. Ce fait singulier reste inexplicable sans une connaissance approfondie des diètes du Tyrol de l'année 1518 à l'année 1525. C'est pourquoi M. le Dr F. HIRN a entrepris, en profitant particulièrement des trésors des archives d'Innsbruck, de donner un tableau minutieux des négociations de ces diètes<sup>1</sup>. On y voit l'étendue des réformes commencées déjà avant la mort de l'empereur Maximilien et interrompues par les tendances absolutistes de son successeur, l'archiduc Ferdinand. On comprend que l'opposition des paysans contre son gouvernement eût le caractère d'une défense de droits acquis et d'une répétition de demandes antérieures. L'étude de M. Hirn jette une nouvelle lumière sur le trésorier de l'archiduc Ferdinand, Gabriel Salamanca, dont la biographie reste encore à écrire.

A côté de l'histoire de la guerre des paysans, l'histoire des anabaptistes reste un thème favori des historiens. Nous avons à mentionner cette fois une biographie de Jean de Leyde écrite par M. Henri DETMER, bibliothécaire à Münster<sup>2</sup>. C'est le premier numéro d'une collection d'essais, dans laquelle M. Detmer se propose d'esquisser une série de tableaux des mouvements religieux et sociaux de la ville de Münster pendant le XVI<sup>e</sup> siècle. Comme c'est la Suisse qui a donné naissance à l'anabaptisme, il va sans dire que son histoire n'est pas négligée dans l'historiographie suisse. Nous en avons des preuves dans la revue *Zwingliana*, organe de la « Société zwinglienne » (Zwingli-Verein) présidée par M. MEYER DE KYONAU, que notre dernier bulletin (*Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 344) a déjà mentionnée honorablement<sup>3</sup>.

Le savant éditeur des « *Zwingliana* », M. le professeur Émile EGLI,

1. *Geschichte der Tiroler Landtage von 1518 bis 1525*, von Dr. Ferdinand Hirn (Erläuterungen und Ergänzungen zu Janssens Geschichte des deutschen Volkes. Herausgegeben von L. Pastor, Band IV, Heft 5). Freiburg, Herder, 1905.

2. *Bilder aus den religiösen und sozialen Unruhen in Münster während des 16. Jahrhunderts*, von Dr. Heinrich Detmer. I : *Johann von Leiden*. Münster, Coppenrath, 1903. — Nous n'avons pas reçu une biographie de B. Rothmann du même auteur. Münster, Coppenrath, 1904.

3. *Zwingliana*. Mitteilungen zur Geschichte Zwinglis und der Reformation. Herausgegeben von der Vereinigung für das Zwinglimuseum in Zürich. Zürcher und Furrer, 1897 et suiv.

n'a pas laissé passer l'anniversaire de la naissance du réformateur Henri Bullinger (né le 18 juillet 1504) sans rappeler le souvenir de ce digne successeur de Zwingli. Un numéro entier des « Zwingliana » (1904, n° 16) est consacré tout entier à la mémoire de Bullinger. Il contient, entre autres, un discours commémoratif de M. Egli, un article sur les portraits de Bullinger, sur ses relations personnelles avec Zwingli, etc. De même, M. Egli a publié pour la première fois les notices autobiographiques et les journaux de Bullinger; source précieuse pour l'histoire de sa vie et de son temps<sup>1</sup>. Il s'est donné beaucoup de peine pour éclaircir les renseignements donnés par Bullinger au moyen d'explications historiques, géographiques, chronologiques, etc. Mais il avoue lui-même qu'il faudrait, pour fournir un commentaire détaillé, disposer d'une édition complète de la correspondance de Bullinger. Nous avons reçu récemment un commencement de cette vaste, mais très désirable entreprise. M. Traugott Schiess, directeur des archives municipales à Saint-Gall, a publié en trois volumes la correspondance de Bullinger avec les réformateurs des Grisons<sup>2</sup>. Cette publication soignée de centaines de lettres, conservées soit en original soit en copie dans les archives et bibliothèques de Zurich et de Coire et dans celles de la famille Salis-Zizers, n'est pas seulement d'une importance extraordinaire pour l'histoire de la Réforme; elle peut aussi servir à éclairer l'histoire politique de la Confédération suisse et de l'Europe. C'était aux Grisons que les intérêts de l'Espagne et de la France se heurtaient maintes fois. Les correspondants de Bullinger dans ces contrées, théologiens ou hommes d'état, portent pour la plupart des noms peu connus. C'est pour cela que M. Schiess a eu soin de nous instruire sur leurs personnalités dans les introductions de ces volumes. La plus détaillée de ces esquisses biographiques est celle de Johannes Fabricius Mon-

1. *Quellen zur Schweizerischen Reformationsgeschichte. Herausgegeben vom Zwingliverein in Zürich*, Band II. Heinrich Bullingers Diarium. Zum 400. Geburtstag Bullingers am 18. Juli 1904, herausgegeben von Emil Egli. Basel, A. Geering, 1904. — Le troisième volume de cette collection des *Quellen zur Schweizerischen Reformationsgeschichte* contient la *Chronik des Laurentius Bosshart von Winterthur, 1185-1532*, mélange curieux de récits rétrospectifs et de l'histoire contemporaine de l'auteur, éd. par M. Hauser, 1904.

2. *Bullingers Korrespondenz mit den Graubündnern*. Herausgegeben von Traugott Schiess. (Quellen zur Schweizer Geschichte. Herausgegeben von der allgemeinen geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz, Band XXIII, XXIV, XXV). Basel, A. Geering, 1904, 1905, 1906. Il y a dans le *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, XXXI (1906) un autre travail de M. Schiess, *Bullingers Briefwechsel mit Vadian*.

lanus, élève favori de Bullinger, comme successeur de Comander, prédicateur principal à Coire et chef de l'église réformée des Grisons.

Nous ne saurions mieux terminer ce compte-rendu qu'en mentionnant un travail de M. Gustave DE SCHULTHESS RECHBERG, provoqué comme tant d'autres par l'anniversaire de Bullinger<sup>1</sup>. Il a, dans un cadre restreint, réussi admirablement à tracer le portrait du successeur de Zwingli, à démêler ce qu'il y a de commun et ce qu'il y a de différent entre les caractères et les positions de ces deux personnages et de dépeindre l'activité vraiment admirable de Bullinger.

Alfred STERN.

---

1. *Heinrich Bullinger der Nachfolger Zwinglis*, von Gustav von Schulthess-Rechberg (Schriften des Vereins für Reformationgeschichte, n° 82). Halle, Niemeyer, 1904.

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

**Geschichte Roms**, von W. DRUMANN. Zweite Auflage herausgegeben von P. GROEBE. Zweiter Band : *Asinii-Cornificii*. Berlin, Borntraeger, 1902. In-8°, 569 pages.

Ce second volume de la nouvelle édition de l'*Histoire de Rome* de Drumann a les mêmes qualités et mérite les mêmes éloges que le premier. Il renferme des vies très importantes, entre autres celles d'Asinius Pollio, de Clodius, de Sylla. M. Groebe a tenu compte pour Asinius Pollio du travail de Kornemann; les travaux de Mommsen, surtout le *Strafrecht*, lui ont permis de remettre au point les vies de Sylla et de Clodius. Il a pu utiliser aussi toutes les nouvelles inscriptions grecques. Il a mis dans un appendice un certain nombre d'additions personnelles, en particulier sur la vie de Cicéron. On ne pouvait demander pour le texte de Drumann une révision plus minutieuse, plus perspicace, mieux informée que celle de M. Groebe.

Ch. LÉCRIVAIN.

D<sup>r</sup> ERNST MUELLER. **Das Itinerar Kaiser Heinrichs III (1039-1056)**. Berlin, Ebering, 1901. In-8°, x-134 pages.

D<sup>r</sup> FERDINAND FEHLING. **Kaiser Friedrich II und die romanischen Cardinale in den Jahren 1227 bis 1239**. Berlin, Ebering, 1901. In-8°, 80 pages.

Ces deux volumes font partie de la collection publiée par la librairie Ebering sous le nom de *Historische Studien*. Le premier se rattache aux études entreprises il y a quelques années par Julius Ficker pour montrer l'importance des recherches, un peu ingrates mais fort instructives, qui servent à établir avec précision les itinéraires des souverains allemands. La détermination exacte de leurs déplacements est d'un intérêt capital pour l'intelligence de certaines questions; c'est parfois aussi un critérium précieux pour permettre de juger de l'authenticité de certains récits.

Deux catégories de documents servent à reconstituer les itinéraires des empereurs : les récits des chroniqueurs, les diplômes et les chartes. Les premiers ne fournissent souvent que des indications approximatives; et on ne doit se servir des autres qu'avec beaucoup de discernement.

Il faut en effet se rappeler que la cour impériale n'avait pas de rési-

dence fixe et se déplaçait constamment ; tous les historiens sont aujourd'hui d'accord à cet égard. Il faut en second lieu tenir compte de ce fait que si, en principe, la chancellerie accompagnait l'empereur dans toutes ses pérégrinations, quelquefois cependant l'empereur était séparé d'elle. Il faut enfin remarquer que les diplômes étaient ordinairement le fruit de travaux préalables, le résultat de longues négociations : une charte datée d'une localité déterminée peut ne pas nous faire connaître la date exacte du passage du souverain dans un endroit qu'il avait peut-être traversé plusieurs jours auparavant.

Il n'y a pas longtemps que la critique historique est fixée sur ce dernier point. On avait, pendant longtemps, admis comme certain que la promulgation d'une charte dans une localité déterminée et à un jour donné était une preuve péremptoire de la présence du souverain ce jour-là dans ladite localité. Böhmer et Stumpf, qui avaient déjà relevé certaines impossibilités, avaient cru pouvoir les expliquer par des erreurs de chancellerie ou par des falsifications. C'est à J. Ficker que revient le mérite d'avoir fait la lumière sur une question délicate et d'en avoir en même temps montré l'importance scientifique.

La dissertation de M. Mueller s'appuie essentiellement sur les travaux du regretté professeur d'Innsbruck. C'est en suivant rigoureusement ses conseils qu'il a tenté de reconstituer les itinéraires de l'empereur Henri III de 1039 à 1056.

Nous ne pouvons le suivre ici dans le détail d'un travail minutieux marqué au coin d'une fine critique. Sa conclusion formelle, c'est que les dates d'un grand nombre de diplômes de ce souverain ne fournissent pas d'indications sûres. Sans doute, la cour impériale ne peut être, au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, considérée comme une cour nomade. Mais elle changea souvent de résidence, et il est rare que les diplômes permettent de constater nettement quel a été le jour de l'arrivée et quel a été celui du départ dans un endroit déterminé. C'est à l'historien qu'il appartient de donner, par une critique rigoureuse, aux itinéraires des souverains plus de précision. M. Mueller a fait ce qu'il a pu pour y parvenir. D'intéressants appendices permettent de se rendre compte de la rapidité étonnante avec laquelle les souverains arrivaient à se déplacer. Henri III faisait en moyenne de 20 à 30 kilomètres par jour ; dans certaines circonstances, ses déplacements ont correspondu à des distances de 40 à 50 kilomètres, et cela même pendant plusieurs jours consécutifs.

La dissertation de M. Fehling a une portée plus générale que la précédente. Dans l'histoire si compliquée des luttes entre la papauté et l'empire pendant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ce sont les pontificats d'Innocent III et d'Innocent IV qui ont toujours le plus fortement attiré l'attention, et c'est sur le caractère des luttes qui ont eu lieu à ce moment qu'on est certainement le mieux fixé.

Innocent III avait déjà réussi à faire partiellement triompher le principe de la suprématie de l'Église. C'est avec Innocent IV que la victoire apparait comme définitive. Elle aboutit du moins à une sorte d'organi-

sation théocratique de l'Europe occidentale; les deux pontificats intermédiaires d'Honorius III et de Grégoire IX ont certainement une physionomie moins accentuée. La lutte paraît assoupie. Mais pour quel motif? C'est un point sur lequel la lumière n'est pas encore complète. — Aucun de ces pontifes ne paraît en effet avoir répudié les idées d'Innocent III. tous deux paraissent convaincus que la réalisation de ses desirs implique au préalable l'affermissement de la domination papale en Italie. Or, à l'avènement d'Honorius III, Frédéric II tient fortement l'Italie par ses deux extrémités; pour contre-balancer son influence, la papauté n'a guère d'autre ressource que l'appui des villes lombardes. Et, en effet, tant que celles-ci vécurent avec la papauté en bonne harmonie, tant qu'elles acceptèrent les directions pontificales, le pape eut vis-à-vis de l'Empereur des moyens d'action et de résistance considérables; mais, pour que ces villes s'inclinassent devant le pape, il était nécessaire que celui-ci fût maître incontesté à Rome, et c'est en s'imposant aux cardinaux qu'Innocent III avait su obtenir des villes d'Italie que celles-ci soutinssent ses desseins. Innocent IV devait reprendre cette tactique et faire aussi des cardinaux les serviteurs de ses volontés. La situation est manifestement différente de 1216 à 1241, et Grégoire IX en particulier, c'est ce qui fait l'intérêt des recherches de M. F., paraît s'être heurté dans sa politique à une vive résistance de la part du Sacré-Collège.

Les historiens répètent à l'envi que l'âge n'avait pas affaibli l'énergie de ce prélat. Est-ce bien certain? Il n'est pas douteux au contraire que plusieurs cardinaux à l'esprit frondeur manifestèrent à cette époque des velléités d'indépendance. Et c'est pourquoi le pontificat de Grégoire IX diffère grandement du régime autocratique introduit par Innocent III. Honorius III avait déjà déclaré que les cardinaux étaient les collaborateurs et non les serviteurs du Saint-Siège; il les appelait ses frères; on ne voit pas qu'il soit jamais revenu sur une décision prise par ceux-ci. A la différence d'Innocent III, il aimait à dire qu'il régnait par eux. On peut donc affirmer qu'il y a eu dans la cour de Rome un changement de tactique. Frédéric II se rendit bien compte que ce n'était plus une volonté unique qui dirigeait l'Église. La chronique d'Ursperg dit formellement que ce sont les cardinaux qui empêchèrent la réunion de la diète de Crémone. Aussi, pour bien comprendre le caractère de la lutte entre l'empire et la papauté jusqu'en 1239, il est nécessaire d'étudier les rapports de l'empereur avec les cardinaux autant qu'avec le pape lui-même. C'est à cette étude délicate que M. Fehling s'est attaché. Il nous paraît avoir analysé mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les changements qui se produisirent dans les années 1235 et 1236. Frédéric II semble même avoir attaché alors une importance exagérée aux difficultés qui surgirent entre le pape et les « cardinaux frondeurs » au mois de septembre 1236. Il n'est pas douteux que, tandis que le pape agissait secrètement auprès des villes lombardes, Frédéric, de son côté, essaya d'exciter les cardinaux contre le pape,

cherchant à flatter l'ambition de ceux-ci avec une théorie de droit ecclésiastique aux termes de laquelle il y aurait eu une sorte de partage de droits, « *equa participatio* », entre le pape et le Sacré-Collège; cette théorie aurait eu pour effet de transformer le régime absolutiste de la cour de Rome en une sorte d'oligarchie, et nous voyons en effet Frédéric en appeler devant les cardinaux des procédés du pape à son égard et provoquer de son plein chef la réunion d'un concile. Frédéric ne pouvait manquer, dans ces conditions, d'encourir l'excommunication que, le 20 mars 1239, Grégoire IX prononça contre lui. Il ne réussit en définitive que très imparfaitement à soulever les cardinaux contre le pape et à en faire les serviteurs de ses desseins.

Le travail de M. Fehling est complété par divers appendices sur la participation des cardinaux à la sentence de 1227, sur la mission du cardinal Thomas de Sainte-Sabine en 1229-1230, sur la seconde excommunication de Frédéric II, sur la composition du collège des Cardinaux de 1227 à 1241 et sur certaines questions de chronologie demeurées jusqu'ici fort obscures.

Georges BLONDEL.

E. PARISET. **Histoire de la fabrique lyonnaise.** Lyon, Rey, 1901.

In-8°, 433 pages. (*Étude sur le régime économique et social de l'industrie de la soie à Lyon depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.*)

Laurent DECHESNE. **L'Évolution économique et sociale de l'industrie de la laine en Angleterre.** Paris, Larose, 1900. In-8°, iv-282 pages, avec des graphiques.

M. Pariset était fort bien préparé, par ses travaux antérieurs et les remarquables communications qu'il a faites depuis plusieurs années à l'Académie de Lyon, à rédiger ce beau volume qui ne pourra manquer d'intéresser tous ceux qui étudient l'histoire de nos grandes industries françaises.

Après avoir rappelé dans une brève introduction les origines de la sériciculture et de la fabrication des soieries, il expose dans cinq chapitres fortement documentés et composés en partie à l'aide de pièces d'archives jusqu'ici peu connues quelles ont été les vicissitudes de la fabrique lyonnaise depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

C'est l'année 1536 qui marque son véritable point de départ. A cette époque, la ville de Lyon avait déjà conquis une situation exceptionnelle pour le commerce international. Les privilèges accordés aux marchands avaient créé pour le commerce une liberté féconde en l'af franchissant des prohibitions qui l'entravaient en temps ordinaire hors de la durée des foires. Louis XI avait déjà tenté de promouvoir, sous forme d'une manufacture royale, l'industrie de la soierie, et c'est à Lyon

que cette manufacture se serait établie si les banquiers et les riches négociants de cette ville, qui tiraient de gros profits du commerce des soieries étrangères, n'avaient fait une vive opposition.

Mais les idées du « Consulat » ne tardèrent pas à se modifier et les lettres patentes que deux industriels sollicitèrent et obtinrent de François I<sup>er</sup> attirèrent à Lyon de nombreux artisans.

Il n'est pas douteux que le développement rapide de la fabrique lyonnaise n'ait été dû en grande partie à la proclamation du principe de la liberté du travail.

Les maîtres se réunirent sans doute pour former une « communauté », mais cette corporation, à la différence de beaucoup d'autres, demeura ouverte; la fabrique lyonnaise se garda bien d'entrer en lutte avec la fabrique italienne pour les étoffes façonnées, faisant preuve en cela d'un grand sens pratique; les Lyonnais se préoccupèrent beaucoup plus du commerce d'exportation et profitèrent largement de la vogue énorme qu'eurent les étoffes de soie vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle dans toute l'Europe.

Industrie de luxe, la manufacture des soies subit, plus que toute autre, le contre-coup des maux qui affaiblirent la fortune publique. Elle fut atteinte, comme toutes les industries, par la crise économique qui suivit la découverte des mines de Potosi. Elle fut directement frappée par les grandes ordonnances somptuaires, qui devinrent de plus en plus rigoureuses à dater du règne de Charles IX, et par la mode qui d'abord restreignit le volume des vêtements, puis mit en vogue le drap.

Nous ne pouvons suivre M. P. dans toutes les phases d'une étude historique très chargée de détails. C'est à la fin du xv<sup>e</sup> siècle qu'on se trouve en présence de grands changements, car c'est à ce moment que la fabrique lyonnaise cesse d'être maîtresse de son régime intérieur. La situation est aggravée par l'accroissement des charges qui pèsent alors sur l'industrie et le commerce, et si la fabrique lyonnaise conserve encore une certaine vitalité, c'est grâce à l'expérience des fabricants dans l'emploi des matières premières, à l'habileté et à l'intelligence des tisseurs, à la fécondité des dessinateurs, à la science des apprêteurs et des teinturiers. Le xv<sup>e</sup> siècle nous fait assister à une série de luttes intérieures très graves : des taxes énormes d'octroi mettent la production dans des conditions économiques défavorables, la lutte contre les fabriques d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne devient difficile; les droits de sortie sur les tissus français créent d'ailleurs pour nos manufactures une infériorité d'au moins 20 % et l'exportation est frappée par les taxes élevées qui, dans les pays producteurs de soieries, repoussent nos étoffes afin de protéger les produits indigènes.

Dans certaines années, la détresse des ouvriers lyonnais a été lamentable. C'est en vain que les inventions de toute nature se multiplient pour améliorer le tissage, la fabrique lyonnaise ne retrouve un peu de prospérité qu'avec le brillant déploiement de luxe qui marque les premières années du règne de Louis XVI. Ni la suppression des maîtrises,

en 1791, ni le protectionnisme douanier ne peuvent secouer l'industrie lyonnaise de sa torpeur, les troubles de la période révolutionnaire achèvent de la désorganiser. Le nombre des métiers, qui s'était élevé à 14,000 dans le courant du xviii<sup>e</sup> siècle, se réduit en 1793 à 3,500.

Le réveil au xix<sup>e</sup> siècle devait être lent. Après avoir été longtemps cantonnée dans une réglementation étroite, l'industrie lyonnaise s'adapta péniblement à l'évolution que le régime nouveau de liberté et d'égalité lui imposait. Les demandes de règlement qui apparaissent dès les premières années du siècle se répètent pendant l'Empire et la Restauration. C'est sous le gouvernement de Juillet que l'industrie de la soie retrouve quelque prospérité; le goût du luxe et de la dépense pour les ameublements et les vêtements est alors revenu; la mode, à cette époque prospère, favorise à la fois l'uni et le façonné, les salaires des ouvriers s'améliorent, on multiplie les cours d'enseignement scientifique et d'enseignement pratique. Les tendances libérales qui se manifestent dans le régime douanier, la suppression d'un certain nombre de prohibitions telles que celles qui frappaient à l'entrée les crêpes de Chine et les tulles et à la sortie les soies teintes favorisent aussi l'essor des grandes maisons. Bref, en 1848, l'exportation des soieries françaises atteint 139 millions. Elle s'éleva en 1849 à 192.

De 1850 à 1870, de nouveaux progrès furent réalisés. Le marché de Lyon affirma de plus en plus son ampleur et son caractère international. Ces brillants succès, les Lyonnais les doivent surtout aux applications qu'il surent faire à leur industrie des découvertes scientifiques, qui leur permirent de produire des étoffes d'un bon marché incroyable. Ils les durent aussi à leurs remarquables qualités : souplesse à se transformer, génie inventif, promptitude à modifier la tissure et à satisfaire les caprices des consommateurs, art de donner un cachet particulier de bon goût au tissu le plus infime comme au tissu le plus riche.

Partisan de la liberté économique, M. P. estime que le courant protectionniste qui s'est accentué en France depuis dix ans a été défavorable à l'industrie lyonnaise. Mais ce qui est plus regrettable encore, c'est qu'il n'y ait plus de communion d'idées entre les fabricants dans l'examen des questions économiques. La production de la fabrique lyonnaise n'en a pas moins atteint en 1899 le chiffre le plus élevé (451 millions) auquel elle soit parvenue. Mais il faut reconnaître que c'est le développement et le perfectionnement des métiers qui a été la cause prépondérante de ces succès. Seul, il a pu, par la rapidité d'exécution et le bas prix de la main-d'œuvre, donner aux fabricants les moyens de faire pénétrer les tissus de soie dans toutes les consommations; ce qu'on peut craindre aujourd'hui, c'est que la production ne se concentre outre mesure dans quelques grandes maisons et qu'il n'y ait amoindrissement exagéré de la petite fabrique, car il ne faut pas oublier que la valeur personnelle du tisseur dans le petit atelier a été, sans aucun doute, un des principaux éléments de la supériorité de la fabrique lyonnaise.

Le bel ouvrage de M. P., dont nous n'avons pu donner ici qu'une idée imparfaite, jette en somme une vive lumière sur les conditions générales de la prospérité et du développement du commerce. Il aide à mieux comprendre les soubresauts par lesquels a passé la vie économique de notre pays, il montre quelles peuvent être les conséquences des événements politiques intérieurs ou extérieurs, comme aussi celles des fléaux qui arrêtent ou modifient la consommation.

Le livre de M. Laurent Dechesne, rédigé à la suite d'une enquête minutieuse et d'un séjour de huit mois en Angleterre, offre également un vif intérêt. L'auteur, après avoir montré la place importante tenue par la fabrication des étoffes de laine dans l'évolution économique de l'humanité et décrit la technique compliquée de cette industrie, divise son travail en cinq périodes : temps primitifs, moyen âge, ancien régime, révolution industrielle et régime contemporain.

Si considérable qu'ait été l'influence des Flamands, il n'est pas démontré qu'on doive leur attribuer l'origine de l'industrie lainière en Angleterre. Elle s'y pratique depuis une époque fort reculée sous forme d'organisation communautaire. Il semble d'ailleurs impossible de faire rentrer l'évolution de cette industrie dans les cadres que traçait si ingénieusement naguère le professeur Bücher<sup>1</sup>, essayant de montrer comment l'organisation économique actuelle se rattachait aux transformations successives de l'économie communautaire et de l'économie urbaine. Dès le moyen âge, l'industrie de la laine sort des limites de l'organisation économique urbaine tant par le marché de sa matière première que par celui de ses produits; dès le xiv<sup>e</sup> siècle, le marché de cette industrie est non seulement national, mais même mondial.

De très bonne heure, le pouvoir central fit sentir son influence en soumettant les Guildes à sa tutelle et à son autorité; dès le xiii<sup>e</sup> siècle, il établit des droits contre l'exportation de la laine et Édouard III se préoccupe déjà de régler en même temps que la bonne qualité des draps les rapports entre les maîtres et les ouvriers. Ce même souverain encourage l'immigration des artisans flamands; il assure les tisserands étrangers de sa protection, leur promet « autant de franchises qu'il en faudrait pour les satisfaire ». Il est curieux de voir naître en Angleterre au xvi<sup>e</sup> siècle, au mépris des règlements, une forme d'organisation d'un caractère nettement capitaliste; cette forme de production qu'on considère généralement comme propre à notre époque engendra dès ce moment certains inconvénients sociaux tels que l'oppression des salariés par de puissants capitalistes, à tel point que le législateur dut intervenir à plusieurs reprises.

L'apparition du machinisme compléta la physionomie capitaliste de la production, et de telles doléances se firent jour que le gouvernement

1. Dans son livre *Die Entstehung der Volkswirtschaft*. Voy. le compte-rendu que j'en ai fait, numéro de mai-juin 1905, p. 178.

dut prendre des mesures énergiques pour protéger les artisans et les petits manufacturiers.

Mais le *xvi<sup>e</sup>* siècle n'était pas encore mûr pour l'essor de la grande industrie. Cette époque ne présentait pas encore toutes les conditions nécessaires à son développement. Aussi les grands ateliers ne purent se maintenir; l'ancienne forme de production persista.

Dans les chapitres consacrés à l'ancien régime (de la fin du *xvi<sup>e</sup>* à la fin du *xviii<sup>e</sup>* siècle), M. D. nous montre quelles furent les circonstances favorables au développement de l'industrie lainière en Angleterre. Elle fut l'asile d'un grand nombre de protestants et d'étrangers, et quelques-uns de ceux-ci y introduisirent des perfectionnements techniques importants et de remarquables habitudes de travail. Parmi les 70,000 Français qui se réfugièrent en Angleterre et en Irlande après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, il y eut beaucoup d'excellents tisserands. Nous ne pouvons analyser ici les détails que nous donne l'auteur sur le taux des salaires, sur les modalités du travail, sur l'organisation de l'apprentissage et de la production. Sous l'ancien régime, pas plus qu'à notre époque, l'industrie de la laine ne fut exempte de crises; elle eut ses bons et ses mauvais jours, ses périodes de prospérité et ses moments de marasme. L'une des principales causes de faiblesse de l'ancien système de production comparé au régime moderne résidait dans la difficulté des relations entre industriels, marchands et consommateurs.

La politique industrielle et commerciale suivie par le gouvernement anglais eut aussi de grands inconvénients; elle finit même par devenir impraticable. Tant que la laine anglaise suffit aux besoins de l'industrie, les manufacturiers anglais ne cherchèrent pas à en faire venir du dehors, mais le développement de l'élevage et de la fabrication ne marchèrent pas du même pas. Les intérêts des éleveurs de moutons et ceux des manufacturiers furent bientôt en contradiction. Comme on ne put donner satisfaction aux uns et aux autres, on prit le parti de renoncer à toute protection. Ces inconvénients de l'ancienne politique commerciale se manifestèrent dès le début du *xviii<sup>e</sup>* siècle. Les éleveurs se plaignirent du bas prix de la laine, les industriels se plaignirent de leur côté que la laine fût exportée frauduleusement malgré les interdictions d'exporter; une agitation s'organisa contre les droits d'entrée sur les laines étrangères, et on finit par aboutir au *xix<sup>e</sup>* siècle à un régime libre-échangiste qui fut favorable à l'industrie lainière. Mais aussi la laine anglaise se vit supplanter de plus en plus par les laines étrangères. La première moitié du *xix<sup>e</sup>* siècle est marquée par une série de crises et d'émeutes dont M. D. a retracé avec soin les principales péripéties. Il nous montre aussi combien fut misérable la condition des ouvriers, combien fut abusif l'emploi des femmes et des enfants dans les fabriques; il essaie de rendre sensible à l'aide de tableaux statistiques forts instructifs l'évolution qui conduisit peu à peu au régime actuel. Après avoir décrit l'organisation contemporaine, il recherche avec soin quel a été le mouvement des salaires, quelles sont les conditions actuelles des

ouvriers de l'industrie de la laine et quel rapport il peut y avoir entre la grande industrie et les phénomènes de la population.

C'est d'une façon très judicieuse que M. D. apprécie en terminant les raisons du malaise qui s'est fait sentir dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (p. 232 et suiv.); il insiste avec raison sur la concurrence de l'Allemagne, qui non seulement s'est assimilée les avantages de l'Angleterre en matière commerciale, mais qui la dépasse sur plusieurs points. Ses explications mettent en lumière le caractère général de la crise de l'industrie lainière, car, si l'Angleterre est atteinte, les autres pays européens souffrent également. Les derniers chapitres du livre sont très propres à faire comprendre les causes de la dépression qui pèse aujourd'hui sur une des industries les plus importantes de l'Europe.

G. BLONDEL.

**Fénelon, his friends and his enemies, 1651-1715**, by E. K. SANDERS. London, New-York and Bombay, Longmans, Green and Co. 1904. In-8°, 426 pages, with portrait.

Fénelon est un des écrivains de notre XVII<sup>e</sup> siècle que les étrangers lisent le plus volontiers, encore que d'autres auteurs, du milieu du règne de Louis XIV, représentent, plus authentiquement que lui, l'état de l'esprit français dans le beau moment du classicisme. Je note cependant que M. Sanders rend justice à Bossuet quand il le rencontre, et même, quelquefois, en lui donnant sur Fénelon l'avantage en des matières où sa supériorité ne nous paraît pas si clairement établie<sup>1</sup>. Je dirais précisément le contraire.

L'ouvrage de M. Sanders n'est pas une biographie érudite, mais une étude d'âme. Ce que M. Sanders veut montrer en Fénelon, c'est le mystique, ou, puisque ce terme est assez vague dans les langues modernes, l'homme profondément et ardemment religieux qui « a consacré sa vie à chercher Dieu » et qui s'est fort approché de lui, « bien qu'il ne lui ait pas été donné de le connaître par les manifestations précises que d'autres mystiques ont obtenues ». « Si le mot de mysticisme désigne la réalisation d'un Dieu pénétrant toutes les parties de l'Univers, inspirant les prières qui relient les hommes à lui, demeurant d'une façon immanente aussi bien dans les choses matérielles que dans l'humanité, alors Fénelon non seulement fut un mystique, mais il a partagé la foi de l'auteur de l'Évangile et des épîtres de saint Jean, la foi de ceux qui ont médité le plus à fond sur les secrets de l'Être. « Qu'est-ce que Dieu. » disait Sénèque, « si ce n'est la somme totale de tout ce que tu vois et de tout ce que tu ne peux voir? » — Faut-il ajouter qu'il serait

1. P. 394 : « in Questions of abstract thought, he will not bear comparison with Bossuet, »

très excessif de rapprocher Fénelon trop près des panthéistes avérés? M. Sanders le sent, du reste, et indique ailleurs les restrictions que la foi catholique, incontestable, de Fénelon, oblige d'apporter à cette vue.

Mais, d'autre part, on trouvera fort juste l'impression définitive que Fénelon a faite à son nouvel historien anglais : — celle d'un penseur, à certains égards et en de certains moments, très large et très ouvert, celle d'un dévot dont la dévotion était toute pénétrée d'un christianisme très pur, et dont la vie intérieure était une vie surnaturelle intense. — Non pas que d'autres catholiques du même temps, à commencer par Bossuet, n'aient eu, aussi forte qu'il l'a eue, l'idée que « la vie spirituelle environne et pénètre la vie terrestre ». Mais ce qui est le caractère propre et, aux yeux de M. Sanders, éminent, de Fénelon, c'est qu'il a conçu le rôle prédominant de l'amour dans ce commerce supra-sensible de Dieu et de l'homme, et qu'il a mis en relief constamment, non seulement dans sa polémique avec Bossuet, mais dans ses lettres de direction, l'importance de cet anéantissement du moi qui est, à la fois, la préparation la meilleure à cet amour et sa conséquence ultime. M. Sanders a raison de rapprocher des textes de Fénelon certaines assertions analogues de Jacob Boehme ou de Joseph Hall. Avec Bossuet, quelques vifs que soient parfois les élans de sa piété, — dont les libres-penseurs ont noté volontiers, avec ironie, le langage *incandescent*, — des rapprochements de ce genre seraient, je crois, bien difficiles; et lui-même, quand il a rencontré les idées de Ruysbroeck, les a assez rudement malmenées. J'imagine au contraire que Fénelon, revivant aujourd'hui, ne serait pas autrement fâché de l'épigramme de Maeterlinck que M. Sanders a mise à son livre. Ce catholique, très romain, mais très complexe, dont on a pu presque aussi justement flétrir l'intolérance que célébrer la tolérance, cet adversaire impitoyable et acharné des Jansénistes, n'eût pas été, pourtant, à ce qu'il semble par instants, éloigné de croire que « la grande famille de penseurs qui, à travers les âges, a cherché Dieu n'est pas divisée par les différences de leur foi, et que leur commun besoin et leur commun labeur à la quête du Vrai est une chaîne plus forte que tout dogme. » Il n'est pas jusqu'au traité cartésien de *l'Existence de Dieu* où M. Sanders ne relève avec raison, comme les historiens de la philosophie l'ont déjà fait sans doute, des assertions qui rappellent à M. Sanders les principes de Matthew Arnold et les tendances de Gordon. Mais M. Sanders ose dire franchement ce que les historiens et critiques français n'ont jamais, je crois, exprimé avec autant de netteté, — retenus qu'ils sont par ce « respect » qui, disait Michelet dans un moment d'humeur, « perd l'histoire » : — *It will be seen by his own testimony that his faith went far deeper than any of the dogmas dictated from the Vatican* (p. 386). Et c'est pour cela, du reste, que, comme le rappelle M. Sanders (p. 8), l'influence de Fénelon fut individuelle et limitée, qu'il agit peu sur son temps : « Les esprits de sa génération n'étaient pas faits pour le comprendre » (p. 408).

Ainsi que presque tous les étrangers, même protestants, M. Sanders

fait plus de cas de M<sup>me</sup> Guyon et de ses doctrines que nous : « Son dessein, quoique mal dirigé, était supérieur, dit-il, à tout autre comme solution de l'énigme de la vie humaine, comme explication du mystère de la prière. »

Le chapitre sur Fénelon et les Jansénistes est insuffisant. Ni les motifs secondaires d'intérêt personnel, ni les raisons, principales, de pensée que Fénelon a eus de combattre si âprement les chrétiens de l'école de Saint-Cyran, de Pascal et de Quesnel ne sont suffisamment montrés. Comment M. Sanders peut-il dire que Fénelon, en travaillant contre eux, perdait son temps à « d'obscurs détails de foi ou de rites » (p. 352, 388), lorsque lui-même il montre ailleurs (p. 389 et suiv.) quelle importance avait à ses yeux le maintien du libre arbitre, et observe en un autre endroit (p. 396) qu'à la fin de sa vie Fénelon *had fuller knowledge of the actual need of men at the crises of their experience?*

Dans l'histoire que fait M. Sanders de la vie de Fénelon et dans l'étude qu'il y poursuit de son caractère d'homme, M. Sanders ne paraît se référer qu'aux sources; mais il eût pu s'épargner bien des lacunes, rectifier quelques petites erreurs, et surtout préciser bien des nuances en se servant des ouvrages récemment publiés en France sur Fénelon ou sur M<sup>me</sup> Guyon par MM. Algar Griveau, Guerrier, le prince de Broglie, Crouslé, et des articles de M. Brunetière. Les étrangers eussent trop souvent, ce me semble, à présent, le reproche qu'ils nous faisaient autrefois d'ignorer la bibliographie des sujets que nous traitions.

Alfred RÉBELLIAU.

Pierre MARCEL. **La Peinture française au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (1690-1721).** Ancienne maison Quantin, librairies-imprimeries réunies, 1906.

Ce livre raconte l'histoire de notre école de peinture depuis la mort de Le Brun jusqu'à celle de Watteau, une trentaine d'années pendant lesquelles la peinture française échappe à l'influence italienne pour subir un temps l'influence flamande. M. Marcel remarque en débutant que deux historiens avant lui, Dussieux et M. Rocheblave, ont soupçonné cette idée<sup>1</sup>.

Cependant, il me semble que l'auteur a quelque peu faussé l'histoire de cette évolution parce qu'il a voulu à tout prix faire de l'œuvre de Watteau la conséquence du mouvement artistique antérieur. Il s'efforce de montrer que Watteau, dans tous les genres, apporte la formule définitive cherchée avant lui. Voici la méthode : Watteau a peint des

1. J'ai publié en 1904, sur cette même question, non une phrase, mais tout un article dans la *Revue de Paris*. Je me permets cette remarque, non par amour-propre de propriétaire, mais pour me féliciter de ce que ce livre important ne soit sur aucun point en désaccord avec ce modeste article.

paysages. Conclusion : ces paysages sont la résultante des progrès du paysage en France. Watteau a dans ses compositions inséré des portraits d'amis. Conclusion : ce sont les portraitistes antérieurs qui ont préparé cette habitude. On attribue à Watteau une sainte Geneviève, — d'ailleurs aussi inauthentique que possible ; — voici Watteau qui entre dans la filière de la peinture religieuse. Watteau a peint des soldats au bivouac ; il devient « peintre de batailles », etc... L'inconvénient est que les « fêtes galantes », qui sont les œuvres significatives du génie personnel de Watteau, rien ne les annonce, au dire même de M. Marcel, qui alors présente Watteau comme inexplicable par ses antécédents. Et, d'autre part, Watteau prépare si peu la peinture de ses successeurs que le xviii<sup>e</sup> siècle l'a presque ignoré ou à coup sûr méconnu ; la conclusion du livre de M. Marcel en fait foi, « le mépris du public, dit-il, est plus complet encore que celui des critiques ». Ce peintre a laissé deux élèves très déterminés, très reconnaissables : Lancret, Pater ; mais l'ensemble de nos peintres de 1740 se rattache beaucoup plutôt à une suite d'artistes plus médiocres sans doute, mais qui étaient alors les peintres influents. De Le Brun à Boucher, c'est par de La Fosse et Le Moyne que l'on passe tout naturellement. Dans cette évolution, la mort de Watteau n'est pas une date ; le plafond d'Hercule de Le Moyne, à Versailles, en est une fort importante. La valeur de Watteau, toute la séduction de son œuvre ne doivent pas nous aveugler sur son importance dans l'évolution historique. Plus on analyse sa peinture, plus on sent qu'il est resté dans notre école comme un corps étranger qui ne s'assimile pas complètement. Conclure par une étude sur Watteau, c'est ne pas conclure ; ce livre s'achève, avant d'avoir terminé l'histoire commencée, sur un épisode merveilleux, mais contingent.

M. Marcel étudie minutieusement son époque ; il sait la méthode pour bien dépouiller les grands recueils de documents et y récolter tout ce qui se rapporte aux années qu'il raconte. Pourtant, il en a oublié quelques-uns de fort importants. Je ne veux pas lui citer tous ceux dont il aurait pu grossir encore son imposante bibliographie. Mais comment a-t-il omis les documents publiés par M. Macon sur « les arts dans la maison des Condé », qui lui eussent permis d'ajouter plus d'un nom à sa liste de peintres ? Et comment surtout M. Marcel ne fait-il jamais usage de *l'Inventaire des richesses d'art de la France* ? Pour avoir oublié cet instrument de travail, il a passé sous silence quantité d'œuvres qui ont sur beaucoup d'autres qu'il cite l'avantage d'exister encore et d'être visibles, avantage auquel l'auteur ne semble pas toujours assez sensible.

Avec une absolue impartialité, M. Marcel a retenu et classé bout à bout tous les renseignements publiés par les *Archives de l'Art français* ou d'autres recueils, et l'on pourrait parfois lui reprocher d'avoir voulu utiliser tous ces documents, et ceux qui sont significatifs, et la masse de ceux qui ne signifient rien. Les documents accumulés ne disent pas toujours ce qu'on leur fait dire. Prenons pour exemple le chapitre

« des tempéraments et caractères des peintres ». Par quelques faits, l'auteur veut montrer que les artistes, après la mort de Le Brun, ont repris leur indépendance et leur originalité. Donc, un résumé de la vie d'un des Coyppel, qui fut ordinaire, un mot sur Jouvenet, qui fut vertueux, un sur Santerre, qui ne le fut pas; une anecdote sur Forest et Grimoux, qui étaient des êtres un peu bizarres; quelques lignes sur de Vuez, parce qu'il fut duelliste; pour finir, un document qui prouve qu'en 1704 il y avait à la Bastille un escroc qui se disait peintre. Conclusion : « Du temps de Le Brun, les tempéraments des artistes étaient évidemment aussi variés, mais le premier peintre leur imposait une contrainte qui les neutralisait. » Cette proposition passe certainement pour une vérité admise. Jamais elle ne sembla aussi contestable qu'après une telle démonstration. L'auteur aurait pu compter parmi les peintres des débauchés, des vertueux, des moines et des duellistes, du vivant même de Le Brun. Si ce de Vuez qu'il cite comme un émancipé aimait à donner des coups d'épée, c'était aux plus beaux temps de l'hégémonie de Le Brun. A la mort de Le Brun, il était déjà fort assagi. A cette même date, Forest avait cinquante ans, ce qui est bien tard pour changer de caractère; quant au peintre embastillé, comment penser un instant que c'est la disparition du « premier peintre » qui l'avait conduit là. Voilà une tiche qu'il fallait sacrifier sans regret; on pourrait en dire autant de beaucoup d'autres. Ceux qui publient des documents ont pour premier devoir de tout publier; si les historiens se contentent d'énumérer sous un ordre nouveau ces mêmes faits, ils recommencent sans profit pour personne le travail des archivistes, en y mêlant des erreurs, d'autant plus fâcheuses qu'elles ont les dehors laborieux d'une forte démonstration.

Les textes cités et utilisés sont loin de toujours signifier ce qu'on leur fait dire : ceci est assez grave et dénote une hâte d'étaler ses richesses avant d'avoir rejeté sa fausse monnaie. Rien n'est dangereux comme une lecture rapide; les documents se prêtent si aisément à ce qu'on leur demande! D'une même phrase tirée des « comptes-rendus » des séances académiques, d'après laquelle on fut ravi de voir rentrer Forest à l'Académie après une exclusion pour cause de religion, M. Marcel conclut successivement (p. 18) que l'Académie était satisfaite de sa conversion au catholicisme, et (p. 226) qu'elle admirait en lui un beau paysagiste de l'école flamande. Attribuer à l'Académie les sentiments que l'on veut, c'est bien; mais donner d'un même acte deux explications aussi différentes, et pourtant aussi vraisemblables l'une que l'autre, c'est prouver combien les textes sont complaisants, ce qui est une raison pour les traiter avec les plus grands égards. Le testament de Cl. Stella, dont on détache une phrase (p. 62), ne dit pas que les tableaux de Poussin sont dépréciés, il dit que la peinture d'une façon générale se vend mal à cette date, mais que les Poussin remonteront toujours à cause de leur valeur certaine. — De même, c'est une vue tout à fait fautive qui a pu faire dire (p. 56) que Félibien donne au

débat entre Poussinistes et Rubenistes toute son ampleur, puisqu'il n'intervient dans la bataille qu'en 1685, c'est-à-dire lorsqu'elle dure depuis vingt ans et qu'elle est sur le point de finir. Comme l'auteur le dit (p. 62), ce n'est qu'« en 1685 qu'il riposte enfin ». Ici, Chennevières a trompé M. Marcel. — Voici plus grave encore : il est dit (p. 181) que « l'aventure de Loth et de ses filles » a été présentée au concours académique en 1694 parce qu'elle était « licencieuse ». Ce n'est pas « l'aventure » de Loth et de ses filles qui fut proposée, mais la sortie de Sodome, qui n'a rien d'affriolant. Ensuite, puisque l'auteur a connu les sujets des concours, il aurait dû remarquer qu'ils suivent l'ordre chronologique de la Bible, depuis la Genèse, comme dans les loges de Raphaël. En 1694, c'était au tour de Loth, et voilà tout. C'est bien mal connaître les hommes de l'Académie que de leur supposer des intentions « équivoques ».

Le plan de M. Marcel semble ingénieux. Je lui reprocherai seulement de déformer la réalité : peinture de genre, peinture religieuse, peinture d'histoire, de portrait, de nature morte, etc... Pour une époque où les peintres travaillent un peu dans tous les genres, ces divisions ont le grave inconvénient de couper un même artiste en plusieurs morceaux ; si l'on en veut un au complet, il faut aller chercher ses membres épars de-ci de-là ; il y a un petit bout de Watteau à la fin de chaque chapitre. A ce dépeçage, comment une individualité survivrait-elle ? Mais l'auteur en est quelquefois puni. Obligé de parler des mêmes choses à plusieurs reprises, il lui arrive de se contredire (p. 137) ; deux tableaux de Saint-Nicolas-du-Chardonnet nous sont donnés comme exécutés par A. Coppel, et (p. 182) les mêmes sont de Charles-Antoine et l'Index répète l'erreur. Voici qui est plus grave. En vertu de cette division méthodique, il est entendu que, parmi les tableaux d'échevins de Largillière, ceux qui représentent des échevins assis sont des tableaux d'histoire, et ceux qui nous montrent des échevins agenouillés sont des peintures religieuses. Or (p. 212), M. Marcel regrette qu'il ne nous reste pas de ces peintures exécutées par Largillière pour les échevins parisiens, et fort ingénieusement il donne une description imaginaire de ce qu'ils devaient être, description qui lui fait regretter leur absence. Que n'allait-il plutôt à Saint-Étienne-du-Mont en voir une, l'œuvre la plus importante de Largillière, plus de quinze mètres carrés d'excellente peinture. Dans ce jeu de passe-passe entre la peinture religieuse et la peinture d'histoire, l'œuvre même a disparu. — Trop de tableaux sont de la sorte cités d'après Piganiol ou d'Argenville, sans un mot pour faire revivre une impression visuelle.

Et ceci nous conduit à un grief plus général ; cette histoire de la peinture sent trop la bibliothèque, pas assez la peinture. M. Marcel est resté trop près de ses papiers, trop loin des œuvres ; son étude reste extérieure ; nous pénétrons rarement au cœur du sujet. Il est à tout instant question de la pédagogie académique, mais elle n'est définie nulle part. Dans un chapitre très précis, nous apprenons à quelle heure avaient

lieu les cours, combien il y en avait, quels étaient les prix ; mais l'enseignement en lui-même est laissé de côté, parce que les procès-verbaux des séances n'en parlent pas. — De même l'idée importante de la thèse étant la prépondérance de l'influence flamande, il n'est dit nulle part en quoi consiste la manière de peindre des Flamands. — Cette influence flamande est assimilée à une recrudescence de réalisme et nous repartons sur un terme qui n'est jamais défini. C'est ici qu'il nous fallait de la précision ; mais l'auteur, si attentif à ne rien omettre des faits matériels, semble plus indifférent à la précision des idées. On pourrait citer bien des exemples de cette indécision. Dès la première page, Delacroix nous est donné comme un représentant du réalisme dans sa lutte contre Ingres ; or, s'il est un peintre qui, par ses œuvres et ses déclarations écrites, se soit posé en adversaire du réalisme, c'est certainement Delacroix ; il fallait au moins tenir compte de cette restriction avant d'en faire un maître du réalisme. — De même M. Marcel assimile la lutte des Poussinistes et des Rubenistes à la querelle des Anciens et des Modernes, les Rubenistes étant les partisans des Modernes contre les Poussinistes amis des Anciens. C'est trop vite dit, puisque le chef des Modernes, Perrault, est, comme son ami Le Brun, un partisan des Poussinistes et de l'Académisme, au nom de l'idée de progrès. — Certaines affirmations générales étonnent. P. 43, il est dit : « On passe aisément de Poussin à Watteau... La clarté et la sincérité les dominant tous deux. » Cette parenté me semble un peu lointaine. La thèse tout entière n'est-elle pas faite pour démontrer qu'une révolution artistique sépare ces deux peintres ? Depuis quelques années, il y a une recrudescence fâcheuse du procédé qui consiste à reconnaître ici et là, en Artois ou en Avignon, ce « je ne sais quoi qui est bien français » ; le mot de M. Marcel sur Poussin et Watteau fait songer à cette éternelle « tarte à la crème ».

Cette indécision de pensée est plus particulièrement gênante, parce que les menus faits juxtaposés n'ont pas toujours l'air de prouver la même chose. Dans une même page, nous avons souvent l'impression qu'on nous conduit à travers des affirmations peu conciliables et qui seraient contradictoires si la forme était plus nette. Ici, la preuve est difficile à faire ; la conclusion qui devrait résumer fortement le livre peut pourtant être donnée comme exemple d'une pensée qui n'est pas « au point ». Il y est dit : 1° que le triomphe de Watteau se manifeste par « la victoire de la peinture de genre sur la peinture d'histoire » ; 2° que le préjugé de la supériorité de l'histoire sur le genre reste tout-puissant durant le xviii<sup>e</sup> siècle. Il y est dit : 1° que Watteau s'impose au goût du xviii<sup>e</sup> siècle ; 2° que tous peintres, critiques, amateurs sont unanimes à le honnir ou à l'ignorer. Ces faits et ces affirmations contradictoires pourraient peut-être se concilier ; ils restent enveloppés dans la confusion d'un développement d'allure hésitante.

En terminant, je signale quelques menues inadvertances relevées à une première lecture. Il me semble (p. 4) qu'il ne faut pas compter

sept siècles écoulés depuis la Renaissance; cette première phrase est comme un faux pas au départ, à corriger à cause du mauvais augure. — Quelques lignes plus bas, l'auteur, parlant de la rivalité d'Ingres et de Delacroix, dit que sous « l'Ancien Régime » l'un des deux rivaux eût été condamné à l'isolement et à l'obscurité. Celui qui raconte quelques pages plus loin la querelle de Le Brun et de Mignard, qui ne furent ni isolés ni obscurs, doit biffer aussi cette phrase. — Il ne faut pas dire (p. 103) que le roi cesse d'être victorieux après 1673, puisque la guerre de Hollande fut une série de victoires; ni (p. 228) affirmer qu'après 1690 il n'y a plus de victoire à commémorer, puisqu'il y a toutes celles de la guerre d'Augsbourg; ni (p. 138) nous présenter comme peintures de la fin du siècle des œuvres de Stella mort en 1657; ni (p. 191) dater de la fin du siècle un conseil de Piles sur l'histoire en peinture; de Piles a réédité ses ouvrages, mais le commentaire du poème de Dufresnoy où se trouve la phrase citée est de 1668; ni (p. 191) nous donner Anacréon pour un poète alexandrin; ni (p. 198) dire que Coypel peint en 1730 « dans le goût de Boucher », puisque Boucher, étudiant encore en Italie, est inconnu à Paris; ni (p. 226) dire que Van der Meulen est le premier représentant du paysage flamand en France, puisqu'avant lui il y a eu Fouquières, et bien d'autres; ni (p. 235) donner comme grand peintre flamand un Van Duynum, dont le nom me semble un peu bien nouveau et n'est pourtant pas une coquille typographique puisqu'il se retrouve à l'Index; ni (p. 235) dire que sous Le Brun on ne peignait que des chevaux, puisque les cartons pour les Gobelins sont remplis d'animaux variés; ni (p. 242) dire que la mythologie païenne apparaît dans notre littérature et notre art au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, puisqu'elle y régnait déjà depuis près d'un siècle; ni (p. 239) dire que, après 1680, « Jean-Marc Nattier commence à travailler », à moins d'ajouter qu'il fera d'abord attendre sa naissance pendant cinq ans... De menues erreurs de ce genre sont d'ailleurs inévitables dans un ouvrage aussi plein de choses. Si le livre de M. Marcel était un travail sans importance, il serait tout à fait superflu d'y faire même allusion; mais cette thèse est sérieuse et mérite d'être lue sérieusement.

LOUIS HOURTICO.

---

**Paul MANTOUX. La révolution industrielle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre.** Paris, Cornély et C<sup>ie</sup>, 1905. In-8<sup>o</sup>, 543 pages, 40 cartes et fig. (Bibl. de la Fondation Thiers, IX.)

Le livre de M. Mantoux, disons-le tout de suite, est une des meilleures productions de la jeune école d'histoire économique. Dépourvu de tout pédantisme juridique ou sociologique, M. M. étudie les faits en eux-mêmes, sans y chercher une illustration à des théories préconçues.

A l'origine des mouvements sociaux, il place l'apparition des besoins nouveaux, l'extension de la consommation, les modifications de la technique. Il ne craint pas de décrire avec soin tel mécanisme dont l'apparition aura des conséquences sociales inouïes, d'insérer dans un livre d'histoire le schéma d'une machine à vapeur. Nous n'exprimerons qu'un regret, c'est que ces planches ne soient pas plus nombreuses.

Il n'hésite pas non plus, — sans s'embarrasser de discussions métaphysiques sur le rôle plus ou moins transcendant de l'individu en histoire, — à faire aux hommes la place qui leur revient. Il montre très bien que les inventions destinées à révolutionner la technique ne sont pas, à l'origine, comme on serait porté à le croire, issues d'un raisonnement scientifique sur les conditions de la production ; elles naissent de l'humble effort d'un ouvrier, désireux de perfectionner son outil. La biographie de ces ouvriers inventeurs est donc partie intégrante de l'histoire économique. Ensuite vient l'homme d'affaires, qui s'approprie au besoin les inventions d'autrui ; pirate et capitaine d'industrie, il popularise les nouveaux procédés, leur fait rendre toutes leurs conséquences, les symbolise aux yeux des masses et, par la rapidité même de son enrichissement personnel, précipite l'évolution capitaliste. Plus tard seulement, dans un monde déjà transformé par l'inventeur obscur et par le hardi brasseur d'argent, arrive l'homme de science qui, dans le silence du laboratoire, résout le problème technologique à la façon d'une équation. Son intervention révolutionnaire n'est efficace que si elle se produit dans un milieu déjà révolutionné. Ce processus, M. M. l'analyse avec finesse. Hargreaves, Arkwright, James Watt, ce triptyque sur les faces duquel se pressent quelques personnages secondaires, lui permet de résumer les trois stades du mouvement.

M. M. a dépouillé une littérature considérable, en partie manuscrite : Mémoires et correspondances des inventeurs ou des industriels, papiers de Josiah Wedgwood, de Francis Place, de Boulton et Watt (*Soho Mss.*), de John Wyatt, d'Owen, sans parler de la si précieuse collection des *Webb Mss.* ; — Documents officiels, recensements, enquêtes, papiers parlementaires ; — Voyages, traités techniques, journaux, plus les nombreux travaux parus, surtout en Angleterre, sur la question.

Dans une introduction, qui est peut-être la meilleure partie de cet excellent livre, M. M. cherche les origines de la révolution qu'il veut décrire. Un tableau de l'ancienne industrie lui permet de montrer le rôle croissant du capital commercial, la paupérisation des classes ouvrières, la fréquence croissante des conflits. Sur cette industrie (qui correspond à ce que Marx appelle l'âge de la manufacture), vont agir en Angleterre trois causes formatrices : 1<sup>o</sup> l'essor commercial ; l'extension du marché crée la division du travail, et la division du travail nécessite la machine ; 2<sup>o</sup> la disparition de la *yeomanry* par l'*enclosure* ; l'accaparement des communaux, la ruine de la petite propriété, la transformation des *latifundia* en pâturages ont pour conséquence l'afflux vers les villes des *yeomen* sans terre et des journaliers sans ouvrage, donc la

création d'une armée industrielle; 3<sup>o</sup> les inventions dont nous avons retracé la genèse. — La seconde de ces causes est tout à fait spéciale à l'Angleterre; en France, c'est presque l'inverse qui s'est passé.

A ces trois causes, l'Angleterre doit d'avoir connu la première les machines à filer, puis la *jenny* de Hargreaves, et le *water-frame* dont il semble bien que le brevet ait été volé à Thomas Highs et à John Kay par Arkwright, enfin la *mule*<sup>1</sup> de Crompton. L'évolution de l'industrie textile d'une part, les nouveaux besoins de la métallurgie de l'autre expliquent, engendrent les modifications géniales apportées par James Watt à l'imparfait engin de Savery et de Newcomen. C'est ainsi que, sans les actes d'*enclosure* multipliés du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle, la pompe à feu ne serait pas devenue la machine à vapeur!

M. M. s'est également donné pour tâche d'étudier les conséquences sociales de cette révolution technologique. La première, la plus visible, c'est l'accroissement de la population. En 1780, on craignait encore (probablement à tort déjà) la dépopulation de l'Angleterre; en 1798, Malthus lancera son cri d'alarme. Cette population se déplace; des cartes<sup>2</sup> mettent en lumière ce phénomène qui substitue à l'Angleterre historique du sud-est la nouvelle Angleterre du *pays noir*. En dernier lieu viennent les répercussions de ces faits sur la situation des classes ouvrières et sur la législation économique.

Tel est l'exposé de M. M. Mais cet exposé enveloppe une thèse, dont il nous reste à dire deux mots. Cette thèse, posée pour ainsi dire par le titre même de l'ouvrage, par ce mot de *révolution* que l'auteur met en vedette, la voici : « C'est en Angleterre, dans le dernier tiers du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, qu'est née la grande industrie moderne », caractérisée par la concentration et le machinisme, avec son monument symbolique, l'usine, avec l'accroissement illimité de la consommation, avec l'essor du capitalisme. Tout ce qui est antérieur à 1760, tout ce qui est extérieur à la Grande-Bretagne ne saurait entrer en ligne de compte; il s'est bien produit, en ce pays et à cette date, une révolution.

C'est être, dit M. M., dupe des apparences que de parler de « grande industrie » en France sous Louis XIV. C'est regarder au verre grossissant une multitude de petits faits. C'est faire de la micrographie historique<sup>4</sup>.

Cette soi-disant grande industrie n'est « pas le produit d'une évolution spontanée. Elle est une création artificielle, ou peu s'en faut, elle n'a vécu que par l'initiative et, grâce au patronage de la royauté française. Colbert... peut être à bon droit regardé comme son fondateur ».

1. M. M. fait remarquer (p. 229, n. 4) que l'orthographe *mull-jenny* est un barbarisme et un non-sens.

2. Densité par comté en 1700, 1750, 1801, 1901.

3. Pour plus de précision : « Entre 1760 et 1800 ».

4. Cette critique porte directement sur les ouvrages de M. Germain Martin. Elle contient une forte part de vérité et quelques grains d'injustice.

Cette thèse nous paraît trop absolue. Cette grande industrie, en réalité plus ancienne que Colbert, n'est pas aussi complètement artificielle qu'on veut bien le dire. Les ouvrages de Laffemas, de Montchrestien, de La Gombertière, les procès-verbaux de la Commission du commerce, nous montrent, sous Henri IV et sous Richelieu, une France où l'esprit d'invention mécanique, la division du travail, la hardiesse capitaliste avaient déjà fait des progrès, et c'est une question de savoir si Colbert n'a pas, dans une certaine mesure, étouffé ce mouvement autant qu'il l'a servi.

En second lieu, si l'on exclut du domaine de la grande industrie les manufactures royales et privilégiées pour les raisons données par M. M.<sup>1</sup> (subventions, prêts sans intérêt, exemptions d'impôts, monopoles), pour quoi ne pas en exclure, à l'heure actuelle, les chemins de fer, les sociétés de navigation, les entreprises d'éclairage, les raffineries de sucre ou de pétrole, les arsenaux même privés, bref toutes les industries qui bénéficient de véritables privilèges concédés par l'État ou les villes? M. M. est-il disposé à aller jusque-là? Non, puisque lui-même, contrairement aux affirmations des économistes orthodoxes (et de Schulze-Gävernitz), montre très bien (p. 253) que l'industrie anglaise du coton, type de la grande industrie moderne, n'a pas échappé à la protection et à la contrainte officielles. Prohibition de l'importation des tissus de coton imprimés, primes à l'exportation, interdiction de l'embauchage des ouvriers anglais à l'étranger, tout l'arsenal mercantiliste joue en sa faveur, comme en faveur des manufactures de Colbert.

« Aucune filiation directe, dit M. M. à propos de ces manufactures, ne paraît les rattacher au régime économique contemporain. » C'est là un verdict un peu sommaire, dont les considérants auraient besoin d'être revus. Les usines du premier Empire et de la Restauration ne se sont-elles jamais installées dans les cadres des manufactures du xviii<sup>e</sup> siècle, et celles-ci n'étaient-elles jamais les filles des industries privilégiées du colbertisme? En France comme en Angleterre, la non-généralité de la *manufacture* du xvii<sup>e</sup> siècle ne prouve rien contre son rôle d'antécédent historique du *système de fabrique* (p. 71), ni le fait qu'à côté d'elle subsistèrent « jusqu'au bout les restes encore très vivaces des régimes industriels précédents ». Ne voit-on pas, même dans notre civilisation capitaliste, subsister les formes multiples, et qui ne semblent pas actuellement en voie de disparition rapide, de la petite industrie?

A plusieurs reprises d'ailleurs, M. M., qui a trop le sens historique pour devenir un théoricien, corrige ce qu'il y a d'absolu dans ses affirmations. « Nulle part (p. 48) la succession des phénomènes n'est plus continue, plus insensible que dans l'ordre économique... : toute classification... y garde forcément un caractère plus ou moins artificiel, » et ailleurs (p. 53) : « La grande industrie moderne n'a pas créé de toutes pièces... l'organisation capitaliste de la production. »

1. Page 8.

Ce qui reste vrai, en dépit de la continuité des phénomènes, c'est qu'un même fait n'a pas (p. 501), à deux époques et dans deux régions données, la même importance relative, le « même volume historique ». C'est ce volume que M. M. a voulu mesurer, en ce qui concerne le machinisme et le capitalisme, pour l'Angleterre du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et c'est parce que ce volume s'est subitement accru, parce qu'il est subitement devenu, en Angleterre, sans commune mesure avec ce qu'il était sur le continent, que M. M. est autorisé à parler de « révolution industrielle ».

Cette révolution mettait l'Angleterre, au regard de la technique, d'un bon quart de siècle en avance sur ses rivaux. C'est là un fait dont il faut tenir compte pour apprécier sainement la politique économique du continent, et en particulier des instruments comme le traité d'Eden. M. M. n'a fait que toucher en passant (p. 254-255) à ce problème, dont sa thèse aura sans doute pour effet de renouveler l'étude.

Quoi qu'il en soit de nos divergences sur l'interprétation des faits, — et l'on voit à quelles nuances elles se réduisent, — nous n'hésitons pas à répéter qu'en un temps où sont encore si rares les bons travaux d'histoire économique, celui-ci doit être placé au rang des meilleurs.

Henri HAUSER.

---

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Oct. 1905. — P. ALLARD. L'expansion du christianisme à l'époque des persécutions (il ressort du tableau fait par M. A. de la diffusion du christianisme par cercles concentriques autour du bassin de la Méditerranée que le christianisme était beaucoup trop répandu au moment où commencèrent les persécutions, d'ailleurs intermittentes, pour qu'elles pussent exercer une action répressive sérieuse). — A. DU BOURG. Vie monastique dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Près aux différentes périodes de son histoire. — E. RODOSANACH. L'éducation des femmes en Italie (travail très documenté sur les progrès de l'instruction des femmes du xv<sup>e</sup> à la fin du xvi<sup>e</sup> s. Rôle des couvents, qui donnèrent, surtout après les réformes de Trente, une éducation sérieuse; le nombre des femmes savantes devient grand au xv<sup>e</sup> s.; au xvi<sup>e</sup>, elles rivalisèrent avec les hommes et leur éducation est toute virile; après le xvi<sup>e</sup>, on trouve encore des femmes érudites, mais l'instruction féminine devient plus superficielle). — P. BLIARD. Deux épisodes de la vie de Louis XV d'après un journal inédit (le journal de Pierre-Étienne Bourgeois de Boynes, conseiller d'État. Il a connu les lettres que l'abbé de Broglie adressait au roi pour le tenir au courant de toutes les intrigues de la cour. M. B. raconte, d'après Boynes, les efforts faits en 1765 et 1766 par Choiseul et ses amis pour faire rappeler le chancelier Lamoignon, exilé en 1763, et la ténacité avec laquelle Louis XV leur résista). — V. PIERRE. Le clergé français en exil. Pays-Bas autrichiens, Liège, Trèves et Luxembourg, Hollande, 1790-1795. — SERRAUT. Correspondance inédite entre Jacques I<sup>er</sup> et l'abbé de Rancé. — M. SEPET. Pie VII et Napoléon. = 1<sup>er</sup> janv. 1906. ERMONI. L'Essénisme (l'Essénisme est une exagération du pharisaïsme; il a été influencé par les doctrines orientales, parsisme, bouddhisme, à travers le pythagorisme; il fut un effort de vie ascétique idéale; il a pu contribuer au succès du christianisme et à la naissance du monachisme, mais il n'y a pas entre eux rapport de cause à effet). — AYROLLES. La vénérable Jeanne d'Arc prophétisée et prophétesse (la conclusion de cet article puéril est: les prophéties de la Pucelle ne sont pas moins étonnantes que ses exploits guerriers). — J.-M. VIDAL. Les derniers ministres de l'Albigéisme en Languedoc. Leurs doctrines (bonne étude sur Pierre Autier, 1295-1310, et une série de ministres, ses collaborateurs et disciples. En 1312, la campagne néo-albigéoise qui avait eu Ax pour base et pour théâtre le sud-ouest du Languedoc était arrêtée par l'Inquisition. Détails très nouveaux sur la petite église cathare de Catalogne dirigée de 1312 à 1320 par Guillaume Belibaste. — L. AUDIAT. L'exécu-

tion des quatre Chapus du Bost (lamentable histoire de la condamnation par le tribunal révolutionnaire et de l'exécution, le 23 prairial an II, de Hubert Chapus du Bost, commissaire du roi à Cusset en 1790, de sa femme et de ses deux fils aînés, mensongèrement dénoncés par l'agent national F. Givois, qui s'enrichit de leurs dépouilles). — P. LEMONNIER. La propriété ecclésiastique et la vente des biens ecclésiastiques dans la Charente-Inférieure (conclusions semblables à celles de Lecarpentier dans la *Rev. hist.* pour la Seine-Inférieure. La propriété foncière ecclésiastique n'était que de 1 56 % à 3 87 % de la superficie totale. Les réguliers avaient plus de terres que les séculiers. C'est la grande propriété laïque qui a le plus profité de la vente des biens ecclésiastiques). — J. HURABELLE. Le général Barbanègre, 1772-1830. — Ch. DE LA RONCIÈRE. Le premier chef d'escadre des armées navales de Louis XIV (François Panetié, dont M. E.-T. Hamy a publié la biographie). — Comte DE GERMINY. La révolte du 25 décembre 1825 à Saint-Pétersbourg (d'après les souvenirs du chevalier Cornot de Cussy et sa correspondance. Peu de faits nouveaux). — H. HANSICK. Venceslas-Vladivoj Tomek. = 1<sup>er</sup> avril. J. TRÉSAL. Les responsabilités de la France dans le schisme anglican (montre, d'après les lettres publiées dans les *Calendars* du règne d'Henri VIII, comment François 1<sup>er</sup> favorisa le divorce d'Henri VIII avec Catherine d'Aragon et son mariage avec Anne de Boleyn pour resserrer l'alliance franco-anglaise). — C. RODOCANACHI. Les esclaves en Italie du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. (nombreux documents qui montrent l'esclavage domestique se perpétuant, surtout dans les républiques maritimes et les États pontificaux, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle; c'étaient surtout des esclaves femmes). — R. ANCEL. La secrétairerie pontificale sous Paul IV (d'après un mémoire de Giovanni Carga rédigé en 1574 et les correspondances pontificales). — P. DE VAISSIÈRE. Les origines de la colonisation et la formation de la société française à Saint-Domingue (travail très neuf tiré des documents des archives du ministère des Colonies). — E. DEDÉ. Les pensions ecclésiastiques sous l'ancien régime et jusqu'au Concordat (ce n'est que sous Louis XIV que le droit des ecclésiastiques âgés ou infirmes à des pensions fut nettement défini. La Constituante et même la Convention consacrerent ce droit. Le Concordat n'en parla pas, et ce ne fut que Napoléon III qui organisa les retraites ecclésiastiques). — E. WELVERT. Bugeaud en 1815 (le colonel Bugeaud passa, comme tant d'autres, du service de l'empereur à celui du roi, puis de celui du roi à celui de l'empereur, mais en ne songeant qu'à combattre pour la France. Sa brillante victoire du 28 juin 1815 sur les Austro-Piémontais en Savoie ne lui fit pas trouver grâce devant le duc de Bellune. Il redemanda en vain du service et ne rentra dans l'armée qu'après juillet 1830). — RIVIÈRE. La lettre du Christ tombée du ciel (publie un texte du XIII<sup>e</sup> siècle conservé à Toulouse, ms. 208, de cette lettre sur l'observation du dimanche, qui remonte au VI<sup>e</sup> s.). — VACANDARD. Pierre de Colomieu, archevêque de Rouen (était originaire de la campagne romaine). — L. CHARPENTIER.

Du rang de M<sup>me</sup> de Maintenon à la cour de Versailles après son mariage (elle prenait rang avec les princes du sang, mais après eux).

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1906, mai-août. — P. GUILHIERMOZ. Note sur les poids du moyen âge; 1<sup>er</sup> article (note très détaillée, car elle porte sur tous les poids en usage dans l'Europe médiévale). — Eug. JARRY. Instructions secrètes pour l'adoption de Louis 1<sup>er</sup> d'Anjou par Jeanne de Naples, janvier 1380. — A. BORNET. Un bibliophile du xv<sup>e</sup> siècle : le grand bâtard de Bourgogne (signale deux mss. qui ont fait partie de la bibliothèque de ce prince et donne une liste aussi complète que possible des volumes qui portent l'*ex-libris* du grand bâtard. Avec deux fac-similés). — Bibliographie : Paul Legendre. Un manuel tironien du x<sup>e</sup> siècle (excellent). — K. Wenck. Philipp der Schöne von Frankreich (remarquable). — L. Mirot. Isabelle de France, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême, duchesse d'Orléans, 1389-1409 (bon). — L. Pastor. Ungedruckte Akten zur Geschichte der Päpste; Bd. I : 1376-1574 (très utile recueil). — A. Sorbelli. Il tratto di s. Vincenzo Ferrer intorno al Grande Scisma d'Occidente (bon). — A. Franklin. Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le xiii<sup>e</sup> siècle (intéressant, amusant même et instructif). — F. Cadet de Gassicourt. Histoire de l'abbaye de Cordillon; t. I (bon).

3. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine.** T. VII, n<sup>o</sup> 10. Juillet 1906. — Ph. SAGNAC. Les ventes des biens nationaux, d'après des recueils de documents et des travaux récents (excellent résumé des résultats acquis, avec une bibliographie très complète. L'auteur indique dans sa conclusion comment, d'après lui, doivent être conçus les recueils de documents et les travaux qu'il reste à faire sur cette question.) — Comptes-rendus : A. Baudrillart. Quatre cents ans de Concordat (« livre d'un prêtre de grand talent, qui nous donne bien la doctrine catholique, mais qui ne sait pas s'élever à la conception pleinement impartiale de l'histoire »). — H. de Peyster. Les troubles de Hollande à la veille de la Révolution française, 1780-1795 (livre bien documenté, intéressant et en partie nouveau, incomplet sur certains points). — P. Delarue. Le clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution. District de Dol; 3<sup>e</sup> partie : Communes rurales du canton de Dol (intéressant). — G. Lebey. Les trois coups d'État de Louis-Napoléon Bonaparte; t. I : Strasbourg et Boulogne (documentation très incomplète et peu neuve, de grands défauts de méthode, agréable à lire).

4. — **La Révolution de 1848.** T. III, 1906. Mars-avril. — E. LEVASSEUR. Un épisode du second ministère de Léon Faucher (rapports de Faucher, ministre de l'Intérieur, avec M. de Maupas, préfet de la Haute-Garonne, au sujet de la saisie du Journal *l'Émancipation*, de la surveillance à exercer sur le comité de ce journal, considéré par le préfet comme une dangereuse société secrète, juillet 1851. En même temps, ce préfet liait partie avec le prince président pour le renversement de la République). — FERDINAND-DREYFUS. Les caisses de retraites et la

mutualité devant la Constituante et devant la Législative, 1848-1851. — H. MOYSET. L'idée d'organisation du travail dans les professions de foi des candidats à l'Assemblée constituante de 1848. — H. MONIN. La dernière leçon de Jules Simon en Sorbonne, décembre 1851 (discussion sur la date de cette leçon, où Simon protesta publiquement contre le coup d'État. Elle doit avoir été faite le 17 déc. A la suite, les cours de Simon à la Sorbonne et à l'École normale furent suspendus; il n'y eut pas de destitution formelle). = Mai-juin. J. SKERLITCH. Une *Société de la jeunesse serbe* en 1848. — F. DIEUDONNÉ. Les élections de la Constituante de 1868 dans le Loiret; fin. — Papiers inédits de Léon Faucher. « Aperçu de la situation du pays depuis l'époque où M. le ministre de l'Intérieur est entré aux affaires » (important). — Lettre inédite de Jules Favre à Hénon, 28 avril 1849.

**5. — La Correspondance historique et archéologique.** 1906, janvier-février. — Eugène WELVERT. Les dernières années de Panis, membre de la Commune du 10 août, député de Paris à la Convention nationale (surtout après la chute de Napoléon. Panis mourut à Marly-le-Roi le 22 août 1832). = Avril-mai. Lucien MARCHEIX. L'éruption du Vésuve en 1631 (publie la relation d'une double ascension au Vésuve, faite en 1632, peu après la grande éruption de déc. 1631, par J.-J. Bouchard, correspondant de Peiresc et panégyriste de Gassendi. Cette relation est précédée d'une description de la catastrophe par le napolitain Orazio de Feltre). — Lucien GILLET. Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours; suite.

**6. — Bulletin critique.** 1906, 5 juillet. — A. Debidour. L'Église catholique et l'État sous la troisième république, 1870-1906; t. I : 1870-1889 (« inintelligence absolue des idées de ses adversaires, préoccupation constante de tout avilir, de tout abaisser chez eux; expressions et manières d'écrire plus dignes d'un journaliste ou d'un politicien de petite ville que d'un inspecteur général de l'Université, apologie en cinq cents pages du fameux *mensonge historique* qui rejette sur le Saint-Siège et sur l'Église la responsabilité de la séparation, tel est, avec une certaine somme de renseignements utiles, le bilan de l'auteur et du livre »). — Paul Foucart. Sénatus-consulte de Thisbé, 170 (texte grec, maintenant complet, et traduction; important). = 15 juillet. Ch. Møller. Histoire du moyen âge depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la fin de l'époque franque, 476-950; 2<sup>e</sup> partie (exposé clair et précis, original même).

**7. — Journal des Savants.** 1906, juin. — Émile BOURGEOIS. Les origines de la grande industrie en Angleterre (à propos de la thèse de Paul Mantoux). — J. DENIKER. Le catalogue international de littérature scientifique. = Juillet. G. PERROT. L'art gréco-bouddhique (d'après l'ouvrage d'A. Foucher sur les bas-reliefs gréco-bouddhiques du Gandhâra); suite en août; fin en septembre. — A. RIVAUD. La préparation

du catalogue critique et chronologique des œuvres de Leibniz (très intéressant); fin en août. = Août. L. DELISLE. Un nouveau manuscrit de l'*Historia figuralis* de Girard d'Anvers (ce ms. apporte un nouveau témoignage pour prouver que le nom de l'auteur est bien Girard d'Anvers et non d'Auvergne, comme il est appelé dans l'*Histoire litt. de la France*). — P. FOUGART. Deux textes relatifs à la Minerve de Phidias. — R. CAGNAT. Un règlement minier sous l'Empire romain (publie un nouveau fragment de l'inscription d'Aljustrel). = Septembre. R. DARESTE. Lamoignon et la réforme judiciaire de 1788 (à propos du livre de Marcel Marion). — A. JEANROY. Le Mystère de la Passion en France (à propos de l'étude d'Émile Roy sur les sources et le classement des rédactions de ce Mystère).

8. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1906, 23 juillet. — H. Corda. Le régiment de La Fère et le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, 1670-1900 (excellent). — Stéphane-Pol. De Robespierre à Fouché. Notes de police (quelques documents intéressants). — A. Dry. Soldats ambassadeurs sous le Directoire, an IV-an VIII (bon, mais trop long). — Lucien Lazard. Répertoire alphabétique des fonds des domaines; 1<sup>re</sup> série, série des dossiers (travail qui rendra de grands services). — Colonel Ch. Corbin. Notes et souvenirs d'un officier d'état-major, 1831-1904 (sur la campagne de Crimée et sur Sedan; sans valeur). — Baron Jehan de Witte. Quinze ans d'histoire, 1866-1881, d'après les Mémoires du roi de Roumanie et les témoignages contemporains (contient des renseignements utiles, mais pour la plupart de seconde main. Peu utile). — J. Bardoux. Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine (excellent). — G. Desdèvises du Désert. Souvenirs d'Emmanuel-Frédéric Sprünglin (très intéressant journal de marche concernant les opérations militaires en Espagne, de 1808 à 1812. Sprünglin était un officier d'origine suisse au service de la France; il retrace les marches du 6<sup>e</sup> corps de l'armée d'Espagne). = 30 juillet. R. Pohlmann. Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde; 3<sup>e</sup> série (bon, malgré bien des points contestables). — Klio. Beiträge zur alten Geschichte; t. V et VI. — Otto Jespersen. Growth and structure of the english language (excellent résumé, qui intéresse aussi les historiens; l'auteur étudie les éléments linguistiques qui se rapportent à des événements historiques importants : au christianisme, à la domination scandinave et à la conquête normande). — M. Marion. Le garde des sceaux Lamoignon et la réforme judiciaire de 1788 (très intéressant). — Le Joindre. Notice sur le général de Bellemont, 1749-1815 (bon). — Paul Azan. Le duc d'Orléans à Alger et à Oran en 1835. Impressions du duc d'Elchingen (très intéressant). = 6 août. O. von Lemm. Iberica (quelques témoignages coptes et abyssins, où les mots *Ibrim*, *Ibrisk* paraissent désigner des Ibères et non des Hébreux). — E. Newberry. Scarabs (bonne étude sur les scarabés égyptiens). — Albert Malet. Cours d'histoire. Temps modernes. Classe de 4<sup>e</sup> (bon : quelques erreurs, les unes menues, d'autres assez grosses). = 13 août. E. Prarond. Introduction à quelques parties

d'une étude : les Lois et les mœurs à Abbeville (1184-1789. Tables combinées, et extraits du Livre rouge et du Livre blanc de l'Échevinage; intéressant). — Un couvent persécuté du temps de Luther. Mémoires de Charité Pirckheimer, abbesse du couvent de Sainte-Claire de Nuremberg, traduits de l'allemand par *Ph. Heuzey*, avec une préface de *G. Goyau* (intéressant; art. à lire). — *P. Féret*. La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne; t. IV (intéressant volume consacré tout entier à l'histoire des Ubiquistes et des Sorbonnistes). — *Fr. Barbey*. Correspondance de Roland Dupré, second résident de France à Genève, 1680-1688 (intéressant, mais monotone, le résident de France n'ayant alors qu'une occupation, celle de faire dire la messe, dans la cité de Calvin, avec le plus de pompe possible). — *P. Boyé*. Correspondance inédite de Stanislas Leczinski, duc de Lorraine et de Bar, avec les rois de Prusse Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et Frédéric II, 1736-1766 (38 lettres assez banales, bien publiées). — *M.-J. Bonn*. Die englische Kolonisation in Irland (beaucoup de recherches et d'aperçus originaux). = 20 août. *W.-E. Crum*. Catalogue of the coptic mss. in the British Museum (excellent). — *L. Ettinghausen*. Harsa Vardhana empereur et poète de l'Inde septentrionale, 606-648 a. D. (compilation consciencieuse, sans originalité). — *H. Dessau*. Inscriptiones latinae selectae; II, 2 (cette partie contient les inscriptions privées). — *P. Werner*. De incendiis Urbis Romae aetate imperatorum (consciencieux). — *C. Bloch*. Cahiers de doléances du bailliage d'Orléans pour les États généraux de 1789; t. I. — *S. Charléty*. Documents relatifs à la vente des biens nationaux. Département du Rhône (longue analyse de cet ouvrage et du précédent par *A. Mathiez*). — *L. Grasilier*. Par qui fut livré le général Pichegru (intéressant). — *A. Godard*. Le tocsin national (assez intéressant recueil d'articles sur l'histoire de la Révolution française). = 27 août. *Fr. Thureau-Dangin*. Les inscriptions de Sumer et d'Akkad; transcription et traduction (excellent). — *J. H. Breasted*. A history of Egypt from the earliest times to the persian conquest (important, mais trop systématique). — *Paul Foucart*. Sénatus-consulte de Thibé, 170 (remarquable commentaire d'une inscription heureusement reconstituée). — *G.-A. Prévost*. Recueil des présidents, conseillers et autres officiers de l'Échiquier et du Parlement de Normandie, par Bigot de Monville (compilation de mince valeur). = 10 sept. *A. Harnack*. Lukas der Artzt, der Verfasser des dritten Evangeliums und der Apostelgeschichte (A. Loisy maintient contre Harnack que Luc ne peut avoir écrit le 3<sup>e</sup> évangile ni les Actes, où il expose sur saint Paul et d'après le témoignage de celui-ci des faits en contradiction avec le récit même de saint Paul). — *L. André*. Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique (ouvrage considérable; l'auteur prouve qu'il faut faire à Michel Le Tellier l'honneur de la plupart des réformes que, depuis C. Rousset, on attribuait libéralement à son fils Louvois). = 17 sept. *O. Hirschfeld*. Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian; 2<sup>e</sup> édit. (livre entièrement nouveau et excellent). — *L. Ricaud*. Un régime qui finit. Études sur les pays qui ont composé le départe-

ment des Hautes-Pyrénées (excellent). — *Comte de Lort de Serignan*. Le duc de Lauzun, général Biron, 1791-1792. Correspondance intime (très intéressant). — *J. Chevillet*. La vie militaire, 1800-1810; publ. par *G. Chevillet* (intéressant). = 24 sept. *A. Schweizer*. Von Reimaruz zu Wrede; eine Geschichte der Leben-Jesu-Forschung (très instructif et attachant). — *B. Flow*. Die Legionen der Provinz Moesia, von Augustus bis auf Diokletian (bon). — *J. Hoops*. Waldbaeume und Kulturpflanzen im germanischen Altertum (tableau complet de la flore industrielle et alimentaire de l'Europe septentrionale et centrale, en même temps que de la vie économique des habitants de cette région, depuis les temps les plus reculés). — *Rod. Reuss*. Londres et l'Angleterre en 1700, décrites par un commis-négociant strasbourgeois; extraits des mémoires inédits de *J.-E. Zetner*. — *Sadi Carnot*. Les volontaires de la Côte-d'Or. Origines historiques. Formation de 1789 à 1791. Veillée des armes (excellent). — *Jos. Wirth*. Mgr Colmar, évêque de Mayence, 1760-1818 (bon). — Souvenirs d'un préfet de la monarchie. Mémoires du baron Sers, 1786-1822, publ. par le baron *Henri Sers* et *R. Guyot* (excellent). — *Lunet de La Jonquière*. Ethnographie du Tonkin septentrional. Le Siam et les Siamois (intéressant). = 1<sup>er</sup> octobre. *Ed. Bodemann*. Der Briefwechsel zwischen der Kaiserin Katharine II von Russland und J.-G. Zimmermann (intéressant; 35 lettres de l'impératrice et 44 du médecin Zimmermann). — *Pierre Bliard*. Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'ouest, 1793-1794 (utile et bien documenté). — *Karl Obser*. Denkwürdigkeiten des Markgrafen Wilhelm von Baden; Bd. I : 1792-1818 (il s'agit du comte de Hochberg, fils cadet du margrave, plus tard grand-duc Frédéric-Guillaume de Bade. Né en 1792, il écrivit ses Mémoires de 1851 à 1859; première édition complète de ce texte intéressant). — *Boissy-d'Anglas*. Boissy-d'Anglas et les régicides (bon). — *L. Andrieux*. La Commune à Lyon en 1870 et 1871 (clair, intéressant, bien informé, l'auteur ayant été témoin de beaucoup de faits qu'il raconte). — *H. Michel*. La loi Falloux (bon travail, mais un peu borné. L'auteur n'a pas vu très clairement que cette loi fut encore plus l'œuvre de Thiers que de Falloux et, par conséquent, qu'elle fut avant tout une œuvre de parti, de classe; le but était de soumettre l'enseignement primaire à l'Église dans une intention de sauvegarde sociale). = 8 oct. *Fr. Vermale*. Essai sur la répartition sociale des biens ecclésiastiques nationalisés; département du Rhône (beaucoup d'insuffisance et d'imprécision; des faits utiles et des conclusions dignes d'attention).

9. — **Bulletin hispanique**. 1906, juillet-septembre. — P. PARIS. Antiquités ibériques du Salobral (village voisin d'Albacete). — E. MERIMÉE. Zamora; notes de voyage au pays des épopées. — A. MOREL-FATIO. Cervantes et les cardinaux Acquaviva et Colonna (précise certains détails de la biographie de Cervantes). — G. CIROR. Recherches sur les Juifs espagnols et portugais à Bordeaux; suite.

10. — **Bulletin italien**. 1906, juillet-septembre. — P. DUEM. Thémon, le fils du Juif, et Léonard de Vinci; suite. — Julien LUCHAIRE.

Lettres de Vincenzo Monti à M<sup>me</sup> de Staël pendant l'année 1805; 2<sup>e</sup> art. — R. GASCHET. L'affaire de la tache d'encre sur le manuscrit de Longus à la bibliothèque Laurentienne, d'après des documents inédits; fin.

**11. — Bulletin de Correspondance hellénique.** 30<sup>e</sup> année, 1906. Juin-août. — G. SEURE et A. DEGRAND. Exploration de quelques tells de la Thrace (ces *tells* sont des *tumuli*; catalogue sommaire des objets qu'on y a trouvés). — P. GRAINDOR. Fouilles de Karthaia, île de Kéos; inscriptions; suite. — G. MILLET. Inscriptions inédites de Mistra (une d'elles se rapporte à Isabelle de Lusignan). — A. JARDÉ. Remarques sur quelques inscriptions de Thessalie. — M. HOLLEAUX. Correction à une inscription de Thespies. — ID. Observations sur une inscription de Lébadeia. — H. GRÉGOIRE. Note sur un nouveau manuscrit de la *Vie d'Eutyme*.

**12. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.** 1906, juillet-août. — André GIFFARD. Études sur les sources du droit coutumier aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles; I: Un style du Châtelet utilisé par d'Ableiges (étudie quatre mss. du traité *Pour montrer et apprendre à chacun la manière de procéder en la prévôté et vicomté de Paris*; ce traité est une des sources où a puisé Jacques d'Ableiges pour composer son *Grand Coutumier*). — Armand d'HERBOMEZ. Les constitutions de Tournai sous Philippe de Valois (publie en appendice un Arrêt du 4 juillet 1332 qui supprime la commune de Tournai et confisque tous ses domaines). — Textes juridiques latins inédits découverts en Égypte. Lettre à M. Paul-Frédéric Girard par SEYMOUR DE RICCI. — E. CHAMPEAUX. La compilation de Bouhier et les coutumiers bourguignons du XIV<sup>e</sup> siècle (l'auteur a retrouvé les quatre rédactions différentes que le président Bouhier avait eu l'idée malencontreuse de fondre en une seule. Description, date et classement des mss.). — Comptes-rendus: *Ch. Lefebvre*. Le droit des gens mariés; 1<sup>er</sup> fasc. (c'est la 3<sup>e</sup> partie d'un important ouvrage sur le droit matrimonial. Il y retrace l'histoire de la puissance maritale et celle du régime de la communauté entre époux jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce régime est d'origine non romaine ni barbare, mais essentiellement chrétienne. Important, systématique, paradoxal). — R. CAILLEMER. Le retrait lignager dans le droit provençal (excellent).

**13. — Revue archéologique.** 1906, mai-juin. — Miss Gertrude L. BELL. Notes sur un voyage en Cilicie et en Lycaonie; second article (nombreux plans et vues de basiliques chrétiennes). — Ch. CLERMONT-GANNEAU. Les stratagèmes nabatéens de Madeba. — Maurice BESNIER. La collection Campana et les musées de province; suite (musées de Normandie). — P. MONCEAUX. Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique; III: Inscriptions métriques. — Juillet-août. Salomon REINACH. Deux nouvelles images d'Alexandre. — Miss Gertrude L. BELL. Notes sur un voyage en Cilicie et en Lycaonie; suite. — E.-T. HAMY. Matériaux pour servir à l'histoire de l'archéologie préhistorique (publie un Mémoire inédit de Montfaucon sur les armes des anciens Gaulois

et des nations voisines, 1734). — Pierre PARIS et Arthur ENGEL. Fouilles et recherches à Almedinilla, province de Cordoue. — W.-R. PATON. Note sur l'inscription d'Abercius. — S. CHABERT. Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque en Europe; suite et fin (beaucoup de renseignements fort intéressants). — P. MONCEAUX. Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique; suite. — R. CAGNAT et M. BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. Mars-juin 1906.

**14. — Revue de l'histoire des religions.** 1906, juillet-août. — Salomon REINACH. Une prédication accomplie (celle des douze vautours de Romulus; Vettius pensait que ces vautours présageaient à la ville de Rome une durée, d'abord de 120 ans, puis de 1,200 ans. On retrouve la préoccupation de cette durée limitée à douze siècles dans Tacite et dans Claudien, qui vit, pour ainsi dire, s'accomplir le présage et qui, en tout cas, le redouta). — Jean CAPART. Bulletin critique des religions de l'Égypte; suite et fin. — L.-J. DELAPORTE. Noms théophores en Assyrie, à l'époque des Sargonides. = Comptes-rendus : *Le Camus*. Origines du christianisme (ouvrage d'un savant théologien, qui se dit « progressiste », mais qui n'ose s'écarter de l'exégèse traditionaliste que sur des points insignifiants). — P. Allard. Dix leçons sur le martyr (érudit, modéré, agréable à lire et instructif; mais l'auteur se laisse dominer par ses préjugés politiques et religieux; l'histoire, avec lui, tourne à l'apologie). — Dom H. Leclercq. L'Espagne chrétienne (utile et instructif). — E. Doullé. Merrâkech (très bonne étude sur le Maroc). — A. Debidour. L'Église catholique et l'État sous la troisième République, 1870-1906; t. I (l'auteur connaît admirablement les textes, assez bien les idées et les hommes; il aurait pu écrire un beau livre d'histoire, il n'a donné qu'un réquisitoire lumineux, bien divisé, bien équilibré, mais c'est un réquisitoire contre l'Église, afin de prouver cette thèse contestable : si l'État français a rompu le Concordat, c'est parce qu'il n'a pas pu faire autrement).

**15. — Le Correspondant.** 10 août 1905. — A. MÉZIÈRES. L'Université avant 1850. L'École d'Athènes; suite le 25 août. — V. GRAUD. Chateaubriand à vingt-deux ans (d'après un récit de l'abbé de Mondésir écrit en 1842 et conservé au séminaire de Saint-Sulpice). = 25 août. B. DE LACOMBE. Le mariage de Talleyrand; fin le 20 sept. (très piquant récit illustré par des documents inédits tirés des Archives nationales, des archives de la Seine et d'un dossier fourni par Mgr Dupanloup). — A. CHÉRADAME. La Russie, l'Angleterre et les Indes. = 10 sept. J. TEINCEY. A. Hamilton. Un fondateur du gouvernement américain (1759-1804. Un des principaux appuis de Washington et des principaux adversaires de Jefferson, qui perit victime des intrigues d'une femme, M<sup>me</sup> Croix). = 25 sept. Souvenirs de M. Vivien (visite en Angleterre, M. Thiers, le roi Louis-Philippe, le duc d'Orléans, la Révolution de 48; assez curieux). — Vicomte de RICHEMONT. Un essai de concordat entre l'Angleterre et le Saint-Siège; fin le 10 oct. (d'après les archives du Vatican. Ce projet,

négocié entre Castlereagh et Consalvi, qui aurait pu dès 1814 assurer les droits des catholiques anglais, échoua par l'intransigeance de Pie VII sur la question de l'*exequatur royal* pour les rescrits du Saint-Siège). — E. LAMY. Affaires d'Égypte et de France. La leçon d'un siècle; suite le 25 oct. et le 25 mars 1906. = 10 oct. Amiral BERGASSE DU PETIT-THOUARS. Journal de captivité en Allemagne (sept. 1870-mars 1871). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Le centenaire de Trafalgar (reconstitué avec les documents des archives des Affaires étrangères et de la Marine les préliminaires et les péripéties de la lutte où notre infériorité d'armement et de tactique nous condamna à la défaite, malgré notre supériorité numérique). = 25 oct. Vicomte DE RICHEMONT. Consalvi à Paris en 1814 (négociations, d'ailleurs sans lendemain, en vue de la révision du concordat). — LANZAC DE LABORIE. La jeunesse du chancelier de Nesselrode. = 10 nov. Edmond ROUSSE. Lettres à un ami (1848-1870; terminées le 25 mai 1906; forment un journal très élégant de la vie littéraire, artistique et politique de Paris). — E. DAUDET. Un mariage manqué. Épisode de l'histoire de l'émigration, 1798-1801 (projet de mariage entre le duc de Berry et la princesse Christine de Naples, négocié par M<sup>me</sup> de Circello et le comte de Chatellus, et qui échoua un peu par crainte du caractère du duc, surtout par crainte de Bonaparte. Précieux documents inédits). — PATRICK-BOYLE. L'Église et l'État en Irlande (intéressant exposé de l'organisation de l'église catholique en Irlande). — L. DE CONTENSON. Les Arméniens du Caucase. Les origines de la situation actuelle. = 25 nov. P. IMBART DE LA TOUR. Le Gallicanisme et la Restauration papale. La préparation du concordat de 1516 (montre avec finesse comment le gallicanisme théologique et universitaire, qui opposait le système conciliaire à l'omnipotence pontificale, fut défait par l'alliance de la royauté et du Saint-Siège, et le concordat de 1516. Celui-ci, tout en réservant au pape une ingérence régulière dans la vie de l'église française, créa le gallicanisme ecclésiastique politique qui unit l'Église de France à la royauté, au besoin pour résister au pape). — LANZAC DE LABORIE. Les confidences d'un ministre de la première Restauration (à propos de la correspondance du comte de Jaucourt avec le prince de Talleyrand pendant le Congrès de Vienne). = 25 déc. Cardinal PERRAUD. Les héros oubliés de notre épopée coloniale (sur le rôle des missionnaires catholiques). — E. WETTERLÉ. Les institutions parlementaires de l'Empire allemand. — L. ANDRIEU. Journées tragiques à Lyon, 1870-1871 (curieux souvenirs personnels). — L. ARNOULD. La maison de V. Hugo. Autrefois et aujourd'hui (fragments piquants des souvenirs d'Eugène Wœstlin). = 10 janv. 1906. THUREAU-DANGIN. La Renaissance catholique en Angleterre au XIX<sup>e</sup> s. (I. Manning à l'archevêché de Westminster. Suite le 25 janv. : II. Manning et Newman; le 10 févr. : III. Avant et après le concile; le 25 févr. : IV. Les deux cardinaux; le 10 mars : V. Les dernières années de Newman et de Manning. Travail très approfondi et impartial qui ne cache rien des torts de Manning envers Newman). —

A. BRITSCH. La dernière mission Brazza (démontre pièces en main les abominables abus de l'administration Gentil au Congo mis en lumière par la mission Brazza, et les intrigues mises en œuvre pour empêcher la réparation de ces abus). = 25 janv. Introduction historique à la conférence d'Algésiras. — H. DE LACOMBE. A propos d'un livre sur la loi Falloux (critique assez vive du livre d'H. Michel). = 10 févr. E. ROUSSE. La liberté religieuse en France. Gambetta, J. Ferry, Waldeck-Rousseau. Les congrégations. = 25 févr. A. BAUBILLART. Le cardinal Perraud. — G. FERRERO. Les funérailles de César. = 10 mars. J.-B. PIOLET. L'école libre future (exposé très complet de l'œuvre admirable entreprise en 1902 par M. Bornet de Lyon pour développer les écoles libres en les groupant autour d'associations légales de parents). — Mgr VALLET. Un entretien à Gastein avec le prince de Bismarck en 1879 (très curieux récit d'une conversation avec Bismarck au sujet du « Kulturkampf », où Bismarck offrit de se réconcilier avec Rome sur la base de « l'état des choses antérieur à 1818 »). — E. LECANUET. Les églises de Paris sous la Commune. Un essai de séparation de l'Église et de l'État (curieux souvenirs). = 25 mars. H. DE LACOMBE. Bossuet et les études bibliques (curieux article où le persécuteur de Richard Simon est présenté comme un maître de la critique hébraïque. Ce qui est vrai, c'est que Bossuet comprit l'importance des études hébraïques et fit effort pour s'y adonner). — R. HENRY. Angoisses et espérances polonaises (informations inédites précieuses). — B. LAUNAY. La délation sous la Terreur (informations fournies contre Dillon et d'autres généraux par l'aide de camp Amans, détenu avec Dillon au Luxembourg).

**16. — Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus.** 1906, 20 juin. — Jules DOIZÉ. Les élections épiscopales en France avant les Concordats (depuis le <sup>v</sup>e siècle). — Hippolyte PRÉLOT. Frédéric Le Play. — Paul BERNARD. Les associations culturelles en Prusse. = 5 juillet. Adhémar d'ALÈS. Les Pères du désert, d'après *l'Histoire lausique* de Pallade (le Galate Pallade a écrit cette *Histoire* en 420, en Égypte, où il vécut; malgré le merveilleux dont elle est imprégnée, cette *Histoire* n'est pas un roman, elle nous montre les origines monastiques de l'Égypte). — Jules DOIZÉ. Les élections épiscopales en France avant les Concordats (du <sup>ix</sup>e au <sup>x</sup>e siècle, où se constitue ce que l'auteur appelle « la seigneurie épiscopale héréditaire »). = 20 juillet. Lucien ROURE. Le mysticisme et ses explications pathologiques. — Adhémar d'ALÈS. Sainte Mélanie la Jeune, d'après un livre du cardinal Rampolla. — Henri CHÉROT. La perte de l'Acadie et du Canada (d'après l'ouvrage du P. Camille de Rochemonteix). — Réponse de la Commission biblique (texte original et traduction autorisée en français. Cette réponse a été rédigée par MM. Vigouroux et Janssens). = 5 août. Lucien ROURE. Autour du mysticisme catholique. — Jules DOIZÉ. Les élections épiscopales en France et l'investiture laïque (des caractères de l'investiture féodale et de la réforme opérée par Grégoire VII et ses successeurs). — J. DE JOANNIS. Un catalogue internatio-

nal des publications scientifiques. — Adhémar d'ALÈS. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne.

**17. — Revue des Deux-Mondes.** 1<sup>er</sup> oct. 1905. — Général BOURRELLY. La rétrocession de Belfort à la France, 1871-1873 (met en lumière les services rendus en cette occasion par Thiers). — L. DU SOMMERARD. Julien l'Apostat (surtout d'après l'ouvrage du P. Allard). — E. MÂLE. L'art français de la fin du moyen âge. L'apparition du pathétique. = 15 oct. Correspondances inédites de Lamennais. Lettres à M. Vuarin, 1819-1825, publ. par V. GIRAUD (très précieux pour l'histoire du mouvement ultramontain); fin le 1<sup>er</sup> nov. — Marquis DE SÉGUR. Julie de Lespinasse; voir la suite dans les numéros suivants (tout le volume de M. de Ségur a paru dans la *Revue*). = 1<sup>er</sup> déc. L.-E. BERTIN. L'évolution de la puissance défensive des navires de guerre (I. De 1860 à 1880; fin le 1<sup>er</sup> janv. 1906 : de 1880 à 1906). — P. LEROY-BEAULIEU. Le Mexique au xx<sup>e</sup> siècle. = 15 déc. E. WELVERT. La conversion d'un conventionnel : Mathurin Isnard (après avoir montré une grande violence contre les prêtres réfractaires, avoir vécu caché après la chute des Girondins, Isnard s'éprit de spiritualisme dans la solitude et se forma une théorie platonicienne du monde, puis, après avoir été receveur des contributions sous l'Empire, il fit après la Restauration un meà-culpâ éclatant de ses violences révolutionnaires et montra un zèle religieux ardent). = 1<sup>er</sup> févr. 1906. E. DAUDET. Louis XVIII et le comte d'Artois; fin le 15 févr. (ces importants articles, tirés de la correspondance inédite des deux princes, nous montrent les profonds dissentiments qui les séparèrent pendant les guerres de la République et l'insurrection vendéenne, puis leur réconciliation dans une commune détresse après 1800). = 15 févr. G. D'AVENEL. Les riches depuis sept cents ans (I. Les Millionnaires d'autrefois; suite le 15 mars : En quoi consistaient les anciennes fortunes; le 1<sup>er</sup> juin : Soldes militaires, traitements des magistrats et des prêtres; le 15 juillet : Fonctionnaires de l'État et des administrations privées; études précises et piquantes). — T.-J. WYZEWA. Les six femmes d'Henri VIII (d'après le livre de M. Martin Hume, *The Wives of Henry the Eighth*, qui contient des pièces très intéressantes, mais que M. de W. a tort de considérer comme un livre impartial, alors qu'il est dépourvu de critique). = 1<sup>er</sup> mars. Comte d'HAUSSONVILLE. La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde. Après la mort de Monseigneur. Le petit troupeau; suite le 1<sup>er</sup> juillet (le duc de Bourgogne au Conseil). — ROUIRE. Le dernier traité anglo-afghan. — P. GAUTIER. Un idéologue sous le Consulat et le premier Empire (important article sur Ch. de Villers, qui fut un des pirates de M<sup>me</sup> de Staël et un des plus actifs instruments d'un rapprochement intellectuel entre l'Allemagne et la France). — Ch. DIEHL. L'impératrice Irène (cette contemporaine de Charlemagne, dont l'usurpation contribua à celle de Charlemagne, rouvrit pour quatre-vingts ans à Byzance l'ère des révolutions de palais). = 15 mars. F. BRUNETIÈRE. Honoré de Balzac. Son influence littéraire et son œuvre (résumé

équitable et puissant). — E. DAUDET. Le comte Paul Stroganoff (d'après les trois vol. de documents publ. par le grand-duc Nicolas). — R. PINON. Le conflit franco-vénézuélien (indique bien les torts du président Castro; mais ne montre pas suffisamment combien la France a été desservie par ses agents). = 1<sup>er</sup> avril. A. GAZIER. Le frère de Voltaire (très curieux article sur Armand Arouet, qui fut un janséniste convulsionnaire). — E. MALE. L'art français de la fin du moyen âge. L'idée de la mort et la danse macabre. = 1<sup>er</sup> mai. G. GOYAU. Une patricienne chrétienne au v<sup>e</sup> siècle : Mélanie la Jeune (charmante analyse de la jolie vie de sainte Mélanie par Gerontius éditée récemment avec infiniment de soin par le cardinal Rampolla). — L. BATIFFOL. Les finances de la reine Marie de Médicis (excellente et précise étude qui met en lumière la rapacité et la prodigalité de la reine). — F. BRUNETIÈRE. Joseph de Maistre et son livre *Du Pape* (à propos du livre de M. Latreille; article très remarquable; vigoureuse apologie de la sophistique de J. de Maistre d'après laquelle le catholicisme ne peut ni ne doit avoir aucun caractère national, tandis qu'en même temps il n'y a point de caractère national sans religion). = 15 mai. E. OLLIVIER. L'affaire Baudin, 1868 (très important au point de vue du rôle d'E. Ollivier, sur qui, de 1868 à 1870, reposa vraiment, comme il le dit, l'avenir de l'Empire; ce qui fut, du reste, une des causes de sa ruine). — FINAO. Pierre Leroux et son œuvre. — A. BERTRAND. Les États-Unis et la Révolution française (fait ressortir, d'après la correspondance des agents français aux États-Unis de 1794-1797, récemment publiée dans *l'Annual report of the American historical Association*, la fermeté avec laquelle Washington résista aux efforts de la France pour l'entraîner dans une politique d'hostilité contre l'Angleterre). = 1<sup>er</sup> juin. Ch. BENOIST. Machiavel et le machiavélisme; suite le 4<sup>er</sup> juill. — J. BRUNHES. Une géographie nouvelle. La géographie humaine. — E. OLLIVIER. Les élections de 1869. — M<sup>lle</sup> Louise ZEYS. Une héroïne contemporaine (M<sup>lle</sup> Lix, qui joua un rôle admirable dans l'insurrection polonaise et combattit parmi les francs-tireurs en 1870). = 15 juin. E. OLLIVIER. La révolution d'Espagne. Prim, Napoléon III, Bismarck. — J. BOURDEAU. Le tsarisme et les partis révolutionnaires. — H. LORIX. Les derniers jours du Canada français (à propos de l'ouvrage en 6 vol. de MM. Doughty et Parmelee sur *le Siège de Québec et la bataille des plaines d'Abraham*). — P. GAUTIER. Le premier exil de M<sup>me</sup> de Staël (récit très vivant du rôle joué par M<sup>me</sup> de Staël et par son salon à Paris du 6 prairial au III au 30 frimaire au IV, 25 mai-21 décembre 1795. M. G. a eu à sa disposition la correspondance de Mathieu de Montmorency avec M<sup>me</sup> Necker de Saussure. Il a fait aussi un très heureux usage des journaux du temps).

18. — **La Revue de Paris**. 1906, 1<sup>er</sup> août. — J.-B. CHEVILLARD. Souvenirs d'Espagne, 1808 (inspecteur aux revues pour le corps d'armée de Dupont, Chevillard prit part à la malheureuse campagne de 1808, à la marche sur Cordoue, à la défaite de Baylen; détenu au

mépris des termes de la capitulation, il fut du petit nombre d'officiers qui, avec le général en chef, furent renvoyés en France. Récit simple, précis, instructif); fin dans la livr. du 15 août. — Élie HALÉVY. La naissance du méthodisme en Angleterre; fin le 15 août (l'influence personnelle de Wellesley ne suffit pas pour expliquer le rapide succès du méthodisme; étudie les sociétés pieuses et charitables qui s'étaient fondées dans le premier tiers du xviii<sup>e</sup> s. en Angleterre et qui préparèrent le terrain à la soudaine et brillante éclosion du méthodisme). — Comte DE COMMINGES. Stendhal homme de cheval. = 15 août. Pierre FONCIN. L'œuvre du général Gallieni (à Madagascar). = 1<sup>er</sup> sept. G. DE M. Choses vues; août-septembre 1870 (notes prises par un simple brigadier de cuirassiers qui prit part à la bataille de Reichshoffen et fut pris à Sedan). — Alex. MORET. Diplomatie pharaonique d'après des tablettes babyloniennes trouvées en Égypte dans des bâtiments datant d'Aménophis IV). — Raoul ALLIER. Le testament de M. Le Gauffre, 1645 (Le Gauffre avait été affilié par le P. Bernard à la Compagnie du Saint-Sacrement. Dans son testament, il léguait son bien à diverses œuvres charitables et entre autres à la Compagnie du Saint-Sacrement. Mais, d'une part, celle-ci voulait demeurer inconnue, d'autre part, la famille du défunt attaqua le testament comme ordonnant des libéralités excessives et nuisibles à de respectables intérêts privés. Il y eut procès. La Compagnie n'y figura pas, préférant renoncer à ses legs et continuer de vivre dans le mystère; mais, en agissant par « voie excitative », elle obtint que la plupart des autres legs allassent à des œuvres patronées secrètement par elle). = 15 septembre. RIGAUT DE ROCHEFORT. Le procès de Moreau (Rigault fut un des juges au procès de Moreau. Son récit, qui a été retrouvé écrit de sa main, est une sorte de réponse à celui de Lecourbe, le frère du général, qui, en 1814, publia ce qui s'était passé en 1804. La condamnation de Moreau a bien été obtenue par des moyens illégaux. Rigault confirme, rectifie et complète le récit de Lecourbe; il donne en outre des détails curieux sur la mort de Pichegru dans laquelle Rigault refuse de croire à un suicide). — Michel SALOMON. Le salon de l'Arsenal (rendez-vous des romantiques, chez Charles Nodier); suite le 1<sup>er</sup> octobre. = 1<sup>er</sup> octobre. ART ROË. L'armée sous le Directoire (dépeint l'esprit qui animait cette armée et ses principaux chefs).

**19. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.** Bulletin archéologique et historique, t. XXXIII, année 1905, 4<sup>e</sup> trimestre. — Chanoine ALBE. La châtellenie de Caylus au xiv<sup>e</sup> siècle (avec la liste des lieux, villes et châteaux qui étaient englobés dans cette châtellenie; documents inédits). — Abbé GALABERT. Les écoles d'autrefois dans le pays de Tarn-et-Garonne. — D<sup>r</sup> BOË. Le livre de comptes consulars de la ville de Castelsarrasin au xiv<sup>e</sup> siècle, 1366-1367 (publie deux fragments en dialecte gascon, avec une traduction).

**20. — Annales de l'Est et du Nord.** 1906, avril. — J. FINOT. La paix d'Arras, 1414-1415; suite et fin (copieux appendice de documents

inédits). — L. DAVILLÉ. Le *Pagus Scarponensis* (étude très minutieuse. Fondé sans doute en 622, ce *Pagus* ne cessa, jusqu'en 870 environ, de former la limite méridionale de l'Ostrasie. Au traité de Meerssen, il devint la frontière orientale du royaume de France, mais il passa définitivement à l'Allemagne après la diète de Tribur et disparut au XI<sup>e</sup> s. On en perd la trace après 1028). — H. POULET. Le sans-culotte Philip, président de la Société populaire de Nancy, 1793-1794; suite en juillet (biographie très documentée). = Bibliographie : L. König. Die Politik des Grafen Balduin V von Hennegau (très bonne étude sur les rapports de la France et de l'Allemagne à la fin du XI<sup>e</sup> siècle). — Paul Ropes. Les hommes de loi et de lignage du comté de Namur (utile contribution à l'étude de la transmission de la noblesse). = Juillet. A. DE SAINT-LÉGER. La rivalité industrielle entre la ville de Lille et le plat pays, et l'arrêt du Conseil de 1762 relatif au droit de fabriquer dans les campagnes; 1<sup>er</sup> article. = Bibliographie : Edw. Gailliard. De Keure van Hazebroek van 1336 (cinq volumes sur l'histoire et le commentaire de cette coutume municipale. Le t. IV est un glossaire; le t. V contient une table des matières commentée, plus une table des mots bas-latins, flamands, bas-allemands et vieux français employés par lui durant le cours de l'ouvrage, enfin une abondante bibliographie). — L. Verriest. Institutions judiciaires de Tournai au XIII<sup>e</sup> siècle : les registres de justice dits registres de la loi. — J. Crombé. L'organisation du travail à Roubaix avant la Révolution (insuffisant et superficiel). — E. Dupréel. Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie, marquis de Toscane (très bonne biographie). — L. Bullingaire. Le club des Jacobins de Metz. — Alf. Pierrot. L'arrondissement de Montmédy sous la Révolution. — Baron H. Sers et R. Guyot. Souvenirs d'un préfet de la monarchie. Mémoires du baron Sers, 1786-1862. — Paul Muller. La bataille de Turckheim, 5 janvier 1675 (étude qui paraît définitive).

**21. — Revue des Pyrénées.** 1906, 3<sup>e</sup> trimestre. — Charles MOLINIER. L'art italien du XV<sup>e</sup> siècle, ses traditions et son esprit. — Claude PERROUD. Fourcroy en tournée d'inspection dans le midi, 1805 (publie plusieurs lettres de Fourcroy à sa femme). — J. ADNER. Correspondance inédite du général Verdier avec sa famille et ses amis, 1792-1831 (quelques lettres datant de la campagne d'Égypte. Lacune de 1799 à 1809. Quelques billets insignifiants en 1810 et quelques lettres sans intérêt de 1822 à 1831).

**22. — Historische Zeitschrift.** Neue Folge. Bd. LX, Heft 1. — K.-J. NEUMANN. L'origine de l'état spartiate dans la constitution de Lycurgue (la constitution de Lycurgue a été promulguée en une fois, peu avant 754 : toute l'organisation de l'état spartiate en dérive). — Th. LUDWIG. Nouvelles recherches sur les préliminaires de la Révolution française (compte-rendu de A. Wahl, *Vorgeschichte der Französischen Revolution*, et de F. Wolters, *Studien über Agrarzustände und Agrarprobleme in Frankreich von 1700 bis 1790*). = Comptes-rendus :

*B. Riese*. Geschichte der griechischen u. makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea; 3 Teil : von 188 bis 120 v. Chr. (s'arrête trop tôt et pas toujours assez approfondi). — *N. Paulus*. Die deutschen Dominikaner im Kampfe gegen Luther, 1518-1563. — *K. Häbler*. Die überseeischen Unternehmungen der Welser u. ihrer Gesellschafter. — *G. Stüve*. Johann Carl Bertram Stüve nach Briefen u. persönlichen Erinnerungen. — *Id.* Briefwechsel zwischen Stüve u. Detmold in den Jahren 1848 bis 1850. — *K. Weller*. Geschichte des Hauses Hohenlohe. — Dernières publications relatives à l'histoire suédoise pour les années 1718-1809. = Heft 2. R. KOSER. L'état brandebourgeois-prussien dans la lutte entre l'impérialisme et les libertés nationales (au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> s.). — H. ONCKEN. Les souvenirs d'Albert Schäffle (ces souvenirs permettent d'expliquer certaines contradictions apparentes de la conduite de Schäffle, mort en 1903). = Comptes-rendus : *Th. v. Inama-Sternegg*. Deutsche Wirtschaftsgeschichte; 3. Bd., 2 Teil (l'auteur, qui traite ici l'époque du moyen âge, est admirablement informé; quelques observations de détails par G. v. Below). — *H. v. Zwiedineck-Südenhorst*. Deutsche Geschichte von der Auflösung des alten bis zu Errichtung des neuen Kaiserreiches; 3 Bd. : Die Lösung der deutschen frage und das Kaisertum der Hohenzollern, 1849-1871 (approfondi, mais très partial; d'un admirateur de Bismarck). — Gustav Freytag und Herzog Ernst von Coburg im Briefwechsel, 1853-1893, herausgg. von E. Tempelley. — *Eduard Reuss*. Briefwechsel mit seinem Schüler und Freunde Karl Heinrich Graf, herausgg. von Budde u. Holtzmann. — *F. Wintterlin*. Geschichte der Behördenorganisation in Württemberg. — *H. Kiewning*. Die auswärtige Politik der Grafschaft Lippe vom Ausbruch der französischen Revolution bis zum Tilsiter Frieden. — *O. Dobenecker*. Regesta diplomatica necnon epistolaria historiae Thuringiae; 3 Bd., 1 Teil : 1228-1247. — *C. Krollmann*. Das Defensionswerk im Herzogtum Preussen; 1 Teil : Die Begründung des Defensionswerks unter dem Markgraven Georg Friedrich u. dem Kurfürsten Joachim Friedrich. — *A. v. Trausche-Roseneck*. Zur Geschichte des Lehnswesens in Livland; Teil 1 : Das Mannlehen (intéressant). — *G. Weil*. Le pangermanisme en Autriche (l'auteur confond à tort le mouvement pangermanique d'origine autrichienne avec les tentatives faites par les Allemands pour imposer leur nationalité en Autriche). — *L. Eisenmann*. Le compromis austro-hongrois de 1867. Étude sur le dualisme (le meilleur livre sur la question). — *K. Uhlirz*. Quellen z. Gesch. d. Stadt Wien. Originalurkunden des städtischen Archivs, 1458-1493 (excellent). — Zur Geschichte der Kaiserl. Wiener Zeitung, 8 August 1703 bis 1903. — Monumenta Vaticana res gestas Bohemias illustrantia; t. I : Acta Clementis VI, 1342-1352, op. *L. Klicman*; t. V : Acta Urbani VI et Bonifatii IX, op. *C. Krofta*; pars I : 1378-1396. — *B. Bretholz*. Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae. — *W. OEchsl.* Geschichte der Schweiz im 19 Jahrhundert; 1 Bd. : Die Schweiz unter französischen Protektorat, 1798-1813 (l'ouvrage le plus considérable sur

l'histoire suisse paru depuis longtemps). — *H. Ryffel*. Die schweizerischen Landsgemeinden (très consciencieux et très utile). — *P. Méaly*. Les publicistes de la réforme sous François II et Charles IX (travail d'amateur). — *The Cambridge modern history*; t. VIII : *The French Revolution, 1789-1799* (pas d'unité de rédaction et de graves lacunes dans la bibliographie). — *P. Conard*. La peur en Dauphiné (très important). — *J. Schnitzer*. Quellen u. Forschungen zur Geschichte Savonarolas; t. II : Die Feuerprobe. — *M. Schipa*. Il regno di Napoli al tempo di Carlo di Borbone. — *De necessariis et observantiis Scaccarii Dialogus, commonly called Dialogus de Scaccario*, by Richard, son of Nigel, ed. by *A. Hugues, G. Crump* and *C. Johnson* (bon). — *Acta Tomiciana*, t. X et XI epistolarius, legationis responsorium, actionum et rerum gestarum serenissimi principis Sigismundi I, regis Poloniae, 1528-1529 (recueil de la plus haute importance). — *Russische Porträts des 18 u. 19 Jahrhunderts*. Ausgabe des Grossfürsten *Nikolai Michailowitsch*. = Heft 3. *K. HAMPE*. Les stigmates de saint François d'Assise (ces stigmates datent des dernières années de la vie du saint; « ils n'ont rien à voir avec la vision du séraphin apparu au saint en 1224 sur le Monte Alverno »). — *S. HERZBERG-FRÄNKEL*. Rodolphe de Habsbourg (à propos du livre de Oswald Redlich, *Rudolf von Habsburg*). — *F. MEUSEL*. Sur l'« Histoire de mon temps » de Frédéric le Grand (la rédaction de 1742-1743 n'a pas servi à l'auteur au moment où il composa sa rédaction définitive; c'est la rédaction de 1746 qui lui sert alors de base). — *D. SCHÄFER*. Henri IV a-t-il falsifié la « Promissio » d'octobre 1076 remise à Grégoire VII? (rien ne le prouve). — *W. BRÖCKING*. Le Directoire jugé par Marschall (le futur ministre d'État du duché de Nassau). = Comptes-rendus : *W. Ermann* u. *E. Horn*. Bibliographie der deutschen Universitäten; 2 u. 3 Teil. — *O. KÄMMEL*. Deutsche Geschichte; 2<sup>e</sup> ed. — *K. RIEDER*. Der Gottesfreund von Oberland. Eine Erfindung des Strassburger Johanniterbruders Nikolaus von Löwen. — *L. PASTOR*. Ungedruckte Acten zur Geschichte der Päpste; 1 Bd. : 1376-1464. — *A. HAUSRATH*. Luthers Leben (remarquable). — *H. BARGE*. Andreas Bodenstein von Karlstadt; 1 Teil : Karlstadt und die Anfänge der Reformation (article critique important de *K. Müller*). — *Concilium Tridentinum*; IV : *Concilii Tridentini actorum pars prima* : *Monumenta concilium praecedentia*; *trium priorum sessionum acta* ed. *S. EHSER*. — *J. ŠUSTA*. Die römische Kurie u. das Konzil von Trient unter Pius IV. Aktenstücke zur Geschichte des Konzils von Trient; 1 Bd. — *Nuntiaturberichte aus Deutschland*; 3 Abteilung, 4 Bd. : Die süddeutsche Nuntiatur des Grafen Bartholomäus von Portia; zweites Jahr, 1574-1575, éd. *K. Schellhas*. — *P. MENTZKE*. Johann Frischmann, ein Publizist des 17 Jahrhunderts (bon, mais peu de nouveau). — *E. TRÄLTSCHE*. Das Historische in Kants Religionsphilosophie. — *F. HERRMANN*. Die Geschichtsauffassung Heinrich Ludens im Lichte der gleichzeitigen geschichtsphilosophischen Strömungen (beaucoup d'erreurs). — *E. SCHMIT*. Geschichte der Regierung des Kaisers Maximilian I

u. die französische Intervention Mexiko, 1861-1867 (médiocre et à peu près rien de nouveau). — *J. M. Vincent*. Switzerland at the beginning of the sixteenth century (très insuffisant). — *Hereford B. George*. A historical geography of the British Empire (important). — *W. Christensen*. Dansk Statsforvaltning i det 15. Aarhundrede (très neuf et très approfondi). — *H. Osgood*. The American colonies in the seventeenth century (remarquable). — *R. Caterall*. The second bank of the United States.

**23. — Historisches Jahrbuch.** Bd. XXVII, Heft 2. — Aloys MEISTER. Le burgraviat; est-ce une fonction ou un titre? (le *burgravius*, mot qui se rencontre pour la première fois en 1223, n'est qu'un titre; la fonction de burgrave, *comes urbis* ou *civitalis*, est exprimée par le mot *praefactus*. Étudie les fonctions exercées par ce magistrat municipal). — Albert HUYSKENS. Le chapitre de Saint-Pierre à Rome sous l'influence des Orsini, 1276-1342 (publie une liste des chanoines de Saint-Pierre au temps de l'archiprêtre, cardinal Napoléon Orsini, 1305-1342, et le statut réformant le chapitre de Saint-Pierre, 1<sup>er</sup> avril 1337). — P.-A. KIRSCH. Les principaux facteurs du soulèvement des Écossais en 1745-1746; fin dans Heft 3 (utilise des documents tirés des archives du Vatican). — J. SCHMIDLIN. Le jugement d'Albert Hauck sur Otton de Freising (dans son Histoire ecclésiastique de l'Allemagne, Hauck a singulièrement exagéré l'originalité des idées politiques exprimées par Otton de Freising). — Jos. POHL. Ce que vaut le témoignage de Jean Busch dans la question de l'Imitation (Busch ne mérite pas les reproches d'inexactitude qu'on ne lui a pas ménagés; son témoignage en faveur de Thomas de Kempfen comme auteur de l'Imitation garde donc toute sa valeur). — Ludwig STEINBERGER. De quelques écrits relatifs à la guerre de Trente ans; période franco-suédoise, 1635-1648 (rappelle l'attention sur deux pamphlets anonymes : *Esame de gli interessi del duca di Baviera* et *Arcadionis Fustuarium*, 1643. Ce dernier, publié sous le nom de Sinesius Robertinus Pentacomensis, qui n'a pas été identifié, pourrait avoir pour auteur le P. Jean Vervaux, confesseur de l'électeur Maximilien). = Compte-rendu : *W. Erman* et *E. Horn*. Bibliographie der deutschen Universitäten (travail très précieux). = Heft 3. N. PAULUS. Le traité de Luther sur les vœux monastiques (Denifle a parlé très aigrement du *Judicium de votis monasticis* de Luther; trois mois après la mort de Denifle, Otto Scheel fit paraître une traduction en allemand de ce traité avec des remarques pénétrantes qui rectifient sur certains points le jugement porté par Denifle; mais sa thèse principale, à savoir que, selon les croyances catholiques, la vie a un double idéal, la religion un double sens, le plus bas pour les laïques, le plus élevé pour les ecclésiastiques, est insoutenable). — F. SCHRÖDER. Une élection canonique au temps du Joséphisme (celle de Cunégonde de Saxe, fille de l'électeur de Saxe, Auguste IV, à l'abbaye d'Essen, 1774). — J.-B. SEG-MUELLER. La décadence de la vie religieuse dans le chapitre de Saint-Pierre pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (atténue la portée de

certaines faits qu'à exagérés Huyskens dans l'article signalé ci-dessus). — Fr. BLIEMETZRIEDER. Lettre des cardinaux au chapitre de Breslau, 1378 (lettre adressée par les cardinaux hostiles à Urbain VI). — G. SOMMERFELDT. La préface du traité du dominicain dom Joh. Falkenberg, intitulé : *De monarchia mundi*, et sa riposte à une accusation portée contre lui en 1406 (l'accusation avait été portée devant le tribunal de l'Inquisition par Mathieu, évêque de Worms, auteur d'un traité : *De squaloribus*, où Falkenberg avait signalé plusieurs hérésies). = Comptes-rendus : *Eubel. Geschichte der Kölnischen Minoritenprovinz* (excellent). — J. Becker. *Geschichte der Reichslandvogtei im Elsass, 1273-1648* (bon). — W.-H. Hutton. *Letters of William Stubbs, bishop of Oxford, 1825-1901*.

24. — **Göttingische gelehrte Anzeigen**. 1906, mars. — Recueil des historiens des Gaules et de la France; t. XXIV. = Mai. *Politis. Μελέται περί τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ* (intéressant recueil de mémoires). — C. de Boor. *Georgii Monachi chronicon* (bonne édition). — *Jacobus Haury. Procopii Casariensis opera omnia*; vol. I-II : *De bellis libri I-VIII* (édition faite avec beaucoup de soin). — Th. Mommsen. *Juristische Schriften*; 2 vol. = Juin. L.-M. Hartmann. *Geschichte Italiens im Mittelalter*; II, 2 : *Die Loslösung Italiens vom Orient* (très remarquable). — K.-A. Kehr. *Die Urkunden der Normanisch-Sicilischen Könige* (très bonne étude de diplomatique). — A. Hauck. *Kirchengeschichte Deutschlands*; 4<sup>e</sup> partie (nouvelle édition très remaniée d'un ouvrage excellent). — Th. Hodgkin. *The history of England from the earliest times to the Norman conquest* (bon. F. Liebermann relève de menues erreurs, par exemple dans l'interprétation des lois anglo-saxonnes). — W. Hunt. *The history of England, 1760-1801* (A. von Ruville, auteur d'une importante biographie de lord Chatlam, présente d'utiles objections et corrections). — J. Zickursch. *Sachsen und Preussen um die Mitte des xviii Jahrh.* (ouvrage très documenté, qui met en bonne lumière la politique du ministre saxon Brühl). — O. Christe. *Kriege unter Kaiser Josef II* (utilise beaucoup de documents importants pour l'histoire des guerres de l'Autriche contre la France révolutionnaire; mais ne sait pas voir les événements d'assez haut ni pénétrer jusqu'à leurs causes essentielles). — Emil Gæller. *Der Liber taxarum der päpstlichen Kammer. Eine Studie über seine Entstehung und Anlage* (importante étude sur les finances pontificales au xiv<sup>e</sup> siècle). — O. Heinenmann. *Pommersches Urkundenbuch*; Bd. V, 2<sup>e</sup> Abth. : 1317-1320. = Juillet. W.-E. Crum. *Catalogue of the coptic manuscripts in the British Museum* (travail excellent). = Août. *Theodosiani libri XVI, cum constitutionibus Sirmundianis, et Leges Novellae ad Theodosianum pertinentes*, edid. Th. Mommsen et Paulus-M. Meyer. — Th. Reinach. *L'histoire par les monnaies*; essais de numismatique ancienne (recueil de vingt-cinq articles, dont quelques-uns peuvent être passés sous silence, mais dont la plupart sont remarquables).

25. — **Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche**

**Geschichtskunde.** Bd. XXXI, Heft 3. — Étude critique des plus anciens privilèges concernant le chapitre de Bologne (publie six documents inédits du XI<sup>e</sup> siècle). — Jak. WERNER. Collation d'un manuscrit de Zurich (il s'agit du manuscrit signalé par M. Werner à M. Luchaire et d'après lequel ce dernier a publié la liste des évêques ayant figuré au concile du Latran en 1215. Description plus minutieuse du manuscrit et liste plus correcte des membres du concile, avec les identifications nécessaires). — M. SPÆTHEN. Giraud le Cambrien et Thomas d'Evesham; procès qu'ils portèrent en cour de Rome (étudie, d'après leurs œuvres : 1<sup>o</sup> le procès de Giraud concernant son élection au siège de Saint-Davids, 1199-1203; 2<sup>o</sup> celui que Thomas d'Evesham, en qualité de procureur de son monastère, intenta et gagna contre son évêque, 1204-1206). — Fritz VIGENER. Le roi Wenceslas et la paix de Rothenburg, 28 mai 1377 (publie ce texte de traité). — Ed. STHAMER. Additions aux Actes des diètes allemandes entre 1400 et 1410. — J.-A. ANDRES. Le t. III des *Epistolae Karolini aevi*. — Edm. STENGEL. Un diplôme de Lothaire III pour Einsiedeln (avec un fac-similé partiel). — A. HELL. Une constitution de l'empereur Frédéric II, inconnue jusqu'ici, de nov. 1242. — M. MANIUS. Une lettre du XIII<sup>e</sup> siècle.

**26. — Zeitschrift für katholische Theologie.** 1905, Quartalheft 4. — M. GRABMANN. Études sur Ulrich de Strasbourg; tableaux de la vie intellectuelle dans l'école d'Albert le Grand; suite. — C. DORSCH. La vérité de l'histoire biblique dans les idées de l'ancienne Église chrétienne; suite dans les livraisons suivantes. = Comptes-rendus : J.-G. Mayer. Das Konzil von Trient und die Gegenreformation in der Schweiz (bon). — Jos. Šusta. Die römische Curie und das Concil von Trient unter Pius IV (importante addition au *Concilium Tridentinum* de la Gœrres Gesellschaft). — Fr. Jaksche. Geschichte des ritterlichen Ordens der Kreuzherren mit dem rotem Sterne (l'ordre de l'Étoile rouge est né non pas en terre sainte, mais à Prague; composé de prêtres et de laïques, il se consacrait au soin des pauvres, des malades et des étrangers. Il se répandit en Bohême, en Silésie, en Moravie et dans la Basse-Autriche). = 1906, Quartalheft 1. C.-U. KNELLER. De la convocation des conciles (ce qu'en a pensé Calvin et ce qu'en ont pensé, depuis Bellarmin, les principaux théologiens du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle). — Johann ERNST. Denys le Grand d'Alexandrie; son opinion sur la question du baptême des hérétiques. = Comptes-rendus : Fr. Heiner. Der Syllabus in ultramontaner und antiultramontaner Beleuchtung (commentaire très solide du Syllabus, réfutation péremptoire des erreurs anti-ultramontaines). — Ed. Wymann. Der heilige Karl Borromeo und die schweizerische Eidgenossenschaft (publie une importante correspondance des années 1576-1584). — Max Sdratek. Kirchengeschichtliche Abhandlungen (recueil de trois mémoires : 1<sup>o</sup> le Cardinal Bellarmin, ses idées sur la politique ecclésiastique, par Ernest Timpe; 2<sup>o</sup> la Valeur historique des quatorze biographies anciennes du pape Urbain V, 1362-1370, par Georges Schmidt; 3<sup>o</sup> la Lutte des ordres mendiants à l'Université de

Paris au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, 1<sup>re</sup> partie, par Fr.-X. Seppelt). — *B. Dürrwächter*. Christoph Gewold. Ein Beitrag zur Gelehrten-geschichte der Gegenreformation und zur Geschichte des Kampfes um die päpstliche Kur (fait avec soin et peine). = *Analectes* : A.-L. FEDER. Du nombre des évêques qui prirent part au concile de Nicée en 325. = *Quartalheft* 2. Fr. SCHMID. Les différentes formes de la doctrine monophysite examinées au point de vue théologique. = *Comptes-rendus* : *Paul Kalkoff*. Forschungen zu Luthers römischem Prozess (l'auteur a retrouvé et publie dans leur ordre chronologique les actes relatifs à la condamnation de Luther. Important). — *A. Rabbath*. Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient; t. I : 1578-1773. — (Œuvres de saint François de Sales; t. XIV : Lettres. = *Quartalheft* 3. C.-U. KNELLER. La convocation des conciles; 2<sup>e</sup> article (opinion des plus anciens controversistes). — H. SIEBERT. L'homilétique à la fin du moyen âge. = *Compte-rendu* : *N. Milasch*. Das Kirchenrecht der morgenländischen Kirche; trad. par *Alex.-R. von Pessie*, 2<sup>e</sup> édit.

27. — *Zeitschrift für Kirchengeschichte*. Bd. XXVII, Heft 1. — Wilhelm CASPARI. Recherches sur les chants ecclésiastiques à l'époque ancienne. — Joh. DIETTERLE. Les *Summae Confessorum, sive De casibus conscientiae*, depuis leurs débuts jusqu'à Silvester Prierias; suite (la *Summa collectionum pro confessionibus audiendis* de Durandus de Campana; la *Summa rudium* et la *Summa metrica*, anonymes). — P. WERNLE. Encore un mot sur la conversion de Calvin (cette « conversion » a dû se produire entre les mois d'août et d'octobre 1533). — Otto CLEMEN. Contributions aux études sur Luther; suite et fin. — G. LOESCHE. Une lettre de Mathesius à Melancthon, 27 décembre 1556. = Heft 2. Joh. LEIPOLDT. Christianisme et stoïcisme (il y a d'indéniables ressemblances entre le stoïcisme et le christianisme, mais il n'y a pas eu d'emprunt direct). — Joh. DIETTERLE. La *Summa Confessorum*; suite (la *Summa confessorum* de Barthélemy de Pise, dite « a Sancto Concordio »; la *Summula de Summa*, avec glose; le *Manuale confessorum metricum*; le *Supplementum Summae Pisanae* de Nicolas « ab Ausmo »). — Karl WENCK. L'entrevue du pape Clément V et du roi Philippe le Bel à Lyon, de novembre 1305 à janvier 1306 (publie trois documents, dont une lettre du pape datée de Lyon, le 23 déc. 1305). — H. VIRCK. Une lettre de l'Électeur de Saxe Frédéric au conseiller Hans von der Planitz, 26 nov. 1522. — G. LOESCHE. Le roi Ferdinand et sa prétendue lettre à Luther (publie une lettre adressée par Ferdinand d'Autriche au vice-gouverneur d'Innsbruck et où il l'avise qu'il court une fausse lettre de lui à Luther, 11 janvier 1538; dans cette lettre fausse, le roi de Bohême est représenté comme professant le luthéranisme). — G. BERMG. Une lettre de l'Électeur Jean-Frédéric le Généreux aux fils de Luther, Martin et Paul, 1553.

28. — *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur*. Jahrg. VIII, Heft 1, 1905. —

P. CAUER. L'invention et la tradition dans Homère (des travaux récents sur l'Iliade et l'Odyssée). — J. STRZYGOWSKI. L'hellénisme et les arts (l'hellénisme a exercé une influence extraordinaire sur l'art asiatique. C'est de l'Orient grec, et non pas de Rome, que procède l'art du moyen âge primitif. Dans la Haute-Italie, en Gaule, en Bretagne s'est produite une phase hellénistique du christianisme, que suivirent les invasions et le monachisme oriental, si bien que, du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle encore, Rome fut isolée du Nord par une ceinture de villes gréco-orientales comme Marseille, Milan, Ravenne; c'est à partir de Grégoire le Grand seulement que sa domination commence. Ainsi s'expliquent les rapports qui existent d'une part entre la construction des églises romaines, les dessins des miniatures mérovingiennes et irlandaises, et d'autre part l'art de l'arrière-pays oriental du littoral hellénique). — E. STUTZER. Bismarck et Lassalle (leurs rapports d'après les ouvrages de H. Oncken, *Lassalle*, 1904, et Klein-Hattingen, *Bismarck*, 1903). = Heft 3. Alb. MUELLER. Des associations funéraires sous l'empire romain. — H. BESCHORNER. Auguste le Fort considéré comme soldat (d'après ses lettres et ses projets autographes; le roi était soldat dans l'âme; la réorganisation de l'armée saxonne après la guerre avec Charles XII est entièrement son œuvre). = Heft 4. K. HARTMANN. Arrien et Épictète (la jeunesse d'Arrien et son séjour chez Épictète dans les années 112-113 à 116-117). — J. ILBERG. Galien considéré comme praticien; une page de la vie romaine au temps de l'empire (Galien médecin des gladiateurs à Pergame en 157-161; son premier séjour à Rome, 162-166. La peste le chasse de cette ville, où il revient en 169 sur l'ordre de l'empereur. Intéressants détails sur son œuvre thérapeutique et sur ses ouvrages). — K. LEHMANN. L'art du général en chef dans l'antiquité. = Heft 6. A. THUMB. Les dialectes et les peuples grecs (contre l'ouvrage de Meister, *Dorer und Achæer*, t. I). — H. VON PETERSDORFF. Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et Léopold de Dessau (leur caractère et leur amitié, d'après leur correspondance, publiée par O. Krauske en 1905). = Heft 7. Fr. KÖEPP. Fouilles exécutées par les musées prussiens en Asie Mineure (à Magnésie et à Priène). — Adalbert WAHL. La réorganisation de l'armée prussienne en 1860 (combat, en s'appuyant sur certaines paroles prononcées par le roi Guillaume I<sup>er</sup> et Roon, l'opinion exprimée par Max Lenz et H. Oncken, que la réforme de l'armée s'est opérée sous l'influence d'idées politiques antilibérales). — P. MENGE. Une ruse de Vercingétorix (*Bell. Gall.*, VII, 18-21). = Heft 9. Joh. GEFFCKEN. L'apologétique chrétienne (revue des œuvres d'apologétique chrétienne depuis les débuts jusqu'aux derniers représentants de l'apologétique au VI<sup>e</sup> siècle. Travail préparatoire à un livre approfondi sur ce sujet). — A. BALDAMUS. L'origine de la guerre franco-allemande d'après Bismarck (le récit de Bismarck a pris successivement trois formes: c'est d'abord un projet de Horst Kohl pour le 4<sup>e</sup> vol. des Discours politiques de Bismarck en 1892; Bismarck l'a corrigé lui-même deux fois, préoccupé du roi Guillaume et de sa propre situation). = Heft 10. P. HAAKE.

La Pologne à la fin du xv<sup>e</sup> siècle (à l'avènement d'Auguste le Fort, le besoin de réforme y était général).

**29. — Neue Heidelberger Jahrbücher.** Jahrg. XIII, Heft 2. — ROLF KERN. La réforme du monastère de Bronnbach par Wertheim et la contre-réforme par Wurzbourg (Bronnbach est un monastère cistercien, fondé en 1149 par la famille des comtes de Wertheim. Il était exempt; mais ce privilège lui fut retiré par Clément VII et l'évêque de Wurzbourg fut nommé visiteur et protecteur de tous les monastères de son évêché en 1526. Les comtes de Wertheim protestèrent en 1530 contre la visite du monastère, ce qui favorisa l'introduction de la réforme, en lutte constante contre Wurzbourg. Le procès entre les héritiers des comtes de Wertheim et Wurzbourg est porté devant le Reichskammergericht en 1574; il n'était pas encore terminé en 1730. Publie quatorze documents en appendice). = Jahrg. XIV, Heft 1. HANS ROTT. Lettres du théologien de Heidelberg, Zacharias Ursinus (Ursinus venait de Breslau; il étudia de 1550 à 1557 à Wittenberg, où il fut l'élève de Mélancthon; il connut Calvin à Genève; après avoir enseigné quelque temps à Breslau, il fut rappelé à Heidelberg, où il fut mis à la tête d'un séminaire de prédication. Ses lettres à Camerarius, à Crato, à Théodore de Bèze sont des sources importantes pour l'histoire ecclésiastique du Palatinat au xv<sup>e</sup> s.).

**30. — Preussische Jahrbücher.** Bd. CXXII, Heft 3. — ADOLF MATTHEI. Le culte des empereurs romains (Alexandre et les Diadoques s'étaient déjà fait rendre des honneurs surhumains; César, après sa mort, est honoré comme divus Julius; Auguste fait honorer son Genius, c'est-à-dire sa Fortune, non sa personne. Dans les pays de langue grecque, cette distinction n'est pas comprise; peu à peu, c'est la personne même de l'empereur qui est honorée comme un dieu. Le développement pris par le culte impérial s'explique par les besoins religieux du temps et par la nécessité de témoigner du respect pour l'ordre politique établi par les dieux. C'est pour des raisons politiques que Dioclétien fait entrer les empereurs dans le système des anciens dieux; mais il n'obtient pas par là l'unité de l'empire; une partie de ses sujets, les chrétiens, se tient en dehors). = Bd. CXXIII, Heft 1. EMIL DANIELS. L'État vénitien dans le plus ancien temps (essai basé sur les matériaux réunis par H. Kretschmayr dans son ouvrage sur Venise; montre que la ville s'est formée d'éléments commerciaux très actifs à l'époque romaine; suit le développement du commerce et des institutions jusque vers 1200; traite surtout de l'époque de Henri IV, de Frédéric Barberousse et du doge Dandolo, sous lequel Venise devint une république). = Heft 3. GUSTAV ROLOFF. Fondation de la domination maritime de l'Angleterre (depuis le xv<sup>e</sup> s., la marine anglaise dépasse celles de la France et de la Hollande, parce que la nation était plus capable de supporter les charges maritimes et parce que le gouvernement suivit un plan méthodique pour la construction d'une marine de guerre. Riche-

lieu et Colbert ont fait de même, sans doute; mais le peuple ne comprenait guère l'importance d'une marine de guerre; en Hollande, l'État n'était pas assez puissant pour mener à bien la construction et le maintien d'une flotte).

31. — **K. Akademie der Wissenschaften zu München.** Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse. 1905, Heft 5. — K.-Th. VON HEIGEL. En souvenir de l'érection de la Bavière en royaume, le 1<sup>er</sup> janvier 1806. — L. VON ROCKINGER. Un manuscrit du « Landrecht -und Lehnrecht » impérial (ce manuscrit appartient au Dr Nolte, à Bonn; il est du xv<sup>e</sup> s. Le « Landrecht » y est divisé en 8 livres, le « Lehnrecht » en 3. Il appartient à la même classe que certains mss. silésiens où le « Landrecht » est divisé en 4 livres et le « Lehnrecht » en 3). — H. SIMONSFELD. Diplômes de Frédéric Barberousse en Italie (note plus de 119 diplômes. Suivent trois appendices : 1<sup>o</sup> sur l'histoire de Gênes au xii<sup>e</sup> s.; 2<sup>o</sup> sur l'histoire de Milan à la même époque, d'après des copies du xviii<sup>e</sup> s. conservées à l'Ambrosienne; 3<sup>o</sup> une sentence du légat impérial Jean à Ferrare, le 12 février 1161, d'après un acte des archives de l'État à Modène). — O. CRUSIUS. Déplacements de légendes (combat certaines hypothèses sur la localisation de la légende de Troie en Grèce, par Cauet, E.-H. Meyer, F. Dümmler et en dernier lieu par E. Bethe). = 1906, Heft 1. Hans PRUTZ. Les opérations financières des Hospitaliers (résumé, d'après le mémoire de M. L. Delisle, les opérations financières des Templiers et montre que les Hospitaliers en firent autant, bien que dans de moindres proportions. Les maisons de l'ordre étaient des banques de dépôt; puis elles prêtèrent sur gage aux princes séculiers et ecclésiastiques, par exemple au pape Alexandre III. L'ordre fut aussi l'intermédiaire pour les comptes entre l'Orient et l'Occident, non par le moyen de ses membres, mais par l'intermédiaire de banquiers français, en quoi il se distingua de l'ordre des Templiers. Le gain que lui procurèrent ses affaires d'argent, l'ordre le plaça en biens-fonds, dont le revenu, vers 1250, était estimé à 36 millions de francs. Après la catastrophe d'Acre en 1291, la situation financière devint très mauvaise; elle ne s'améliora pas par la transmission des biens de l'ordre des Templiers supprimé, parce que les Hospitaliers durent payer très cher cette transmission). = Heft 2. W. CHRIST. Parenté linguistique des Gréco-Italiens (réagissant contre l'opinion courante aujourd'hui, l'auteur croit qu'il faut revenir à l'idée d'une langue commune d'où dérivèrent ensuite le grec et le latin, langue commune d'ailleurs divisée déjà en dialectes. Ceux-ci se séparèrent de bonne heure lors des émigrations : les anciens Italiens, les Celtes et les Germains suivirent une direction, tandis que les Grecs se rapprochèrent davantage des Indo-Européens orientaux, puis se dirigèrent seuls dans la région du Danube moyen où ils se heurtèrent aux Italiens et s'établirent près d'eux, séparés maintenant des Celtes et des Germains. C'est à cette époque que se formèrent les éléments linguistiques communs exclusivement aux Grecs et aux Latins. Puis ils se

séparèrent, les Grecs marchant au sud, vers la presqu'île des Balkans, les Italiens au sud-ouest, vers l'Italie). — J. FRIEDRICH. *L'ecclēsia augustiniana* dans la lettre des évêques d'Istrie à l'empereur Maurice en 591, et le synode de Gradus entre 572 et 577 (cette église n'est pas Augsbourg, mais Aguntum, municipe disparu qui se trouvait près de la ville actuelle de Lienz dans le Pusterthal. On a eu tort de mettre en doute l'authenticité du synode de Gradus).

**32. — Abhandlungen der K. Preussischen Akademie der Wissenschaften.** Philosophisch-historische Klasse, 1905. — D. SCHAEFER. Le concordat de Worms (la bulle de Calixte II pour Henri V avait un caractère purement personnel; le diplôme impérial de Henri V était fait pour Dieu, pour les saints apôtres Pierre et Paul et la sainte Église catholique. Il contient donc des dispositions valables pour tous les temps; il constitue un droit permanent, tandis que la bulle du pape constitue un privilège qui devient sans valeur après la mort de l'empereur. Qu'est-ce que les sources nous apprennent donc sur les élections épiscopales et sur la politique ecclésiastique de l'Allemagne au XII<sup>e</sup> s.? Le « Pactum », dont parle la *Narratio de electione Lotharii, Saxoniae ducis, in regem Romanorum*, n'est pas un règlement électoral; c'est un programme, rédigé après l'élection de Lothaire, par les évêques et par les légats, sur la conduite à suivre à l'égard du nouvel élu. Ce « Pactum » a été aussi peu suivi que la décision prise par le concordat de Worms, pour les élections épiscopales et abbatiales. En contradiction avec Bernheim, Witte, Wolfram, Schaefer estime que Lothaire, Conrad et Frédéric I<sup>er</sup> ont suivi la politique que leur permettaient leur caractère, les moyens dont ils disposaient et les événements. Au point de vue juridique, le concordat de Worms n'a pas eu de rôle directeur. Henri V a-t-il donc été dupe? Non, car le concordat rétablit la paix dans l'empire, et il a pu le conclure, parce que, dans les préliminaires de 1121, les princes avaient déclaré que, dans l'affaire des investitures, ils défendraient les droits de l'empire). — MITTEIS. Trois manuscrits araméens du livre de droit syro-romain (conservés à la bibliothèque du Vatican. Ce livre de droit ignore la législation de Justinien; sa rédaction peut être datée sûrement de 468 ap. J.-C. Elle contient des jugements de Constantin, de Théodose et de Léon).

**33. — Archiv für Hessische Geschichte und Altertumskunde.** Neue Folge. Bd. IV. Heft 1, 1904. — Eduard BECKER. Histoire du condominat de Kürnbach jusqu'en 1598 (le condominat est la possession commune et indivise d'un domaine par plusieurs seigneurs. Un de ces condominats s'est perpétué jusqu'à nos jours à Kürnbach, sur la frontière de Bade et de Wurtemberg. Les deux tiers des habitants dépendent de la Hesse, un tiers de Bade. Une famille de Kürnbach y posséda des biens jusqu'en 1227; ils passèrent ensuite à une branche, celle de Sternenfels. Une charte de 1332 montre qu'il y a déjà propriété commune entre les membres de la famille, aussi bien en alleux qu'en fiefs.

Depuis 1350 environ, les comtes de Wurtemberg acquièrent une partie des alleux. Naturellement, il y eut des différends entre les possesseurs, et nous voyons au *xvi<sup>e</sup>* siècle les Sternenfels s'arranger avec les comtes de Wurtemberg sur le droit de pâture des moutons, sur les droits d'usage dans les forêts, sur la juridiction ecclésiastique après l'introduction de la Réforme, sur la nomination des fonctionnaires. La mort du dernier Sternenfels en 1598 donna lieu à d'interminables procès devant le Reichskammergericht entre la Hesse, comme seigneur suzerain, et les héritiers de la possession allodiale, et par conséquent le Wurtemberg. En appendice, un catalogue de 112 documents et un tableau généalogique des familles de Kürnbach et de Sternenfels. Tables). — Paul MEISSNER. Histoire de la construction de l'abbaye de Seligenstadt, avec 3 pl.

**34. — Beitræge zur Hessischen Kirchengeschichte.** Bd. II, Heft 3. — Fritz HERRMANN. Ambassades pour le pallium des archevêques de Mayence (les archevêques Sébastien de Heusenstamm et Wolfgang de Dalberg envoient des ambassadeurs en cour de Rome pour obtenir confirmation de leur élection. Les comptes de ces voyages, qui nous ont été conservés, donnent une vive image du voyage lui-même et du séjour à Rome).

**35. — Jahrbuch des Geschichtsvereins für das Herzogtum Braunschweig.** 4<sup>er</sup> Jahrg., 1905. — H. MACK. Jean-Antoine Leisewitz considéré comme réformateur de l'assistance publique à Brunswick (le poète de *Julius von Tarent* fut appelé en 1801 par le duc Charles Guillaume-Ferdinand comme secrétaire du comité pour les pauvres; il réorganisa cette administration sur le modèle de Hambourg).

**36. — Mainzer Zeitschrift.** Jahrg. I, 1906. — P. REINECKE. Les originaux dans les collections du musée romain-germanique de Mayence. — K. SCHUMACHER. Mayence à l'époque romaine; discours prononcé le 14 mars 1905. — Id. Ludwig Lindenschmidt (1809-1893; c'est lui qui fonda le musée central romain et germanique). — H. WALLAU. L'arc de triomphe de *Dativius Victor* (découvert en 1898; d'après l'inscription, il a été érigé dans la seconde moitié du *III<sup>e</sup>* s.). — K. KOEBER. Le grand pilier de Jupiter à Mayence (importante trouvaille faite en 1905; le pilier est haut de plus de huit mètres et richement orné de sculptures; il a été érigé en l'honneur de Jupiter par les « canabae », en avant des murs, pour le bien de l'empereur Néron). — Id. Inscriptions et sculptures romaines trouvées en 1905.

**37. — Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Landeskunde von Osnabrück.** Bd. XXIX, 1904 (paru en 1905). — H. JELINGHAUS. Limites des pays et dialectes locaux dans la principauté d'Osnabrück et dans les régions voisines (détermine l'ancienne limite entre Engern et la Westphalie). — Id. Marches et « Landwehren » dans le district de Grœnenberg au *xvii<sup>e</sup>* et au *xviii<sup>e</sup>* s. (ces « Landwehren » sont

d'anciennes frontières fortifiées). — FINK. L'opinion de l'évêque Otton de Bronkhorst sur la situation ecclésiastique du chapitre d'Osnabrück en 1696. — H. JELLINGHAUS. Le district de Grönenberg, son étendue et ses seigneurs au XVI<sup>e</sup> s. — R. BINDELL. Chroniques de Quakenbrück (1<sup>o</sup> le plus ancien chroniqueur de cette ville est le vicaire Hinrik van Glandorp; sa chronique couvre les années 1350-1518; à partir de 1470, il est témoin oculaire et auriculaire; 2<sup>o</sup> Jean-Frédéric Habich, secrétaire municipal, auteur d'une brève description de l'église de Saint-Sylvestre, 1705; 3<sup>o</sup> Jean-Henri Laarmann; extraits de ses notes journalières, 1803-1817, etc.). — WINTER. Les archives d'Osnabrück au temps des Français et de la domination hanovrienne, 1792-1865.

**38. — Neues Lausitzisches Magazin.** Bd. LXXXI, 1905. — DOEHLER. « Diplomatorium Joachimsteinense. » Catalogue des actes concernant les domaines nobles qui ont appartenu au couvent de femmes, libre et noble, de Joachimstein; introduction historique sur les seigneuries anciennes de Radmeritz et du monastère (Radmeritz est une ancienne colonie sorabe au confluent de la Neisse et de la Wittig; elle est déjà mentionnée dans un texte de 1219. L'établissement des Allemands à Radmeritz remonte à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Le catalogue commence en 1380 et va jusqu'en 1843. 192 pages. Table des noms de lieux et de personnes, importantes pour la topographie et l'histoire de la noblesse en Lusace).

**39. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins.** Bd. XXVII, 1905. — H. PENNING. Les troubles religieux à Aix et les deux réunions de Spire et de Heilbronn en 1581 et 1582 (la paix religieuse d'Augsbourg de 1555 ne donna pas expressément aux villes impériales catholiques le droit, concédé aux autres États, de pouvoir changer leur religion. Le parti catholique et impérial adopta ensuite cette idée avec force, tandis que les villes durent lutter pour obtenir des droits égaux à ceux des autres villes impériales et par conséquent donnèrent à la paix religieuse une autre interprétation que les catholiques. À Aix, depuis 1559, surtout par suite de l'immigration de calvinistes échappés des Pays-Bas, le protestantisme avait sans cesse gagné du terrain, si bien qu'en 1581, dans le conseil, on comptait quatre-vingts protestants contre quarante catholiques seulement. Les ordres de l'empereur et les menaces du duc de Juliers restèrent donc sans force; mais la ville s'adressa aux autres cités impériales pour avoir leur appui; dans une réunion tenue à Spire, celles-ci, sous l'influence de Strasbourg, interprétèrent la paix dans un sens différent de celui de l'empereur; mais, quand le duc de Juliers passa aux mesures d'exécution, les villes refusèrent d'agir. Alors, c'en fut fait du protestantisme à Aix, et le seul grand effort tenté par les villes au XVI<sup>e</sup> s. pour obtenir leur indépendance politique à côté des autres États de l'empire échoua). — Aug. SCHOOP. L'occupation par les Romains du cercle de Düren. — E. PAULS. Les chambres de réunion de Metz; leurs rapports avec l'abbaye de

Stablo-Malmédy et avec les environs d'Aix (le procureur général Ravaulx, pour justifier la réunion du monastère double de Stablo-Malmédy en 1681, fit valoir que l'avoué supérieur de l'abbaye, le comte de Rochefort, était vassal de la couronne de France et que l'abbaye avait été fondée par les rois de France. Les deux frères, François-Egon et Guillaume de Fürstenberg, réussirent à empêcher la réunion de l'abbaye à la France; ils craignirent sans doute de se déshonorer en livrant à la France, contre le vœu des habitants, un territoire allemand soumis à leur suzeraineté). — Id. Comment on supputait le temps à Aix de 1500 à 1815 (jusqu'en 1555, l'année à Aix commençait à Noël; le 1<sup>er</sup> janvier 1555 commença le style de la Circoncision; en 1583, le calendrier grégorien fut adopté; le calendrier révolutionnaire fut en vigueur surtout de 1798 à 1802).

**40. — Zeitschrift des Harzvereins für Geschichte und Altertumskunde.** Jahrg. XXXVI, Heft 2, 1903. — SCHUBART. Chroniques du xv<sup>e</sup> s. pour les localités de l'éphorie actuelle de Ballenstedt; suite. — U. HÖLSCHER. Pour servir à l'histoire de l'organisation prussienne à Goslar en 1802-1806; chap. II : la Politique prussienne (après la paix de Lunéville et comme compensation pour la perte de la rive gauche du Rhin, la Prusse reçut l'évêché de Hildesheim. L'organisation de Goslar fut l'œuvre de Dohm qui, jusqu'en 1804, représenta énergiquement les intérêts de la Prusse. Rapports désagréables de la Prusse avec Brunswick sur la question minière. Les événements de 1806 mirent fin à la politique aveugle et avide de la Prusse). = Jahrg. XXXVII, Heft 1, 1904. J. HILDEBRAND. Le monastère bénédictin de Huysburg pendant le dernier demi-siècle de son existence, 1750-1803. — H. HEINECK. Les corps de métier à Nordhausen au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> s. (d'après les actes des archives municipales). — Ed. JACOBS. Stolberg-Wernigerode d'après les archives du Vatican et de la famille Zeissberg (neuf documents inédits concernant les comtes de Wernigerode et de Stolberg, ainsi que la ville de Wernigerode, 1398-1546). = Heft 2. GROESSLER. Coup d'œil sur l'histoire de Hettstedt (depuis 1046). — K. SIMON. La maison impériale de Goslar (ce n'est pas une œuvre du xi<sup>e</sup> s., mais, dans les parties essentielles, de la fin du xii<sup>e</sup>). — W. WALTHER. Mathilde, première abbesse de Quedlinburg, fille de l'empereur Otton I<sup>er</sup>, est-elle née de sa première femme Edgith ou de la seconde, Adelheid? (elle est née du premier mariage d'Otton avec Edgith, fille du roi Athelstan). = Jahrg. XXXVIII, Heft 1, 1905. R. WIERRIES. Extraits de la chronique du pasteur Rudolphi de Harlingerode, 1568-1737 (cette chronique a été écrite entre 1730 et 1737). = Heft 2. FRANZ WAGNER. Sécularisation de l'évêché de Halberstadt et son incorporation à l'État brandebourgeois-prussien, 1648-1650 (comme équivalent de la Poméranie cédée à la Suède. Le premier gouverneur de la principauté fut le baron Joachim-Frédéric de Blumenthal. Réorganisation du gouvernement). — Fr. GÜLDNER. Jacques Questenberg, humaniste allemand à Rome (notaire pontifical en 1490, protonotaire apostolique depuis 1505, depuis

1514 clerc du collège des cardinaux, mort en 1524). — O. HEINEMANN. Adélaïde de Holstein, femme du comte Dietrich VI de Honstein, 1333 et 1350. — Ed. JACORS. Du temps des Français et des guerres de la Délivrance (d'après les notes prises par Christian-Ernest Zeisberg à Wernigerode).

**41. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen.** 1905, Heft 3. — Arnold PETERS. Les institutions administratives dans le grand chapitre de Hildesheim (après une brève esquisse de la situation juridique qui existait avant l'établissement de ces institutions, expose comment l'avoué féodal devint un fonctionnaire épiscopal, de 1220 à 1260 environ; puis les évêques de Hildesheim acquirent de nombreux comtés dont ils confièrent l'administration à leurs fonctionnaires les avoués et fondèrent ces comtés avec leur territoire d'immunité. Et ceci est la seconde période, 1260-1330. Un appendice est réservé aux sources et à la bibliographie). — SCHWERTFEGER. Le journal du baron von dem Busche-Ippenburg, plus tard général-lieutenant hanovrien, sur les guerres de la Révolution, 1793-1795; suite et fin (retour à Cysling, où l'armée campe du 9 septembre au 7 novembre 1793; elle prend ses quartiers d'hiver dans les environs de Bruges, 8 nov.-29 déc. Combat de Coyghem, le 10 mai 1794; bataille de Tourcoing, 17-18 mai; bataille de Pont à Chin, 22 mai; défense d'Audenarde et reddition, 23 mai-2 juillet; retour en Hollande, 4 juillet-8 septembre; l'armée est ramenée sur la Meuse, qu'elle franchit, 12 septembre-3 octobre; défense de Nimègue; retraite derrière le Wahal, 4 octobre 1794-29 janvier 1795). — Heft 4. Conrad BORCHLING. La vie littéraire et intellectuelle au monastère d'Ebstorf à la fin du moyen âge (Ebstorf est un monastère de chanoines augustins fondé vers le milieu du XII<sup>e</sup> s.; il fut plus tard un monastère de bénédictines. Il eut sa plus grande prospérité au XIV<sup>e</sup> s. et sa réforme à la fin du XV<sup>e</sup>. Cette dernière fut commencée par le prévôt augustin Jean Busch, 1437-1470, et accomplie par le prévôt Mathias von dem Knesebeck. Le ms. V 2 de la bibliothèque actuelle du monastère d'Ebstorf contient deux relations sur cette réforme. Texte de ces documents, avec un commentaire, et des tables). — F. FRENSDORFF. Les princes anglais à Göttingue (les fils de Georges III, Ernest, Auguste et Adolphe). — Conrad BORCHLING. Fondation du monastère d'Ebstorf (milieu du XII<sup>e</sup> s.).

**42. — Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg.** Jahrg. 30, 1903. — Fr. ROTH. La séparation des moines de Saint-Ulrich à Augsbourg en 1537 (par suite de l'introduction de la Réforme dans la ville). — Joh. MÜLLER. Le procès des Welser en 1614-1618 (intéressant exposé, d'après les actes relatifs à la banqueroute et à la dissolution de cette célèbre maison de commerce). — O. CLEMEN. Biographie de Georg Frœlich (secrétaire municipal d'Augsbourg, 1537-1548). — P. LINDNER. Album Ottoburanum (les abbés et les moines de l'ancien monastère libre d'Ottobeuren, en Souabe; leurs œuvres litté-

raires de 764 jusqu'à leur suppression en 1858); 2<sup>e</sup> partie dans Jahrg. 31, 1904.

**43. — Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft.** 62 Jarhg., 1906, Heft 3. — L. VON BORTKIEWICZ. Aristote était-il Malthusien? (de Malthus à Pöehlmann, beaucoup de savants ont répondu par l'affirmative; mais, si l'on regarde les textes de près, on constate qu'il n'en est rien; Aristote n'avait encore aucune idée des rapports entre les forces productives d'un pays et le mouvement de sa population).

**44. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.** Neue Folge, 1906, Bd. XXI, Heft 1. — H. KAISER. Un impôt pontifical pour l'évêché de Strasbourg en 1371. — G. SOMMERFELDT. Négociations du roi Robert le Palatin avec le pape Innocent VII en 1405 (publie une harangue du Dr Ulrich d'Albeck, ambassadeur du Palatin, devant le pape, d'après le ms. 594 de la bibliothèque de l'Université de Bonn). — JOS. KNEPPER. Petites trouvailles sur l'humanisme alsacien (lettres de Wimpheling). — Alcuin HOLLENDER. Guillaume d'Orange et Strasbourg en 1568 et 1569 (Guillaume vient à Strasbourg en juillet 1568; il y reçoit de l'argent pour la guerre contre le duc d'Albe, fait des préparatifs contre les troupes françaises. Au printemps de 1569, il est de nouveau dans le voisinage de Strasbourg, dont ses troupes ravagent les environs; lui-même est admis dans la ville. Lorsque l'armée française se rapproche, la ville est mise en état de défense, les étrangers sont expulsés. Quand Orange veut payer ses principaux capitaines, il vend sa poudre à Strasbourg et met en gage ses armes, ainsi que tout son équipage domestique. C'est dans cette piteuse situation qu'il quitte Strasbourg). — E. VON MUELLER. Les lignes de Bühl-Stollhofen en 1703, avec trois plans (description des lignes; récit de l'attaque dirigée par le marquis de Villars les 19-24 avril). = Heft 2. Christian RÖDER. De la part prise par la ville de Villingen et par la haute région de la Forêt-Noire aux événements de Wurtemberg lorsque fut chassé le duc Ulrich, 1519-1522. — Heinrich MAURER. Un procès d'héritage en 1304 (important pour l'histoire du droit romain en Allemagne et sa lutte contre le droit local et coutumier). — J. SCHICKELE. Mesures de précaution prises contre la peste et les maladies contagieuses dans le vieux Strasbourg (Winther d'Andernach, dans son *Pestregiment* de 1564, recommande des mesures prophylactiques qui, d'ailleurs, furent à peine suivies. En 1565 cependant, le Conseil de la ville publie une ordonnance établissant une quarantaine, la police des rues devient plus énergique, un « Collegium medicum » est fondé, ainsi qu'un lazaret. Plus tard, en 1721, en 1770, on prend de sévères mesures d'isolement, etc.). — Paul KALKOFF. La soumission de Wimpheling à l'Église (publie une lettre de Wimpheling à son neveu Jacques Spiegel, secrétaire impérial). — Baron Charles DE REITZENSTEIN. La campagne de 1622 sur le Rhin. Ladenburg et Haguenuau. — Karl HAUCK. Envoi du baron de Reibeld à

Bâle; contribution à l'histoire de la politique du Palatinat bavarois pendant les guerres de la première coalition (l'électeur Charles-Théodore reste neutre jusqu'à la déclaration de guerre par l'empire; puis il lui faut fournir son contingent militaire, mais il garde une attitude tout à fait douteuse. Aussi met-on à Mannheim une garnison impériale pour empêcher les Français de passer le Rhin. Pour empêcher Mannheim d'être bombardée et prise, Reibeld est envoyé à Bâle par l'électeur palatin; il négocie sans succès avec Pichegru et Merlin, sans deviner que l'Autriche et la France négocient le partage du Palatinat. La guerre reprend et, le 20 septembre 1795, Mannheim tombe).

**45. — Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde.** Neue Folge, Bd. XV, Heft 2. — Joh. TREFFTZ. Le duc Adolphe-Guillaume de Saxe-Weimar au service de la Suède; ses voyages, 1656-1668 (2<sup>e</sup> partie : 1660-1668. Après les traités d'Oliva et de Copenhague, en 1660, il fait reconnaître ses prétentions à la couronne de Suède, mais ne réussit pas à rentrer au service suédois; il meurt le 21 nov. 1668). — H.-G. FRANCKE. Rapports des statuts de Gera avec ceux de Schmölln et de Crimmitschau (les institutions municipales de Gera comprennent deux parties d'âge différent : la plus ancienne a été empruntée à Schmölln; le droit municipal de celle-ci a passé en 1444 à Crimmitschau. En 1575, les statuts de cette ville ont été améliorés; ils ont emprunté quelques articles au droit de Gera, qui, dans l'interval, s'était développé). — K. SCHOEPE. Catalogue d'actes et documents relatifs à l'histoire de Naumbourg au xv<sup>e</sup> siècle. — Ernest Kocn. Arrêté pris par le comte Georges-Ernest de Henneberg pour le règlement de sa maison et des fonctions administratives du comté. — Bd. XVI, Heft 1. Heinrich GLASER. Un épisode de la politique du duc de Cobourg Jean-Casimir (en 1620, l'Union évangélique d'une part, la Ligue catholique et l'empereur d'autre part s'efforcent de gagner la Saxe électorale, restée neutre. Jean-Casimir se rend de sa personne à Dresde pour agir contre une alliance menaçante avec l'empereur, mais sans résultat. En mars 1620, la Saxe électorale adhère à la Ligue. Le récit a pour base des documents inédits et des correspondances conservées dans les archives d'état de Cobourg). — Joh. TREFFTZ. Le 4<sup>e</sup> régiment de la Ligue du Rhin, ducs de Saxe, pendant la campagne de 1813. — Const. ELLE. L'ancienne seigneurie, plus tard comté, de Berka sur l'Ilm; contribution à l'histoire ancienne de la Thuringe. — Karl FREYBERG. Histoire de la ville de Magdala et de la forteresse de Madela.

**46. — Zeitschrift des Vereins zur Erforschung der rheinischen Geschichte und Altertümer in Mainz.** Bd. IV, Heft 4, 1905. — KOERBER. Nouvelles inscriptions du musée de Mayence (95 numéros, avec plus de 100 figures). — E. NEER. Table des monuments artistiques de la ville de Mayence; 1<sup>re</sup> partie (collections privées, 126 p. et 21 pl.). — H. SCHEUNE. L'histoire d'Allemagne sur les monuments de Mayence; I : les Pierres tombales des archevêques Stegfrid III (†1249) et

Pierre († 1320); II : l'Inscription sur la fondation du monastère de Sainte-Claire en 1272 (cette inscription est datée d'après le pape Grégoire X et l'empereur grec Michel VIII Paléologue, parce qu'alors le trône d'Allemagne, avant l'élection de Rodolphe de Habsbourg, était vacant); III : l'Empereur Louis de Bavière et des sept électeurs représentés sur la ci-devant maison des marchands (en souvenir de la paix conclue le 22 juin 1317).

**47. — Mitteilungen des k. und k. Kriegsarchivs.** Neue Folge. Bd. IV, 1906. — JUST. Le duché de Varsovie, depuis ses commencements jusqu'à la guerre avec l'Autriche en 1809 (énumère les sources, puis expose l'histoire militaire de l'État polonais depuis 1791 jusqu'à sa destruction en 1795. De la part prise par les Polonais aux guerres de la Coalition, 1797-1807 : les légions polonaises dans la Haute-Italie et à Saint-Domingue; de la part qu'elles prirent à la campagne de 1806-1807. Fondation d'un gouvernement provisoire et établissement du duché de Varsovie. Importance politique et institutions administratives, militaires, etc., de ce duché; sa détresse financière et tentatives faites pour la relever. Influence exercée par les Français sur la conduite de l'armée et préparatifs militaires contre l'Autriche. État des troupes et des places fortes à la fin de 1808. 17 appendices). — VELTZÉ. Le combat de la Piave, 8 mai 1809 (l'archiduc Jean s'était replié derrière la Piave pour donner un peu de repos à ses troupes et amener en sécurité ses réserves; le prince Eugène franchit le fleuve à la faveur d'un brouillard matinal. Récit de la bataille, qui se termine par la retraite de l'archiduc. Tableau des forces mises en présence des deux côtés). — SEMEK. Guerres de représailles contre les Monténégrins, en 1838 (à la suite de difficultés au sujet des frontières, du 2 au 8 août). — JACUBENZ. L'occupation de Cracovie en 1846, d'après un récit manuscrit du premier lieutenant baron Gablenz. — CZEIKE. Offensive de l'armée autrichienne contre la Révolution en octobre 1848 (Vienne étant tombée aux mains des révolutionnaires le 6 octobre, le prince Alfred de Windisch-Grätz organise les troupes qui répriment l'insurrection le 31 octobre; le ban de Croatie Jellačić tient les troupes magyares en échec). — BARTSCH. Une bataille navale en Souabe. Histoire de la flottille autrichienne du lac de Constance en 1799 et en 1800. — KERCHNAWE. De Leipzig à Erfurt. Poursuite de l'armée française du 18 au 23 octobre 1813; avec neuf croquis (après la bataille de Leipzig, le feld-maréchal Schwarzenberg ordonne la poursuite parallèle. L'autrichien Gyulai marche sur le flanc gauche de Napoléon vers Naumbourg, mais ne peut, par le combat de Kösen, arrêter la retraite des Français, tout aussi peu qu'York, marchant au nord, peut troubler le passage de l'Unstrut à Freyburg. Napoléon a pu réorganiser ses forces à l'abri de la forteresse d'Erfurt. En appendice, sept tableaux montrant la disposition des troupes).

**48. — Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften in Wien.** Philosophisch-historische Klasse. Bd. CLI, Heft 5. —

Heinrich SIEVEKING. Les livres de commerce des Médicis (ces livres montrent la nature des opérations de commerce et de banque auxquelles se livraient les Médicis; on a conservé aussi les grands livres des succursales de Pise, Milan, Bruges, de la banque de Florence, en double expédition. Les livres de comptes des Médicis et de la cour de Rome montrent le rôle considérable joué par les Médicis dans la politique de l'église). = Bd. CLII, Heft 2. Johann KELLE. Recherches sur Honorius d'Autun et sur les œuvres qui lui sont attribuées. = Heft 3. Eugène GUGLIA. Études relatives à l'histoire du 5<sup>e</sup> concile du Latran; nouvelle série (publie plusieurs documents inédits. De la bulle « *Supernae dispositionis* »; on ne sait rien de précis sur son origine; elle contient des dispositions sur la réforme des hautes fonctions de l'église, du cardinalat, sur les revenus de l'église et l'immunité des personnes ecclésiastiques, sur les fautes et punitions ecclésiastiques. Elle se rattache en général au travail réformateur du xv<sup>e</sup> siècle. L'opposition, représentée par exemple par Jérémie de Carniole, prétend que cette réforme n'atteint pas les maux généraux de l'église. L'action du concile a été faible).

49. — *Steirische Zeitschrift für Geschichte*. Jahrg. III, 1905, Heft 1-2. — F. KHULL. L'école protestante à Loosdorf en Basse-Autriche et les seigneurs de Stubenberg (c'étaient les patrons de cette école, qui fut détruite en 1628 par la contre-réforme; ils offrirent aux États de la Basse-Autriche de l'argent pour son entretien, 1624-1626). — J. SCHMUT. Les chevaliers de Wasserberg (c'est une famille qui vient non de Styrie, mais de la Basse-Autriche. Le château styrien de Wasserberg, qui appartient, dès sa construction en 1275, aux évêques de Seckau-Wasserberg en Basse-Autriche, était situé près de Saint-Pölten). — H. PIRCHEGGER. Lemberg et Rabensberg (les chartes qui parlent de Leumburg ou de Lewenberg se rapportent à Lemberg, près de Neuhaus; jusque vers 1270, cette seigneurie fut possédée par la famille du même nom). — Lettre adressée à ses électeurs par le Dr Carl de Stremayr, député de Mürzthal au Parlement de Francfort; publiée par J. DICKMEYER (28 juillet 1848; il annonce qu'il s'est joint au centre gauche dans le « *Wartenbergerhof* »).

---

## CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

**France.** — Le 6 octobre est décédé à Sèvres, dans sa quatre-vingt-quatrième année, M. Auguste HINLY, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Paris. Il était né le 28 mars 1823 à Strasbourg, où son père était pasteur de la paroisse française de Saint-Nicolas et professeur de mathématiques au Gymnase protestant. Après avoir parcouru lui-même toutes les classes de cet antique établissement, il suivit les cours de la Faculté des lettres de sa ville natale et y passa sa licence en 1841. A ce moment déjà, la vocation des études historiques s'était déclarée chez lui; pour la satisfaire, il se rendit à Berlin, où le plus célèbre des historiens allemands professait alors avec éclat, et, de 1842 à 1843, il y suivit avec fruit les cours et les conférences de Léopold Ranke et de plusieurs de ses collègues. Au mois d'août 1843, il arrivait à Paris et entra au collège Rollin comme maître répétiteur, afin de pouvoir préparer plus à loisir son agrégation d'histoire et de géographie pour les lycées. Ayant obtenu le premier rang au concours de 1845, il devint professeur suppléant, puis, en 1846, titulaire d'histoire et de géographie au dit collège, poste qu'il ne quitta que lorsqu'il fut appelé, comme chargé de cours, à la Faculté des lettres.

Ses occupations officielles n'empêchèrent pas le jeune professeur d'étendre encore le cercle de ses études. Il se faisait inscrire parmi les élèves de l'École des chartes et en sortait, au premier rang, avec le diplôme d'archiviste-paléographe. Cette même année 1849, il soumettait à ses futurs collègues sa thèse au doctorat, consacrée à Wala et Louis le Débonnaire et se présentait également au concours pour l'agrégation des facultés. Le premier rang, qu'il conquit une fois de plus, lui valut l'honneur d'être immédiatement admis à professer à la Faculté des lettres de Paris. De 1850 à 1857, il donna à la Sorbonne des cours supplémentaires d'histoire et de géographie, qui firent peu à peu connaître au grand public le jeune professeur alsacien. Appelé en 1857 à la suppléance de la chaire d'histoire ancienne, il l'échangea, dès l'année suivante, contre la suppléance de M. Guigniaut, titulaire de la chaire de géographie; il n'a plus quitté depuis cet enseignement, qui n'était pas, au début, celui qu'il aurait préféré et qui lui fut imposé alors par les circonstances plutôt que par ses goûts personnels. Le décret du 22 novembre 1863 l'appela à occuper définitivement la chaire délaissée par le savant historien des *Religions de l'Orient*; il en est resté le titulaire pendant trente-cinq ans, sans interrompre une seule fois, jusqu'au jour de sa retraite, un enseignement auquel il sut rendre en France la place importante qu'il doit occuper dans l'ensemble des

études scientifiques. M. Himly a d'ailleurs eu la bonne fortune de voir son entrée dans le haut enseignement coïncider avec le merveilleux développement des découvertes géographiques de notre temps, découvertes qui n'ont cessé de fournir jusqu'à ce jour au professeur de l'histoire de la géographie des matériaux toujours nouveaux et d'une richesse sans pareille.

Le reste de la carrière si honorablement laborieuse de M. Himly est trop connu pour que nous ayons besoin de la rappeler plus longuement ici. Nommé doyen de la Faculté des lettres en novembre 1881, en remplacement de M. Wallon, il fut sans cesse rappelé depuis par la confiance de ses collègues à ce poste de confiance, où il a rendu de si notables services à la cause du développement et de la réorganisation de l'enseignement supérieur en France jusqu'au jour où, atteint par la limite d'âge, la loi lui imposa la retraite, en novembre 1898. Le souvenir du doyen Himly vivra longtemps encore à la Sorbonne, où la jeunesse académique appréciait fort la verve incisive qu'il déployait dans les joutes du doctorat, où, jeunes et vieux, dans la grande famille universitaire, aimaient et respectaient l'homme bienveillant, ferme et loyal, qui savait vouloir, et ne marchandait son concours à aucune œuvre utile. En juin 1881, après la mort de Mignet, l'Académie des sciences morales et politiques accueillit dans son sein l'auteur de *l'histoire de la formation territoriale des États de l'Europe* et couronna par cette élection sa carrière scientifique.

Les productions de l'activité littéraire de M. Himly ne sont malheureusement pas aussi nombreuses que l'auraient désiré ceux de ses amis et de ses élèves qui connaissaient le mieux son érudition si vaste et si précise et son jugement si sûr sur les hommes et les événements. En dehors d'un assez petit nombre de mémoires érudits et d'articles critiques, publiés par la *Bibliothèque de l'École des chartes*, le *Journal général de l'instruction publique*, le *Bulletin de la Société de géographie*, la *Revue des cours littéraires*, la *Revue de géographie*, etc., il n'a guère mis au jour que l'indispensable, si l'on peut dire, pour arriver au doctorat et plus tard à l'Institut. Malgré des sollicitations répétées, il n'a jamais voulu faire paraître en volumes quelques-uns de ces cours si substantiels et si attrayants, dans lesquels il retraçait soit le tableau physique et les destinées politiques de tel ou tel pays de l'Europe, soit le développement de certaines périodes particulièrement intéressantes de l'histoire de la conquête scientifique de notre globe. L'attraction de la vie pratique, le maniement des hommes préféré au travail silencieux du cabinet, une certaine indifférence pour les succès littéraires, un certain scepticisme à l'égard des résultats obtenus par les efforts personnels d'un chacun pour faire avancer la science historique, scepticisme qui ne laissait pas de décourager parfois les débutants admis à s'entretenir avec lui, toutes ces causes réunies ont empêché le savant doyen de nous laisser, dans l'un ou l'autre des deux domaines cultivés plus

spécialement par lui, à des époques différentes, certains ouvrages qu'il avait projeté d'écrire, dont il connaissait à fond la matière dans ses moindres détails. Sa thèse sur *Wala et Louis le Débonnaire* promettait à l'érudition française un travailleur d'une sagacité pénétrante pour notre histoire nationale durant les premiers siècles du moyen âge. Cette savante monographie sur le fils de Charlemagne et l'un de ses principaux conseillers reste encore aujourd'hui, où l'on a tant écrit sur l'époque carolingienne, un travail cité par la critique et remarquable pour l'époque.

L'ouvrage capital de M. Himly, fruit de longues recherches, l'*Histoire de la formation territoriale des États de l'Europe centrale*, n'a malheureusement jamais été continué. Les deux premiers volumes, parus en 1876, consacrés aux États de l'Europe centrale, et réimprimés avec quelques légères modifications en 1894, forment, il est vrai, un tout complet, mais l'auteur n'a jamais trouvé le loisir de mettre au point les parties suivantes, dont les matériaux se trouvaient accumulés dans ses cartons. Conçu sur un plan original, ce livre fait servir l'histoire du passé à l'intelligence des temps présents par l'étude de l'action et de la réaction incessantes de la géographie sur l'histoire et de l'histoire sur la géographie. L'érudition de l'écrivain y est soigneusement dissimulée. M. Himly a mis une certaine coquetterie à écarter de son texte tout appareil critique. Encore que sa profonde connaissance du sujet soit si palpable à travers un style simple et pourtant imagé, qu'elle inspire une confiance absolue au lecteur, il aurait été préférable pourtant, dans l'intérêt des travailleurs professionnels, que l'auteur eût consenti à joindre les notes et les renvois aux sources, qu'il avait en portefeuille, quand bien même il eût augmenté de la sorte son ouvrage d'un troisième volume. Mais une fois ce regret exprimé, l'on peut dire de l'ouvrage de M. Himly que c'est un vrai modèle d'exposition scientifique, dans lequel on admire également l'exactitude du moindre détail, la concision élégante et voulue du récit, la finesse d'analyse et la modération des jugements politiques de l'écrivain; on regrette d'autant plus que nous ne possédions pas de sa plume autorisée un tableau pareil de la formation des autres territoires de notre vieille Europe.

— Mgr LE CAMUS, évêque de la Rochelle et de Saintes, vient de mourir, le 29 septembre. On lui doit une *Vie de N.-S. Jésus-Christ* (6<sup>e</sup> édit., 1905) et un ouvrage en trois volumes sur les *Origines du christianisme*, où il se montre très au courant des résultats de la critique moderne, mais très timide en face de l'exégèse traditionniste, bien qu'il se déclare lui-même un « progressiste ».

— Le 10 octobre est mort M. Henri BOUCHOR, conservateur du département des Estampes à la Bibliothèque nationale. Il était né à Beure (Doubs), le 26 septembre 1849. Entré à la Bibliothèque nationale peu après sa sortie de l'École des chartes, il rédigea l'*Inventaire des dossiers et estampes relatifs au département de l'Aisne, légués à la*

*Bibliothèque nationale par E. Fleury* (1887); *le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Guide du visiteur et du lecteur* (1895); *le Catalogue des dessins relatifs à l'histoire du théâtre conservés au département des Estampes de la Bibliothèque nationale* (1896); *l'Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des Estampes et des Manuscrits* (1898); *les Deux cents incunables xylographiques du département des Estampes* (1903). Son activité professionnelle lui laissa cependant assez de loisirs pour qu'il pût se consacrer à des travaux personnels. Étant encore sur les bancs de l'École, il avait publié une curieuse étude sur *Mandrin en Bourgogne* (1874) et la partie de l'*Armorial général* de Charles d'Hozier qui se rapporte à la Franche-Comté, son pays natal, et à la Bourgogne, 3 vol. (1875-1876), puis il avait édité avec M. Lemaire *le Livre rouge de l'hôtel de ville de Saint-Quentin* (1881); mais ses goûts le portaient vers l'histoire de l'art, des livres, du costume et des mœurs. C'est ainsi qu'il publia *le Livre, l'illustration, la reliure* (1886); *Mœurs et coutumes de la France. La famille d'autrefois; le mariage, la naissance et la mort* (1887); *Histoire anecdotique des métiers avant 1789* (1887); *les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, avec 80 pl. reproduites d'après les originaux (1888); *les Portraits aux crayons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles conservés à la Bibliothèque nationale, 1525-1646; les Femmes de Brantôme*, avec 30 pl. reproduites d'après les originaux (1889); *Jacques Callot* (1890); *le Luxe français. Empire, Restauration*, 2 vol. (1892-1893); *la Toilette à la cour de Napoléon I<sup>er</sup>, 1810-1815* (1895); *Catherine de Médicis, illustrations d'après des documents contemporains* (1899); *l'Art dans la décoration du diplôme*, avec des planches reproduisant 104 documents modernes (1901). C'est à Bouchot que l'on doit l'idée et l'organisation de cette exposition des Primitifs français, qui a pour ainsi dire révélé à beaucoup de Français l'originalité de la peinture française au moyen âge, et il en dressa un catalogue qui restera un document précieux pour l'histoire de l'art; à ce catalogue, il a ajouté un complément, *les Primitifs français* (1905). Ces travaux lui avaient ouvert les portes de l'Académie des beaux-arts (1904). Cet homme, qui paraissait taillé pour une longue vie de travail et de production féconde, a été frappé soudainement par la mort; ce n'est pas seulement chez ceux qui l'ont personnellement connu qu'il laissera de longs regrets.

B.

— Les organisateurs du Congrès colonial de Marseille avaient prévu dans la première division (commerce) une section d'histoire ancienne des colonies et une section d'histoire de la colonisation provençale. La première avait pour présidents d'honneur MM. Alfred Grandidier et Ernest Lavisse; pour président effectif, M. Cultru, chargé du cours d'histoire coloniale à la Faculté des lettres de Paris; la seconde était présidée par M. Paul Masson, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille. Les congressistes inscrits aux deux sections ont pensé avec raison qu'ils avaient tout intérêt à se réunir pour entendre des communications concernant leurs études coutumières. Huit mémoires ont été

lus ou analysés par la section d'histoire ancienne des colonies. Ils seront imprimés dans les actes du Congrès. Le programme, en forme de questionnaire, de la section d'histoire de la colonisation provençale avait provoqué des travaux très solides, œuvre des archivistes de la région, et des notices définitives sur des marins provençaux et sur d'anciennes familles d'armateurs marseillais.

Après une discussion approfondie, les deux sections ont soumis à l'assemblée plénière du Congrès quatre vœux, qui ont été adoptés à l'unanimité. En voici l'énoncé : 1° que le ministère des Colonies fasse procéder à la confection d'un inventaire sommaire des archives coloniales ; 2° que le ministère de l'Instruction publique veuille bien faire place aux documents coloniaux dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France* ; 3° que le ministère des Colonies organise une commission chargée de la recherche, et, s'il y a lieu, de l'inventaire des documents concernant l'histoire coloniale qui se trouvent dans les bibliothèques des villes et des départements ; 4° que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire coloniale constituent un groupe d'études qui aurait pour organe une revue spéciale.

La réalisation des trois premiers vœux dépend des ministères compétents. Souhaitons que les érudits qui s'occupent d'histoire coloniale s'entendent pour réaliser le quatrième et trouvent l'appui matériel nécessaire, soit auprès des pouvoirs publics soit auprès des groupements coloniaux, pour une œuvre de portée scientifique et d'éducation nationale. Ce projet de fonder une *Revue d'histoire coloniale* est déjà, d'ailleurs, en voie d'exécution.

— Une *Société française de bibliographie* vient de se fonder à Paris. Elle se propose de compléter et de perfectionner en France, par tous les moyens en son pouvoir, l'outillage bibliographique dont les progrès doivent, sous peine d'engorgements et de déperdition de temps et de forces, rester en relation constante avec l'intensité toujours croissante de la production littéraire ou scientifique. Elle sera purement technique. Son programme sera général et comprendra tous les ordres de connaissances. Des tâches diverses s'offrent à l'activité de la Société. Il en est trois qui apparaissent comme essentielles : 1° Amélioration des instruments de bibliographie générale courante ; 2° Reprise, sous une forme nouvelle, du *Répertoire des revues*, publié par M. D. Jordeil ; 3° Établissement, avec le concours des pouvoirs publics, d'une bibliographie des publications officielles (publications parlementaires et publications d'État) depuis 1815. La Société s'attachera tout particulièrement aussi à obtenir la réforme, si désirable, de l'organisation actuelle du dépôt légal. Dès que l'état de ses forces et de ses ressources le lui permettra, la Société emploiera son activité à des tâches plus spéciales (bibliographie rétrospective de l'histoire littéraire, de l'histoire de l'art, bibliographie cartographique, index de périodiques, etc.). — Parmi les fondateurs et les premiers adhérents, nous nommerons : M. E. BOURGEOIS, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; Gas-

ton BRIERE et Pierre CARON, directeurs du *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*; G. DARBOUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, président de la Commission de bibliographie scientifique; L. HERR, bibliothécaire de l'École normale supérieure; D. JORDELL, éditeur; Ch.-V. LANGLOIS, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; E. LELONG, chargé de cours à l'École des chartes; POLAIN, bibliothécaire du Cercle de la librairie; LOUIS RAVENEAU, secrétaire de la rédaction des *Annales de géographie*; Henri STEIN, directeur du *Bibliographe moderne*; Maurice TOURNEUX; A. VIDIER, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Pour l'année 1906, le bureau de la Société est composé de MM. Maurice TOURNEUX, E. DE MARGERIE, Henri STEIN, Gaston BRIERE et Albert GAUTIER-VILLARS. — La cotisation annuelle est de 10 francs.

— Vient de paraître (chez A. Picard) le 7<sup>e</sup> fascicule du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, par le chanoine Ulysse CHEVALIER; Bio-Bibliographie, 2<sup>e</sup> édition. Ce fascicule va de *Nat de Mons* à *P. X de Prexano*.

— Un certain nombre de philosophes, de littérateurs et d'historiens français, originaires en majeure partie de l'Alsace, se sont réunis pour la publication d'un volume d'*Études sur Schiller*, à l'occasion du centenaire de la mort du grand poète. Placé sous le double patronage de la *Société pour l'étude des langues et des littératures modernes* et de la *Société d'histoire moderne*, ce recueil témoigne de l'intérêt que l'on continue à porter chez nous à l'écrivain et au penseur, qui fut et qui restera l'incarnation la plus élevée de ce qu'il y eut d'universel et de largement humain dans le génie allemand à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au début du xix<sup>e</sup>. Parmi les travaux qui, dans notre volume (Paris, Alcan, 1905. In-8<sup>o</sup>, vii-238 p.), peuvent intéresser plus particulièrement les historiens, nous signalerons « le sieur Giller, citoyen français », de M. Ch. Schmidt, et « Schiller et Camille Jordan », de M. F. Baldensperger.

R.

— M. Jean RÉGNÉ a publié dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. IX, le texte d'une enquête, faite aux environs de l'an 1300, et relative à la limite méridionale de la vicomté de Narbonne du côté du Roussillon. Comme cette limite était aussi celle du royaume de France, l'enquête présente un réel intérêt pour la géographie historique de notre pays (*la Frontière de la vicomté de Narbonne du côté du Roussillon à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*. Narbonne, Caillard, 1906, 82 p.). Les documents qui l'accompagnent et qui la complètent intéressent surtout l'histoire locale. Pourquoi n'y a-t-on pas joint une carte?

— Nous ne pouvons qu'annoncer ici l'essai critique de M. le lieutenant-colonel Gabriel ROUQUEROL, intitulé : *l'Artillerie dans la bataille du 18 août (1870)*. Ce sont des « considérations sur l'artillerie de campagne à tir rapide » qui dépassent notre compétence. Le volume est accompagné de sept croquis panoramiques et de sept plans, avec dix-huit trans-

parents, que les spécialistes consulteront avec fruit (Berger-Levrault, 1906, ix-510 p. Prix : 12 fr.).

LIVRES NOUVEAUX. — DOCUMENTS. — *G. Hérelle*. Documents inédits sur le protestantisme à Vitry-le-Français. T. II : 1687-1789. A. Picard, 291 p. — Histoire générale de Paris. Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris, règnes de François I<sup>er</sup> et de Henri II, par *E. Campardon* et *Alex. Tuey*. Champion, gr. in-8° à 2 col., xlvij-1098 p.

HISTOIRE LOCALE. — *Émile Atgier*. L'abbaye de Ré. Vannes, impr. Lafolye, 55 p. (Revue du Bas-Poitou.) — *Comte E. de Balincourt*. Avignon de 1520 à 1560, d'après les livres de raison des Merles de Beauchamps. Louis II, Bathazard et Louis III, premiers consuls de la ville. Nîmes, impr. Chastanier, 65 p. — *Anatole de Bremond d'Ars*. Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou. Vannes, Lafolye, 8 p. — *Abbé A. Bretaudeau*. Histoire des Ponts-de-Cé. Angers, Germain et Grassin, 490 p. — *H. Quilgars*. Dictionnaire topographique du département de la Loire-Inférieure. Nantes, Durance, lij-322 p. in-4° à 2 col. — *Paul Eudel*. Bibliographie de Royat. Le Soudier, III-66 p. — *Abbé Ch. Guéry*. Chapitre épiscopal, d'après le grand pouillé du diocèse d'Evreux. Evreux, impr. Odieuvre, 157 p. — *S.-C. Gigon*. La révolte de la gabelle en Guyenne, 1548-1549. — *J.-M. Vidal*. Le travail d'inquisition de Pamiers. Toulouse, Privat, 315 p. — *André Chagny*. Bourg-en-Bresse au temps de la domination savoisiennne, xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Bourg, impr. du « Journal », 79 p. — *J. Trévédy*. La tapisserie de la bataille de Fornigny, dite « tapisserie de Fontainebleau ». Saint-Brieuc, Prudhomme, 10 p. (Mémoires de l'Assoc. bretonne, 1905.) — *L. Gareau*. Monographies de quelques communautés du bailliage de la Montagne. Dijon, Nourry, 266 p.

**Belgique.** — M. Jules DE LE COURT, premier président de la Cour d'appel de Bruxelles, né à Mons le 9 octobre 1835, est mort à Bruxelles le 13 février 1906. Ce juriste distingué avait fait œuvre d'historien et publié des travaux importants. Nous citerons : *Essai d'un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle et principalement depuis 1830*. Bruxelles, 1862, in-8° ; *Bibliographie de l'histoire du Hainaut*. Mons, 1864, in-8° ; *Introduction générale aux coutumes du Hainaut*. Bruxelles, 1883, in-4° ; *Glossaire des coutumes du Hainaut*. Bruxelles, 1889, in-4° ; *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles, 1891-1905, 5 vol. in-fol.

— Le 20 mars 1906 est mort à Gand le comte Oswald DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, né en 1844, ancien gouverneur du Hainaut, ancien membre de la Chambre des représentants, sénateur. Il avait publié divers travaux historiques de valeur réelle et remarquablement écrits. Les principaux sont : *Une page de l'histoire d'Ypres*. Ypres, 1862, in-8° ; *tes Préliminaires de la Révolution belge de 1830*. Bruxelles, 1897, in-8° ; *la Grève des tisserands gantois en 1859*. Ibid., 1904, in-12. Il laisse inachevée une *Histoire de la Révolution belge de 1830*. On lui doit aussi la publication des *Essais et notices* d'Adolphe Dubois. Gand, 1902, 2 vol. in-8° (voy. *Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 215).

— La Commission royale d'histoire a chargé M. Henri LONCHAY, professeur d'histoire à l'Université de Bruxelles, bien connu par d'import-

tants travaux analysés ici même (voy. *Rev. hist.*, t. XXXI, p. 177, 483; XXXIV, p. 169; XXXVI, p. 235; XXXVII, p. 456; XXXIX, p. 405; XLVIII, p. 154; LXV, p. 150, 151; LXVII, p. 172; LXXI, p. 134), de se rendre aux archives de Simancas afin d'y dresser un inventaire des documents intéressants pour l'histoire de Belgique que contient le célèbre dépôt espagnol et pour y recueillir les matériaux nécessaires à la continuation de la *Correspondance de Philippe II*, dont cinq volumes ont été édités par Gachard. M. Lonchay s'est acquitté récemment de cette mission. Il a bien voulu nous communiquer succinctement le résultat de ses recherches.

On pourrait, nous a-t-il dit, faire partiellement l'histoire de nos provinces au XVII<sup>e</sup> siècle au moyen des documents contenus dans le fond dit de la *Secrétairerie d'État et de guerre*, conservé aux archives générales du royaume à Bruxelles; mais ce fond présente des lacunes, notamment pour l'époque des archiducs Albert et Isabelle, ainsi que pour le gouvernement de Maximilien-Emmanuel de Bavière. On n'y trouve d'ailleurs que la correspondance générale : on y chercherait vainement les instructions secrètes remises par la cour de Madrid à ses agents de Bruxelles, de même que les lettres confidentielles envoyées par ces mêmes agents au gouvernement central. C'est à Simancas qu'il fallait chercher ces documents, et ceux-ci permettent d'exposer sous son vrai jour la politique pratiquée par les rois d'Espagne dans les Pays-Bas.

Les archives de Simancas possèdent sur l'histoire de notre pays au XVII<sup>e</sup> siècle des centaines de liasses classées dans le fond dit *Estado, Flandre*, et dans celui des *Secrétaireries provinciales, Conseil de Flandre*. Dans ce dernier, on ne trouve guère que des documents d'ordre privé ou ayant trait à l'administration intérieure de la Belgique. Dans le premier, au contraire, on a conservé presque en entier la correspondance des rois d'Espagne avec les gouverneurs généraux des Pays-Bas.

Cette correspondance permet de compléter les papiers des archives de Bruxelles, notamment pour ce qui concerne le gouvernement de Maximilien-Emmanuel de Bavière. On y trouve de plus un grand nombre d'instructions secrètes, ainsi que la correspondance des ambassadeurs accrédités à Bruxelles par la cour de Madrid, tels que Balthazar de Cunjiga, le marquis de Gadaleste et le cardinal de la Cueva.

Des informations non moins précieuses nous sont fournies par les délibérations du Conseil d'État de Madrid. Les consultes de ce Conseil, qu'on trouve en grand nombre à Simancas, tant dans les liasses qui leur ont été spécialement réservées que dans les correspondances diverses du fond *Estado*, permettent de connaître l'opinion exprimée par les ministres espagnols sur toutes les affaires importantes dans les divers domaines diplomatique, religieux, commercial et militaire. M. Lonchay a dépouillé de nombreuses liasses et noté tous les documents intéressant l'histoire des Pays-Bas depuis la mort de Philippe II jusqu'à la fin du régime espagnol.

— M. A. HOCQUET, archiviste-bibliothécaire de la ville de Tournai, vient de faire paraître un ouvrage considérable, couronné par l'Académie royale de Belgique : *Tournai et le Tournaisis au XVI<sup>e</sup> siècle au point de vue politique et social*. Bruxelles, Hayez, in-4<sup>o</sup>, 418 p. Nous consacrerons un article spécial à ce livre intéressant.

— Les historiens trouveront à glaner dans le compte-rendu du *Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française* (Paris, Champion; Bruxelles, P. Weissenbruch; Genève, A. Jullien, 1906, in-8<sup>o</sup>. Chaque rapport a sa pagination spéciale) tenu à Liège en 1905. C'est naturellement la situation du français en Flandre, du français et du wallon dans le Luxembourg et dans la petite Wallonie prussienne de Malmédy qui a surtout occupé les congressistes. Sur la question de savoir si la position internationale de notre langue est actuellement en voie d'accroissement ou de décadence, il est assez curieux de constater que les orateurs français (MM. Paul Meyer, Rey) ont fait généralement preuve de pessimisme; les étrangers, au contraire (MM. Novicow, Mahaim, Bonnard), sont très optimistes. Sur certains points, on pourrait souhaiter plus de précision. Quel que soit l'intérêt des considérations présentées par MM. Henri Albert et Gustave Kahn sur la langue et la littérature françaises en Alsace-Lorraine, nous aurions préféré quelques données, par exemple, sur la curieuse persistance du français et des patois romans dans toutes les vallées *orientales* des Vosges, des Trois-Épis à Schirmeck, particulièrement au Ban de la Roche, et sur la situation actuelle du patois messin. H.

**Allemagne.** — On annonce la mort de L. STACKE, historien et pédagogue bien connu, décédé à Erfurt à l'âge de quatre-vingt-dix ans; — du Dr Ant. HEGERT, archiviste aux archives de l'État à Berlin; — du Dr Paul HASSEL, directeur des archives centrales de l'État à Dresde.

— Le Dr Albert REHM a été nommé professeur ordinaire de philologie classique à Munich; — M. O. SCHEEL a été nommé professeur extraordinaire d'histoire ecclésiastique à l'Université de Tubingue; — le Dr Otto HOETZSCH a été nommé professeur d'histoire à l'Académie de Posen.

-- Le professeur Reinhold KOSER, directeur général des archives de l'État prussien, a été nommé président du comité directeur des *Monumenta Germaniae historica*.

— La collection de *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, qui paraît à Munich sous la direction de L. TRAUBE, a pour objet la publication de textes et de mémoires se rapportant à l'histoire de la littérature latine au moyen âge. C'est là une entreprise utile, car c'est permettre l'étude scientifique de documents souvent délaissés au profit des œuvres historiographiques ou des textes en langue vulgaire, romane ou germanique. Le premier fascicule, dû à M. HELLMANN, est consacré à *Sedulius Scottus* (Munich, Beck, 1906, in-8<sup>o</sup>, xv-203 p.).

Des trois études qu'il comprend, la seconde, — qui a pour objet l'examen d'un recueil d'extraits d'auteurs anciens formé par Sedulius, en particulier d'une collection de sentences et de maximes connue sous le nom de *Proverbia Graecorum*, — et la troisième, — relative à l'intérêt que peuvent présenter certains opuscules de Sedulius au point de vue de l'histoire du texte de l'hérésiarque Pélage, — intéresseront surtout les philologues. La première a un caractère plus historique. C'est une édition critique du *De rectoribus christianis*, du même Sedulius, qui n'était jusqu'ici accessible que dans les recueils de Goldast et de Freher. L'ouvrage, qui paraît avoir été dédié à Lothaire II, est un petit traité en vingt chapitres sur les vertus que doit posséder un souverain chrétien, et pourra être rapproché d'autres productions se rattachant au même genre de littérature, qui paraît avoir été assez florissant à l'époque carolingienne. C'est à lui qu'appartiennent entre autres la *Via regia* de Smaragde de Saint-Mihiel et le *De regis persona* d'Hinemar. — Le second fascicule de la même collection est représenté par le *Johannes Scottus* (1906, in-8°, x-106 p.), de M. Edward Kennard RAND, et comporte surtout l'édition du texte d'un commentaire sur Boèce. Ce commentaire est conservé anonyme dans un grand nombre de manuscrits, mais diverses particularités de doctrine et de style permettent de l'attribuer avec beaucoup de vraisemblance à Jean Scot. Certaines parties ont un intérêt purement grammatical. D'autres sont curieuses en ce qu'elles fournissent des renseignements sur l'état d'esprit de l'auteur, à l'égard de certains sujets que nous savons par ailleurs l'avoir particulièrement préoccupé, comme la question du *filiolus* ou celle de l'existence des Antipodes. L'étude de M. Rand se termine par une notice consacrée au commentaire sur Boèce du célèbre Rémi d'Auxerre, en rapports étroits avec le précédent, avec lequel il a été partiellement fondu dans certains manuscrits.

R. P.

— Sous le titre de *Regesta pontificum Romanorum. Italia pontificia sive repertorium privilegiorum et litterarum a Romanis pontificibus ante annum MCLXXXVIII Italiae ecclesiis, monasteriis, civitatibus singulisque personis concessorum*; t. I : *Roma*, M. KEHR, directeur de l'Institut historique prussien à Rome, vient de publier, par les soins de l'Académie de Göttingen (Berlin, Weidmann, 1906), le premier volume d'un nouveau répertoire général des lettres pontificales antérieures au pontificat d'Innocent III. Ce répertoire est l'amorce d'une grande édition critique dont l'étendue des recherches à faire dans toutes les archives et toutes les bibliothèques d'Europe retardera encore longtemps la publication. En attendant, M. Kehr a jugé utile de procéder à une refonte des *Regesta* de Jaffé. Mais, à la fois pour des raisons d'ordre pratique, qu'on comprendra aisément, et pour des raisons d'ordre théorique, qu'il expose dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1906, fasc. 8, p. 593-610, il a cru préférable de substituer au classement chronologique général, souvent incertain et fréquemment incommode.

un classement topographique par diocèses et, dans l'intérieur de chacun d'eux, par destinataires. Provisoirement, au moins, M. Kehr s'en tient à l'Italie, et le premier volume est, comme de juste, consacré à Rome, dont l'auteur connaît toutes les archives mieux que personne. Nous rendrons compte avant peu de cet important travail. L. H.

**Alsace.** — Un des plus fins érudits d'Alsace, M. Ernest BLECH, est décédé le 5 octobre à l'âge de soixante-trois ans. Tout en dirigeant avec ses frères d'importants établissements de tissage, M. Blech s'était livré avec M. Meininger à de minutieuses recherches sur l'origine des familles alsaciennes. Retiré des affaires, il avait élargi le cercle de ses études et publié des monographies d'un goût discret et sûr, d'un style élégant et délicat; nous avons rendu compte ici de son *Histoire du château d'Échery* (1899). Il avait réuni une nombreuse et rare bibliothèque et préparait une histoire de l'industrie textile en Alsace, où l'industriel eût doublé l'historien. La mort a brisé sa plume et arrêté son travail; c'est une grande perte pour l'Alsace et pour l'histoire.

**Autriche-Hongrie.** — Le Dr Ferd. ZIEGLAUER EDLER VON BLUMENTHAL, professeur honoraire d'histoire autrichienne à Czernowitz, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans; il n'avait cessé d'enseigner à cette Université depuis sa création en 1875.

— Le Dr Karl VON POTKANSKI a été nommé professeur ordinaire d'histoire universelle et d'histoire d'Autriche à l'Université de Cracovie; — le Dr NÆGLE a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université allemande de Prague.

**Danemark.** — Le *Manuel historique de la question du Slesvig*, publié sous la direction de M. Franz DE JESSEN et qui vient de paraître en traduction française (Copenhague, 1906; Paris, Picard), est un recueil dont l'objet est de poser de nouveau la question du Slesvig devant l'opinion publique en Europe. Il comprend plusieurs études historiques dont nous ne donnerons aujourd'hui que le titre : L.-F.-A. WIMMER, Témoignage des monuments runiques sur la nationalité du Slesvig; Joh. STEENSTRUP, les Noms de lieux du Slesvig considérés comme témoignage de la nationalité du peuple; Alex. THORSØE, Principaux actes royaux relatifs aux rapports du duché avec la couronne danoise; P.-K. THORSEN, Langue et nationalité; P. LAURIDSEN, la Situation des langues en Slesvig et les décrets linguistiques de 1850-1852; Émile EBERLING, Historique de l'idée d'un partage du Slesvig, la Perte du Slesvig par le Danemark en 1864 et le traité de Vienne du 30 octobre 1864; Hennig MATZEN, la Question des optants slesviscois; Émile EBERLING, le Traité de Prague du 23 août 1866; F.-J. WEST, Démographie et documents statistiques sur les moyens d'existence et les impositions en Nord-Slesvig depuis 1864; H.-V. CLAUSEN, la Situation des langues en Nord-Slesvig après 1864; N. SVENDSEN, les Écoles et les églises dans le Nord-Slesvig après 1864; N. ANDERSEN, la Presse et la défense de la langue danoise; F. SIMONSEN, Histoire politique. Cet ouvrage, très solidement construit,

abonde en documents, en belles cartes, en pièces justificatives et en renseignements de toute sorte. Il s'adresse à l'homme d'État soucieux des problèmes de la politique européenne; mais il sera d'un grand profit aussi pour les historiens et les géographes.

**Grande-Bretagne.** — La chronologie des actes de Henri II, roi d'Angleterre, est malaisée, parce que les actes émanés de sa chancellerie sont systématiquement dépourvus de dates. Dans une communication faite à l'Académie des inscriptions le 17 août dernier, M. Delisle a indiqué un critérium à l'aide duquel on peut jeter quelque lumière sur leur chronologie. En tête des actes, Henri II s'appelle tantôt « Henricus rex Anglorum », tantôt « Henricus, Dei gratia rex Anglorum ». Le changement de formule s'est opéré entre le mois de mai 1172 et le printemps de 1173. Les actes expédiés jusqu'à la première date, c'est-à-dire pendant les dix-huit premières années du règne, contiennent la première formule; ceux qui ont été expédiés après la deuxième, c'est-à-dire pendant les dix-sept dernières années, contiennent la seconde. Il faut remarquer que ce changement date de l'époque où Henri II obtint l'absolution de sa complicité dans le meurtre de Th. Becket, mais on ne saurait dire s'il y a là une simple coïncidence (*Journal des Savants*, 1906, p. 509). Ces notions de diplomatique royale font partie des Prologomènes dont M. Delisle fera précéder un catalogue des actes de Henri II, qui est appelé à rendre à l'histoire du XII<sup>e</sup> siècle les mêmes inappréciables services que celui des actes de Philippe-Auguste.

— L'honorable J. W. FORTESCUE a publié le tome IV de son *History of the British army*, consacré aux guerres de la Révolution, 1789-1801. Ce volume est divisé en deux tomes, dont l'un s'arrête avec la fin de 1798 et l'autre à la paix de Lunéville. Les cartes, nombreuses, claires, instructives, ont été réunies toutes en un seul fascicule, ce qui en facilite beaucoup l'emploi (Macmillan, 1906, 967 p. Prix : 2 l. 2 sh.). Il y aurait beaucoup à dire sur la méthode suivie par l'auteur; on lui reprochera certainement d'avoir ignoré beaucoup de livres utiles pour son sujet; parmi les ouvrages français, les lacunes sont considérables, par exemple, aucun des ouvrages d'A. Chuquet n'est mentionné nulle part! En général, l'œuvre si considérable, récemment accomplie par nos jeunes historiens de la période révolutionnaire, lui a échappé. Ils lui auraient épargné des meprises, désagréables par leur répétition, comme celle qui consiste à donner sous une forme erronée (*Clerfaye*) le nom du général autrichien Clairfayt. D'autre part, il a mis largement à contribution les archives anglaises, publiques et privées, et souvent il apporte du nouveau. Le récit, assez impersonnel et sans éclat, est toujours clair et animé. On le suit avec intérêt et l'auteur nous mène, en peu de pages, aux quatre coins du monde. Le dernier chapitre, sur les transformations de l'armée anglaise de 1793 à 1802, mérite une attention particulière.

— Deux amis de feu Lord Acton (mort en 1901), MM. J. Neville

FIGGIS et R. Vere LAURENCE, ont réuni et publié le cours d'histoire moderne qu'il professa en qualité de « regius professeur » à l'Université de Cambridge en 1899-1900 et 1900-1901. Le volume qu'ils nous apportent rappelle en un certain sens le *Précis d'histoire moderne* de Michelet, avec moins d'imagination, de divination à coup sûr et d'originalité, mais aussi avec une plus grande abondance de faits et un meilleur équilibre. Cependant, c'est un Précis, précis qui s'adresse d'ailleurs à des lecteurs déjà bien au courant des grands faits de l'histoire générale et dont le but essentiel est d'en montrer l'enchaînement. L'auteur n'est pas un philosophe; il n'y a pas dans son livre de considérations générales; mais il voit les faits de haut et avec sérénité. Il n'est pas un homme de parti, mais il a son idéal : pour lui, le progrès de l'humanité se mesure à la plus grande somme de liberté que réalise un pays à une époque déterminée, et c'est à cette mesure qu'il juge les événements et les hommes. Ses jugements ont plus d'étendue que de profondeur, mais ils portent. A ce cours, on a joint la leçon d'ouverture lue par Lord Acton en février 1895 (c'est le seul morceau qui soit accompagné de notes bibliographiques) et la circulaire dans laquelle il traça le plan de la *Cambridge modern history*. Le volume tout entier n'est d'ailleurs, en quelque sorte, qu'un programme plus développé de cette remarquable entreprise. Un autre volume contiendra les leçons sur la Révolution française (*Lectures on modern history*. Macmillan, 1906, xix-362 p.).

— En même temps qu'il publie son Histoire de la guerre de Canada en 1812, dont nous rendrons prochainement compte (*The Canadian war of 1812*. Oxford University press. Prix : 12 sh. 6 d.), M. C. P. LUGAS donne une nouvelle édition de sa Géographie historique des colonies britanniques (*A historical geography of the British colonies*. Ibid. Prix : 6 sh.); le tome I se rapporte aux colonies méditerranéennes et orientales; il a été revu et mis à jour par R. S. STUBBS.

— Les auteurs bien connus de la remarquable histoire des Trades-Unions, M. et M<sup>me</sup> WEBB, ont entrepris de tracer le tableau des institutions locales en Angleterre depuis la Révolution de 1688 jusqu'à la Réforme municipale de 1835. Le premier volume (*English local government : the Parish and the County*. Londres, Longmans, 1906, xxv-664 p.) est consacré à la paroisse et au comté. C'est un ouvrage important, sur lequel nous aurons à revenir très prochainement.

**Pays-Bas.** — La librairie Martinus Nijhoff, à la Haye, vient de commencer la publication des *Archives ou Correspondance inédite de la Maison d'Orange-Nassau*; troisième série, publiée par le directeur des archives de la Maison royale, F. J. L. KRÆMER, professeur à l'Université d'Utrecht. T. I : 1689-1696 (1 vol. d'environ 700 p., gr. in-8°. Prix : 6 fl. 75). — Cet ouvrage continue l'importante publication due à M. Groen van Prinsterer et parue de 1835 à 1861. Le recueil ira jusqu'en 1795; il comportera 10 à 12 volumes; chaque volume sera accompagné d'une introduction historique et de notes.

**Suisse.** — A l'assemblée annuelle de la Société générale d'histoire suisse, le 10 septembre dernier, M. Alfred STERN a fait une communication très intéressante sur l'origine du nom de Tell. Dans le « Livre blanc » de Sarnen, où la légende de l'origine des libertés helvétiques se trouve pour la première fois, le fameux archer est appelé *Der Thall (Tall)*, et ce nom signifie l'imbécile, le fou. Aussi a-t-on imaginé que ce nom avait été fabriqué à l'imitation du nom de *Brutus*. — Mais, en danois, *tokke* signifie : « Se comporter en imbécile » ; en suédois, *tok* signifie « folie ». Or, l'archer de Saxo Grammaticus, où l'on a vu le prototype de Guillaume Tell, s'appelle *Tokko*. Le nom vient de l'ancien norrois, non *Toki*, mais *Thoka* = nuée. Ainsi *Tokko* = *Der Tall*. — On peut imaginer que, lorsque le fragment de Saxo Grammaticus a pénétré en Suisse et a été transcrit dans quelque chronique, le nom de *Tokko* a été interprété dans une glose marginale par *stultus* ou quelque mot analogue, retraduit en *Der Thall* par le Livre blanc.

— Dans ses *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI<sup>e</sup> siècle* (Fribourg, librairie de l'Université, et Paris, Picard, 1906. In-8°, xix-253 p.), M. l'abbé M. BESSON étudie, d'une manière très complète, le difficile problème de l'organisation des églises chrétiennes dans les pays de la Suisse romande. Écartant les hypothèses fragiles sur lesquelles l'école légendaire s'efforce encore aujourd'hui d'édifier l'histoire primitive des églises d'Occident, il réunit, pour les trois diocèses en cause, les sources authentiques de cette histoire. Il détermine la valeur de ces sources et en fait ressortir les enseignements avec beaucoup de sagacité et de méthode. Il établit, en particulier, la liste des premiers évêques et réussit à faire revivre, parmi eux, plus d'une personnalité depuis longtemps oubliée. Sur la plupart des questions abordées dans ce remarquable travail, on n'hésitera pas à adopter les conclusions de l'auteur, formulées d'ailleurs avec une grande prudence. Ajoutons que les origines des plus anciennes fondations monastiques du pays ont aussi retenu l'attention de M. Besson : celles de Romainmotier sont étudiées dans un appendice de ce volume, tandis que celles de la célèbre abbaye de Saint-Maurice en Valais le seront dans un ouvrage spécial, qui paraîtra prochainement.

— La Société du Musée historique de la Réformation a eu l'heureuse idée de publier le compte-rendu du *Troisième centenaire de la mort de Théodore de Bèze* (Genève, Atar, 1906. In-12, 85 p. et 5 pl.), célébré à Genève en novembre 1905, à la date de la « fête de la Réformation ». Cette élégante plaquette contient le texte des discours prononcés à cette occasion par MM. le professeur E. Doumergue et le baron F. de Schickler, représentant les Églises réformées de France, le professeur H. Vuilleumier, de l'Université de Lausanne, et le professeur Ch. Borgaud, de l'Université de Genève, ainsi que de la captivante conférence de M. N. Weiss, secrétaire de la Société de l'histoire du protestantisme français, sur le rôle de Théodore de Bèze en France au xv<sup>e</sup> siècle. Le

souvenir de l'exposition de portraits, œuvres, autographes et souvenirs de Bèze, organisée alors à la bibliothèque de la ville, y est rappelé par une note de M. H. Aubert et par une bibliographie des ouvrages exposés due à M. Léopold Micheli. L'illustration reproduit plusieurs portraits contemporains du réformateur.

— Dans son important travail sur *le Système continental et la Suisse, 1803-1813* (Lausanne, Payot, 1906. In-8°, 345 p.), M. Bernard DE CÉRENVILLE montre les suites désastreuses du blocus continental pour le commerce et l'industrie de la Suisse, si prospères au XVIII<sup>e</sup> siècle, et les répercussions de ce régime sur l'ensemble de la vie économique et sur la situation politique du pays. Ce volume est une nouvelle preuve de l'intérêt grandissant qui s'attache à une période longtemps négligée de l'histoire nationale; il est à peine besoin d'insister sur l'intérêt qu'il présente pour l'étude de la politique économique de Napoléon I<sup>er</sup>.

— On sait la difficulté que crée à l'historien la dispersion de la plupart des travaux historiques dans les recueils périodiques ou autres collections dont le nombre s'accroît sans cesse. Il faut donc savoir gré à la Société générale d'histoire de la Suisse d'avoir poursuivi l'utile Répertoire méthodique de ces travaux, publié en 1892 par M. le professeur Brandstetter pour la période de 1812 à 1890. Cette seconde partie, rédigée sur le même plan par M. le Dr Hans BARTH, embrasse les années 1891 à 1900 (*Repertorium über die in Zeit- und Sammelschriften der Jahre 1891-1900 enthaltenen Aufsätze und Mitteilungen Schweizergeschichtlichen Inhaltes*. Basler Buch- und Antiquariatshandlung, 1905, in-8°, vii-359 p.). Par la précision de la bibliographie et par d'heureux perfectionnements typographiques, ce volume est en progrès marqué sur le précédent.

— Les archives d'État de Bâle sont un des plus riches dépôts d'archives de la Suisse. Installées dans un bâtiment spacieux, construit *ad hoc*, entièrement réorganisées par les soins éclairés de l'archiviste actuel, M. le Dr R. Wackernagel, qui les dirige depuis 1878, dotées de collections accessoires très utiles (imprimés, reproductions de sceaux et d'armoiries, coins, vues et planches gravées, etc.), elles peuvent aujourd'hui être proposées comme modèle aux archives cantonales de la Suisse. M. WACKERNAGEL a fait un pas de plus pour faciliter la consultation du dépôt confié à sa garde, en en publiant un excellent inventaire : *Repertorium des Staatsarchivs zu Basel*. Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1904-1905, gr. in-8°, LXVIII-834 p., avec 8 planches reproduisant le bâtiment des archives.

— La Société d'histoire et d'archéologie de Genève a mis en vente le tome II des *Registres du Conseil de Genève* (Genève, libr. Kündig, 1906, in-8°, ix-573 p.). Ce volume, publié par MM. L. DUFOUR-VERNES et V. VAN BERCHEM, renferme les procès-verbaux des séances des divers conseils de la ville pendant les années 1461 et 1462, 1473 à 1476. A côté de l'intérêt qu'ils présentent pour l'histoire intérieure de Genève,

ces procès-verbaux jettent un jour nouveau sur la révolte de Philippe sans Terre contre le gouvernement de son père, le duc de Savoie, Louis I<sup>er</sup>, en 1462, et ils fournissent de curieux détails sur les guerres de Bourgogne, dans lesquelles Genève se trouva engagée malgré elle.

— La Société Zwingli, à Zurich, ne borne pas son activité littéraire à la publication d'un bulletin semestriel dont le tome II a commencé à paraître en 1905 (*Zwingliana. Mitteilungen zur Geschichte Zwinglis und der Reformation*; t. I, 1897-1904; t. II, livr. I-III). Dans une série de *Quellen zur Schweizerischen Reformationsgeschichte*, publiée sous la direction du professeur E. EGLI, elle se propose de faire connaître les sources de l'histoire de la réforme de langue allemande en Suisse. La chronique de Laurent Bosshart de Winterthur, qui forme le tome III de cette collection, n'est pas une œuvre de premier ordre, mais elle apporte, sur l'établissement de la réforme religieuse à Winterthur et dans les pays voisins, le témoignage d'un homme bien informé et incontestablement véridique, l'ex-chanoine Bosshart, devenu le partisan convaincu des idées de Zwingli. L'éditeur, M. Gaspar HAUSER, a éclairé ce témoignage par un copieux commentaire. Tandis qu'il imprimait in extenso la partie essentielle de la chronique, relative à l'époque de la Réforme, il n'a reproduit avec raison, de la partie qui a trait au moyen âge, que les seuls fragments concernant Winterthur et la contrée environnante. Annotés par un homme qui connaît à fond l'histoire de cette contrée, ces fragments ne sont pas sans valeur (*Die Chronik des Laurentius Bosshart von Winterthur, 1185-1532*. Basler Buch- und Antiquariatshandlung, 1906, in-8°, xxviii-403 p.).

— C'est aussi sous les auspices de la Société Zwingli que MM. E. EGLI et G. FINSLER ont entrepris, dans le *Corpus Reformatorum*, la publication des œuvres complètes du réformateur zuricois (*Huldreichs Zwinglis Sämtliche Werke*. Berlin, Schwetschke u. Sohn, in-8°). A l'exception des travaux exégétiques et des lettres, qui formeront deux séries séparées, les œuvres de Zwingli sont imprimées dans l'ordre chronologique. Le tome I (1904-1905), seul achevé jusqu'ici, contient donc les premiers écrits, dès 1510, jusques et y compris les actes de la première dispute de Zurich (29 janvier 1523), qui marqua le triomphe définitif de la Réforme dans cette ville. Chaque écrit est précédé d'une introduction et accompagné de notes. On ne peut que louer le soin avec lequel les textes sont établis et commentés par les éditeurs.

**Italie.** — Léo MOUTON, *Mémoires du général Pepe (1783-1846)*, publiés d'après l'édition originale (Paris, Perrin et Cie, 1906. In-8°, viii-422 p.). — Des trois volumes de mémoires écrits, de 1821 à 1848, par le général Pepe, M. L. Mouton a tiré un livre qui a l'avantage de se lire plus facilement que l'œuvre du général Carbonaro. Mais ces extraits, présentés frustement, sans appareil critique, sans annotation, sans introduction qui permettent de replacer l'homme et l'œuvre dans leur milieu, à qui s'adressent-ils? Le grand public s'intéressera-t-il aux péripéties

de l'existence troublée de ce général prononciamentiste, dont la psychologie renaît mal de ces pages tronquées, où tous les aveux, toutes les justifications ne sont pas donnés? Et l'historien pourra-t-il tirer parti d'un témoignage incomplet, où M. L. Mouton a voulu mettre, bien inutilement à notre avis, de l'unité et de l'arrangement littéraire? — G. B.

**Mexique.** — La collection des *Documentos para la historia de México* s'est augmentée d'un cinquième volume, publié par M. Genaro GARCÍA, *la Inquisición en México*. Vingt-six documents d'intérêt très inégal, dont beaucoup se réfèrent à de minutieuses questions d'étiquette et de cérémonial. Quelques-uns, de plus grande portée, sont relatifs à l'établissement de l'Inquisition au Mexique, en 1570, et à sa réglementation; d'autres, soit par la nature des délits qu'ils nous font connaître, soit par les prescriptions édictées, nous ouvrent sur les mœurs des aperçus assez curieux. L'orthographe est modernisée. Presque aucune note. Celle qui est jointe au document n° XII pour expliquer la lecture fautive *pal* (pour *pas* = paix, patène) est loin de contribuer à l'intelligence du texte.

H. L.

— Nous avons reçu récemment un ouvrage considérable sur le Mexique, intitulé : *le Mexique, son évolution sociale* (Mexico, J. Ballescá et C<sup>ie</sup>, 1900-1902, 2 volumes en 3 tomes in-fol.). Dû à la collaboration de plusieurs auteurs, spécialistes en leur partie, il a été rédigé sous la direction de M. Just SIERRA, qui, de plus, a écrit dans le t. I une histoire générale du Mexique, des origines aux temps modernes, de plus de 300 p. in-fol., suffisamment étendue pour dépasser de beaucoup ce que nous pouvons trouver dans les ouvrages français récents qui touchent à cette histoire. Les institutions politiques ont été exposées par M. Jules Zárate. M. B. Reyes a traité de l'armée, M. Chavez de l'éducation nationale. Un chapitre sur les lettres mexicaines, par M. Sanchez Mármol, offre une utile contribution à l'histoire, si généralement ignorée chez nous, de la littérature hispano-américaine. Les institutions municipales, les établissements pénitentiaires, l'assistance publique ont été étudiés par M. Michel S. Macédo. MM. Véra, Raigosa, Crespo, Dufou, ont tracé le tableau de l'évolution juridique, agricole, minière et industrielle. Enfin M. Paul Macédo a clos l'ouvrage par trois chapitres sur le commerce, les communications et travaux publics et les finances. Traduite en français par L. Lamole de Tamayo, abondamment illustrée quoique fort inégalement, cette œuvre imposante a été conçue par ses auteurs dans le louable dessein de faire connaître à la vieille Europe le passé et l'état présent de leur jeune pays, en répondant aux curiosités d'ordre très divers qu'il peut éveiller chez nous. C'est à ce titre qu'il nous a paru utile de la signaler ici.

ERRATUM DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Page 132, ligne 20, *au lieu de* : XIX<sup>e</sup> siècle, *lire* : XXIX<sup>e</sup> siècle.

Page 209, ligne 24, *au lieu de* : Fernau-Nuñez, *lire* : Fernan-Nuñez.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE<sup>1</sup>.

## ANTIQUITÉ.

- Ardillon*. Quomodo Graeci collocaverint portus atque aedificaverint, 320.
- Babelon et Blanchet*. Catalogue des monnaies et camées de la Bibliothèque nationale, 329.
- Bassani (Filiberto)*. Commodus e Marcia, 220.
- Beauchet*. Le droit privé de la République athénienne, 335.
- Bérard (Victor)*. Les Phéniciens et l'Odyssee, 323.
- De arbitrio inter liberos Graecorum civitates, 334.
- Origine des cultes arcadiens, 341.
- Berthelot (Marcellin)*. Archéologie et histoire des sciences, 208.
- Bouché-Leclercq*. L'astrologie grecque, 338.
- Bréhier (Louis)*. De Graecorum iudiciorum origine, 331.
- Brewer (Heinrich)*. Die Unterscheidung der Klagen nach Attischem Recht, 133.
- Cagnat*. Inscriptions graecae ad res romanas pertinentes, 337.
- Capart (A.)*. Les débuts de l'art en Egypte, 127.
- Chabot*. Index des inscriptions grecques de la Syrie, 337.
- Collignon (Max)*. La sculpture grecque, 329.
- et *Couve*. Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes, 329.
- Cumont (F.)*. Les mystères de Mithra, 128, 343.
- Dard (Antoine)*. Chez les ennemis d'Israël : Amorrhéens, Philistins, 362.
- Daresté (Rodolphe)*. La science du droit en Grèce, 337.
- *Haussoullier (B.)* et *Reinach (Théodore)*. Recueil des inscriptions juridiques grecques, 337.
- Drumann (W.)*. Geschichte Roms, nouv. édit. p. *P. Græbe*, 380.
- Dufour (Médéric)*. La constitution d'Athènes et l'œuvre d'Aristote, 338.
- Emmanuel*. Essai sur l'orchestrique grecque, 330.
- Foucart (Georges)*. De libertorum conditio apud Athenienses, 335.
- Foucart (Paul)*. Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis, 340.
- Les grands mystères d'Éleusis, 341.
- Fougères (G.)*. De Lyciorum Communi, 336.
- Athènes et les environs, 316.
- La mythologie classique, 338.
- Francolle*. L'industrie dans la Grèce ancienne, 333.
- La législation athénienne sur les distinctions honorifiques, 334.
- Girard (Paul)*. Comment a dû se former l'Iliade, 326.
- Glötz (Gustave)*. La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce, 330.
- Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque, 331.
- Goblet d'Alviella (comte E.)*. Une initiation aux mystères d'Eleusis, 127.
- Guiraud (Paul)*. De la propriété foncière en Grèce jusqu'à l'époque romaine, 331.
- La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce, 332.
- Haussoullier (B.)*. Études sur l'histoire de Milet et du Didyméon, 320.
- et *Pontremoli*. Didymes, 320.
- Helbig*. La question mycénienne, 322.
- Les ἱερείς athéniens, 335.
- Hubert et Mauss*. Essai sur la nature et la fonction du sacrifice, 339.
- Joubin*. La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès, 329.
- Lechal*. Le temple grec, 327.
- Lefevre (André)*. La Grèce antique, 337.
- Legrand*. Quo animo Graeci, praesertim v<sup>o</sup> et iv<sup>o</sup> saeculis, tum in vita privata, tum in publicis rebus, divinationem adhibuerint, 338.
- Levy (Isidore)*. La vie municipale en Asie Mineure sous les Antonins, 336.
- Maspero*. Comment Alexandre devint dieu en Egypte, 343.
- Michel*. Recueil d'inscriptions grecques, 337.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Musée belge. Mémoires relatifs à l'histoire de l'antiquité, 128.  
*Navarre*. Dionysos, 336.  
 — *Utrum mulieres athenienses scaenicos ludos spectaverint necne*, 336.  
*Perrot (Georges) et Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité, t. VII, 327.  
*Pottier (E.)*. Catalogue des vases antiques du Louvre, 329.  
 — Pourquoi Thésée fut l'ami d'Hercule, 340.  
*Radel (G.)*. En Phrygie, 319.  
 — De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis, 336.  
*Reinach (Salomon)*. La Crète avant l'histoire, 321.  
 — Le mirage oriental, 322.  
 — Répertoire de la statuaire, 329.  
 — Cultes, mythes et religions, 338.  
*Ridder (de)*. L'idée de la mort en Grèce à l'époque classique, 339.  
*Thédénat (H.)*. Pompéi, 221.

## ALLEMAGNE.

*Barge (Hermann)*. Andreas Bodenstein von Karlstadt, 370.  
*Benrath (Karl)*. Luther im Kloster, 1505-1525, 367.  
*Bischoff (H.)*. Heinrich Hansjakob. Richard Bredenbrücker, 130.  
*Clemen (Otto)*. Beiträge zur Reformationgeschichte aus Büchern und Handschriften der Zwickauer Ratschulbibliothek, 369.  
*Denifle (Henri)*. Luther und Lutherum, 366.  
*Detmer (Heinrich)*. Bilder aus den religiösen und socialen Unruhen in Münster während des 16. Jahrh., 377.  
*Études sur Schiller*, 438.  
*Fehling (Ferdinand)*. Kaiser Friedrich II und die romanischen Kardinäle, 1227-1239, 380.  
*Fellner (Robert)*. Die fränkische Ritterschaft von 1495-1524, 374.  
 Festschrift zum Gedächtniss Philipps des Grossmüthigen, Landgrafen von Hessen, 372.  
*Hausrath (Adolf)*. Luthers Leben, 367.  
*Kalkoff (Paul)*. Forschungen zu Luthers römischem Process, 368.  
*Korte (August)*. Die Concilspolitic Karls V, 1538-1545, 374.  
*Kroker (Ernest)*. Luthers Tischreden in der Mathesischen Sammlung, 368.  
*Küch (F.)*. Politisches Archiv des Landgrafen Philipp des Grossmüthigen von Hessen, 371.  
*Mentz (George)*. Johann Friedrich der Grossmüthige, Teil I : 1503-1532, 373.  
*Monumenta Germaniae historica*, 219.  
*Müller (Ernest)*. Das Itinerar Kaiser Heinrichs III, 1039-1056, 380.  
*Ney (Julius)*. Die Reformation in Trier

1559 und ihre Unterdrückung, 371.  
*Pautus (N.)*. Die deutschen Dominikaner im Kampfe gegen Luther, 370.  
 Philipp der Grossmüthige. Beiträge zur Geschichte seines Lebens und seiner Zeit, 372.  
*Rachfahl (Felix)*. Deutschland, König Friedrich-Wilhelm IV und die Berliner März-Revolution, 151.  
*Regensberg*. 1870-1871, 220.  
*Rockwell (William-Walter)*. Die Doppelhehe des Landgrafen Philipp von Hessen, 372.  
*Rosenberg (Walter)*. Der Kaiser und die Protestanten, 1537-1539, 374.  
*Schmidt (Charles)*. Le grand-duché de Berg de 1806 à 1813, 110.  
*Schorndorff*. Zur Politik des Markgrafen Georg von Brandenburg, 1528-1532, 374.  
*Schreiber (Heinrich)*. Die Reformation Lübecks, 371.  
*Schweizer (Paul)*. Götze von Berlichingen, 375.  
*Schwemer (Richard)*. Die Reaktion und die neue Aera, 219.  
*Sippel*. Die Stadt Würzburg im Bauernkriege, 376.  
*Steinmüller (Paul)*. Einführung der Reformation in die Kurmark Brandenburg durch Joachim II, 371.  
*Stolze (Wilhelm)*. Die zwölf Artikel von 1525 und ihr Verfasser, 375.  
 — Neues von Christopher Schappeler, 376.  
*Vigener (Fritz)*. Bezeichnungen zum Volk und Land der Deutschen, vom 10 bis zum 13 Jahrh., 134.  
*Weber (Paul)*. Die Schlacht bei Jena, 1806. Katalog der hundertjahr-Ausstellung im städtischen Museum zu Jena, 219.  
*Wirth (Joseph)*. Mgr Colmar, évêque de Mayence, 1760-1818, 108.

## AUTRICHE-HONGRIE.

*Barre (André)*. La Bosnie-Herzégovine; administration autrichienne de 1878 à 1903, 360.  
*Friedjung (H.)*. Benedeks nachgelassene Papiere, 152.  
*Hirn (Ferdinand)*. Geschichte der Tiroler Landtage von 1518 bis 1525, 377.  
*Menge (Auguste)*. Die Schlacht von Aspern am 21 u. 22 mai 1809, 149.

## ÉGLISE.

## LA PAPAUTÉ. LES SAINTS.

*Allard (Paul)*. Dix leçons sur le martyre, 208.  
*Besson (abbé M.)*. Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires, 446.

- Houtin* (abbé). La question biblique au x<sup>x</sup> siècle, 365.  
*Kehr*. Regesta pontificum romanorum. Italia pontificia, 442.  
*Kurth* (G.). Saint Boniface, 116.  
*Terlinden* (C.). Le pape Clément IX et la guerre de Candie, 129.

## ESPAGNE.

- Morel-Fatio* (Alfred). Grands d'Espagne et petits princes allemands au xviii<sup>e</sup> siècle, 209.

## ÉTATS-UNIS.

- Barral-Montferrat* (marquis de). De Monroë à Roosevelt, 1823-1905, 363.

## FRANCE.

- Andrieux* (Louis). La Commune à Lyon en 1870 et 1871, 354.  
*Augeard* (Eug.). Étude sur la traite des noirs avant 1790, au point de vue du commerce nantais, 144.  
*Azan* (lieutenant Paul). Récits d'Afrique. Sidi-Brahim, 350.  
*Bergasse du Petit-Thouars* (amiral). Notes et correspondance, 1832-1890, 351.  
*Billot* (A.). La France et l'Italie. Histoire des années troubles, 1881-1899, 357.  
*Boissy d'Anglas* (de). Boissy d'Anglas et les régicides, 214.  
*Boutard* (abbé Charles). Lamennais, sa vie et ses doctrines, 348.  
*Bultingaire*. Le club des Jacobins de Metz, 211.  
*Cauchie* (A.). Le gallicanisme en Sorbonne, 129.  
*Chambrier* (James de). De Sébastopol à Solferino, 352.  
*Chauvin* (V.). La légende égyptienne de Bonaparte, 131.  
*Chérot* (le R. P. Henri). Iconographie de Bourdaloue, 209.  
*Chevillet* (J.). La vie militaire, 1800-1810; publ. p. G. Chevillet, 109.  
*Chuquet* (Arthur). Un prince jacobin : Charles de Hesse ou le général Marat, 103.  
 Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française, 441.  
*Cugnac* (capitaine de). Campagne de l'armée de réserve en 1800, 2<sup>e</sup> partie : Marengo, 146.  
*Daudet* (Ernest). La Terreur blanche, 2<sup>e</sup> ed., 345.  
*Délarue* (P.). Le clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution, 211.  
*Deniau* (abbé Félix). Histoire de la guerre de la Vendée, 102.  
*Gachot* (Édouard). La campagne de 1799. Jourdan en Allemagne et Brune en Hollande, 106.  
*Gaffarel* (Paul). Le blocus de Marseille et des environs, 1807-1814, 210.  
*Garsou* (J.). L'évolution démocratique de Victor Hugo, 130.  
*Gilbert* (E.). France et Belgique, 130.  
*Glachant* (Victor). Benjamin Constant sous l'œil du guet, 346.  
*Gossart* (E.). Antoine de La Sale, 124.  
*Grandmaison* (Geoffroy de). Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne, 1808-1813, 112.  
*Granié* (Paul). De l'ancien régime à thermidor. Une commune du Quercy pendant la Révolution, 211.  
*Grojean* (O.). Antoine de La Sale, 124.  
*Guillaumin*. Les derniers républicains, 105.  
*Hauser* (Henri). Manuel des sources de l'histoire de France, xvii<sup>e</sup> siècle, 209.  
*Hautpoul* (général marquis Alphonse d'). Mémoires, 348.  
*Hoorebeke* (G. van). Biographie du fameux Olivier Le Daim, reprise en sous-œuvre, 116.  
*Jacquesson* (Paul). Du nom de famille, 356.  
*Jaucourt* (comte de), ministre intérimaire des Affaires étrangères. Correspondance avec le prince de Talleyrand pendant le Congrès de Vienne, 114.  
*Lanne* (Ad.). Louis XVII et le secret de la Révolution, 213.  
 — La fortune des d'Orléans, 347.  
*Lanzac de Laborie* (L. de). Paris sous Napoléon. Administration, grands travaux, 108.  
*Lasserre* (Adrien). La participation collective des femmes à la Révolution française, 100.  
*Léonard*. Souvenirs, 210.  
*Meaux* (vicomte de). Souvenirs politiques, 1871-1877, 355.  
*Meynier* (Albert). Un représentant de la bourgeoisie angevine à l'Assemblée nationale constituante et à la Convention nationale : L.-M. de La Révellière-Lépeaux, 101.  
*Michaud* (Louis). Le gouvernement parlementaire sous la Restauration, 345.  
*Nève* (J.). Antoine de La Sale, 124.  
*Pariset* (E.). Histoire de la fabrique lyonnaise, 383.  
*Pérel* (abbé A.). La commanderie de Payns et ses dépendances, 135.  
*Péty de Thozée* (C. et R.). Théories de la colonisation au xix<sup>e</sup> siècle, 130.  
*Peyron* (Élie). Le cas de Bazaine, 352.  
*Piépape* (général de). Le coup de

- grâce. Épisode de la guerre franco-allemande dans l'Est, 353.
- Poirier (Jules)*. Lecourbe, 106.
- Feuilletés d'histoire, 354.
- Pol (Stéphane)*. De Robespierre à Fouché. Notes de police, 213.
- Régné (Jean)*. La frontière de la vicomté de Narbonne du côté du Roussillon à la fin du XIII<sup>e</sup> s., 438.
- Rouard de Card (E.)*. La politique de la France à l'égard de la Tripolitaine pendant le dernier siècle, 358.
- Rouquerol (Gabriel)*. L'artillerie dans la bataille du 18 août, 1870, 438.
- Roustan (M.) et Latreille (G.)*. Lyon contre Paris après 1830, 347.
- Rouvier (Gaston)*. L'enseignement public en France au début du XX<sup>e</sup> s., 355.
- Sagnac (Ph.)*. Voy. *Saint-Léger (A. de)*.
- Saint-Léger (A. de) et Sagnac (Ph.)*. Les Cahiers de la Flandre maritime en 1789, 100.
- Salvemini (G.)*. La Rivoluzione francese, 214.
- Sanders (E. K.)*. Fenelon, his friends and his enemies, 388.
- Schmidt (Charles)*. La réforme de l'Université impériale en 1811, 215.
- Sevestre (abbé)*. L'histoire, le texte et la destinée du Concordat en 1801, 107.
- Stael (baronne de)*. Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution, et des principes qui doivent fonder la République en France; publ. p. *J. Viénot*, 104.
- Stenger (Gilbert)*. La Société française pendant le Consulat, 4<sup>e</sup> série, 107.
- Tardieu (André)*. Questions diplomatiques de l'année 1904, 357.
- Troisième centenaire de la mort de Théodore de Bèze, 446.
- Uzureau (abbé)*. Histoire du champ des martyrs, 212.
- Andegaviana, 212.
- Viénot (John)*. Voy. *Stael (M<sup>me</sup> de)*.
- Vuibert (Paul-Théodore)*. La philosophie de la colonisation, 356.

## GRANDE-BRETAGNE.

- A. Z.* L'émancipation de l'Égypte, 362.
- Burdoux (Jacques)*. Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine, 358.
- Dechesne (Laurent)*. L'évolution économique et sociale de l'industrie de la laine en Angleterre, 383.
- Fortescue (J. W.)*. History of the british army, t. IV, 444.
- Kamel-Pacha (Moustafa)*. Égyptiens et Anglais, 363.

- Lucas (C. P.)*. The Canadian war of 1812, 445.
- Mantoux (Paul)*. La révolution industrielle au XVIII<sup>e</sup> siècle, 395.
- Webb (M. et M<sup>me</sup> Sidney)*. English local government: the parish and the county, 445.

## ITALIE.

- Doren (Alfred)*. Studien aus der Florentiner Wirtschaftsgeschichte, 139.
- Deutsche Handwerker und Handwerkerbruderschaften im mittelalterlichen Italien, 139.
- Dragon (A.)*. L'unité italienne à travers les âges, 360.
- Driault (J.-E.)*. Napoléon en Italie, 1800-1812, 111.
- Madelin (Louis)*. La Rome de Napoléon. La domination française à Rome de 1809 à 1814, 112.
- Marengo (Emilio)*. Genova e Tunisi, 1388-1515, 138.
- Pepe (général)*. Mémoires; publ. p. *Léo Mouton*, 448.
- Podestà (Francesco)*. Il colle di S. Andrea in Genova e le regioni circostanti, 138.
- Salvemini (G.)*. Studi storici, 136.
- Schulte (A.)*. Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken, 367.

## MEXIQUE.

- García (Genaro)*. La inquisición en México, 449.
- Sierra (Just.)*. Le Mexique, son évolution sociale; trad. franç. p. *L. Lamole de Tamayo*, 449.

## PAYS-BAS

## (BELGIQUE ET HOLLANDE).

- Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 119.
- Annuaire de la noblesse belge, 120.
- Bastelaer (D.-A. van)*. Histoire métallique de Charleroi, 123.
- Bayot (A.)*. Le roman de Gillion de Trazegnies, 123.
- Béthune (L.)*. Les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège, 122.
- Biographie nationale de Belgique, 115.
- Borman (C. de)*. Les origines belges de notre dynastie, 121.
- Brants (V.)*. Jean Richardot, évêque de Cambrai, 116.
- Ceyssens (J.)*. L'ancien pays de Dalmien, 127.
- Chestret de Haneffe (baron de)*. Guillaume de La Marck n'est pas le sanglier d'Ardenne, 116.

- Chestret de Hauwelle* (baron de). Anthesis. Une seigneurie ecclésiastique sous l'ancien régime, 127.
- Claeys (P.)*. Mémorial de la ville de Gand, 1792-1830, 125.
- Closon (J.)*. Alexandre 1<sup>er</sup> de Juliers, évêque de Liège, 116.
- Coopman et Scharpé*. Geschiedenis der vlaamsche letterkunde, 124.
- Cumont (G.)*. Etude sur le cours des monnaies en Brabant pendant le règne de la duchesse Jeanne, 122.
- Demarteau (J.-E.)*. L'Ardenne belge-romaine, 122.
- Descamps* (baron). Le duc de Brabant au Sénat de Belgique, 117.
- Deschevel* (chanoine A.-C.). Les gloires de la Flandre maritime et de la Flandre gallicante au xv<sup>e</sup> s., 119.
- Desmons (F.)*. Études historiques, économiques et religieuses sur Tournai pendant le règne de Louis XIV, 126.
- La peste de 1668 à Tournai, 126.
- Destanberg (D.)*. Gand depuis 1831, 125.
- Dewert (J.)*. Histoire de la ville d'Ath, 126.
- Dubois (E.) et Julin (A.)*. Les moteurs électriques dans les industries à domicile, 129.
- Dupréel (E.)*. Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie, 116.
- Duyse (F. van)*. Het oude nederlandsche lied, 125.
- Duyse (Prudens van)*. Les chaîmbres de rhétorique dans les Pays-Bas, 125.
- Epen (van)*. Jaarboek van den nederlandschen Adel, 121.
- Fayen (Arnold)*. Le *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, 218.
- Fierens-Geraert*. Nouveaux essais sur l'art contemporain, 122.
- Fredericq (Paul)*. Thorbecke avant 1830, 118.
- Garsou et Olschlewski*. Léopold II, roi des Belges, 117.
- Gobert (Th.)*. Histoire et souvenirs. Les rues de Liège, 126.
- Helbig (J.)*. La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse, 121.
- Hocquel (A.)*. Tournai et le Tournaisis au xv<sup>e</sup> siècle, 141.
- Hymans (H.)*. Gand et Tournai, 121.
- Hymans (Paul)*. Frère-Orban. t. I, 117.
- Jaanssens (J.-E.)*. Turnhout dans le passé et dans le présent, 125.
- Kræmer (F.-J.-L.)*. Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau, t. I, 445.
- Kurth (G.)*. Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège, 122.
- Leven en werken der Zuidnederlandsche schrijvers*, 119.
- Liégeois (C.)*. Gilles de Chin, 123.
- Marmol* (baron F. del). Quel est le véritable auteur de la célèbre euvre baptismale de Saint-Barthélemy de Liège? 122.
- Masoin (F.)*. Histoire de la littérature française en Belgique, de 1815 à 1830, 124.
- Merghelynck (A.)*. Une page d'histoire de la féodalité au pays de Furnes, 125.
- Monchamp* (Mgr). Le chanoine Daris, 119.
- Olschlewski*. Voy. *Garsou*.
- Pauw (N. de)*. Liéven Bauwens. Son expédition en Angleterre et son procès à Londres, 1798-1799, 117.
- Pielkin (N.)*. La germanisation de la Wallonie prussienne, 129.
- Poncellet (Ed.)*. Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne, 121.
- Raadt (J.-Th. de)*. Sceaux armoriés des Pays-Bas, 121.
- Les sobriquets des communes belges. Blason populaire, 127.
- Renesse* (comte de). Dictionnaire des figures héraldiques, 121.
- Revue bibliographique belge, 120.
- Robiano (A. de)*. Le baron de Lambertmont, 118.
- Roland* (chanoine). Toponymie namuroise, 122.
- Scharpé*. Voy. *Coopman*.
- Schootmesters* (Mgr E.). Rodolphe de Habsbourg et la principauté de Liège, 126.
- Simonis (J.)*. L'art du médailleur en Belgique, 123.
- Traunoy* (baron de). Jules Malon, 1810-1870, 118.
- Une vie bien remplie : le duc d'Urssel, 118.
- Vander Haeghen (Ferd.)*. Bibliotheca belgica, 217.
- Vandertinden (H.)*. Geschiedenis van de oudste tijden tot aan de Kruistochten, 127.
- Villermont (de)*. Le duc et la duchesse de Bourbonville à la cour de Bruxelles, 117.
- Waltzing (J.-P.)*. Arlon à l'époque romaine, 123.
- Wolf (de)*. Etude sur la vie, les œuvres et l'influence de Godefroid de Fontaines, 124.

## PAYS SCANDINAVES.

*Clapurède (René)*. Un nouvel état

européen : la Norvège indépendante, 359.  
*Jessen (Franz de)*. Manuel historique de la question du Slesvig, 443.

## ROUMANIE.

*Étiade (Pompiliu)*. Histoire de l'esprit public en Roumanie au XIX<sup>e</sup> s., 361.

## RUSSIE.

*Alfassa (Georges)*. La crise agraire en Russie, 360.

*Nesselröde (comte de)*. Lettres et papiers, t. IV, 344.

## SUISSE.

*Barbey (Frédéric)*. La route du Simplon, 224.

*Barth (Hans)*. Repertorium über die in Zeit- und Sammelschriften der Jahre 1891-1900 enthaltenen Aufsätze und Mitteilungen Schweizergeschichtlichen Inhaltes, 447.

*Brun (Charles)*. Schweizerisches Künstler-Lexicon, 223.

*Cérenville (Bernard de)*. Le système continental et la Suisse, 1803-1813, 447.

*Dufour-Vernes (L.) et van Berchem (V.)*. Registres du Conseil de Genève, t. II, 447.

*Egli (Emil)*. Zwingliana, 377.

— et *Finster (G.)*. Huldreichs Zwinglis sämtliche Werke, 448.

*Hauser (Gaspar)*. Die Chronik des Laurentius Bosshart von Winterthur, 1185-1532, 448.

*Piaget (Arthur)*. Procès-verbaux des audiences générales, 1816-1830 (archives de Neuchâtel), 223.

*Quervain (Théod. de)*. Kirchliche und soziale Zustände in Bern, 1528-1536, 222.

*Wackernagel (R.)*. Repertorium des Staatsarchivs zu Basel, 447.

*Wartmann (H.)*. Jakob Hochreutiner's Gesaudschaftsbericht, 1663-1664, 224.

## HISTOIRE DES IDÉES

## JURIDIQUES ET RELIGIEUSES.

*Chauvin (V.)*. Le jet des pierres au pèlerinage de La Mecque, 128.

*Lang (André)*. Mythes, cultes et religions; trad. p. *L. Morillier*, 340.

*Maine (Henry Sumner)*. Ancient law; nouv. éd. p. *Sir Fred. Pollock*, 222.

*Marillier (L.)*. Voy. *Lang (André)*.

*Overbergh (C. van)*. Le matérialisme historique de Karl Marx, 129.

*Pollock (Sir Fred.)*. Voy. *Maine*.

## HISTOIRE GÉNÉRALE.

*Acton (Lord)*. Lectures on modern history, 445.

*Bonnal (général)*. Sadowa, 153.

*Chéradame (André)*. Le monde et la guerre russo-japonaise, 364.

*Kurth (G.)*. Origines de la civilisation moderne, 5<sup>e</sup> éd., 128.

*Leclère (L.)*. Histoire du moyen âge, 128.

*Millard (commandant E.)*. Une loi historique, 131.

*Pergameni (H.)*. Sommaire du cours d'histoire politique moderne donné à l'Université de Bruxelles, 128.

*Pinon (René)*. La lutte pour le Pacifique. Origines et résultats de la guerre russo-japonaise, 365.

*Salomon (H.)*. Lectures historiques. Histoire moderne, 1715-1815, 344.

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*Counson (A.)*. Malherbe et ses sources, 130.

*Pergameni (H.)*. Histoire générale de la littérature française, 130.

*Hellmann. Sedulius Scottus*, 441.

*Rand (Edward-Kennard)*. *Johannes Scottus*, 442.

## HISTOIRE DE L'ART.

*Choisy*. Histoire de l'architecture, 328.

*Lemonnier (C.)*. Constantin Meunier, sculpteur et peintre, 122.

*Marcel (Pierre)*. La peinture française au début du XVII<sup>e</sup> siècle, 390.

*Roses (Max)*. Rubens, sa vie et ses œuvres, 121.

## GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

*Gerlache (de)*. Quinze mois dans l'Antarctique, 131.

*Halkin (J.)*. En Extrême-Orient. Récits et notes de voyage, 1900-1901, 131.

*Lahure (baron)*. Sur la route du Congo. Lettres d'Afrique, 131.

*Leclercq (Jules)*. Une croisière au Spitzberg sur un yacht polaire, 131.

*Lecoq (G.)*. Au pays des manchots. Récit de voyage de la « Belgica », 131.

*Lenfant (commandant)*. Le Niger, 215.

*Lucas (C. P.)*. A historical geography of the british colonies, 445.

*Sievers-Hahn*. Afrika, 157.

## TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.		Pages
Joseph CALMETTE. La politique espagnole dans la guerre de Ferrare, 1482-1484 . . . . .		225
Ch.-V. LANGLOIS. Doléances recueillies par les enquêteurs de saint Louis et les derniers Capétiens directs. . . . .		4
F. THÉNARD et R. GUYOT. Le conventionnel Goujon; <i>suite</i> . . . . .		42, 254
MÉLANGES ET DOCUMENTS.		
Émile BOURGEOIS. Comment M. de Broglie écrivait l'histoire . . . . .		300
Georges WEILL. Les lettres d'Achille Murat. . . . .		71
BULLETIN HISTORIQUE.		
<b>Allemagne.</b> Publications relatives à l'histoire de la Réforme, par Alfred STERN . . . . .		366
<b>Belgique.</b> 1902-1905, par Eugène HUBERT; <i>suite et fin</i> . . . . .		445
<b>France.</b> Publications relatives à l'histoire de la Grèce, de 1892 à 1902, par Gustave FOUGÈRES; <i>suite et fin</i> . . . . .		316
— Révolution et Empire, par Rod. REUSS . . . . .		100
— Époque contemporaine, par André LICHTENBERGER. . . . .		344
— Nécrologie : Albert Sorel, par G. MONOD, de l'Institut. . . . .		91
COMPTES-RENDUS CRITIQUES.		
E. AUGEARD. Étude sur la traite des noirs avant 1789. ( <b>L. Vignols.</b> ) . . . . .		144
Général BONNAL. Sadowa. ( <b>A. D.</b> ) . . . . .		153
H. BREWER. Die Unterscheidung der Klagen nach attischem Recht. ( <b>Ch. Lécrivain.</b> ) . . . . .		133
Capitaine de CUGNAC. Campagne de l'armée de réserve en 1800. Marengo. ( <b>A. D.</b> ) . . . . .		146
L. DECHESNE. L'évolution économique et sociale de l'industrie de la laine en Angleterre. ( <b>G. Blondel.</b> ) . . . . .		383
A. DOREN. Die Florentiner Wolltuchindustrie, xiv-xvi Jahrh. ( <b>H. Hauser.</b> ) . . . . .		139
— Deutsche Handwerker und Handwerkerbruderschaften im mittelalterlichen Italien. ( <b>Id.</b> ) . . . . .		139
[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1906.]		

	Pages
W. DRUMANN. Geschichte Roms. Nouv. édit. par P. GROEBE. ( <b>Ch. Lécirivain</b> .) . . . . .	380
F. FEHLING. Kaiser Friedrich II und die römischen Kardinäle, 1227-1239. ( <b>G. Blondel</b> .) . . . . .	380
H. FRIEDJUNG. Benedeks nachgelassene Papiere. ( <b>Paul Mat- ter</b> .) . . . . .	152
P. MANTOUX. La révolution industrielle au xviii <sup>e</sup> s. ( <b>H. Hau- ser</b> .) . . . . .	395
L. MARGEL. La peinture française au début du xviii <sup>e</sup> siècle. ( <b>L. Hourticq</b> .) . . . . .	390
E. MARENCO. Genova e Tunisi, 1388-1515. ( <b>J. Guiraud</b> .) . . . . .	138
A. MENGE. Die Schlacht von Aspern, 21-22 mai 1809. ( <b>A. D.</b> .) . . . . .	149
E. MUELLER. Das Itinerar Kaiser Heinrichs III, 1039-1056. ( <b>G. Blondel</b> .) . . . . .	380
E. PARISSET. Histoire de la fabrique lyonnaise. ( <b>Id.</b> ) . . . . .	383
Abbé A. PÉTEL. La commanderie de Payns. ( <b>R. Couque- berg</b> .) . . . . .	135
Fr. PODESTÀ. Il colle di S. Andrea in Genova e le regioni cir- costanti. ( <b>J. Guiraud</b> .) . . . . .	138
F. RACHFAHL. Deutschland, König Friedrich-Wilhelm IV und die Berliner Märzrevolution. ( <b>P. Matter</b> .) . . . . .	151
G. SALVEMINI. Studi storici. ( <b>J. Guiraud</b> .) . . . . .	136
E. K. SANDERS. Fenelon, his friends and his enemies, 1651- 1715. ( <b>A. Rebelliau</b> .) . . . . .	388
SIEVERS-HAHN. Afrika. ( <b>L. Gallois</b> .) . . . . .	157
Fr. VIGENER. Bezeichnungen zum Volk und Land der Deut- schen, x-xiii Jahrh. ( <b>R. Poupardin</b> .) . . . . .	134

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

## ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

## ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin) . . . . .	424
2. K. Akademie der Wissenschaften (Munich) . . . . .	423
3. Annalen d. Vereins f. Nassauische Alterthumskunde . . . . .	191
4. Archiv d. histor. Vereins von Unterfranken . . . . .	192
5. Archiv. f. Hessische Geschichte . . . . .	424
6. Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. . . . .	192
7. Beiträge zur Hessischen Kirchengeschichte . . . . .	425
8. Bremisches Jahrbuch. . . . .	192
9. Forschungen zur Brandenb. u. Preuss. Geschichte. . . . .	189
10. Freiburger Diöcezan Archiv . . . . .	193
11. Göttingische gelehrte Anzeigen . . . . .	418
12. Hermes . . . . .	189

	Pages
13. Historische Zeitschrift . . . . .	414
14. Historisches Jahrbuch . . . . .	417
15. Jahrbuch d. Geschichtsvereins f. Braunschweig . . .	425
16. Jahrbuch f. d. Geschichte d. Herzogtums Oldenburg .	190
17. Mainzer Zeitschrift . . . . .	425
18. Mittheilungen d. Vereins f. Gesch. von Osnabrück. .	425
19. Neue Heidelberger Jahrbücher. . . . .	422
20. Neue Jahrbücher für das klassische Altertum . . .	420
21. Neues Archiv f. æltere d. Geschichtskunde . . . .	418
22. Neues Archiv f. Sächsische Geschichte . . . . .	193
23. Neues Lausitzisches Magazin . . . . .	426
24. Preussische Jahrbücher . . . . .	422
25. Zeitschrift d. Aachener Geschichtsvereins . . . . .	426
26. Zeitschrift d. Gesellschaft f. Schleswig-Holstein. Gesch.	194
27. Zeitschrift d. Harz-Vereins f. Geschichte . . . . .	427
28. Zeitschrift d. histor. Gesellschaft f. d. Provinz Posen .	194
29. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Niedersachsen . . .	428
30. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Schwaben u. Neuburg.	428
31. Zeitschrift d. Vereins f. Thüringische Geschichte . .	430
32. Zeitschrift d. Vereins zur Geschichte in Mainz . . .	430
33. Zeitschrift d. Westpreussischen Geschichtsvereins . .	190
34. Zeitschrift für d. gesamte Staatswissenschaft . . . .	429
35. Zeitschrift für d. Geschichte des Oberrheins . . . .	429
36. Zeitschrift für katholische Theologie . . . . .	419
37. Zeitschrift für Kirchengeschichte . . . . .	420

## ALSACE-LORRAINE.

1. Revue d'Alsace . . . . .	173
-----------------------------	-----

## AUTRICHE-HONGRIE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Vienne) . . . . .	195, 431
2. Budapesti Szemle . . . . .	198
3. Bulletin international de l'Académie de Cracovie . . .	199
4. Carinthia . . . . .	196
5. Jahrbuch f. Landeskunde von Niederösterreich . . .	195
6. Mittheilungen des k. k. Kriegsarchivs . . . . .	431
7. Steirische Zeitschrift f. Geschichte . . . . .	432
8. Századok . . . . .	196

## BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana. . . . .	176
2. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique . . .	177
3. Annales de l'Académie royale d'archéologie . . . . .	177
4. Annales de la Société d'émulation de Bruges. . . . .	177
5. Archives (les) belges . . . . .	178

TABLE DES MATIÈRES.

459

	Pages
6. Bulletin de l'Académie royale d'archéologie . . . . .	178
7. Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale .	178
8. Bulletin de la Commission royale d'histoire . . . . .	178
9. Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Liège . . .	179
10. Bulletin du Cercle archéologique de Malines . . . . .	179
11. Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai . . . .	180
12. Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Liège . . .	179
13. Bulletin de la Société d'hist. et d'archéol. de Gand. . .	180
14. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois . . . . .	178
15. Bulletin des archives d'Anvers . . . . .	180
16. Leodium . . . . .	180
17. Musée belge (le) . . . . .	181
18. Muséon (le) . . . . .	182
19. Publications de la Soc. hist. et archéol. du Limbourg .	182
20. Revue belge de numismatique . . . . .	182
21. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous . . . . .	182
22. Revue bibliographique belge . . . . .	183
23. Revue de Belgique. . . . .	184
24. Revue de bibliographie et de bibliéconomie . . . . .	185
25. Revue de l'Instruction publique . . . . .	185
26. Revue de l'Université de Bruxelles . . . . .	186
27. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain . . . . .	186
28. Revue historique de l'ancien duché de Brabant . . . . .	188
29. Revue générale . . . . .	188

ESPAGNE.

1. Boletín de la r. Academia de la historia . . . . .	200
---	-----

FRANCE.

1. Annales de Bretagne . . . . .	171
2. Annales de l'Est et du Nord . . . . .	113
3. Annales du Midi . . . . .	171
4. Bibliothèque de l'École des chartes . . . . .	402
5. Bulletin critique . . . . .	161, 403
6. Bulletin de Correspondance hellénique. . . . .	407
7. Bulletin de littérature ecclésiastique. . . . .	166
8. Bulletin hispanique . . . . .	406
9. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. . . .	172
10. Bulletin italien . . . . .	406
11. Correspondance (la) historique et archéologique . . . .	403
12. Correspondant (le) . . . . .	408
13. Études par des PP. de la Compagnie de Jésus . . . . .	169, 410
14. Journal des Savants . . . . .	403
15. Mélanges d'archéologie et d'histoire . . . . .	166
16. Mémoires de la Société éduenne . . . . .	173
17. Nouvelle Revue historique de droit . . . . .	167, 407

	Pages
18. Polybiblion . . . . .	162
19. Révolution française (la). . . . .	161
20. Révolution de 1848 (la) . . . . .	402
21. Revue archéologique . . . . .	407
22. Revue celtique . . . . .	168
23. Revue critique d'histoire et de littérature . . . . .	162, 404
24. Revue de Gascogne . . . . .	174
25. Revue de l'Agenais . . . . .	173
26. Revue de l'histoire des religions . . . . .	165, 408
27. Revue de Paris (la) . . . . .	169, 412
28. Revue de Saintonge et d'Aunis . . . . .	175
29. Revue des Deux-Mondes . . . . .	441
30. Revue des Études anciennes . . . . .	165
31. Revue des Études historiques . . . . .	160
32. Revue des Études rabelaisiennes . . . . .	168
33. Revue des Pyrénées . . . . .	175, 414
34. Revue des Questions historiques . . . . .	400
35. Revue d'histoire moderne et contemporaine . . . . .	160, 402
36. Revue d'histoire, rédigée à l'État-major . . . . .	168
37. Revue générale du droit . . . . .	168
38. Revue historique et archéologique du Maine . . . . .	176
39. Société archéologique de Tarn-et-Garonne . . . . .	413
40. Société des Antiquaires de l'Ouest . . . . .	172
41. Société nationale des Antiquaires de France . . . . .	170
42. Travaux de l'Académie nationale de Reims . . . . .	176

## GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenaeum . . . . .	205
2. English historical Review . . . . .	206

## ITALIE.

1. Rivista storica italiana . . . . .	200
---------------------------------------	-----

Chronique et Bibliographie . . . . .	208, 433
Index bibliographique . . . . .	450
Erratum. . . . .	449

---

*L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.*





D  
1  
R6  
t.92

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

